ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

AVIS.

Le titre de ce volume sera donné à la fin du dernier Numéro, avec la Table de tous les articles.

ÉPERNAY, IMPR. DE WARIN-THIERRY ET FILS.

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

RECUEIL PÉRIODIQUE

DESTINÉ A FAIRE CONNAÎTRE TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT DE PREUVES ET DE DÉCOUVERTES EN FAVEUR DU CHRISTIANISME ;

Par une Société

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS ;

SOUS LA DIRECTION

DE M. A. BONNETTY,

Membre de la Société Asiatique de Paris.

SEPTIÈME ANNÉE.

(Nouvelle Série.)

TOME XIII.

PARIS,

Au Bureau des Annales de Philosophie Chrétienne,

Rue St.-Guillaume, n° 24, Faub. St.-Germain.

1836.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TREIZIÈME VOLUME.

N° 73

N° 74.

N° 75.

N° 76.

N° 77.

N° 78.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 73. — 31 Juillet 1836.

Histoire.

CROYANCES PRIMITIVES

DES ARMÉNIENS,

ET HISTOIRE DE LEUR CONVERSION AU CHRISTIANISME.

Ce fragment sur l'état primitif de la religion en Arménie est extrait d'une introduction à la vie de S. Grégoire, l'*Illuminateur*, que se propose de publier prochainement M. Eug. Boré, l'un de nos collaborateurs. L'auteur espère que ce travail sera favorablement accueilli par tous ceux qu'intéresse la science ecclésiastique. Dès les premiers siècles de notre ère, la foi se propagea rapidement dans la Syrie, la Cappadoce; de là elle passa en Arménie, et l'église qui y fut fondée n'a cessé de jouer un rôle important dans l'histoire des églises d'Orient. Néanmoins nos historiens ecclésiastiques sont généralement dépourvus de documens relatifs à la société religieuse de cette portion de l'Orient. Ainsi Fleury cite à peine en passant le nom de S. Grégoire, et encore semble-t-il le confondre avec un autre patriarche, l'un de ses successeurs. Il ignorait sans doute que le nom de celui qui *illumina* de la lumière du Christ toutes ces régions de l'Asie-Mineure est le nom du saint le plus populaire et le plus vénéré chez la nation Arménienne, qui lui doit la double reconnaissance de l'avoir conduite à la foi, en l'élevant au rang des autres nations civilisées de l'Orient.

L'auteur a écrit cette vie sur des manuscrits et d'autres ouvrages arméniens, qu'il s'est procurés au célèbre couvent des Méchitaristes de Venise. Il a extrait ces détails biographiques d'Agathange, secrétaire du roi Tiridate, l'ami et le contemporain de Grégoire, qui l'avait converti au Christianisme. Il a mis à profit Zénob, disciple du même saint, et l'auteur des *Guerres sacrées du pays de Daron*, chronique écrite primitivement en syriaque. Puis il a consulté Lazare de Parbe, Moïse de Chorène, l'histoire universelle du P. Tchamtcham, etc., etc., écrivains inconnus peut-être à quelques-uns de nos lecteurs, et qui cependant, pour le mérite du style et de la diction, rappellent les auteurs classiques de la Grèce, comme aussi leur foi et leur onction les classent parmi les plus célèbres pères et docteurs de l'Eglise grecque et latine.

Le Directeur, A. BONNETTY.

Caractère religieux de la nation Arménienne.—Sa croyance, avant J.-C., fut d'abord pure.—Origine de l'idolâtrie.—Le Sabéisme.—Le Magisme.—Chants antiques.—Leur état sous Alexandre et les Romains.—La nation était près de sa dissolution quand le Christianisme vint lui donner une nouvelle vie. —Missions des apôtres Thaddée et Barthelemy.—S. Grégoire fut le civilisateur de ce pays.—Conversion du roi et du peuple.—Suite des patriarches.—Invention de l'alphabet arménien.——Origine et occasion de la séparation des Arméniens de l'Eglise romaine. — Ils deviennent Eutychiens ou Monophysites. — Cette erreur consomme leur perte comme nation.

Écrire l'histoire religieuse d'un peuple, c'est chercher à faire connaître la pensée morale et intime qui a inspiré tous ses différens actes, et a dû les régler. Ce travail prépare celui qui n'a d'autre but que d'exposer les événemens variés et confus qui se pressent sur la scène politique. Sans la connaissance de la loi spirituelle ou religieuse, les faits seraient de muets hiéroglyphes dont on ne pourrait trouver l'explication, faute d'en posséder la clef; ou bien, si par hasard, quelqu'un avait la prétention de nous les expliquer, il est très-probable qu'il se tromperait, lui et ses lecteurs, parce qu'il déroulerait seulement à leurs regards une série d'accidens rangés peut-être dans l'ordre de leur succession chronologique, comme les mé-

dailles ou les statues d'un musée; mais il ne pourrait rendre raison de la loi secrète et providentielle qui a présidé à leur enchaînement, ni saisir le lien harmonique qui les unit, en établissant entre deux événemens rapprochés le rapport nécessaire de cause à effet. L'écrivain, en suivant cette méthode, ressemblerait assez à l'anatomiste qui croirait nous donner une idée exacte de la nature propre et du caractère d'un homme, en décrivant avec soin tous ses organes et leurs fonctions déterminées par les lois physiologiques de son tempérament. Oui, s'attacher exclusivement à l'ordre extérieur des faits politiques, c'est ne *suivre que la lettre qui tue*, et se priver des lumineux et féconds développemens qui naissent du principe supérieur que nous nommons religieux ou intellectuel.

S'il est bon, suivant nous, de poser cette règle historique, avant de parler d'un peuple quelconque, son observation devient rigoureusement nécessaire, lorsqu'il s'agit d'une nation dont le caractère essentiel et distinct est l'esprit religieux, comme chez les Arméniens.

En effet, si nous exceptons la race juive, plus particulièrement favorisée du ciel, et isolée dans le monde ancien par un régime austère et une discipline réglémentaire, comme étant destinée à donner au monde le Dieu-Homme son rédempteur, nous ne trouvons point parmi les autres peuples de l'Asie une nation aussi directement soumise à l'influence de la loi religieuse que la nation Arménienne. Dès les tems les plus reculés, que l'on assigne communément comme l'époque de la formation des différentes nationalités de l'Orient, nous la voyons se développer à part et se constituer. Bien qu'elle soit contrainte plusieurs fois de céder aux attaques des grandes monarchies de l'Assyrie ou de la Perse, elle ne perd jamais avec son indépendance sa foi ni son culte; elle courbe un instant sa tête, et, lorsqu'on la croyait effacée de la liste des peuples asiatiques, on la voit avec étonnement reparaître plus forte et plus jalouse de conserver ses traditions. Quand l'apôtre Thaddée et le patriarche S. Grégoire eurent converti à la loi de l'Evangile ce pays, les esprits demeurèrent fermement attachés au nouveau symbole qu'ils avaient accepté, et le Christianisme s'est conservé vivant et fort, malgré les persécutions

qu'il eut à soutenir contre la Perse, adonnée au culte du feu et du magisme, et plus tard contre les Arabes et les Turcs, zélés propagateurs du mahométisme. Aujourd'hui les Arméniens sont dispersés dans toute l'Asie-Mineure; on les trouve au fond de la Russie, à Constantinople, en Perse, dans les villes les plus commerçantes de l'Inde, et jusque sur les frontières de la Chine, et partout ils sont inébranlablement attachés à leur foi, à la liturgie et aux pratiques de leur Eglise, telle qu'elle était constituée au quatrième siècle; ils se résignent volontiers à être privés de certains droits politiques et à se soumettre aux mêmes avanies que les Juifs; ils souffrent le mépris, les caprices et les illégalités de leurs dominateurs; tout leur est égal, pourvu qu'ils conservent le libre exercice de la religion.

Comme le peuple Arménien a rarement été considéré sous ce point de vue, et que son histoire religieuse occupe néanmoins une place importante dans l'histoire plus générale du Christianisme en Orient, nous donnerons à nos considérations quelques développemens. Mais avant de passer à l'époque chrétienne, nous voulons examiner quelle était la croyance des Arméniens, dans les âges qui précédèrent la venue de J.-C.

On sait communément que l'Arménie est désignée par la tradition biblique comme le lieu où Noé et ses enfans descendirent de l'arche : « Dieu, est-il dit [1], se souvint de Noé, de tous » les animaux et de toutes les bêtes qui étaient avec lui dans » l'arche; il fit passer un vent sur la terre et les eaux s'arrêtèrent. » Les sources de l'abîme et des cataractes du ciel se refermèrent, » et la pluie ne tomba plus du ciel. Les eaux se retirèrent de » dessus la terre, allant et revenant, et après cent-cinquante » jours, elles diminuèrent et l'arche reposa sur les montagnes » d'Ararat, le septième mois, au dix-septième jour du mois. »

Sans examiner ici si le mont Masis est réellement la montagne dont le nom nous est conservé dans les Saintes-Lettres, nous rapellerons que les antiques traditions des peuples fixent unanimement la première patrie du genre humain dans ce plateau de l'Asie. La plaine de Sennaar, où se fondent les premières villes, et où Nemrod, ce puissant chasseur devant le Seigneur, établit

[1] *Genèse*, chap. VIII. v. 1.

le siége de sa domination, n'est pas fort distante de l'Arménie; l'on peut donc affirmer que ce pays fut occupé dès la plus haute antiquité.

En examinant l'histoire politique de ce peuple, nous verrons que son premier chef ou roi, nommé Haïg, trouva, lorsqu'il vint prendre possession du pays, une race peu nombreuse, il est vrai, mais toute différente de la sienne, et déjà maîtresse du sol qu'elle cultivait. Quelle est cette race primitive? Les anciens documens historiques ne jettent aucune lumière sur ce fait qu'ils indiquent en passant, et si nous le remarquons, c'est qu'ils offrent une analogie frappante avec les annales de la Chine, de l'Inde et de la Grèce, où l'on rencontre également, avant l'arrivée des Pélasges et des Hellènes, des Autochtones ou Aborigènes. Ces premiers habitans ne peuvent être considérés comme faisant partie de la nation Arménienne, dont le nom ne convient proprement qu'à la race conquérante, amenée de Babylone par Haïg, fils du patriarche Thorgom, l'an 2107 avant J.-C.

La religion primitive de l'Arménie, comme celle des autres peuples, fut pure et exempte des mensonges que l'ignorance ou la corruption du cœur y apportèrent par la suite. Basée sur la tradition que Thorgom tenait des premiers patriarches, elle consistait dans l'adoration du vrai Dieu, dans le repentir de la déchéance primordiale, et dans l'attente du suprême réparateur. Le culte était simple, reposant sur la prière et le sacrifice sanglant. Le père de famille, à la fois pontife et roi, régissait les membres avec une sage équité; il offrait au Très-Haut, comme le médiateur choisi, les prières et les victimes, il terminait les différends, et sous ce régime patriarchal, tous jouissaient d'une paix profonde.

Mais les enfans de la race maudite de Cham, qui perpétua la race mauvaise et antédiluvienne de Caïn, troublèrent bientôt l'harmonie qui régnait parmi les descendans de Sem et de Japhet. Ayant rejeté de bonne heure la tradition de leurs pères, ils suivirent la voie perverse de l'orgueil et de la concupiscence, ils substituèrent au culte du vrai Dieu, des honneurs rendus aux êtres secondaires de la création, tels que les astres et les forces supérieures de la nature. L'adoration du soleil, des planètes et

des constellations donna naissance au Sabéisme, qui prit lui-même son origine dans les plaines de la Chaldée, dont le peuple manifesta toujours un goût irrésistible à lire dans l'écriture mystérieuse des astres les secrets du ciel et ses propres destinées terrestres. Ce culte avait en lui-même quelque chose d'élevé et de grand; il est possible que dans le principe, une pensée coupable n'en altérât pas la majesté, et que l'idée du Dieu unique, inondant de ses clartés tous ces pâles miroirs de sa puissance, semés avec profusion dans l'espace, dominât l'ensemble de ces conceptions, fruit d'un noble effort de l'intelligence. Malheureusement l'orgueil, cette première pierre d'achoppement, pour la raison d'Adam, est toujours vivace au fond du cœur humain, et corrompt ses plus pures pensées. Aussi l'essor qu'avait pris soudainement la science, en se livrant aux recherches astronomiques porta les esprits à présumer d'eux-mêmes. En scrutant trop profondément les œuvres de la création, on oublia le créateur, et peu à peu on lui substitua la créature. C'est alors que commence proprement l'idolâtrie. Babylone est le lieu que la tradition nous désigne comme le foyer de cette grande erreur, et c'est là effectivement qu'on élève le premier temple et la première statue au dieu Belus.

Remarquons aussi ce fait important, que le berceau de l'idolâtrie voit en même tems naître et grandir le principe de la force brute ou du despotisme. Le premier trône est dressé dans la ville où l'on commence à renier Dieu; les hommes, qui avaient refusé de soumettre leur raison aux vérités traditionnelles de la foi, tombent sous l'asservissement de Nemrod. L'esclavage et l'oppression de l'homme par l'homme suivent le refus d'obéir à la Divinité.

La colonie amenée de Babylone par Haïg, ne tarda pas à ressentir les effets de la révolution religieuse et politique opérée dans la métropole. L'amour des conquêtes, suite inévitable du nouveau gouvernement despotique, poussa au-delà des limites de la Chaldée les armées des Assyriens, et ils vinrent porter la guerre en Arménie, l'an 1725 avant notre ère. Le roi Anouschavan fut vaincu, et son royaume demeura soumis à l'empire assyrien jusqu'aux tems de Baroïr, son 34e successeur, c'est-à-dire l'espace de dix siècles. Ce fut pendant ce long cycle d'an-

nées qu'enveloppent d'épaisses ténèbres, que la religion et le culte de la Chaldée se propagèrent dans l'Arménie. Moïse de Chorène, le plus ancien historien, et qu'on peut appeler, à juste titre, l'Hérodote arménien, parce qu'il nous rappelle et l'érudition et la simplicité majestueuse, comme aussi la crédulité de l'écrivain grec, nous apprend que ce même Anouschavan offrait des sacrifices sous les platanes de l'antique Armavir, sa capitale, et que le frémissement des feuilles agitées par un vent léger ou impétueux servait ensuite aux prêtres à tirer des pronostics heureux ou défavorables. Bien qu'il ne soit pas dit qu'Anouschavan lui-même soit tombé dans ces superstitions, néanmoins, comme ces mêmes arbres conservèrent dans les âges suivans un caractère sacré et prophétique, il est probable que la religion primitive avait déjà perdu quelque chose de sa pureté.

On peut donc fixer cette époque, comme le tems où le Sabéisme se répandit dans l'Arménie. La conquête d'un peuple par un autre ne s'effectuait jamais, dans les âges primitifs, sans que le vainqueur n'imposât au vaincu sa croyance, et c'est ce qui nous fait présumer que la religion officielle de la cour des rois d'Arménie dut être celle des monarques de Babylone, quoique dans d'autres parties du pays l'ancienne tradition pût se conserver avec plus ou moins d'intégrité. Le Sabéisme enfanta nécessairement les erreurs grossières de l'idolâtrie. Le roi avait ses temples et ses dieux, et lorsque Nabuchodonosor, après avoir emmené les Juifs à Babylone, en contraignit quelques-uns d'émigrer en Arménie, nous savons que Sempad, chef de l'ancienne famille des Pagratides, étant venu se présenter devant le roi Erovant I, celui-ci le persécuta cruellement, parce qu'il refusait d'adorer ses idoles.

La chute de l'empire Assyrien rendit au peuple Arménien son indépendance politique. Mais, sous le rapport religieux, il fut entraîné dans le mouvement de l'Assyrie et de la Médie, conquises par Cyrus. Le Sabéisme ou l'idolâtrie pure cédèrent aux attaques puissantes du Magisme ou du culte du feu, régénéré par Zoroastre.

L'Arménie qui touchait aux frontières de la nouvelle monarchie était sous la main des missionnaires de la nouvelle doctrine.

Ils y pénétrèrent et firent de nombreuses conversions. Comme le zend était la langue sacrée des mages et de leur liturgie, ils n'ont pu imposer leur foi au peuple Arménien sans importer dans sa langue un certain nombre de mots. Si ces mots sont relatifs aux objets du culte et de la croyance, la langue arménienne littérale, qui a peu changé depuis cette époque, doit nécessairement en conserver des traces qui seront autant de témoins irrécusables de la domination religieuse des Perses. Or, c'est ce que la philologie orientale démontre, et, si ce genre de recherches n'était déplacé ici, nous donnerions une liste comparée de mots absolument identiques dans les deux langues, tels que ceux qui expriment le nom même de *Dieu*, celui de *sainteté*, de *feu*, de *bûcher*, de *culte*, etc., etc. Les monumens historiques viennent à l'appui de la preuve que nous citons. Tigrane I, contemporain de Cyrus, lui prêta secours, au rapport des historiens, dans sa guerre contre Astyages, roi de Médie; et c'est lui qui contribua avec le monarque persan à détruire la puissance du *Dragon*, signification du mot Astyages.

Tigrane avait un fils nommé Vahakn, célèbre par sa valeur : des chants populaires, conservés par les montagnards, et qui remontent peut-être à son époque, vantent ses hauts faits, et il est très-remarquable que le *feu* apparaisse déjà dans ces vers, voilé sous les idées du Magisme; voici ce qu'ils disent : « Le ciel enfan» tait, la terre enfantait, ainsi que la mer, couleur de pourpre. Les » douleurs de l'enfantement tourmentaient aussi le roseau rouge; » de son extrémité s'échappait une fumée, et bientôt la *flamme* » parut, et de cette flamme s'élançait un jeune homme à la che» velure blonde; la flamme entoura ses boucles et voltigeait au» tour de sa barbe. Ses yeux et ses paupières étaient deux so» leils. »

Cette sorte de chant inspiré montre que, dès le principe, la doctrine de Zoroastre avait été acceptée en Arménie, et ce qui le prouve encore, c'est que ce même Vahakn reçut aussi le nom d'Aramazt, qui est évidemment le même que celui d'Ormuzd, nom du principe du bien, dans le Magisme.

Lorsque Alexandre-le-Grand se jeta sur l'Asie, et qu'il y établit la domination grecque, la religion sensuelle et proprement païenne des conquérans, entourée du séduisant cortège

des divinités de l'Olympe, livra une lutte assez faible au culte plus sérieux et plus intellectuel de la Perse. L'Arménie resta presque totalement attachée à la doctrine du Magisme; seulement les parties de l'Arménie-Mineure, avoisinant la Cappadoce ou les autres provinces grecques, résistèrent moins au contact immédiat et habituel des idées païennes, et lorsque la puissance romaine, qui avait adopté le culte des Grecs, étendit ses armes sur ces mêmes régions, la réforme opérée dans les idées religieuses des Arméniens devint plus sensible, bien qu'elle ne fût jamais complète ni radicale, parce qu'ils préféraient allier les élémens hétérogènes du Polythéisme et du Dualisme. Ils cédaient sans doute en cela aux exigences de la politique romaine qui voulait imposer aux vaincus ses divinités comme ses lois. De là vient que le nom d'Aramazt et d'Ormuzd, le bon principe, sert aussi à désigner Jupiter. Reste à savoir si, au fond de leur conscience, les Arméniens entendaient par ce nom celui du Jupiter-Capitolin et Tonnant, ou bien s'il ne vénéraient pas plutôt en lui l'implacable et éternel ennemi d'Ahriman, principe du mal. De même ils laissaient traduire le nom de Zerwan, signifiant le *tems sans bornes*, magnifique idée de l'infini, sous la notion d'*éternité*, par le mot Saturne. Saturne est à la vérité le père des dieux chez les Grecs; il apparaît à l'origine des choses, comme procréant Jupiter et les autres divinités. Mais il n'a point le caractère imposant de Zerwan, qui échappe dans les mystérieuses profondeurs de son essence au regard de l'esprit humain.

Un culte célèbre chez les Arméniens, et dont parle Strabon, est celui de la déesse *Anahid*, qu'il nomme *Anaïtis*. Elle avait plusieurs temples dans la province que les Géorgiens nomment aujourd'hui *Ek'hletsith*. Tantôt les Grecs interprètent ce nom par celui de *Vénus* et tantôt par celui de *Diane*. La cause de cette confusion, c'est que ce culte ne venait pas de la Grèce, et que la déesse Anahid était proprement la Mylitta ou l'Astarté des Chaldéens, ce qui jetait du vague sur ses attributs. L'admiration du peuple avait aussi consacré quelques noms de héros correspondans à ceux d'Hercule, de Thésée et autres, qui portent en Grèce le nom de demi-dieux. Tels étaient *Sbantarad*, *Vahakn* et *Nané*.

Chaque peuple a toujours eu dans son territoire un lieu choisi et vénéré auquel se rattachaient ses anciennes traditions religieuses, et où il fixait le siége de son culte, de ses pélerinages et de ses premiers pontifes. Ce lieu était ordinairement regardé comme le point central de la terre. Nous retrouvons cette idée chez les Indiens, les Persans, les Grecs, et même en Egypte. L'Arménie avait également sa terre sacrée; c'était le pays de Daron, district du canton Dourouperan. Lorsque la religion chrétienne envahit l'Arménie, cette province fut le dernier asyle où se retranchèrent les sectateurs du Magisme; et les argumens qu'il opposèrent aux apôtres de l'Evangile n'étaient pas ceux de la dialectique, comme nous le dirons bientôt, mais une résistance à main armée et par la force. Il paraît que l'Inde avait aussi exercé une influence religieuse sur ce pays. S. Grégoire, l'Illuminateur, premier patriarche de l'Arménie, trouva dans ces lieux des statues et des temples consacrés à *Témedre* et à *Gisané*, divinités que les prêtres lui dirent être venues de l'Inde, sans pouvoir préciser l'époque.

Ainsi, après l'altération de la croyance primitive, la Chaldée et la Perse avaient successivement fait prévaloir leur symbole religieux dans l'Arménie. La Grèce, postérieurement la puissance romaine qui adopta son culte, et d'une autre part l'Inde, essayèrent aussi d'y dominer, mais leur action fut beaucoup plus restreinte et moins durable. Quand le Christianisme parut, l'Arménie, comme les autres nations de l'Asie, était travaillée de la corruption générale. Démembrée par les Romains et la puissance croissante des Parthes, sa dissolution politique était inévitable, si la foi chrétienne n'était venue vivifier et régénérer cette race appelée encore à de glorieuses destinées.

En effet, l'Évangile, en changeant l'état des croyances, modifia heureusement la position sociale de ce peuple. Il opéra une scission morale, profonde et perpétuelle entre l'Arménie devenue chrétienne et la Perse soumise au culte de Zoroastre. La nécessité où elle était de défendre sa foi contre l'intolérance persane la porta à revendiquer son indépendance politique, de sorte que la foi enfanta chez elle la liberté. De plus, sous le rapport de la civilisation, la révolution opérée par le Christianisme fut encore plus sensible. En effet, nous ne voyons pas

que l'Arménie eût participé antérieurement au mouvement intellectuel des Grecs et des Syriens qui l'avoisinaient. L'ignorance était telle, que les anciens rois n'avaient pas d'historiens nationaux capables de transmettre dans leur langue les annales de leurs règnes, et ils ne nous sont connus que par les chroniques composées en grec ou en syriaque, que consulta Moïse de Chorène, qui fait lui-même cette remarque. Dès que l'idée chrétienne a subjugué les esprits, ils perdent leur ancienne rudesse; l'amour de la science et le goût des lettres se développent, et la face du pays se couvre d'écoles, comme nous allons le dire, en suivant l'histoire religieuse de ce peuple.

Suivant la tradition, Abgare, roi d'Edesse, instruit par la renommée des miracles éclatans du Christ, qui accomplissait alors sa mission en Judée, envoya vers lui le prier de le guérir de la maladie cruelle qui l'affligeait. Comme sa demande était faite dans un esprit de foi et d'humilité, le Sauveur l'exauça, et il envoya Thaddée, l'un des soixante-douze disciples, qui le guérit [1], et jeta dans cette ville les premières semences du Christianisme. L'apôtre Barthelemi, que les peuples de l'Inde, de l'Arabie et de la Perse vénèrent comme leur illustre missionnaire, porta aussi ses pas à Edesse, et de là, il traversa, avec Thaddée, l'Arménie, la Cappadoce et l'Albanie. Les germes précieux de la foi furent donc déposés en Arménie, dès le commencement de la mission des Apôtres; mais ils ne prirent leur accroissement et ne fructifièrent que lorsque S. Grégoire vint les féconder de ses sueurs et de son sang.

S. Grégoire, tel est le nom du vrai civilisateur de l'Arménie; aussi lui a-t-on donné le titre d'*Illuminateur*, comme ayant éclairé de la lumière de l'Evangile ce peuple encore assis aux ombres de l'idolâtrie.

Issu de l'illustre maison des Arsacides, il naquit vers l'an 240 de notre ère, à l'époque où la dynastie de Sassan montait sur le trône de la Perse. Son père Anag reçut la triste mission de la part du monarque persan d'aller en Arménie assassiner le roi

[1] Voir la lettre d'Abgare, la réponse de J.-C., et tout ce qui a rapport à ce miracle, dans l'article intitulé : *Recherches sur la personne de J.-C.*, dans le N° 47, t. VIII, p. 366 et suiv. des *Annales*.

Khosrov, de la famille des Arsacides, dont les droits à la couronne qu'il avait usurpée, étaient légitimes. Anag réussit dans l'exécution de son dessein ; il surprit et tua Khosrov. Lui-même porta la peine de son crime, en expirant sous le fer des gardes du roi. Il laissait un jeune enfant à la mamelle, qu'on sauva avec peine, en l'emmenant dans le territoire de l'empire Romain, où il fut élevé dans la religion chrétienne. D'un autre côté, le fils de Khosrov, également en bas âge, avait été conduit à Rome, pour échapper aux trames perfides du roi persan. Il grandit dans cette ville, au milieu des camps et des exercices militaires, puis, avec les secours de l'empereur Dioclétien, il revint en Arménie, revendiquer le trône de ses pères. A peine avait-il consolidé sa puissance, que Grégoire venait à sa cour lui offrir ses services, toutefois sans se faire connaître. Le roi lui fait un accueil favorable ; au bout de quelque tems, il découvre que Grégoire est chrétien ; il le persécute horriblement pour sa foi, le torture et le jette au fond d'une citerne, où il languit quatorze ans. Dieu lui conserve miraculeusement la vie ; il sort de ce gouffre infect, et revient prêcher la foi à la cour de Tiridate, nom du roi arménien. Ce prince, guéri, par les prières du saint, de la maladie qui l'affligeait, se convertit à l'Évangile, et accepte le baptême avec toute sa cour.

Lorsque le Christianisme devint la religion de l'État, il prit un rapide accroissement ; et, cette révolution religieuse fut secondée par celle qu'opérait simultanément dans l'empire Romain la conversion de Constantin-le-Grand. L'épée de Tiridate et l'éloquence de Grégoire, unies par une tendre charité, étendirent le royaume du Christ dans tous les lieux encore soumis au Magisme. Le roi mourut dans un âge avancé, béni de ses sujets, et placé par l'Eglise arménienne au nombre de ses premiers saints. Grégoire passa toute sa vie à organiser son Eglise naissante, pour laquelle il rédigea des réglemens qui sont encore suivis avec une ponctualité scrupuleuse. Sur la fin de ses jours, il se retira dans la solitude, où il reçut la couronne du martyre, ayant été tué par l'ordre d'un prince infidèle.

S. Grégoire avait été le premier patriarche de la nation, et en lui commence cette série d'autres patriarches qui se suivent d'une manière non interrompue jusqu'à nos jours. Il eut

pour successeur Arisdagès, son fils, qu'il avait eu d'un mariage contracté avant son ordination. Le nom de ce vertueux prélat, qui fut aussi une des lumières de l'Eglise arménienne, est inséré parmi les noms des évêques mentionnés dans les actes du concile de Nicée; il y assista, et en rapporta les décisions en Arménie. On l'a quelquefois confondu avec un autre évêque, parce que les Grecs ont totalement défiguré la prononciation de son nom qu'ils écrivent tantôt Arostane ou Rostane.

La dignité patriarchale resta long-tems dans la maison de S. Grégoire Le célibat n'était point encore imposé aux évêques arméniens, pourvu qu'ils contractassent leur mariage avant d'être promus aux dignités ecclésiastiques. Verthanès, frère d'Aristagès, lui succéda; et, en mourant, il laissa son siége à son fils Housig, lequel mourut, martyr de son zèle, en refusant d'adorer les statues des dieux, que Julien-l'Apostat voulait faire honorer dans tout l'empire. Ses deux fils Pap et Athakinès étant morts, et Nersès, fils d'Athakinès, étant trop jeune pour être sacré, la dignité patriarchale sortit de la maison de S. Grégoire, et on la conféra à un certain Pharnherseh qui ne siégea que trois ans.

Lorsqu'il fut mort, Nersès alla dans la ville de Césarée, dont l'évêque S. Léon avait autrefois sacré S. Grégoire, et depuis cette époque, le chef de l'Eglise arménienne était toujours resté sous la dépendance du siége de Césarée. Cette observation n'est pas sans importance dans l'histoire ecclésiastique. Nersès fut élu patriarche, et il était digne d'occuper cette place éminente, puisque ses vertus et ses utiles réformes dans l'Eglise et dans la société, lui ont mérité le titre de *Grand*. Quel plus bel éloge que celui de l'historien faisant cette réflexion sur son administration : « Alors, dit-il, l'ancienne barbarie disparut, et on ne vit plus dans le pays que des citoyens honnêtes [1]. » Nersès attaquait avec trop de courage les vices du roi Pap, qui, ennuyé de ses remontrances, lui fit servir un breuvage empoisonné. Le saint mourut après un siége de 34 ans.

Après lui vient Sahag qui, trop jaloux de sa propre dignité, ne voulut plus aller à Césarée recevoir l'investiture. Cette dispo-

[1] Jean VI, dit l'Historien. *Hist. d'Arm.*

sition fâcheuse brisait déjà quelques-uns des liens de l'unité, et faisait présager la rupture qui éclata plus tard.

La nation avançait à grands pas dans la civilisation. S. Menop fixait la langue en lui donnant un alphabet et un système graphique. Cette invention paraissait si belle et si merveilleuse à ses compatriotes que le bruit se répandit dans le pays que le S.-Esprit lui avait révélé cette précieuse découverte. Mais comme il est inutile de faire intervenir le ciel dans des actes dépendans de la nature et des facultés humaines, surtout lorsque l'exemple des autres peuples confirme cette observation, il est plus probable que le saint rédigea son alphabet d'après la double connaissance qu'il avait des alphabets syriaque et zend, comme le fait présumer leur mutuelle comparaison. Les livres saints furent traduits en langue arménienne, et ce travail fut si habilement exécuté, que cette traduction devint le type et la pierre angulaire de l'édifice littéraire élevé dans les âges suivans.

Zaven, Asbouragès, occupèrent peu de tems le trône patriarchal; ils firent place à Sahag, surnommé le Grand à cause de sa sainteté et de ses lumières. Il vit par la mort d'Ardashire s'éteindre entièrement la race des Arsacides, qui avait occupé le trône d'Arménie pendant environ 580 ans. L'Arménie tomba donc sous la dépendance de la Perse, et ses rois furent remplacés par des *Merzbans* ou Satrapes qui accablèrent le pays d'exactions et de tyrannies. Comme les vaincus n'obéissaient qu'à la force et secouaient le joug qui leur était imposé, dès que l'occasion s'en présentait, les rois de Perse, pensèrent que la cause de l'insubordination résidait dans la différence du symbole religieux, parce que les chrétiens combattaient dans les Perses et les ennemis de leur nation, et les idolâtres contraires à leur foi. En conséquence, ils suscitèrent dans ce pays une pésécution générale, et le sang des martyrs ruissela abondamment. Mais c'est en cette occasion qu'éclatèrent surtout pour la première fois la fidélité inviolable et la foi robuste de ce peuple, qui depuis s'est toujours montré aussi sincèrement chrétien. Non-seulement il résista aux tortures et aux séductions de tout genre employées par la politique, mais il sortit de cette lutte terrible plus fortement attaché à ses croyances. L'opposition politique de la Perse eut un effet salutaire

elle fit comprendre aux Arméniens que la foi chrétienne était leur plus solide rempart, et qu'ils ne pouvaient rien espérer de ceux qui prétendaient étendre leurs droits jusque sur le domaine sacré de la conscience.

L'ennemi le plus dangereux de l'Arménie n'était point la Perse, dont elle aurait brisé les fers à la longue ; c'était bien plutôt le faux esprit rationaliste des Grecs qui la travaillait et qui décomposa sa foi religieuse jusqu'alors si pure. Le lecteur comprendra facilement que là réside la cause latente de tous les maux qui accablèrent ultérieurement cette nation infortunée, et pour lui mettre à nu l'évidence de cette conclusion, nous allons rappeler succinctement l'origine et l'occasion du schisme de l'Eglise arménienne.

La foi du Christianisme, identique, dès sa naissance, à celle qui fait présentement le fond du symbole, n'était pas au commencement aussi développée sur certains points, sans doute parce qu'elle n'avait pas été attaquée, et que l'Eglise n'avait point jugé nécessaire de faire connaître ses décisions. Les hérésies sans nombre qui pullulent avec le premier siècle, nécessitant des explications et des éclaircissemens sur les points contestés, on peut, par ce motif, les regarder comme providentielles dans l'Eglise : on dirait des ombres jetées et dispensées avec ordre par le doigt de Dieu, pour mieux faire ressortir les parties lumineuses du tableau.

Le grand concile de Nicée, en condamnant l'Arianisme éclaira toute la chrétienté sur la question fondamentale, mais difficile, des deux natures en notre Seigneur J.-C. Le symbole qu'il formula, adopté par les Eglises d'Orient et porté en Arménie par le fils de S. Grégoire, fut attaqué, malgré sa précision et sa clarté, sur le même point. Nestorius, en reconnaissant avec l'Eglise deux natures en J.-C., s'éloigna de l'orthodoxie, en concluant de la dualité des natures la dualité de personnes. Son hérésie renouvelait toutes les erreurs d'Arius, auquel il était contraire. L'Eglise se déclara pareillement contre lui, et il fut anathématisé. Eutychès, l'adversaire le plus zélé du Nestorianisme fut conduit à l'erreur opposée à celle qu'il combattait si ardemment. En effet, en soutenant l'unité de personne, il défendit l'unité de nature. Cette nouvelle hérésie, plus

subtile et plus dangereuse que l'autre, parce qu'en paraissant glorifier la divinité de J.-C., elle aboutit à la négation de son humanité, se propagea avec une effrayante rapidité dans tout l'Orient. Les défenseurs, ou partisans de l'unité de nature, furent généralement désignés sous le nom grec de *Monophysites.* A la vérité, tous ceux qui admettaient la nature *une* de J.-C. n'étaient pas hérétiques par le fait même, car nous voyons plusieurs Pères, fort orthodoxes, entendre par le mot nature celui d'hypostase, c'est-à-dire de substance et personne, et il est très-certain que la substance du Fils de Dieu est radicalement et essentiellement *une*. Cette distinction convient surtout à l'Arménie, et elle peut servir à absoudre d'injustes accusations beaucoup de théologiens qu'on a classés parmi les monophysites.

Le quatrième concile œcuménique de Chalcédoine avait condamné la doctrine d'Eutychès. Ses partisans, réunis à ceux de Dioscore, se répandirent dans l'Asie, répétant que dans cette assemblée on avait admis la dualité de personnes et renouvelé les erreurs de Nestorius. L'esprit de la nation Arménienne était peu favorablement disposé à l'égard des Grecs, qui étaient intervenus déjà plusieurs fois à main armée dans les affaires du pays, et dont la politique astucieuse était souvent aussi détestable que celle des Persans. On accueillit donc avidement les faux bruits semés par les émissaires des hérétiques, et le pape Léon, qui avait convoqué le concile de Chalcédoine, fut dépeint sous les plus noires couleurs. Vers l'an 596, le patriarche Abraham I rassembla à Tovin, alors capitale du royaume, les évêques de l'Arménie, au nombre de dix, et là il s'éleva hautement contre le concile de Chalcédoine. « On anathématisa, dit » Jean l'historien, tous les fauteurs de l'hérésie, et les imprécations » furent terribles. On défendit de communiquer en aucune » manière avec les Grecs, d'avoir avec eux aucun rapport, ni relation » commerciale, de contracter aucune alliance, dans la » crainte que par ces rapprochemens les deux peuples ne se mêlassent, » ce qui pouvait altérer la pureté de notre orthodoxie, » et détruire la barrière apostolique qui nous protège. »

C'est ainsi que la nation Arménienne fut poussée dans les voies du schisme. Depuis quatorze siècles ce schisme subsiste, et bien que les Arméniens soient aussi opposés que l'Eglise ca-

tholique à la personne d'Eutychès, qu'ils rejettent comme hérétique, néanmoins par une contradiction déplorable, ils condamnent avec la même chaleur le pape Léon et le concile de Chalcédoine, qui condamnèrent Eutychès.

Cette scission eut les conséquences les plus fâcheuses pour la prospérité de la nation. Séparés des Syriens, à qui ils vouaient une vieille haine, depuis leur tentative de mettre le siége patriarchal de l'Arménie sous la dépendance de l'Eglise de Syrie, retranchés de la communion des Grecs et de toute l'Eglise d'Occident par la position nouvelle qu'ils prenaient, les Arméniens se trouvèrent ainsi resserrés et comme confinés dans leur propre individualité. Ils perdirent les auxiliaires qui pouvaient seuls les défendre contre la force encore païenne de la Perse. Néanmoins telle est la force de l'antipathie qui a son principe dans les querelles religieuses, suscitées au sein d'une communion précédemment une, que dans la suite on vit plusieurs fois les Arméniens, appeler à leur secours les Perses contre les Grecs, ou favoriser leurs tentatives contre l'empire Grec, quoiqu'ils comprissent l'impossibilité d'établir avec eux une alliance durable, et qu'ils prévissent les malheurs d'une condition encore pire. Dans le siècle suivant, lorsque les Arabes inondèrent l'Arménie, les Grecs et les Syriens les abandonnèrent, tandis que les Perses, convertis à la foi musulmane, les aidaient à renverser ce royaume Chrétien.

Une preuve nouvelle de l'esprit d'individualisme et de l'éloignement de l'Eglise Arménienne, pour tout ce qui la rattachait à la communion des autres Eglises, c'est qu'en reformant sa liturgie, elle voulut avoir son ère propre, prétention blâmable, puisque toutes les nations chrétiennes avaient celle de la venue de J.-C. Le patriarche Moïse II fixa l'ouverture de cette époque à l'an 551. C'est l'ère arménienne, proprement dite, et cette manière particulière de compter n'a eu d'autre effet que de jeter plus de confusion et d'obscurité dans la chronologie.

EUG. BORÉ.
Membre de l'Académie arménienne de St.-Lazare, et de la Société Asiatique de Paris.

Religion et Beaux-Arts.

DE L'ART PAYEN ET DE L'ART CHRÉTIEN,

PAR M. LE COMTE DE MAISTRE.

L'art antique a créé le beau idéal ; — le Christianisme a créé le beau céleste, tel que : — Type des Anges, de l'Enfant-Dieu, — du Christ, — des Martyrs. — Le beau dans la femme. — Le beau est ce qui plaît à la vertu éclairée. — La vierge Marie. — La sculpture et la peinture. — L'architecture.

Il vient de paraître un de ces ouvrages que les *Annales* ne sauraient passer sous silence. C'est l'*Examen de la philosophie de Bacon*, par M. le comte Joseph de Maistre [1]. Le nom de cet auteur recommmande assez l'ouvrage; nous qui l'avons parcouru, nous ajouterons qu'il n'est pas au-dessous de sa réputation; il faudrait peut-être remonter aux *Provinciales* de Pascal pour trouver une critique plus mordante, plus persiflante, plus acérée. Malgré la grave autorité de M. Emery, supérieur de St.-Sulpice, auteur du *Christianisme de Bacon*, et celle de Deluc, auteur du *Précis de la philosophie de Bacon*, M. de Maistre entreprend de prouver que Bacon n'a fait aucune découverte, n'a donné aucune nouvelle méthode, n'a eu aucune idée neuve, et qu'au contraire, il est le père et le maître de tous les philosophes du 18e siècle, qui aussi lui ont fait sa réputation. Nous ne déciderons pas en ce moment si toutes ces critiques sont justes, et si nous y donnons notre assentiment ; mais, nous dirons qu'il nous signale des bévues incroyables dans ce prétendu restaurateur de la science. Nous le répétons, nous examinerons cet ouvrage avec plus de réflexion; mais nous voulons, dès aujourd'hui, donner à nos lecteurs un extrait de cet écrivain à qui on a pu reprocher quelques exagérations, mais qui a cependant si bien mérité du Christianisme. Nous choisissons un morceau qui

[1] 2 vol. in-8° : prix, 12 fr. 50 c., et 14 fr. par la poste; à Paris, chez Poussielgue, rue Hautefeuille, n° 9.

nous paraît tout-à-fait convenir aux *Annales*. Il est extrait du chapitre VII du tome second, (p. 289); intitulé: *Union de la science et de la religion*. Bacon, qui le croirait? ne voulait pas de l'union de la science et de la religion, qu'il appelait un *mauvais mariage*, et prétendait que la foi divine glaçait le génie. M. de Maistre, lui, prouve, au contraire, que rien de grand n'a été fait sans la religion et sans la foi; puis, arrivant aux arts en particulier, il s'exprime en ces termes, que nous citons avec d'autant plus de plaisir, que l'on verra qu'ils s'accordent avec ce que nous avons dit de la théorie de l'art, dans notre article sur le Salon de 1836 [1].

« Les premiers essais et les plus grands efforts de la peinture et de la sculpture, représentèrent jadis les héros et les dieux. A la renaissance des arts, le Christ et ses *héros* s'offrirent à l'imagination des artistes, et lui demandèrent des chefs-d'œuvre d'un ordre supérieur. L'art antique avait senti et rendu le *beau idéal;* le Christianisme exigea un *beau céleste*, et il en fournit des modèles dans tous les genres; ses vieillards, ses jeunes gens, ses enfans, ses femmes, ses vierges, sont des êtres nouveaux qui semblent défier le génie. S. Pierre recevant les clefs, S. Paul parlant devant l'aréopage, S. Jean écoutant les trompettes, ne laissent rien à désirer à l'imagination tout à la fois la plus brillante et la plus sage. La beauté mâle dans sa fleur, respire sur la figure des anges; en eux, se réunit la grâce sans mollesse, et la vigueur sans rudesse; ils n'ont pas les deux sexes comme le dégoûtant Hermaphrodite; ils ont la beauté des deux sexes, et cependant ils n'ont point de sexe. Le goût même se croirait coupable s'il y pensait. Une éternelle adolescence brille sur ces visages célestes; jamais ils n'ont été enfans, jamais ils ne seront vieillards; en les contemplant, nous avons une idée de ce que nous serons lorsque nos corps se relèveront de la poussière pour n'y plus rentrer.

» L'enfance surnaturelle se montre déjà dans ces inimitables chérubins que Raphaël a placés au-dessous de la reine des anges, dans l'un de ses plus beaux tableaux. Ces têtes sont pleines d'intelligence, d'amour et d'admiration. C'est la grâce des amours fondue dans l'innocence de la sainteté. Mais tous

[1] Voir le N° 70, t. XII, p. 296 des *Annales*.

ces efforts de l'art ne sont que des préparations, et comme des degrés qui doivent élever l'artiste jusqu'à la figure de l'*Enfant-Dieu.* Le voyez-vous sur les genoux de sa mère? elle embrasse son Créateur, qui lui demande du lait [1]. *La parole éternelle* balbutie; elle joue; elle dort; mais le *Verbe*, qui se rapetisse pour nous, en voilant sa grandeur n'a pas voulu l'éclipser. Le nuage qui couvre l'astre, épargne l'œil sans le tromper, et jusque dans les moindres traits de l'enfance mortelle on sent le Dieu.

» Bientôt nous le verrons dans le temple, étonner les docteurs; ensuite il commandera aux élémens; il ressuscitera les morts; il instruira, il consolera, il menacera les hommes; il parlera, il agira pendant trois ans *comme ayant la puissance* [2]. Il se livrera enfin volontairement aux tourmens d'un supplice affreux; il montera sur la croix; il y parlera sept fois, et toujours d'une manière extraordinaire. Sa voix se renforçant à mesure que la mort s'approche pour lui obéir, sa dernière parole sera plus haute; et *libre entre les mourans*, comme il sera bientôt *libre entre les morts* [3], il mourra quand il voudra, en trompant ses bourreaux étonnés, qui n'avaient pu calculer que sur des hommes la durée possible du supplice.

» L'art antique a su nous montrer dans le Laocoon le plus haut degré de souffrance physique et morale, sans contorsions et sans difformité. C'était déjà un grand effort de talent que celui de nous représenter la douleur à la fois belle et reconnaissable; cependant il ne nous suffit plus pour peindre le Christ sur la croix. Qui pourra nous montrer le Dieu humainement tourmenté, et l'homme souffrant divinement? C'est un chef-d'œuvre idéal dont il paraît qu'on peut seulement approcher; je ne crois pas que parmi les plus grands artistes, un seul ait pu jamais contenter ni lui-même, ni le véritable connaisseur; cependant

[1] Vergine madre, figlia del tuo figlio,
Humil ed alta più che creatura!
Termine fisso d'eterno consiglio;
Tu sei colei che l'umana natura
Nobilitasti sì, che'l tuo fattore
Non si sdegnò di farsi tua fattura.
(Dante, Parad. XXXIII, v. 1 et suivans.)

[2] *Sicut potestatem habens.* (Matth. VII, v. 29).

[3] *Inter mortuos liber.* (Ps. LXXXVII, 6.)

le modèle, même *inarrivable*, ne laisse pas que d'élever et de perfectionner l'artiste. Le talent fatigué par ses efforts pouvait se délasser en s'exerçant sur la figure des martyrs. C'était encore de superbes modèles que ces *témoins* sublimes qui pouvaient sauver leur vie en disant *non*, et qui la jetaient en disant *oui*. Sur le visage de ces victimes volontaires, l'artiste doit nous faire voir, non-seulement la douleur *belle*, mais la douleur *acceptée*, mêlée dans leurs traits à la foi, à l'espérance, à l'amour.

»La beauté ayant été donnée à la femme, la femme devait être le modèle de choix pour les deux premiers arts d'imitation. L'antiquité, chez qui le vice était une religion, pouvait se donner carrière sur ce point; mais le Christianisme, qui n'admet rien de ce qui peut altérer la morale, a prononcé à cet égard une loi bien simple. Cette loi proscrit toute représentation dont l'original offenserait dans le monde, l'œil même de la sagesse humaine. Comment la femme ne rougirait-elle pas d'être représentée aux yeux, d'une manière qui la ferait chasser d'une assemblée, comme une folle dégoûtante, si elle osait s'y montrer ainsi? Et pourquoi l'homme, plus hardi que la femme, oserait-il cependant demander à l'art la copie d'une réalité qu'il aurait accablée de ses sarcasmes? On n'a pas manqué d'observer que cette réserve nuit à l'art; mais c'est une erreur qui repose sur une fausse idée du beau, que le vice définit à sa manière. Il me souvient que, dans un journal français, très-répandu, on demandait au célèbre auteur du *Génie du Christianisme, si une nymphe n'était pas un peu plus belle qu'une religieuse.* En les supposant représentées par le même talent, ou par des talens égaux (condition sans laquelle la demande n'aurait point de sens), il n'est point douteux que la religieuse serait plus *belle*. L'erreur la plus faite pour éteindre le véritable sentiment du beau, est celle qui confond *ce qui plaît* et *ce qui est beau*, ou, en d'autres termes, ce qui plaît aux sens, et ce qui plaît à l'intelligence. Quel spectateur de notre sexe ne se trouve pas plus ému par la Vénus du Titien, que par la plus belle vierge de Raphael? et cependant, quelle différence de mérite et de prix! *Le beau*, dans tous les genres imaginables, est *ce qui plaît à la vertu éclairée.* Toute autre définition est fausse ou insuffisante. Pourquoi donc la religieuse serait-elle moins belle que la nymphe? Parce qu'elle est vêtue peut-être? mais par quel aveuglement immoral

veut-on donc encore juger la représentation autrement que la réalité? Qui ne sait, que la beauté devinée, est plus séduisante que la beauté visible? Quel homme n'a remarqué, et dix mille fois, que la femme qui se détermine à satisfaire l'œil plus que l'imagination, manque de goût encore plus que de sagesse? Le vice même récompense la modestie, en s'exagérant le charme de ce qu'elle voile. Comment donc la loi changerait-elle de nature en changeant de place? évidente, incontestable dans la réalité, comment serait-elle fausse sur la toile? Ces maximes pernicieuses ne sont propagées que par la médiocrité qui se met à la solde du vice pour s'enrichir. Le beau religieux est au-dessus du beau idéal, puisqu'il est l'idéal de l'idéal; mais, peu de gens pouvant s'élever à cette hauteur, l'artiste vulgaire quitte ce qui est beau pour ce qui plaît. Ecrasé par le talent qui produit la *transfiguration* et la Vierge *della Seggiola,* il s'adresse aux sens pour être sûr de la foule. Il sait bien que le vice *s'appelle légion.* La foule accourt donc en battant des mains, et bientôt le peintre pourra s'écrier au milieu des applaudissemens : *Ingenio victi, re vincimus ipsâ.*

»Une loi sévère, qui se mêle à toutes les pensées de l'art, lui rend le plus grand service en s'opposant à la corruption, qui détruit à la fin le beau de toutes les classes, comme un ulcère malin qui ronge la vie.

»La femme chrétienne est donc un modèle surnaturel comme l'ange. Elle est *plus belle encore que la beauté*; soit, que pour confesser sa foi, elle marche au supplice avec les grâces sévères de son sexe, et le courage du nôtre; soit, qu'auprès d'un lit de douleurs elle vienne servir et consoler la pauvreté malade et souffrante, ou, qu'au pied d'un autel, elle présente sa main à l'homme qu'elle aimera seul jusqu'au tombeau; dans toutes ces têtes d'un caractère si différent, il y a cependant toujours un trait général qui les fait remonter aux mêmes principes de beauté.

> . . . . , . *Facies non omnibus una ,*
> *Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.*

»A l'aspect de ces figures, quelque belles qu'on les puisse imaginer, aucune pensée profane n'oserait s'élever dans le cœur d'un homme de goût. On leur doit une certaine admira-

tion intellectuelle pure comme leurs modèles. Jusque dans leurs vêtemens il y a quelque chose qui n'est pas terrestre. On doit y voir l'élégance sans recherche, la pauvreté sans laideur, et si le sujet l'ordonne, la pompe sans le faste. ELLES SONT BELLES COMME DES TEMPLES [1].

»Et comme de la réunion d'une foule de traits empruntés à différentes beautés, on vit naître jadis un modèle, fameux dans l'antiquité; tous les traits de la beauté sainte se réunissent de même, comme dans un foyer, pour enfanter la figure de MARIE, le désespoir et cependant l'objet le plus chéri de l'art moderne dans toute sa vigueur. Il semble que l'empire du sexe pénètre jusque dans ce cercle religieux, et que les hommes saisissent avec empressement l'idée de la femme divinisée. La fabuleuse *Isis* ayant aussi un enfant mystérieux sur ses genoux, obtenait déjà je ne sais quelle préférence de la part des imaginations antiques. Chacun voulant en posséder l'image, un poète a dit :

Par ISIS, comme on sait, les peintres sont nourris [2].

»Dans l'ordre de la vérité et de la sainteté, MARIE peut faire naître une observation semblable. *Toüjours la même et toujours nouvelle*, nulle figure n'a plus exercé le talent imitatif. Le pinceau des plus grands maîtres semble en avoir fait un objet d'engagement et d'émulation. Sur ce sujet mille et mille fois répété, tantôt ils surpassaient leurs rivaux, et tantôt ils se surpassaient eux-mêmes. Il n'y a pas un cabinet distingué en Europe qui ne renferme quelque chef-d'œuvre de ce genre; et, tandis que l'amateur s'extasie devant eux, le missionnaire armé de la même figure, quoique faiblement exécutée, commence efficacement l'œuvre de la régénération humaine [3].

[1] *Filiæ eorum compositæ in similitudinem templi* (Ps. CXLIII, 13.)

[2] *Pictores quis nescit ab* ISIDE *pasci?* (Juven. XII, 28.)

[3] Les figures de Marie et de Jésus enfant, ont toujours été un grand levier entre les mains des missionnaires, auprès des sauvages et des barbares. L'orgueil philosophique, et un autre qui est son frère, ne manqueront pas de crier à l'idolâtrie; mais, ils n'y entendent rien. L'*idolâtrie* est naturelle à l'homme, et très-bonne en soi, *à moins qu'elle ne soit mauvaise.*

Dans une lettre manuscrite, écrite en latin par quelques missionnaires, le 25 novembre 1806, à leur supérieur en Europe, et datée d'une

» Les considérations précédentes expliquent pourquoi nous avons été, suivant toutes les apparences, aussi supérieurs aux anciens dans la peinture qu'ils nous ont eux-mêmes surpassés dans la statuaire, ou du moins pourquoi nous n'avons jamais pu parvenir à la même perfection dans les deux genres : c'est que, la peinture n'ayant point eu de modèle parmi nous, elle est née tout simplement dans l'Église, et que cette naissance étant naturelle, elle a produit librement tout ce qu'elle pouvait produire. Dans la sculpture, au contraire, nous avons copié; et c'est encore une loi universelle que toute copie demeure au-dessous de l'original. C'est en vain d'ailleurs que pour les représentations religieuses on chercherait un ange dans l'Apollon du Belvéder, une vierge dans la Vénus de Médicis, un martyr dans le Laocoon, un S. Jean dans Platon, etc. Ils n'y sont pas.

» Lorsque autrefois quelqu'un dit à Phidias qui *pensait* son Jupiter : Où *chercheras-tu ton modèle? monteras-tu sur l'Olympe?* Phidias répondit : *Je l'ai trouvé dans Homère* [1].

» Pareillement, si l'on eût dit à Raphael : *Où donc as-tu vu* MARIE? Il aurait pu répondre : *Je l'ai vue dans S. Luc* [2] ; parce qu'il n'y avait en effet, de part et d'autre, qu'un modèle intellectuel.

» Est-il nécessaire de parler de l'architecture? Non : dans tout ce qu'elle a de grand et d'éternellement beau, elle est tout entière une production de l'esprit religieux. Depuis les ruines de Tentyra jusqu'à Saint-Pierre de Rome, tous les monumens parlent; le génie de l'architecture n'est véritablement à l'aise que dans les temples; c'est là qu'au-dessus du caprice, de la mode, de la petitesse, de la licence, enfin de tous les vers rongeurs du talent, il travaille sans gêne pour la gloire et pour l'immortalité. »

Comte Joseph de MAISTRE.

ville où l'on n'irait guère chercher l'idolâtrie, je lis *qu'un peintre et un sculpteur leur seraient aussi nécessaires que des ouvriers évangéliques.*

[1] Ἦ καὶ κυανέῃσιν etc., c'est-à-dire : *Il dit, et le froncement de son noir sourcil annonça ses volontés; sa chevelure s'agita, exhalant un parfum divin, et d'un mouvement de sa tête immortelle il ébranla l'immense Olympe.* (Iliad. I, 528-530.)

[2] *Magnificat*, etc. Luc. I, 46.

Critique biblique.

DE L'INTERPRÉTATION

DONNÉE PAR LES PÈRES ET LES DOCTEURS AUX DIFFÉRENS MOTS QU'EMPLOIE MOÏSE POUR RACONTER LA CRÉATION DU MONDE.

Etat de la question. — Texte de la Genèse français littéral et hébreu. — Explication de S. Augustin sur les mots — lumière, — ténèbres, — soir, — matin, — jour. — Autres explications — du Maître des Sentences, — de S. Thomas, — de Bergier, — des Rabbins, — d'Origène, — de S. Pierre, — de S. Cyprien, — de Bossuet, — de M. Freyssinous.

Nous suivons l'avis de personnages graves et d'une orthodoxie sûre en insérant l'article que l'on trouvera après celui-ci, et qui renferme des conjectures sur une époque pour laquelle il est impossible d'avoir des données certaines. Il est bien entendu que nous n'offrons pas tout ce qui se trouve dans cet article comme démontré, mais seulement comme un effort tenté par la science moderne pour connaître comment se sont opérées les différentes formations que la géologie est venue nous révéler dans la structure du globe.

Mais, afin de calmer les appréhensions de certaines personnes qui voient, nous le savons, avec peine que l'on s'éloigne du sens *littéral* de la Bible, nous avons cru faire une chose utile à ces personnes et à tous nos lecteurs, en insérant ici quelques recherches sur les explications que les saints pères nous ont données du premier chapitre de la *Genèse*. On verra que nous ne nous permettons rien que l'Eglise n'aît déjà toléré et permis bien avant les dernières découvertes de la science moderne [1].

[1] Nous nous servons ici de la traduction mot à mot de M. l'abbé Latouche. Nous croyons qu'elle sera utile pour ceux qui étudient l'hébreu, et aussi pour ceux qui ne l'étudient pas : ceux-ci auront un exemple de la

1. Dans commencement | créa | *Eloïm* | .... | les cieux | et... | la terre.—2. Et la terre | était | *Thoou* | et *Boou* | et obscurité | sur | faces de.... | gouffre; | et soufle de.... | *Eloïm* | s'étendant | sur | faces de..... | les eaux. — 3. Et dit | *Eloïm* | sera | lumière; | et fut | lumière. — 4. Et vit | *Eloïm* | .... | la *lumière* | que | bon | et fit séparer | *Eloïm* | entre | la *lumière* | et entre | l'*obscurité*. — 5. Et cria | *Eloïm* | pour lumière | *jour* | et pour obscurité | il cria | *nuit ;* | et fut | soir | et fut | matin, | jour | un. — 6. Et dit | *Eloïm* | sera | *firmament* | dans le mileu de.... | les eaux | et fut | faisant séparer | entre | eaux | pour eaux. — 7. Et fit | *Eloïm* | ... | la étendue (le firmament) | et fit séparer | entre | les eaux | qui | à partir de en bas | pour firmament | et entre | les eaux | qui | à partir de dessus | pour firmament | et fut | ainsi. — 8. Et cria | *Eloïm* | pour firmament | *cieux* | et fut | soir | et fut | matin | jour | deux. — 9. Et dit | *Eloïm* | seront assemblées | les eaux | à partir en bas de... | les cieux | vers | lieu | un | et sera vue | la (partie) | *desséchée* | et fut ainsi. — 10. Et cria | *Eloïm* | pour (partie) *desséchée* | | *terre* | et pour assemblée de..... | les eaux | il cria | *mers ;* | et vit | *Eloïm* | que | bon....

1 בראשית ברא אלהים את השמים ואת הארץ : 2 והארץ היתה
תהו ובהו וחשך על פני תהום ורוח אלהים מרחפת על פני המים :
3 ויאמר אלהים יהי אור ויהי אור : 4 וירא אלהים את האור כי
טוב ויבדל אלהים בין האור ובין החשך : 5 ויקרא אלהים לאור
יום ולחשך קרא לילה ויהי ערב ויהי בקר יום אחד : 6 ויאמר
אלהים יהי רקיע בתוך המים ויהי מבדיל בין מים למים : 7 ויעש
אלהים את הרקיע ויבדל בין המים אשר מתחת לרקיע ובין המים
אשר על לרקיע ויהי כן : 8 ויקרא אלהים לרקיע שמים ויהי ערב
ויהי בקר יום שני : 9 ויאמר אלהים יקוו המים מתחת השמים אל
מקום אחד ותראה היבשה ויהי כן : 10 ויקרא אלהים ליבשה ארץ
ולמקוה המים קרא ימים וירא אלהים כי טוב :

manière dont s'exprime le texte hébreu. Chaque séparation est la traduction d'un mot hébreu. Ceux qui ne pourraient assez comprendre cet *hébreu francisé* pourront se servir des traductions soit latines soit françaises de la Bible, qui sont entre les mains de tout le monde.

14. Et dit | *Eloïm* | sera | *luminaires* | dans étendue de... | les *cieux* | pour faire séparer | entre | le *jour* | et entre | la *nuit* | et seront | pour *signes* | et pour *époques* | et pour *jours* | et *années.* — 15. Et seront | pour (en) *luminaires* | dans étendue de... | les cieux | pour faire éclairer | sur | la terre | et fut ainsi. — 16. Et fit | Eloïm | ... | deux de... | les luminaires | les grands | ... | le luminaire *plus* grand | pour domination de... | le jour | et.... | le luminaire | le *plus* petit | pour domination de... | la nuit | et... | les étoiles. — 17. Et donna | ...eux | Eloïm | dans étendue de... | les cieux | pour faire éclairer | sur | la terre.

D'abord il doit être hors de doute que le mot יום IOUM, *dies, jour,* dont se sert Moïse au 5ᵉ verset, ne peut être identiquement le même que les *jours ordinaires.* En effet, la lumière seule était créée alors, mais ni le soleil ni la lune, « ces astres, dit-il, créés » pour séparer la nuit du jour, pour marquer le tems, les JOURS » et les années, n'étaient pas encore. » Il est donc impossible qu'il s'agisse d'un jour comme les nôtres.

Mais qu'a voulu dire Moïse lorsqu'il dit : « Il appela la lumière » jour et les ténèbres nuit, et il se fit un soir, un matin, un jour ? » C'est sur quoi les commentateurs ne sont pas d'accord ; c'est aussi ce qui fait que nous pouvons donner quelque extension à ce mot, l'appeler une *époque,* sans cependant manquer au respect que nous devons au texte sacré ; c'est ce dont l'on sera persuadé quand nous aurons jeté un coup d'œil sur quelques-unes des interprétations données par les saints Pères à ces différens textes.

Et d'abord S. Augustin reconnaît comme nous qu'il est impossible de comprendre les mots de *lumière, jour, soir, matin* comme on les entend communément. Voici comment il s'exprime sur tous ces mots :

14 ויאמר אלהים יהי מארת ברקיע השמים להבדיל בין היום
ובין הלילה והיו לאתת ולמועדים ולימים ושנים : 15 והיו למאורת
ברקיע השמים להאיר על הארץ ויהי כן : 16 ויעש אלהים את
שני המארת הגדלים את המאור הגדול לממשלת היום ואת המאור
הקטן לממשלת הלילה ואת הכוכבים : 17 ויתן אתם אלהים ברקיע
השמים להאיר על הארץ.

« Nous voyons que les jours connus n'ont de soir que depuis » le coucher du soleil, ni de matin que depuis son lever. Or, ces » trois premiers jours se sont passés sans le soleil qui n'a été fait » que le 4[e] jour. Il est bien dit que la lumière avait été faite pri- » mitivement par le Verbe de Dieu, et que Dieu l'avait séparée des » ténèbres, et avait appelé cette lumière jour et les ténèbres nuit. » Mais quelle était cette lumière, et à la mesure de quel mouve- » ment a-t-on pu appeler un soir et un matin, c'est ce qui est » caché à nos sens ; et il nous est impossible de comprendre com- » ment cela s'est fait, quoique cependant nous devions le croire » sans aucune hésitation.[1] »

On voit que, lorsqu'ils refusent de croire qu'il s'agit dans ce chapitre des jours ordinaires, les géologues modernes ne font rien qui n'ait été fait par les Saints-Pères les plus orthodoxes. Ce n'est pas tout encore, et nous allons voir qu'en fait de hardiesses dans l'interprétation de ces passages, nous n'allons pas encore aussi loin que les saints docteurs.

En effet, S. Augustin, poussant l'objection plus loin que ceux qui reprochent cette longue suite d'années que les géologues veulent donner à la formation du globe, regarde l'intervalle des *jours* naturels comme indigne de la puissance de Dieu, et passant par-dessus toutes les distinctions formelles de Moïse, il pense que Dieu a *tout créé en un seul tems et d'un seul jet*[2].

Ce n'est pas tout, S. Augustin pense encore que par le mot שמים, SCHiMIM, *cœlum*, *ciel*, il faut entendre les *anges*, et par la *terre*, la nature des quatre élémens encore *confuse* et sans *forme*, que les Grecs appelaient *chaos;* laquelle matière a existé avant tout *jour*[3].

[1] Videmus quidem istos dies notos non habere vesperam, nisi de solis occasu, nec mane, nisi de solis exortu. Illorum autem priores tres dies sine sole peracti sunt, qui quarto die factus refertur ; et primitùs quidem lux verbo Dei facta, atque inter ipsam et tenebras Deus separasse narratur, et eamdem lucem vocasse diem, tenebras autem noctem ; sed qualis illa sit lux et quo alternante motu, qualemque vesperam et mane fecerit, remotum est à sensibus nostris ; nec ità ut est, intelligi à nobis potest, quod tamen sine ullâ hæsitatione credendum est. *De civitate Dei*, l. XI, c. 7.

[2] *De Genesi ad litteram*, lib. I, ch. 15.

[3] Nous ne parlons pas ici des grandes disputes de l'école pour savoir si la *matière* peut exister sans la *forme*.

Puis il donne encore une autre signification aux mots *matin*, *soir* et *jour*.

Le *matin*, c'est la connaissance de *Dieu*; le *soir*, c'est la connaissance de la créature.

« Quand notre étude, dit-il, se tourne vers la connaissance » de nous-mêmes, c'est le premier jour; quand vers la connais- » sance du firmament, c'est le deuxième jour; quand vers la » connaissance de la terre, c'est le troisième jour, etc. [1]»

Il ne faudrait pas croire, au reste, que ces idées de S. Augustin aient été des pensées isolées, qui n'ont laissé aucune trace dans l'école ou dans la théologie. Ces opinions ont été pendant tout le moyen-âge, et presque jusqu'à nos jours, celles de l'école. Nous ne saurions en donner une meilleure preuve qu'en citant le passage suivant du fameux *Maître des sentences* qui, comme on le sait, a été si long-tems en possession d'enseigner les maîtres et les élèves, et dont les débris se retrouvent encore en ce moment dans tous nos cours de théologie.

Après avoir cité le passage où Dieu dit que la lumière soit, et la lumière fut, Pierre Lombard poursuit ainsi :

« Cette lumière est ou spirituelle ou corporelle. Si elle est » *spirituelle*, elle signifie la *nature des anges*, qui d'abord fut *in-* » *forme*, et qui n'eut sa *forme* que lorsque s'étant tournée vers » le Créateur, elle y adhéra par la charité. Si elle est *corporelle*, ce » qui est probable, il faut entendre que c'était un corps lumineux, » comme, par exemple, une nuée lumineuse, laquelle fut tirée » non du *néant*, mais de la matière qui existait déjà, et qui reçut » ainsi la *forme* de la lumière, afin qu'elle eût la force d'éclairer. » C'est avec elle que se leva le premier jour, parce que avant la » lumière, il n'y avait ni *jour* ni *nuit*, quoique le tems existât [2].

Quant à savoir pourquoi le soleil a été créé si déjà la lumière existait, il répond : » Que le soleil donna un plus grand jour à la

[1] Et quum sit in cognitionem sui ipsius, dies unus est; cum in cognitionem firmamenti quod inter aquas inferiores et superiores cœlum appellatum est, fit dies secundus; cum in cognitionem terræ ac maris omniumque gignentium quæ radicibus continuata sunt terræ, dies tertius, etc. *De civitate Dei*, lib. XI, c. 7.

[2] Cum quâ dies prima exorta est, quia ante lucem, nec dies fuit nec nox; licet tempus fuerat. *Lib.* II, *Distinct.* XIII.

» nature ; et quant à ce que devint cette *lumière* créée au pre-
» mier jour, il répond, ou qu'elle forma le corps du soleil, ou
» qu'elle se trouve dans cette partie du ciel où se voit le soleil,
» non pas qu'elle soit le soleil, mais parce qu'elle lui est telle-
» ment unie, qu'on ne peut l'en séparer [1]. »

S. Thomas adhère à peu près en tout à cette explication du *Maître des sentences ;* il ajoute, en outre, que peut-être cette lumière éclaire les parties supérieures de l'univers, tandis que le soleil fut fait pour éclairer les parties inférieures [2].

Nous y ajouterons encore que les Rabbins croyaient que la *lumière,* dont il est parlé dans le verset 3, était le *soleil* même, et que ce n'est que par récapitulation qu'il est fait mention de sa création dans le verset 16 [3]. Origène adoptait ce sentiment, et soutenait qu'il n'y avait aucune raison de croire que les trois premiers jours du monde *aient été sans soleil, sans lune et sans étoiles* [4]. S. Thomas semble aussi être de cet avis, quand il dit que le soleil eut alors une lumière *imparfaite,* laquelle ne fut *parfaite* que le quatrième jour.

On voit déjà quelle latitude les pères et les docteurs les plus accrédités dans l'Eglise ont donnée aux différens termes dont s'est servi Moïse pour raconter la création. Mais ce n'est pas tout encore, nous allons même voir que le mot *jour* lui-même était pris pour une période indéterminée, ou pour une grande somme d'années.

Notons d'abord que S. Pierre s'est servi du mot *jour* pour signifier *tems* et *époque,* lorsqu'il dit « *aux* JOURS *de Noé* [5] », ce qui signifie simplement à l'*époque* ou au *tems* de Noé ; ce qui, au reste, était une signification adoptée par les Grecs [6] ; plusieurs autres

[1] Ampliori imminente luce, radiavit dies postea quam ante. Si autem quæritur quid de illâ luce factum sit, cum modo non appareat, potest dici aut de eâ corpus solis formatum, aut in eâ parte cœli esse in quâ sol est ; non quod ipsa sit sol, sed sic sit ei unita, ut discerni non valeat. *Lib.* II, *Distinct.* XIII.

[2] Voir son *Commentaire* sur le chapitre du *Maître des Sentences.*

[3] Dans D. Calmet, *Commentaire de la Bible.*

[4] *De princip.*, lib. IV, ch. 2.

[5] *In diebus Noe*, ἐν ἡμέραις Νῶε. I. *Epit.*, ch. III, v. 20.

[6] Les vieillards, disaient-ils, sont passionnés pour la vie, surtout dans

significations étaient encore données dans l'Ecriture au même mot [1].

Mais la plus grande preuve de l'extension que l'on peut donner à l'expression du mot *jour* est tirée de l'opinion où étaient quelques pères de l'Eglise que la fin du monde était sur le point d'arriver. S. Pierre avait dit : « Sachez, mes bien-aimés, que » mille ans sont devant Dieu comme un seul jour, et un seul » jour comme mille ans [2] ». Ces Pères inféraient de là que chacun des *six jours* de la création représentait *mille* ans, après lesquels devait venir la *fin du monde*, qui était le *septième jour*, ou le *sabat* et *jour de repos*.

Or, comme d'après les calculs usités alors, on touchait à la fin de 6,000 ans [3], ils concluaient que l'on touchait à la fin du monde. C'est ce que remarque Bergier : « Le sentiment commun des Pè» res, dit-il, était que le monde devait durer 6000 ans, par analo» gie aux six jours de le création. C'etait une tradition juive [4]. »

leur dernier jour, pour vers la *dernière époque* de leur vie. Εἰσὶ δὲ φιλόζωοι, καὶ μάλιστα ἐπὶ τῇ τελευταίᾳ ἡμέρᾳ. Aristote, *Rhétorique*, lib. II, p. 120, édition des Aldes.

[1] Bergier fait observer dans son *Dictionnaire de théologie*, que le mot *jour*, dans l'Ecriture, signifie : le tems en général, — une année, — les événemens dont l'histoire fait mention, — un événement, — le moment favorable, — la connaissance de Dieu et de sa loi, — un tems fort éloigné, — le moment où Jésus-Christ doit venir, — le jugement dernier, — l'éternité, ou toute la durée de la création, etc. Et cependant Bergier condamne les *physiciens* qui entendent par les *jours* de la création *des époques indéterminées*. Nous croyons que Bergier, en cela, était trop effrayé du système de Buffon, qui faisait grand bruit et grand scandale en ce moment.

[2] Ἓν δὲ τοῦτο μὴ λανθανέτω ὑμᾶς, ἀγαπετοὶ, ὅτι μία ἡμέρα παρὰ Κυρίῳ ὡς χίλια ἔτη, καὶ χίλια ἔτη ὡς μία. II. Epit., ch. III, v. 6.

[3] Suivant S. Cyprien, Jésus-Christ était venu l'an 5500 du monde ; à ce calcul ajoutez 252 ans, tems où vivait S. Cyprien, cela faisait 5752 ans. Or, comme Jésus-Christ avait dit que *les jours seraient abrégés à cause des élus*, il concluait que le tems était proche, et il s'écriait : *Voilà que le monde chancelle et se dissout*, Mundus ecce nutat et labitur. *De mortalitate*. p. 165. Voir aussi sa préface à *Fortunat*, sur l'*Exhortation au martyre*, et les notes qui l'accompagnent.

[4] Voir l'article *Fin du monde*, et les *notes* sur Lactance. *Instit.*, lib. VII, cap. 14.

A ces autorités, nous ajouterons encore celle de Bossuet, qui soutient que les *six jours* sont *six différens progrès*.

« La création du ciel et de la terre, dit-il, et toute cette » masse informe que nous avons vue dans les premières pa- » roles de Moïse, *a précédé* les six jours qui ne commencent qu'à » la création de la lumière. Dieu a voulu faire et marquer l'é- » bauche de son ouvrage avant que d'en montrer la perfection, » et après avoir fait d'abord comme le fond du monde, il a » voulu en faire l'ornement avec *six différens progrès*, qu'il a » voulu appeler *six jours* [1]. »

Après ces différens textes, nous croyons pouvoir conclure que l'Église a abandonné aux recherches des hommes l'explication scientifique de ces différens termes de la *Genèse*, et tous les chrétiens comme tous les savans peuvent dire avec monseigneur l'évêque d'Hermopolis :

« Fouillez tant que vous voudrez les entrailles de la terre, » si vos observations ne demandent pas que les *jours* de la créa- » tion soient plus longs que nos jours ordinaires, nous continue- » rons de suivre le sentiment commun sur la durée de ces jours. » Si au contraire, vous découvrez d'une manière évidente, d'après » le globe terrestre, que les plantes et les animaux sont des êtres » beaucoup plus anciens que le genre humain, la Genèse n'aura » rien de contraire à cette découverte; car, il vous est permis de » voir dans *chacun* des six jours *autant de périodes de tems indéter- » minées*, et alors vos découvertes seraient le commentaire expli- » catif d'un passage dont le sens n'est pas entièrement fixé....... » La chronologie de Moïse date moins de l'instant de la création » de la matière que de l'instant de la création de l'homme, la- » quelle n'eut lieu que le sixième jour. L'écrivain sacré rapporte » le nombre d'années du premier homme et de ses descendans, » et c'est de ces supputations des années des patriarches succes- » sifs que se forme la chronologie des livres saints, en sorte » qu'elle remonte moins à l'origine même du globe, qu'à l'o- » rigine de l'espèce humaine [2]. »

A. Bonnetty,
De la Société Asiatique de Paris.

[1] *Elévation sur les mystères*, 3e semaine, 5e élévation.
[2] *Conférences sur la Religion*, tome II.

Géologie.

ESSAI SUR L'ÉTAT DU GLOBE TERRESTRE

PENDANT LES ÉPOQUES QUI PRÉCÉDÈRENT LA CRÉATION DE L'HOMME.

Ire époque, la terre en fusion; son état, sa durée. — Création de la lumière.—2e époque; son état, sa durée, êtres organisés.—3e époque; son état, sa durée, animaux. — 4e époque; l'homme. — Le déluge. Preuves multipliées que l'homme existait à cette époque. — Conclusion.

C'est à M. le docteur Pouchet que nous empruntons le morceau suivant, qui, à quelques coupures près, est l'introduction à un cours de zoologie *antédiluvienne* qu'il professe à Rouen. Nous nous permettrons d'y ajouter quelques notes.

« Les géologues ont essayé de fixer l'âge du monde. Quelques-uns ont prétendu qu'il avait existé de toute éternité; mais l'opinion la plus générale est que le globe n'a qu'environ 6,500 ans d'existence. Cependant c'est une erreur que l'on peut combattre sans attaquer nos croyances fondamentales. Tout semble prouver, il est vrai, ainsi que le relate l'Ecriture, que l'homme n'existe que depuis à peu près ce nombre d'années; mais les cinq jours qui ont précédé sa création ont duré un tems considérable, et l'on doit entendre par eux, non des jours, mais des époques, car le mot *jour* du texte hébreu (יום), *ioum*, signifie aussi *un laps de tems*. Moïse n'a point entendu borner ce mot à la durée d'une révolution solaire ; c'est une *erreur* des traducteurs qui ont fait passer la Bible dans notre langue [1]. Quand on scrute les osse-

[1] Nous ne dirons pas que c'est une erreur, mais seulement qu'ils ont restreint à un espace *déterminé*, une expression qui, dans le texte, a un sens *indéterminé*. (*N. du D.*)

mens fossiles des âges qui ont précédé l'homme, on est bien forcé d'admettre la justesse de cette opinion, et de convenir qu'un nombre d'années plus considérable s'est écoulé avant son apparition, que celui qui l'a suivie; car on découvre dans le sein des terrains qui lui sont antérieurs, des débris immenses, comparativement à ceux qu'offre le détritus de notre époque.

Le globe est évidemment formé à son centre de matières en combustion ; cette idée d'un feu central, adoptée dès la plus haute antiquité, se trouve inscrite dans les cosmogonies de l'enfance de la civilisation ; Descartes, Leibnitz, le physicien Mairan, l'admirent, et Buffon la développa avec le charme irrésistible de son éloquence ; tout se réunit pour prouver cette assertion, et l'inspection des mines et des eaux thermales, et l'examen des volcans et des êtres organisés.

Lorsque l'on se plonge dans les anfractuosités terrestres, la température s'élève d'une manière sensible, et selon M. Cordier, qui a soutenu avec un immense talent l'hypothèse de la chaleur centrale, le thermomètre monte de 1 degré par 25 mètres de profondeur ; d'où il suit qu'à 2500 mètres ou une demi-lieue, la terre offre la température de l'eau bouillante, et qu'à 150,000 mètres, sa chaleur suffit pour fondre la plupart des roches connues par les minéralogistes [1].

L'hypothèse de la chaleur centrale une fois admise, elle seule étant satisfaisante pour l'explication des différens phénomènes, il faut admettre évidemment aussi que la terre se refroidit, et quelle est destinée à voir successivement s'engourdir toutes ses générations animées, et dans les siècles futurs à n'être qu'une masse glacée, et roulant, dépourvue de vie, dans l'espace, où bientôt aussi la chaleur solaire l'abandonnera [2].

[1] Ceci n'a rien de contraire à nos livres ; voir aux *Nouvelles*, une note de M. Arago qui confirme cette opinion. (*N. du D.*)

[2] Céci est une preuve de plus de l'intervention divine dans l'accomplissement de la prophétie que fait St. Pierre quand il dit : « Les cieux » et la terre qui existent maintenant sont conservés par sa parole, ré- » servés au feu pour le jour du jugement et de la ruine des hommes im- » pies. » *Οἱ δὲ νῦν οὐρανοὶ καὶ ἡ γῆ αὐτοῦ λόγῳ τεθησαυρισμένοι εἰσὶ, πυρὶ τηρούμενοι εἰς ἡμέραν κρίσεως καὶ ἀπωλείας τῶν ἀσεβῶν ἀνθρώπων.* II. *Epit.* chap. III, v. 7.

La théorie de la chaleur centrale donne une explication plausible des volcans et des tremblemens de terre, phénomènes qui semblent produits par les efforts des matières en combustion du noyau terrestre, pour crever son écorce solidifiée, et qui tantôt ne pouvant réussir qu'à l'ébranler, à la faire vibrer, produisent seulement de violentes oscillations, et tantôt parviennent à la crever et à se faire jour au dehors en coulant sous la forme de fleuves embrasés qui renversent tout sur leur passage, et auxquels on a donné le nom de *laves*.

Dans l'étude de la géologie, une chose doit nous faire rendre hommage à l'auteur inspiré de la *Genèse ;* c'est que la succession des formations correspond au texte de ses écrits [1].

On peut, en considérant l'état des roches qui forment la croûte terrestre, admettre quatre grandes époques caractérisées par des créations différentes.

La *première époque* du globe, à laquelle on a audacieusement assigné une durée de *soixante mille ans*, fut celle de sa totale incandescence ; elle se termina par la formation d'une croûte solide, superficielle, composée de roches cristallines, sans couches distinctes, et totalement privée d'animaux. A la plane surface de la terre, encore brûlante et semblable à un océan de feu, se trouvait alors une sombre et lourde atmosphère, occupant en épaisseur un grand nombre de lieues, et tenant en dissolution l'eau vaporisée, et les minéraux susceptibles de se volatiliser par l'accumulation de la chaleur : le plomb, le zinc, le mercure, le soufre, etc. Toutes ces vapeurs grossières interceptant la lumière, elles plongeaient la terre dans une obscurité éternelle, *et les ténèbres régnaient sur la surface de l'abîme*, ainsi que le dit l'Ecriture. La terre devait apparaître dans les cieux, aux sphères éloignées, comme ces comètes suivies d'une immense queue formée par les vapeurs enflammées qu les environnent.

[1] Pour bien comprendre la description suivante, nous prions nos lecteurs de mettre sous leurs yeux le tableau que nous avons donné du récit de la création de la *Genèse*, s'accordant parfaitement avec le tableau des couches géologiques d'après les géologues les plus récens. N° 50, tome IX, p. 132.

Plus tard, quand le globe vint à se refroidir, les matières qui le composaient se solidifièrent à leur superficie, et l'atmosphère y déposa une partie des corps qu'elle tenait en suspension. L'eau, en se précipitant, constitua l'immensité des mers; alors, l'air, épuré par cette précipitation, laissa désormais passer les rayons solaires; et, pour la première fois, ils éclairèrent la terre. Ainsi fut exécutée la volonté du Très-Haut : *Que la lumière soit* [1].

La terre, comme on le suppose bien, présentait alors une surface presque unie, car on ne peut admettre que les montagnes se soient élevées dans les nuages, quand leur substance était encore fluide. Quand la croûte terrestre se fut assez refroidie, l'eau, qui vint à se précipiter, forma d'immenses lacs de peu de profondeur.

La chaleur encore considérable de la terre, et les eaux presque brûlantes de la superficie, ne pouvaient contenir d'êtres animés, aussi le caractère des roches de cette époque ou *primitives*, c'est d'être *vierges d'organisation* [2]; ces terrains sont surtout formés par les *trachites*, le *porphyre* et le *granit*; ce sont eux qui constituent, pour ainsi dire, la charpente solide, ou l'ossature du globe, sur laquelle reposent tous les autres terrains. Cette époque semble renfermer le laps de tems qui s'écoula pendant les deux premiers *jours* ou *époques* de la création, et dont l'histoire est contenue dans les *huit* premiers versets de la *Genèse*.

La deuxième époque du globe, à laquelle un géologue donne

[1] La lumière est cette substance éthérée, universelle, qui peut devenir lumineuse. Autrefois, dit un savant de nos jours, on reprochait à la *Genèse* de placer, dans le quatrième jour, la création du soleil et des astres, après avoir annoncé que la lumière avait été créée dès le premier jour, et l'on se récriait sur cette inversion inexplicable, sur cette absurdité, de mettre les effets avant les causes. On se garderait bien aujourd'hui de jeter un pareil reproche à ce livre divin dont tout homme est forcé de reconnaître la supériorité, non-seulement sous le rapport de la morale, de la philosophie, mais encore sous le rapport de la science. Tout le monde sait que la lumière est indépendante du soleil qui n'en est que le moteur, qu'elle existe en fluide éthéré dans notre atmosphère, comme le fluide électrique dans les corps. J.-B. DROUIN.

[2] תהו ובהו THEOU OUBEOU, *informe et nue*, *Genèse*, I, v. 2.

200,000 ans de durée, est caractérisée par l'apparition des premiers *êtres organisés*, d'abord des *plantes*, puis ensuite des *animaux marins*.

L'écorce terrestre n'ayant encore qu'une faible épaisseur, quand l'extension des vapeurs du noyau incandescent était assez violente pour crever le sol, il ne se formait que des montagnes fort peu saillantes, et, si la force expansive agissait avec moins d'énergie, il n'en résultait même que de petites boursoufflures. Les mers n'offraient alors que des profondeurs bien moins considérables que celles qu'elles ont aujourd'hui; et, malgré leur température excessivement élevée, elles n'en étaient pas moins peuplées de *crustacés*, de *mollusques* et de *poissons*, animaux qui paraissent par fois pouvoir supporter un haut degré de chaleur, ainsi que le prouve l'observation de Sonnerat, qui vit de ces derniers subsister dans un lac de l'île Luçon, dont l'eau avait la température du 69° du thermomètre Réaumur.

La végétation de cette époque était gigantesque; la chaleur et l'humidité qui régnaient constamment, donnèrent aux plantes des proportions colossales. Une autre cause, l'accumulation d'acide carbonique qui existait alors dans l'atmosphère, ainsi que l'a établi M. Ad. Brongniart, venait se joindre à ces circonstances, et fournir les matériaux de leur développement. Pendant cette phase du globe, les lacs étaient considérablement multipliés, ainsi que le démontrent les amas de houille répandus par couches nombreuses à sa surface; depuis son commencement, l'atmosphère avait acquis la translucidité, et des flots d'une lumière abondante inondaient les plantes et leur permettaient de s'approprier le carbone. C'est donc à tort que M. Boubée, géologue moderne, avance que l'atmosphère ne s'épura qu'à la fin de cette deuxième époque, car la lumière étant indispensable à la majorité des êtres organisés, elle a dû la précéder.

Les terrains enfantés par cette seconde époque sont les *terrains de transition* et les *terrains secondaires;* ils sont formés par des couches des *schistes*, de *houilles*, de *calcaires*, de *grès* et d'*argiles;* des *trilobites*, des *mollusques*, des *reptiles* et d'autres animaux *marins* caractérisent ces terrains, qui, en général, sont

disposés par couches irrégulières, fracassées, dans lesquelles tout indique que cette période fut un tems de désordre et de révolution pour la terre.

Dans certaines formations de cette époque on trouve les *reptiles* en si grande abondance, qu'il ne reste aucun doute qu'alors ils exerçaient leur domination sur le règne animé. Quel horrible aspect devait en ce moment présenter la terre! L'atmosphère, souillée d'une quantité d'acide carbonique qui eût tué l'homme et les mammifères, ne s'était pas encore assez purifiée par la présence de la végétation colossale qui encombrait les marécages, et dont les débris ont constitué la houille, vers les lieux où elle étendait son ombrage. Sur les plages désertes d'un océan, s'amoncelant en vagues formidables, on ne voyait que des bandes de *tortues*, de *crocodiles* et d'autres *reptiles*, dont la taille prodigieuse et les formes sont maintenant inconnues à la terre, tels que ces *Ichtyosaures*, animaux à l'aspect de lézards, aux pattes de cétacées et aux vertèbres de poissons, qui semblent avoir été engendrés par une nature en délire; tels que ces *Mégalosaures*, effrayans, aussi volumineux que des baleines, dont les roches nous ont conservé la dépouille, et qui avaient jusqu'à 70 pieds de longueur, et ces *Ptérodactyles*, lézards ailés, analogues aux dragons dont parlent si souvent les légendes, et que l'on a figurés sur les monumens de tous les siècles.

Quand le refroidissement de la terre fut encore plus considérable, et que l'atmosphère se trouva plus épurée par les végétaux de l'excès d'acide carbonique qu'elle contenait, apparurent les animaux terrestres, les *mammifères* : ils caractérisent la *troisième époque*, à laquelle certains savans assignent une durée de 30,000 ans environ, et qui correspond aux 24e et 25e versets de la *Genèse*, et comprend une partie de l'œuvre du *sixième* jour. Ce fut alors que se formèrent les *terrains* nommés *tertiaires* par les géologues. Pendant cette période, de hautes montagnes se soulevèrent au milieu de fréquens cataclysmes, pendant lesquels périrent de nombreuses races d'animaux, et l'on vit apparaître des volcans vomissant des flammes, et une abondance de laves et de scories. Quel prodigieux spectacle offrait alors le sol que nous habitons! une brillante végétation que contribuaient à

parer des forêts de *palmiers* et de *fougères* colossales, où, sur le bord d'immenses lacs coercés dans les bassins que forment nos montagnes, erraient des *paléothères*, des *anoplotères*, auxquels succédèrent des *éléphans*, des *mastodontes*, des *rhinocéros*, des *hyènes*, des *ours* et une foule de *carnassiers* destructeurs, dont les cris sauvages se mariaient à la voix formidable des volcans qui couvraient le sol tremblant de la terre, et éclairaient les nuits en élançant leurs gerbes de feu dans les airs.

La *quatrième époque* est caractérisée par l'apparition de l'HOMME. Des cataclysmes violens l'agitèrent ainsi que la précédente, et ce fut à son début que s'exécutèrent les soulèvemens qui produisirent les *Alpes*, les *Andes* et la majeure partie du *Nouveau-Monde*; ce fut aussi pendant sa durée que l'on vit apparaître les *aérolythes* et les *blocs erratiques*, et que se passa le *déluge universel*.

Ce phénomène, dont on avait quelquefois nié la possibilité physique, a dû sa démonstration positive à la géologie. Les bancs de coquilles, transportés, comme nous l'avons vu, par les soulèvemens, sur les sommets des montagnes, ne sont point une preuve du déluge universel, et d'ailleurs ils lui sont antérieurs [1], mais celui-ci est attesté par les amas de cailloux roulés, et les *blocs erratiques*, dispersés dans toutes les localités du globe, phénomènes qui n'ont dû être opérés que par d'impétueux courans d'eau. On trouve parfois de ces cailloux à plus de cent lieues des roches dont ils ont été arrachés, et ils forment dans les plaines de la *Crau*, en Provence, un champ nommé *Campus Lapideus* par les anciens; ces fragmens sont descendus des sommités des Alpes, entraînés par un courant diluvien qui est allé probablement se perdre dans les eaux méditerranéennes.....

L'époque du déluge universel se révèle aux géologues par le résultat des actions qui ont dû commencer immédiatement après lui : tels sont les éboulis des montagnes, la formation des glaciers et celle des attérissemens des fleuves. D'après la consi-

[1] On convient que la formation de ces coquilles est antérieure au déluge : mais leur *bouleversement*, au moins en quelques cas, est aussi un effet du déluge. *Note du D.*

dération de ces chronomètres naturels, Deluc [1], Dolomieu [2], Cuvier [3], Buckland [4] et d'Omalius d'Halloy [5] pensent que ce grand événement doit avoir eu lieu il y a environ 4 à 6,000 ans [6].

Il paraît avoir été *antérieur* à l'homme, car tandis qu'on trouve dans les terrains les débris des plus minces créatures qui ont précédé ce bouleversement, et jusqu'à des fleurs et des plumes d'oiseaux, on ne trouve aucun squelette humain, ni aucun instrument de notre industrie; aussi doit-on conclure que le déluge Moïsien *a eu lieu à une époque postérieure à l'inondation générale, et probablement n'a été que partiel.*

Ce fut donc après tant de cataclysmes divers à la superficie du globe qu'apparut enfin l'HOMME, qui jaillit le dernier des mains de l'Eternel et fut le chef-d'œuvre de la création. La race humaine, née sur un point de l'Asie, se dissémina en trois branches à la superficie de la terre, comme le triangle flamboyant qui symbolise la divinité, et bientôt elle couvrit de sa progéniture les glaces du nord et les sables enflammés de l'équateur.»

C'est ainsi que s'exprime M. Pouchet. Nous rendons justice au talent de ce professeur; mais avant de tirer les conclusions qui ressortent de ce beau tableau, nous devons rectifier la dernière de ces assertions, celle où il avance que l'homme n'existait pas à l'époque du déluge de Moïse. Nos preuves seront claires et loyales; elles montreront que son assertion est une hypothèse sans fondement, et en outre qu'elle est en opposition avec les géologues les plus savans et les plus renommés.

Voici d'abord comment s'exprime M. Cuvier :

[1] *Lettres physiques et morales sur l'histoire de la terre et de l'homme*; — *Lettres géologiques* adressées à M. Blumenbach. Voyez l'analyse que nous avons donnée des travaux de Deluc, dans les N°s 15 et 16, t. III, p. 195 et 255 des *Annales*.

[2] *Journal de physique*, t. XLII, p. 108.

[3] *Recherches sur les ossemens des quadrupèdes fossiles*. Discours préliminaire. 1824.

[4] *Reliquiæ diluvianæ*. Londres, 1822. On a donné depuis peu une seconde édition de ce bel ouvrage.

[5] *Elémens de géologie*, 1831.

[6] C'est également l'avis de M. Elie de Beaumont. Voyez son *Mémoire sur le soulèvement des montagnes*. 1830.

« Je dis que l'on n'a jamais trouvé d'os humain parmi les fossiles, bien entendu parmi les fossiles proprement dits, ou en d'autres termes, dans les couches régulières de la surface du globe; car dans les tourbières, dans les alluvions, comme dans les cimetières, on pourrait aussi-bien déterrer des os humains que des os de chevaux ou d'autres espèces vulgaires; il pourrait s'en trouver également dans des fentes de rocher, dans des grottes où la stalactite se serait amoncelée sur eux; mais dans les lits qui recèlent les anciennes races, parmi les palæotheriums et même parmi les éléphans et les rhinocéros, on n'a jamais découvert le moindre ossement humain. Tout porte donc à croire que l'espèce humaine n'existait point *dans les pays* (et non pas *à l'époque*, comme le dit sans preuves M. Pouchet), où se découvrent les os fossiles à l'époque des révolutions qui ont enfoui ces os; car il n'y aurait eu aucune raison pour qu'elle échappât tout entière à des catastrophes aussi générales, et pour que ses restes ne se trouvassent pas aujourd'hui comme ceux des autres animaux : mais *je n'en veux pas conclure que l'homme n'existait point du tout avant cette époque*. Il pouvait habiter quelques contrées peu étendues, d'où il a repeuplé la terre après ces événemens terribles; peut-être aussi les lieux où il se tenait ont-ils été entièrement abîmés, et les os ensevelis au fond des mers actuelles, à l'exception du petit nombre d'individus qui ont continué son espèce. »

M. Cuvier s'exprime d'une manière plus affirmative dans un autre endroit du même *discours* : « Je pense, dit-il, que s'il y a quelque chose de constaté en géologie, c'est que la surface de notre globe a été victime d'une grande et subite révolution, dont la date ne peut remonter beaucoup au-delà de 5 à 6,000 ans; que cette révolution a enfoncé et fait disparaître les pays qu'*habitaient auparavant les hommes* et les espèces des animaux aujourjourd'hui les plus connus; qu'elle a, au contraire, mis à sec le fond de la dernière mer, et en a formé les pays aujourd'hui habités. » « Le *dilivium*, ajoute-t-il, forme la preuve la plus sen» sible de l'inondation immense qui a été la dernière des catas» trophes du globe. »

[1] *Recherches sur les ossemens des quadrupèdes fossiles.* Discours préliminaire.

M. Elie de Beaumont, dans son beau *Mémoire sur le soulèvement des montagnes*, et le savant collègue de Cuvier, M. Brongniart, dans son *Tableau des terrains qui composent l'écorce du globe*, fixent à environ 4,000 ans la date de cette dernière catastrophe. On sait que Dolomieu, Deluc, Haüy, Biot, sont aussi de cette opinion. Un physicien célèbre de nos jours, connu par de beaux ouvrages sur la minéralogie, M. Beudant, partage l'avis de tous ces savans : « La géologie, dit-il, nous indique des bouleversemens avant la création des mammifères, mais elle nous en montre aussi un qui a eu lieu évidemment depuis leur existence; rien ne s'oppose, et tout, au contraire, conduit à ce qu'on admette que cette dernière catastrophe est celle dont la Genèse nous a donné à la fois la cause et les détails, et dont on retrouve, sous diverses formes, la tradition chez tous les peuples [1]. »

« Jusqu'à quel point, dit M. d'Omalius d'Halloy, peut-on déterminer géologiquement l'époque où le déluge a eu lieu ?.... Si nous examinons dans les Alpes les résultats des actions qui ont dû commencer, lorsque ces montagnes ont eu pris leurs formes actuelles, telles que la formation des éboulis ou talus des montagnes, et celle des moraines, des glaciers; si nous étudions les attérissemens formés par nos rivières actuelles, et si nous prenons en considération que les talus et les attérissemens devaient se faire bien plus rapidement, lorsque les escarpemens étaient plus abruptes qu'ils ne sont maintenant, nous serons portés à conclure avec les Deluc, les Cuvier, les Buckland, que les révolutions qui ont donné à ces montagnes leurs formes actuelles, et à ces fleuves le cours qu'ils ont maintenant, ne remontent pas à des époques excessivement reculées, de sorte que la distance de 4,000 ans, du moment actuel, que la Genèse donne à son déluge, pouvait fort bien s'accorder avec les conséquences tirées de l'étude des chronomètres naturels...

» Une autre question importante qui se présente maintenant, c'est de savoir si l'homme existait lors de ces révolutions........ Nous sommes portés à résoudre affirmativement cette question,

[1] *Voyage minéralogique et géologique en Hongrie.*

pour ce qui concerne cette dernière catastrophe. A la vérité, on a nié l'existence des restes de l'homme ou de son industrie, dans le terrain diluvien, et les exemples que l'on en cite depuis quelque tems sont loin d'être exempts de contestations. Mais, en supposant même que l'on n'eût jamais trouvé de traces de l'homme dans le terrain diluvien, ce ne serait là qu'un fait négatif, peu important, dès que l'on fait attention à la petite étendue du globe qui a été explorée géologiquement [1]... »

« Tout prouve, dit l'ingénieux auteur des *Lettres sur les révolutions du globe*, que depuis que la race humaine est répandue sur la terre, elle a été victime d'une grande catastrophe, d'une inondation terrible, qui a presque entièrement détruit son espèce. Si donc on ne retrouve pas de ses débris sous des couches marines, cela tient à ce que, ne s'étant pas fossilisés, ils n'ont pu se conserver; ou bien plutôt encore, la mer n'ayant pas depuis ce tems changé de lit, c'est sous les profondeurs de ses abîmes qu'ils sont restés engloutis [2]. »

Nous ne croyons pas qu'il y ait rien à repliquer à ces raisonnemens ni à ces autorités [3].

H. de C.

[1] *Elémens de géologie*, 1831, in-8°, p. 466 et suiv.

[2] Page 228, 3e édition, 1829. Voir au surplus sur cette question le IIIe vol. des *Annales*, travaux de Deluc et d'André de Gy.

[3] Nous avons déjà donné dans les *Annales* de nombreuses preuves historiques et scientifiques sur le déluge de Moïse, et sur les autres déluges dont parlent les histoires des peuples. Voir le mot *déluge* dans la *table générale des* XII *volumes des Annales.* Dans un prochain N° nous donnerons un *tableau syn-chronologique des traditions de tous les peuples sur cette question.*

Ethnographie.

LA GENÈSE

CONSIDÉRÉE COMME L'HISTOIRE DES PEUPLES PRIMITIFS DE L'ASIE.

Importance du chapitre x de la Genèse pour l'histoire primitive de l'Asie. — Authenticité de ce texte prouvée par les travaux modernes. — Moïse a t-il compris toutes les races dans son tableau ethnographique ? — De la race nègre ; est elle la suite de la malédiction de Caïn ou de Cham ? — Histoire des descendans de Sem. — Les Jectanides fondent les royaumes de Nubie, d'Ethiopie et d'Egypte. — La conformité de l'hébreu, de l'arabe et du copte ; elle prouve ostensiblement la parenté de ces trois peuples. — Tableau synchronique de leur histoire.

M. Lenormand, professeur à la faculté des Lettres de Paris, a traité devant ses auditeurs une question qui rentre tout-à-fait dans le domaine des *Annales*, et dont aussi nous allons citer un long extrait. Il s'agit des derniers travaux qui ont été faits sur la manière dont l'Asie a été peuplée, et de prouver qu'ils sont conformes aux documens que Moïse a renfermés dans les chapitres de la *Genèse*. Nous accompagnerons le texte du professeur, de quelques remarques qui serviront à expliquer quelques idées ou quelques assertions sur lesquelles nous ne sommes pas d'accord avec lui ; ces remarques, au reste, ne doivent pas donner à penser que nous approuvons toutes les autres assertions de M. Lenormand ; mais elles nous paraissent utiles à être connues et consultées [1].

« Les sources de l'histoire primitives de l'Asie n'ont pas toutes une égale valeur. Au premier rang, il faut placer la Bible, le

[1] Nous empruntons la rédaction de cette Leçon au *Journal de l'Instruction publique*.

livre par excellence des Hébreux et de l'humanité. La première question qui se présente est celle de son authenticité. D'après l'opinion commune, la Genèse et le Pentateuque en entier remontent à l'époque de Moïse et de la fuite des Hébreux, que des calculs égyptiens très-probables fixent au *seizième siècle* avant notre ère : admettrons-nous cette date sans examen ? Les Pères de l'Église eux-mêmes nous donnent à cet égard liberté entière de discussion. «Que vous vouliez dire Moïse, auteur du Pentateuque, ou » que vous regardiez Esdras comme son restaurateur, je ne m'y » oppose point, » disait saint Jérôme dans son livre contre Elvidius. Or ces limites laissent un champ immense à l'esprit d'examen, et c'est le traducteur de la Vulgate qui les pose.

«Avant lui, Tertullien avait cru à la même restauration des documens primitifs de la littérature hébraïque, et cette restauration n'était pas la première pour les livres sacrés. Samuel les avait fait écrire de nouveau lors de l'élection de Saül [1], et, 500 ans plus tard, sous la minorité de Josias, le grand-prêtre Helcias avait retrouvé dans le temple le *Livre de la loi*, alors oublié des Juifs [2]. Ce qu'il importe surtout d'observer, touchant les diverses restaurations de la Bible, c'est l'esprit profondément exclusif et traditionnel qui les a dictées, et en particulier celle d'Esdras [3].

Son but était de rétablir dans leur pureté primitive la morale

[1] Il y a ici méprise évidente de la part du professeur de la Sorbonne. Ce ne sont point les Livres de la loi ni les *Documens primitifs* que Samuel lut et écrivit; ce sont les *Lois du royaume*, c'est-à-dire les lois concernant les *Droits du roi*, lois dont il avait déjà fait l'énumération dans le chap. VIII, v. 11 à 18, pour détourner les Israëlites de demander un roi. Ce sont ces lois qu'il lut devant le peuple, qu'il transcrivit et qu'il déposa dans l'arche. Voici le texte ; « Locutus est autem Samuel ad populum » *Legem regni*, et scripsit in libro, et reposuit coram Dominum. » I. *Rois*, ch. X, v. 25. (*N. du D.*)

[2] On sait qu'il ne s'agit ici que de l'*autographe* de Moïse, comme le disent les *Paralipomènes*. II., ch. XXXIV, v. 14.

[3] La *restauration* d'Esdras a consisté, comme on le sait, en ce qu'il écrivit le *Pentateuque*, qui avait été écrit en *caractères samaritains*, en lettres *chaldéennes*. C'est encore celles dont on se sert dans nos bibles hébraïques. Le Pentateuque en lettres *samaritaines* existe encore entre les

et le culte de JÉHOVA, et de refaire la société juive jusque dans ses fondemens. Il fut si fidèle au passé dans l'accomplissement de cette œuvre, qu'il alla jusqu'à troubler l'état domestique pour chasser de l'intérieur des familles les femmes étrangères que le relâchement des mœurs y avait introduites durant la captivité de Babylone. Cette restauration du passé, profondément hostile aux idées nouvelles, sans transaction avec les intérêts et les besoins du présent, garantit l'authenticité des textes bibliques, tels qu'ils nous ont été transmis par Esdras : de même que cette authenticité fondamentale laisse toute liberté d'examiner les variations qu'un remaniement postérieur à Moïse, aurait pu introduire dans une seconde édition de la Bible.

Notre examen doit surtout porter sur le chapitre X de la Genèse.

Ce document, qui donne le dénombrement des premières races, le tableau ethnographique de la distribution de la terre, et nous révèle l'unité de la race *Japhétique* d'où les *Grecs* sont sortis, est l'introduction naturelle à l'histoire primitive de l'Asie. Mais il ne laisse pas d'offrir quelques difficultés à résoudre; par exemple, celle de sa date et de ses rapports avec le reste de la Bible.

M. Lenormand, rappelant ce mot de Bacon, que peu de philosophie éloigne des idées religieuses, et que beaucoup y ramène, discute le chapitre X de la *Genèse* avec l'indépendance d'un esprit élevé; et sans craindre que la religion des livres sacrés ait rien à perdre à s'allier avec leur science. Il pose largement les bases de cette discussion qu'on a faite en France si étroite et si mesquine, mais qui a obtenu en Allemagne tous les développemens qu'elle mérite, et y est devenue une véritable science, celle de l'Exégèse, c'est-à-dire de l'explication du texte de la Bible, dont l'enseignement public dans les universités d'outre-Rhin compte tant d'illustres professeurs. Or, de l'histoire et de l'expcsé de cette science, et de l'examen approfondi des questions difficiles qui s'y rattachent, est ressortie, pleinement, comme le prouvait d'ailleurs la nature de la res-

mains des descendans des Samaritains. Voir les détails curieux donnés à ce sujet dans un *Mémoire* de M. Sylvestre de Sacy, inséré dans les N°ˢ 22 et 23, t. IV., pag. 241 et 321 des *Annales*.

tauration d'Esdras, l'authenticité fondamentale du chapitre qui fait l'objet spécial de cette leçon [1].

Le professeur a fait remarquer toutefois l'importance exagérée que ce dernier texte avait reçue des auteurs juifs, dont les appréciations ont été incomplètes comme les lumières de leur siècle. Telle a été l'erreur de Josephe, dont la route a été suivie par les Juifs et les Chrétiens, par saint Jérôme, Eusèbe, saint *Eustache*, etc. [2]. Juifs et Chrétiens ont tous cédé à la tendance fâcheuse d'étendre les noms de la Genèse à des peuples que Moïse et ses successeurs n'ont pu évidemment connaître, et qui n'ont paru sur la scène de l'histoire, que beaucoup plus tard.

Le chapitre en question serait une imposture littéraire, s'il fallait s'en rapporter exclusivement aux explications de Josephe et des anciens commentateurs. Mais des auteurs modernes ont repris et refait les mêmes travaux, et prouvé l'authenticité des textes, en leur restituant leur véritable valeur. Parmi eux, *Bochart* s'est distingué, surtout par la profondeur de ses recherches. C'est à la fois le meilleur philologue, le meilleur historien et le meilleur critique de la littérature hébraïque, aujourd'hui tombée quelque peu, et peut-être beaucoup trop en discrédit. Car, si la manie de rapporter tout aux Hébreux, a jeté du ridicule sur les hébraïsans, il faut convenir aussi que leur point de vue exclusif leur a fait creuser bien plus profondément les questions qu'il embrassait, et réunir un nombre étonnant de matériaux. Bochart, par exemple, a donné une véritable *encyclopédie sémitique* [3]; comme Champollion jeune, s'il eût vécu, nous en eût donné une pour l'Égypte.

[1] Nous n'avons pas entendu les développemens de M. Lenormand, nous en adoptons la conséquence, sauf les éloges donnés à l'*exégèse allemande*, et le blâme jeté sur la critique biblique en France. Nous convenons que les travaux faits en France sont moins profonds et moins étendus que ceux qui sont faits en Allemagne, mais l'esprit de nos savans voisins aurait souvent besoin de prendre pour règle la rigide orthodoxie des théologiens français.

[2] *S. Eustache !* c'est au moins une faute d'impression. Il s'agit sans doute de *S. Eustathe*, évêque d'Antioche au quatrième siècle, lequel a composé un *Héxaméron*, ou *Traité sur l'ouvrage des six jours.*

[3] Les principaux ouvrages de Sam. Bochart, ministre protestant, sont :

La plus importante question exégétique sur le capitre X, est celle de savoir si Moïse a voulu *y comprendre tous les peuples*, et si le texte embrasse réellement *toute l'humanité*.

Observons d'abord que dans l'antiquité, chaque peuple ne connaissait que lui-même et ses ancêtres. Les autres peuples lui étaient inconnus, en tant qu'hommes issus de la même source; car l'idée de communauté de race et de fraternité ne fut jamais admise d'une manière générale. Cependant les *Hébreux*, en rapport avec la race de *Japhet*, par leur séjour au nord de la Mésopotamie, et puis successivement en contact avec les *Chananéens* et les *Égyptiens*, durent puiser dans ces relations de nature diverse, des notions plus étendues sur leur propre origine, l'apprécier avec les idées collectives qui manquaient à d'autres nations, et considérer toutes les races avec lesquelles ils s'étaient apparentés dans leurs migrations, comme autant de branches d'un même tronc, comme les descendans d'un seul et même chef [1].

Or, ce chef ne pouvait être à leurs yeux, que le premier patriarche *Noé*.

Ils ne pouvaient non plus tenir compte des races éloignées des lieux de leur passage, et qui leur étaient inconnues. Aussi, le chapitre X ne fait-il aucune mention de la race tartare, ni de la race nègre, à moins qu'on ne voulût reconnaître celle-ci dans la malédiction de *Noé* sur *Cham* et sa postérité : ce qui ne serait peut-être point la véritable interprétation du texte; car les Nègres, peuples vaincus et réduits en esclavage, n'ayant

1° *Phaleg Chanaan*, ou de la *dispersion de Chanaan*, livre où il traite de la *Géographie sacrée*; aussi cet ouvrage a-t-il été imprimé sous ce titre;

2° *Hiérozoicon*, ou *Traité des animaux sacrés*;

3° Quelques fragmens d'un *Traité des minéraux*, *des plantes*, *des pierreries dont il est parlé dans la Bible*;

4° Et quelques fragmens d'un *Traité du paradis terrestre*.

L'érudition de Bochart était vaste et profonde; on lui aurait désiré un peu plus de critique et un peu moins de goût pour les étymologies hasardées.

[1] Pour celui qui a lu la Bible, il ne peut être douteux que les Hébreux ont dû croire tous les peuples issus d'une même origine; les textes de la Genèse le prouvent assez.

point la qualité d'hommes chez les Égyptiens, étaient chez eux l'objet d'un trop profond mépris pour être même honorés d'une malédiction. Celle de *Noé* sur l'un de ses fils, paraît plutôt indiquer un classement par castes, et la supériorité des races de *Sem* et de *Japhet* sur celle de *Cham*, dont les descendans devaient être les serviteurs et non les esclaves des premières. Le mélange et le voisinage des Nègres ne prouvent pas davantage qu'ils ont été compris dans la malédiction de *Noé*; et quant aux passages d'Isaïe et d'Ezéchiel, qu'on a voulu leur appliquer plus particulièrement, ces textes ne semblent guère indiquer que la haine des Hébreux contre les Egyptiens, ou bien leurs guerres d'extermination contre les Chananéens et les Philistins [1].

On pourrait se demander encore si la prédominance qu'il accorde à la race de *Japhet* est aussi ancienne que celle de *Sem*. Ce qu'il nous apprend de la première, offre du moins une con-

[1] La question des Nègres est encore une question à peu près toute neuve à traiter quant à son origine. Si rien dans la Bible ne tranche la question de son existence ou de son origine, rien ne s'oppose aussi à ce que l'on reconnaisse en eux la race deux fois maudite de *Caïn* et de *Cham*. Quelques savans chrétiens, en voulant la faire descendre de *Caïn*, prétendent alors, ou que le déluge ne fut pas universel, dans ce sens qu'il resta quelques individus de la race de Caïn, et ces individus expliquent alors les sauvages, ou hommes féroces que l'on retrouve partout dans les premières histoires, fuyant devant les peuples civilisés, et dont quelques restes se verraient encore dans la Nouvelle-Hollande; ou bien que quelques-uns de ces individus seraient entrés dans l'arche avec Noé, et auraient été compris comme esclaves et serviteurs attachés à sa maison, dans le mot de *famille* de Noé. Ceux-ci se fondent sur quelques vieilles traditions orientales, qui font sortir 80 personnes de l'arche. — Nous le répétons, ces personnes, que nous connaissons, croient pouvoir faire accorder leur sentiment avec les paroles de la Bible.

Pour nous, nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de remonter si haut, et la malédiction jetée sur *Cham* peut expliquer les *Nègres* aussi-bien que celle imposée à *Caïn*; mais dans l'un et dans l'autre cas, l'unité de l'espèce humaine n'est plus contestée par les véritables savans. Quant à la question de la haute antiquité des Nègres, que M. Lenormand semble mettre en doute, elle est prouvée par les peintures trouvées dans les hypogées d'Egypte, les plus anciens, où l'on voit déjà parmi les figures peintes sur les tombeaux celles d'individus nègres.

cordance qui ne se retrouve pas dans la seconde. Celle-ci offre moins de suite, et sinon des contradictions, du moins des répétitions ; au lieu que l'autre conserve un caractère à part, et sans trace d'aucun mélange. L'examen de ces difficultés secondaires facilite la solution d'un autre problème, celui de la confusion apparente des races de *Sem* et de *Japhet*. Cette confusion, qui jette au premier aspect tant d'obscurités et d'incertitudes sur le tableau ethnographique du chapitre X, résulte de la répétition de plusieurs noms des petits-fils de *Noé*, représentant chacun des peuples bien distincts d'origines, et pourtant mêlés et confondus dans leur descendance. Or, cette répétition des mêmes noms, s'explique naturellement par le croisement des races, qui apparentait les mêmes familles, et les faisait se retrouver à la fois dans la généalogie de *Sem*, et dans celle de *Japhet* [1].

Après avoir distingué et caractérisé par leurs positions géographiques les descendans de ces deux fils de *Noé*, le professeur trace, avec toute la précision que comporte un pareil sujet, l'histoire conjecturale des *Sémitiques* en rapport avec la génération de *Cham*. La situation primitive de la race de *Sem* était sur le revers méridional des montagnes d'*Arménie*. *Elam* fut le premier chef de tribus qui l'abandonna. Il émigra et descendit jusqu'aux bords du golfe *Persique*. *Aram* suivit d'abord la même route, sans sortir de la Mésopotamie ; et tandis qu'*Assur*, lui aussi de la race de *Sem*, fonde *Ninive* sur la rive droite du Tigre, *Babylone* est déjà fondée ; elle est déjà capitale de l'empire de Nemrod, *Nemrod*, le violent chasseur devant le Seigneur, le petit-fils de *Cham*, qui se trouvait à la tête de la civilisation de sa race, et avait le premier remonté la Mésopotamie, et conquis la haute partie de ce pays.

Arphaxad, autre descendant de *Sem*, s'échelonne dans le pays montagneux, à l'orient de Babylone.

Lud marche à l'occident vers l'Asie-Mineure.

[1] Pour expliquer la diffusion des peuples sur la terre, voir l'excellent article de M. Maltebrun, que nous avons inséré dans le N° 51, t. IX, p. 181 des *Annales*, et qui porte pour titre : *Connaissances de Moïse et des Hébreux sur la terre habitée.*

Aram passe le premier l'Euphrate, et s'établit dans la Syrie.

Hus, son fils aîné, devient le fondateur de Damas, tandis que son frère *Hul* va occuper la Cœlésyrie.

La position des autres frères reste inconnue, à moins que *Mès* n'ait jamais abandonné la mère-patrie, située dans la haute Mésopotamie, sur le versant méridional des monts Arméniens, où était la ville de *Ur*, berceau de la terre sémitique. Mais *Ur*, dit la Bible, était en Chaldée. Ici s'offre donc la question de la position géographique de cette contrée qui implique celle de l'origine des Chaldéens. Cette question est si importante, que M. Lenormant en fera l'objet d'une leçon particulière.

Parmi les diverses branches de la généalogie de *Sem*, une des plus importantes est celle des *Jectanides* : ces descendans d'*Arphaxad* s'étendent sur les bords occidentaux du golfe persique, déplaçant et chassant devant eux les peuples de *Cham;* ils suivent et tournent les rivages de la péninsule Arabique, et fondent en face de l'Afrique, dans l'Iémen ou pays des Homérites, le royaume puissant de Saba. « Ils étaient séparés de l'Abyssinie par un » détroit si peu large, que d'une rive à l'autre, dit l'auteur arabe » Albuféda, chacun peut reconnaître ses parens. » Les *Jectanides* étendent leur domination des deux côtés du golfe, commandent en Afrique aux Nubiens, et de l'Arabie, refoulent vers la Méditerrannée les Phéniciens, dont on ne peut révoquer en doute, d'après les témoignages d'Hérodote et de Justin, la situation primitive sur les bords de la mer Rouge. Or, les Phéniciens et les Nubiens étaient les uns et les autres de la race de *Cham.* Car leur physionomie et leur petite taille les distinguent suffisamment des Sémitiques, qui se faisaient remarquer par leur beau sang et leur taille élevée; et ce qui doit faire rattacher à la race de *Sem* les peuples qui, par le détroit de Babel-Mandel, allèrent fonder les royaumes d'Abyssinie, de Nubie, et puis de l'Ethiopie et de l'Egypte, c'est que les Sabéens, qui furent certainement ces peuples vainqueurs, comme les Jectanides, comme les tribus de la race d'Abraham, comme tous les Sémitiques se distinguèrent des peuples voisins ou vaincus par leur grande taille [1]. Ces peuples sémitiques, en suivant le

[1] V. Agatharcides, Périple de la mer Rouge. *Photius.*

cours du Nil, descendirent jusqu'à la Méditerranée, lorsque les pasteurs furent chassés par eux de l'Egypte. C'est donc à la race de *Sem* qu'appartiendrait la gloire de la domination égyptienne, et des conquêtes de Sésostris en Asie. Il est du moins permis de le conjecturer.

Ici s'offre l'un des problèmes les plus intéressans qu'on ait soulevés sur l'histoire primitive, celui de la parenté des *Éthiopiens*, des *Égyptiens* et des *Sémitiques*. Leur communauté d'origine peut s'établir par des preuves philologiques; mais en les employant, il faut tenir compte des transformations successives que les langues ont dû subir en parvenant jusqu'à nous, et remarquer que l'idiome sémitique, tel que nous le possédons, et qu'il nous a été transmis par les textes les plus anciens, ne remonte pourtant pas jusqu'à l'époque qui sert de base à la question : de là, l'impossibilité d'une solution rigoureuse par défaut de témoignages contemporains. Ce n'est point toutefois une raison pour négliger les probabilités et les vraisemblances. Quelque légères qu'elles paraissent, elles sont souvent d'un grand poids dans l'histoire conjecturale des tems primitifs. Si donc on examine simultanément les langues de la Judée, de l'Arabie et de l'Égypte, cette dernière représentée par l'idiome copte, il résulte de leur examen comparatif, une ressemblance frappante de leurs élémens essentiels, soit de grammaire. soit d'écriture syllabique. Il faut, il est vrai, faire abstraction des racines sanscrites, de toutes espèces de mots importés, et des analogies résultant d'onomatopées évidentes.

Mais la conformité n'en est pas moins établie sur les points les plus importans. C'est ainsi que dans chacun de ces idiomes, les pronoms affixes [1] se trouvent employés de la même manière : les pronoms possessifs offrent des analogies de consonnance difficiles à expliquer autrement que par la parenté du langage. Voici quelques exemples pour cette dernière espèce de mots :

[1] Dans les langues sémitiques, on appelle pronoms *affixes*, *suffixes*, ou *postfixes*, une ou plusieurs lettres qui se mettent à la fin des mots, et servent de pronoms possessifs ; par exemple : צר TSaR, ennemi, צרי TSaRI, ennemi *de moi*, *mon* ennemi, etc.

PRONOMS POSSESSIFS SUFFIXES.

	Hébreu.	*Arabe.*	*Copte.*
1re personne sing.	i.	i.	i.
Id. pluriel.	no.	na.	n.
2e personne sing.	ak. *mas.* ek. *fém.*	ak. *m.* ek. *f.*	ak. *m.* ti. *f.*
Id. pluriel.	kem. *m.* ken. *f.*	kom. *m.* kon. *f.*	ten.
3e personne sing.	ho. *m.* ha. *f.*	ho. *m.* ha. *f.*	af. *m.* es *f.*
Id. pluriel.	hem. *m.* hen. *f.*	hom. *m.* hem. *f.*	ou.

La parenté de ces mots semble irrécusable; et ainsi pour beaucoup d'autres. De là résulterait avec certitude la communauté d'origine des trois peuples en question, s'il ne se rencontrait ici une difficulté insoluble, celle de la langue-mère, d'où les trois autres seraient sorties, et dont l'établissement se prête à deux hypothèses contraires. Car cette langue a pu être acceptée successivement par les Sémitiques, les Arabes-Éthiopiens et les Égyptiens, qui l'auraient empruntée en différentes époques aux nations vaincues, mais supérieures en civilisation, de la race de *Cham*. D'où résulterait, par une adoption dont l'histoire offre plus d'un exemple, une communauté de langage qui ne saurait impliquer communauté d'origine. Au contraire, si la langue-mère a été apportée par les peuples vainqueurs, ceux-ci auraient eu par cela même des rapports qui ne permettraient pas de révoquer en doute leur parenté originelle. Or, cette dernière supposition explique mieux que la première, les nombreuses analogies que nous avons remarquées dans l'hébreu, l'arabe et le copte, et elle est la plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, il paraît que Babylone a été le foyer d'où cet idiome primitif s'est répandu dans la Syrie, l'Arabie et l'Égypte, et à une date bien antérieure à celle de Moïse et des Hébreux, dont la littérature nous révèle une langue depuis long-tems arrêtée et complète.

Tel est l'état de la première question posée par M. Lenormand sur l'histoire de l'Asie occidentale. Bien d'autres pro-

blèmes se rencontreraient encore sur ce terrain ; mais l'essentiel, ni même l'utile, n'est pas de tenter la découverte de tout ce qui est inconnu, mais bien plutôt d'éclairer et de fixer ce que l'on connaît déjà. Ce motif a déterminé le professeur à anticiper sur quelques-unes de ses leçons, pour marquer, dans un tableau synchronique des Égyptiens, des Assyriens et des Babyloniens, le point de départ de la certitude historique pour chacun de ces peuples, et les principales dates de leurs diverses chronologies.

Égyptiens.	Assyriens.	Babyloniens.
Invasions des pasteurs scythes.......... 2300 Ofostason, 1er chef de la XVIe dynastie........ 2100 Expulsion définitive des pasteurs, vers........ 1800 Premières conquêtes en Asie, vers.......... 1600	Ninus.................. 2200 Arius, 4e roi.............. 1936 Révolution qui renverse les Dercétades........ 1550	Rois Mèdes. 11 rois inconnus. Commencement des rois Chaldéens.......... 1976 ....ou 1998 Commencement des rois Arabes......1518 ou 1540
Commencement du règne de Rhamsès III.. 1569 Dernières campagnes, vers.............. 1450	Lacune dans les chronologies assyrienne et babylonienne, correspondant à l'époque des conquêtes égyptiennes en Asie.	
L'Égypte, fainéante vers 1200 Se relève sous Schéphonk.............. 970 Conquête éthiopienne.. 756 Tarakan arrête Sennachérib.............. 722 Règne de Psammétichus. 664	Commencement de la domination dans la haute Asie.......... 1320 Affaiblissement de la puissance des Assyriens............... 1100 Indépendance des Mèdes 800 Prise de Ninive par Cyaxare et Nabopolassar............ 604	Chusan roi de Sannaar.. 1420 Domination des Assyriens à Babylone .... 1278 ....ou 1295 Époque de Nabonassar. 747 Éclipse de Thalès-Nabuchodonosor auprès du roi des Mèdes....... 610

La lacune remarquée dans les chronologies assyrienne et babylonienne, s'explique par le synchronisme des conquêtes égyptiennes en Asie. Les monarques étrangers du bord du Nil, régnant alors à Babylone et à Ninive, nous font comprendre le silence que Bérose et tous les historiens nationaux de ces contrées ont gardé sur les siècles de cette invasion, qui étaient ceux de l'asservissement de leur patrie.

Ce résultat des recherches de M. Lenormant ouvre sur un des points les plus obscurs de l'histoire asiatique, une nouvelle carrière aux investigations; et comme il importe de le justifier et de maintenir les changemens introduits dans la chronologie de Ninive et sa première date, fixée en 2200 avant J.-C., qui fait tomber en 1550 l'époque du premier bouleversement de l'empire assyrien, nous citerons, d'après le professeur, un témoignage qui, bien qu'étranger aux annalistes indigènes de l'Asie, n'en conserve pas moins sa valeur, c'est celui d'Œmilius Sura (Ap. Vell. liv. 66). Cet écrivain dit de la manière la plus précise, que de Ninus à la domination romaine, en Asie, il faut compter 1995 ans. Or, cette domination ne peut dater que de la bataille décisive de Magnésie, l'an 190 avant notre ère, ce qui fixerait, par conséquent, le règne du fondateur de Ninive, en 2185, vers 2200, comme le tableau l'a indiqué.

Poésie étrangère.

LA CROIX, PAR SILVIO PELLICO.

Ayez confiance, j'ai vaincu le monde.
JEAN, ch. XVI, v. 33.

Connaissant les nombreuses sympathies que l'infortuné et célèbre auteur de *Mes Prisons* a déposé dans les âmes les plus nobles et les plus chrétiennes de la jeunesse actuelle, nous croyons leur être agréable en insérant les stances suivantes, qui ne sont pas encore connues.

« Ah! qui ne serait pas trompé quand à son esprit jeune et » sans expérience, s'adresse une telle armée d'hommes impo» sans et par la célébrité et par la passion éloquente, qui . pro» mettant la vertu et appelant tous les cœurs à de sublimes re» cherches, s'écrient : « Nous sommes nés pour éclairer la terre, » en faisant la guerre à toute hypocrisie.»

» —Quel âge vit jamais un pareil zèle d'esprits ardens, tantôt » pleins de colère contre le mensonge, tantôt se répandant en » lamentations sur les folies dans lesquelles l'humanité délire?

LA CROCE.

Confidite, ego vici mundum.

E chi ingannato non serìasi quando
All' inesperto, giovane intelletto
Tal si volgea drapello venerando
Per alta fama ed eloquente affetto,
Che virtù promettendo, ed appellando
A sublimanti indagini ogni petto,
Dicea : « Siam nati a illuminar la terra,
» A tutte ipocrisie movendo guerra! »
Qual et à vide mai zelo cotanto
D'ardenti ingegni, or concitati all' ira
Contro menzogna, or concitati al pianto
Sulle stoltezze in che il mortal delira?

»On dirait parfois le cri saint que le ciel inspirait à ses pro-»phètes ; car ils poussent les nations secouées de leur honteuse »léthargie au règne de la justice.

»Tant que des siècles seront donnés à la lutte des intelligences »humaines, le juste tonnera contre le mal fait par ses frères »méchans ou par les insensés; et ce tonnerre éternel a la puis-»sance de tenir les cœurs bien nés éloignés de toute action vile; »et il fait plus, il allume, il doit allumer en eux l'esprit de sa-»crifice, les sentimens d'honneur, de générosité.

»Mais malheur aux peuples et aux rois, lorsque, les mêlant »à de nobles pensées, une école puissante jette ses mépris sur »la source des vérités éternelles! malheur aussi à ces grandes »âmes qui alors voudraient être les avant-coureurs de la lu-»mière! Au milieu des vains rêves de cette illustre école, il »leur est difficile à eux-mêmes de demeurer sans tache.

» Et j'ai vécu dans un semblable tems! Des audacieux célèbres »avaient tourné l'autel en dérision; fascinée par le sarcasme in-

Sì che spesso il lor dir quel grido santo
Parea che il Cielo a' suoi profeti ispira,
Perchè riscosse da letargo indegno
Movan le genti di gtustizia al regno!

Tenerà, in quanti secoli fien dati
Alla palestra degli spirti umani,
Tonerà il giusto contro i danni oprati
Da' fratelli perversi e dagl' insani;
E quel tonar perenne i cor bennati
Da ignobil opra tener può lontani,
E più li infiamma, od infiammar dovria
A sacrifizi, a onore, a cortesìa.

Ma sciagura sui popoli e su i regi
Quando, frammisti a nobili pensieri,
Potentissima scuola alza dispregi
Sopra la Fonte degli eterni Veri!
Sciagura sugli stessi animi egregi
Che allor di luce esser vorrian forieri!
Nel vaneggiar d' illustre scuola, tersi
Arduo a loro medesmi è rimanersi!

Ed in simile tempo io son vissuto!
Famosi audaci avean deriso l' are
E affascinata dallo scherno astuto
Quelli prendea la turba a idolatrare.

»fernal, la foule en faisait ses idoles; il parut beau de se mon-»trer plein de mépris pour quiconque osait encore élever ses »prières au Christ, et plus d'un lâche blasphémait l'Evangile »qu'il adorait pourtant au fond de son cœur.

»Dans mon cœur j'adorais l'Evangile, et jamais je ne hasardai »contre lui le blasphême; mais, parce qu'on riait de la prière »et de la piété, je parus souvent ne pas me soucier de Dieu, »et, devenu semblable à ceux qui ont oublié le ciel, je courais »hors d'haleine après la gloire, les plaisirs et la vanité. Cepen-»dant, dans le secret de l'âme, j'entendais toujours une voix qui »disait : « Où vas-tu? reviens à la Croix ! »

« Reviens à la Croix, disait-elle; la calomnie s'efforce en vain »de l'avilir; la Croix seule éteint les feux impurs, la Croix seule »rend l'homme grand et généreux, la Croix seule donne à cet »être faible la force de devenir semblable à l'Homme-Dieu; si »des hypocrites se tiennent quelquefois à ses pieds, il ne faut »pas la fuir pour cela; pleure et reviens !

»La Croix n'est autre chose qu'un haut enseignement de gé-»néreux et justes sacrifices; c'est la puissance d'affronter les dou-

Bello parve ostentar disdegno arguto
Verso chi preci osasse a Cristo alzare,
E più d'un per viltà vituperava
Quell' Evangel che pur nel cor portava.
Io dentro al cor portava l' Evangelo,
Nè bestemmie contr' esso unqua avventai;
Ma perchè s' irrideano e preci e zelo,
Non curanza di Dio spesso mostrai,
E agguagliato agl' immemori del Cielo
Plausi e piaceri e vanità anelai:
E pur nell' alma ognor udia una voce
Che dicea : — « Dove vai? riedi alla Croce!
» Riedi alla Croce! mi dicea; si sforza
Calunnia indarno di tenerla a vile:
La Croce sol gl' indegni fochi ammorza,
La Croce sol fa l' Uom grande e gentile,
La Croce sol dà a fievol ente forza
Di diventare ad Uomo-Iddio simile:
Se ipocriti talor stanno a' suoi piedi,
Non fuggirla perciò; gemine, e riedi!
» La Croce altro non è ch' alta dottrina
Di generosi e giusti sarcrifici;

»leurs, et la ruine pour faire du bien à tes bien-aimés et à tes »ennemis, c'est le courage uni à une humilité divine; c'est la »vertu qui a ses racines dans le ciel. Qui, s'il n'est fou, ne se »sent rempli d'admiration, de soumission et d'amour pour la »Croix?

»Et si tu vois ce qu'elle est, si tu l'aimes, pourquoi rougir de »combattre pour elle? Lorsque le méchant l'appelle impie, »pourquoi sourire à sa voix impudente? Dédaigne et plains ses »moqueries infâmes; que l'insulte jamais ne te rende lâche: »magnanime suivant de la Croix, fais voir combien tu trouves »de paix dans ses embrassemens.

»Fais voir que la Croix ôte toute amertume à qui cherche vrai»ment ce qu'elle vaut. Fais voir par tes œuvres qu'il n'est pas »vrai qu'elle conduise à la torpeur et à la faiblesse. Fais voir »qu'elle élève l'esprit humain, qu'elle l'habitue aux grandes et »fortes actions. Fais voir que si elle sourit à l'ignorant, elle n'en »reste pas moins l'amie de la vraie science.

La possa d' affrontar doglie e rovina
Per giovar a' tuoi cari e a' tuoi nemici;
L' ardir congiunto ad umiltà divina;
La virtù che nel Cielo ha sue radici:
Chi per la Croce, ov' ei non sia demente,
Meraviglia ed ossequio e amor non sente?

»E se tu vedi ciò ch' ell' è, se l' ami,
Perchè di propugnarla arrossirai?
Perche, se il traviato empia la chiami,
All' impudente voce arriderai?
Di lui spregia e compiangi i ghigni infami,
Nè incodardir sotto gli obbrobrii mai:
Della Croce magnanimo seguace,
Dimostra quanta in abbracciarla hai pace,

»Dimostra che la Croce a chi davvero
Suoi pregi indàghi, scema ogni amarezza;
Dimostra col tuo oprar, non esser vero
Ch' ella guidi a torpore ed a fiacchezza:
Dimostra ch' alto fa l'uman pensiero
Ch' a tutti i grandi e forti atti lo avvezza;
Dimostra, che se ride all' ignorante
Pur del nobil sapere è sempre amante.

»Egale à toute école proclamée meilleure, la Croix enseigne »la noblesse et l'amour; mais en elle seule on peut trouver cette »puissance de parole qui fortifie, persuade et purifie le cœur; »elle seule console les âmes souffrantes; elle seule sait donner »des charmes même à la douleur; les écoles qui se proclament »meilleures, chancellent et font illusion; la Croix seule exclut »le doute et l'erreur.»

—» Ainsi parlait dans mon sein cette voix puissante, il y a »aujourd'hui bien long-tems; et si je ne lui obéissais pas, c'était »par une hésitation paresseuse de l'esprit, et aussi à cause du »charme de mes rapides et joyeuses années; tout en discernant »la droite voie, je suivais toujours avec de secrets remords la »voie mauvaise: triste maintenant, d'avoir tant résisté à la vé»rité, je regarde la Croix, — et j'espère en ses promesses.»

SILVIO PELLICO.

»Pari ad ogni miglior vantata scuola,
La Croce insegna dignità ed amore,
Ma in lei sol v' è possanza di parola
Che inforzi e persuada e appuri il cuore;
Unica le angosciate alme consola;
Unica abbellir puote anco il dolore:
Ogni scuola miglior titubа e illude,
Dubbii ed error la Croce sola esclude.»

—Tal mi sonava in sen voce gagliarda,
Or è gran tempo, e s' io non la obbedia,
Del mio spirto esitanza era infingarda,
E di rapidi, lieti anni malia;
La retta via scernendo, io la bugiarda
Con secreti rimorsi ognor seguia;
Mesto or che tanto resistessi al Vero,
Miro la Croce — e in sue promesse io spero!

SILVIO PELLICO.

Sciences médicales.

PROPOSITIONS CATHOLIQUES

SOUTENUES DANS UNE THÈSE MÉDICALE, DEVANT LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Retour des sciences médicales vers le Christianisme. — Dieu et l'âme sont prouvés aux yeux du véritable anatomiste. — Les croyances religieuses, bien loin de nuire au malade, coopèrent au contraire à sa guérison.

Nous avons déjà eu occasion de prouver que les sciences médicales elles-mêmes, c'est-à-dire celles qui sont encore le plus influencées par les doctrines matérialistes du 18e siècle, commencent cependant à éprouver, elles aussi, l'influence de ce rapprochement qui se fait entre la science et la religion [1]. Nous en apportons aujourd'hui une nouvelle preuve en citant l'extrait suivant d'une thèse que M. Aug.-Améd. Poret, de Fierville (Manche), et frère de M. le grand-vicaire de l'évêque de Coutances, vient de soutenir devant la Faculté de Médecine de Paris. Honneur aux jeunes médecins qui, comme M. Poret, joignent à de vastes et profondes études des croyances religieuses, franches, précises, et courageusement chrétiennes. Nous pouvons leur prédire honneur et gloire, et aussi confiance, car les esprits commencent à se défier de ces hommes qui veulent guérir le corps sans croire à l'âme, prolonger la vie à la créature sans croire au Créateur. Honneur aussi à l'honorable président de cet examen, M. le baron Alibert, dont M. Poret a été l'élève spécial, et qui est un des professeurs de l'Académie de Paris, qui cherchent le plus à soutenir et à encourager les bonnes dispositions des élèves qui entrent dans les voies chrétiennes. L'on peut dire que c'est là bien mériter de la science et de la

[1] Voir l'article intitulé thèse catholique, soutenue devant la faculté de médecine de l'académie de Paris, N° 44, t. VIII, p. 128.

religion, de la Société et de l'Eglise. Voici les propositions que M. Poret a soutenues à la suite de sa thèse :

I. Celui qui connaît les organes et les fonctions de l'économie humaine ne peut attribuer au hasard, ni cette disposition harmonieuse des molécules de la matière qui compose ces organes, ni les mouvemens si variés de ces organes d'où résultent leurs fonctions. Le médecin doit par conséquent admettre nécessairement l'existence de Dieu et celle de l'âme.

II. Il existe donc chez l'homme deux principes : l'un, immatériel et actif, dirige les mouvemens de l'autre, qui, étant matériel, ne peut être que passif dans le mouvement.

III. Nos organes seuls peuvent être altérés dans leur composition ou leur structure, et être détruits après la mort; mais l'âme étant immatérielle, elle ne peut être altérée dans son essence; elle est immortelle et destinée à une autre vie après sa séparation d'avec le corps.

IV. Les règles que la religion conseille à l'homme de suivre pour mériter une éternité heureuse, ne lui sont pas moins nécessaires à observer pour conserver la santé de son corps.

V. La religion commande à l'homme de réprimer ses passions, lui inspire des sentimens d'humanité et lui apprend à supporter les revers : or, quiconque a fait scission avec tous sentimens religieux, devient tôt ou tard victime du débordement de ses passions, auxquelles il a lâché le frein.

VI. La religion n'est pas seulement utile à l'homme pour lui conserver la santé; elle agit encore sur son moral de la manière la plus avantageuse dans la guérison des maux dont il peut être affligé.

VII. L'homme vertueux supporte ses infirmités avec calme; son âme, détachée des biens de la terre et sans crainte pour l'autre vie, est exempte de toutes les passions tristes, d'une influence si funeste, qui assiégent ordinairement l'homme mondain dans ses maladies.

VIII. Celui qui a confiance en l'Être-Suprême, convaincu que sa puissance surpasse toutes les ressources de la médecine, fait un vœu, accomplit un devoir religieux, et l'heureuse disposition morale qui en ressort a souvent opéré la guérison dans les cas les plus désespérés pour le médecin.

IX. Si un homme faible et retenu par le respect humain est frappé de l'idée de sa fin prochaine, son âme redoutant les éternels arrêts, mais n'ayant pas assez d'énergie pour se reconcilier avec Dieu, combat entre la crainte et l'espérance au milieu des angoisses les plus fâcheuses. Souvent alors il ne fut nécessaire de lui procurer que les secours de la religion pour le rendre à la santé.

X. Que le médecin soit donc bien convaincu que les soins de la religion, loin d'avoir une influence funeste sur la terminaison des maladies, produisent, au contraire, une influence morale des plus avantageuses pour leur guérison. S'ils n'ont pas un succès constant, c'est parce qu'on les a administrés trop tard et lorsqu'il n'y avait plus d'espoir de sauver le malade. Dans ce cas, il y aurait la plus grande mauvaise foi de la part du médecin de rejeter sur l'accomplissement d'un devoir sacré une mort qu'il ne doit attribuer qu'à l'insuffisance ou à l'ignorance de son art.

PORET, *Doct.-Méd.*

Nécrologie des auteurs morts pendant le semestre.

SUPPLÉMENT A 1835.

Boisseau (décembre)

Médecin de Metz, a laissé la *Pyretologie physiologique*; — et la *Nosographie organique.*

Boutard, (décembre)

Homme de lettres, rédacteur du *Journal des Débats*, auteur d'un bon *Dictionnaire des beaux-arts.*

Chemcolla (Alexandre), (21 novembre)

Un des plus savans professeurs des langues orientales de l'Europe; mort à Helsingfort en Irlande, a laissé : *Histoire de l'empire Arabe sous les Abassides*, la plus complète que nous ayons.

Coote (Charles), (19 décembre)

De Londres, a laissé : *Histoire d'Angleterre*, en 10 vol.; — *Histoire de l'union de l'Angleterre et de l'Irlande*; — *Recherches sur la vie des jurisconsultes anglais les plus célèbres*, attribuée à Stoddart; — *Histoire de l'ancienne Europe.*

Dujay (Franç.-Alex.-Juli.), (9 décembre)

Mathématicien distingué, a laissé : *Traité d'arithmétique, d'algèbre* et de *géométrie*; — *Lettres philosophiques sur l'éducation*, en espagnol; — en français; *Trois mémoires livrés aux méditations des gouvernans*; — *Statistique de la commune de Mareuil.*

Rosenmuller (Ernest-Fréd.-Charl.), (17 septembre)

Professeur d'arabe à l'université protestante de Leipsik, fameux par ses commentaires sur l'Ancien-Testament, commentaires remplis de science et d'érudition, mais où l'on désirerait plus d'une fois un peu plus de respect pour le texte des Livres saints. Ses principaux ouvrages sont : *Manuel de critique et d'exégèse biblique*, Gottingue, 1797 et 1800, 4 vol. in 8°; — *Observations et additions à l'Introduction aux livres du Nouveau Testament de Michaelis*, traduite en allemand; — *Commentatio de Pentateuchi versione Persicâ*, Leipsik, 1813, in-4°; — *Scholia in vetus testamentum*, en 7 parties, de 1788-1816; — *J.-A. Dathe opuscula ad Crisin et interpretationem veteris testamenti spectantia collegit et edidit Rosenmuller*; Leipsik, 1796, in-8°; — *L'Orient ancien et moderne*, ou explication des Saintes-Ecritures selon la langue et les mœurs d'Orient, 1818-1820; — *Roberti Lowth de sacrâ poesi hebræorum prælect., academicæ* Oxoniæ habiti (an. 1753); *notas et epimetra* adjecit J. D. Michaelis, cum *animadversionibus suis edidit Rosenmuller*; insunt K. J. Richteri *de ætate libri Jobi definiendâ*, et K. Weissii *de metro Hebræorum commentatio*; Leipsik, 1815, in-8°; — *Samuelis Bochart Hierozoicon seu de animalibus sacræ scripturæ, suis cum notis adjectis Rosenmuller*; 1793, in-4°; — *Vues de la Palestine, etc* de

Mayer avec *des notes* de Rosenmuller, in-fol°: — *Costumes des Arabes-Bédouins d'Arvienu*, traduits du français en allemand, avec *des notes et un appendice de zoologie biblique*, in-8°; — *Traduction de l'épître de S. Jacques*, avec des notes, 1787, in-8° ; — *Manuel exégétique pour les passages de l'Ecriture-Sainte qui font preuve sur le dogme*, 1795, in-8°.

1836.

Abba (l'abbé Jac. André), (31 janvier.)

De Farigliano en Piémont, professeur de logique et de métaphysique à l'université royale de Turin. Il a laissé : *Lettere à Fiameto*, vol. in-8° ; — *Delle cognizioni humane*, in-8° ; — il travaillait à sa mort à un ouvrage sur les *Theories anciennes et modernes de l'esprit humain*.

Allier (Achille), (3 avril)

Archéologue distingué, éditeur du beau recueil intitulé : *L'ancien Bourbonnais*.

Ampère (André-Marie), (10 juin)

Mathématicien, physicien, chimiste, membre de l'académie des sciences, savant professeur au collège de France, faisant profession des croyances chrétiennes. On a de lui : *Considérations sur la théorie mathématique du jeu.* — Différens Mémoires sur des sciences diverses, insérés dans les recueils de diverses académies de France et de l'étranger. — *Philosophie des sciences*, 1835, dont nous avons donné une analyse dans notre N° 71, t. XII, p. 377. La traduction en français des vers latins insérée dans le même N°, est très-probablement le dernier travail de M. Ampère. Il a été terminé en deux séances, la veille de son départ, dans un moment où un rhume opiniâtre nous avait déjà fait craindre pour sa vie.

Baader (François), (fin de février)

Professeur à l'université de Munich, un des chefs de l'école mystique de l'Allemagne. Voir quelques traits de sa vie et la liste de ses ouvrages dans le N° 59, t. X, p. 392 et 395.

Burton (Le R. Edouard), (19 janvier)

Professeur de religion à l'université d'Oxford, a laissé des ouvrages de *Littérature ancienne*, de *Doctrine* et d'*Histoire de l'Eglise*.

Canaveri (François), (janvier)

Professeur de médecine à l'université de Turin, a laissé : *Saggio sopra il dolore* ; — *Consultazione del sisteme de Brow* ; — *De œconomiâ vitalitatis.*

Colangelo (François), (15 janvier)

Oratorien de Naples, évêque de Castella mare, président de l'instruction publique du royaume de Naples, a laissé Traduction du grec de l'hom. de S. Jean-Chrys., *que le Christ est Dieu*, avec notes ; — La liberté irréligieuse de penser ; — *Vie de Jean-Bapt. della Porta*, physicien ; mort en 1618 ; — *de Sannazar*, poète mort en 1530 ; — *de Pontano*, philosophe mort en 1503, qu'il cherche à disculper des reproches que lui fait l'histoire ; — *de Beccadelli*,

mort en 1471 ; — *Opuscules scientifiques de Philoctète* ; — *Ouvrages appartenant à l'histoire littéraire*, 2 vol. ; — *Galilée proposé pour guide à la jeunesse*, apologie de la Religion chrétienne, 2 vol. ; — *Histoire des philosophes et mathématiciens napolitains*, 3 vol.

Dancel (Jean-Char.-Rich.), (20 avril)

Évêque de Bayeux, avait d'abord soutenu la légitimité du serment civique dans *Apologie du serment civique*, in-8°, 1790 ; mais il rétracta son opinion, et il a toujours vécu et est mort l'exemple des vertus chrétiennes et épiscopales.

Destutt Tracy (Ant.-Louis-Claud., comte de), (19 mars)

Né dans le Bourbonnais, membre de l'Institut, reste des idéologues et des philosophes du 18e siècle. Il a laissé : *Observations sur le système actuel de l'instruction publique*, 1801 ; — *Élémens d'idéologie*, 4 vol. in-8°, obscurs et mauvais ; — *Commentaire sur l'Esprit des lois* ; — *Quels sont les meilleurs moyens de fonder la morale chez un peuple*, 1798 ; — *Analyse raisonnée de l'Origine de tous les cultes*, 1804 ; — *Traité d'économie politique* ; — *Dissertation sur l'existence et sur les hypothèses de Malebranche et de Berkley* ; — *Etude de la métaphysique de Kant* ; — Collab. du *Mercure-français*, de 1795 à 1797. Dans un discours public M. de Tracy avait prié de l'excuser s'il parlait encore du Christianisme, secte déjà morte.

Dufresne St.-Léon (Louis-César-Alex.), (11 janvier)

Ancien ministre des finances sous Louis XVI, a laissé : *Etudes sur le crédit public* ; — *Adresse au congrès de Vienne* ; — *Pièces de théâtre* ; — *Mélanges de prose et de vers*.

Fea (Char.-Dom.-Fran.-Ignace), (17 mars)

Né à Pigna, dans le canton de Nice, garde de la bibliothèque Chigi, antiquaire et archéologue infatigable, auteur de 108 ouvrages, parmi lesquels les suivans : *Notes sur l'étude analytique de la Religion*, *ouvrage du P. Falleti* ; 2 vol., 1782 ; — *Sur S. Félix, pape et martyr* ; — *Explication du symbole du bienheureux Nicétas, évêque d'Aquilée*, monument inédit du 5e siècle ; Padoue, 1799, in-4° ; — *La nullité des administrations capitulaires abusives démontrée* ; — *Essai de nouvelles observations sur les décrets du concile de Constance, 4e et 5e sessions*, Rome, août 1821 ; — *Défense historique du pape Adrien VI*, dans les *Ephémérides* de Rome, 1822 ; — *Pie II vengé des calomnies*, in-8°, 1823 ; — *Réflexions historico-politiques sur les 4 propositions de l'assemblée de 1682* ; 1825 ; — *Ultimatum sur le domaine indirect du St.-Siège sur le temporel des rois*, 1825 ; — *Considérations sur l'empire Romain et sur l'époque chrétienne jusqu'en 767*, Rome ; 1835.

Férussac (baron de), (21 janvier)

Physicien et minéralogiste, a laissé : *Histoire naturelle des Mollusques*, bel ouvrage non achevé ; — *Bulletin universel des sciences et des arts*, utile publication, qui a paru de 1824 à 1831, et dont il était le fondateur et le directeur.

Fia (l'abbé Carlos),

D'Onéglia en Piémont, antiquaire, historien, etc., a laissé : *L'integrita del*

panteon di M. Agrippa, in 8°, 1801; — *Dei diritti del principato agl'antichi edifici publici*, in-8°, Rome, 1806; — *Della statua di Pompeo magno*, in-8°, 1811; — *Sulli scavi fatti dai francesi all'anfiteatro Flavio*, 1812; — *Inpoisioni di monumenti publici*, 1813; — *Ammonizioni due critiche antiquarie*, 1814; — *Notizie intorno Raffaele Sancio d'Urbino edaltri autori*, 1822; — *Revione di Roma e suoi contorni*, 3 vol. in-12.

François (Antoine de Nantes), (8 mars)

Né à Valence, reste des Voltairiens, protecteur de Parny de scandaleuse mémoire, a laissé : *Le manuscrit de feu M. Jérôme*, 1825; — *Recueil des fadaises de M. Jérôme*, 1826.

Geel (William), (4 février)

Antiquaire anglais, a laissé : *Topographie de Rome*; — *Topographie de Troie*, in-fol. 1804; — *Géographie et antiquites d'Ithaque*, in 4°, 1808. — *Itinéraire de la Grèce*, in-4°, 1810. — *Voyages en Morée*. — *Pompeiana*.

Godwin (William),

Romancier et historien anglais, a laissé : *Caleb William*; — *Vie de Chaucer*; — *The inquirer*, recueil philosophique; — *Histoire d'Angleterre*; — *Réponse a Malthus*; — *Histoire de la révolution d'Angleterre*; — *Vies des Nécromanciens*.

Jauffret, (9 mars)

Maître des requêtes, a laissé de nombreux écrits ayant rapport aux affaires ecclésiastiques. Le *Journal des curés*, fondé en 1808, supprimé en 1811; — *Examen des articles organiques*, 1817; — *Examen du projet de loi relatif au nouveau concordat*, 1818; — *Des missions en France*, 1820; — *Des nouvelles officialités*, ou réfutation d'un écrit de Lanjuinais contre une ordonnance de l'évêque de Metz, 1821; — *De la juridiction épiscopale*, 1821 et 1827; — *Du recours au conseil d'état dans les cas d'abus en matière ecclésiastique*, 1825 et 1830; — *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques* de France dans les premières années du XIXe siècle, 3 vol. in-8°, depuis 1801 jusqu'en 1824. Tous ces ouvrages remplis d'excellentes idées accordent un peu trop à l'autorité temporelle.

Lais (Mgr. Jean-Marie), (24 janvier)

Evêque de Fercatino, a laissé : *De universâ Christi Ecclesiâ*, vol. in-4°, Rome, 1829.

Lambert (l'abbé), (11 juin)

Ancien grand-vicaire de Meaux, a laissé : *Vie de M. de Juigné*, archevêque de Paris, in-8°; Paris, 1821 et 1823; — *Lettre à l'abbé Barruel*, au sujet de l'opinion de M. de Juigné sur la promesse de fidélité.

Mildert (Will. Van), (21 février)

Evêque de Durham, professeur à Oxford, a laissé : *Revue historique de l'origine et des progrès de l'impiété*, sermons en 2 vol. in-8°, 1806-31; — *Recherches sur les principes généraux de l'interprétation des Ecritures*; 8 sermons; — *OEuvres de Daniel Waterland*, avec un examen de sa vie et de ses écrits; 12 vol. in-12, 1823.

Pellini, (janvier)

Napolitain, archevêque de Conza dans le royaume de Naples. Il a laissé *Entretien historique sur le couronnement des images de la Ste.-Vierge* dans l'église du Vieux-Jésus; — *Des glorieux faits de S. Hygin, pape*; — *Traité théologique sur la Ste.-Vierge, sur le culte des saints, sur la vérité de la Religion* — *Appendice aux institutions théologiques de Charmes.*

Petit Radet (Louis-Ch.-Fr.), (27 juin)

De Paris, prêtre, membre de l'Institut, administrateur de la bibliothèque Mazarine; il s'est le premier occupé d'une manière suivie de la découverte des *monumens cyclopéens.* Il a même fait exécuter en plâtre le modèle de la plupart de ceux qui sont connus; ils sont exposés à la bibliothèque Mazarine, et forment ce que l'on appelle le *musée Cyclopéen*, musée peu visité, peu connu, et qui cependant est d'une bien grande importance, puisque ces monumens lient l'ancien et le nouveau mondes. Voici ses ouvrages: *Notice sur les aqueducs des anciens et sur la dérivation du canal de l'Ourcq*, in-8°, 1803. —*Explication des monumens antiques du musée*, 1804, 6 vol. in-4°. — *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes*, 1819, in-8°. — *Notice sur les Nuraghes de Sardaigne,* in-8°, 1826.—*Examen analytique et tableau comparatif du synchronisme de l'histoire des tems héroïques de la Grèce*, 1827, in-4°..— 60 articles sur des écrivains du 13ᵉ siècle, dans l'*Histoire littéraire de France.*— *Plusieurs mémoires*, dans ceux de l'académie.—Il laisse un manuscrit sur les anciens *Rhoxolans*,—des *Recherches sur les monumens cyclopéens.*

Porta (l'abbé Vincent), (23 mars)

De l'université royale de Sardaigne, a laissé: *Della necessita della preghiera.* — Dissertation sur le patois *logudurese*, le *gallarese* et le *meridionale*, qu'on parle dans cette île. Il s'occupait d'un *Lexicon* de ces dialectes lorsqu'il est mort.

Riambourg (J.-B.-Claude), (16 avril)

De Dijon, l'un des rédacteurs des *Annales.* Voir la notice sur sa vie et ses ouvrages dans le N° 71, t. XII, p. 362.

Rœderer (le comte Pierre Louis de),

Prit part aux affaires de la révolution et de l'empire; tour à tour ministre, ambassadeur, il a publié le *Journal de Paris*, pendant assez long-tems; —*Réfugiés et émigrés*, 1794; — *La loi sur les divisions géographiques de la France*; — *Mémoires pour servir à une nouvelle histoire de Louis* XII *et de François* Iᵉʳ; — *Le marguillier de St.-Eustache*, mauvais drame historique en prose; — *Histoire de la société polie en France*; — *Adresse d'un constitutionnel*, où il conseillait au roi Louis-Philippe de se faire dictateur.

Rosset (Emmanuel), (16 mars)

D'Annecy en Savoie, intendant de Saluces. Il a laissé: *Chant royal* en vers, 1816; — Le XIXᵉ siècle, épître, 1819; — Les *Moscovites*, poésies médiocres; — *Sophie de Menthon*, roman moral ayant paru, ainsi que les Moscovites, sous le nom de *Valmore*; — *Epitre à Théophile*, sur la translation des reliques de S. François de Sales et de Ste. Chantal, 1826, en vers; — *Lettre au peuple Français sur la véritable conspiration du moment, sous le nom*

de Natalis, 1827; — *Le Banquet de Versailles*, 1828; — *Considérations générales sur l'Europe, et sur la France en particulier*, 1828; — *Théophile, ou la philosophie du Christianisme*, 1831; — *Theodicée, ou le triomphe du Christianisme*, poème, 1833.

Rouget (de Lisle), (27 juin)

Né à Lons-le-Saulnier, auteur de la célèbre *Marseillaise*.

Ryckewaert (Augustin-Joseph), (16 mai)

Né à Poperinghe en Belgique, professeur de théologie, et ayant pris beaucoup de part aux affaires ecclésiastiques de la Belgique dans ses démêlés avec Bonaparte, a laissé : *Quæstio momentosa* contre l'élection faite par le chapitre de Gand, in-12; — *Observationes auctoris quæstionis momentosæ*, in-8°; — *Monitum christianum ejusdem auctoris*; — Sur le même sujet en flamand, *Cornelis en Zynen pastor*; — *Essai manqué sur la danse, par le maire de Basseralde*; — *Edition des institutions canoniques* de Dévoti; — *Améliorations* à la théologie de *Dens*; 1828; — Suite à l'*Abrégé d'histoire ecclésiastique de Berti*; — *Opera secta* des pères de l'Eglise; 10 vol. in-12, terminés en 1835.

Saussol (Alexis), (17 février)

Né à Dourgne (Tarn), évêque de Séez, a publié dans l'émigration, et étant seulement grand-vicaire, à Florence : *Traité de la conduite à tenir après la persécution*, réimprimé en France vers la fin de son épiscopat, ouvrage dans lequel il se montre un peu trop sévère. — Il a donné à son diocèse un *Bréviaire* et un *Rituel*.

Sieyes (Joseph l'abbé), (20 juin)

Né à Fréjus (Var), fameux par la part qu'il a prise à la révolution de 89; un de ces prêtres auxquels la philosophie avait brouillé toutes les idées, idéologues abandonnant le Christianisme pour ce qu'ils appelaient l'Humanité. La principale de ses brochures est celle qu'il publia en 89, *Qu'est-ce que le tiers-état?* auteur d'un grand nombre de brochures politiques. Il dit en novembre 1793, lors de son abjuration : « *Je ne reconnais d'autre culte que celui » de la liberté et de l'égalité, d'autre religion que celle de l'humanité et de la patrie.* »

Souza (mad. la comtesse de) mad. de Flahaut, (15 avril)

Charmant auteur d'*Adèle de Senanges* et de *Mémoires*.

Tourlet,

Ecrivain recommandable par une vaste érudition. Traducteur de *Pindare* en prose, des *OEuvres de l'empereur Julien*; — du poème de *Quintus de* Smyrne, intitulé : *Les faits omis par Homère*; c'est la seule qui existe.

Wiffen (J.-H.), (4 mai)

Littérateur anglais, a laissé : *Mémoires sur la maison de Russel*; — *Traduction du Tasse*; — *Vie de Garcilasso de la Vega*.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

FRANCE. *Extension donnée aux études dans les séminaires.*—On nous écrit d'Auch :

« Un cours de géologie vient de s'ouvrir dans notre séminaire, où les sciences physiques et naturelles sont étudiées d'une manière spéciale et approfondie. Les mathématiques sont enseignées en 6ᵉ et jusqu'en 3ᵉ ; la botanique et la zoologie le sont en seconde et en rhétorique, et les élèves suivent ensuite pendant deux autres années des cours de philosophie, de physique, de chimie, de hautes mathématiques et d'astronomie. A cette série vient se rattacher le cours de géologie nouvellement créé ; et c'est M. l'abbé Canetto, jeune prêtre plein de zèle et de savoir, qui en est chargé, ainsi que des cours d'histoire naturelle. »

Un tel programme justifie pleinement la réputation dont les maisons d'éducation de la ville d'Auch jouissent depuis longues années. Il est regrettable que les établissemens analogues, soit séculiers, soit ecclésiastiques, qui fleurissent dans les grandes cités, soient loin d'offrir tous les mêmes ressources à leurs jeunes sujets. Au reste, il faut reconnaître qu'aujourd'hui les directeurs des séminaires montrent le plus d'empressement à suivre le mouvement de l'époque, qu'ils remplissent peu à peu complètement le cadre de leur enseignement, et que plusieurs même dépassent notablement les limites auxquelles s'arrêtent, avec indifférence, les directeurs d'établissemens séculiers, beaucoup trop improgressifs pour le plus grand nombre. (*Echo du Monde Savant.*)

ITALIE.—ROME. *Jugement des* Annales des Sciences religieuses *sur les travaux des rédacteurs des* Annales de Philosophie chrétienne.—Quoique nous n'adoptions pas en entier, surtout en ce qui concerne le Directeur, le jugement si flatteur porté sur nos travaux, cependant il est trop honorable pour tous nos rédacteurs et pour les personnes qui nous encouragent et nous soutiennent, pour que nous ne citions pas le passage suivant, extrait du N° de juin dernier :

« Nous ne laisserons pas passer cette occasion sans rendre un juste tribut d'éloges à l'insigne mérite de M. Bonnetty, membre de la Société Asiatique de Paris et directeur des *Annales de Philosophie chré-*

tienne; il y a bien déjà *six ans* que paraît à Paris ce très-utile journal, lequel a déjà rendu de signalés services à la religion. Les doctes travaux de M. Bonnetty et de ses très-érudits coopérateurs visent à démontrer combien merveilleux est l'accord de la véritable histoire des anciens peuples avec les livres saints. Dans ce but, ils recherchent dans les symboles dogmatiques des Païens les vestiges des vérités fondamentales, révélées primitivement par Dieu à l'homme; ils éclaircissent avec beaucoup de sagacité les monumens de l'archéologie asiatique, et des hiéroglyphes de l'Egypte et du Mexique; ils démontrent les parentés et les affinités des langues; ils expliquent les signes astronomiques et les zodiaques des peuples qui se vantent d'une si haute antiquité.

» De toutes ces recherches si variées et si difficiles, il résulte une si grande abondance de preuves sur la vérité de nos livres et de nos traditions religieuses, que l'incrédulité est forcée de rougir de cette vaine science, au moyen de laquelle dans le malheureux 18e siècle, des libertins sophistes crurent attaquer les fondemens inébranlables du Christianisme. La sévérité des preuves sur lesquelles roule ordinairement l'attention des *Annales*, est, par un sage dessein, tempérée par les diversions d'une agréable littérature, et de quelques morceaux de poésie religieuse; de telle manière, qu'on ne saurait dire si la lecture de ce journal est plus agréable et douce que profitable. On doit admirer particulièrement, à côté d'une solide profondeur de doctrine une rare solidité dans les jugemens, une loyale et désirable modestie. C'est à ces titres que nous croyons que les *Annales de Philosophie chrétienne* sont un beau titre de gloire pour la littérature religieuse moderne de la France; elles tendent à faire reprendre aux études sacrées cette ancienne gravité dont les écrivains du siècle de Louis XIV ont su relever l'éclat de leurs lauriers immortels. »

A. De Luca.
(*Annali delle Sienze religiose.*)

DANEMARCK. COPENHAGUE. *Découverte de documens qui constatent que les Européens connaissaient l'Amérique et commerçaient avec elle dès le* x*e* *siècle.*—Voici une nouvelle destinée à surprendre les savans et à ajouter une admirable preuve aux notions si curieuses que nous avons déjà données sur l'Amérique. Nous avons sous les yeux l'annonce suivante, que les membres de la *Société royale des antiquaires du nord* ont adressée à M. le marquis de Fortia, en lui envoyant un diplôme de membre de cette société. Nous aimons à donner de la publicité à cette annonce, et encourageons de tout notre pouvoir les travaux des savans auteurs de cette publication.

« *Antiquitates americanæ*, ou Recueil des mémoires contenus dans les » anciens manuscrits de l'Islande sur les voyages de découvertes entrepris

» par les habitans du nord de l'Europe dans l'Amérique-Septentrionale, » pendant le 10e siècle, et depuis ce tems; publié avec des versions en » latin et en danois, des recherches et des notes, des cartes, des gravures » et des *fac simile*, par la Société des antiquaires du nord. »

« Les anciens manuscrits du nord de l'Europe contiennent une foule de documens qui nous prouvent que l'Amérique a été connue et fréquemment visitée par les anciens Scandinaves, long-tems avant que Christophe Colomb fût arrivé dans cette partie du monde. Jusqu'à présent les savans, hors du nord, n'ont pas beaucoup puisé dans ces sources, ou en ont même ignoré l'existence. Cependant ces monumens nous offrent une série de témoignages incontestables et surprenans, qui attestent que les côtes de l'Amérique du nord ont été découvertes à la fin du 10e siècle, peu après que les Islandais avaient trouvé le Groënland: qu'elles ont ensuite plusieurs fois été visitées par des navigateurs scandinaves pendant le 11e, le 12e, le 13e et le 14e siècles. Nous y apprenons encore qu'une partie de ceux qui arrivèrent en Amérique au 11e siècle y sont restés, et que le Christianisme y a été introduit, non-seulement parmi les Scandinaves, mais même parmi d'autres nations qui y étaient établies. Le texte original de la plupart de ces sources littéraires, si intéressantes par l'étude de la géographie, de l'histoire du monde, et de celle de la navigation et du commerce, n'a pas encore été publié. Avec le texte et la traduction, il y aura des observations critiques en latin, des recherches géographiques et archéologiques, également en latin, sur les premiers établissemens et les premières colonies scandinaves en Amérique, et sur des monumens; soit certains, soit probables de leur émigration et de leur séjour en ce pays. Un registre chronologique servira à résumer les faits, et des tableaux généalogiques prouveront que plusieurs hommes célèbres, d'Islande, de Danemarck, de Norwège, descendent des premiers explorateurs de l'Amérique et des hommes qui, dans le moyen-âge, sont nés en Amérique et au Groënland.

On a consulté avec le plus grand soin pour la rédaction de cet ouvrage, toutes les ressources fécondes déposées dans les bibliothèques publiques et dans nos collections de manuscrits, entre autres plusieurs vieux manuscrits en parchemin, dont l'existence était tout-à-fait ignorée. L'ouvrage, qui fera un volume grand in-4°, sera accompagné de plusieurs cartes, et sera encore orné de gravures, représentant d'anciennes ruines et des inscriptions curieuses et des fac simile des plus importans manuscrits qui ont servi à la rédaction de l'ouvrage [1].

ANGLETERRE. — *Colonie de catholiques pour la Nouvelle-Hollande.* — Un acte passé dans la dernière session du parlement d'Angle-

[1] On peut souscrire chez le sécretaire de la Société, M. C. C. Reisse, *professeur a Copenhague.*

terre, autorise la formation d'une nouvelle colonie sur la côte méridionale de la Nouvelle-Hollande. Le territoire assigné à cet établissement sera appelé *Australie-Méridionale.* Beaucoup de catholiques font des dispositions pour s'y rendre; quelques-uns ont déjà acheté des terrains, et des cultivateurs et artisans catholiques doivent s'y rendre. On se propose d'établir incessamment sur les lieux une mission catholique, afin que les émigrans de cette religion aient dès le commencement toutes les facilités pour remplir leurs devoirs de chrétiens. Une souscription est ouverte pour cela, et les catholiques zélés sont invités à y prendre part. Deux prêtres, MM. Barber et Robinson, qui sont en Angleterre grands-vicaires de M. Polding, évêque d'Hiéro-Césarée et vicaire apostolique de toute l'Australie, recevront les fonds pour la mission, ainsi que M. Heptonstall, prêtre, agent du même prélat en Angleterre, et trois laïques. MM. Wright, Jeringham et Weld.

On peut adresser ses dons à M. Wright, banquier, à Londres. Ceux qui désireraient des renseignemens sur la colonie, peuvent s'adresser au bureau de colonisation de l'Australie du Sud, Adelphi-Terrace, n° 6, à Londres.

ÉCOSSE. — *Preuves de l'accroissement de la chaleur dans l'intérieur de la terre.* — Le forage du puits artésien d'Aberdeen en Ecosse a offert ce double résultat insolite, 1° d'avoir donné de l'eau jaillissante, quoique creusé dans le granit; 2° d'avoir fourni des indications thermométriques telles, qu'il en faudrait conclure sur ce point un accroissement de chaleur infiniment plus rapide qu'on ne l'observe dans les autres lieux. M. Arago s'est informé de la vraie température moyenne de ce lieu, et il a pu se procurer une série d'observations thermométriques, faites dans cette ville et continuées pendant dix ans. Dès-lors la température moyenne était parfaitement déterminable, et il a trouvé 8° 8. Or, d'après cette base, l'accroissement de la chaleur dans le puits foré d'Aberdeen serait *de 1° par 14 mètres de profondeur*, accroissement beaucoup trop considérable pour pouvoir être admis, sans que la profondeur du puits et les indications thermométriques qu'il fournit, soient de nouveau vérifiées.

ALLEMAGNE. HESSE-RHÉNANE. — *Animal fossile gigantesque.* — Le docteur Klippstein, savant allemand, qui s'occupe depuis long-tems de géologie, et qui dirige des fouilles dans les environs d'Alzei (petite ville de la Hesse rhénane), contrée où il a déjà trouvé un grand nombre d'ossemens fossiles, vient de faire une découverte précieuse pour l'histoire naturelle. En faisant creuser à 28 pieds sous le sol, près d'Eppelsheim, à une lieue d'Alzei, il a trouvé dans un état de conservation à peu près parfaite la tête du *dinotherium giganteum* probable-

ment le plus colossal des animaux antédiluviens, et dont l'existence a été en premier lieu indiquée, et autant que posssible constatée par le savant zoologue le docteur Caup.

Cete tête mesure six pieds de longueur sur trois et demi dans sa plus grande largeur ; son poids est d'environ cinq quintaux. Près de la tête a été trouvé un os huméral de 6 pieds de long, du poids de 2 quintaux, et qui appartenait, à ce qu'on croit, au même animal. De tels débris n'ont encore été trouvés nulle part. En continuant les fouilles, pour lesquelles, à la vérité il y a de grands obstacles à vaincre, peut-être pourrait-on mettre enfin au jour le squelette entier de l'un de ces êtres sur lesquels nous avons des données si vagues.

SAINT-PÉTERSBOURG.— *Origine syrienne des lettres russes primitives.*— M. Fraehn, savant orientaliste, a trouvé dans un auteur arabe, *Ibn-abi-Yakoub-el-Nédim*, qui écrivait en 987, un passage constatant qu'à cette époque les Russes possédaient déjà l'art d'écrire. Cet auteur nous a même conservé un modèle de l'écriture russe du dixième siècle, qu'il tenait lui-même, à ce qu'il avance, d'un ambassadeur envoyé en Russie par un des dynastes du Caucase. Ces caractères ne ressemblent ni à l'*alphabet grec*, ni aux *rhunes* des peuples scandinaves ; il paraît donc que le premier germe de civilisation en Russie aurait précédé l'établissement de Rurik et des Varègues dans le pays, au lieu d'y avoir été apporté par eux. Une circonstance qui donne à cette découverte un intérêt particulier, c'est que ces anciennes lettres russes, si différentes de tout autre alphabet, ont la plus grande analogie avec les inscriptions non encore expliquées, tracées sur quelques rochers entre *Suez* et le mont *Sinaï*, et qu'on y voyait déjà au sixième siècle de notre ère.

L'analogie qui existe entre ces inscriptions placées sur les confins de l'Afrique et de l'Asie, et d'autres trouvées loin de là en Sibérie, avait été démontrée par le savant Tychsen ; M. Fraehn vient de remettre sous nos yeux cet intéresant rapprochement.

(*Journ. du min. de l'instruct. publique en Russie.*)

ASIE.

IRAC-ARABI. *Nouvelles de l'expédition du capitaine Chesney pour la navigation sur l'Euphrate.* — On sait combien nous nous intéressons au sort de cette expédition, qui seule peut nous fournir l'occasion de voir explorer les ruines de Babylone. Les nouvelles que nous en donnons, toutes malheureuses qu'elles sont, prouvent cependant que l'expédition est en bon train de réussir, comme nous l'avions pressenti. (Voir le N° 62, t. XI, p. 159.)

Annas, sur l'Euphrate, 29 mai 1836.

« L'événement déplorable qui vient de frapper l'expédition de l'Euphrate au milieu de sa prospérité, fait désirer que la vérité tout entière soit connue, afin de ne pas laisser le tems à des récits exagérés, de grossir les conséquences de ce désastre. L'expédition, composée de deux bateaux à vapeur, descendait tranquillement le cours du fleuve. Depuis Belgs, on était abondamment pourvu de charbon, de bois et de bitume. L'état de la rivière était si favorable à la navigation, que le *Tigris*, le plus petit des deux bateaux, ayant à bord un pilote indigène, se laissait, en quelque sorte, aller au courant. Les Arabes se montraient partout empressés de fournir à l'expédition ce qui pouvait être nécessaire, et ils nous demandaient même notre protection.

Samedi, 21, nous nous étions arrêtés près d'un des bords pour prendre du charbon, et après le dîner nous allions nous diriger vers Annas, distant de 80 milles environ; à peine nous nous étions mis en route, que des tourbillons de poussière commencèrent à s'élever du côté droit, et tout annonçait qu'un orage terrible allait éclater. On prépara tout à bord pour lutter contre son impétuosité. Après avoir passé sur un banc de roches, à une grande profondeur, le signal fut donné par le *Tigris*, qui était comme d'habitude en avant, et sur lequel se trouvait le colonel Chesney, afin que l'on cherchât un bon parage pour mouiller; comme nous achevions de répondre, l'orage éclata. En avançant vers la gauche, nous nous aperçûmes que le *Tigris*, d'abord emporté par les flots, avait été submergé.

L'*Euphrate*, dans ce moment critique, pour pouvoir lutter contre le courant et la violence du vent, fut forcé de ramener ses rames, les machines fonctionnant alors avec une force extraordinaire, le bâtiment toucha la rive gauche, et ressentit une secousse assez rude; mais grâce à l'habileté du lieutenant Cleaveland, et à l'activité de M. Charlewood et de tout l'équipage, on parvint à jeter l'ancre, d'abord petite, puis une plus grosse: malgré tous ces efforts, la violence de l'ouragan avait été telle, que le navire avait échoué pendant un quart-d'heure; heureusement après cette crise tout danger était passé. Alors nous songeâmes à nos compagnons de voyage; qu'était devenu le *Tigris*? Nous l'avions *perdu de* vue au milieu de la tempête, et M. Fitz James m'a rapporté, qu'après l'avoir vu à trois-quarts de mille, il avait tout à coup cessé de l'apercevoir, qu'à ce moment le navire avait sombré.

Un détachement de l'équipage fut aussitôt envoyé sur la rive pour tâcher de porter quelques secours, pendant qu'un autre, sur la chaloupe, se dirigea vers le point où l'on croyait que le *Tigris* avait échoué. Quelques officiers, le colonel Chesney, le lieutenant Lynch, M. Staunton,

et M. Thomson nous rejoignirent : ils étaient dans l'épuisement le plus complet; après avoir long-tems nagé, ils avaient abordé le rivage. Plusieurs marins et des indigènes les suivaient; mais 15 Européens, dont 8 officiers, le lieutenant Cockburn, de l'artillerie royale; M. Lynch, frère du lieutenant, et M. Sarded, interprète, ont péri, ainsi que 5 indigènes. On n'a pu retrouver la carcasse du bâtiment, toutes les recherches ont été infructueuses; des cadavres, rejetés par les flots sur le rivage ont été enterrés.

Nous continuons notre voyage avec succès. Les officiers du *Tigris*, qui ont échappé au naufrage, se proposent de retourner en Angleterre. L'expédition continuera son itinéraire. Je suis, etc.,

Bucknalt Eslcours,
capitaine du 45e d'infanterie légère.

On craint beaucoup que les papiers précieux du colonel Chesney aien été perdus avec le *Tigris*. »

La partie officielle de ces documens, communiqués au *Morning-Chronicle*, accuse une perte totale de 20 individus, tant passagers qu'hommes de l'équipage; dans cet accident, arrivé près de Wordie, il a suffi de quelques momens pour faire sombrer le bâtiment; le commandant n'a dû son salut qu'à des efforts inouis; dans les premiers momens, il a soutenu sur l'eau son parent, le lieutenant Lynch; il s'est vu forcé ensuite, pour ne pas périr, de le repousser. Une commission, composée d'officiers, s'est réunie pour examiner les détails de cette affaire; tous s'accordent à reconnaître le savoir et l'intrépidité déployés dans ce cruel moment par le colonel.

Sir J. Hobhouse, dans la séance de la chambre des communes du 27 de ce mois, en donnant à la chambre ces malheureuses nouvelles, a dit que cependant il avait vu des dépêches du colonel Chesney, en date du 28 mai, et que dans ces dépêches il parlait avec une grande confiance du succès définitif de l'entreprise. Il était alors sur l'*Euphrate* bateau à vapeur très-fort, et il continuait de descendre le fleuve.

Bibliographie.

Histoire de sainte Elizabeth de Hongrie, duchesse de Thuringe (1207—1231), par le comte de Montalembert, pair de France; un beau volume de 600 pages, orné de magnifiques gravures, prix : 12 fr. pour Paris, et 15 fr. par la poste. A Paris, chez Debécourt, rue des Saints-Pères, n° 69.

Nous ne dirons que quelques mots sur ce volume, dont nous nous proposons de rendre un compte étendu dans le prochain N°. Nous pouvons dès à present, assurer nos abonnés, que depuis long-tems il n'avait pas paru un ouvrage où le talent et la foi, la science et la religion, fussent mieux réunis pour démontrer tout ce que les peuples doivent à l'Église, tout ce que la Religion ajoute de charmes à toutes les vertus humaines.

Les Soirées de Montlhéry, entretiens sur les origines Bibliques, recueillis et publiés par M. Desdouits, professeur de physique au collége Stanislas. A Paris, chez Gaume frères, rue du Pot-de-fer, n° 5, vol. in-8°.

Voici un ouvrage fait par un de ces jeunes savans, qui consacre sa science à défendre les croyances catholiques, qui sont aussi les siennes. Nous parlerons tout prochainement, et avec plus de détails de cet ouvrage; en attendant, nous le recommandons à tous ceux qui auraient quelque doute scientifique contre la religion. Ils y trouveront une foule de preuves auxquelles il n'y a rien à répliquer.

Amertumes et consolations, poésies intimes et religieuses, par M. Leger-Noël; à Paris, au Bureau des Arts Religieux, rue Jacob, n° 18, et chez Debécourt, rue des Saints-Pères, n° 69. Prix : 7 fr. 50 cent.

M. Leger-Noël est un de ces poètes qui ont écrit sur leur lyre : POÉSIE CHRÉTIENNE, et qui se posent en face du siècle, comme fils obéissans de l'Eglise. Il faut voir dans l'ouvrage quelle force et aussi quelle harmonie leur donne ce double caractère. La lecture de l'ouvrage de M. Noël console l'esprit fatigué de n'entendre parler que de jeunes esprits désespérés et desséchés, remplis de doute ou de blasphême. On voit ici comment la religion sait répandre le baume de la consolation sur les cœurs les plus malades et les positions les plus fâcheuses. Nous espérons pouvoir donner un jour une analyse et une critique plus complète de ce livre.

Moniteur de la propriété et de l'agriculture Journal mensuel; à 8 francs par an pour toute la France, et 10 francs pour l'étranger. On s'abonne à Paris, rue du Bac, n° 77; dans les départemens, chez les libraires et directeurs de postes.

Parmi les publications nouvelles, nous avons remarqué le *Moniteur de la Propriété et de l'Agriculture*, journal mensuel, consacré au développement

des intérêts du sol, et qui est divisé en deux parties principales. La première traite des questions d'économie, de législation, d'administration et de finances, considérées dans leurs rapports avec la propriété. La seconde présente toutes les découvertes, toutes les méthodes dont la pratique peut s'enrichir ; un bulletin mensuel et une revue bibliographique complètent ce recueil.

Les 6 premières livraisons en signalent toute l'importance. Il offre aux propriétaires un organe spécial pour transmettre leurs vues, leurs justes réclamations, et défendre eux-mêmes l'industrie agricole. Ce journal appelle le concours de toutes les sociétés d'agriculture, des comices, enfin de tous ceux qui sont dévoués à la terre natale ; et en déclarant qu'il resterait étranger à toute polémique qui ne se rattacherait pas directement à la propriété, il a su prouver qu'un intérêt assez puissant s'attachait aux matières qu'embrasse sa spécialité pour occuper vivement l'attention publique.

Introduction philosophique à l'histoire générale de la Religion, par F. Perron, agregé à l'université, professeur de philosophie, docteur-ès-lettres, membre de l'académie de Nancy. A Paris, chez Périsse frères, rue du Pot-de-fer, n° 15, et à Nancy, chez Vidart ; vol. in-8°. Prix : 7 fr. 50.

Voici un livre louable, bien que nous ne l'ayons pas encore lu, et que nous ajournions à un prochain N° un jugement définitif. En effet, M. Perron se présente comme un de ces jeunes gens qui veulent venir en aide au clergé, et qui aussi ont étudié les matières ecclésiastiques en même tems que les sciences profanes. Remercîmens à tous ceux qui ont ces généreuses intentions ; l'Église reçoit et appelle le secours de tous ses enfans.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 74. — 31 Août 1836.

Sciences historiques.

INFLUENCE DU CATHOLICISME
SUR LA CONSTITUTION ANGLAISE.

Premier Article.

Etat actuel de l'Angleterre, grande et malheureuse. — Il faut en rechercher la cause dans sa croyance. — Période anglo-saxonne. — Etat social des Bretons au moment de l'invasion. — Erreur de M. Aug. Thierry. — Mission de S. Augustin. — Admirable lettre de S. Grégoire-le-Grand. — Etablissement du Christianisme. — Il améliore les mœurs et l'état social. — Le clergé fait les lois. — Examen de ces lois. — Respect porté aux femmes. — Lois de Canut. — Cérémonies touchantes du mariage. — Les lois saxonnes. — Beau préambule des lois d'Ina. — Base de l'Etat. — Devoirs des rois, — des évêques, — des magistrats, — des riches et des puissans. — Influence sur l'éducation. — Les prêtres doivent la donner gratuite. — Décadence de l'Eglise Saxonne par l'invasion des Barbares Danois et Saxons.

Quand nos lecteurs auront lu cet article, ils n'auront pas besoin qu'on leur fasse observer combien il est utile qu'on remette sous les yeux de notre siècle distrait et égaré tout ce que le Christianisme avait fait pour la prospérité et même pour la liberté et le bonheur des peuples. Nous remercions ici M. Audley d'un travail neuf, et qui nous découvre une source si féconde et presque ignorée des bienfaits que le Christianisme avait répandus sur l'Angleterre, cette belle portion de la chrétienté, qui mérita le beau nom de *la Terre des saints*, et qui, égarée

pendant quelque tems par les passions honteuses et mauvaises de ses maîtres, est sur le point de rentrer dans la grande famille de l'Église, pour en être de nouveau l'ornement.

Le Directeur, A. B.

« Toutes les nations sont gouvernées ou par le peuple, ou par » des grands, ou par des rois : il est plus facile de louer que » d'établir un gouvernement basé sur la réunion de ces trois » formes ; mais s'il s'établissait, sa vie ne pourrait être longue [1]. »

Ainsi donc, une royauté constitutionnelle, ou un gouvernement représentatif, voilà ce que Tacite rangeait parmi les rêves d'un homme de bien ! Chose étonnante ! celui de tous les historiens romains qui paraît avoir le mieux sondé le cœur humain, et réfléchi le plus sur les bases des sociétés humaines, déclare morte-née une pareille organisation sociale. Eh ! que dirait donc Tacite, si, secouant la poussière des siècles amoncelée sur sa tombe, il en sortait pour contempler les peuples modernes vivant déjà au milieu de ces formes qu'il jugeait impossibles, ou bien s'agitant convulsivement pour les obtenir ? A la vue de ces bouleversemens qui remuent si profondément notre vieille Europe, de cette lèpre du paupérisme qui dévore certains pays, et qui a tant de rapports avec la servitude romaine, en apercevant surtout ces populations amaigries par le besoin, mécontentes du présent, cherchant dans l'ombre un vague avenir, l'historien ne s'écrierait-il pas encore: *haud diuturna esse potest ?* Et nous aussi nous disons *haud diuturna esse potest ;* mais nous le répétons en nous tournant vers cette Croix qui a déjà sauvé le monde de Tacite, et qui se prépare à sauver le nôtre de sa folle sagesse. Voyez l'Angleterre et sa Constitution battue en brèche de toutes parts. Voyez ses hommes d'Etat surpris dans leurs vieilles habitudes d'aristocratie et de gouvernement, se déclarer incapables d'arrêter le mouvement, et se mettre humblement à la suite d'un *catholique* qu'ils haïssent, d'un O'Connell qu'ils détestent, et suivre l'impulsion qu'il veut

[1] Cunctas nationes et urbes populus, aut primores, aut singuli regunt : dilecta ex his et constituta reipublicæ forma, laudari faciliùs, quàm evenire, vel si evenit, haud diuturna esse potest. (Tacitus, *Annales*, lib. IV, c. 33.)

bien leur donner ! Qu'on ait de cet homme l'opinion qu'on voudra, assurément son existence tient du prodige pour quiconque connaît la Grande-Bretagne. Il y a peu d'années, c'était le grand agitateur, le démagogue; point d'injures assez basses pour lui, point de calomnie assez atroce pour le flétrir : aujourd'hui il est Roi. Le Protestantisme jette des cris d'alarme [1], il affecte de craindre *la persécution catholique;* et, d'un autre côté, effrayé de sa propre faiblesse, de sa hiérarchie bâtarde, il en est réduit à demander au souverain de ne plus *être pape*, de laisser le clergé à lui-même, afin qu'il n'ait plus de contact avec le pouvoir temporel, tant ce contact est funeste, tant le vent de la cour, comme disait Fénélon, est contagieux au prêtre !

Or, pour que de telles choses arrivent, il faut qu'il y ait eu des causes puissantes ; il faut autre chose que la simple émigration des prêtres français pendant la révolution de 1789, ou la communication des idées françaises : *Dei digitus est hic.*

Peut-être le moment est-il venu de rechercher ces causes, de remonter à travers les âges à ces élémens primitifs qui ont contribué à faire la nation Anglaise telle qu'elle est, c'est-à-dire à la fois si grande et si malheureuse, si noble et si matérielle. Cependant nous ne voulons pas étudier sa constitution proprement dite ; celle-ci a eu ses historiens, ses panégyristes et ses détracteurs ; d'ailleurs, ce travail ne cadrerait guère avec le but spécial et l'esprit des *Annales*. Mais, à côté de cette tâche,

[1] Dans la séance de la chambre des lords du 30 mars 1836, le duc de Newcastle s'est élevé contre l'extension et les progrès effrayans du Catholicisme en Angleterre. « La Grande-Bretagne, dit le duc, ne contenait, il y a 40 ans, que 30 églises papistes ; en 1835 il y en a 510, parmi lesquelles 11 ont été élevées dans le courant de l'année qui vient de s'écouler. Sans compter l'établissement des Jésuites à Stomphurst, les catholiques ont 52 séminaires, 8 colléges et un grand nombre de couvens et de monastères ; en un mot, le *Papisme* gagne dans toutes les directions. »

Le noble duc conclut en demandant une enquête pour informer sur les chapelles qui ont été établies avec l'autorisation du gouvernement, afin de fermer celles qui n'en seraient pas munies. Cette proposition a été combattue par le ministère lui-même. Lord Holland répond au duc de Newcastle que *personne n'a le droit de scruter les consciences.*

il en reste une autre assez belle, ce nous semble, qui est de chercher quelle influence le Catholicisme a exercée sur la constitution anglaise, en examinant son action sur les mœurs, les lois et la société avant la réforme de Henri VIII.

Nous-même, enfant d'Albion, et revenu au sein de notre mère chérie, l'Église catholique, il nous a pris un grand amour pour ces antiquités de la patrie, où se peint si vive, si naïve, si tendre la foi de nos pères; et quelquefois, en comparant ce que faisait la *charité chrétienne* sur des barbares, avec ce qu'a fait la *législation philantropique* pour des hommes civilisés, nous avons cru quil pourrait être utile de faire connaître l'un et l'autre.

Au moment où les Romains abandonnant la Bretagne, transportèrent leurs légions sur le continent pour défendre l'empire envahi par les Barbares, les Bretons, peu habitués à se gouverner eux-mêmes, devinrent la proie d'une foule de petits despotes qui se disputèrent le pouvoir, s'alliant ou s'attaquant tour à tour, suivant l'intérêt du moment. Avec les vainqueurs du monde disparut tout vestige de leur civilisation, si ce n'est la faiblesse et la lâcheté, inséparables compagnes de la corruption. Cependant le Christianisme avait depuis long-tems pénétré dans ce pays; des écrivains modernes en ont fait remonter l'établissement, les uns à saint Paul, les autres à saint Pierre lui-même [1]; mais quoi qu'il en soit, sa lumière s'était affaiblie, ses prêtres étaient peu réguliers, et la vie des Chrétiens différait peu de celle des Païens. Bientôt devait venir le châtiment de ces désordres : Dieu voulut visiter son peuple, comme dit Gildas. Au nord de l'Angleterre était une peuplade sauvage qui parcourait les montagnes de la Calédonie, pour trouver sa nourriture dans les produits de la chasse, et plus souvent encore descendait dans la plaine pour la ravager et enlever du butin. Pour contenir ses incursions, les Romains avaient bâti

[1] Eusèbe (*Dem. Evang.*, *l.* 1, *c.* 7.) nous dit que les apôtres visitèrent les îles Britanniques. *Υπερ τον ωκεανον παρελθειν επι τας καλουμενας βρεταννικας νησους.* Cette question, assez peu importante, a donné lieu à de longues dissertations parmi les théologiens anglais. L'opinion la plus commune place l'introduction du Christianisme en Angleterre au 2ᵉ siècle, sous le pape Eleuthère.

une muraille qui, courant de l'est à l'ouest, s'étendait d'un côté à l'autre; mais les Pictes profitèrent de leur départ pour envahir la Bretagne, et dans leur détresse les habitans de l'île s'adressèrent à leurs anciens maîtres.

Ce fut en vain cependant qu'Aëtius reçut dans les Gaules, ce que Gildas appelle le *gémissement* des Bretons [1]. Il fallait vaincre Attila dans la plaine de Châlons, les Bretons furent abandonnés, et on leur prescrivit de veiller à leur propre défense. Mais ils en étaient incapables; les cavernes et les forêts devinrent leur refuge; les Pictes les y poursuivirent encore, et aux horreurs de la dévastation vinrent se joindre celles de la peste et de la famine. Les Barbares eux-mêmes en furent atteints, et force fut à eux de cesser pour quelque tems l'œuvre de destruction.

Il semble que tant de maux eussent dû rappeler les Bretons à eux-mêmes : il n'en fut rien. « L'audace des ennemis s'arrêta »pendant quelque tems, mais non la malice de notre nation. »Les ennemis s'éloignèrent de nos concitoyens, mais ceux-ci »ne quittèrent pas leurs crimes. Ce peuple, si faible pour re»pousser les traits des ennemis, n'avait de force que pour la »guerre civile, et pour supporter le poids du péché; débile »pour rechercher la paix et la vérité, fort pour le crime et »le mensonge...... Cependant les Pictes se retirèrent dans »les parties septentrionales, où ils se bornaient à des incur»sions passagères...... Avec ce moment de paix revint une »abondance telle qu'on n'en avait vu de mémoire d'homme; »et aussi les désordres de toute espèce. On consacrait les rois, »non en vue de Dieu, mais parce qu'ils étaient plus cruels »que d'autres; bientôt après, ceux qui les avaient élevés sur le »trône, les massacraient pour choisir des hommes plus féro»ces... Et non-seulement les hommes du siècle, mais le trou»peau du Seigneur, mais ses pasteurs, ceux qui devaient don»ner l'exemple au peuple s'abrutissaient presque tous par »l'ivrognerie, s'énervant dans la débauche, pendant que la

[1] Aetio ter consuli gemitus Britannorum. — Repellunt nos Barbari ad mare, repellit nos mare ad Barbaros : inter hæc oriuntur duo genera funerum, aut jugulamur, aut emergimur. — *Gild. de excid. Britann.*, XVII. Beda, lib. I, c. 13.

» discorde, les querelles, la haine les saisissaient à l'envi, les » aveuglant sur toute distinction du bien et du mal, etc... [1]. »

Les Pictes réunis aux Scots ne tardent pas à recommencer le cours de leurs brigandages, et c'est alors que, ne pouvant résister à leurs attaques, Guortigern ou Vortigern, le plus puissant des chefs Bretons appela les Saxons à son secours. « *O altissimam sensûs calliginem, ô desperabilem crudamque mentis hebetudinem!* » s'écrie Gildas à cette occasion; et en effet, on sait quel fut le résultat de cet appel. Les Saxons vainquirent les Pictes, mais gardèrent le pays qu'ils étaient venus défendre, et finirent par y établir l'heptarchie. La mémoire de Vortigern demeura en exécration aux Bretons, comme celle d'un parricide, et l'imagination populaire travaillant sur la réalité lui attribua une fin surnaturelle. Si l'on en croit Nennius, Hengist, chef des Saxons, alleura le Breton par la beauté de sa fille qu'il lui donna en mariage. Mais Vortigern, livré à ses passions brutales, eut un commerce criminel avec sa propre fille qui lui donna un fils.

Saint Germain d'Auxerre, accompagné du clergé breton, vient réprimander le roi; prend le malheureux fruit d'un amour incestueux sous sa protection, en lui conférant la tonsure. Vortigern irrité veut sortir, alors le saint vieillard le maudit, et le condamne de concert avec tous les Bretons réunis en conseil.

Le chef ainsi chassé, se jette dans la compagnie des sorciers, qui lui conseillent d'élever un grand fort à l'extrémité du royaume pour s'y défendre. Après avoir parcouru plusieurs contrées, le chef breton s'arrête au haut du mont *Snowdon*, dans

[1] *Gild., de exidio Britann.*, XVIII, XIX. — Beda, l. 1, c. 14.

Gildas était Breton, et vivait au commencement du 6e siècle. Il avait lui-même été moine de Bangor. Après la destruction de ce célèbre monastère, il se retira dans l'Armorique, où il écrivit son ouvrage qui respire d'un bout à l'autre cet ardent amour de la patrie, qui a illustré les nations d'origine celtique. Nous avons cité en entier le passage sur la vie irrégulière des Bretons avant la conquête saxonne, pour l'opposer au tableau imaginaire qu'a fait de leurs vertus M. Augustin Thierry. Tout en admirant le talent de cet auteur, nous ne pouvons que regretter le déplorable aveuglement avec lequel il s'attaque sans cesse à la cour de Rome. Ce n'est plus là de l'histoire, c'est de la fiction, et l'austère vérité finit toujours par percer.

le pays de Galles pour bâtir sa forteresse. « Il y rassemble, dit la » chronique, des ouvriers, des pierres et du bois; mais lorsque » tous les matériaux étaient réunis, tout fut emporté dans l'es- » pace d'une seule nuit; il recommença vainement par trois » fois la même tentative, jusqu'à ce qu'enfin lui-même disparut » à jamais [1]. »

C'est bien là le même goût du merveilleux qui fit naître *Arthur* et la *table ronde*, ainsi que les prophéties du grand *Merlin*, et l'histoire ne doit point mépriser ces légendes qui indiquent le génie d'un peuple, génie qui a résisté au tems et à la civilisation, puisqu'on le trouve encore de nos jours dans les montagnes du pays de Galles.

Mais pendant que les Bretons refoulés dans l'occident de l'île y perpétuaient les noms et les souvenirs de la patrie, les Saxons s'étendaient dans tous les sens. Rien de plus féroce que ces aventuriers; rien de plus grossier que leurs mœurs. Leur tems se partageait entre le vol et la paresse, entre les rapines et le repos de la satiété. On sait toute la peine qu'ils donnèrent trois siècles plus tard à Charlemagne. A l'époque dont nous parlons ils habitaient aux bords de l'Océan, près de l'embouchure de l'Elbe. Accoutumés à se jouer du danger, la tempête était pour eux le moment propice : quand les vagues bondissaient, que le vent soufflait avec fureur, que l'éclair sillonnait la nue, ces hommes audacieux lançaient leurs *chuiles* ou longs bateaux en chantant l'hymne de guerre, sans but ni dessein arrêté, se fiant à l'orage pour les pousser vers des rivages dévoués d'avance à la devastation et à la mort.

Tels étaient ceux qui devaient fonder l'état de choses dont nous voyons aujourd'hui les développemens. Leur conquête eut en effet un caractère tout particulier, et qui la distingua éminemment de celle des autres barbares. En portant nos regards sur la formation de la société en France, en Italie, en Espagne, nous voyons les envahisseurs se fondre peu avec la population vaincue; la force des choses voulut que le serf gallo-romain, supérieur en lumières, en civilisation à son vainqueur, acquît une certaine importance dans le nouvel ordre social, et

[1] *Nennii*, *Hist. Britann.*, c. 38, 39, 40.

c'est pour cela que tant de noms gaulois figurent parmi les conseillers des princes mérovingiens. En Angleterre, un tout autre spectacle s'offre à nous : deux nations barbares luttent avec acharnement l'une contre l'autre (car les Bretons finirent par retrouver leur courage), et dans ce combat à mort, la nation vaincue disparaît presque entièrement du sol. Après avoir dévasté la plus grande partie de l'île, tout ravagé par le fer et le feu, les Saxons s'arrêtent, fatigués du massacre, et destinent les débris de la population bretonne à cultiver ces terres encore désolées, et à relever ces maisons encore fumantes. Puis ils procèdent à un partage général du nouveau territoire, partage opéré avec une méthode et une régularité qui nous étonne encore aujourd'hui. Chaque famille reçut une portion analogue à ses besoins, à ses services, au rang qu'elle occupait. En même tems s'implantèrent profondément dans le sol conquis, ces institutions d'origine teutonique, qu'on retrouve partout au berceau des nations européennes, mais nulle part comme en Angleterre.

Il n'entre pas dans notre plan d'examiner un à un chaque élément de la constitution anglo-saxonne : les Lingard, les Turner, les Palgrave, ont laissé peu à faire après eux sous ce point de vue; mais qu'on nous permette de remarquer deux traits principaux dans le caractère anglo-saxon : le premier est une haute idée de la dignité de l'homme, fondée sur son égalité devant la loi; le second un attachement inviolable à son chef ou seigneur, attachement si fort, si inaltérable qu'il traversa les siècles, et à la fin du 10[e] Alfred déclarait encore la désertion un crime irrémissible, digne de mort. Ces deux qualités remarquables devaient s'allier facilement aux sublimes préceptes du Christianisme sur la charité et l'esprit de sacrifice, sur l'égalité des hommes devant Dieu, et le dévouement que le chrétien doit à son prochain.

Or, en ce tems-là, c'est-à-dire, au milieu du 6[e] siècle, il y avait à Rome un homme nommé Grégoire, d'une naissance illustre, qui avait long-tems exercé, à la satisfaction générale, les difficiles fonctions de prêteur de la ville éternelle. Grégoire, dégoûté des honneurs et des vanités du monde, les avait abandonnés pour s'enfermer dans le cloître où il vivait heureux,

cherchant aussi à conduire dans la voie du salut quelques disciples qui s'étaient mis sous sa direction. Un jour des marchands avaient étalé sur la place une foule de marchandises, en sorte que chacun accourait pour acheter. Grégoire vint comme les autres, et vit des jeunes gens exposés en vente, d'une blancheur éclatante, d'une rare beauté, et dont la blonde chevelure rehaussait l'éclat. Dès qu'il les aperçut, il demanda de quelle contrée on les avait amenés? On lui répondit qu'ils venaient de l'île de Bretagne, dont les habitans avaient cet aspect. « Ces insulaires » sont-ils Chrétiens ou Payens, continua le moine.—Payens.— » Alors, poussant un profond soupir : oh douleur! s'écrie-t-il, faut- » il que l'auteur des ténèbres possède des hommes dont les traits » sont si brillans, et que des fronts éblouissans par leur grâce, » couvrent un esprit fermé à la grâce éternelle! Quel est le nom » de leur nation ?—Il se nomment Angles.—Bien, car ils ont une » figure angélique, et il faut qu'ils soient héritiers de la gloire » des anges dans le ciel [1]. »

Pénétré de cette idée, le pauvre moine forme sur le champ l'audacieux projet d'aller seul, et sans secours, convertir au Christianisme les Saxons idolâtres : dans l'ardeur de son zèle, il court demander au pape la permission de se livrer à son apostolat, et l'obtient. Mais le bruit de son départ se répand dans Rome, les habitans s'y opposent, Grégoire leur est trop cher; *non tamen cives Romani ut tam longè ab urbe secederet, potuêre permittere*, dit le vénérable Bède.

Cependant Pélage II meurt, et Grégoire est porté au trône pontifical par la reconnaissance de ses concitoyens, pour y mériter le nom de *Grand* qu'a sanctionné la postérité.

Revêtu malgré lui d'une fonction si élevée [2], le nouveau pon-

[1] Bedæ. *Hist. eccl.*, l. II, , c. I.

[2] Bède assure que Grégoire ne cessait de regretter sa solitude. «Tempore quodam secreto ,cum diacono suo Petro colloquens , enumeratis animi sui virtutibus priscis mox dolens subjunxit : at nunc ex occasione curæ pastoralis sæcularium hominum negotia patitur, et post tam pulchrum quietis suæ speciem terreni actûs pulvere fœdatur. Cùmque se pro condescensione multorum ad exteriora sparserit , etiam cùm interiora appetit ad hæc procul dubio minor rediit : Perpendo itaque quid tolero : perpendo quid amisi , dumque intueor quid perdidi , fit hoc gravius quod porto. *Hist. eccl.*, l. II, c. I.

tife n'oublie pas sa chère Bretagne. Son premier projet avait été d'instruire des esclaves saxons qu'il avait achetés, afin de les renvoyer dans leur patrie pour en devenir les apôtres. Des difficultés imprévues l'empêchèrent de suivre cette idée, et Grégoire songea dès-lors à ses propres moines. Il anime le zèle de quelques-uns d'entr'eux, met à leur tête Augustin, son disciple chéri. En même tems pour leur aplanir les voies, il invite les évêques de la Gaule à leur fournir des interprètes. Mais arrivée aux îles d'Hières la petite troupe se sent effrayée par la perspective d'aborder dans une contrée éloignée, au milieu d'une nation renommée par sa férocité, et dont elle ignorait la langue. Que faire? Augustin retourne auprès de Grégoire, pour le supplier de ne pas exposer ses frères à tant de périls. Le pontife demeure inexorable, et renvoie le missionnaire avec une lettre pour ses moines, où respire la plus tendre charité et le zèle le plus pur.

« Mieux aurait valu, dit-il, ne rien entreprendre que de revenir » sur vos pas après avoir commencé l'œuvre : mes fils, bien-» aimés, il faut que vous meniez à bien cette entreprise méritoire » ébauchée avec le secours du Seigneur. Ainsi, que les fatigues de » la route ni les discours des méchans ne vous détournent pas; » mais, Dieu aidant, poursuivez avec zèle et ardeur ce que » vous avez tenté, sachant qu'une gloire éternelle suit de grands » travaux. Obéissez humblement en tout à votre supérieur Au-» gustin, que nous vous donnons pour abbé, car vous n'ignorez » pas qu'en suivant ses avertissemens vos âmes en profiteront. » Que le Dieu tout-puissant vous protège de sa grâce, et m'ac-» corde la faveur de voir le fruit de vos travaux dans la patrie » éternelle. Si je ne puis partager vos labeurs, j'aurai pourtant » part à la récompense, car je désire vivement y travailler. Mes » bien-aimés, que Dieu vous conserve en toute sûreté [1]. »

Cette fois, les efforts du pontife furent couronnés d'un plein succès; les nouveaux apôtres ne tardèrent pas à aborder dans l'île de Thanet (597), d'où ils se préparèrent à porter l'Evangile dans le royaume de Kent [2].

[1] Beda, *lib.* I, *c.* 23.

[2] Voir, à la fin de l'article, une note où l'on prouve la mauvaise foi ou au moins l'erreur manifeste de M. Thierry dans son jugement sur S. Grégoire, et la mission de S. Augustin.

De tous les Etats de l'heptarchie, c'était celui qui offrait le plus de chances favorables à la propagation de la vraie foi : la femme du roi était franque et chrétienne; d'ailleurs les Saxons de cette partie étaient plus civilisés que leurs compatriotes : établis les premiers, les sujets d'Ethelbert avaient un peu perdu de leur férocité primitive. Nous ne suivrons pas les apôtres de l'Angleterre dans leurs conquêtes spirituelles; les détails et les résultats en sont assez connus. Après la mort de Grégoire-le-Grand et d'Augustin, d'autres pontifes et d'autres missionnaires continuèrent l'œuvre commencée et soutenue avec un zèle infatigable. La semence précieuse, jetée dans cette terre vierge, germa avec rapidité, quoique les passions humaines y mêlassent souvent de l'ivraie. Au bout de 80 ans, le Christianisme se trouva établi dans toute l'étendue de l'île et avec lui la pratique des vertus qu'il prescrit.

Pour arriver à un pareil résultat, et surtout pour soutenir l'action continue du nouveau principe civilisateur, il fallut de grands efforts de la part du clergé. La période qui précède les invasions danoises est l'époque la plus brillante de l'histoire saxonne. Alors surtout se développa l'organisation sociale qui a servi de base à notre constitution moderne. Pendant près de trois siècles, l'Angleterre devint un foyer d'études et de lumières qui se reflétaient sur les autres nations de l'Europe. Au milieu de beaucoup de désordres partiels, la masse du peuple allait s'épurant et marchant dans les sentiers de la véritable civilisation. Comment les Saxons arrivèrent-ils à cet état de choses? Par leurs lois. Et par qui ces lois étaient-elles faites? Par le clergé, ou à son instigation. L'étude de son action sur cette société naissante est donc pleine d'intérêt.

Le mariage étant la base de tout l'ordre social, c'est par lui qu'il faut commencer. D'ailleurs, l'état de la femme chez une nation est presque toujours en raison de ses progrès moraux et intellectuels. Les Germains, qui avaient de grandes vertus morales, montraient, comme l'on sait, un respect presque superstitieux pour les femmes. Leur couche nuptiale était pure, et ils se contentaient d'une seule épouse : ces deux êtres, une fois liés, se dévouaient l'un à l'autre, à la vie, à la mort. Aussi, là point d'adultère; point de débauche, une flétrissure éternelle, des

peines terribles attendaient le coupable. Pour la femme germaine, son mari était tout, sa pensée, sa vie, le but de ses désirs. « Elle l'aime, dit énergiquement Tacite, moins comme » un mari que comme le mariage même [1]. » Expression prodigieuse, et qui nous donnera peut-être une idée de la manière dont les Allemands conçoivent encore la plus noble et la plus terrible des passions. Chez les Saxons originaires de la vieille souche teutonique, nous retrouvons tout d'abord ces idées sur l'union de l'homme et de la femme, idées que le Christianisme purifia, éleva à la dignité d'un sacrement. Personne ne pouvait forcer le consentement de la jeune vierge ou de la veuve sans appui. « Qu'aucune femme, dit Canut, dans le 11e siècle, » qu'aucune femme ou jeune fille soit contrainte de s'unir à » celui qui lui déplaît; qu'elle ne soit pas vendue à prix d'or, à » moins que l'époux ne veuille bénévolement lui faire un » don [2]. » Mais le choix à peine fait, le consentement de la jeune fille et des parens à peine obtenu, le prétendant promettait, par l'entremise de ses amis, qui en devenaient garans, « de la » garder, selon la loi de Dieu, comme un homme doit gar- » der sa femme. »

Après ces préliminaires, l'époux faisait connaître la dot qu'il destinait à sa fiancée, ainsi que le douaire qui lui reviendrait en cas de survivance. Ce douaire se composait de la moitié des biens du mari, si les époux n'avaient pas d'enfans, et de la totalité, quand il s'en trouvait, à moins que la veuve ne convolât en secondes noces.

« Ensuite, continue la loi, que le futur confirme tout ce » qu'il a promis, et que ses amis soient ses garans.

« Si toutes les parties sont d'accord, les parens se présente- » ront pour fiancer leur parente, comme épouse, et devant

[1] ...... Sic vivendum, sic pereundum...... Paucissima in tam numerosâ gente adulteria, quorum pœna præsens et maritis permissa.... Nemo enim illic vitia ridet : nec corrumpere et corrumpi, sæculum vocatur.... Sic unum accipiunt maritum; quomodo unum corpus, unamque vitam, ne ulla cogitatio ultrà, ne longior cupiditas, ne tanquam maritum, sed tanquam matrimonium, ament. *Tac., de Mor. Germanorum.*

[2] *Leges Canuti*, ap. Wilkins, 145.

» mener une vie pure, à celui qui la demande, et dont ils ac-
» ceptent aussi la caution.

« S'il veut la conduire dans le pays d'un autre chef (*Thane*) [1], » qu'il offre des garants que jamais il ne lui fera de mal. Si la » femme commet quelque délit, que ses proches fournissent la » compensation légale, quand elle ne peut le faire elle- » même [2]. »

Le prêtre présidait aux fiançailles, et veillait à ce que les parties ne fussent pas parentes à un degré défendu.

En effet, les Saxons, jaloux de l'honneur de leurs familles, protégeaient avec une minutieuse rigueur la pureté du lien conjugal, mais ils ne se faisaient aucun scrupule de s'allier à des degrés de parenté très-rapprochés. Leurs premiers apôtres en furent alarmés, et consultèrent Grégoire sur la conduite qu'ils devaient tenir. Le pape eut pitié de la faiblesse des nouveaux chrétiens, et se relâcha un peu de la sévérité de la discipline ecclésiastique à cet égard, mais peu à peu la règle se resserra, et l'Angleterre se conforma aux usages de toute la chrétienté.

Trois jours avant la célébration du mariage, les fiancés se présentaient à l'église pour recevoir la bénédiction nuptiale. Le prêtre recevait le serment de fidélité réciproque, et bénissait l'anneau; puis commençait la messe de mariage. Après la bénédiction, les époux se levaient, se donnaient le baiser de paix et recevaient l'Eucharistie. Au bout du troisième jour, ils retournaient à l'église, et dès-lors vivaient ensemble comme époux : intervalle touchant qui laissait à la vierge le tems de se familiariser avec sa nouvelle condition, sans heurter tout d'abord sa pudeur de jeune fille, ainsi que le font brutalement nos usages; et, en forçant l'époux à modérer ses passions, cette coutume le mettait à même de réfléchir sur les devoirs auxquels il venait de s'assujétir.

Chez une nation qui environnait le lien conjugal de tant de garanties, l'adultère et la débauche devaient encourir la vindicte des lois. Avant leur conversion au Christianisme les

[1] Le *Thane*, chez les Anglo-Saxons, était le *noble*, le *seigneur*. Il y en avait de différentes sortes.

[2] *Leges Radmundi*, p. 75.

Saxons traitaient l'adultère avec une rigueur qui, si elle témoignait de leur horreur pour ce crime, montrait aussi leurs dispositions féroces. La malheureuse qui avait manqué à ses devoirs d'épouse, était contrainte de s'attacher la corde au cou, et de s'étrangler elle-même; ensuite on brûlait son corps, et le complice était suspendu sur ses cendres. Dans d'autres occasions, on dépouillait la coupable jusqu'à le ceinture, puis les autres femmes, armées d'un fouet vengeur, la chassaient devant elles jusqu'à ce qu'elle expirât sous les coups de cette abominable punition. Le Christianisme opéra un changement notable dans cette partie de la législation saxonne; et si, malgré son influence, quelques coutumes mauvaises subsistèrent encore, on doit les attribuer à l'esprit du peuple qu'il régissait, mais qu'il ne pouvait réformer tout d'un coup.

Dans les lois qu'Ethelbert, premier roi chrétien, rendit *du tems d'Augustin*[1], on trouve déjà un adoucissement à la peine imposée à l'adultère : la compensation pécuniaire de l'homicide est admise comme châtiment; mais, par une diposition bien bizarre, et qui montre bien encore un peuple sortant à peine de la barbarie, le séducteur est obligé d'acheter une autre femme, et de l'amener à l'époux offensé, qui s'appropriait tous les biens de celle qu'il répudiait[2]. A mesure que les mœurs s'adoucissent, on compatit davantage à la faiblesse de notre humanité : la pénitence canonique est exigée des adultères; et, s'ils s'y refusent, on les sépare de la communion de l'Eglise[3]. Pour éloigner, autant que possible, des scandales aussi honteux, l'étranger adultère est mis à mort, et ses biens confisqués, à moins qu'il ne quitte son péché[4]; ici, la férocité naturelle l'emporte sur l'indulgence des enseignemens chrétiens. Mais bientôt ceux-ci prévalent à leur tour, la peine devient toute spirituelle : « Si quel- »qu'un commet l'adultère, disent les lois d'Edgar, qu'il jeûne »pendant sept ans trois jours de la semaine, soit qu'il s'agisse de »la femme ou du mari. » L'homme semble même l'objet d'une animadversion toute particulière. « Si quelqu'un, abandonnant

[1] Hæc sunt judicia quæ Ethelbihrtus, rex, constituit Augustini diebus : tel est le titre de ces lois.

[2] *Leges Uihtrædi*, p. 10.— [3] *Idem*. [4] — *Idem*

» sa femme, en prend une autre, qu'il soit privé de tous les droits » qui appartiennent aux chrétiens, qu'il ne soit pas enseveli » avec eux. Il en sera de même de la femme et de ses parens, à » moins qu'ils ne viennent à résipiscence [1]. » C'est en vain que Canut, arrivant du nord, avec ses idées danoises, déclare que l'adultère sera puni de la perte du nez et des oreilles [2], les mœurs publiques sont plus fortes que les lois. Edouard-le-Confesseur revient à des dispositions moins sévères, et Guillaume-le-Conquérant imite cet exemple [3].

Nous venons de voir le crime poursuivi par la vindicte publique, laissé enfin à ses propres remords, et aux châtimens infligés par l'esprit de pénitence : quelles barrières défendaient la vierge ou la veuve contre la violence d'une passion désordonnée, ou quelles punitions attendaient celle qui oubliait la retenue de son sexe? « Si une femme *chevelue* [4] fait quelque chose de déshonnête, elle paiera trente sous [5]. La compensation légale d'une jeune fille égalait celle d'un homme libre. La veuve fraudée de ses droits pouvait exiger une double compensation, et la vierge, victime du dol, devait être ramenée chez elle avec tout ce qu'elle possédait [6]. Le rapt encourait une amende de cinquante sous d'or, et le séducteur était obligé de racheter celle qu'il avait enlevée au prix voulu par ses parens [7]. Du tems d'Alfred, les invasions des Danois avaient engendré une foule de désordres, la justice était méprisée, on violait ouvertement les lois morales; aussi voyons-nous ce grand prince porter des peines terribles contre la débauche, peines que confirmèrent le premiers rois normands [8].

Mais les châtimens infligés par les lois sont moins une indication de la moralité d'un peuple, que des mesures préventives

[1] *Leges Eadgari*, p. 90-91.

[2] *Leg. Canuti*, 47 et 50—p. 141-142.

[3] *Leg. Edov. et Gulielm Conquest.*

[4] *Femina capillata*, c'est-à-dire une vierge; les Saxons attachaient un grand prix à une longue chevelure; saisir quelqu'un aux cheveux était s'exposer à une amende.

[5] *Leg. Ætelbirhti*, p. 6.

[6] *Idem*, p. 7.

[7] *Idem*, *ibid.* — [8] *Idem.*

pour empêcher le mal; aussi la fréquence des dispositions pénales contre tel ou tel délit, sert-elle généralement à constater que ce vice est profondément enraciné dans le cœur de la nation. Ainsi par exemple, chez les Anglo-Saxons, le vol est l'objet d'une attention particulière de la part des législateurs; la facilité de commettre des actes de brigandage, dans un pays encore couvert de grandes forêts, portait les hommes à s'armer en troupes pour rançonner les voyageurs, et à spolier le paisible habitant des campagnes; l'on voit donc la sévérité des lois croître de siècle en siècle pour réprimer ce genre de crime.

Mais quelles idées un peuple se forme-t-il de ses devoirs publics et privés? de ceux de roi, de gouverneur, de juge, de citoyen, de père de famille? Quelle place l'indigent occupe-t-il dans l'organisation sociale? et l'éducation de la jeunesse à qui est-elle confiée, jusqu'à quel point favorise-t-on son développement? Dans toute société il y a un pouvoir spirituel : or, quelles obligations s'impose-t-il, et jusqu'à quel point est-il vraiment le représentant de la Divinité? Certes, ce sont là des questions capitales, desquelles peut jaillir une grande lumière; car, pour qu'on les trouve dans les lois d'une nation, il faut qu'elles soient présentes à tous les esprits, qu'elles vivent dans les mœurs avant de vivre dans le code. C'est donc de ce côté que nous devons tourner nos regards, si nous voulons connaître vraiment l'influence de la religion catholique sur les mœurs et les institutions anglo-saxonnes.

Et qu'on ne s'imagine pas voir dans tout ce qui va suivre, la prédominance de qu'on a appelé l'*élément barbare*, c'est-à-dire, une haute idée de la liberté de l'homme. Partout où le barbare a été le plus fort, il n'a pu créer que le despotisme et la servitude; tout puissant à détruire, mais inhabile à élever, il n'était qu'un agent matériel entre les mains de la Providence, et matériel ou au moins demi-civilisé, il fût resté, si le principe éminemment civilisateur, si le Christianisme, ne lui eût fait connaître la vraie dignité de l'homme.

Ouvrons au hasard les lois anglo-saxonnes; quels en sont les premiers auteurs? sont-ce des nobles? des grands? Il s'en trouve assurément parmi les conseillers royaux; mais toujours il se présentera des préambules comme celui-ci : « Moi, Ina, par la

» grâce de Dieu, roi des West-Saxons, d'après le conseil et l'avis
» de Hevda, mon évêque, et d'Eorkenwolda, aussi mon évêque,
» et avec tous mes Ealdormans [1] et mes anciens, et *de compagnie*
» *avec beaucoup de ministres de Dieu*, j'ai consulté sur le salut de
» notre âme, sur les fondemens de notre royaume, afin que de
» justes lois et des statuts équitables l'affermissent, en sorte
» qu'aucun ealdorman ni officier subalterne ne puisse les en-
» freindre [2]. »

Et quelles sont les bases de l'État? quels sont ces fondemens de la société? Il y en a huit, nous répondent les lois saxonnes, qui soutiennent les lois d'une manière stable, la Vérité, la Magnanimité, la Munificence, la Constance, l'Autorité, le Désir d'élever certaines gens, l'Humilité et la Justice. Le roi lui-même doit avoir sept vertus principales; une grande crainte de Dieu, un amour constant de la justice, l'humilité, une grande sévérité contre le crime, une charité inépuisable envers les pauvres, la volonté de protéger et de conserver dans la paix les églises de Dieu, et enfin le maintien des lois équitables pour ses amis comme pour l'étranger.

« En effet, continue la loi, il est souverainement juste, *quam*
» *justissimè*, qu'un roi chrétien soit le père d'une nation chré-
» tienne; que pour la défendre et la garder il soit le vicaire du
» Christ, comme on l'appelle. Il est donc tenu d'aimer le Chris-
» tianisme de toute son âme, et de fuir le Paganisme...., de pa-
» cifier et de former le peuple chrétien par la vraie doctrine, de
» manière à *profiter lui-même de ce bien*, parce qu'il aimera la
» justice et fuira l'iniquité [3]... Car quand une des bases manque,
» le trône lui-même chancelle; quand on viole une de ces lois, il
» s'écroule, et tout le peuple tombe en ruines. Ainsi il faut que
» la sage doctrine de Dieu le fortifie, pour *l'avantage perpétuel du*
» *peuple*, car je le dis avec vérité, quand le Christianisme faiblit,
» le trône est en danger, et si l'injustice ou quelque vice acquiert
» trop d'empire, toute la nation en souffre; donc il est néces-

[1] L'*ealdorman* était le gouverneur civil et militaire d'un comté, un *shire*.

[2] *Leges Inæ*, p. 14, ap. Wilkins.

[3] *Lib. Constitutionum*, p. 147.

» saire qu'on dépose toute injustice, et que *la justice de Dieu soit*
» *érigée en utilité devant le ciel et la terre* [1]. »

Quelle profonde connaissance des lois morales qui régissent la société ! Où donc ces barbares avaient-ils appris l'union intime qui existe entre l'ordre et le bien-être matériel de l'homme ? Oh ! ils l'avaient sucée, cette science, avec le lait du Catholicisme ; lui seul leur avait déjà révélé les mystères des causes premières ; et tandis que les philosophes de notre siècle, lassés des erreurs d'une raison sophistique, se retournent vers la religion pour lui demander la sagesse, cette divine institutrice avait déjà enseigné aux Saxons, dès le 10ᵉ siècle de notre ère, que la *justice* est la règle de l'*utile*, ou plutôt qu'elle seule est *utile* pour fonder et soutenir la prospérité des Etats.

Et les devoirs de la royauté ! comme elle a soin de les proclamer elle-même hautement ! Le roi doit être le père du peuple, le vicaire de Jésus-Christ ! Nous en appelons à la conscience de tout homme de bonne foi, la civilisation moderne et les chartes constitutionnelles ont-elles jamais été plus loin, quand elles ont voulu prescrire au souverain des obligations à remplir et des limites à respecter ? Quand les chefs d'une nation naissante sont imbus de ces principes ; quand ils les respirent dans toute l'atmosphère qui les entoure, il s'établit peu à peu un fond d'idées droites, de justice générale, qui finit par dompter les grands écarts, et enfanter un grand peuple. Aussi faudrait-il peut-être attribuer à cette constante influence du Catholicisme, ce vif éclat que les Anglo-Saxons jetèrent dans toute l'Europe, du 7ᵉ au 10ᵉ siècle, éclat tel que de toutes parts on accourait vers eux pour apprendre sous leur direction les élémens des sciences non moins que de la religion [2]. Au reste ces sublimes idées fermentaient dans toutes les classes, et assignaient à chacun des devoirs aussi rigoureux à remplir.

« L'évêque, continuent les lois déjà citées, doit être un mo-
» dèle de sagesse et de vertu dans ses paroles et ses actions ; que
» ses manières soient bienveillantes et sans arrogance ; il ne lui

[1] *Idem*, p. 148.

[2] Voir des détails curieux sur la littérature des Anglo-Saxons, dans Lingard. *Antiq. de l'Eglise Anglo-Sax.*

» convient pas de se vêtir avec orgueil et vanité; sa conduite doit » autant s'éloigner de la jactance et de la colère que de la mol- » lesse....; qu'il pèse scrupuleusement ses discours et ses actes, » pour qu'ils ne s'accommodent pas à l'intérêt du moment, ni qu'ils » viennent trop tard, mais à propos. L'évêque doit apprendre avec » zèle pour enseigner au peuple, annoncer et expliquer avec soin » la doctrine chrétienne; il ne doit souffrir aucune injustice, » mais qu'il soit l'ardent protecteur de tout droit.... Celui-là est » un pasteur négligent, qui pouvant défendre son troupeau par » ses cris contre un voleur, ne le fait pas. Aucun mal n'est si » terrible que le démon lui-même, qui cherche toujours à nuire » à l'homme; or les pasteurs doivent être vigilans, et crier haut » pour protéger le peuple contre ce brigand [1].

» Les *Carls*, les *Heretogs*, les *juges* et les *sheriffs* [2] sont pareil- » lement tenus de pratiquer la justice devant Dieu et le monde, » en sorte que la haine ou l'amitié ne leur fasse jamais oublier » leur sagesse, au point de convertir l'injustice en droit, ou juger » au détriment du pauvre...... Car il est certain, le croira qui » voudra, qu'on doit dire : Malheur à l'homme injuste, à moins » qu'il ne s'amende; sans aucun doute, il périra, privé de tout » secours dans l'antre ténébreux et profond de l'abîme infernal; » quoiqu'il importe peu de savoir comment cela se fera [3].

C'est ainsi que le législateur continue à passer en revue tous les états, prêchant au prêtre et au moine une conduite exemplaire; au laïc la soumission aux lois, la fidélité dans le mariage et la pratique du Christianisme; à tous l'aumône et la charité; car c'est surtout dans l'exercice de cette sublime vertu, dans une tendre sollicitude pour les besoins du pauvre et de l'indigent, que brille tout l'esprit, tout le génie de la religion catholique.

Dans ces tems reculés où le faible se trouvait à chaque instant exposé aux violences du riche puissant et armé, où encore les invasions de l'étranger compromettaient sans cesse l'existence du laboureur, on ne voyait que trop souvent des troupes

[1] *Lib. Constitutionum*, p. 148.

[2] Dignités civiles et militaires chez les Anglo-Saxons.

[3] *Lib. Constitut.*, 149.

de pauvres réduits à demander à la charité le pain qu'ils ne pouvaient plus gagner. De nos jours, l'indigent est renfermé dans un dépôt de mendicité, ou bien chassé de paroisse en paroisse, de maison en maison, jusqu'à ce que, repoussé de toutes parts, il aille terminer dans quelque coin obscur une vie de misère. Mais le mendiant saxon avait une ressource assurée : à la porte d'un monastère un prêtre lui tendait une main secourable, veillait à ses besoins, l'ébergeait pendant trois jours, et, en le laissant partir, le recommandait à un autre monastère, si toutefois le pauvre n'était pas admis parmi les vassaux du couvent pour y trouver une existence honorable. L'étranger avait aussi le même accueil, car l'hospitalité était un droit sacré que le Saxon le plus humble, que le *ceorl* ou paysan n'eût osé refuser. Mais les couvens n'étaient pas les seuls asiles de la misère; l'habitation et la bourse du riche devaient lui être également ouvertes. Quant à nous, en lisant le passage suivant, nous nous sommes senti ému; il nous a semblé lire une page de l'Imitation.

« Si quelqu'un en a les moyens, qu'il restaure l'église de Dieu » partout où il en sera besoin; qu'il bâtisse des ponts sur les » eaux profondes et sur les marais; qu'il distribue pour l'amour » de Dieu tout ce qu'il pourra; qu'il secoure avec zèle les pauvres » veuves, les orphelins et les pélerins; *qu'il affranchisse ses propres » esclaves*, et qu'il rachète la liberté de ceux des siens qui seront » devenus les esclaves d'autrui, ou tout au moins les pauvres que » la guerre a ruinés. Qu'il nourrisse les indigens, qu'il les vêtisse, » leur prodiguant l'hospitalité, le feu, le bain et le lit; enfin » que pour lui-même il fasse dire des messes et chanter des » psaumes [1].

» Et si quelqu'un ne peut faire tout cela, qu'il agisse selon ses » moyens; qu'il décime tout ce qu'il a dans la crainte de Dieu; » qu'il visite pour l'amour de lui les *malades d'esprit et de corps* [2]; » qu'il ensevelisse les morts..., etc. [3] »

Oh ! qu'elle est douce, qu'elle est belle, cette chaleur divine qui, pénétrant, réchauffant la nature barbare, lui inspire de

[1] *Leg. Eadgari*, p. 95.
[2] *Leg. Eadgari*, p. 95. [3] Ægros animo et ægrotos.

tels accens! Quelle prodigieuse compréhension des misères de l'homme dans cette recommandation de visiter les *malades d'esprit!* Que notre froide philantropie est bien loin de cette délicatesse! Tendre et affectueuse, la charité retournait amoureusement le lit du pauvre anglo-saxon, comme de nos jours la *sœur de charité* veille au chevet du moribond qu'elle rappelle à la vie! Et qui tient ce langage? c'est un roi obscur, dont le règne dura depuis l'an 916 jusqu'en 957. Et il n'est point le seul dont le nom brille par la charité; les lois des autres princes fournissent une foule de passages pareils. L'un veut qu'on entretienne à ses frais un pauvre dans chaque ville du royaume; l'autre qu'on fasse une distinction entre le riche et le pauvre, lorsqu'il s'agit de punir leurs délits, « parce que le puissant et le faible ne sont » pas égaux, et ne doivent pas subir les mêmes charges; le puis- » sant doit expier ses fautes plus sévèrement [1]...... » Canut ordonne que les pauvres comme les riches reçoivent une justice égale, et qu'en général la loi soit interprétée avec indulgence; surtout qu'on n'inflige pas légèrement *au peuple* des peines qui le privent du travail de ses mains [2].

Une telle impulsion donnée journellement (car il faut observer que ces lois étaient proclamées et relues sans cesse, soit dans les églises, soit dans les cours de comté), ne pouvait manquer de porter des fruits heureux : mais il y avait un moyen de civilisation bien autrement puissant, bien plus fécond; c'était l'*éducation*. Chaque monastère et chaque église avaient une école ouverte à tous ceux qui se présentaient, où l'on apprenait avec la religion les élémens des sciences, ainsi que tous les arts et métiers; car alors le moine était forgeron, maçon, charpentier, architecte, pour le bien de tous. Quelqu'imparfaites que fussent les notions de nos ancêtres, dans les sciences, bien des lecteurs modernes seraient plus d'une fois étonnés de leurs progrès. Le savant Lingard a déjà rempli honorablement cette partie de notre tâche, et pourtant nous croyons qu'il y aurait encore une ample moisson à faire. Les bornes d'un article nous défendent d'entrer dans ces détails; nous remarquerons seulement que chaque

[1] *Com. Ænhamense*, ap. Wilkins.

[2] *Leg. Canuti*, 133.

prêtre était obligé d'enseigner aux enfans du peuple les premiers rudimens du langage, avec les principes de la religion. « Les prê-» tres, dit le livre des Canons Saxons, doivent avoir toujours des » écoles dans leurs maisons, et si quelqu'homme dévot veut leur » confier ses enfans pour les instruire, qu'ils les reçoivent avec » plaisir, et les élèvent avec bonté. Vous devez penser que ceux » qui sont savans brilleront comme la splendeur des cieux. Ce-» pendant ils ne doivent rien attendre de leurs parens, à moins » que ceux-ci veuillent le faire volontairement [1]. »

Toutefois qu'on ne s'y trompe pas; au milieu de cette société, ainsi travaillée par le Catholicisme, il y avait une foule de désordres qui s'opposaient à son action. Si pendant deux siècles les Anglo-Saxons devinrent célèbres, s'ils se distinguèrent par leur piété, par l'austérité de leur clergé, par son savoir éclatant, leur organisation sociale renfermait des germes de ruine. Les grands fiefs et les grands vassaux firent naître peu à peu le régime féodal et son gouvernement oppressif. D'un autre côté, les invasions danoises portèrent la désolation dans toute l'île. Avec ces barbares la civilisation disparut; les couvens, devenus des monceaux de ruines, servirent d'asiles aux brigands, l'immoralité pénétra dans toutes les classes, et dans le clergé même. Alcuin déplorait plus tard l'apathie de ses compatriotes pour les sciences et les beaux-arts, en leur rappelant les exemples de leurs pères. Mais en dépit de tous ces malheurs, le Catholicisme avait jeté de trop profondes racines dans le sol; quoiqu'une seconde conquête, celle des Normands, dût encore abattre les Saxons, ces hommes avaient puisé à une source si pure qu'ils ne l'oublièrent jamais. Courbés sous le poids du glaive étranger, ils relevaient encore la tête avec fierté pour réclamer les lois et les institutions de leurs pères. Mais ils ne repoussaient pas les prêtres normands, quand ces prêtres étaient bons; non leur haine ne fut pas aveugle; non ils ne maudissaient pas le prêtre étranger qui s'entourait d'une auréole de vertus chrétiennes ! Ce que le Catholicisme les avait faits, ils voulaient toujours l'être; ils y tenaient par le fond de leurs entrailles; dans leur esprit, il se confondait avec leurs souvenirs de gloire et de

[1] *Liber Legum Ecclesiasticarum.*

vertu, avec la patrie même. Leur persévérance, aidée de circonstances politiques, finit par dompter les vainqueurs, par conquérir des droits réels : trop heureux, si la dynastie normande n'eût pas étouffé le Catholicisme anglais, en relâchant, en brisant, j'oserai dire, les liens qui le rattachaient au centre de toute unité, à la grande Rome !

C'est cette action du Catholicisme sur la formation de la constitution anglo-normande, qu'il nous faudra étudier dans un prochain article.

C. F. Audley.

Note où l'on prouve l'injustice du jugement porté par M. Thierry sur S. Grégoire et la mission de S. Augustin. Voir ci-dessus, p. 94.

M. Augustin Thierry n'a pas craint de calomnier d'un bout à l'autre de sa narration le grand pape saint Grégoire, en lui supposant des vues ambitieuses pour étendre la domination de l'Eglise romaine. Le pontife a-t-il égard à la faiblesse des néophytes saxons, en leur permettant quelques repas publics les jours de fêtes, banquets auxquels ils étaient très-attachés, M. Thierry n'y voit que relâchement et soif de domination. Augustin consulte-t-il Grégoire sur quelques détails minutieux, et qui heurtent notre délicatesse moderne, c'est du cynisme. Quant à nous, nous avons lu *avec plaisir* tous ces détails, quelquefois puérils, il est vrai, mais qui montrent jusqu'où le pontife et le missionnaire pouvaient aller dans leur tendre sollicitude pour leurs convertis. Dans la préface de la 2e édition de son Histoire, M. Thierry admire la profonde connaissance que Lingard montre du moyen-âge ; mais alors comment les pages de la *Conquête des Normands* contredisent-elles d'une manière si étrange les récits de l'historien catholique ? Quoi ! les mêmes autorités offrent une si grande divergence ? ou bien le docteur Lingard perd-il, par hasard, sa profonde connaissance du moyen-âge, quand il s'agit de l'Eglise ? ou encore, se pourrait-il que M. Augustin Thierry n'eût pas étudié les antiquités de l'Eglise romaine ? Une telle supposition lui ferait injure ; mais pour baser nos assertions sur un fait, parmi bien d'autres, nous citerons l'entrevue de S. Augustin avec les religieux bretons du monastère de Bangor. Augustin avait reçu du pape la mission de réformer les Bretons, tout en prêchant les barbares. Conformément à ces instructions, le moine eut une conférence avec le clergé, et chercha, entr'autres choses, à leur faire adopter la célébration de la Pâque au jour fixé par le rituel romain, question qui agitait beaucoup les esprits dans ces

tems. Après un jour entier de discussion, un miracle vainquit, dit-on, l'obstination des Bretons; mais avant de se soumettre, ils résolurent de déférer la question à leurs compatriotes, et demandèrent à Augustin une seconde conférence. Dans l'intervalle, les prélats du pays et les moines de Bangor consultèrent un ermite du voisinage, sur la conduite qu'ils devaient tenir à l'égard d'Augustin. Voici quelle fut sa réponse : « Si c'est un homme de Dieu, suivez-le. » — « Mais comment le saurons-nous? — Le Seigneur a dit : Portez mon joug, et apprenez de moi que » je suis doux et humble de cœur. Faites donc en sorte d'arriver les der» niers au rendez-vous; s'il se lève à votre approche, sachez qu'il est ser» viteur de Dieu, et écoutez-le; mais s'il ne se lève pas, et qu'il vous mé» prise, quoique vous soyez en grand nombre, méprisez-le aussi. » Après ce dictum de l'hermite, qui remettait tout à une chance fortuite, les Bretons allèrent à la conférence, et le malheur voulut que le pauvre Augustin ne songea pas à se lever. C'en fut assez, il eut beau argumenter, conjurer, supplier ses adversaires de se joindre à lui pour convertir les Saxons, il avait à faire à des gens aveuglés par la colère. Enfin, poussé à bout, il s'écria : « Si vous ne voulez prêcher aux Angles la voie de la » vie, vous périrez sous les coups de leur vengeance. »

A quelque tems de-là, Adilfrid, roi Saxon et païen, fit la guerre aux Bretons, et ayant trouvé les moines de Bangor occupés à prier sur une montagne pour les armes de leurs compatriotes, il les fit tous passer au fil de l'épée. « C'est ainsi, dit l'historien saxon, que fut accomplie la prophétie du saint pontife Augustin, *quoique depuis long-tems il eût lui-même été enlevé au royaume céleste*, et que ces perfides ressentirent le châtiment d'une mort temporelle, pour avoir méprisé ses conseils pour le salut éternel. »

Tel est le récit de Bède [1] que nous avons sous les yeux ; tel est aussi celui de Lingard ; mais voyons maintenant comment M. Thierry raconte cette affaire : « Augustin est envoyé pour soumettre les Saxons à la domination papale, il frappe des esprits crédules par de grandes austérités..... Quand le roi de Kent se convertit, la nouvelle religion devient la route de la faveur.... Augustin a reçu du pontife la primatie sur tous les évêques de la Grande-Bretagne et sur les Gallois *schismatiques*. Il somme avec orgueil ces prélats de se plier aux croyances romaines. A la conférence, il dédaigne de se lever de son siége, et les choque par son arrogance ; ils refusent de se soumettre. — Eh bien! donc, s'écria le romain, puisque vous refusez d'enseigner avec moi le chemin de la vie à la nation Saxonne, celle-ci viendra bientôt vous apprendre le chemin de la mort. »

[1] Lib. III, c. 2.

En effet; continue M. Thierry, « peu de tems s'écoula, et le roi d'une peuplade saxonne, encore païenne, descendit vers le lieu même où s'était tenue la conférence. Les moines de Bangor sur la Dee, se souvenant de la menace d'Augustin, s'enfuirent vers l'armée galloise... Cette armée fut vaincue...., et le Saxon vainqueur fit massacrer tous les moines au nombre de 200. Le monastère de Bangor, dont le chef avait porté la parole dans la fatale entrevue avec Augustin, fut détruit de fond en comble; et c'est ainsi, disent les auteurs ecclésiastiques, que s'accomplit la prédiction du saint pontife....... Plusieurs siècles après cette sanglante expédition, il se trouva des amis de l'Eglise romaine qui en rougirent pour elle, et qui falsifièrent dans quelques manuscrits le récit de l'historien original, de manière à faire penser qu'Augustin était mort quand eut lieu le combat contre les Bretons et le massacre des moines de Bangor. Augustin était vieux à cette époque, mais il vécut au moins un an après l'expédition militaire qu'il avait prédite. »

En vérité, je suis honteux de la longueur de cette note, mais quand il s'agit d'accuser, il faut préciser. 1° Les Bretons n'étaient point schismatiques : il s'agissait seulement de la célébration de la Pâque. 2° Nous avons vu, d'après Gildas, qu'ils avaient besoin d'une réformation, et que leur clergé même s'était déshonoré par une foule de vices. 3° Que devient, chez M. Thierry, l'expédient de l'ermite? Au moins avouera-t-il que c'était un trait caractéristique, digne de trouver place dans son récit. 4° Où l'écrivain français a-t-il vu que le prince païen fut dirigé par Augustin? Quant à moi, qui l'ai vainement cherché dans les auteurs contemporains, je serais curieux de l'apprendre. Reste l'interpolation officieuse : cette fois ce sera Lingard lui-même qui se chargera de répondre; son autorité aura sans doute quelque poids : « Environ *cinq cents ans* après cet événement, le romanesque Geoffroi Monmouth, jaloux de rehausser le caractère de ses ancêtres, aux dépens de leurs conquérans, attribua le massacre des moines aux intrigues de S. Augustin et du roi Ethelbert, et son récit fut adopté par la crédulité peu judicieuse de deux historiens obscurs, Grey et Trivet. Les préjugés religieux prévalant toujours sur les préjuges nationaux, les écrivains Réformés exagérèrent encore cette histoire, et l'on représente l'archevêque sortant de la conférence, triste et mécontent, et exhortant les princes saxons à laver dans le sang de ses adversaires l'insulte faite à son autorité....... Mais cette odieuse accusation n'est appuyée d'aucune preuve, et se trouve entièrement réfutée par le témoignage de Bède, qui attribue le massacre des moines à sa véritable cause, leur présence sur le champ de bataille, et déclare expressément que cet événement eut lieu long-tems après la mort

d'Augustin. *Ipso Augustino jam multo ante tempore ad cœlestia regna sublato.*

Pour éluder la force de ce passage, l'évêque Godwin (M. Thierry aime beaucoup à citer Godwin) a soutenu hardiment qu'il fut ajouté au texte original de Bède, par quelqu'admirateur officieux du missionnaire. Il ne nous engage pas, il est vrai, à le croire *sans aucune preuve*, mais il fonde son opinion principalement sur l'absence du passage dans la version saxonne du roi Alfred [1]. Il aurait cependant dû observer que le traducteur royal abrégeait fréquemment l'original, et omettait des lignes entières, lorsqu'elles n'étaient pas nécessaires pour compléter le sens. Ainsi, par exemple, dans la phrase qui précède le passage tronqué, il n'a pas traduit le récit de la fuite de Brocmail (guerrier chargé de protéger les moines bretons), ni dans la phrase qui suit la date de l'ordination de Justus et de Mellitus [1].

M. Thierry aurait-il, par hasard, suivi la version d'Alfred? mais, non, il cite Bède constamment : toute réflexion deviendrait inutile.

[1] God., p. 33.

[2] *Antiq. de l'Eglise anglo-saxonne*, p. 65, trad.

Philologie biblique.

LA BIBLE,

TRADUCTION NOUVELLE, AVEC L'HÉBREU EN REGARD, PAR S. CAHEN [1].

Troisième Article [2].

Travaux bibliques des siècles derniers.—Défauts de l'Exégèse protestante. — Avantages de cette étude pour les Catholiques. — Jugement sur le systême de traduction de M. Cahen. —Ses défauts. —Progrès dans les idées israélites.

Durant les trois siècles derniers, de savans et magnifiques travaux ont été entrepris et exécutés pour l'édition et l'interprétation des livres saints. Tout contribuait au succès de ces publications qui ont puissamment servi elles-mêmes à perfectionner l'art de l'imprimerie : les hommes qui se livraient à ces études, les ressources qu'ils avaient entre les mains, et l'esprit public auquel ils s'adressaient. Ainsi, en 1515, on voyait François Ximenès, cardinal et archevêque de Tolède, aidé de la Faculté théologique d'Alcala de Hénarès, publier, en six énormes volumes accompagnés de grammaire, de lexique et d'index, la Bible qui porte son nom ou celui de *Complutentienne*. Sa qualité de ministre d'État lui permettait de consacrer à cette œuvre des sommes considérables pour l'achat des manuscrits les plus anciens et les plus corrects, pour la fonte des types, et pour réunir les hommes capables de

[1] Tome VII, contenant les livres 1 et 2 de *Samuel*. A Paris, chez l'auteur, Vieille rue du Temple, n° 78, et chez Théophile Barrois, rue Richelieu, n° 14.—1836. Prix. 6 fr. le volume.

[2] Voir les N°s 22 et 45, t. IV, p. 299, et t. VIII, p. 199 des *Annales*.

le seconder dans cette entreprise. Certes, un si noble emploi des deniers publics lui a acquis une gloire durable, qui devrait exciter l'émulation des Mécènes modernes.

L'Italie manifestait, de son côté, le même goût que l'Espagne pour la philologie sacrée; et Venise, grâces aux soins et au zèle des Bomberg, produisit successivement ses quatre célèbres éditions de la Bible, toutes plus correctes et plus complètes que celle de Ximenès. On ne comprend pas comment ensuite l'Espagne et l'Italie, ce double centre de la Catholicité, après avoir été le berceau de l'exegèse et popularisé l'étude des textes, semblent soudain abdiquer cette suprématie scientifique, et passer avec indifférence aux autres pays protestans une arme qu'ils tournent contre l'Église.

Cette remarque s'applique également à la France, qu'honorent les travaux de Vatable, admirablement exécutés par Robert Etienne, et la grande Bible heptaglotte de Lejay, que surpasse néanmoins l'immortelle polyglotte de Castell et de Walton.

La Hollande et l'Allemagne, poussées dès le principe dans les voies du Protestantisme, donnèrent à l'exegèse un grand développement. La réforme, reposant sur l'interprétation individuelle des Ecritures, devait naturellement attacher beaucoup d'importance aux études philologiques des textes sacrés. Aussi dans chaque Université, les théologiens furent-ils astreints à prendre une certaine teinture de la langue hébraïque. Cet usage est devenu une loi qui s'est conservée jusqu'à nos jours invariablement, voilà pourquoi ces deux pays peuvent se glorifier d'avoir donné le jour à un grand nombre d'interprètes savans et illustrés par des ouvrages d'un mérite incontestable.

Ce n'est pas toutefois que la critique protestante ait atteint le degré de perfection où les efforts soutenus et le talent de ses maîtres semblaient devoir la porter. Généralement, elle est trop préoccupée de l'idée de s'affranchir des liens de l'ancienne tradition de l'Eglise, en sorte qu'elle préfère errer dans son sens individuel, plutôt que de suivre la route commune applanie par les anciens Pères et les Docteurs. De là ces interprétations forcées et bizarres dont des savans, tels que Schultens et Michaëlis, ne nous donnent que de trop fréquentes preuves. L'autre défaut de l'exegèse anti-catholique est de trop

judaïser, c'est-à-dire de s'arrêter à la lettre, de réduire tout à une question de ponctuation ou de grammaire, sans pénétrer le sens interne et spirituel des textes, que la tradition a consacré.

Il aurait fallu que les catholiques pussent disposer de la science philologique de certains protestans, et alors ils auraient tiré d'autres avantages plus variés et plus utiles. Mais il y a peut-être dans ce souhait une contradiction secrète, car c'est supposer que ces hommes, en suivant la route fausse et périlleuse des autres, eussent pu éviter les erreurs dans lesquelles ils sont tombés.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons trop déplorer l'indifférence long-tems manifestée par les catholiques pour l'étude et la critique des textes sacrés. Sans doute ils sont assurés qu'en suivant les interprétations de l'Eglise chargée de les enseigner, ils ne peuvent errer; et le repos d'une foi confiante et absolue vaut assurément mieux que les investigations rudes et superbes d'une raison éprise d'elle-même. Mais ce serait une étrange erreur, trop commode pour notre commune paresse, que de croire à l'incompatibilité de la foi et de l'exercice légitime de la raison. La raison doit fouiller et extraire les trésors que renferme la foi; c'est par son activité perpétuelle qu'elle la vivifie et la renouvelle sans la changer. Dès que l'on commence à reconnaître la subordination de l'esprit ou du jugement privé à l'esprit, ou au jugement de l'Eglise, il n'y a plus d'écueil à craindre, les fondemens sont posés, et l'on peut en toute confiance mettre la main à l'œuvre pour édifier.

Depuis un certain nombre d'années, une heureuse innovation a agrandi parmi nous le cercle des études ecclésiastiques, et nous savons que la majeure partie des séminaires cultivent avec succès la connaissance de l'hébreu. En dehors du clergé, de jeunes esprits sérieux, et fiers de servir la cause chrétienne, se livrent également à l'étude de cette langue que nos pères nommaient religieusement la *sainte*, et tout fait espérer que cette même étude fera partie, dans peu de tems, de l'enseignement public.

Nous devons donc encourager tous les efforts qui tendent à la propager, bien qu'ils ne satisfassent pas toutes nos exigeances; nous devons remercier les hommes qui ont entrepris de rani-

mer par leurs travaux le goût pour l'exegèse, lors même que nous aurions quelque chose à reprendre dans cette méthode. Nous citons pour exemple M. Cahen, qui poursuit avec persévérance sa publication, et qui nous donne déjà le septième volume, contenant les deux premiers livres de Samuel, partie de l'Ancien-Testament, que les philologues allemands ont tort de négliger.

M. Cahen suit toujours le plan qu'il a adopté dans le principe; interprétation fidèle et littérale, calque exact des tournures et inversions du texte, transcription des noms propres de personnages et de lieux, d'après la manière dont ils se prononcent dans l'original. Nous approuvons cette manière neuve de traduire, qui fait passer dans notre langue des expressions parfois heureuses, qui permet à l'hébraïsant de vérifier sur le texte la traduction qui lui est toujours parallèle, et qui initie l'homme étranger à la philologie sacrée, au génie propre et interne de la langue du peuple de Dieu et des prophètes. Nous croyons que cette méthode est la plus convenable et celle qui peut le mieux éviter le vague et l'indécision de la paraphrase. C'est en effet la manière de traduire adoptée par Bossuet, dans ces échantillons trop courts et trop incomplets, que nous trouvons disséminés çà et là dans ses œuvres; il eût été bien à désirer qu'il entreprît la traduction complète de la Bible, il eût élevé un monument impérissable qui manque à la langue française.

Maintenant, si nous approuvons la méthode suivie par M. Cahen, nous ne pouvons, à notre grand regret, nous dispenser de relever certains défauts que nous avons eu déjà l'occasion de signaler. Outre que dans les endroits, dont le sens net et évident ne donne prise à aucune controverse, sa traduction est quelquefois trop roide, en ce sens qu'elle ne se plie pas assez aux formes de notre langue, il arrive aussi que, dans des passages obscurs et controversés, il adopte trop aisément une première interprétation, sans rendre raison suffisamment du motif qui l'a déterminé à ce choix. Il est vrai que son plan ne lui permet pas d'entrer dans des explications aussi longues que celles des commentaires de Gésénius ou de Rosenmuller. Cependant on peut, tout en se tenant dans les limites convenables, rendre raison des choses qui doivent être expliquées.

Le second reproche plus grave, et dans lequel se résument au fond tous les autres, c'est l'*esprit rationaliste* qui domine l'ensemble de la traduction et des commentaires [1]. M. Cahen appartient à une école qui a de nombreux partisans au-delà du Rhin, et que nous attaquons en lui, parce qu'elle est un adversaire de la méthode catholique, que nous croyons la seule juste et la seule vraie, comme n'envisageant pas les choses sous un point de vue systématique et individuel. Effectivement, les rationalistes se montrent sans cesse préoccupés de détruire l'idée d'*inspiration* partout où elle semble se produire dans les textes; ils veulent à tout prix ramener ou réduire à la hauteur de la seule raison des choses qui la dépassent, et qui tiennent à un ordre plus élevé! Ainsi, par exemple, on expliquera l'*esprit mauvais* obsédant le roi Saül, comme un accident d'épilepsie.

Certes, nous ne répudions point la raison; elle est nécessaire dans toute spéculation de l'esprit, et jamais on n'a pu prêter de bonne foi cette opinion absurde aux ennemis de la méthode rationaliste. Les rationalistes confondent le raisonnement, qui n'est souvent qu'un jeu vain et subtil de la raison, avec cette raison elle-même. Ils dédaignent la foi qu'ils appellent crédulité; et la Bible est soumise à leur critique, comme un livre philosophique de Platon ou d'Aristote. Nous autres, nous tenons compte de la tradition; notre moyen de vérification est dans la doctrine de l'Eglise, qui a jeté de vives lumières sur les parties les plus obscures de l'exegèse. Nous prenons la peine d'étudier et de connaître cette doctrine. Si M. Cahen avait examiné sérieusement cet enseignement de dix-huit siècles, il n'avancerait point cette proposition : « que les Pères de » l'Église se sont appliqués à l'envi à disculper David de son » adultère [2]. » A la vérité, cette remarque ne vient pas d'un esprit d'opposition au Christianisme, puisqu'il fait le même reproche aux *Talmudistes*. M. Cahen est conséquent dans la marche qu'il suit; sa raison a brisé les entraves des interprétations rabbini-

[1] Voir ce que nous avons déjà dit de la Bible et du systême de traduction de M. Cahen, dans les N°ˢ 22 et 45, t. IV, p. 299, et t. VIII, p. 199 des *Annales*.

[2] Voir le t. VII, p. 154.

ques; il n'est plus juif, il n'est pas encore chrétien, il est philosophe.

Du reste, l'ouvrage dont il continue la publication avec un zèle louable, est très-utile, en ce qu'il sert à propager l'étude de l'hébreu, qu'il met entre les mains des hébraïsans une traduction généralement fidèle, quant au sens littéral, et qui initie aux interprétations des rabbins. Nous lui savons gré de sa persévérance et du courage avec lequel il a soutenu quelques attaques un peu trop exclusives. Tout en signalant le vice de la méthode de M. Cahen, nous ne cesserons néanmoins de l'encourager. Les Chrétiens doivent considérer comme un progrès réel parmi les Juifs, la réforme qu'opéra en Allemagne Mendelsohn dans le dernier siècle; depuis cette époque, ils ne craignent plus de livrer dans la langue vulgaire le sens des saintes Écritures et toutes les interprétations talmudiques.

Nous finissons en abandonnant aux réflexions du lecteur les paroles d'un collaborateur de M. Cahen, lesquelles terminent le septième volume. Elles méritent d'être remarquées : « Qui » d'entre nous pourrait encore regretter la dynastie davidique, » le sceptre de Juda, ou rêver le retour dans un pays mille » fois moins agréable, moins fertile que notre belle patrie? Elle » est aujourd'hui la terre bénie, la véritable terre de promis- » sion; l'époque messianique date de notre émancipation; » quand cette émancipation sera générale, tout sera consommé, » et les prédictions de nos prophètes seront entièrement accom- » plies. »

Eugène B.

Beaux-Arts.

TABLEAU HISTORIQUE

DE L'INFLUENCE DES PAPES SUR LES BEAUX-ARTS,

DEPUIS LE IVe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS.

Quatrième Article.

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XVIe SIÈCLE JUSQU'A LA FIN DU XVIIe.

Nous allons continuer à faire connaître, bien que sommairement, tous les soins que les pontifes chrétiens ont apportés à conserver les chefs-d'œuvre de l'art antique, et à en créer de nouveaux, qui souvent l'emportent sur tout ce que les anciens nous ont laissé de plus parfait [1].

XVIe SIÈCLE.

Ce siècle s'ouvre par un nom célèbre : Jules II, connu avant son pontificat sous le nom de Julien de la Rovère, est élu en 1503. On sait la protection que ce pape se plut à accorder aux artistes. S'il eut le génie des grandes entreprises, il faut ajouter qu'il trouva des hommes faits pour exécuter ses vastes conceptions. Sous ses ordres, Bramante parvient à joindre le Belvéder au palais du Vatican. A son tour, l'illustre architecte détermine le pape à démolir l'ancienne église Saint-Pierre, et jette les fondemens du temple le plus majestueux qui ait jamais été exécuté. Michel-Ange lui succède, et l'église Saint-Pierre de Rome devient entre les mains de ces deux grands hommes

[1] Voir le 3e article, dans le N° 64, t. XI, p. 261.

la plus belle et la plus vaste église du monde chrétien. Mais le couronnement de ce magnifique monument était réservé au pontificat de Sixte-Quint. Avant de mourir, Jules II traça à Michel-Ange le plan de son tombeau, qui, s'il eût été exécuté, aurait surpassé les plus beaux monumens de ce genre [1].

Jules II est remplacé par un nom plus illustre encore, et qui est devenu comme le type des grandes époques. Léon X, élu en 1513, fut le Périclès de son siècle. A ce pontificat célèbre se rattachent les immortelles loges de Raphaël, magnifique composition qui occupe la première aile du second étage du Vatican. Jean d'Udine, Christophe Roncelli, Jules Romain, dont les conceptions rappellent Michel-Ange, ont également orné de leurs peintures les diverses galeries de ce monument sans égal, et ont fait du Vatican un sanctuaire des arts, où l'Europe vient tour-à-tour admirer et s'instruire. Outre ses *loges*, Raphaël exécuta aussi les peintures d'une suite de galeries nommées les *Chambres*, qui font l'admiration des plus grands peintres [2].

Paul III, monté sur le siége apostolique en 1534, fait construire le beau palais Farnèse [3], auquel il joint un jardin magnifique, preuve de son goût et de sa munificence. Un autre palais pontifical s'élève par ses ordres sur le Monte-Cavallo. Un grand

[1] Voir l'esquisse de ce monument projeté, planche XLVI de l'*histoire de l'art*; *section sculpture*; il devait être placé dans l'église de Saint-Pierre-aux-Liens.

[2] Dans la 1re salle, dite de *Constantin*, on y voit représentée la *victoire de ce prince sur Maxence*. Dans la seconde est représenté *saint Léon, allant au-devant d'Attila*. Le célèbre tableau de l'*école d'Athènes* se voit dans la 3e chambre. Dans la 4e est peint l'*incendie du bourg de Saint-Pierre*. Outre ces 4 grandes compositions de Raphaël, les salles renferment encore divers tableaux de bons peintres, tels que du Perrugin, du Fattore, de Thomas, Lauretti de Polidore, dit le Caravage, de Carle Maratte, etc.

[3] Il est à regretter que les architectes, chargés d'élever ce monument, aient enlevé, pour en faire les fondations, ces énormes travertins, tirés des ruines du Colysée; ils sont d'autant plus coupables de ce genre de vandalisme, qu'ils étaient plus à même d'apprécier le monument antique qu'ils dévastaient, pour construire un monument moderne avec plus d'économie. Où en serait Rome, si beaucoup d'architectes eussent adopté cette déplorable méthode?

hôpital, bâti pour y recueillir les orphelins, atteste sa sollicitude et sa charité. Ce vaste édifice est situé près l'église Sainte-Marie *in Aquizo*, qui date du 4e siècle. Ce fut pendant son pontificat, que Michel-Ange donna la forme d'une croix grecque à l'église du Vatican, et que la nef ainsi que la tribune furent agrandies. Paul III fit encore exécuter au Vatican la magnifique salle dite *Royale*, sur les dessins d'Antoine Sangallo. Divers autres monumens moins considérables furent encore préparés ou terminés par ses ordres.

Jules III, élu en 1550, signale aussi son goût pour les arts. On lui doit l'érection de l'église Saint-André, qu'il fit construire en mémoire de sa délivrance, lorsque n'étant encore que prélat romain, il fut fait prisonnier par les Allemands qui s'emparèrent de Rome en 1527. Nous savons qu'on a reproché à ce pontife son penchant trop marqué pour les constructions et les embellissemens, auxquels, dit-on, il consacrait un tems considérable; mais nous n'avons pas à nous occuper de le défendre sur ce point, dans un article uniquement consacré à prouver le zèle des pontifes romains pour ces beaux-arts. On doit encore à Jules III la belle *villa* qui porte son nom, ainsi que la reconstruction, à ses frais, du pont Palatin, l'un des plus anciens de Rome, lequel était en ruines depuis long-tems.

Elu en 1559, Pie IV honore son pontificat par de grandes entreprises et de belles qualités. En 1562, les murailles de Rome sont relevées par ses ordres. Il fait ensuite construire par le Vignole, et sur les dessins de Michel-Ange, la belle *porte del Popolo*. Mais ce qui fait surtout honneur à son zèle éclairé pour les arts et à sa charité pontificale, c'est le vaste Conservatoire consacré à l'éducation gratuite des pauvres orphelins; c'est l'église des 4 saints couronnés, qu'il embellit et agrandit, et la coupole de S.-Jean-de-Latran, renversée par un tremblement de terre, qu'il fit relever. Les thermes de Dioclétien, changés en église, d'après les vastes plans de Michel-Ange, auraient pu suffire pour illustrer Pie IV, et prouver tout ce qu'il eût pu faire pour les arts, si des raisons impérieuses d'économie ne l'eussent pas forcé de s'arrêter, et de modérer son goût pour les belles et grandes choses. Mais la religion et la charité lui firent relever d'autres ruines qui réclamaient toute sa sollicitude, celles de plusieurs

familles illustres, victimes des malheurs de la guerre, et auxquelles il accorda de nombreux secours.

Grégoire XIII, élu en 1572, ordonne à Michel-Ange de bâtir une magnifique chapelle en l'honneur de la Vierge, et sous son autel il fait placer le corps de S. Grégoire de Nazianze, son patron. Des mosaïques sont exécutées par Jérôme Mutiano. Mais ce qui a surtout immortalisé le nom de ce grand pape, c'est la réforme du calendrier, qui depuis se nomme *Grégorien* [1], le seul suivi dans tous les pays catholiques, et dans presque tous les pays de la religion réformée.

Sixte-Quint fut à peine assis sur la chaire de Pierre, en 1585, qu'il se livra à toute l'activité de son caractère, et à toute son ardeur pour la gloire de la religion et des arts. Avec son pontificat renaît l'ordre public, la sécurité dans les villes et sur les routes, jusque là infestées de brigands. Il porte un œil investigateur sur toutes les branches d'une administration depuis longtems négligée, et qui demandait une volonté inflexible comme la sienne pour être épurée. Né pour gouverner l'Europe, son génie était à l'étroit dans Rome et le domaine de S. Pierre. Il aimait les choses difficiles et à vaincre les obstacles. On lui a reproché trop de sévérité, et même une certaine dureté de caractère; mais on est d'accord sur les nombreux embellissemens que Rome lui doit [2].

En 1589, le grand obélisque, enfoui depuis plusieurs siècles, est déterré, restauré, et placé sur une base de granit de 25 pieds de haut, par le chev. de Fontana [3]; une croix de 18 pieds de haut

[1] Le tombeau de Grégoire XIII se voit dans la chapelle du saint Sacrement de la Basilique de Saint Pierre; un des bas-reliefs représente la correction du calendrier romain.

[2] Quant à la terrible condition, imposée, soit-disant par Sixte-Quint à son architecte, en cas de non réussite de l'opération, nous la regardons comme une fable, à peu près de la force de celle débitée sur le compte de Michel-Ange, qui aurait, soit disant, tué le modèle qui lui servait pour faire un Christ; comme si, en supposant ce grand homme ce qu'il n'était pas, un malheureux expirant dans les convulsions, pouvait jamais donner à un peintre l'idée de Jésus-Christ mourant calme et résigné, et avec la dignité d'un Dieu.

[3] C'est sur les bas-reliefs qui ornent cette colonne que l'on trouve re-

en termine l'extrémité. La colonne dite de Marc-Aurèle ou Antonine (nommée aussi *Coclède*, à cause de son escalier en colimaçon), placée dans le forum d'Antonin-le-Pieux, en mémoire de ses victoires sur les Marcomans, et qui avait été plusieurs fois endommagée par les incendies, est déblayée, dégagée du sol, et ornée d'un nouveau piédestal qui remplace l'ancien; elle est dédiée à l'apôtre S. Paul, dont la statue en bronze doré brille au sommet de cette belle colonne. L'obélisque de Thèbes, le plus haut que l'on connaisse, ayant 115 pieds sans compter la base, était enterré à 16 pieds sous terre, dans les ruines du grand cirque, et cassé en trois pièces : Sixte V le fait déterrer et réparer, et l'élève au milieu de la place S.-Jean-de-Latran. C'est encore ce pontife qui fait construire un double portique à la basilique S.-Jean-de-Latran, dont le palais est aussi rebâti presque en entier; qui fait passer un canal à travers les murs de la porte Majeure pour alimenter la fontaine dite du Moïse, et qui fait étendre à 2 milles les limites de la *villa Negroni*, aujourd'hui *Massimi*. Par ses ordres, le chev. de Fontana, chargé de tous ces travaux, construit la belle fontaine de l'*Aqua-Felice*, qui vient du village de Colonna, à 22 milles de la porte Majeure, et agrandit cette belle galerie du palais de Monte-Cavallo. Le piédestal de la *colonne Trajane*, qui est un des plus beaux morceaux d'antiquité qui soit à Rome, était depuis long-tems caché sous les décombres de l'ancien Forum; Sixte-Quint le fait déterrer, et le rend à l'admiration des connaisseurs. Il assigne au collége de la *Sapience* des bâtimens plus étendus. En 1587, nous voyons ce pape infatigable fonder un hospice et une église en faveur des pauvres invalides. En 1588, il fait faire de grands travaux pour le dessèchement des marais Pontins. Une médaille [1] est frappée en mémoire de cette importante entreprise, dont le plein succès était réservé à Pie VI. Mais ce qui met le comble à toutes les entreprises exécutées par Sixte V, ce fut la construction de

présenté le miracle de la légion fulminante, qui obtint cette pluie qui sauva l'armée de Marc-Aurèle aux abois, et que les Païens voulurent alors revendiquer pour leur Jupiter *Pluvius*.

[1] *Historia summorum pontificum per eorum Numismata*, à Cl. du Molinet, f° 117, n° XIX, planche 22.

la célèbre coupole de S.-Pierre de Rome. Tous ses prédécesseurs avaient reculé devant cette gigantesque opération. Depuis 24 ans la basilique attendait ce beau couronnement. Enfin le 15 juillet 1588 les travaux commencèrent; 600 ouvriers y furent employés, et le 22ᵉ mois, la dernière pierre de la clef de la voûte fut posée au bruit de l'artillerie du château S.-Ange. Cette grande et difficile opération fut conduite par Jacques della Porta et Fontana, qui se conformèrent aux plans de Michel-Ange, à très-peu de chose près [1]. Mais Sixte-Quint n'eut pas la satisfaction de la voir terminer dans ses derniers détails, étant mort au mois d'août 1590. Ce ne fut qu'en novembre que fut achevée la plus belle coupole qui soit dans l'univers.

On doit à Grégoire XIV, élu en 1590, la fondation du beau collége de *la Propagande*, qu'il fit commencer sous la direction et les dessins du chevalier Bernin [2].

Clément VIII, pape en 1592, fit restaurer la chapelle, ou oratoire, dédiée à S.-Jean-Baptiste, tenant au baptistère de S.-Jean *in Fonte*, ou de Constantin, et la fait orner de stucs dorés et d'autres embellissemens, ainsi que la chapelle qui fait face, dédiée à S.-Jean l'évangéliste. Toute la nef supérieure de la croisée de la basilique de S.-Jean-de-Latran est reconstruite par J. de la Porte. Par les ordres du même pontife, des puits sont creusés pour le service de l'entrepôt d'huile, placé près de l'église des Chartreux, à laquelle il fait ajouter quelques dépendances. Un collége est fondé pour l'éducation des jeunes Écossais; la galerie du palais pontifical au Monte-Cavallo, commencée par Paul III, Grégoire XIII et Sixte-Quint, est continuée, et un collége destiné à l'éducation de la jeune noblesse romaine, est enfin élevé, sous le titre de *Collége Clémentin*, du nom de son fondateur. On doit encore à ce pape quelques autres monumens qu'il serait trop long d'énumérer.

[1] Michel-Ange avait donné à sa coupole une forme exactement sphérique; les deux architectes, chargés de la construction lui donnèrent une forme elliptique, ce qui, en élevant cette masse colossale, lui rendit plus de grâce et de légèreté.

[2] Le tombeau de Grégoire XIV, ouvrage de Rusconi, se voit dans la chapelle du Saint-Sacrement, de l'église Saint-Pierre de Rome. *Itinér. de Marien Vasi*, II, 694.

XVIIe SIÈCLE.

Paul V, de l'illustre famille Borghèse, est élu en 1605. Un de ses premiers soins fut de faire agrandir le grenier à bled, dit de l'*annone*[1]. Par ses ordres, le palais pontifical construit sur le Monte-Cavallo est orné d'une belle chapelle, d'après les dessins de Maderne, et d'un vaste logement. Le palais Borghèse, commencé en 1590, par le cardinal Dezza, est enfin terminé sur les plans de Fl. Ponzio. En 1612, Paul V ordonne la construction de la *fontaine Pauline*[2], la plus abondante de Rome. Elle fut bâtie des matériaux provenant du Forum de Nerva, et sur les plans de Fontana et de Maderne[3]; six grandes colonnes de granit rouge, provenant du Forum, lui servent de façade. On doit encore à Paul V l'érection de la fontaine dite du *Pont-Sixte*, parce qu'elle est dans son voisinage. Cette belle fontaine, qui est en face de la rue Julia, est entièrement construite sur les dessins du même Fontana. Les eaux viennent de la fontaine Pauline, passent à travers le pont Sixte, et remontent à une hauteur considérable. Elle est adossée à l'hospice ecclésiastique dit des Cent Prêtres, fondé par Sixte V. L'eau tombe du haut de la voûte dans une grande coupe, et se répand ensuite dans un vaste bassin de marbre blanc.

[1] Les bâtimens de ce vaste dépôt furent construits sur les ruines des thermes de Dioclétien, dont l'étendue était immense; l'architecte Desgodets l'évaluait à 1069 pieds de longueur sur 162 de largeur. *Itinér. de Rome*, I, 255.

[2] Cette fontaine est la même que celle dite la Grande-Fontaine, connue encore sous le nom de Fontaine du Mont Janicule, ou de Saint-Pierre *in Montorio*. Voir l'Itinéraire de Vasi, déjà cité, II, 583. Mais comment concevoir, que des hommes aussi éclairés que Paul V et ses architectes, se soient décidés à faire démolir les belles ruines du temple de Nerva pour en employer les matériaux à la construction de cette fontaine? Nous avons déjà signalé ce déplorable vandalisme, décoré du mot d'économie; n'eût-il pas été préférable de laisser au Forum ses belles ruines, et de faire des colonnes pour la fontaine?

[3] Les eaux proviennent des anciens aquéducs de l'eau sabine que Trajan fit conduire à Rome, depuis le lac Bracciano, qui est à 35 milles de Rome, jusqu'à sa destination. Paul V en fit réparer les conduits, qui ne l'avaient pas été depuis Trajan.

Urbain VIII, à peine monté sur le trône pontifical, en 1623, contribua d'une manière efficace à la construction de l'église de S. Ambroise et de S. Charles. Il fait réédifier sur un sol plus élevé celle de S. Côme et S. Damien, laquelle a cela de particulier que c'est un ancien temple dédié à Remus qui lui sert de portique. Il fait aussi rétablir l'ancien baptistère dit de Constantin, nommé aussi *S.-Jean-in-fonte* [1].

Urbain VIII charge ensuite le Bernin de faire une nouvelle façade à l'église Ste.-Bibiane, dans laquelle il fait exécuter de belles peintures [2]; de vastes bâtimens sont ajoutés par ses soins

[1] Quelques écrivains pensent que ce baptistère si renommé n'était, dans l'origine, que la partie du palais de Constantin, où se trouvaient les bains de ce prince, et que c'est dans ce lieu qu'il reçut le bain spirituel ou *baptême*. En vertu de ce mémorable événement, l'usage de ce baptistère fut réservé aux seuls papes, tant qu'ils administrèrent eux-mêmes le baptême. On trouve à Rome d'autres exemples de bains publics ou particuliers, convertis en baptistères. Tels sont les *thermes de Novato*, l'un des frères de sainte Praxède et de sainte Pudentiana; celui du sénateur Pudens leur père; celui de *sainte Cécile*, qui existe encore dans une chapelle de la maison de cette illustre dame romaine, changée en église après sa mort. D'autres écrivains disent que Constantin érigea, à côté de son palais, un magnifique baptistère, où l'on prétend qu'il reçut le baptême des mains du pape Silvestre. Sur ces diverses opinions, voir la *Roma ex ethnicà sacra. Romæ* 1668. *Act. du martyre de saint Cyriaque de Martinetti*, qui entre dans les plus grands détails à ce sujet.—Le Père Lupi, *de formâ, cultu et ornatu veter. baptismor. apud christianos.*—D'Agincourt, *Hist. de l'art par les monumens*, I, 119, et l'index des monumens chrétiens inséré dans notre N° 61, tom. XI, p. 44 des *Annales*, au mot *baptisterium*.

Quelle que soit la véritable origine de ce magnifique monument, les fonts baptismaux en sont formés par une urne antique de marbre vert, *Ponsevera*; on y descend par trois degrés, dont le nombre est mystérieux et fait allusion aux trois personnes de la Sainte-Trinité, aux noms desquelles le baptême est conféré. Voir la description complète du baptistère en question, le seul de ce genre du monde chrétien. *Itinéraire de Rome*, par Marien Vasi, Rome, 1804, I, 188 et suiv. Les peintures et les sculptures qui décorent les chapelles placées autour du baptistère, sont d'une richesse incroyable.

[2] L'on conserve dans cette église une colonne de marbre rouge, que l'on croit être celle à laquelle la sainte fut attachée pendant son martyre.

au grand dépôt de blé de l'annone. Le palais de la famille Barberini, qui était celle d'Urbain VIII, fut commencé sous son pontificat, sur les dessins de Charles Maderne [1]. Sur la place d'Espagne, une des plus grandes de Rome, il fait exécuter par le Bernin la fontaine dite *Barcaccia*, parce qu'elle a la forme d'une barque. Il charge aussi le même artiste d'agrandir le collége de la Propagande, fondé par Grégoire XV. Le palais de la Daterie apostolique, construit à gauche du Monte-Cavallo, fut encore élevé par ses ordres, sur les dessins de Paul Posi, pour servir de résidence au cardinal Pro-Dataire. Le palais pontifical du Monte-Cavallo est dégagé de tous les bâtimens qui en obstruaient la vue, et de hautes murailles entourent le jardin de ce beau palais. Il fait encore restaurer par le même cavalier Bernin l'église de *Ste.-Marie-de-la-Rotonde*, autrefois le *Panthéon d'Agrippa*, et placer deux clochers sur sa couverture. Le collége de *la Sapience*, fondé en 1244 par Innocent IV, et successivement enrichi, agrandi et pourvu de bons professeurs par Boniface VIII, en 1295, Clément V, et Eugène IV, devient aussi l'objet de la sollicitude et de la munificence d'Urbain; mais il ne fut achevé que par Alexandre VII. La dernière chapelle de l'église St.-*André-della Valle* est encore due à Urbain VIII, qui la décora de beaux marbres, de quatre statues et de peintures du chev. Passignagni. L'église Ste.-Anastasie, qui date du 3e siècle [2], est ornée d'une

Sous l'église est le cimetière ou catacombe de saint Anastase, qui renferme plus de 5000 corps de martyrs. Celui de sainte Bibiane est renfermé dans une urne antique d'albâtre oriental, placé sous l'autel principal.

[1] Ce palais est un des plus magnifiques de Rome; mais ce qui le rend surtout recommandable aux connaisseurs, c'est une nombreuse collection de tableaux choisis et une galerie de sculptures antiques. Le plafond du grand escalier est orné d'une peinture à fresque de Pietre de Cortone, qui passe pour son chef-d'œuvre; c'est le triomphe de la maison Barberini. Ce palais renferme aussi un musée de statues égyptiennes et une foule de statues antiques d'empereurs, de dieux et de déesses; mais ce qui complète les richesses réunies dans toutes ces galeries, c'est la belle bibliothèque si souvent citée pour ses beaux manuscrits, et par plus de 50,000 volumes mis à la disposition du public.

[2] Cette église, une des plus anciennes de Rome, est divisée en 3 nefs, soutenues par des colonnes d'un temple de Neptune, qui daterait du tems

nouvelle façade par l'architecte Louis Avigucci. En 1643, Urbain VIII, voulant entourer le *Transtevere* de nouvelles murailles, fit démolir l'ancienne porte *Portuensis* [1], bâtie sous les empereurs Arcadius et Honorius, et en fit construire, 50 pas plus loin, une autre qui porte le nom de *Portese*, qui rappelle son origine et sa destination première. Il en fit autant de celle nommée *Janiculense* [2], et plus tard *Aurélie*, et la remplaça par celle dite de *St.-Pancrace*, à cause de son voisinage de l'église de ce nom. Cette porte fut reconstruite sur les dessins de l'architecte Rossi.

Enfin Urbain ayant étendu les murs de Rome jusqu'au Vatican pour l'enfermer dans la ville, ainsi que le reste du mont Janicule, la porte *Septimienne*, nommée aujourd'hui *Settignana* depuis sa reconstruction par Alexandre VI, devenue inutile, est restée debout dans la ville comme un monument [3].

En 1644, Innocent X du nom, monte sur le trône pontifical, et, malgré son goût décidé pour une sage économie [4], on lui doit plusieurs monumens, ou construits ou restaurés. Le pont Nomentanus était depuis long-tems hors de service; par ses ordres, il est réparé et rendu au service public. C'est encore à Innocent X que l'on doit une des trois fontaines qui ornent la belle place Navone, ainsi que les statues colossales des quatre grands fleuves, le Gange, le Nil, la Plata et le Danube, qui passe pour la plus parfaite des quatre. Par ses ordres, l'Eglise Ste.-Agnès, près de laquelle il faisait sa demeure avant d'être pape, est reconstruite en entier, et ornée avec tant de magnificence qu'elle passait pour une des plus riches de Rome. C'est dans cette église que se voit le bas-relief du martyre de sainte

des premiers Arcadiens ou Pélasgiens, qui vinrent dans l'Italie vers l'an 1185 avant J.-C. C'était à ce qu'on croit près de cette église qu'était l'*Ara Maxima* élevée par Hercule à Jupiter après son triomphe sur Cacus.

[1] Nommée ainsi parce qu'elle conduit au port de Rome; elle est double en profondeur, comme celle de saint Paul.

[2] Du mont Janicule près duquel elle conduisait.

[3] Comme à Paris les portes Saint-Martin et Saint-Denis.

[4] Commandée d'ailleurs par l'épuisement du trésor pontifical, par suite de diverses causes indépendantes de la volonté de ses prédécesseurs.

Agnès [1], morceau qui est regardé comme le chef-d'œuvre du sculpteur Agardi. Les prisons neuves, situées dans la rue Julia, sont aussi terminées. Mais ce qui a surtout illustré Innocent X, c'est le Musée Capitolin, un des plus beaux de l'univers; cette excellente collection, commencée sous ses auspices, demanderait des volumes pour en faire la description [2]; la seule collection des antiques est composée de sept pièces.

Clément IX succède en 1667 à Alexandre VII. Il voulut aussi concourir à l'achèvement de l'église St.-Ambroise, ainsi que plusieurs de ses prédécesseurs. Ce fut un des premiers travaux entrepris sous son pontificat. Il fit commencer la deuxième façade de la basilique Ste.-Marie-Majeure, construite sur le mont Esquilin et sur les ruines d'un temple de Junon-Lucine, vers l'an 352. Mais cette belle façade ne fut achevée que sous Clément X par Rainaldi. Rome doit encore à Clément IX la réparation importante faite au pont St.-Ange [3], notamment la ba-

[1] Il représente l'instant où la sainte, dépouillée de ses vêtemens par les bourreaux, est recouverte en entier d'une longue chevelure, poussée miraculeusement après avoir été rasée (*acta sanctorum*). Sainte Agnès fut décapitée sous Dioclétien, dans le 3e siècle.

[2] Marien Vasi, dans son *Itinéraire de Rome*, en donne un catalogue très-soigné, *tom.* 1, p. 111 à 121. Il signale entr'autres un plan de Rome ancienne, gravé en creux sur des tables de marbre, trouvées dans un temple de Rémus; ces tables sont incrustées dans l'épaisseur du mur de l'escalier qui conduit aux étages supérieurs du musée. *Loco citato*, p. 114. Aucun musée de l'Europe ne renferme autant d'inscriptions antiques, classées chronologiquement depuis Tibère jusqu'à Théodose; 187 autres proviennent du columbarium des affranchis; la dernière pièce en contient 152, tirées de divers monumens funèbres.

[3] Ce pont se nommait dans l'origine Ælius, du prénom de l'empereur Adrien qui le fit construire en face du mausolée de son nom, et qu'il destinait à devenir sa sépulture. Ce beau monument servit de forteresse dans les guerres civiles; les papes l'augmentèrent de tems à autres. Déjà Clément VII avait décoré son entrée des statues de saint Pierre et saint Paul, plusieurs autres l'embellirent à l'envi, et il est devenu depuis long-tems l'un des monumens les plus remarquables de Rome moderne. C'est dans la plaine qui avoisine le château Saint-Ange, que se trouvaient les prairies appartenant au célèbre Cincinnatus qui les cultivait de ses mains triomphales.

lustrade de Travertins, exécutée sous la direction du cavalier Bernin, ainsi que des grilles en fer et les dix grandes statues d'anges en marbre posés sur la balustrade, et qui tiennent divers instrumens de la Passion.

Clément X succède immédiatement à Clément IX en 1670. Ce pontife fait achever la deuxième façade de la basilique Ste.-Marie-Majeure, commencée par son prédécesseur, et construire une des fontaines qui ornent la place de l'Obélisque du Vatican.

Après quelques autres travaux de moindre importance, Clément X mourut en 1676. Son tombeau, ouvrage de Mathias de Rossi, et orné de belles statues, se voit dans l'église S.-Pierre-du-Vatican, derrière la chapelle Ste.-Pétronille. Les bas-reliefs qui sont du sculpteur Léonard Reti, représentent l'ouverture de la Porte-Sainte [1], dont la cérémonie avait été faite par Clément X, un an avant sa mort.

En 1691, Innocent XII monte sur la chaire de S. Pierre. La maison Ludovisi avait fait commencer en 1650 un grand palais, dit de *Monte Citorio*, et l'avait laissé inachevé ; Innocent XII en ayant fait l'acquisition, charge son architecte Fontana de le terminer, puis y place les tribunaux des causes civiles et criminelles. Ce palais, en mémoire de cette donation, prend le nom de *Curie Innocentienne*. Quelques années après il fait bâtir près de la place Pietra une douane pour les marchandises qui viennent à Rome par terre. En 1670, ou environ, il fait construire

[1] On appelle *Porte-Sainte* principalement celle qui se trouve dans l'église Saint-Pierre, et qui reste murée jusqu'à l'ouverture de chaque jubilé de l'année sainte, qui, depuis Paul II, en 1470, revient tous les 25 ans. Voici la manière dont se fait la cérémonie de l'ouverture de la porte-sainte.

Lorsque le jour de la cérémonie est arrivé, lequel est annoncé au son des trompettes et au bruit de l'artillerie du château Saint-Ange, le pape, accompagné des prélats romains, se rend processionnellement à l'église de Saint-Pierre, et après le *Veni Creator*, il s'avance vers la porte-sainte, qui est murée; un grand-officier lui présente un marteau d'or, le pape en frappe la muraille, des maçons l'abattent, les valets du grand-pénitencier balaient les démolitions et les enlèvent, la porte est lavée avec de l'eau bénite, le Souverain-Pontife entonne le *Te Deum*, et le jubilé commence pour tout l'univers chrétien. Ce mot jubilé (soit dit en passant) ne date que du pontificat de Sixte IV.

un conservatoire pour les jeunes filles pauvres de Rome [1]. Ce fut encore sous son pontificat que fut achevée l'église Sainte-Marie-Madeleine, sous la direction de Charles Quadri et de Joseph *Sardi*, à qui l'on en doit la belle façade. A 42 milles de Rome est Antium, ville maritime ancienne, et fameuse par ses temples antiques et sa belle maison de plaisance [2] des empereurs Romains; le port de cette ville était ruiné; Innocent XII le fait réparer.

L'année 1692 fut signalée par deux entreprises d'utilité générale, la construction du port de Ripa-Grande et l'achèvement de l'hospice commencé en 1686 en faveur des enfans trouvés. En 1689, la reine de Suède, la fameuse Christine, étant morte à Rome, Innocent lui fit élever, sur les dessins de Charles Fontana, un magnifique tombeau que l'on voit à la chapelle de la Piété, dans la basilique de St.-Pierre. On y remarque surtout le bas-relief qui représente l'abjuration du Protestantisme faite par cette reine dans la cathédrale d'Inspruck [3]. Le tombeau d'Innocent XII, mort en 1700, est dans la chapelle St.-Sébastien de la même basilique [4].

L.-J. GUENEBAULT.

[1] Ce conservatoire fut par la suite transféré par Pie VI à l'hospice de Ripa-Grande. (*Marien Vasi, Itinér. de Rome*, I, 187.)

[2] C'est dans les ruines de cette belle habitation qu'a été trouvée la statue de l'Apollon du Belveder, une des plus célèbres du monde, et que nous avons vue à Paris, pendant quelques années, au grand musée du Louvre. En 1814, cette statue fut rendue à sa première destination.

[3] Ce bas-relief est d'un sculpteur français, nommé Jean Teudon. (*Mar. Vasi*, II, 692)

[4] Ce fut encore un français qui exécuta ce mausolée; il est de Philippe Valle. *Loco citato. Ib.*

Beaux-Arts.

DE L'ART PAYEN ET DE L'ART CHRÉTIEN.

A M. le Directeur des Annales de Philosophie chrétienne.

C'est en vérité trop de prévenance, Monsieur, que de ne vouloir pas insérer, sur l'*Art chrétien*, un article qui semble s'éloigner de celui que j'ai fait sur le *Salon de* 1836, de ne vouloir pas l'insérer, dis-je, sans en avoir pris mon avis. Je l'avoue, cet article ne s'accorde pas avec toutes mes idées, et pourra même contrarier, non-seulement plusieurs de nos amis, mais surtout quelques-unes de ces âmes brûlantes, qui se sont éprises d'un zèle admirable (zèle, hélas! bien plus d'artiste que de chrétien) pour ce que l'on appelle communément le *moyen-âge*. En effet, conseiller à ces personnes de revenir à l'*art antique*, c'est-à-dire à l'art *grec* et *païen*, et cela dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, c'est un vrai scandale.

Et moi aussi, je ne veux plus de l'art grec et païen ! et moi aussi, je me félicite tous les jours de le voir de plus en plus abandonné...... et cependant je vous conseille de publier l'article que vous avez reçu. Car il y a un grand nombre de réflexions neuves et piquantes, et d'une justesse incontestable; bien plus, il me semble même que la divergence est plutôt dans les *mots* que dans la *chose;* c'est ce qui me fait espérer que, si vous me permettez d'y ajouter quelques réflexions en forme d'appendice, nous nous entendrons parfaitement, et nous saurons également satisfaire le cœur et l'âme de ces artistes, pour lesquels sont toutes mes sympathies, et vers lesquels se tournent toutes mes espérances pour l'avenir de l'art. Je vous fais cette demande avec d'autant plus d'instance, que, sans vouloir lever le voile de l'anonyme (ce qui serait bien inconséquent de ma part), je devine facilement une plume exercée et mûrie, et un amateur qui a

fait de l'art une étude profonde. Pour moi, je ne répondrai, vous le savez, qu'avec les simples notions que l'on puise dans la société, et que je combine tant bien que mal avec les inspirations qui me traversent l'âme. C'est, au reste. ce que j'ai toujours fait pour les *timides* essais que vous avez bien voulu accueillir dans vos *Annales*.

Accordons d'abord la parole au défenseur de l'*art antique*.

C'est à tort que l'on appelle *art chrétien* seulement l'*art gothique*. — C'est chez les anciens qu'il faut étudier la beauté de la forme. — Il ne fallait pas briser le moule antique, mais y ajouter la forme chrétienne.—Les écoles d'Italie ignorées. — De l'école française. — L'art gothique est épuisé. — C'est dans la pratique du Christianisme qu'il faut puiser les inspirations chrétiennes.

« C'est un abus et un jeu de mots perpétuel que cette distinction spécieuse *d'art chrétien* et *d'art payen* dont on fait aujourd'hui tant de bruit, en donnant exclusivement la première de ces deux dénominations à l'art *arabe* ou *gothique du moyen-âge*, et réservant l'autre d'une manière absolue pour *l'art antique*, dont l'ancienne civilisation occidentale avait reçu le germe des peuples primitifs de l'Orient, et auquel elle avait donné ce sceau de perfection que le génie élevé, mais sage, patient, laborieux, de l'Occident a souvent imprimé aux inventions des familles orientales.

Il y a encore bien de l'inexactitude dans ces phrases actuellement à la mode : « Le Christianisme a fait table rase dans » l'art comme dans la morale; les anciens et les modernes, c'est- » à-dire les Païens et les Chrétiens, habitent deux mondes en- » tièrement opposés, etc. » La vérité est que le Christianisme a pénétré la société antique d'une nouvelle vie; c'est un rameau du ciel greffé sur l'arbre terrestre de l'humanité, et qui, sans changer son port et son feuillage, lui fait porter des fruits doux et vivifians au lieu de fruits amers et empoisonnés qu'il produisait auparavant.

L'homme est composé d'un esprit et d'un corps; eh bien ! le Christianisme l'a pris tel que Dieu l'a formé. Le matérialisme et le spiritualisme absolu sont à ses yeux deux erreurs, et, quoi-

qu'il donne la préférence à l'esprit, comme de raison, tout ainsi que le Paganisme, ouvrage de l'homme tombé, la donnait au corps, il n'anéantit point, il ne nie point celui-ci; seulement il pénètre comme son divin auteur cette argile grossière d'un souffle divin. C'est aussi, pour ne point sortir du domaine de l'art qui nous occupe en ce moment, ce qu'il a fait à l'égard de la science et de l'art de l'antiquité qu'il a rencontrés les premiers sur son passage. L'architecture, la sculpture et la peinture antiques ont été vivifiées et sanctifiées par lui, se sont harmonisées avec lui, long-tems avant l'architecture et la sculpture *Sarrasines*, que l'on veut présenter comme le type unique et exclusif de l'*art Chrétien*, et qui, s'étant trouvées plus tard sur la route des peuples soumis au Christ, furent à leur tour pénétrées par eux de l'esprit de vie, de l'esprit de foi et d'espérances immortelles qui les animait.

Mais ce fait, qui doit demeurer comme monument d'une des grandes luttes de l'Evangile, ne doit point nous faire oublier que l'hymne chrétien, dans les trois parties de l'ancien monde, s'était élancé bien auparavant des pompeuses basiliques des Constantin et des Théodose; que la forme simple et majestueuse de ces dernières a peut-être au fond plus d'harmonie réelle avec le génie chrétien, et que si l'architecture arabe, par ses formes multiples et compliquées, représentait bien cette multitude accourue des quatre coins du monde dans le bercail de l'Eglise, si l'entrelacement infini de ses colonnes, de ses aiguilles, de ses ornemens figure admirablement cette foule d'élémens divers qui bouillonnaient au creuset où s'élaborait le monde moderne, l'art ancien auquel tous les peuples Chrétiens sont ensuite revenus d'eux-mêmes et sans effort, représente à son tour la fusion de ces mêmes élémens et l'unité morale des nations Chrétiennes, qui déjà n'en forment guère plus qu'une seule à bien des égards [1].

[1] Il est à remarquer que le style *gothique*, que l'on veut absolument nous donner pour le seul véritablement *chrétien*, n'a nulle part régné moins qu'au centre du monde chrétien, dans la ville chrétienne par excellence. Mais il fallait bien trouver, en faveur du genre que l'on voulait élever au-dessus de tout ce que l'esprit humain a connu de plus admi-

Ce n'est point, comme on affecte de le croire, la nationalité grecque qui envahit les sociétés et les âges qui lui succèdent; nous abandonnons pleinement tout ce qui dans l'art appartenait à ce peuple comme peuple; sa mythologie et son histoire locale n'ont pour nous aucun attrait; mais ce peuple, à qui l'on ne peut contester d'avoir été singulièrement favorisé de tous les dons de la nature et du génie, a été le premier en Occident qui ait reçu l'héritage de l'art créé par les Orientaux, et il a su assez étudier et suivre la nature pour le porter vers la véritable perfection. Si les Scythes ou les anciens Germains avaient fait la même chose, nous devrions après eux étudier et suivre *la belle et grande nature* comme ils l'auraient fait, élaguer comme eux tous les colifichets, tous ces goûts bizarres et vulgaires du moment que l'on appelle *mode*, peste de l'art qui tyrannise le monde moderne.

Mais, répète-t-on, les anciens n'ont connu que la beauté de la *forme corporelle*; c'est toujours la forme, le culte de la forme, et le Christianisme s'adresse surtout à l'esprit.... D'accord, mais dans les arts d'imitation surtout, par quel moyen s'adresse-t-on à l'esprit ? N'est-ce pas toujours au moyen des formes sensibles, et la beauté de ces mêmes formes n'est-elle pas pour l'artiste le principal moyen de mettre à la portée des autres hommes généralement dominés par les sens, de traduire, si vous voulez, et d'incarner, en quelque sorte, à leurs yeux, les beautés spiri-

rable, une raison quelconque qui prêtât à la déclamation. C'est d'ailleurs un besoin pour l'inquiétude actuelle de l'esprit humain de contester, d'ébranler, de rejeter tour à tour tout ce que la raison, l'expérience et la gloire ont sanctionné; tâchons donc de prendre patience, et de laisser passer la fièvre du caprice et de la mode, lorsque nous entendrons répéter sérieusement, que l'on a fait au 16e siècle une faute énorme, que l'on a eu tout le tort imaginable de prendre, pour arriver à la perfection, le chemin le plus court, le plus direct, ou plutôt le seul qui pouvait y conduire. J'ai dit au 16e siècle, mais il faut se rappeler qu'en Italie, le retour à un goût plus pur avait commencé bien auparavant. Giotto, fondateur d'une école si éminemment chrétienne, n'avait amélioré la manière grossière de ses prédécesseurs, qu'en revenant à l'imitation des anciens, et cette source ne fut plus oubliée des artistes, tant peintres qu'architectes, orfèvres, sculpteurs, qui y puisèrent plus ou moins jusqu'au grand siècle.

tuelles, les beautés célestes que la Religion sans ce secours ne leur ferait peut-être que faiblement entrevoir? Ces formes doivent donc être toujours supposées comme instrument essentiel, comme un instrument qui doit être manié avec habileté, avec science, et cette science doit être étudiée chez ceux qui incontestablement l'ont possédée au plus haut degré [1].

[1] La perfection dans les arts d'imitation exige le concours de deux facultés, qui assez rarement se trouvent réunies chez le même individu dans un degré très-élevé : l'*imagination* et la *raison*. Si la première domine, l'imitation de la nature devient bizarre, chargée, capricieuse, exagérée. Si c'est la seconde, la froideur souvent, la stérilité, les scrupules excessifs viendront glacer et énerver le génie. Que l'un de ces deux défauts ait appartenu à un homme marquant à quelques égards, la foule se précipite à sa suite; avec elle la paresse et la médiocrité, qui croient faire des prodiges en exagérant encore les défauts du maître. Mais bientôt on se lasse de cet art incomplet et faussé; on se remet à chercher... De là les fluctuations interminables de l'art parmi nous. Il est certain qu'à l'imagination la plus heureuse, la plus féconde et la plus noble, les anciens Hellènes réunirent pendant plusieurs siècles ce sentiment exquis du mode, de la mesure qui dirige et complète le génie, conduit au vrai beau, et le dégage de tout alliage impur. On pourrait même dire que c'est surtout dans les parties de l'art où la nature n'offre plus de modèles directs, c'est-à-dire dans tout ce qui regarde les usages immédiats de l'homme, les édifices sacrés ou profanes, les vases, meubles, etc., et le degré d'ornemens qui convient à chacun de ces objets que leur goût s'est montré véritablement incomparable, et que, ne pouvant plus copier la nature, ils surent s'approprier, pour ainsi dire, son style et son allure, en séparant comme elle la simplicité de la pauvreté, l'élégance de l'afféterie, la légèreté de la mesquinerie, la solidité de la pesanteur et la richesse de la profusion. Nous ajoutons cependant que cette partie de l'art, ouvrant nécessairement un champ plus large à l'imagination, au caprice de l'artiste, si l'art gothique pouvait encore inspirer quelque œuvre de mérite, produire quelque nuance heureuse, ce ne serait sans doute que dans cette direction seulement. Pour la peinture et pour toutes les autres parties de l'art qui doivent reproduire la nature vivante, soit telle que nous la trouvons sur la terre, soit telle que nous pouvons nous la figurer dans le ciel, nous croyons qu'elles doivent absolument s'affranchir du cadre *gothique*, infiniment plus étroit pour elles que le cadre *antique*, tel du moins que l'ont adopté, en l'agrandissant, les écoles chrétiennes du 16e siècle, sous peine de se traîner dans un cercle de stérilité et de sécheresse, d'imitation triviale et

L'homme, comme nous le disions, est esprit et corps, et ce n'est même que par l'intermédiaire des corps que, dans le monde présent du moins, les intelligences se rencontrent, s'entendent, se communiquent. L'art aussi a en quelque sorte un corps et un esprit. Les anciens, dont le *cœur dépravé par le culte des sens avait obscurci l'intelligence* [1], ne connaissaient guère que le premier : mais encore est-il vrai qu'en s'arrêtant là, ils ont porté à sa perfection une partie essentielle de l'art, une partie qu'il n'est pas possible de négliger sans rétrograder pas à pas jusqu'à la barbarie, et la barbarie de cette vieille école lombarde qui, dans les mêmes lieux qu'avaient embellis les merveilles du ciseau grec et romain, avait fini par faire plus grande la tête seule que le reste du corps des personnages qu'elle représentait.

Il ne fallait donc pas briser le moule antique, mais, en l'appliquant à des sujets chastes et nobles avec lesquels il a une disposition d'harmonie qui étonne et qui paraît presque providentielle par sa belle et majestueuse simplicité, il fallait seulement l'agrandir, y ajouter l'esprit, l'âme, la vie, l'expression, le sentiment. Et cela, est-ce une chimère, une utopie irréalisable? Allez voir plutôt les basiliques chrétiennes de l'Italie. Allez voir les œuvres du pinceau des maîtres chrétiens du 16ᵉ siècle. Ils s'appuient sur l'art antique, mais ils n'en sont point les esclaves; leur pensée tendre ou sublime, rayonnant de foi et de vues immortelles, sait revêtir des formes tour à tour suaves ou majestueuses, qui semblent empruntées du ciel, et qui pourtant se trouvent partout sur la terre, cachées jusque sous les haillons de la partie la plus pauvre et la plus humiliée de cette famille humaine si grande dans son origine et dans ses destinées; et à ces traits si purs, si gracieux, si nobles, s'ajoute une âme de feu, une pensée surhumaine, une expression que l'antiquité n'a point connue. Voyez surtout ces grandes fresques, ces admirables coupoles [2], où le pinceau chrétien, dans d'immenses et

maladroite, d'affectation et de mauvais goût, qui produira bientôt la satiété, la fatigue et une nouvelle réaction contre ce genre, laquelle peut-être à son tour ira trop loin encore une fois.

[1] Tenebris obscuratum habentes intellectum. S. Paul *aux Ephésiens*, ch. IV, v, 18.

[2] L'école...., je veux dire les écoles d'Italie sont infiniment moins con-

magnifiques épopées, ouvre le ciel tout entier aux yeux de l'humble fidèle qui prie et espère, prosterné sur le pavé du temple. Non, le génie antique n'a rien produit, rien soupçonné de pareil. Il avait bien le corps de l'homme, mais l'aile de l'ange lui manquait; et cependant, sans s'appuyer sur le premier échelon, le principe sage et lucide posé par les premiers artistes de

nues parmi nous qu'on ne le suppose généralement. Ceux qui en parlent ou en écrivent se répètent et se copient éternellement. Quelques lieux communs, quelques phrases plus ou moins sonores, souvent des erreurs ou quelques légendes romanesques, voilà à peu près à quoi se réduisent le grand nombre des pages que la presse enfante quotidiennement sur les grands hommes ou sur les ouvrages qu'a produits cette patrie si féconde du génie.

Ceux même qui la visitent vont à peu près tous par le même chemin, dédaignent les villes du second ordre, aussi riches quelquefois en œuvres de mérite, que telles capitales du reste de l'Europe, et dans la foule des chefs-d'œuvre qui se pressent sous leurs yeux, effleurent, oublient ou négligent une foule d'objets qui, dans des contrées moins riches en merveilles, auraient frappé leur attention, exalté leur enthousiasme. Cela est vrai, en particulier de ces sublimes et gigantesques compositions à fresque dont nous parlons, et dont l'existence est peut-être à peine soupçonnée de bien des gens qui ont lu tout ce qui s'est écrit sur l'Italie. Nous nommerons, par manière d'exemple, la *coupole de la cathédrale de Parme*, peinte par *Corrège*; celle du *Sojaro à la Steccata* (même ville), du *Ciguani* à *Forli*, du *Guide* à *Ravenne*, et une foule d'autres ouvrages du même genre sortis du pinceau des *Lanfranc*, des *Ferri*, des *Franceschini*, etc. Une des raisons pour lesquelles ces grandes œuvres nous sont si peu familières, c'est que, fixées à une voûte, aux parois d'un temple, elles ne vont point s'étaler dans les galeries aux regards des amateurs étrangers comme les ouvrages à l'huile; c'est encore parce que le burin les a rarement reproduites, sans doute à cause de leur immensité même. Voilà une mine, une mine bien chrétienne à exploiter, et il est urgent de le faire, le tems efface chaque jour quelques pages, et même des chants entiers de ces vastes poëmes. Voilà de l'art chrétien plus que n'en pourra reproduire peut-être le crayon de nos dessinateurs, plus que n'en pourra éterniser le burin de nos graveurs. Il serait à désirer que quelque ami de la religion et de l'art, ou plutôt quelque société, la *société religieuse des arts*, par exemple, entreprît cette noble tâche. Nous répéterons, peut-être plus tard, en la développant, la remarque que nous faisons ici en passant et par anticipation.

l'Occident, l'artiste Chrétien ne serait point parvenu au sommet. L'*art sarracénique* ne s'est jamais élevé jusque-là, et il ne l'aurait pu qu'en consultant son frère aîné comme initiateur et comme maître.

Ajoutons encore que les premiers faits de l'histoire du Christianisme, de son divin fondateur, de ses premiers héros se sont accomplis au milieu du monde Grec et Romain, que par conséquent et les formes et le costume et les usages doivent être, pour les représenter avec quelque exactitude, empruntés aux monumens de cette grande époque. Aussi les admirables cartons de Raphaël, par exemple, où l'imitation de l'antiquité perce partout, sont-ils les compositions chrétiennes les plus parfaites qu'il soit possible de concevoir.

Il en est de même des autres chefs-d'œuvres chrétiens de son angélique pinceau et de ceux de toute l'admirable école contemporaine; chefs-d'œuvres qui à leur tour doivent devenir pour nous les véritables types de l'art chrétien dans tout l'éclat de sa plus grande perfection. Le génie dans une fausse route n'aurait point produit ce nombre prodigieux de merveilles. L'erreur est stérile, ses promesses sont mensongères : voyez la réforme et le philosophisme.

Proscrivez donc, à la bonne heure, et ces vices divinisés et ces héros éternels d'Argos et de Mycènes, proscrivez l'imitation raide, servile, sans âme et sans génie, qu'a faite parmi nous de l'antiquité l'école de la révolution qui a eu le don de vous en dégoûter si complètement [1]; le principe posé par le génie hellénique subsiste parce qu'il se fonde sur la nature et la raison, et que, hors de là, vous ne trouverez que bizarrerie, maniérisme

[1] « Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire. » C'est ce qui arrive, je crois, tous les quarts de siècle à notre école française, où la fatigue, l'ennui, causés par les excès et les bizarerries d'une école à la mode, précipitent ensuite tout le peuple des artistes dans des excès opposés, mais non moins absurdes, au milieu desquels le goût se déprave de plus en plus. Les grands modèles reviennent bien alors frapper quelques regards, mais le désespoir d'atteindre une perfection en produit à son tour le dégoût chez les cœurs faibles. C'est la fable du renard et des raisins, et c'est l'histoire des âges de faiblesse et de décadence.

de tout genre, extravagance [1]. Il subsiste et doit être regardé par l'artiste chrétien non point comme une prison, non point comme un moule d'imitation servile, mais comme un point de départ, comme une base sur laquelle il doit élever son édifice; comme une argile sur laquelle il doit appeler l'esprit et la vie.

[1] Il ne sera peut-être pas inutile de le répéter encore en finissant : l'art que l'on veut à toute force appeler absolument *art grec* ou *art païen*, n'a donc rien qui commande cette dénomination exclusive. C'est l'art *humain* dans la véritable voie de la nature et de la perfection. Les Grecs se trouvent avoir marché les premiers dans cette voie, mais elle n'est point fermée, elle est restée ouverte à tous, tous peuvent la suivre, et elle a été suivie en effet après eux, par tous les peuples assez avancés pour en comprendre et en apprécier le mérite et les ressources: les Romains d'abord, et plus tard, avec plus d'élévation sous plusieurs rapports, avec toute la supériorité d'une pensée religieuse infiniment plus haute, l'Italie catholique des 15 et 16e siècles, puis enfin successivement tous les peuples qui composent le faisceau actuel de la civilisation chrétienne. *Ce que l'art antique eut de local et de particulier chez le Grec est facile à élaguer.* Il est absurde de demander pourquoi on n'a point aussi-bien ressuscité l'art égyptien, l'art persan ou tout autre art particulier; tous ces arts de l'antiquité s'étaient résumés, complétés, perfectionnés dans l'art de l'ancienne civilisation occidentale. Et quand cela ne serait pas, l'art d'un peuple n'est pas en lui-même plus païen ou plus chrétien que sa langue. Quelqu'un dira-t-il que la langue latine, employée par l'Eglise est une langue païenne? Il est encore à remarquer, que cet art n'arriva à la perfection que vers l'époque où déjà de loin, au milieu du monde païen et à son insu, la Providence, applanissant les montagnes et comblant les vallées, commençait à préparer de toutes parts la voie à l'Evangile.

Mais l'*art gothique*, objet depuis quelque tems d'une si étonnante prédilection, qu'en ferons-nous?... L'architecture et la sculpture sarrasine ou gothique, comme l'on voudra, adoptées par nos pères, et les œuvres que leur génie et leur foi ont produites selon ce style, admirables à leur place, et brillant de tout l'éclat que donnent les siècles, les grands hommes et les grandes actions qu'ils ont vues, doivent être appréciées et conservées avec une vénération religieuse; étudiées même, et approfondies par ceux qui sont appelés à faire aux monumens les réparations ou substitutions devenues indispensables; car nous n'entendons pas du tout qu'on les répare, les embellisse ou les régularise, comme l'ont fait le 18e siècle et la révolution. Mais hors de là, et sauf peut-être pour quelque branche particulière de l'art, exception que nous avons admise dans une des notes précédentes,

Deux choses se font particulièrement remarquer dans les chefs-d'œuvres de l'antiquité qui ont survécu aux ravages du tems : 1° Etude singulièrement approfondie de la nature; 2° Choix de cette même nature, tant pour la forme que pour le mouvement. Il faudrait ajouter pour caractériser complètement l'art des anciens, la distribution profondément méditée de toutes les parties qui composent l'ensemble; distribution qui assigne aux divers objets, aux différentes figures leur véritable place, amène au premier rang celles qui doivent attirer l'attention, éloigne ce qui n'est que secondaire, sacrifie ce qui est inutile, assemble ou sépare, assimile ou oppose avec une simplicité, une harmonie qui satisfait à la fois les yeux et la raison [1]. C'est cette dernière partie surtout, si difficile à imiter par ceux même qui profitent de tout ce que l'expérience, l'étude, la supériorité du génie, la pureté exquise d'un goût et d'un sentiment unique avait appris aux anciens, qu'il est bien plus difficile encore, pour ne pas dire impossible, d'acquérir, lorsqu'on veut briser tout fil de tradition, ou ne consulter que la disposition pour ainsi dire purement architecturale des figures de nos monumens gothiques. Cette science de composition est peut-être en effet ce qui manque le plus à nos productions du moment, où les figures raides et maladroitement rassemblées semblent balancées d'un mouvement perpétuel entre la froideur d'insipides statues qui n'ont plus même le mérite de pose, de forme ou de draperie des statues coloriées de David, et les mouvemens bizarres ou exagérés de la caricature.

Mais pour nous borner à ce qui se présente d'abord et à ce qui réclame la première attention, les premières études de l'artiste, nous plaçons le principe fondamental de l'art antique dans l'imitation profondément étudiée de la nature, et de la nature

nous croyons cette mine épuisée. L'esprit des croisades qui les a élevés, est éteint parce que l'obstacle qu'elles avaient mission de combattre n'existe plus. On ne refera plus rien de pareil à nos vieilles cathédrales, et pourtant combien ces chefs-d'œuvre même du genre laissaient-ils encore à désirer!

[1] Sous ce rapport encore, quelques maîtres chrétiens, comme Raphaël, Polydore de Caravage, ont peut-être même surpassé les anciens; mais ils ne l'ont fait qu'après avoir étudié à fond, et imité pendant long-tems leurs ouvrages, pour leur dérober le secret de leur art.

choisie, de la nature dans tout l'éclat de la beauté dont Dieu l'a couronnée même sur la terre. Ce choix sans doute était moins difficile dans les lieux et à l'époque où la famille de l'homme était dans toute la force et la beauté de la jeunesse ; mais enfin, même parmi nous, et dans les poses et dans les formes, le plus pauvre enfant, la plus humble vierge des hameaux surpasse et désespère souvent tout ce que l'idéalisme prétendu de l'art le plus parfait peut offrir de pureté, d'élégance et de noblesse, rayons de la beauté primitive, de la grandeur de l'homme au sortir des mains de son auteur, que l'artiste Chrétien doit recueillir et concentrer; car ce choix, cette noblesse peuvent seuls élever l'âme et la pensée. Les formes vulgaires ou ignobles, plus fréquentes chez les races vieillies et recourbées vers la terre, peuvent être admises ailleurs; mais ce n'est pas, selon nous, dans l'art chrétien qui tend à relever l'homme de sa chûte, à le rappeler à sa noblesse, à sa grandeur originelle, et à lui faire entrevoir le Beau incomparablement supérieur du monde à venir vers lequel le Christianisme tend et gravite incessamment. Le Christ, le fils du Très-Haut, est le plus beau des enfans des, hommes le roi des siècles et l'éternel flambeau de cette terre nouvelle que nous attendons, voilà le type du beau pour l'art Chrétien, non point l'homme divinisé comme tel, mais l'homme élevé jusqu'à l'union intime et personnelle avec le Dieu des Dieux; et vous aurez beau rassembler toute la beauté, toute la noblesse, toute la majesté de forme et d'expression que la nature peut offrir et l'imagination rêver, vous resterez toujours au-dessous d'un tel but. Honneur pourtant à qui s'en approchera le plus! mais qui sera-ce? un vrai Chrétien, selon nous, un homme de foi et un cœur pur. « *Heureux ceux qui ont le cœur pur*, dit l'Evangile, *parce qu'ils verront Dieu* [1]. » Ce n'est point l'esprit, c'est le cœur qui est l'œil de l'âme chrétienne, et c'est au cœur humble et pur que se révèlent dans le secret et les délices de la prière les beautés du monde encore invisible au cœur obscurci par les nuages des sens.

Toutefois, si cet artiste, homme de foi et de prière, veut en-

[1] Beati mundo corde quoniam ipsi Deum videbunt. *Saint Matth.*, ch. v, v. 8.

suite redescendre sur la terre et traduire aux yeux de ses frères les beautés invisibles qui ont enivré son extase, à moins qu'il n'eût reçu quelque don prodigieux, semblable au don des langues chez les premiers apôtres de l'Evangile, il faudra, pour les entraîner avec lui, qu'il s'arrête d'abord et pose sous leurs pieds quelques degrés plus humbles qui les aident à s'élever à sa suite. Je veux dire : il faudra qu'il n'épargne rien pour étudier à fond dans toutes ses parties, pour posséder et manier avec toute la perfection comme avec toute l'énergie possible, cette langue merveilleuse de l'art qui parle au cœur par les sens, élève l'âme au moyen des images, et conduit au monde invisible au moyen du monde sensible qui en est une ombre, une esquisse ou un reflet. Pour la posséder, cette langue sublime, il ne faut pas se le dissimuler, le travail, le travail le plus consciencieux et le plus opiniâtre est indispensable. Vous n'aurez peut-être pas plus de génie que nos vieux maîtres Chrétiens de Rome et de Florence, pour qui certes la nature ne fut point trop avare, et pourtant leurs études furent immenses. La nature donc, l'antique, la renaissance Italienne et Française, surtout la première, voilà les sources où vous devez puiser les modèles que vous devez sans cesse étudier pour la partie, si vous voulez, matérielle de l'art, partie cependant essentielle, partie infiniment importante. Pour la partie plus particulièrement spirituelle et chrétienne, plus importante encore, la foi, un cœur droit et pur, une âme qui connaisse les routes du ciel et les sentiers de la prière, l'étude de la Religion, l'amour du Christ et de sa divine mère : ensuite éloignement de la foule, de ses clameurs, de ses sectes, de ses intrigues; défiance souveraine de ces manières toutes faites qui dispensent de l'étude et du travail, et qui, devant tout au goût frivole du moment, passent avec le moment, et sont ensuite oubliées ou ridiculisées avec lui; enfin courage invincible sans orgueil pourtant et sans présomption, voilà la route sur laquelle seule vous rencontrerez la palme immortelle, objet et récompense de vos courageux et persévérans efforts.

L. H.

L'art ne doit être aimé que pour sa moralité.—Il gagne à être chrétien.— Le symbolisme chrétien ne peut se trouver dans l'art païen. — Comparaison de l'église de la Madelaine avec une église gothique. — De la sculpture païenne et de la sculpture chrétienne. — La Vénus païenne et la femme chrétienne. — Homère et saint Jérôme. — Platon et saint Augustin. — L'art païen a tout envahi. — Il faut l'exclure autant qu'on le peut.

Vous voyez, M. le Directeur, que je pourrais souscrire à cet article, sans cependant rien céder de ce que j'ai avancé dans ma *Théorie de l'art chrétien*, et cependant je me sens bonne volonté d'y ajouter quelques remarques. M. L. H. me semble avoir fait ressortir ce que l'art antique avait de louable et de digne d'être imité; je veux essayer, moi, de signaler ce qu'il a eu de nuisible, et ce qu'on ne saurait trop tôt bannir à jamais de nos ateliers.

Et d'abord il faut que je fasse ma profession de foi; je ne suis point de ces fanatiques qui aiment l'art pour lui-même; je l'avoue, je le mets en seconde ligne, et je ne l'aime qu'en tant qu'il peut être utile à la religion qui seule a toutes mes sympathies. Aussi qu'aucun de ces *malins*, qui devinent précisément ce qu'on veut leur laisser voir, ne vienne dire en lisant ceci : *je l'ai deviné, il n'a pas d'âme, il n'aime pas l'art!* Oui, je ne comprends pas comment on peut avoir assez d'amour de reste pour aimer l'art *pour lui-même, abstraction faite de sa moralité*. Aussi j'avoue avec beaucoup de simplicité, que supposé même qu'il y eût quelque chose d'exagéré et de faux dans cet engouement, dont se sont épris nos jeunes artistes pour les sujets chrétiens du moyen-âge, supposé même que l'art dût en souffrir, si la religion et la morale doivent y gagner, je ne m'en effraierai pas, et je serai peu disposé à les blâmer; car que me fait à moi un peu plus ou un peu moins de correction et de régularité dans la proportion d'un édifice, d'une statue, d'un tableau?

Or, maintenant que j'ai coupé court à tout effort d'*imaginative* sur le plus ou moins de passion pour l'art qui se trouve dans mon âme, je dis et je prétends prouver qu'il s'en faut de beaucoup que l'art ait rien à perdre à étudier les types chrétiens, mais au contraire, qu'il y gagnera en grandeur et en grâce.

Essayons de faire ressortir ce qui fait le fond et forme comme l'âme des deux méthodes, soit antique, soit chrétienne.

Je conviens d'abord avec l'auteur de l'article, que la désignation d'*art chrétien*, appliquée seulement à l'*art gothique* ou *sarrasin* du moyen-âge, est trop restreinte; il y a eu des monumens chrétiens, et même de beaux monumens, avant et après cette époque. Sainte Sophie de Constantinople, saint Pierre de Rome en sont de grands et solides exemples; aussi la question n'est pas là.

La question n'est pas non plus de savoir, s'il y a bien des choses à réprouver dans les arts du moyen-âge. Tout le monde convient qu'il y avait beaucoup de bizarre, d'incohérent et de fantastique dans ces constructions et ces compositions de nos aïeux. On avoue que ces bons et pieux *maçons* et *marbriers* copiaient un peu trop d'après leur imagination. Ils ne savaient pas que si l'âme humaine a l'immense, le divin pouvoir de créer à volonté des types et des symboles, il faut corriger ces créations d'après les modèles que nous offre la nature, miroir de la pensée de Dieu, miroir brisé et dépoli, mais qui conserve encore l'empreinte ineffaçable et inimitable de son origine, et sur lequel par conséquent il faut modeler nos proportions et nos types.

Quelle est donc la véritable question que nous avons à traiter en ce moment? c'est de savoir, non, si l'art gothique est plus régulier ou plus conforme à la nature que l'art païen, mais s'il rend mieux le *symbolisme chrétien*, s'il a mieux réussi à représenter la *pensée chrétienne*, les besoins tous nouveaux créés par le Christianisme, pour l'âme humaine; examinons les arts d'après ces règles, et commençons par l'architecture des églises.

Je connais et j'admire, comme M. L. H., les belles proportions des temples antiques; ils étaient parfaitement adaptés à la religion pour laquelle ils avaient été faits. Cette religion était toute publique, civile, officielle; elle consistait en sacrifices, en offrandes, en processions, en supplications extérieures. La foule inondait les parvis et les péristyles, pleurant ou se rejouissant suivant l'occurrence; mais il n'y avait pas de prière particulière, il n'y avait pas de colloque secret, de ces conversations qui ont lieu dans nos églises chrétiennes, et où les fidèles parlent à Dieu, à la Vierge mère, aux saints patrons, *comme un ami parle à son ami.*

De là la nécessité d'avoir des temples grandement ouverts, vastes, souvent d'une seule pièce, et formant un seul vaisseau. Il est un beau modèle en ce genre, c'est l'édifice que l'on construit sur nos boulevards, et auquel on a donné le nom d'*Eglise de la Madelaine.*

A ne considérer que l'extérieur et l'ensemble, quoi de plus majestueux, de plus grandiose, de plus parfaitement régulier? On peut dire avec vérité, que c'est de l'*art antique*; mais qui pourrait dire que c'est de l'*art chrétien*, qui pourrait dire surtout que c'est une *église?* Je suis du petit nombre de personnes qui, à force d'instances et de protections, ont obtenu la permission de la visiter. Certainement c'est une œuvre d'art dans ses détails. L'or brille au plafond et sur les murs, transformé en rosaces, en grecques et en bordures. Le marbre, découpé en plaques de mille couleurs, et formant une mosaïque admirable, recouvre tous les côtés; des peintures de grands maîtres décorent le chœur et les hauteurs. Oui, ce sont là des prodiges d'art, de talent, de patience et de richesse; mais ce n'est point une église; rien n'y parle au cœur, n'y appelle la prière, n'y fait sentir la poétique du ciel. C'est *un vrai théâtre*; l'espace a été divisé de manière à ce que le spectateur pût, de toutes les parties de la salle, voir l'*acteur* dans toutes ses actions; aucun recoin pour s'y cacher à la foule et s'y montrer à Dieu; ni bas-côté, ni chapelles reculées. Et cependant, comme si l'on avait été embarrassé de cette grande place, on a remplacé les bas-côtés par une espèce de couloir qui règne tout autour; mais ces couloirs ne seront pas livrés au public; on les a fait servir, pour *avancer* les autels afin qu'ils pussent être vus tout en entrant, et qu'ils fussent au niveau des pilastres; ces autels sont là nus, sans couronnement; bien plus, il y aura un passage à la hauteur des chandeliers, sans doute pour les spectateurs privilégiés; de manière que le saint qui sera assis sur le piédestal détaché qui se trouve au-dessus, pourra avoir à côté de lui un *fashionnable* ou une *merveilleuse* de la Chaussée-d'Antin. Ce seront de véritables *premières loges.* Au-dessus règne un couloir semblable, ce seront les *secondes loges.* C'est là que se trouvent les peintures et ornemens que je n'ai pas à juger en ce moment.

Eh bien! voilà une église d'après l'*art antique*, la voilà avec sa régularité parfaite, et sa coquetterie de forme et de détail, offrant

un faux air de grandeur et de majesté qui ne laisse pas que de saisir à son premier aspect.

Or voyons une église du moyen-âge. A l'entrée, c'est d'abord la grande nef dans sa majesté, avec sa grille, son chœur et son maître-autel, lequel, dégagé de tout appui, pénétré de tous côtés par des flots de lumière, détaché de la muraille, offre quelque chose d'aérien et de divin. C'est là l'église publique, officielle, l'église des solennités, alors que le Christianisme déploie toutes les pompes de ses pontifes, de ses prêtres, de ses lévites, de ses chantres, mêlant leurs voix graves aux voix aiguës des jeunes enfans et aux voix surhumaines de ses grandes orgues. C'est là, je le répète, l'église de l'offrande publique et du sacrifice solennel. Mais la religion n'est pas seulement pour le peuple réuni en masse, elle est surtout pour les individus, et en particulier encore pour les individus blessés, malades, *déshérités du bonheur*, comme le dit M. Turquety, votre poète. Or pour ces pauvres souffrans, il y a les nefs latérales et les chapelles basses et enfoncées. Là se trouvent les bienheureux patrons, jadis hommes comme nous et malheureux comme nous. Qui n'a pas éprouvé que la prière y est plus à son aise, qu'il y a communication plus facile de l'humanité à la divinité? c'est là que les soupirs échappent, que les bras se croisent sur la poitrine, que les têtes les plus fières se baissent, et que plus d'un front brûlant et plus d'une lèvre voluptueuse ont trouvé que la pierre froide de la colonne était un bon oreiller, et que la relique antique était douce au baiser de l'âme affligée. C'est pour ces personnes encore que là-bas, loin, au fond de l'église, derrière le grand autel consacré au Très-Haut, se trouve la chapelle aimée des âmes chastes et des cœurs timides, la chapelle visitée des jeunes filles, des jeunes et des vieilles mères, des jeunes gens et des vieillards, la chapelle où se présente à nous l'image d'une douce et bonne mère, éclairée d'un jour mystérieux.

On le voit, c'est la constitution même de l'Église, que j'examine, sans rechercher si elle est de style gothique ou roman ou de la renaissance. Mais si l'on y ajoute les colonnettes fines et élancées du gothique, ses dentelles de pierre, ses symbolismes vagues et mystérieux, ses vitraux coloriés, j'avouerai que tout cela est bien plus conforme au dogme et à l'esprit chrétien, que toute la grandeur et la régularité de l'art antique. Voilà donc ce

qui me fait dire que l'artiste doit connaître l'art antique, mais qu'il doit étudier et méditer ces édifices, qui s'accordent mieux avec l'idée chrétienne, quelque nom que vous leur donniez.

Il en est de même de la *sculpture* et de la peinture. Je reconnais autant qu'un autre la belle régularité, les fermes proportions de la statuaire antique; et cependant je dis encore que ce n'est pas de la statuaire grecque ou romaine, malgré sa perfection, qu'il faut que l'artiste chrétien se nourrisse et s'inspire, parce que c'est un monde étranger au Christianisme; aucune de ces figures n'est chrétienne. Je pose en fait qu'il n'est pas une seule tête antique qui put servir à un de nos saints. C'est que les *modèles* manquaient aux Grecs et aux Romains. L'art païen excellait à représenter la régularité et un certain type de majesté hautaine et froide. On voit tout d'abord que celui qui est représenté est rempli de la bonne opinion de lui-même. Tous ces dieux, ces rois, ces empereurs, ces philosophes, ces magistrats, sont gros de leur mérite; ils se sentent élevés au-dessus du peuple; la statuaire était une véritable apothéose; aussi tous semblent penser et parler, comme le dit je ne sais plus quel poète,

De cet air insolent qu'on nomme dignité.

Le seulpteur ne connaissait pas d'autre gloire que celle d'être content de soi et élevé au-dessus des autres; il ne pouvait donc que s'attacher à faire ressortir sur la surface de la physionomie humaine, ces qualités *choisies* qu'il estimait au fond de tous les cœurs, et qui se trouvent en effet au fond de notre nature. Parcourez ces grandes galeries du Louvre, et voyez si dans tous ces chefs-d'œuvre vous trouvez autre chose que la vanité et l'orgueil, tracés, déguisés ou cachés de mille manières, depuis la nymphe qui *désire se montrer en se cachant*, comme le reconnaît un poète païen, jusqu'à ce fameux gladiateur, chef-d'œuvre d'art antique et d'orgueil humain, lequel, vainqueur de sa mort elle-même, semble s'être mis au nombre de ses spectateurs: tant il assiste impassible et digne au spectacle de son sang qui s'écoule avec sa vie!

Il en est de même des statues de femmes : on aura beau me vanter la régularité des lignes et la pureté des formes, la perfection des détails et l'harmonie de l'ensemble, jamais il ne sera possible de faire de ces femmes des modèles pour nos saintes, ou

même pour nos sœurs, nos mères ou nos femmes chrétiennes. Je le dis tout d'un trait et sans biaiser, toutes ces femmes sont *sans pudeur*, et c'est par un sacrilége abus de ce mot sacré, que quelques artistes ont osé parler de la *pudeur* de certaines statues antiques. Ce type n'était pas connu des Païens; ils connaissaient sans doute cette pudeur toute matérielle, moitié forcée par la nature, moitié apprêtée par la coquetterie, qui se trouve toujours dans une femme; mais cette pudeur intérieure de la femme chrétienne, qui est encore plus dans l'âme que sur le corps, n'était pas connue des artistes païens; comment pourrait-elle exister sur leurs statues? Ils n'ont connu d'autre secret pour charmer et séduire que le choix et la perfection de toutes les formes étalées obscènement aux yeux, et c'est ce qu'ils ont mis dans leurs ouvrages.

La Vénus antique, c'est Eve tombée, moins ses feuilles de figuier, qu'elle a rejetées, non par innocence mais par impudence. Oh! qui nous délivrera de ces dégoûtans modèles? qui viendra donner un voile à cette pauvre femme deux fois tombée? qui osera jamais couvrir ces nudités que tous les dimanches et jours de fêtes, le Louvre étale aux yeux des jeunes gens et des jeunes filles? Je ne me fais pas illusion, cela ne sera jamais, personne n'en aura ni la force ni le courage; il s'agit ici du fondement de notre nature; c'est la vieille lutte du serpent contre la femme, de la chair contre l'esprit. Mais cela ne doit pas empêcher de protester de toutes ses forces, aussi je le dirai, car il faut tout dire à ce vieil enfant qu'on appelle le siècle, on vous a averti que quand vous serez saturé de toutes ces *proportions*, vous aurez perdu toute pudeur, et moi j'ajoute que vous aurez perdu toute volupté; car il y a dans la volupté quelque chose de réservé, de secret et de mystérieux qui repousse cet ignoble étalage. Voilà ce que l'antiquité n'a pas connu, ce que n'ont pas vu les artistes modernes, qui ont osé parler d'une Vénus *pudique* et d'une *chaste* Diane. Ces mots joints ensemble n'ont pas de sens; ils s'excluent, et toute ma vie je me souviendrai du rire-fou qui me prit, un jour, où étant entré dans l'atelier d'une jeune dame, j'y *surpris* Vénus *habillée* avec jupe, corsage, schall, etc. Cet essai, de faire de Vénus *une honnête femme*, était en effet la chose la plus ridicule qui se soit jamais vue.

Voilà ce qu'il ne faudrait cesser de dire à nos jeunes artistes; c'est que l'antiquité ne peut fournir de modèle de femme chrétienne, pas plus que d'homme chrétien; car pour les hommes, à leur tour, le Christianisme a créé un élément inconnu à l'antiquité, que celle-ci croyait impossible, et qu'aussi elle ne soupçonnait même pas. Cet élément, c'est la *majesté* unie à l'*humilité*, la *dignité* accompagnée du *mépris de soi-même*, la *bonté*, provenant non point d'une *nature facile*, mais d'une *volonté constamment dirigée vers le bien*. C'est là le type nouveau que le Christianisme a imprimé sur la figure de ses pontifes, de ses pères, de ses docteurs, de ses moines et de tous ses saints. C'est ce que l'artiste doit chercher à représenter, et c'est ce qu'il ne trouvera jamais dans les modèles antiques. Comparons : je ne crains pas les comparaisons.

Je l'avoue, la tête d'Homère, vraie ou fausse, est fort belle. Ce front large et découvert, ces grands yeux éteints, cette barbe épaisse retombant sur la poitrine, et ces cheveux blancs que relie un diadême de lin, annoncent autant que la lyre qu'il tient en main, le grand poète, qui, rempli de ses vers, s'écoute audedans de soi-même avant de faire entendre ses accens au dehors. C'est bien là le poète antique, le chantre des vieux contes de l'humanité. Mais placez à côté de lui Jérôme, Jérôme dans le désert, une plume à la main, traduisant les deux Testamens, couvert d'une peau de bête, ayant dompté sa chair par les veilles et le cilice, et chassant un reste de pensées impures, que lui a laissées Rome païenne, à coups de pierre sur sa poitrine; donnez-lui cette physionomie, que tout le monde sait, ces grands yeux, ce front d'acier, ces grands os saillans et tout ce corps de héros, et puis faites frémir tout cela au son de la trompette du jugement, qui retentit toujours à son oreille, et dites-moi si vous vous souviendrez encore de la gravité d'Homère et de sa lyre aux sept cordes? — Voulez-vous un exemple différent : choisissez Platon. J'ai été souvent frappé de la physionomie que nous offre ce philosophe, non-seulement telle qu'elle nous a été conservée par le marbre, mais encore telle qu'on se la figure en lisant ses ouvrages. C'est la vraie physionomie antique de l'homme de bien, et aucune autre, à mon avis, n'approche plus de celle du chrétien; mais elle est encore bien loin de ce dernier type. Platon *désire*, *veut éclairer*, *améliorer* ses semblables, mais il ne les *aime* pas, il ne les *améliore* pas, en effet. On sent encore l'homme

qui disait : « Je vous fais connaître un seul Dieu, mais prenez »garde de l'annoncer au peuple. — Dans les guerres, soyez »miséricordieux pour les Grecs, mais soyez sans pitié pour »les Barbares. » Opposez maintenant à cette physionomie celle d'un de nos docteurs. Avez-vous jamais vu un tableau espagnol qui existe dans la galerie du duc de Dalmatie? vous souvenez-vous, dans la seconde salle, de cet homme à figure africaine, à la barbe courte et noire, à l'œil de feu, à la physionomie toute brûlante pour ainsi dire, et tenant un cœur enflammé dans sa main? c'est notre Augustin. Il y a là un type nouveau, bien au-dessus de celui de Platon. Ce type, c'est *amour pour Dieu, charité pour les hommes*, mots que le Paganisme n'a jamais compris. Qui oserait faire la comparaison du *divin* Platon avec notre *divus* Augustin? Pour voir l'effet que cela produirait, mettez *un cœur enflammé* entre les mains de Platon, et dites-moi si cet emblème, qui est devenu le symbole du plus admirable de nos docteurs, ne couvrirait pas de ridicule le plus grand des philosophes?

Mais voilà que sans m'en apercevoir, je suis descendu fort avant dans la *renaissance*, c'est-à-dire, à une époque où déjà l'influence de l'art antique commençait à corrompre et à faire oublier le véritable type chrétien. Que serait-ce, si je pouvais parler de la physionomie de ces *saints* et de ces *héros*, dont nos pères du moyen-âge ont peuplé nos églises et nos chapelles? que serait-ce, si je pouvais mettre devant vos yeux ces guerriers plus grands, plus valeureux que ceux d'Homère, et qui, comme ceux-ci, se couchaient dans leur tombe avec leurs armures de fer, l'épée suspendue au baudrier, la lance au côté, et accompagnés de leurs armoiries, blasons et bannières; mais auxquels le Christianisme a joint les mains, ou plié le genou, ou imposé une croix sur la poitrine, ou mis une parole d'humilité ou de prière à la bouche? que serait-ce, si je parlais de ces physionomies de femmes ou de vierges chrétiennes, sur le visage desquelles les artistes chrétiens ont mis plus que la grâce, plus que la beauté, plus que la volupté, c'est-à-dire, cette pudeur chrétienne qui s'effraie, non pas seulement des autres, mais d'elle-même, de ses yeux, du son de sa parole, de l'image de ses pensées, et jusque de l'irrégulière hardiesse des songes de

son sommeil. Non, jamais l'art antique n'a rien fourni de semblable; bien plus, jamais l'artiste qui aura étudié ces régularités et ces nudités antiques, ne pourra retrouver ou imaginer de semblables portraits.

Aussi je le dis sans hésiter, arrière l'art païen! Oui, dûssent même l'art et la science en souffrir, je leur dirai encore : arrière! Car c'est cet art malheureux qui, à l'époque de la renaissance, s'est glissé partout et a tout plus ou moins corrompu, c'est-à-dire, que sur tout il a répandu une régularité froide, une raideur compassée, un poli uniforme qui glacent le cœur et l'imagination; partout il a enlevé la fleur, le coloris, tout ce qu'il y avait d'aérien, de brillant et de séduisant, pour laisser je ne sais quelle réalité, véritable squelette de la vie. C'est à lui que nous devons cette religion de l'esprit, des formules, des syllogismes, des propositions; religion des savans, qui est si éloignée de l'Evangile et de l'humble croyance du fidèle. Vous n'y trouverez rien à reprendre, ni à ses argumentations, ni à ses discours divisés, subdivisés et sous-subdivisés encore, ni à ses statues, ni à ses peintures, car rien n'y manque, rien, excepté la vie.

Oui, voilà pourquoi nous ne cesserons de le poursuivre, car on le retrouve encore partout, et dans nos études, et dans nos sciences, et dans nos arts, et même dans l'éducation de nos familles; partout on s'efforce de répandre quelque chose de régulier, d'uniforme, de copié, qui ne se retrouve ni dans notre nature ni dans nos facultés. Voyez un groupe de jeunes enfans jouant dans un jardin, que de spontanéité, d'élan, de naturel, dans leurs mouvemens, leurs jeux et leurs paroles! Voyez les mêmes enfans sous le sceptre d'un maître d'école, qui réduit tout au même silence et à la même uniformité. Eh! bien, ce maître fait de l'antique. Ceci est surtout sensible dans l'éducation des jeunes filles. Dès le bas âge on les veut composées, formées, régulières dans toutes leurs paroles et dans tous leurs mouvemens; si elles parlent, on veut que ce soit avec aplomb et presque dignité, si elles chantent que jamais la voix ne faiblisse, si elles jouent, qu'aucune fausse note ne se glisse entre leurs doigts, qu'aucun accord ne soit égaré; c'est ce qu'on appelle leur donner de l'aplomb, de la contenance et du savoir vivre;

et celles qui y manquent sont souvent rudement grondées. Excellentes mères ! c'est de l'antique que vous faites là, sans le savoir, dans vos jeunes filles. Une réponse embarrassée, une tenue timide, une voix qui s'interrompt, une mesure qui reste en chemin, prouvent cent fois mieux la candeur, la simplicité de votre fille, lui donnent cent fois plus de grâce, que toutes ces régularités que vous lui demandez. Vous ne savez donc pas qu'il faut avoir le cœur glacé par la dissimulation, l'égoïsme ou par l'*âge*, pour être toujours maître de soi, prêt à parler ou à répondre. Laissez-les : plus long-tems elles seront ainsi, et plus long-tems elles seront *jeunes*... Quant à ces amateurs, auxquels ces grâces ne conviendraient pas, il faut les envoyer faire une promenade dans la *salle des antiques*, ou lorgner *les vierges de l'Opéra*.

Mais je m'aperçois que je me suis peut-être un peu trop étendu sur ce sujet, qui comporterait cependant bien d'autres développemens, et qui est encore à peu près neuf à traiter. Je m'arrête ; on le voit, j'ai moins cherché à réfuter M. L. H. qu'à dire ce qu'il n'avait pas dit, qu'à considérer une autre face de la question qu'il a traitée. J'ai voulu seulement donner les motifs pour lesquels je crois qu'il faut repousser en général l'étude de l'art païen, pour étudier le type chrétien, soit qu'il se trouve dans les productions du moyen-âge, soit qu'il faille en inventer de nouveaux : grande étude, et surtout étude pratique, comme je le dis dans ma *Théorie de l'art chrétien*, et comme je le vois formuler à peu près dans les mêmes termes par M. De Maistre, et dans les conclusions de l'article de M. L. H.

Cette conclusion, où nous nous rencontrons si bien, me fait espérer qu'il approuvera aussi les considérations que j'émets ici, et qu'il se réunira à nous pour prêcher croisade contre ce Paganisme qui nous avait si profondément envahis.

C'est dans cet espoir que je finis cette lettre, que je mets sous la garde de votre discrétion ; j'y ai droit, car vous voyez que, si ma *timidité naturelle* m'empêche d'ôter mon casque et de combattre à visage découvert, au moins je ne fais point comme ces chevaliers félons, qui refusaient le combat, ou qui en laissaient la responsabilité aux *parrains* qu'ils s'étaient choisis.

(****)

Lithographie.

MONUMENT ÉGYPTIEN

POUVANT RAPPELER LE SOUVENIR DE LA CHUTE D'ADAM ET D'ÈVE.

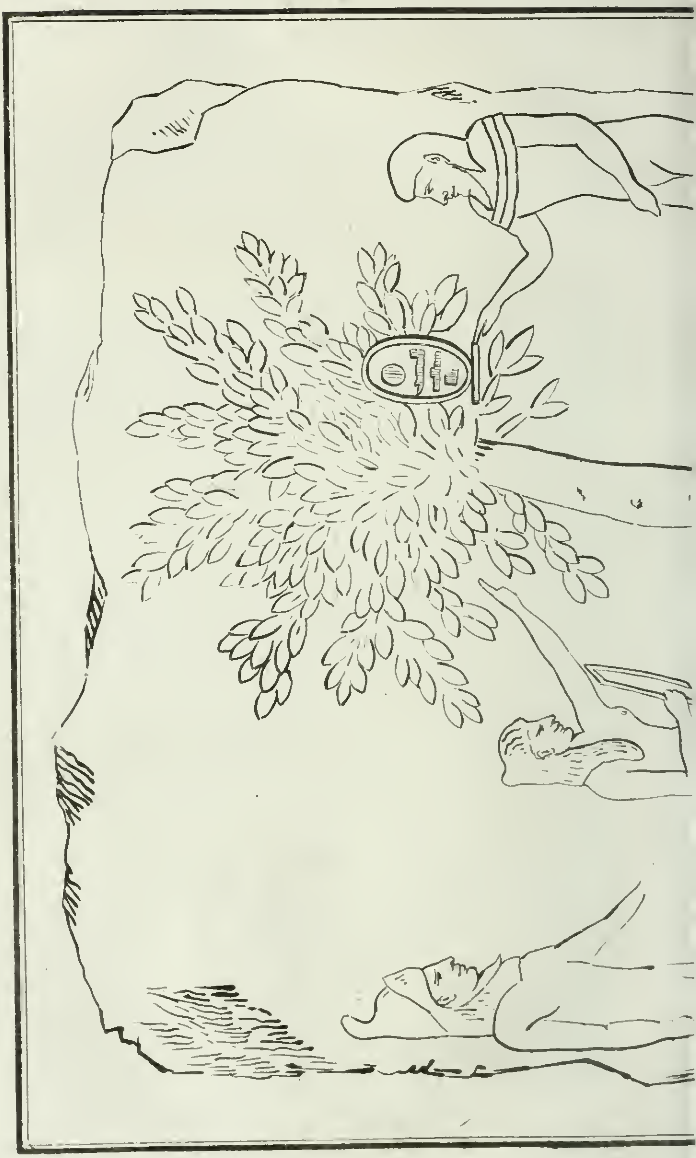
L'impartialité et la circonspection dont nous faisons profession, nous obligent d'avertir nos lecteurs que nous ne leur offrons pas le monument représenté dans cette lithographie comme prouvant avec certitude que le souvenir d'Adam et d'Eve s'était conservé chez les Egyptiens. Cependant ce bas-relief est si curieux, il peut être surtout si intéressant si l'on vient à trouver l'explication des caractères tracés dans le cartouche qui est dans les feuilles de l'arbre, que nous avons cru qu'on le verrait avec plaisir.

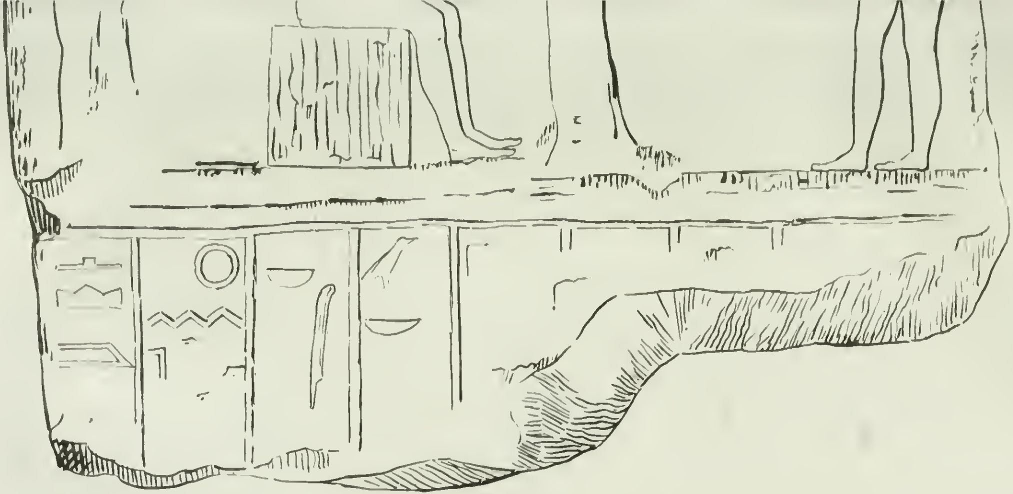
Ce monument est tiré des voyages de Norden [1], lequel se borne seulement à nous dire qu'il l'a trouvé à Gizé (l'ancienne Memphis), et qu'il le donne comme un bas-relief *très-singulier et méritant l'attention des savans*. Sur l'exemplaire qui se trouve à la bibliothèque de l'Institut, une main inconnue a ajouté en marge que ce cartouche est un *hiéroglyphe ou amulette mystérieuse*. Mais c'est ne rien dire, que de s'exprimer ainsi. Nous préférons exposer le sentiment de M. Salvolini, avec lequel nous nous sommes entretenu assez longuement de ce curieux monument.

D'abord l'ensemble du bas-relief lui-même lui paraît si extraordinaire, si éloigné de tous les emblèmes et représentations égyptiennes, qu'il ne serait pas éloigné de le croire controuvé. Le caractère des figures, la barbe épaisse, l'instrument que la femme assise tient dans sa main, la forme et la figure de l'arbre, tout cela lui paraît n'être pas de style égyptien. Ces soupçons sont augmentés par la considération que Norden seul parle de ce bas-relief : ni les savans français de l'expédition d'Egypte, ni Belzoni, ni Champollion, ne l'ont retrouvé.

Et cependant il est bien difficile, d'autre part, de croire que Norden ait pu inventer ce monument. Les figures mêmes présentent un caractère d'antiquité qui ne permet guère d'affirmer sans d'autres preuves qu'il y ait eu supposition. Peut-être s'agit-

[1] *Voyage d'Egypte et de Nubie*, in-4°, t. I, p. 87. pl. LVIII. 1795.





BAS-RELIEF ÉGYPTIEN

Pouvant rappeller la chûte d'Adam et d'Eve.

Annales de Philos. Chrét. N°74. Tome XIII. p. 152

Lith. de Desportes, Pont-neuf 15

il de peuples étrangers. C'est ce qu'autorise de croire l'inscription qui est au-dessous du monument, et dont les premiers signes annoncent qu'en effet il s'agit de peuples ou d'un fait étranger. Leur état de dégradation ne permet pas d'étendre plus loin les recherches ; mais reste le cartouche qui est placé dans les feuilles de l'arbre même.

D'abord le premier signe ou *cercle* devrait avoir un *point* au milieu, et alors il signifierait un P grec ou R français; le *bras* désigne un H ou E, et la 3e figure, un Ω ou Ô. Mais la 4e figure, telle qu'elle est, ne signifie rien. Peut-être n'est-ce que la moitié d'un *carré*, dont l'autre moitié aurait été oblitérée par le tems, ou oubliée par le dessinateur, et alors elle marquerait un Π ou Φ, c'est-à-dire, un P ou PH ; en sorte que ce mot signifierait ΡΗΩΦ, REÔPH, ce qui serait le nom du roi REOPHIS, conservé dans les dynasties de Manethon.

Nous exposons cette explication sans l'adopter et sans la contredire, et seulement comme une probabilité, ainsi que la donne M. Salvolini lui-même.

Nous ne ferons aussi qu'indiquer comme pour mémoire l'observation d'une autre personne qui appelait notre attention sur ce qu'il s'agit ici d'un nom en quatre lettres, comme le fameux tetragrammaton hébreu יהוה, IEOUE (Jehovah), et sur ce que les deux lettres connues avec certitude, c'est-à-dire, la 3e et la 4e, correspondent en effet aux lettres hébraïques E et OU ; nous le répétons, nous ne faisons qu'indiquer cette observation, sans y attacher aucune importance, et nous nous contentons de consigner ce monument dans les *Annales*, parce qu'il est unique dans son genre, et parce qu'il pourra servir dans la suite de sujet aux études des égyptologues qui se forment tous les jours, et auxquels M. Salvolini va offrir un nouveau et puissant secours par la publication de sa *Grammaire démotique*, dont le premier volume va paraître. Cette pubication donnera, nous osons l'assurer d'avance, une grande impulsion aux études égyptiennes, si intéressantes et si riches de matériaux et de monumens inexplorés. Nous en rendrons compte très-prochainement, ainsi que de la *Grammaire hiéroglyphique* de M. Champollion, dont nous n'avons pas encore parlé, parce qu'un seul érudit, à notre connaissance, a encore osé s'occuper de cette importante publication. Nous espérons mettre nos lecteurs à même de juger de l'un et de l'autre ouvrage.

A. B.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

FRANCE. PARIS. —*Découverte des manuscrits de Roger Bacon.* L'académie des Sciences morales et politiques a entendu une communication verbale de M. Cousin, qui a annoncé qu'il venait de découvrir des manuscrits très-importans pour l'histoire de la philosophie scholastique. Ce sont des manuscrits de Roger Bacon, célèbre philosophe du 13e siècle. Roger Bacon était un moine franciscain ; il était né en Angleterre, mais il a passé presque toute sa vie en France. Il vivait au couvent des Cordeliers, et c'est là qu'il a subi un long emprisonnement par l'ordre du général des Franciscains. C'est ce qui a fait conjecturer à M. Cousin qu'il devait exister en France des manuscrits de Roger Bacon, malgré le silence de Montfaucon et des autres bibliographes. Il a fait faire des recherches dans les villes de Douai et St.-Omer, où existaient des colléges d'Anglais. Ces recherches ont été couronnées de succès.

On ne connaissait jusqu'à présent que la première lettre adressée par Roger Bacon à Clément IV, et que Bacon a intitulée *Opus majus.* Clément IV était un pape qui protégeait Roger Bacon, et qui lui avait demandé des renseignemens sur l'état de la science au 13e siècle. N'ayant pas reçu de réponse à sa première lettre, Roger Bacon fit un nouveau travail qu'il adressa au pape sous le titre d'*Opus minus.* La seconde lettre étant restée sans réponse comme la première, Bacon refondit une seconde fois son travail, et adressa au pape une troisième lettre qu'il appela *Opus tertium.* L'*Opus majus* a été publié à Londres en 1820. On possède en Angleterre un manuscrit de l'*Opus minus*, et l'on croyait jusqu'à présent qu'il n'en existait pas d'autre. M. Cousin vient de découvrir à Douai un manuscrit qui en renferme un fragment considérable. L'ouvrage n'a pas, suivant lui, une très-grande importance.

Il n'en est pas de même de l'*Opus tertium*, que l'on peut considérer comme le dernier mot de Roger Bacon, et dont M. Cousin vient de découvrir un manuscrit, qui est le seul qui existe en Europe. En outre, il a découvert tout récemment à Amiens un autre manuscrit de Bacon, dont personne ne soupçonnait l'existence : ce sont des questions *sur la physique et la métaphysique d'Aristote.* Ces trois manuscrits, sur lesquels M. Cousin prépare un mémoire, éclaireront l'histoire de la philosophie scholastique, et nous apprendront à juger si Roger Bacon est réellement, comme on l'a prétendu, l'inventeur du télescope, du microscope et de la poudre à canon. C'est une question dont on n'avait pu donner jusqu'à présent la solution, faute de documens positifs.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ces travaux.

Bibliographie.

Le Christ devant le siècle, par M. Roselly de Lorgues, 2e édition revue, corrigée et augmentée, vol. in-12. A Paris, chez Hivert, libraire-éditeur, quai des Augustins, n° 55. Prix : 2 fr.

Nous avons suffisamment fait connaître cet ouvrage, quand parut sa première édition. Nous avons dit, ce que nous répétons, qu'il n'y en avait pas un seul qui résumât avec plus de force, de clarté et de chaleur, la plupart des documens qui sont renfermés dans nos *Annales*. C'est le premier essai de la défense de nos croyances par la méthode que nous avons adoptée les premiers, et pour laquelle notre Journal est le plus abondant, le seul arsenal qui existe. — Il ne nous reste qu'à constater l'à-propos et l'excellence de cette méthode, en constatant le succès de l'ouvrage de M. Roselly de Lorgues. Le libraire-éditeur avoue lui-même que ce succès est inoui dans les annales de la librairie, et il prend ses confrères à temoin de la vérité, de ce qu'il avance. Pour nous, nous croyons à ce succès, et nous lui en prédisons un nouveau pour cette 2e édition, qui est plus soignée que la première, et qui a en outre une excellente préface de M. l'abbé Orsini. — Nous ajouterons encore que le Christ devant le siècle a été *contrefait* en Belgique et *traduit* en Allemagne; ce qui n'a lieu que pour les livres de choix.

La Morale de la Bible, ou explication des commandemens de Dieu, d'après les propres paroles de l'ancien et du nouveau Testament; par M. l'abbé Didon. A Paris, chez Périsse frères, rue du Pot-de-Fer, n° 8, et à Lyon, même maison, 2 vol. in-12, prix, 4 fr.

L'ouvrage que nous annonçons ici, et que nous recommandons à nos lecteurs, appartient à un de ces hommes de foi et de travail qui honorent le sacerdoce. Le nombre qui s'en accroît autour de nous, agrandit les espérances de la religion sur la France, et nous laisse entrevoir le jour où l'auréole de la science viendra se joindre sur le front du sacerdoce français, à cet éclat de pure vertu dont il a toujours été revêtu.

Ce serait certes pour les *Annales* une belle récompense de la persévérance de leurs combats et de leurs travaux en faveur du Christianisme, si elles contribuaient à hâter ce développement de la science chez ceux qui en furent, à une autre époque, les seuls dépositaires, et qui l'ont fidèlement transmise à notre société méconnaissante aujourd'hui de ce qu'elle doit à l'Eglise.

M. l'abbé Didon, qui sait trouver, au milieu des pénibles fonctions du ministère ecclésiastique, du loisir pour enrichir les bibliothèques chrétiennes, est déjà connu par plusieurs ouvrages recommandables à plus d'un égard.

Dans celui que nous avons sous les yeux, il s'est proposé de mettre les fidèles en possession des trésors de morale et de sagesse que l'esprit de Dieu

a déposés dans ce recueil, que la vénération de l'univers a nommé la *Bible*, c'est-à-dire, le livre par excellence.

L'ouvrage de M. l'abbé Didon est propre à satisfaire la piété des fidèles qui veulent apprendre leurs devoirs et converser avec Dieu, si l'on me permet cette expression, dans les livres mêmes où il a déposé sa parole; mais on ne peut se dissimuler que la lecture de nos livres saints, dans quelques-unes de leurs parties, n'est pas sans inconvénient, soit pour la jeunesse et le sexe des lecteurs, soit à cause d'une instruction trop peu développée. La prudence de l'Eglise l'avait senti, et il n'a rien moins fallu que la passion ou la mauvaise foi pour lui en faire un crime. La classe des personnes dont nous parlons trouvera réunis dans la *Morale de la Bible* tous les élémens de nos livres et leur texte même : là se rencontrent l'élévation des Prophètes, l'onction des Psaumes, la sagesse des Proverbes et la morale pleine de douceur des livres de l'Ecclésiaste et de la Sagesse; puis tout à côté se lisent les enseignemens plus complets encore du Testament de la loi nouvelle sorti de la bouche même de Jésus-Christ, les chastes exhortations du disciple bien-aimé, les hautes leçons que Paul adressait au milieu de ses courses apostoliques ou du fond des cachots, aux églises fondées par ses soins, et celles enfin données à tous ceux qui avaient embrassé la foi de Jésus-Christ, par le disciple qu'il avait chargé de *paître les brebis et les agneaux*.

Il est une autre sorte de lecteurs pour lesquels l'ouvrage de M. l'abbé Didon peut être utile; ce sont les personnes (et l'on ne peut se dissimuler qu'il en existe un bien grand nombre) auxquelles manque une connaissance assez complète de la morale du Christianisme et de l'étude de ses préceptes. Un amour propre mal fondé s'oppose à ce qu'elles les étudient dans quelqu'un de ces ouvrages destinés surtout à l'instruction de la jeunesse. Eh bien! ces personnes auront dans *la morale de la Bible*, grâce à l'heureuse idée de M. l'abbé Didon de classer les paroles de la Sainte-Ecriture dans un certain ordre qui n'est autre que celui des articles du Décalogue, sous chacun desquels se trouve groupé tout ce qui peut se rapporter à ce commandement, elles trouveront là, dis-je, une sorte de grand catéchisme qu'on peut lire, qu'on peut étudier sans déroger ni à son âge, ni à sa position, ni même à son instruction quelle qu'elle soit.

Enfin, et c'est une observation qu'on peut faire tous les jours, parmi ceux qui lisent nos Saintes-Ecritures, beaucoup négligent, dans la Bible, ce qui n'est que morale pure, se bornant au plaisir que fournissent à leur esprit et à leur imagination l'intérêt des livres historiques et les élans sublimes du style prophétique : de même, dans le Nouveau Testament, on lit l'Evangile seulement, et l'on abandonne le livre des épîtres, rempli pourtant de tant et si hauts élémens d'instruction pour ceux qui, sans être rebutés de quelques obscurités ou de difficultés que leur persévérance a su vaincre, se sont initiés à cette lecture.

Il n'est pas en notre pouvoir d'analyser un ouvrage qui ne comporte pas ce genre de travail; c'est en le lisant qu'on peut apprécier ce qu'il a de bon et d'utile.

J. J.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE.

Numéro 75. — 30 Septembre 1836.

Traditions.

CONCORDANCE

DES TRADITIONS DES DIFFÉRENS PEUPLES AVEC LES FAITS RACONTÉS DANS LA BIBLE.

Premier Article.

Nous avons déja apporté de nombreuses preuves de l'accord que les recherches récentes ont démontré entre les vieilles traditions des peuples et les récits consignés dans nos livres saints; la cause de l'antiquité de nos livres, de leur véracité, de leur priorité à toute autre histoire, est maintenant gagnée. Il n'y a plus que quelques pointilleux retardataires qui osent s'inscrire en faux contre ces livres. A ces personnes il ne faut pas répondre, en les suivant dans les détails; il faut leur demander hardiment de rendre compte de cette admirable concordance qui se trouve entre nos livres et entre les annales de l'univers entier Quand elles auront rendu raison de cet accord, ou plutôt quand elles auront avoué que cet accord est la plus haute preuve de leur authenticité et de leur *crédibilité*, alors il sera facile de descendre aux détails, et de s'entendre. Nous le répétons, les lecteurs des *Annales* connaissent tous la réalité de ces preuves; cependant, comme il est difficile de les rassembler, nous allons, pour leur commodité, les leur offrir sous un seul coup d'œil, augmentées même, et mises dans un ordre plus méthodique. Nous nous aidons dans cet article d'un travail fort curieux, que nous trouvons dans un livre à peu près ignoré, intitulé *de la Tydologie* [1], lequel

[1] T. II, p. 303; *ou De la science des Marées*, — Mémoire en forme d'ins-

renferme d'excellentes notes, que l'on ne s'attendait guère à trouver là, et qui aussi y seraient restées tout-à-fait oubliées.

Nous ferons connaître dans cet article, les concordances qui ont rapport *au déluge*, et celles qui ont rapport aux *dix générations antédiluviennes*.

CONCORDANCE DES TRADITIONS DES PEUPLES SUR LE DÉLUGE.

« 1. **HÉBREUX**. Le *déluge* de Noé.

2. **GRECS**. Le *déluge* de Deucalion et celui d'Ogygès, cela fait deux traditions, nous ne les compterons que pour une.

3. **ATLANTES**. Le *déluge* qui engloutit l'*Ile Atlantique*.

4. **EGYPTIENS**. Quand Osiris était occupé à instruire les hommes en *Ethiopie*, le Nil vint à se déborder aux approches du solstice, et, s'étant répandu dans les plaines, il produisit un *déluge* qui aurait noyé tous les hommes; mais Hercule, ayant élevé des digues, arrêta les eaux, et *sauva une partie du genre humain*.

Mutardi cite, d'après Albumassar, deux anciens livres égyptiens, où on lisait que le monde avait été renouvelé *après le déluge*, lorsque le soleil était au premier degré du Bélier, et Régulus dans le colure du solstice [1].

5. **TITANS**. A la mort du premier Bacchus, que les Titans firent périr, Jupiter vengea ce crime par l'embrasement du monde, qui fut suivi *d'un déluge*, dont on peut voir les détails dans *le poëme* de Nonnus [2].

6. **CHALDÉENS**. Le Syncelle a conservé un passage de Bérose et un autre d'Alexandre Polyhistor, qui disent qu'il y avait eu 10 rois, qui avaient régné pendant 120 sares avant le *déluge* [3].

7. **PERSES**. La pluie du *déluge* dura 10 jours et 10 nuits [4].

8. **INDIENS**. Vistnou apparut sous la forme d'un poisson à Satiavidaren, roi de *Davaran* ou *Malabar*, et lui apprit que le

truction pour l'astronome de l'observatoire de Milford-Haven, par le chevalier de Sade, officier de marine et capitaine d'artillerie. Londres. 1813.

[1] Mutardi, *Traduction des Merveilles de l'Egypte*, traduction de Vatier, page 35.

[2] Chant VI, vers 230 et suiv.

[3] *Mémoires de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres* de Paris, tome XVI, p. 210.

[4] Traduction du *Zend-Avesta*, *Boundehesch*, p. 361.

monde allait finir par un *déluge* : « Vous et *Fettavichi* (les 7 pa-
»triarches) préparez-vous à cet événement. Je vous enverrai
»une barque [1]....»

Les Indiens racontent qu'il y a environ 21,000 ans que toute la terre fut couverte par la mer, à l'exception d'une montagne dans le Nord.

Ce *déluge* dura 120 ans, 7 mois, 3 jours.

Sept hommes et une seule femme furent sauvés du naufrage universel [2].

9. **BANIANS**. Croient que le *déluge universel* fut la fin du premier âge [3].

10. **SIAMOIS**. La déesse protectrice de la terre voulut forcer Thereaf (le diable des Siamois) d'adorer Sammonocodom, son frère; sur son refus obstiné, elle pressa si fort les cheveux du pauvre diable, qu'il en sortit une mer qui submergea toute la terre [4].

11. **CHINOIS**. Le chevalier de *Sade*, avec les auteurs de l'*histoire universelle*, fait *Noé* du célèbre *Fo-hy*, parce que, sous *Niu-oua*, sa femme, la mythologie chinoise, cite un déluge; mais le déluge réel, cité dans les livres chinois, est celui qui arriva sous *Ty-ko* et *Yao*, son fils, et qui est décrit 1er chapitre du *Chou-king*, et cité comme ayant eu lieu 2357 avant J.-C. [5]

12. **KALMOUKS**. Sont persuadés que le premier âge du monde a fini par une grosse pluie [6].

13. **SCANDINAVES**. Le géant Ymus ayant été tué, il coula tant de sang de ses blessures, que le genre humain fut submergé. Belgemer et sa famille furent les seuls qui se sauvèrent dans une barque [7].

[1] *Mémoires de l'académie des Inscriptions*. Paris, t. XXXVIII, p. 318.

[2] *Transactions philosophiques*, 1701, n° 268.

[3] *Histoire des différens peuples du monde*, par Contant d'Orville, Paris, 1771, t. II, p. 138.

[4] *Idem*, t. I, p. 451.

[5] On peut voir à cet égard M. Cuvier et M. de Paravey, dans la Table générale des *Annales*.

[6] *Histoire des peuples soumis à la Russie*, par l'Evêque, t. VII, ch. 19, page 165.

[7] *Edda*, 3e fable. — Rubbek *de Atlanticâ*, t. I, ch. 5, p. 96.

14. **CELTES**. Le *déluge universel* détruisit le genre humain, à l'exception de Dwivan et de Dwivach, qui échappèrent dans un vaisseau sans voiles, qui contenait, en outre, un individu mâle et femelle de tous les animaux qui existaient [1].

15. **PERUVIENS**. Avaient une connaissance confuse du *déluge universel*, et beaucoup de vénération pour l'arc-en-ciel [2].

Le titre auquel les anciens Incas conquirent le pays, et s'en rendirent les maîtres absolus, fut de feindre que, depuis le *déluge universel*, dont les Indiens avaient connaissance, le monde avait été repeuplé par ces Incas qui étaient sortis au nombre de *sept*, de la caverne de *Pacaritambo*, et que par conséquent tous les hommes leur devaient hommage et obéissance [3].

16. **JAPONAIS**. Célèbrent à la fin d'août la *fête des lanternes*, en commémoration des morts [4].

Cette fête est établie à la Chine depuis la plus haute antiquité.

Les détails du cérémonial de ces trois fêtes sont à-peu-près pareils.

Boulanger prouve assez bien que ces fêtes, ainsi que leurs semblables, sont autant de commémorations *du déluge* [5].

17. **BRÉSILIENS**. Disent qu'un étranger puissant, qui haïssait mortellement leurs ancêtres, les fit tous périr par une *prodigieuse inondation*. Il n'y eut qu'un frère et une sœur qui se sauvèrent pour repeupler la terre [6].

18. **MEXICAINS**. Comme presque tous les peuples de l'antiquité, divisaient la durée du monde en 4 âges.

Ils nommaient le premier A-tonatiuh, *l'âge de l'eau*. Ils le commençaient à la création du monde, et ils le finissaient *au déluge* [7].

[1] *Recherches Celtiques* du docteur Davies. Londres, 1804, p. 163.

[2] Contant d'Orville, t. IV, p. 339.

[3] Acosta, liv. IV, p. 19.

[4] *Voyage* de Thunberg *au Japon*, traduit par Langlez, t. IV, ch. 21, page 17.

[5] *Antiquité dévoilée*, p. 46.

[6] Contant d'Orville, t. V, p. 390.

[7] *Histoire du Mexique*, par l'abbé Clavigero, traduit en anglais par Charles Allen. Londres 1787, liv. II.

En lisant dans Clavigero les détails de cet événement désastreux, tel que les Mexicains le donnaient, on y reconnaît la plus grande conformité avec les rapports historiques qui nous ont été conservés dans la Genèse.

19. **TOLTEQUES**. Sous le règne de Ixtlalchahuac, vers l'an 660 de notre ère, un fameux astronome, appelé Huematzin, tint, avec la permission du roi, une espèce d'assemblée de notables, composée d'hommes les plus sages et les plus savans de ce royaume. Ce congrès composa un recueil de tableaux, appelé Teomoxtli, ou *livre divin*, dans lequel était représenté, en figures très-intelligibles, leur origine et leur dispersion après *le déluge* [1]....

20. **MISTEQUES, ZAPOTEQUES**. Remontaient, par le moyen de leurs *tableaux historiques*, à la *création du monde*, au *déluge universel* et à la *confusion des langues*, le tout entremêlé de beaucoup de fables [2].

21. **CHIAPANESES**. Descendaient, selon leur tradition, de Votan, petit-fils du seul homme qui eût échappé au *déluge universel* [3].

22. **FLORIDIENS**. Disent que, le soleil ayant retardé sa course de 24 heures, les eaux du lac *Theomi* débordèrent avec tant d'abondance, que les sommets des plus hautes montagnes en furent couverts, à la réserve de celle de *Dolalamaï*, que le soleil garantit des eaux. Il n'y eut de sauvés que ceux qui purent y monter [4].

23. **ACHAGUA**. Désignaient le déluge par l'expression de Catenanemou, ou *submersion générale du grand lac*. Un des Indiens de *Cuba* apostropha ainsi le nommé Gabriel de Cabrera : « Pourquoi me grondes-tu, puisque nous sommes frères, ne » descends-tu pas, comme moi, de celui qui construisit le grand » vaisseau qui sauva notre race [5] ? »

[1] *Idem*, p. 84 à 90.

[2] Voyez, sur la mythologie des Misteques, l'*Origine des Indiens*, par le P. Grégoire Garcia, dominicain. — *Idem*, p. 106.

[3] *Idem*, p. 107.

[4] Contant d'Orville, t. v, p. 500.

[5] Herrera, *Décade I*, liv. IX, ch. 4. — Gumilla, t. II, p. 155 et suiv.

24. **IROQUOIS.** Prétendent qu'un nommé Messou fut le réparateur du genre humain après *le déluge*.

Messou, étant à la chasse, perdit ses chiens dans un grand lac qui déborda, et couvrit la terre de ses eaux. Peu de tems après, Messou réussit à repeupler la terre, par le moyen de quelques animaux [1].

25. **SAUVAGES** de l'Amérique Septentrionale, croient qu'après *le déluge* Michapoux créa les animaux, qu'il passa sur un pont de bois flottant; mais ceux-ci s'étant beaucoup multipliés, la discorde se mit parmi eux, et ils se firent la guerre. Michapoux s'empara des cadavres des animaux tués dans les batailles; il les façonna, et en fit des hommes [2].

Une conformité remarquable, et qui existe dans presque toutes les anciennes traditions, c'est que les animaux ont été créés avant les hommes.

26. **LAPONS.** Disent que la terre, avant que Dieu l'eût toute submergée, était entièrement habitée. Lorsque ensuite les mers et les fleuves sont sortis de leur lit, et qu'ils ont inondé tout le globe, le genre humain a péri, à l'exception d'un frère et d'une sœur, que Dieu prit sous ses bras, et qu'il porta sur la montagne de Passeware. Le déluge étant fini, ces deux enfans se séparèrent, pour chercher s'il n'était pas resté d'autres hommes dans le monde. Ces voyageurs se rencontrèrent au bout de trois ans, mais malheureusement pour leur amour, ils reconnurent qu'ils étaient frère et sœur. Ils se quittèrent de nouveau, et se retrouvèrent encore après un second voyage de trois ans; enfin après une troisième séparation qui dura aussi trois ans, ils se revirent sans se reconnaître; et, n'ayant plus de scrupule pour vivre ensemble, ils devinrent la souche des hommes qui repeuplèrent la terre [3].

27. **MAHOMETANS.** Les *Arabes*, antérieurs à Mahomet, célébraient les 10 premiers jours de l'année, au mois de *Moharram*. Cette fête s'appelait *Aschour*, c'est-à-dire, les 10 *jours*.

Les 10 premières nuits de ce mois sont réputées très-saintes

[1] Contant d'Orville, t. v, p. 409.

[2] *Idem*, p. 409 et 411.

[3] *Le Voyageur français*, par l'abbé de la Porte.

par les Mahométans. Dans l'Alcoran, au chapitre de l'*aurore*, Dieu jure par ces 10 nuits, comme Jupiter par le Styx.

Les Turcs les consacrent aussi au jeûne et à la prière, et les regardent comme un tems auquel Dieu exerce ses jugemens.

Les Turcs, les Persans et les Arabes sont tous dans l'idée que c'est le dernier de ces 10 jours que commença le déluge; il s'appelle *l'éruption de four de Cupha*, ville d'Arabie, parce qu'ils prétendent que les eaux commencèrent à sortir du *four* d'une pauvre veuve, qui habitait cette bourgade [1].

28. **GUEBRES**. Le souverain créateur sut que le diable se disposait à tenter l'homme, il ne jugea pas à propos de l'empêcher par lui-même, il se contenta de nommer des anges pour veiller sur lui. Cependant le mal augmenta, l'homme se pervertit, et Dieu envoya un déluge pour détruire le genre humain [2].

L'histoire générale des traditions des différens peuples, qui ont conservé la mémoire d'un *déluge universel*, est un OUVRAGE TYPE, qui manque aux études de l'antiquité. La première édition serait facile à faire; et peut-être qu'à la quatrième, ce livre serait aussi complet qu'il est susceptible de l'être [1]. »

CONCORDANCE DES TRADITIONS DES PEUPLES SUR DIX GÉNÉRATIONS AVANT LE DÉLUGE.

HÉBREUX. Comptaient 10 générations avant *le déluge*.

TYRIENS. Comptaient 10 rois qui ont *régné* avant le *déluge* [3].

BABYLONIENS. Comptaient 10 rois qui avaient régné à Babylone 120 sares ou 432,000 ans avant *le déluge* [4].

LIVRES SIBYLLINS. Comptaient 10 siècles entre *la création du monde* et le *déluge*. Ils divisent cet intervalle en 7 âges [5].

CHALDÉENS. Comptaient 10 générations avant le *déluge*,

[1] *Histoire du calendrier*, par Court de Gebelin, p. 242.

[2] Contant d'Orville, t. III, p. 83.

[3] *La Fable expliquée*, par l'abbé Banier, liv. II, ch. 2.

[4] Fragment de Bérose et d'Alexandre Polyhistor, conservé par Syncelle. —*Mémoires de l'académie des Inscriptions* de Paris, t. XVI, p. 250.

[5] *Mém. de l'acad. des Inscript.* de Paris, t. X, p. 369.

depuis Alorus, qui répond à l'Adam des Hébreux, jusqu'à Xisuthrus, qui est Noé, ou l'homme sauvé *du déluge* [1].

ORIENTAUX. Comptaient 10 Soliman, ou premiers rois qui ont régné dans le monde [2].

D'Herbelot dans sa liste, ne les porte qu'à 9. Mais Caherman-Castel trouva dans le pays de *Schadoukiam* une colonne d'une grosseur extraordinaire, posée sur une base, portant une inscription en caractères *biblianiques*.

Elle commençait ainsi : *Je suis* Soliman *Hakki*.

Si on ajoute ce Soliman que d'Herbelot n'a pas connu, aux 9 autres dont il donne les noms, on aura les 10 Soliman.

INDIENS. Comptaient 10 *Avantaras* ou *métamorphoses* de la divinité pour descendre sur la terre [3].

CHINOIS. De Hoang-ty, ou le *ty*, le roi, le seigneur *rouge-jaunâtre* (sens d'*Adam* en hébreu), à Chun, les livres de la Chine, comptent 9 générations de patriarches dont les noms sont donnés, et les actions indiquées.

Or, Chun est contemporain d'*Yao*, roi sous lequel arrive le déluge, et Chun répare les maux de ce déluge [4].

ATLANTES. Comptaient 10 premiers rois.

Platon, dans son dialogue de Critias, rapporte que les dieux s'étant partagé la terre, l'*Ile Atlantique* fut le lot de Neptune.

Ce Dieu n'y trouva qu'un seul homme, Évenor, avec sa femme Leucippe et Clito, leur fille unique. Il en devint amoureux, et il l'épousa. Sa postérité fut nombreuse, il eut 5 couples d'enfans mâles et jumeaux; il leur partagea son île, et ils en furent les 5 premiers rois.

D'après Platon, ces 10 princes eussent été contemporains.

Mais, ces anciennes traditions ne sont venues jusqu'à nous que défigurées de toutes sortes de manières. Il est aussi probable que Platon, et les auteurs qu'il a suivis, ont confondu ensemble

[1] *La Fable expliquée*, par l'abbé Banier, ch. 1.

[2] D'Herbelot, p. 820, ancienne édition in-folio.

[3] *Mémoires sur la chronologie des Indiens*, insérés dans le 2e vol. des transactions de la société de Calcutta. Londres, 1779.

[4] Voir Chou-king et M. de Paravey.

les 10 premiers rois, et les 10 générations successives qui ont régné sur les Atlantes, dans une *fable* qui les a rendus contemporains et fils de Neptune.

M. Dupuis fait une remarque assez singulière, c'est que les circonstances des catastrophes qui ont ou qui doivent bouleverser l'univers, paraissent en grande partie, dépendantes du nombre 10.

C'est au dixième mois, sous le dixième roi, qu'arriva le *déluge*, selon les Chaldéens.

C'est au dixième âge que la Sibylle avait annoncé la *fin du monde*.

C'est à la dixième *Métamorphose* de Vistnou que doit arriver la fin du monde [1].

C'est le dixième mois que les dieux viennent visiter tous les ans le Daïri, le souverain pontife du Japon; aussi ce mois s'appelle-t-il les 30 *jours sans dieux*, parce que ces insulaires supposent qu'ils sont tous assemblés à la cour de leur lieutenant [2].

Le nombre 10 semble présider les détails *du déluge* qui nous ont été conservés par le Zend-Avesta [3].

Les 10 soleils jouent un rôle important dans le journal du *déluge* de Nu-oua [4].

La fête des 10 jours qui ont précédé le déluge.

Nous avons déjà vu ci-dessus, page 162, que les *Mahométans* attachaient quelque souvenir mystérieux au nombre 10, et le célébraient par de grandes fêtes.

A. B.

[1] *Origine des cultes*, t. III, p. 180.
[2] Contant d'Orville, t. I, p. 248.
[3] Traduction du *Boundeheseh*, p. 361.
[4] Préface du *Chou-king*, p. 13.

Controverse biblique.

DISSERTATION

SUR LE DOGME DE L'IMMORTALITÉ DE L'AME CHEZ LES HÉBREUX.

Le Dieu d'Israël n'était pas seulement un Dieu *local* ou *national*, mais le Dieu de l'*univers* et de *tous les hommes*.—Les Hébreux croyaient à l'immortalité de l'âme.—On le prouve par l'expression *être réuni à son peuple*. —Par la croyance en l'enfer ou le *scheôl*. —Par la pratique de la nécromancie. —Par l'apparition de Samuel, etc. — Croyaient-ils à la métempsychose,—et à la résurrection des morts?

Il n'est pas d'objection plus commune faite contre les livres de Moïse que celle de n'avoir pas fait mention de l'immortalité de l'âme. Renouvelée par les philosophes du 18e siècle, elle se traîne encore parmi les retardataires de celui-ci. Plusieurs fois déjà les docteurs chrétiens ont répondu à cette objection [1]; mais voici qu'un jeune savant israélite, M. Munk, vient de traiter cette question à fond, et d'une manière qui nous paraît repousser tous les doutes. Nous croyons que tous nos lecteurs, et en particulier MM. les professeurs de dogme, seront bien aises de connaître ce travail, remarquable en ce qu'il réunit tous les textes et toutes les autorités qui ont rapport à cette question [2]. Nous le donnons ici, en le faisant précéder d'une courte note, où M. Munk repousse une objection faite aussi contre le *Jéhovah* des Juifs.

[1] Voir les différentes réponses aux objections des incrédules; et en particulier Bergier, dans son *Dictionnaire de théologie*, et les différens *traités de théologie*.

[2] Ce travail a été inséré dans le tome IV de la traduction de la Bible de M. Cahen. Il faut savoir d'autant plus gré à ce dernier de l'avoir publié, qu'il ne partage point l'opinion de son coreligionnaire, M. Munk; c'est faire preuve d'impartialité.

LE DIEU DES ISRAÉLITES N'EST PAS SEULEMENT UN DIEU NATIONAL, MAIS UNIVERSEL.

« *Le Dieu des Israélites*, dites-vous, *est un Dieu national*, plus grand que les dieux des autres peuples, qui pourtant existent à côté de lui... Est-il vrai que le Dieu qui s'annonce comme le créateur du ciel et de la terre et de tout ce qui y existe, qui est appelé par Abraham *le Juge de toute la terre* [1], et par Moïse *le Dieu des esprits de tous les mortels* [2]; qui est dans le ciel comme sur la terre, et à côté duquel il n'y a pas d'autre Dieu [3]; qui est un Dieu unique [4]; — est-il vrai que ce Dieu n'est, d'après Moïse, que le roi du peuple Hébreu; et n'est-il pas évident que les expressions de l'Ecriture qui ont pu donner lieu à cette erreur ne sont que des allégories adaptées à la conception des masses qui étaient encore dans une complète ignorance sur la sublime Divinité qui se manifestait à elles? Dans les Psaumes et les livres prophétiques nous voyons l'idée de la Divinité de plus en plus spiritualisée, à mesure que le peuple se familiarise avec cette idée. Aussi la division devient-elle de plus en plus manifeste et tranchée entre ceux qui avancent et ceux qui restent en arrière, entre les adorateurs d'un seul Dieu et les idolâtres, et lorsque Israël et Juda tombent victimes de leurs luttes intestines, leur Dieu reste debout, car il n'est pas le Dieu d'une nation, mais celui de tout l'univers; ils ont perdu leur patrie, mais leur croyance est plus pure et plus forte, et cette croyance les console sur la terre de l'exil. »

LES HÉBREUX ONT CRU A L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

« *Les Hébreux*, dites-vous, *ne croyaient pas à l'immortalité de l'âme*. Au premier coup d'œil ce reproche paraît plus fondé que l'autre, et je me vois obligé, pour y répondre, d'entrer dans de plus longs détails. On a souvent répété, sur la foi de Voltaire et et d'autres détracteurs de la Bible, qu'il n'y a dans ce livre aucune mention d'une vie future, et que les Hébreux ignoraient

[1] *Gen.*, ch. XVIII, v. 25.
[2] *Nom.*, ch. XVI, v. 22, et ch. XXVII, v. 16.
[3] *Deutér.*, ch. IV, v. 39, et ch. XXXII, v. 39.
[4] *Idem*, ch. VI, v. 4.

complètement l'immortalité de l'âme. Ce reproche, reproduit avec tant d'affectation dans le dernier siècle, et même encore de nos jours, n'avait pas le mérite de la nouveauté [1].

Au moyen-âge, les écrivains Arabes, moins intéressés que les Chrétiens à reconnaître aux Juifs la croyance à une vie future, que Jésus trouvait dans les livres de Moïse, les Arabes, dis-je, reprochaient à ces livres de ne pas parler de cette croyance. L'historien Aboulféda dit : « Dans la Thora on ne fait point mention de la résurrection ni de la vie future, on n'y blâme pas les choses mondaines, et on n'y recommande pas l'abstinence. » Tout ce que l'on pouvait dire à la défense de Moïse a été dit également, et je ne pourrai en grande partie que reproduire les argumens allégués en faveur du Mosaïsme. Je n'insisterai pas sur la réponse que, selon l'Evangile de saint Mathieu, Jésus aurait faite aux Saducéens; elle me paraît peu habile, et sent trop la méthode rabbinique [2]. Mais quel sens voulez-vous donner à cette

[1] En France, l'école de Voltaire a abordé cette question avec peu de connaissance de cause. En Allemagne, elle a été agitée avec plus de profondeur; elle y fut soulevée pour la première fois dans les *Fragmens de Wolfenbuttel*, publiés par Lessing.

[2] Voici cette réponse ; elle nous paraît, au contraire, répondre parfaitement à la demande, et apporter une preuve sans réplique, pour les Saducéens, de l'immortalité de l'âme. — Les Saducéens parlaient à Jésus d'une femme qui avait eu sept maris, et lui demandaient auquel des sept maris elle appartiendrait lors de la résurrection. Jésus leur répondit :

« Vous êtes dans l'erreur, ne sachant pas les Écritures ni la puissance » de Dieu. Car à la résurrection il n'y aura point de mariage, ni de femme à prendre ou à donner; mais les hommes seront comme les anges » de Dieu dans le ciel. — Pour ce qui est de la *résurrection* des morts, » n'avez-vous point lu ce que Dieu a dit, parlant à vous : *Je suis le Dieu » d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob?* Il n'est pas le Dieu des » morts, mais des vivans. » *Matt.*, ch. XXII, v. 29.

En effet, Abraham, Isaac et Jacob étaient morts au moment où Dieu s'exprimait ainsi en parlant à Moïse (Exode, ch. III, v. 6). Si donc Dieu est le Dieu des *vivans*, il fallait nécessairement qu'ils vécussent quelque part, malgré leur *mort*, et ainsi, que l'âme fût *immortelle*. Ce n'est donc pas sans raison que l'évangéliste ajoute que la foule comprit cette réponse, *et l'admira dans sa doctrine.* *(N. du Directeur.)*

expression si souvent répétée dans le Pentateuque : *être réuni à son peuple* ou *à ses ancêtres?* On a dit qu'il s'agit tout simplement de la sépulture, et on a pensé à des caveaux où étaient déposés les restes des membres d'une même famille [1]; mais on ne s'est pas donné la peine de vérifier tous les passages de la Bible où cette expression se trouve et où la *réunion aux ancêtres* est expressément distinguée de la sépulture. Abraham est *réuni à son peuple*, mais il est enseveli dans le caveau qu'il avait acheté près d'Hébron, et où Sara seule est enterrée. La mort de Jacob est rapportée dans les termes suivans [2] : « Jacob, ayant achevé de » donner des ordres à ses fils, retira ses pieds dans le lit, expira, » et *fut réuni à ses peuples.* » Ensuite le corps est embaumé; les Egyptiens célèbrent le deuil pendant soixante-dix jours, et ce n'est qu'après ce long espace de tems que Joseph conduit les restes de son père au pays de Chanaan, pour les enterrer auprès d'Abraham et d'Isaac. Ahron meurt sur le mont *Hor* et y est enterré; aucun membre de son peuple n'y repose, et pourtant il est *réuni à son peuple* [3]. Il en est de même de Moïse, qui meurt sur le mont *Abarim*, et dont personne même ne connaissait le tombeau [4]. Voilà plus d'exemples qu'il n'en faut pour prouver que la *réunion aux ancêtres* est autre chose que la sépulture, et que les Hébreux du tems de Moïse croyaient à un séjour où les âmes se réunissaient après la mort.

Ce séjour était dans l'intérieur de la terre [5], sombre et triste, à peu près comme le *Hadès* (ᾅδης) des Grecs et l'*Orcus* des Romains; les Hébreux l'appelaient *Scheôl* שאול, et il en est clairement parlé dans le Pentateuque. Jacob, en recevant la nouvelle de la mort de Joseph, dit : « *Je descendrai en deuil auprès de mon*

[1] M. Cahen lui-même était d'abord tombé dans cette erreur, en traduisant (Genèse, ch. 25, v. 8 et 17) les mots ויאסף אל עמיו par *il fut enseveli auprès des siens*; mais il a été obligé plus tard de se rendre à l'évidence. (Voy. Gen., ch. 35, v. 29, et ch. 49, v. 29 et 33).

[2] *Gen.*, ch. XLIX, v. 33.

[3] *Nomb.*, ch. XX, v. 24; *Deutér.*, ch. XXXII, v. 51.

[4] *Deutér.*, loc. cit., et ch. XXXIV, v. 4.

[5] Voy. *Nombres*, ch. 16, v. 30 et 33, *Deutér.*, ch. 32, v. 22, et Ps. 86, v. 13.

fils dans le SCHEÔL [1]. Ce Scheôl serait-ce la tombe? Mais Jacob croyait son fils déchiré et dévoré par une bête féroce, et il ne pouvait espérer que ses ossemens reposeraient auprès de ceux de Joseph [2].

Moïse défend sévèrement la *nécromancie* [3]; cette défense elle-même ne suppose-t-elle pas la croyance à la durée de l'âme [4]?

[1] *Gen.*, ch. XXXVII, v. 33.

[2] Je dois ici m'élever contre l'interprétation de M. Cahen, qui traduit le passage que je viens de citer, par les mots suivans : « *Je descendrai pleurant vers mon fils dans la tombe.* » Dans la note, tout en citant la version des Septante εἰς ᾅδου, M.Cahen dit qu'il faut entendre ici par le mot *Scheôl*, *la fosse sépulcrale*, *le tombeau.* Cette interprétation non-seulement est inadmissible, comme je l'ai observé pour le passage en question; mais il résulte avec évidence de la plupart des passages de la Bible où se trouve le mot *scheôl*, que c'est un séjour des morts, semblable au *Tartarus.* Les ombres qui l'habitent sont appelées רפאים *rephaïm* (les faibles). Dans le sublime poëme sur la chute du tyran de Babylone, que nous trouvons parmi les prophéties d'Isaïe (ch. 14), le *scheôl* tremble à l'arrivée du tyran, et les *rephaïm* s'émeuvent. Dans le même livre, ch. 38, v. 10, il est question des *portes du Scheôl*; dans Job, ch. 17, v. 16, de ses *verroux*; dans les Prov., ch. 9, v. 18, de ses *vallées.* Il mérite d'être observé que le mot שאל, bien loin d'être nom générique dans le sens de *tombe*, est toujours considéré comme nom propre, et *n'a jamais l'article.* Cette circonstance m'a frappé surtout dans les passages où le mot *Scheôl* se trouve en parallélisme avec un autre mot qui a l'article, comme, par exemple, *Habac.*, ch. 2, v. 5, et *Cant.*, ch. 8, v. 6, où on lit כשאול et כמות. Le mot s'est conservé dans la langue syriaque, où שיול signifie *enfer* ou *purgatoire.* Les rationalistes les moins attachés au dogme, et qui n'ont vu dans la Bible que ce que la saine raison leur y a fait voir, n'ont pu s'empêcher de reconnaître aux anciens Hébreux la croyance à une vie future; voy. entre autres Meyer, *Commentatio de notione Orci apud Hebræos*: les articles רפאים et שאול dans le dictionnaire de M. Gesenius, et M. Paulus, *Philologische Clavis über die Psalmen*, Ps. 6, v. 6, et Ps. 88, v. 11.

[3] *Lév.*, ch. XIX, v. 31; ch. XX, v. 6, et *Deutér.*, ch. XVIII, v. 11.

[4] Le passage du Deutéronome est bien clair : Moïse défend qu'il se trouve parmi les Israélites quelqu'un qui *interroge les morts* דורש אל המתים. On a douté du sens à donner au mot אוב; mais il résulte avec évidence de plusieurs passages de la Bible que ce mot désigne aussi une espèce de *nécromancie*, voy. I *Sam.*, ch. 28, v. 7 et suiv., et *Isaïe*, ch. 8,

Dans les livres des Prophètes, les traces de la doctrine de l'immortalité se présentent plus clairement que dans le Pentateuque, et il résulte même de quelques passages, que les croyances populaires admettaient une différence après la mort entre les âmes des vertueux et celles des méchans. Dans le premier livre de *Samuel* [1], une simple femme dit à David : « *L'âme de mon maître » sera enveloppée dans le faisceau de la vie auprès de Jéhova, ton Dieu, » mais il frondera l'âme de tes ennemis dans le creux de la fronde* [2] ».

v. 19. Plusieurs savans, et entre autres Selden (*De Diis Syris syntagm.*, I, cap. 2), ont adopté l'opinion de Josèphe et des Septante, en donnant au mot אוב le sens de *ventriloque;* ce sens paraît plutôt appartenir au mot ידעני; la version chaldaïque rend ce mot par זכורו *zacourou*, et Photius rapporte un passage de Jamblique, d'après lequel les Babyloniens appelaient le ventriloque *sacchoura* (σακχουρα). Voy. Phot., *Myriobiblon, cod.* 94, ed. Hœschel et Schott, page 241.

[1] Ch. xxv, v. 29.

[2] והיתה נפש אדני צרורה בצרור החיים את יהוה אלהיך ואת נפש איביך יקלענה בתוך כף הקלע.

Les meilleurs commentateurs, tant Israélites que Chrétiens, s'accordent à trouver dans ces mots une allusion aux récompenses et aux châtimens dans la vie future. Voy. entre autres Menassé ben Israel, *De resurrectione mortuorum*, lib. I, cap. 11, et Edouard Pocock, *Append. notarum miscellan, ad Portam Mosis*, cap. 6. Ce dernier cite le commentaire arabe de rabbi Tanchoum de Jérusalem, et je crois utile de reproduire ici une partie de sa citation :

« L'opinion de tous les commentateurs à l'égard de ce verset (dit rabbi » Tanchoum), c'est qu'il renferme un enseignement sur l'état où se » trouvera l'âme, et sur ce qu'elle deviendra après s'être séparée du » corps. On distingue deux états différens : il y a des âmes qui occupent » un degré élevé et une place fixe auprès de leur maître, qui vivent éter- » nellement, sans plus mourir, sans être anéanties; il y en a d'autres » qui sont le jouet des flots de la nature, qui ne peuvent se fixer, ni se » reposer, et qui ne trouvent dans leur immortalité que douleurs éter- » nelles et angoisses perpétuelles, semblables à la pierre qui, sortie de la » fronde, se tournoie dans l'air, selon la force du frondeur, et tombe » ensuite par la force naturelle de sa gravité. Mais l'âme n'a ni gravité » qui puisse la faire tomber, ni légèreté par laquelle elle puisse s'élever;

Dans le même livre [1], Saül fait évoquer par la pythonisse d'En-Dor l'ombre du prophète Samuel, qui dit au roi [2] : « *Demain, » toi et tes fils vous serez avec moi.* » Tout ce récit ne prouve-t-il pas que l'auteur du livre, ainsi que ceux pour qui il écrivait, croyaient à l'existence de l'âme de Samuel, et à une espèce d'Orcus où les âmes se réunissaient?

Quand le prophète Elie prie Dieu de ressusciter l'enfant de la veuve de Sarephta, il s'exprime ainsi [3] : « *Seigneur, mon Dieu, » que l'âme de cet enfant revienne dans son corps.* » Sa prière est exaucée, et *l'âme de l'enfant revient dans son corps, et il revit* [4].

Mais la doctrine de l'immortalité de l'âme est encore plus clairement énoncée dans le livre de *Kohéleth* (Ecclésiaste) : « Lorsque l'homme va à la *maison de l'éternité* [5], — *la poussière » retourne à la terre, telle qu'elle était, mais l'esprit retourne vers » Dieu qui l'a donné* [6].

Tous ces passages prouvent combien il était téméraire de soutenir que les Hébreux ignoraient absolument la permanence de l'âme après la mort. Mais, demandera-t-on, pourquoi Moïse n'en a-t-il pas fait un dogme de sa religion ? Pourquoi les prophètes après lui, qui tous manifestent la tendance de spiritualiser ce qui restait de matériel dans le culte de Moïse, n'ont-ils jamais parlé d'une manière explicite de cette croyance

» elle est donc sans cesse en butte à la stupeur, à l'inquiétude, à la tris-
» tesse et à la douleur jusqu'à un temps infini. »

Maimonides, dans son commentaire sur la *Mischna*, cite également ce verset du livre de *Samuel*, en parlant de l'immortalité de l'âme (Voy. l'*introduction* au dixième chapitre de *Synhédrin*).

[1] Ch. XXVIII, v. 7 et suiv.

[2] V. 19.

[3] 1er liv. des *Rois*, ch. XVII, v. 21.

[4] *Idem*, v. 22.

[5] Ch. XII, v. 5.

[6] Il est très-vrai que dans ce livre, qui paraît être composé de différens fragmens de philosophie, il y a d'autres passages qui expriment des doutes sur l'immortalité de l'âme, mais ces doutes, eux-mêmes, prouvent l'existence de cette doctrine chez les Hébreux. *Munk.* — M. Munk aurait pu dire plutôt que dans ce livre il y a deux interlocuteurs, un *croyant*, et l'autre *impie*. Ce qui explique suffisamment ses doutes. (*N. du D.*)

consolante? Il ne sera pas difficile de répondre à cette objection. L'esprit humain a conçu la doctrine de l'immortalité de l'âme de trois manières différentes : 1° comme dogme religieux, n'ayant pour base que la tradition et la croyance, et c'est sous cette forme qu'elle se présente chez tous les peuples de l'antiquité; 2° comme *philosophème*, se fondant sur la pure spéculation, sans admettre des données positives, telle qu'elle a été présentée par quelques philosophes anciens et modernes; et 3° comme croyance religieuse, épurée par la spéculation philosophique, telle que nous la voyons en général dans le Judaïsme moderne et le Christianisme [1]. — Le dogme abandonné à lui-même conduit à la superstition et au matérialisme; le philosophème ou la spéculation non-seulement ne peut trouver accès dans l'esprit des masses, mais j'ose soutenir que la doctrine de l'immortalité représentée d'une manière purement spéculative, ne peut jamais s'affermir solidement, même dans les esprits les plus philosophiques; j'ose soutenir que la lecture du Phédon n'a jamais porté la conviction dans l'esprit de qui que ce soit, sans qu'on eût apporté à cette lecture un germe de croyance; ou du moins ce ne fut qu'une conviction momentanée, due plutôt à l'éloquence entraînante du poète qu'au raisonnement du philosophe, et c'est sans doute un de ces momens d'entraînement qui coûta la vie à Cléombrote, s'il est vrai (comme nous le lisons dans une épigramme de Callimaque) qu'il sauta dans la mer sans aucun autre motif que celui d'avoir lu le Phédon de Platon [2]. Le seul moyen de répandre la doctrine de la permanence de l'âme sous une forme qui eût de la dignité et en même tems des chances de succès, c'était d'en appeler à la croyance, — c'est-à-dire à une voix intérieure qui nous dit que Dieu est la bonté et la justice, que le vertueux dont la carrière terrestre est parsemée d'épines, doit enfin trouver une compensation dans une autre vie, — et d'épurer cette croyance, en la spiritualisant

[1] Nous n'avons pas besoin de faire observer que nous n'adoptons pas toutes les idées de M. Munk. (*N. du D.*)

[2] Ἄξιον οὔτι παθὼν θανάτου κακὸν, ἀλλὰ Πλάτωνος,
Ἓν τὸ περὶ ψυχῆς γράμμ' ἀναλεξάμενος.

Cicéron fait mention de cette épigramme dans ses *Tusculan. Quæst.*, lib. I, ch. 84.

et en la détachant de tout matérialisme, auquel l'esprit humain ne s'abandonne que trop facilement. Mais cette épuration elle-même n'est possible que lorsque les esprits sont parvenus à un haut degré de culture. Aussi voyons-nous la doctrine de l'immortalité avorter chez tous les peuples anciens; elle se présente chez les Indiens et les Egyptiens [1] sous la forme de métempsycose; chez les Parsis, comme chez les anciens peuples de l'Europe, elle est défigurée par les fables les plus absurdes, et dans l'Islamisme même, elle est entachée d'un sensualisme révoltant.

Les Hébreux du tems de Moïse n'étaient certainement pas plus aptes que les autres peuples à concevoir une doctrine toute spirituelle; telle qu'elle existait, elle était peu digne du déisme de Moïse. Il ne pouvait guère l'encadrer dans son système reli-

[1] Hérodote (liv. II, ch. 123) attribue bien clairement aux Égyptiens la doctrine de la métempsycose : ...... τοῦ σώματος δὲ καταφθίνοντος, ἐς ἄλλο ζῶον αἰεὶ γινόμενον ἐνδύεται, κ. τ. λ. L'auteur des *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois* (de Paw), prétend qu'Hérodote s'est trompé, et que c'est lui aussi qui a induit en erreur Clément d'Alexandrie, Diogène Laërce et Philostrate (tome II, p. 169); mais comme à l'ordinaire, il ne cite pas d'autorités suffisantes pour prouver cette prétendue erreur d'Hérodote. Il dit dans la note : « Servius le commentateur de Virgile, attribue aussi une opinion singulière aux Égyptiens, mais *qui est manifestement fausse*, » et il veut parler sans doute de ce que Servius observe, dans son commentaire à l'Énéide (liv. 3, v. 68), que les Égyptiens sâchaient de conserver long-tems les corps des défunts, pour que l'âme leur restât soumise, et qu'elle ne pût de sitôt passer dans d'autres corps. Je crois, au contraire, que ce passage de Servius mérite de fixer l'attention, en ce qu'il renferme la clef des contradictions qui existent entre les anciens auteurs par rapport à la métempsycose chez les Égyptiens. On avait de la peine à comprendre comment un peuple qui croyait à la métempsycose pouvait attacher tant d'importance à la conservation des corps; selon Servius, ce serait justement cette croyance qui aurait donné aux Égyptiens l'idée d'embaumer les corps, pour préserver l'âme de la transmigration, qui, selon la croyance populaire, ne pouvait avoir lieu qu'après l'entière destruction du corps, ce qui s'accorde parfaitement avec les expressions d'Hérodote : τοῦ σώματος καταφθίνοντος. Au reste, la transmigration des âmes humaines dans des corps d'autres animaux se trouve représentée sur beaucoup de monumens égyptiens. Voy. *Description de l'Égypte*, vol. II, pag. 165 et suiv.

gieux, et il aimait mieux la laisser subsister comme croyance populaire que d'en faire un dogme religieux qui fût en désaccord avec son monothéisme; car il savait bien que tôt ou tard ce monothéisme bien compris devait faire naître des idées plus pures sur l'âme et son immortalité, et l'effet moral que ce dogme aurait pu avoir pour le moment était aussi bien ou peut-être mieux produit par les récompenses et les châtimens temporels dont parle Moïse. Je ne puis m'empêcher de citer à ce sujet les paroles d'un des plus célèbres écrivains de l'Allemagne; Frédéric Schlegel, en parlant de l'utilité que peut avoir pour nous l'étude de la littérature indienne, fait sentir combien nous apprenons par là à apprécier les vérités de l'Ecriture-Sainte, et sa supériorité sur tout ce que l'Orient a produit [1] : « Le contraste de l'erreur, dit-il, nous montre la vérité dans une lumière nouvelle » et plus brillante, et en général l'histoire de la plus ancienne » philosophie, c'est-à-dire de la manière de penser des Orientaux, offre le commentaire extérieur le plus beau et le plus » instructif sur l'Ecriture-Sainte. Ainsi, par exemple, celui qui » connaît les systèmes religieux des plus anciens peuples de l'Asie » ne s'étonnera point que la doctrine de la Trinité [2] et surtout » celle de l'immortalité de l'âme, soient plutôt indiquées dans » l'Ancien-Testament, et légèrement touchées, que développées » avec détail et posées comme bases de la doctrine religieuse. On » ne pourra guère soutenir avec quelque vraisemblance même » historique, que Moïse, initié dans toute la sagesse des Egyptiens, ait ignoré ces doctrines généralement répandues chez » les peuples les plus civilisés de l'antique Asie. Mais si nous considérons que chez les Indous, par exemple, c'était justement » à cette haute vérité de l'immortalité de l'âme que s'attachait » la plus grossière superstition avec des liens presque indissolu-

[1] *Ueber die Sprache und Meisheit der Indier*, pag. 190 et 199.

[2] Sous le rapport de la trinité, Schlegel partage l'erreur de plusieurs autres écrivains, philosophes ou mystiques, qui ont prétendu trouver dans l'ancien Testament des allusions à cette doctrine. (*Munk.*)

M. Drack a très-bien prouvé que les Hébreux avaient eu connaissance du dogme de la Trinité. Voir l'extrait que nous avons donné de sa dissertation, dans le tome x, p. 127 des *Annales*. (*N. du D.*)

» bles, nous nous expliquerons facilement le procédé du législa-
» teur divin, même sous le rapport extérieur. »

Et si telle fut en effet la pensée de Moïse et des prophètes, elle n'a été que trop justifiée par la suite; car plus tard, quand la doctrine de l'immortalité de l'âme devint pour les Juifs un dogme religieux (probablement pendant l'exil de Babylone), et qu'elle prit la forme sous laquelle elle a passé dans le Christianisme, elle ne put encore être conçue d'une manière toute spirituelle. Ainsi, sans parler de la résurrection des corps, doctrine commune aux Juifs modernes et aux Chrétiens, mais qui certes n'a jamais été dans la pensée de Moïse ni des prophètes avant l'exil de Babylone [1], la métempsycose elle-même ne manquait pas de partisans; on en trouve des traces dans le Nouveau-Testament [2], et quelques cabalistes n'ont pas craint de l'ériger en dogme [3], quoiqu'elle fût en contradiction mani-

[1] La doctrine de la *résurrection* a eu son origine chez les Mages, et il en est souvent question dans les livres de Zoroastre (voy. *Zend Avesta*, par Anquetil du Perron, tome II, page 411). Des Perses elle a passé chez les Juifs, pendant l'exil de Babylone. Nous trouvons une allusion à cette doctrine dans l'une des allégories d'Ézéchiel (ch. 37). Dans Daniel, elle elle est érigée en dogme religieux; mais le livre que nous possédons sous le nom de *Daniel* ne remonte probablement pas au-delà de l'époque des Machabées.

[2] Voici le passage que cite M. Munk : « Comme Jésus passait, il vit un
» homme qui était aveugle-né; — alors ses disciples lui demandèrent :
» Maître, est-ce pour ses péchés ou pour ceux de son père ou de sa mère,
» qu'il est né aveugle? »

Nous ne concevons pas comment M. Munk a pu voir là des traces de la *transmigration* des âmes; il y a tout au plus des traces de la *transmigration* ou de la *transmission* du *mérite* et du *démérite*, ce qui est bien différent. D'ailleurs, quelle que fût la pensée des Apôtres, Jésus y coupa court en disant :

« Ce n'est ni pour ses péchés ni pour ceux de son père et de sa mère
» (qu'il est aveugle), mais afin que les œuvres de Dieu paraissent en lui. »
Jean, ch. IX, v. 1, etc. (*N. du D.*)

[3] Ils l'appelent גלגול הנשמות *la révolution des âmes*; ils parlent aussi d'une autre transmigration, qu'ils appellent עבור *ibbour* (*imprégnation*) : c'est lorsque l'âme d'un défunt passe pour un certain tems dans le corps d'un homme vivant, qui alors a deux âmes.

feste avec la résurrection des corps [1]. Mais les plus grands représentans du Judaïsme moderne ont fait justice de ces doctrines matérielles. R. Saadia Gaon, cabaliste lui-même, s'élève avec force contre la métempsycose [2], et Maimonides n'a pu cacher son éloignement pour la doctrine de la résurrection des corps, telle que l'ont conçue la plupart des théologiens Juifs et Chrétiens [3]. Et toutes les doctrines que les rabbins philosophes du

[1] Nous sommes étonnés de voir M. Munk partager cette opinion. La résurrection des corps était connue des Juifs fort avant la captivité de Babylone. On en trouve des preuves dans ce fameux passage de Job : « Je sais que mon Rédempteur est vivant, et qu'au dernier jour je me re-» leverai de la terre, que je serai de nouveau revêtu de ma dépouille mor-» telle ; que je verrai mon Dieu dans ma chair. Cette espérance repose » dans mon cœur. Ch. XIX, v. 25.

Il nous semble que ce passage valait la peine d'être discuté. M. Munk nierait-il l'authenticité du livre de Job, ou bien partagerait-il l'opinion de ceux qui attribuent ce livre à Daniel ou à Salomon? Mais alors il fallait dire quelques mots pour réfuter l'opinion des Talmudistes (*Baba-Batra*, ch. 1) et de la plupart des rabbins, lesquels, de concert avec les Pères grecs et syriens, croient que ce poëme a été composé par Moïse, probablement avant la sortie d'Egypte.

D'ailleurs, nous croyons que tous les dogmes primitifs n'ont pas été consignés dans la Bible. La tradition en conservait un grand nombre. La croyance même des Mages ne pouvait leur venir que de cette tradition.

(*Note du Directeur.*)

[2] « J'ai trouvé des hommes, dit R. Saadia, qui s'appellent Juifs, et qui néanmoins croient la métempsycose... ; il y en a même qui pensent que l'âme de l'homme passe dans l'animal, et celle de l'animal dans l'homme ; ce sont des absurdités et des folies, etc. » Voyez l'ouvrage de R. Saadia, intitulé האמונות והדעות (*les croyances et les opinions*), liv. 6, chap. 7.

[3] Dans son commentaire sur la Mischna (Synhédrin, ch. 10), Maimonides fait mention deux fois de la résurrection. Dans le premier passage il dit : « Quant à la résurrection des morts, elle appartient aux doc-» trines fondamentales de la loi de Moïse, et quiconque n'y croit pas a » rompu toute liaison avec la religion juive ; ce sont les justes qui ressus-» citeront. » Et dans l'autre passage : « Le treizième article, *c'est la résur-» rection des morts, que nous avons déjà expliquée.* »

(ואלקאעדה אלתאלתה עשר ההיית המתים וקר בינאהא.)

C'est ainsi que Maimonides a glissé sur son treizième article de foi, quoi-

moyen-âge ont professées sur l'âme d'une manière spéculative, les anciens rabbins, dans leur langage poétique, mais plus populaire, les avaient déjà résumées par les paroles suivantes : « Il » n'en est pas du monde futur comme de ce monde-ci; il n'y a » dans le monde futur ni manger, ni boire, ni procréation, ni » négoce, ni envie, ni haine, ni passion; mais là les justes sont » assis, la tête couronnée, et jouissant de l'éclat de la majesté » divine [1]. » MUNK.

Malgré les notes où nous avons cru devoir relever quelques opinions de M. Munk, nous ne pouvons que rendre justice à son travail et au ton de modération et de bonne foi qui y règne. Nous croyons cependant qu'il a négligé plusieurs raisons qui nous semblent être d'un grand poids dans cette question.

La première, c'est que l'immortalité de l'âme étant crue de divers autres peuples, tels que les Perses, les Egyptiens, etc., il s'ensuit que c'était un dogme de la tradition primitive; or, il est bien difficile de supposer que les Hébreux aient ignoré un de ces dogmes, eux qui étaient les gardiens les plus fidèles de cette tradition, eux qui avaient vécu si long-tems parmi les Egyptiens.

La deuxième raison, c'est que, si l'immortalité de l'âme n'avait pas été un dogme de la croyance, comment les prophètes et les prêtres n'auraient-ils pas réclamé, eux qui étaient si sé-

qu'il s'étende beaucoup sur les douze premiers. Dans plusieurs parties de la *Main Forte* (יד חזקה), où il revient sur tous les articles de foi; par exemple, dans les traités *Yessodé Hatthorah*, *Déoth*, *Theschouvah*, il indique à peine son treizième article, et il n'en dit pas un mot dans son célèbre *Guide des égarés*. Il écrivit plus tard un petit traité sur la résurrection des morts, pour éloigner de lui tout soupçon d'hérésie; mais il n'en donne que des idées vagues, qui étaient bien loin de satisfaire les partisans de cette doctrine. Parmi ces derniers on distingue *Nachmanide*, ou *R. Moïse ben Nachman*, qui a consacré un chapitre à cette matière dans son *Thorath Adam*, et qui (comme l'a observé Abravanel), s'approche le plus des opinions des théologiens chrétiens sur la résurrection. (*Munk.*)

D'après la lecture même de cette note, il nous semble, au contraire, prouvé que Maimonides croyait à la résurrection. Parce qu'il ne s'est pas étendu ici sur cet article, il me semble qu'il est peu logique de conclure en opposition à son assertion formelle, qu'il n'y croyait pas. (*N. du D.*)

[1] *Thalmud de Babylone*, *Baracoth*. f. 17, recto.

vères à ne laisser introduire aucune croyance étrangère, eux qui ne cessaient de répéter qu'on ne devait croire que ce qui avait été cru de leurs pères; si donc ce dogme a passé sans être contredit dans quelques-uns de leurs livres après la captivité de Babylone, c'est qu'il était déjà connu, et bien auparavant.

Mais la dernière et la plus forte preuve de l'immortalité de l'âme, est celle que Moïse a inscrite en tête de son livre de la *Genèse*, lorsqu'il fait dire à Dieu : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance*[1]. Comment aurait-on pu regarder comme fait à l'image de Dieu, un être qui eût été tout matière et qui fût mort en entier au bout de quelques jours? Autant eût valu dire que les animaux eux-mêmes étaient créés à l'image de Dieu; et qu'on ne vienne pas nous opposer que les anciens n'étaient pas assez *spirituels* pour discerner cette *ressemblance*, qui s'appliquait à la *spiritualité* de l'âme et à son *immortalité*; c'est là une erreur des savans modernes, qui, connaissant si peu de chose des croyances antiques, croient qu'elles étaient toutes grossières et toutes matérielles; c'est une grande aberration. Ce que nous découvrons depuis peu des spéculations métaphysiques des Indous et des Chinois nous prouve qu'ils ont poussé les abstractions de la pensée aussi loin que nous, plus loin peut-être; aussi croyons-nous fermement que, lorsqu'ils se disaient créés à l'image et à la ressemblance de Dieu, les Hébreux savaient que, comme lui, ils étaient spirituels, et, comme lui, immortels.

A. B.

[1] Et ait : Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram. *Gen.*, ch. 1, v. 26.

Beaux-Arts.

TABLEAU HISTORIQUE

DE L'INFLUENCE DES PAPES SUR LES BEAUX-ARTS,

DEPUIS LE IVe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS.

Cinquième et dernier Article[1].

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XVIIIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS.

XVIIIe SIÈCLE.

Clément XI succède à Innocent XII en 1700. Le temple de Romulus, converti en église par Adrien I, avait besoin de réparation; ce pape en charge Fontana. Il fait construire sur les dessins d'Alexandre Specchi le port de Ripetta, et en rend l'abord facile et commode au moyen de larges marches. En 1705 on trouve en terre, dans le jardin de la maison des prêtres de la mission, la colonne d'Antonin-le-Pieux, que ses fils Marc-Aurèle et Lucius-Vérus avaient élevée en son honneur. Clément la fit déterrer, mais elle ne fut placée comme on la voit aujourd'hui que sous le pontificat de Pie VI, qui la fit transporter du Monte-Citorio[2] dans le jardin du Vatican.

Malgré les longues infirmités dont Innocent XIII, élu en 1721, fut affligé pendant tout le tems qu'il siégea sur le trône

[1] Voir le 4e article, dans le N° 74 ci-dessus, p. 117.

[2] Où Benoît XIV l'avait fait ériger. Cette colonne, que Trajan avait fait venir d'Egypte, est d'un seul morceau de granit de 46 pieds 4 pouces de haut sur 17 pieds de circonférence; mais, comme elle avait été déjà endommagée par un incendie, on s'en servit pour réparer les trois obélisques érigés par le pape Pie VI.

pontifical, on lui doit encore quelques monumens. Il fit continuer le palais de Monte-Cavallo et commencer, d'après les dessins du chevalier Fuga, les belles écuries qui sont vis-à-vis ce palais.

Clément XII, ayant remplacé Benoît XIII en 1730, fait continuer le musée Capitolin, devenu si célèbre par la munificence de ses successeurs et surtout de Clément XIII. Il compose une *inscription latine* pour la fontaine dite du *Marphorio*, qui n'est autre que la statue du Rhin [1]; il fait refaire par le sculpteur Bracci toutes les têtes du bas-relief de l'entablement de l'Arc-Constantin, qu'on prétend avoir été enlevées par ordre de Laurent de Médicis, pour en orner le musée de Florence; mais une des têtes de ce bas-relief, retrouvée dans une fouille faite au pied du monument, permit d'absoudre ce prince, ami et protecteur des arts, d'un si étrange vandalisme, si malheureusement à la mode, surtout en France et en Angleterre [2]. La basilique de S.-Jean-de-Latran, l'une des plus anciennes et le premier temple chrétien de l'Europe, est enfin terminée par Clément XII, qui fit construire la façade principale et son balcon par Alex. Galiléî. Cette immense église a cinq nefs : on y voit une foule de statues, de tableaux précieux; la grande porte de bronze, si estimée à cause de ses bas-reliefs et de ses belles sculptures, vient de S. Adrien *in Campo-Vaccino*. C'est là qu'est la Porte-Sainte, dont on connaît la destination; 335 colonnes en décorent l'intérieur. La chapelle Corsini, qui passe pour une des plus magnifiques de Rome, est encore due au même pape, dont le tombeau et la statue en bronze se voient dans la même église,

[1] On connaît la singulière destination de cette statue, dont le piédestal est le placard universel de tous les oisifs de Rome.

[2] Cette manière de dépouiller les pays de leurs monumens pour les enfouir dans les musées, où ils ne sont pas toujours très-bien casés, est réellement déplorable, et tous les catalogues les mieux rédigés pour indiquer l'ancienne place et le pays de toutes ces victimes des révolutions et amateurs des arts, ne peuvent remédier aux inconvéniens qui résultent de tous ces déplacemens : l'Egypte manquera un jour de momies, et les pyramides pourront à peine échapper, grâce à leur masse, à la *belle* méthode du classement chronologique des monumens chez les nations modernes.

du côté de l'Evangile. Il est impossible d'entrer dans tous les détails des beautés de tous genres qui font l'ornement de cette célèbre basilique [1]. Peu satisfait de l'aspect de la fontaine de Trevi, Clément XII la fait démolir, et lui donne un caractère de grandeur et de noblesse plus conforme avec les monumens qui l'entourent; mais les statues et le bas-relief faits d'abord en stuc ne furent exécutés en marbre que plus tard. Le grand palais de la *Consulte*, élevé d'après les dessins du ch. Fuga, est encore dû au pontificat du même pape; le secrétaire des brefs et le secrétaire de la *Consulte* sont logés dans les grands appartemens de ce palais. Dans l'intérêt de l'ordre public et des mœurs, il fait construire une prison pour les femmes de mauvaise vie. Enfin la villa Corsini et son charmant *casin* furent encore exécutés par ses ordres, sur le plan de Simon Salvi; la voûte peinte par Joseph Passeri représente l'Aurore.

Benoît XIV, de l'illustre famille des Lambertini, est élu en 1740. Ce pape fait agrandir le monastère des Ursulines, devenu trop petit pour contenir tous les enfans qui y sont élevés. Pour faciliter aux jeunes peintres leurs études, Benoît XIV fit faire exprès cette magnifique galerie, composée de deux grands salons remplis de tableaux achetés par le pape aux deux familles Sachetti et de Capi. Ce fut encore à ses soins et à son amour pour les arts que l'on doit la restauration des belles mosaïques de l'ancienne église de S.-Jean-de-Latran, qu'il fit réunir et placer par Fuga sur la face de la tribune de la nouvelle basilique. C'est sous son pontificat que furent érigées toutes les chapelles qui entourent le dedans du Colysée et le divisent en quarante-trois stations, sans doute pour honorer la foule des martyrs dont le sang a inondé ce célèbre monument [2]. L'église Ste-Croix-de-Jérusalem, la basilique de Ste-Marie-Majeure, le magnifique baldaquin de cette église, les belles mosaïques [3] qu'il fit exécu-

[1] Ceux qui seront curieux de les connaître peuvent voir l'*Itinéraire de Rome*, par M. Vasi, déjà cité; tom. I, p. 190 à 199.

[2] Quelques écrivains, tout en louant le motif qui a fait élever ces autels expiatoires, blâment le mauvais goût de l'architecte qui les a fait construire. Nous ne déciderons pas cette question.

[3] *Mar. Vasi.*, I, 259, donne l'historique de ces mosaïques, qui dépla-

ter pour l'Eglise Ste.-Marie-des-Anges, l'obélisque de Sésostris, enfoui depuis long-tems et rendu à la science, une méridienne tracée par ses ordres et d'après ses propres calculs, l'église S.-Marcellin, construite sur les plans tracés de sa main, des réparations importantes faites au célèbre Panthéon d'Agrippa, et quelques autres monumens élevés, restaurés ou embellis par ses soins, sont autant de preuves de cette immense influence que les papes exercèrent tour à tour sur les arts, et de quelle manière le Christianisme étend la sphère du génie et de l'imagination.

Clément XIII, en 1758, succède immédiatement à Benoît XIV [1]; il continue ce que son prédécesseur a si bien commencé, et achève divers monumens que ce dernier n'avait pu terminer. On lui doit entr'autres la vaste maison d'éducation pour les jeunes filles pauvres et orphelines; il fait rebâtir en entier l'Église du couvent des Ursulines, et la fait couvrir de stucs dorés. Le beau port de Civitta-Vecchia, abandonné depuis long-tems, commençait à se combler; Clément XIII le fait réparer, et le rend à la navigation et au commerce. Ce beau monument de son pontificat date de 1761. C'est à ce pontife que l'on doit d'avoir porté le Musée capitolin au point d'agrandissement et de beauté où il est parvenu [2]. Le collége des Grecs est rebâti par ses ordres [3]; c'est encore lui qui fit refaire et décorer la chapelle de l'Église dédiée à S. Marc, qui est du 5e siècle.

Le magnifique mausolée, élevé à la mémoire de Clément XIII, et qui se voit dans l'église Saint-Pierre du Vatican, est du che-

cées depuis long-tems, et mises à l'écart, étaient sur le point de disparaître, lorsque Benoît XIV, à qui rien n'échappait, les rendit aux arts et à la Religion.

[1] Benoît XIV est mort en 1758. Son épitaphe, composée par un protestant, lui fait autant d'honneur qu'à son apologiste. Son tombeau, ouvrage du Bracci, est placé dans la chapelle de la Vierge à S.-Pierre de Rome.

[2] Voir la description détaillée de cette vaste collection d'antiquités de tout genre, dans Mar. Vasi, 1, p. 111 à 122 de son *Itinéraire de Rome.*

[3] On y entretenait et instruisait dans les sciences ecclésiastiques plusieurs jeunes Grecs, qui, après avoir terminé leurs études, retournaient dans leur pays pour y prêcher la foi catholique.

valier Canova. Les deux grands lions, couchés sur le devant du sarcophage, sont un symbole de la force d'âme dont Clément XIII fit preuve en diverses circonstances très-difficiles, notamment dans la terrible disette qui affligea Rome en 1764, et qui fut une occasion pour lui de signaler sa charité inépuisable et son amour pour les pauvres.

Clément XIV, le célèbre Ganganelli [1], dont la modestie égalait la science profonde et n'excluait pas l'enjouement, absorbé par les affaires de l'Église, très-difficiles à traiter sous son pontificat, ne put pas s'occuper des arts et de leur encouragement comme il l'aurait désiré. Cependant, malgré les tracasseries continuelles que lui suscitèrent les cours étrangères et la célèbre affaire des Jésuites, il n'oublia pas la science et les arts. Il forma un muséum, où il fit rassembler une grande quantité de précieux restes de l'antiquité. Sa lettre à l'abbé Ferghen, qui est un itinéraire de l'Italie [2], prouve combien il était bon juge des monumens de l'art, et qu'il les aurait cultivés avec amour si les affaires n'eussent pas pris tout son tems. L'industrie et le commerce lui doivent l'établissement d'une belle fabrique de toiles indiennes. Il s'était fait donner une liste des écrivains de mérite qu'il se proposait de récompenser, lorsque la cruelle maladie qui le mit au tombeau [3], vint détruire toutes leurs espérances.

Pie VI, né à Cesène, de la famille des Braschi, monte sur la chaire de Saint-Pierre en 1774. Doux par caractère, plus doux encore par la charité chrétienne qui le dirigeait dans ses moindres actions, il faisait le bonheur des Romains, et l'eût fait jusqu'à la fin de sa vie sans les malheurs qui vinrent fondre sur lui, et par contre-coup sur toute la chrétienté. Ennemi du

[1] Les Anglais, peu suspects sans doute en fait d'éloges pour les papes, mirent, de son vivant, son buste parmi ceux des grands hommes; la réponse qu'il fit à cet hommage est trop remarquable pour ne pas la consigner ici : *Plût à Dieu*, dit Clément XIV, en apprenant cette nouvelle, *qu'ils fissent pour la Religion ce qu'ils font pour moi*. Voltaire le regardait comme un des plus grands hommes de son siècle.

[2] Elle est du 12 novembre 1747.

[3] Il rendit le dernier soupir le 22 septembre 1774, victime d'un travail excessif et d'un mauvais régime.

faste, mais grand et généreux quand les choses l'exigeaient, il savait aussi joindre à cette douceur qui devait le faire aimer, cette fermeté de caractère qui est si nécessaire dans les circonstances difficiles et les grandes infortunes. N'ayant pas la prétention de faire une histoire des papes, mais une simple notice, détournons les yeux d'événemens trop connus, pour ne nous occuper que de ce que les arts et les sciences doivent au pacifique et illustre Pie VI. Par ses ordres et ses soins, et presque sur ses plans, s'élève un des plus beaux monumens de l'univers, le célèbre et magnifique musée du Vatican, qui, avant l'envahissement des états de Pie VI par les armées françaises et les spoliations qui y furent exercées, faisait l'admiration des étrangers et des savans de toutes les nations. N'étant encore que cardinal, Pie VI tira de l'obscurité et rendit aux beaux-arts la statue si célèbre d'Apollon, dit du *belvéder*, reléguée depuis long-tems dans une cour du Vatican. Plus tard, il fit entourer le lieu où était placée cette belle statue de bâtimens destinés à recevoir de nombreux fragmens d'antiquité; une foule de statues, de bas-reliefs, de vases antiques, de bustes, d'inscriptions, sont réunis dans ces belles galeries disposées avec art et magnificence. Par une modestie aussi délicate qu'ingénieuse, Pie VI donna à cette inappréciable collection un titre qui faisait participer son prédécesseur à l'honneur d'avoir créé ce beau musée; il le nomma *Museum-Pium-Clementinum* [1].

Il fit fouiller à ses frais les environs d'Otricoli [2]; de ces fouilles conduites avec intelligence par le père Carrara, religieux fort instruit, sortirent des trépieds, de belles colonnes, des bustes, et surtout des mosaïques [3] d'une grande beauté. En 1785, les

[1] *Pium*, nom de Pie VI; *Clementinum*, nom de Clément XIV, son bienfaiteur, son ami et son prédécesseur.

[2] Otricoli, ancien bourg dans le duché de Spolette, à treize lieues de Rome, était si remarquable avant sa ruine, que Constantin, en le visitant, fut tellement étonné de la prodigieuse quantité des monumens qui se présentaient à sa vue, et de leurs beautés, qu'il crut entrer dans la capitale du monde, et il ne voyait qu'un de ses faubourgs. Rome avait alors 25 lieues d'étendue.

[3] *Itinéraire de Rome*, par Marien Vasi, II, 777.

salles du musée Pie-Clémentin [1] et tous les monumens qu'elles renferment furent gravés et publiés sous les auspices du pape, avec d'amples descriptions. On y remarque surtout les savantes explications du célèbre Visconti : six volumes étaient publiés lorsque nos troubles politiques pénétrèrent à Rome, et en chassèrent pour long-tems le repos, la Religion et son chef vénérable. En 1782, Pie VI avait fait réparer l'entrée du palais Quirinal, où il résidait pendant la belle saison. Il fit aussi relever l'obélisque, renversé depuis long-tems près la *Scala Santa*, et le fit dresser au milieu de la place de Monte-Cavallo, entre les deux statues équestres qui lui ont fait donner son nom.

Une famine terrible désolait l'Italie; Rome était pleine d'une foule d'ouvriers qui n'avaient d'autres ressources que la mendicité. Pie VI, pour utiliser tant de malheureux, fit commencer l'agrandissement du port d'Ancône, ajouter de bonnes fortifications, et placer un phare pour guider les navigateurs sur la mer Adriatique, et cette petite ville, presqu'ignorée, devint par les bienfaits du pontife un entrepôt nécessaire pour le commerce de toutes les nations.

La plus belle église de l'univers n'avait pas encore de sacristie, ou n'en avait qu'une indigne d'un si beau monument. Pie VI voulut réparer un défaut aussi choquant. Par ses ordres l'architecture, la sculpture et la peinture concoururent à faire une sa-

[1] Voici l'*itinéraire* de ce beau musée : 1° le vestibule carré dans lequel sont placés tous les monumens trouvés dans le tombeau des Scipions, découvert en 1780, et qui remonte au ve siècle de la fondation de Rome; 2° le vestibule rond; 3° la chambre de Bacchus; 4° le portique de la cour; on y voit l'Antinoüs de Belvédère sur lequel le célèbre Poussin a pris les proportions du beau; 5° les chambres des fleuves; 6° la chambre du Nil; 7° celle du Tibre; 8° la galerie des statues; 9° les trois chambres des bustes; 10° la loge extérieure; 11° le cabinet; 12° la chambre des muses, à cause des statues qui en furent trouvées à Tivoli, dans la villa de Cassius; cette collection est incomparable; on y voit aussi plusieurs peintures antiques, à fresque ou en mosaïques; 13° la salle ronde; on y voit la Melpomène colossale trouvée au théâtre de Pompée, des mosaïques trouvées à Otricoli et Scrofano; 14° la chambre à croix grecque; 15° la galerie supérieure, comprenant six divisions, etc.

cristie digne de S.-Pierre de Rome. Une inscription fut placée au-dessus de son entrée pour en attester l'auteur et l'époque :

Ce que le vœu public demandait pour l'ornement de l'église du Vatican, le souverain pontife Pie VI l'entreprit et l'acheva en l'année 1785 [1].

L'abbaye de *San-Subiaco* n'était dans l'origine qu'une simple grotte où St.-Benoît jeta les fondemens de son ordre, devenu si utile et si célèbre. Pie VI, n'étant alors que trésorier de la chambre apostolique, allait souvent visiter ce modeste couvent qui tombait en ruines de toutes parts; devenu pape, il n'oublia pas cette retraite qu'il avait tant affectionnée. Il fit reconstruire l'abbaye de fond en comble, la décora d'une belle église, et lui donna l'argenterie provenant du collége des Jésuites.

Sur la route de Viterbe à Rome est un joli hameau nommé S°-Lorenzo-Novo; c'est une création de Pie VI. Tout fut exécuté d'après ses propres dessins et à ses frais.

Les beaux-arts lui doivent de grands encouragemens, et la restauration d'une grande quantité de statues antiques.

Pie VI a fondé le conservatoire de S.-Pierre in Montorio, dans lequel il établit une fabrique de toiles d'indienne. Les jeunes filles pauvres y sont spécialement reçues, pourvu qu'elles soient munies d'un certificat de bonne conduite.

La charité de ce grand pape ne pouvait oublier les orphelins; il établit dans presque toutes les provinces dépendantes du domaine pontifical des filatures et fabriques de laine.

Pie VI fit construire sur des fondemens inébranlables, la nouvelle route de Terracine, dernière ville de ses états au midi. En 1786, ces travaux si importans et d'une utilité si incontestable, furent entièrement terminés, et cette route faisait dès-lors un des plus beaux ornemens de l'Italie.

Mais ce qui mit le comble à la gloire de Pie VI, et ce que les Romains auraient avoué avec orgueil dans la plus belle époque de leur gloire, c'est le desséchement des marais Pontins, entre-

[1] La voici textuellement :
Quod ad templi Vaticani ornamentum publica vota flagitabant, Pius VI, pontif. maxim., fecit perfecitque, anno 1785.

prise aussi utile que difficile, qui, par son plein succès, rendit à la culture tout ce terrain envahi depuis long-tems par des torrens de vase et d'eaux croupies et malfaisantes, et qui surtout rendit à la vie et à la santé une foule de malheureux sans cesse menacés de périr par les miasmes mortels qui s'élevaient de ces marais [1]. Par suite des immenses travaux entrepris pour remédier à un si grand mal, la voie Appienne fut retrouvée sous les terres noyées, et rétablie dans son état primitif, après avoir été dégagée des couches de vase sous lesquelles elle était ensevelie. Ce chef-d'œuvre de la grandeur romaine, tout construit en pierre de lave, fut rendu à la circulation, depuis Rome jusqu'à Capoue. On trouva, dit un témoin oculaire de ces immenses travaux, on trouva cette voie célèbre encore toute sillonnée des profondes ornières qu'y avaient laissées les chariots des anciens Romains, et sans doute les traces qu'y avaient creusées les chars de triomphe qui conduisaient les vainqueurs au Capitole.

Concurremment à ce magnifique ouvrage, Pie VI, pour détruire le mal dans son principe, fit creuser un large canal à travers tous les terrains, lequel, aboutissant au lac Tagliano, devait porter à la mer les eaux supérieures, et les empêcher ainsi de séjourner dans les bas-fonds.

Malgré les immenses travaux qui furent exécutés, la constance inébranlable de Pie VI fut mise à l'épreuve. En 1779 et 1783, des crues d'eau extraordinaires, surmontant toutes les digues, faillirent rendre inutiles tant de soins, de peines et de

[1] Il s'est trouvé des hommes assez bassement jaloux pour nier l'utilité d'une si belle entreprise, et essayer de la dénigrer, par cela seul que c'était un pape qui l'avait fait exécuter, et que la Religion le lui avait inspiré. Appius Claudius est le premier qui fit dessécher les marais Pontins, qui ont environ 18 milles d'étendue, et c'est à ce sujet qu'il fit construire la voie qui porte son nom. Jules César y fit faire de grands travaux pour la réparer. Auguste, Vespasien, Domitien, Nerva, Trajan, y firent tour à tour travailler; mais les troubles et les calamités publiques, suites de la chute de l'empire, firent oublier ce malheureux pays. Au 6e siècle, Théodoric, roi des Goths, au 16e, Léon X et Sixte-Quint y firent faire quelques réparations, à diverses reprises; mais il était réservé à Pie VI de faire disparaître ce fléau de l'Italie, et de lui opposer des barrières insurmontables.

dépenses. Les débordemens recommencèrent ; les envieux triomphaient. Le Souverain-Pontife lutta contre les obstacles, et douze mille arpens de terre furent enfin arrachés aux eaux stagnantes, et aux inondations. Au lieu de quelques cabanes éparses, dont les tristes hôtes ressemblaient à des spectres ambulans plutôt qu'à des hommes, tout ce sol, rendu à la salubrité et à l'agriculture, se couvrit d'habitans et de toutes les richesses de l'industrie.

Pie VI projettait bien d'autres améliorations, lorsque, victime de nos troubles politiques; il fut chassé de ses états et abreuvé de dégoûts. Dès-lors sa vie languissante ne fut plus qu'un long martyre, et sa mort un grand exemple de résignation.

XIXe SIÈCLE.

Pie VII, élu en 1800, fut à son tour le triste jouet d'une politique qui devait peser plus tard sur le monde entier. Malgré les longs malheurs dont il fut forcé de donner le spectacle dans une partie de la France, cet excellent et pacifique pontife ne fut pas étranger aux beaux-arts. Rendu à ses états en 1814, il fit faire en 1820 de grandes réparations au célèbre Colysée, qui menaçait de tomber en ruines. D'énormes contreforts furent habilement disposés pour soutenir ces grandes masses, dont les ébranlemens successifs minaient la solidité des voûtes et des gradins, vides des cent mille spectateurs qui s'y plaçaient à l'aise pour y jouir de la vue des gladiateurs, des courses de chars, des combats de bêtes féroces, et surtout des supplices des martyrs chrétiens, qui arrosèrent si longtems de leur sang l'espace immense de cette arène:

Les religieux Hongrois et Polonais, ayant quitté Rome et abandonné leur couvent, Pie VII, toujours attentif aux besoins de ses sujets, transforma ce couvent en un vaste conservatoire destiné à recevoir les jeunes filles pauvres et les secrétaires de la chambre apostolique.

L'église de Saint-Paul, hors des murs, ayant été brûlée en grande partie, Pie VII en ordonna la reconstruction, et en poussa les travaux avec beaucoup de vigueur.

S.-Pierre de Rome fut aussi embellie par Pie VII; les ornemens de la chapelle du chœur lui sont dus en grande partie.

Léon XII, mort trop tôt pour le bonheur du peuple Romain et et pour le bien de l'Eglise, succède à Pie VII en 1823. Dans les intervalles de tems que lui laissait une santé chancelante et une difficile administration, il aimait à visiter les ruines de l'ancienne Rome. Parmi plusieurs entreprises utiles, on lui doit la réparation aussi ingénieuse que bien exécutée, de la belle mosaïque de l'absyde du Tricliano Leoniario [1], près l'église S.-Jean-de-Latran.

Le 6 février 1831 fut couronné Grégoire XVI, de la famille des Capellari de Bellune, et le 258e des successeurs de saint Pierre. Malgré la pénurie dans laquelle se trouvent depuis long-tems les Etats-Romains, dépouillés par des pertes successives d'une partie considérable de leurs anciennes ressources, ce souverain-pontife n'a pas, non plus que ses prédécesseurs, négligé d'encourager les sciences et les arts, et d'en utiliser les beaux résultats.

Par suite de débats survenus en 1833 entre les diverses académies de Rome, au sujet des restes de Raphaël, on procéda avec de grandes cérémonies à l'exhumation du corps de cet homme célèbre, en présence des membres des trois académies et du vicaire de Sa Sainteté : le 15 septembre 1833, la tombe, tirée d'un caveau de l'église de la Rotonde, où il avait désigné sa sépulture, d'après son testament, fut ouverte, et le corps intact de Raphaël fut reconnu par tous les assistans [2]; mais la tombe de bois qui le renfermait était très-endommagée par les infiltrations des eaux. Le Souverain-Pontife, instruit de tous les détails, voulut fournir lui-même la nouvelle tombe dans laquelle devaient être renfermés les restes du premier peintre de l'univers. Par ses ordres, on choisit dans le musée du Vatican un beau sarcophage de marbre, et voici la lettre remarquable que Sa

[1] On nomme ainsi à Rome la partie de l'ancienne cour du palais patriarchal de la basilique de Saint-Jean-de-Latran. Quelques auteurs pensent que c'était une espèce de vestiaire ou de sacristie.

[2] Cette cérémonie, si intéressante pour tous les amis des arts, ne fut sans doute pas très-agréable pour l'Académie de Saint-Luc, qui par là acquit la preuve incontestable qu'elle ne possédait pas réellement le crâne de Raphaël, relique d'un nouveau genre, à laquelle ses membres attachaient tant de prix depuis long-tems.

Sainteté fit écrire à ce sujet, le 20 septembre, au seigneur Fabris, régent de l'insigne congrégation des artistes du Panthéon.

« Sa Sainteté, ayant appris avec une vive satisfaction l'heu-»reux résultat des recherches faites dans le Panthéon [1]...., pour »découvrir les restes du plus grand des peintres, Raphaël d'Ur-»bain, et voulant montrer toute la part qu'elle prend à cet évé-»nement, qui fera époque dans l'histoire des beaux-arts, elle a »daigné ordonner au majordome soussigné de choisir dans les »salles du musée pontifical une urne de marbre pour y conser-»ver les ossemens de ce grand peintre [2]......

»Le soussigné, etc.,
»C***, archevêque de Philippi. »

Nous avons déjà parlé plus haut des travaux entrepris par ordre de Pie VII pour consolider les restes du Colysée; Grégoire XVI, marchant sur les traces de son prédécesseur, et comme lui juste appréciateur des monumens, a fait rétablir les voûtes d'un passage souterrain par lequel l'empereur Commode avait coutume de se rendre de son palais au cirque : par ses ordres, les terres qui encombraient le sol furent enlevées, et l'on mit à découvert l'ancienne arêne. Plusieurs monumens avoisinant le Colysée sont également dégagés des éboulemens que le tems y avait accumulés successivement.

L'arc Constantin, caché en partie dans une enceinte creusée autour de sa base, se détache maintenant de plain-pied sur le sol environnant; des travaux habilement conduits et ordonnés

[1] Le Panthéon est regardé comme le plus beau et le plus intact des monumens de l'antiquité ; il date de l'an 727 de Rome, et fut restauré par divers empereurs. On prétend qu'on y voyait les statues en or et en argent de tous les Dieux. Ce fut le pape Boniface IV qui le changea en église en 610, et le dédia à la Vierge et aux Martyrs, d'où il prit le nom de *Sainte-Marie ad Martyres*. Sa forme lui a fait aussi donner le nom de la *Rotonde*, sous lequel on le désigne communément à Rome.

[2] Les feuilles publiques ont donné les détails relatifs à cette cérémonie intéressante. Un dessin du baron Camuncini, représentant tout ce qui s'est passé, a été lithographié à Rome, et une médaille a été frappée pour en constater la mémoire. Elle est de M. Girometti.

par le Souverain-Pontife ont enfin replacé cet arc élégant, le type de ce genre de monument, au milieu de la voie publique.

L'arc de Titus, un côté du palais des Césars encore debout, le pont de Néron et la base de la statue colossale de cet empereur, sont rattachés à une même ligne de perspective.

La voie sacrée, si célèbre chez les Romains, recouverte de terre, était comme ignorée, Grégoire en fait découvrir le pavé et la rend à la circulation.

C'est à ce saint pontifie que l'on doit encore la majeure partie des travaux faits pour la reconstruction de la basilique de S.-Paul, brûlée en 1823. De nos jours encore ces travaux sont continués et de nouveaux sont commencés, sous les auspices et par les ordres du Pontife régnant.

Tel est l'ensemble des améliorations que les arts et les sciences doivent à nos souverains-pontifes. Nous les avons racontés sans emphase et sans partialité ; nous en avons omis un grand nombre, mais ce que nous venons de dire nous autorise, ce semble, à soutenir qu'il n'est pas d'autre puissance en ce monde, d'autre gouvernement ou d'autre religion, auxquels les sciences et les arts doivent plus qu'à la puissance, au gouvernement et à la religion catholiques.

L.-J. GUENEBAULT.

Science religieuse.

SAINT THOMAS ET SAINT ANSELME

DEVANT LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

Nous avons déjà averti plusieurs fois nos lecteurs, qu'une grande révolution se faisait dans l'esprit des jeunes savans qui se forment en ce moment, et que cette révolution était toute en faveur de nos doctrines et surtout de nos docteurs chrétiens. Nous faisions cette annonce, non-seulement à cause de quelques publications qui ont paru dans ces dernières années, mais surtout par la connaissance que nous avions des travaux de quelques jeunes gens, qui se sont mis à étudier nos vieux maîtres et nos anciens traités de scholastique, et qui ont été étonnés à la vue de ces immenses répertoires. Sâturés et dégoûtés des futiles productions de nos faiseurs modernes, quand ils sont venus à connaître la profondeur de nos savans chrétiens, de ces prêtres, de ces moines, de ces vieux légistes; quand ils ont vu la justesse de leur esprit, la grandeur de leurs aperçus, et puis même la liberté et la libéralité de leur pensée, ils se sont pris à battre des mains et à faire cause commune, et ménage, pour ainsi dire, avec ces pauvres religieux du moyen-âge. Nous connaissons des jeunes gens qui ne veulent plus acheter une *édition nouvelle* d'aucun auteur classique : cela ne vaut pas la peine d'être lu. Ils ne veulent que ces vieilles éditions et ces vieux commentateurs, où sans emphase, à la suite de chaque poète et de chaque historien, tout ce que la science connaissait était mis à contribution, et placé en forme de simple note, comme éclaircissement du texte. Nous applaudissons à cette nouvelle voie, dans laquelle veulent entrer les jeunes étudians, et nous les y aiderons de toutes nos forces; aujourd'hui, pour preuve

de ce que nous disons ici, et pour encouragement et exemple, nous allons citer l'extrait suivant de deux thèses qui ont été soutenues récemment à Paris; elles feront voir de quel côté se tournent les études [1]. A. B.

« MM. les professeurs de la Faculté des lettres de Paris, étaient convoqués le 23 août pour examiner quatre thèses de doctorat: MM. Bach et Vacherot, les auteurs de ces thèses, agrégés de philosophie l'un et l'autre, se présentaient pour les soutenir. La salle des examens du baccalauréat, réservée ce jour-là à un examen plus relevé, a offert une sorte de demi-solennité dont il est utile que nous rendions compte.

De la philosophie morale et de l'état de l'âme depuis le jour de la mort jusqu'à celui du jugement dernier, d'après S. Thomas et Dante.

M. Bach a fait deux thèses, l'une écrite en latin et intitulée : « *D. Thomas de quibusdam philosophicis quæstionibus, et præsertim de philosophiâ morali*; » l'autre écrite en français et intitulée : « *De l'état de l'âme depuis le jour de la mort jusqu'à celui du jugement dernier, d'après Dante et Saint Thomas.* » La discussion a porté d'abord sur la thèse latine.

M. Bach a exposé, sur la demande de M. le doyen de la Faculté, la biographie de St. Thomas. Nous ne pouvons pas suivre M. Bach dans les développemens pleins d'intérêt qu'il a donnés à son récit; nous nous contenterons de rappeler quelques détails. Saint Thomas était né dans la petite ville d'*Aquin*, patrie de Juvénal; il appartenait à la noble maison des comtes d'Aquin, et s'engagea, malgré sa famille, dans l'ordre récemment fondé des *Dominicains*; il étudia sous un autre dominicain, Albert-le-Grand, et reçut de la bouche de ce maître illustre la prédiction de sa gloire future. On raconte que les camarades de Thomas d'Aquin le raillaient de sa taciturnité, qu'on imputait à une certaine lenteur d'esprit, et le surnommaient le *grand bœuf muet de Sicile*. Albert annonça que *ce bœuf remplirait un jour l'uni-*

[1] Ces deux extraits sont empruntés au N° 90 du *Journal de l'Instruction publique*.

vers de ses mugissemens [1]. Et il prophétisait vrai, car son disciple fut le plus ferme soutien de l'Eglise et le plus grand docteur de son tems. La mort de S. Thomas arriva en 1274; il laissait, avec tant d'autres ouvrages, celui qui a été continuellement étudié, publié, commenté depuis le 13e siècle, la fameuse *Somme* [2].

La biographie de S. Thomas exposée, on a demandé s'il admettait une âme ou trois âmes. M. Bach a déclaré qu'il n'en admettait qu'une, et que les mots *anima sensitiva, anima vegetativa*, etc., qu'emploie S. Thomas avec les autres philosophes scolastiques, représentent dans leur pensée, non pas des âmes différentes, mais différentes facultés de l'âme.

La question la plus grave qu'on ait posée à M. Bach est celle-ci: Quels sont les principes les plus généraux de cette partie de la *Somme* désignée par les commentateurs sous le nom de *prima secundæ ?*

M. Bach a répondu que le principe le plus général était la *fin dernière de l'homme*; et comme l'auteur de la question, M. Cousin, priait l'argumenté d'énoncer l'opinion de S. Thomas sur la fin dernière de l'homme, voici ce qui a été établi :

Dans la recherche de la fin dernière, tout comme dans la recherche de la cause première, il faut s'arrêter, c'est-à-dire qu'il n'y a pas à chercher des fins à l'infini pas plus que des causes à l'infini; S. Thomas l'affirme, et on l'avait affirmé avant lui. C'est à Aristote que doit remonter la gloire de l'avoir dit le premier.

Il existe donc une fin dernière pour tout être, et en particulier pour l'homme. Cette fin dernière est dans la *beatitudo*, dit S. Thomas; tout le monde s'accorde là-dessus : on cesse de s'accorder quand il s'agit de savoir ce dans quoi repose la *beatitudo.*

Est-ce le bonheur, comme le soutiennent les uns ? Est-ce, selon l'avis des autres, la volupté, ou bien tels ou tels autres objets que S. Thomas désigne ? Il prouve que non : et après une réfutation consciencieuse, il assure qu'on ne trouvera qu'en dehors des choses créées la *beatitudo*.

[1] Brevi bovem illum impleturum orbem mugitibus suis.

[2] Voir la liste des ouvrages de S. Thomas, au tome V, p. 166.

Mais enfin où est-elle cette *beatitudo*, pour parler comme le latin de S. Thomas ? Elle est, répond-il, dans cette réunion avec Dieu (*conjunctio*), à laquelle l'âme arrive par la contemplation de Dieu même. Ainsi c'est le fait de contempler Dieu, et par là de s'unir à lui, qui constitue la *beatitudo*; ce n'est pas la jouissance attachée à la vision béatifiante. Si S. Thomas eût reçu cette dernière solution, il se fût jeté dans le faux avec son contemporain D. Scot. Pour échapper au danger, il s'est réfugié dans la délicate et subtile doctrine que nous venons d'exprimer.

La fin est trouvée ; ce qui doit y conduire, c'est *le bien* : le bien n'est pas pour S. Thomas, comme pour D. Scot, quelque chose d'arbitraire, quelque chose qui dépend d'une volonté, et ainsi cesse, quand même ce serait la volonté divine, d'être absolu. Le bien dérive de la nature des choses, et il est par conséquent *absolu*. On sait les débats qui s'élevèrent sur ce point entre l'école thomiste et l'école scotiste.

M. Cousin, qui menait M. Bach à poser tous ces résultats, arrivait assez naturellement à cette question : Le *libre arbitre*, qui permet à l'homme d'accomplir le bien et de réaliser sa fin, qu'est-il dans l'opinion de S. Thomas ?

M. Bach a reproduit la définition de S. Thomas : *Facultas rationis et voluntatis* : définition profonde, a dit M. Bach, et qui écarte également S. Thomas de deux extrêmes : l'extrême où est tombé Scot en considérant exclusivement la *voluntas*, l'extrême où est tombé Buridan en négligeant la *voluntas*.

M. Cousin, passant de la morale de S. Thomas à sa politique, a successivement interrogé M. Bach sur ce qu'est pour S. Thomas 1° la loi ; 2° un bon gouvernement. M. Bach a repondu en citant S. Thomas : *Lex humana est quoddam dictamen rationis quo diriguntur humani actus. — Optima ordinatio principum est in aliquâ civitate vel regno, in quo unus præficitur secundùm virtutem, qui omnibus præsit : et sub ipso sunt aliqui principantes secundùm virtutem, et tamen talis principatus ad omnes pertinet, tum quia ex omnibus eligi possunt, tum quia etiam ab omnibus eliguntur. Talis est omnis politia benè commixta ex regno in quantum unus præest : ex aristocratiâ, in quantum multi principantur secundùm virtutem ; et ex democratiâ id est potestate populi, in quantum ex popularibus possunt eligi principes*,

et ad populum pertinet electio principum, et hoc fuit institutum secundùm legem divinam [3].

Nous citons sans commentaires ces passages remarquables. L'argumentation de M. Cousin, au sujet de la thèse latine de M. Bach s'est terminée par cette remarque, que les définitions de S. Thomas trahissent un véritable caractère de *pondération* qui semble avoir été un des côtés de son génie : il suffit de rappeler la définition du libre arbitre et la définition du bon gouvernement rapportée plus haut, pour montrer que cette remarque est vraie.

M. Bach avait à soutenir une deuxième thèse dont nous avons dit le sujet plus haut. On l'a prié de raconter la vie de *Dante* comme il avait raconté celle de S. Thomas. Nous ne voulons pas nous étendre sur l'une plus que sur l'autre. Qui ne sait que Dante est né à Florence en 1265, qu'il a eu pour maître *Brunetto Lattini*, qu'il est venu étudier à Paris dans la rue du *Fouarre*, et qu'il est mort en 1321, après avoir traversé dans la seconde partie de sa vie une série d'infortunes dont l'histoire est connue de tout le monde ?

M. Bach a eu pour but, dans sa thèse, de comparer l'opinion de Dante à celle de S. Thomas sur la vie future. Nous osons croire, avec la Faculté des lettres, qui a été unanimement de cet avis, qu'il y a des rapprochemens plus naturels et plus faciles à saisir que celui que M. Bach a essayé. Il parle beaucoup de

[1] La loi humaine est un certain avertissement de la raison qui dirige les actes humains. — Un bon gouvernement existe dans la ville ou le royaume où un homme est mis à la tête de tous à cause de son excellence, et au-dessous de lui sont quelques chefs, aussi d'après leur excellence; et cependant le pouvoir appartient à tous, soit parce que les personnes qui le possèdent peuvent être choisies entre tous, soit parce qu'elles sont choisies par le suffrage de tous. Voici ce que doit être tout gouvernement bien ordonné : royaume, en ce qu'un seul commande; aristocratie, en ce que plusieurs commandent d'après leur excellence; démocratie ou pouvoir du peuple, en ce que les chefs puissent être élus parmi le peuple, et en ce que l'élection des chefs lui appartienne. C'est ce qui fut établi selon la loi divine.

Summa, prima pars secundæ partis, p. 105.

Dante, et tout ce qu'il en dit excite vivement la curiosité. Il parle assez peu de S. Thomas, et les passages de la *Somme* qu'il transcrit ne servent pas à établir des points de contact, soit nombreux, soit évidens, entre le poète et le philosophe chrétien. Hâtons-nous de dire, du reste, que ce reproche, M. Bach a été le premier à se l'adresser (voir la fin de sa thèse), et nous ajouterons que, quand même l'auteur n'aurait pas aperçu et avoué, comme il l'a fait, ce côté un peu faible de son travail, il y aurait beaucoup à pardonner à l'intérêt considérable qu'il y a répandu. M. Bach écrit avec charme et facilité. Sa thèse renferme, et il serait plus juste de dire qu'elle prodigue une érudition aussi riche qu'attrayante. Assurément c'était déjà beaucoup de chercher, sous l'enveloppe des formes poétiques de Dante, sa pensée sur l'autre vie; c'était encore plus de vouloir, en ce point, comparer Dante et S. Thomas. M. Bach est allé jusqu'à rapprocher Dante de certains poètes, soit anciens, soit modernes, qui ont pu traiter des sujets analogues, et il a été conduit ainsi à des comparaisons savantes et délicatement ingénieuses.

Nous n'introduirons pas l'analyse dans ce travail littéraire autant que philosophique : nous nous contenterons d'en citer au hasard quelques passages. M. Bach, à la page 75 de sa thèse, recherche la différence que Dante a imaginée entre les âmes du paradis, celles du purgatoire et celles de l'enfer, sous le rapport de la bienveillance et des sentimens de charité. Voici ce qu'il dit : « Elle est bien pure, bien ardente la charité qui dicte à S. Bernard implorant la Vierge en faveur de Dante, ces belles paroles : *Accorde-lui assez de force pour qu'il puisse embrasser la connaisance parfaite de la dernière béatitude. Je n'ai jamais désiré ma vision bienheureuse autant que je souhaite que tu favorises la sienne.* Et S. Bernard ne parle pas seulement en son nom ; il est l'interprète de tous les habitans de la Jérusalem céleste : « Regarde, dit-il à la Vierge, regarde Béatrix et tous les esprits divins : en joignant leurs mains, ils t'adressent avec moi la même prière. »

« Cette vive charité éclate aussi dans l'accueil si bienveillant que font au poète toutes les âmes bienheureuses. « Cet accueil, dit-il, excite sa confiance, comme le soleil agit sur la rose, et par une douce influence l'invite à s'épanouir. »

» Déjà les âmes du purgatoire avaient accueilli Dante avec une grande affabilité, quoique leur situation ne leur permît pas, comme aux âmes du paradis, de se mettre entièrement à sa disposition. Lorsque Virgile prie des ombres qui se hâtent dans le cercle où l'on se purifie du péché de paresse, de lui indiquer la route à suivre pour arriver au cercle supérieur, l'une d'elles lui répond : « Viens derrière nous, tu la trouveras. Nous avons tant de désir de nous mettre en mouvement que nous ne pouvons nous arrêter. Excuse-nous, si tu peux regarder comme une impolitesse ce que nous commande la suprême justice. » Ces âmes se témoignent aussi une mutuelle bienveillance qui fait pressentir la vive affection qu'éprouvent les unes pour les autres les âmes bienheureuses. Quel triste contraste va nous offrir l'état moral des infortunés voués à d'éternelles douleurs! La volonté immuablement fixée dans le mal, ils ne connaissent que le désespoir, la haine et une rage impuissante de vengeance qui s'exhale en vaines imprécations ; ils semblent goûter un cruel plaisir à se torturer réciproquement.... Ils hâtent de leurs vœux l'arrivée de ceux qu'ils espèrent voir un jour partager leurs misères ; ils ont faim surtout du supplice de ceux qui ont été leurs complices. Pour jouir de ce spectacle, ils renonceraient volontiers à tout ce qui pourrait alléger leurs propres souffrances.... Ces malheureux conservent même en enfer les sentimens coupables qui ont causé leur perdition, et, dans leur endurcissement, ils peuvent s'écrier avec l'orgueilleux Capanée : « Mort, je suis ce que je fus vivant. » La rage et le désespoir s'emparent d'eux dès qu'ils savent quel sort leur est réservé, et, avant même qu'ils soient arrivés au lieu de leur éternel supplice, ils blasphèment Dieu, maudissent leurs parens, les enfans de leurs enfans, l'espèce humaine, le lieu, le tems de leur naissance.

» Plus tard, au milieu de leurs souffrances et de leurs lamentations, cette audace sacrilége ne les abandonne pas. Dans la septième vallée du huitième cercle, Dante voit un voleur élever les deux mains en les croisant avec un signe insultant, et il l'entend crier : « C'est toi, Dieu, que je brave !.. » En résumé, les damnés se haïssent mutuellement, ils haïssent Dieu, ils haïssent les hommes.

» Il faut cependant bien reconnaître que Dante, déterminé par des motifs particuliers, admet à cette règle de nombreuses exceptions, et prête assez souvent aux habitans des cercles infernaux des sentimens beaucoup plus humains.

« Sensible à la compassion que le poète leur a témoignée, Françoise de Rimini l'en remercie affectueusement pour elle et pour son amant : « Nous te saluons, être gracieux et bienveillant qui viens nous visiter dans cet air de ténèbres. » Et elle lui apprend que même aux enfers, elle et son Paul continuent à s'aimer de cet amour qui les a entraînés tous deux à la même mort.

» Mais c'est à peine si l'on ose compter parmi les ombres maudites les ombres gracieuses de ces deux tendres amans. »

De l'autorité de la raison considérée en elle-même et d'après Saint Anselme.

M. Vacherot, de qui il nous reste à parler, présentait deux thèses, empreintes l'une et l'autre d'un caractère profondément philosophique, l'une intitulée : *De rationis auctoritate tum in se, tum secundum sanctum Anselmum consideratâ.* L'autre intitulée : *Théorie des premiers principes, selon Aristote.* On voit que M. Vacherot n'a pas plus que M. Bach redouté les grandes questions; et il a parfaitement choisi, délimité, traité celles dont il faisait le sujet de ses thèses. Nous ne parlerons que de la première.

M. Vacherot a été, comme M. Bach, prié par un de MM. les juges d'exposer les traits principaux de la vie de saint Anselme : voici quelques lignes que nous empruntons à l'introduction des ouvrages inédits d'Abailard, publiée par M. Cousin, et qui remplaceront le récit de M. Vacherot :

« Anselme, Italien que l'Eglise a canonisé pour ses vertus et aussi pour son dévouement à la cause de l'autorité ecclésiastique, était élève de son compatriote *Lanfranc*, et sortait de la célèbre école du *Bec*. Né avec le génie de la méditation, dans un autre siècle il eût été peut-être un grand métaphysicien ; au onzième siècle, il concentra toutes ses forces sur la théologie, et avec un esprit naturellement vigoureux et élevé il arriva à

cette philosophie chrétienne qui lui a dicté le *Monologium*, le *Proslogium* et le *Dialogus de Veritate*. Sa méthode, car il en a une, est de partir des dogmes consacrés, et sans s'écarter jamais de ces dogmes, en les prenant tels que les donne l'autorité, mais en les fécondant par une réflexion profonde, de s'élever, pour ainsi dire, des ténèbres visibles de la foi à la pure lumière de la philosophie : *Fides quærens intellectum*. Dans le *Monologium* et le *Proslogium*, il a dérobé à Descartes la preuve fameuse de l'existence réelle de Dieu par la seule conception d'un idéal de grandeur et de perfection absolue, sur lequel nous mesurons toutes les perfections et les grandeurs relatives........... »

S. Anselme, après avoir été long-tems à l'abbaye du *Bec*, finit par être nommé à l'archevêché de Cantorbéry par Guillaume-le-Roux ; il joua un grand rôle dans les débats du nominalisme et du réalisme, et dans les querelles du clergé avec le roi d'Angleterre : il mourut au commencement du 12e siècle.

M. Vacherot, divisant, pour ainsi dire, le génie et les écrits de S. Anselme, s'est occupé surtout de ses recherches théologiques, en les exposant d'abord, en les critiquant ensuite. Cette exposition et cette critique, qui forment la deuxième et la troisième partie de la thèse sur *saint Anselme*, sont précédées de quelques réflexions générales sur la raison, sa portée, ses limites, ses produits, enfin sur les opinions de ceux qui ont tenté de la décrire et de lui marquer ses bornes. Ces réflexions générales peuvent être considérées comme la première partie du travail de M. Vacherot. Nous regrettons, en donnant une analyse si rapide de cet intéressant et solide travail, que le tems ait manqué à MM. les professeurs de la Faculté pour le discuter plus à fond. Nous, qui nous sommes imposé la tâche de retracer la discussion qui s'est passée en Sorbonne, et non d'en instituer une nous-mêmes, nous ne pouvons et nous n'oserions achever ce que MM. les membres de la commission d'examen n'ont pas complétement fait. Qu'il nous suffise de recommander à toute l'attention de ceux qui seront assez heureux pour pouvoir lire la thèse de M. Vacherot, ses utiles recherches ; nos lecteurs, après en avoir pris connaissance, auront à se louer doublement de l'avis que nous nous permettons de leur donner, si la lecture de cette

thèse leur laisse le désir de lire la théologie de S. Anselme. Le *Monologium*, le *Proslogium*, et le petit *Liber pro insipiente* du moine *Gaunillon*, n'occupent pas plus de cinquante ou soixante pages dans un volume in-4°. Ces trois écrits sont remarquables par l'élégance et même par la pureté du style ; et si l'on songe que le *Monologium* contient trois preuves curieuses de l'existence de Dieu, avec une liste de ses attributs, et une tentative d'explication de la Trinité qui ressemble beaucoup à celle de S. Augustin ; que, d'un autre côté, le *Proslogium* développe, aux chapitres II et III, la fameuse preuve de Dieu par l'idée du parfait, renouvelée au dix-septième siècle par Descartes, qu'enfin l'opuscule du moine Gaunillon intéresse par l'indépendance de pensée qu'il témoigne et l'habileté avec laquelle il est composé, il nous semble qu'on ne peut trop se presser d'entreprendre cette profitable lecture. M. Vacherot a donné l'exemple, et nous l'en félicitons ; nous le féliciterions davantage encore si, dans son excellent travail, il n'avait pas oublié un ouvrage important de S. Anselme, le *Dialogus de Veritate*. M. Cousin, qui reprochait à M. Vacherot cet oubli, lui a montré combien le *Dialogus de Veritate* est un livre de philosophie, dans l'acception la plus rigoureuse du mot, un livre qui prouve que S. Anselme avait confiance dans la légitimité de la raison. Nous renverrons ceux qui voudraient se faire une idée de ce livre à l'*Introduction* de M. Cousin, citée plus haut.

Nous pourrions nous dispenser de dire, en terminant, que M. Bach et M. Vacherot ont été reçus docteurs à l'unanimité. La récompense de leur travail ne s'est pas fait attendre : M. Bach a été nommé à la Faculté de Besançon et M. Vacherot à la chaire de philosophie de Rouen. M. Vacherot laisse sa chaire de Caen à M. Simon, qui est sorti avec distinction du récent concours d'agrégation pour la philosophie.

Si nous voulions être complet dans notre compte-rendu, nous indiquerions quelques réflexions que MM. les membres de la commission d'examen ont faites cette fois encore sur la trop grande étendue de certains sujets, et sur les trop nombreuses négligences de style auxquelles on se laisse aller dans les thèses latines. Il nous suffit de dire qu'il doit être acquis maintenant

pour la conviction publique (c'est le résultat des éloges aussi bien que du blâme de la Faculté) :

1° Qu'elle entend recevoir des thèses renfermées dans un sujet spécial qu'on étudie à fond, et non pas perdues dans de vastes questions où l'on court toujours à la superficie des choses.

2° Qu'elle veut des thèses écrites avec simplicité, avec élégance, avec naturel, en latin comme en français. On pourrait certainement souhaiter que la philosophie fût excusée de ses gallicismes et de la dureté de son style latin : mais enfin elle ne l'a pas été jusqu'ici, et il n'est pas à espérer qu'elle le soit bientôt.

C'est quand ces deux conditions seront remplies qu'on sera sûr de ne plus voir ce qui s'est peut-être vu dans le passé, des thèses composées sur un sujet mal choisi et dans un style quelconque. On doit être informé que la commission d'examen est devenue sévère, et des travaux comme ceux de M. Bach et de M. Vacherot ne contribuent pas peu à augmenter ses exigences.»

(*Journal de l'Instruction publique.*)

Géologie.

SUR L'ANCIEN COURS DU JOURDAIN

ET LA FORMATION DE LA MER MORTE.

Nous recevons de M. Letronne, membre de l'Institut, et directeur de la Bibliothèque royale, la lettre suivante, que nous nous faisons un devoir d'insérer.

A Monsieur le Directeur des Annales de philosophie chrétienne.

Monsieur,

J'ai lu, dans le cahier 72 des *Annales de philosophie chrétienne* [1], un mémoire de M. Canéto, intitulé : *Réfutation de l'opinion de M. Letronne sur le cours du Jourdain.* Le titre seul m'annonce que l'auteur ne m'a pas lu; puisque je n'ai pas émis d'*opinion* formelle sur ce point. J'ai relevé simplement l'observation d'un *fait*, dont j'ai demandé la vérification aux voyageurs à venir, me contentant d'en indiquer les conséquences probables, *dans le cas* où il viendrait à se vérifier. M. Canéto m'attribue en outre des choses que je n'ai pas dites; il répond à des objections que je n'ai pas faites, et m'en fait d'autres auxquelles j'ai répondu d'avance. Je cesse de m'en étonner quand je vois que l'auteur de la *Réfutation* connaît mon *opinion*, seulement par l'extrait fort abrégé donné dans le N° 104 de l'*Echo du monde savant*, et qu'il n'a pas eu recours à l'article même que j'ai publié dans le *Journal des savans*, d'octobre 1835. Si M. Canéto, dont je me plais à reconnaître le savoir et la bonne foi, avait pris cette peine, il aurait sans doute rédigé autrement sa *Réfutation*, ou peut-être ne l'aurait-il pas écrite.

La question dont il s'agit est bien simple; la voici : Avant la

[1] Tome XII, p. 422,

destruction des villes de la Pentapole, racontée dans la Bible, la mer Morte existait-elle déjà en tout ou en partie? Le Jourdain, sortant du bassin où il se renferme maintenant, se rendait-il dans la mer Rouge? Cette destruction a-t-elle eu pour effet d'arrêter son cours ultérieur?

M. Canéto assure que la Bible est formelle sur ce point, et qu'on ne peut le mettre en question sans attaquer son autorité. Il est dans l'erreur; et cette erreur, qu'il n'aurait pas commise *s'il m'avait lu*, est, je pense, ce qui l'a déterminé à me *réfuter*. Il m'oppose le passage de la Genèse, où il est dit..... « que les » Rois se réunirent sur les lieux mêmes où *se forma depuis la mer* » *salée* (ce qui n'est pas précisément le sens du texte) » et il se demande sur quelles données j'ai pu *admettre* l'existence antérieure de la mer Morte; *s'il m'avait lu*, il n'aurait pas fait cette demande, car c'est un point que j'ai discuté; j'ai dit :

« . . . . Quand on m'accorderait que le *feu du ciel* était l'effet » d'une éruption volcanique, il ne s'ensuivrait pas qu'il ait dû » produire la mer Morte. La plaine a pu être *ravagée par cette* » *éruption*, couverte de cendres et de scories qui remplacèrent » la fertilité par une stérilité complète, sans que, pour cela, le » cours du Jourdain fût changé. En un mot, la catastrophe ra- » contée par l'auteur de la Genèse est tout-à-fait compatible avec » l'existence antérieure de la mer Morte.

» Mais il existe un autre texte, dont M. de Hoff a fait usage, et » qui lierait d'une manière plus nette la formation de la mer » Morte avec la destruction des villes, si le sens en était incontes- » table. C'est celui que S. Jérôme a traduit en ces termes : *Et* » *omnes hi* (reges) *convenerunt in vallem silvestrem, quæ nunc est* » *mare salis*.... On en pourrait conclure que c'est depuis cet évé- » nement que la mer Morte s'est formée et que le Jourdain a » cessé de couler dans la mer Rouge.

» La seconde partie de cette conclusion serait encore un peu » précipitée, dans le cas même où la version de S. Jérôme n'au- » rait rien de douteux. Mais ni l'hébreu ni les Septante ne parlent » de cette *vallée boisée*. Le premier ne parle que de la *vallée de* » *Siddim*, ou *Sittim*, mot qui se présente comme un nom propre » d'une origine inconnue; les Septante ont traduit τὴν φάραγγα » τὴν ἁλυκήν, *la vallée salée*; Onkelos, *la plaine des champs*. Ils ne

» font pas mention de la circonstance exprimée par le mot *nunc*. » L'Hébreu dit simplement *qui est la mer de sel*; les Septante, *qui » est la mer des sels*. Mais, en admettant même que l'idée de *nunc* » fût implicitement comprise dans l'expression de Moïse, il ne » s'ensuivrait pas encore que la mer Morte n'eût été entièrement » formée qu'à cette époque. Qu'elle ait été *agrandie* alors et *ren- » due plus profonde*, c'est tout ce qui ressort avec certitude des textes » bibliques. Quant à la notion du cours ultérieur du Jourdain, » elle ne s'y trouve indiquée d'aucune manière.

Il résulte de cette discussion que ni l'authenticité ni l'exactitude du récit de Moïse ne sont intéressées dans la question de géographie physique relative à la formation de la mer Morte. Que cette mer ait existé à une époque antérieure, comme quelques commentateurs l'ont pensé, de l'aveu même de M. Canéto, ou qu'elle date de la catastrophe des villes de la Pentapole, peu importe à l'intégrité de ce récit.

Dans le reste de sa dissertation, M. Canéto raisonne toujours, en homme instruit et conséquent, mais toujours en homme qui n'a pas lu ce qu'il réfute. Il insiste « sur ce que les changemens » dans la vallée de la Pentapole n'ont pu avoir lieu sans boule- » verser le sol, sur ce qu'il a dû s'opérer des commotions analogues » à celles du Mexique et du Chili, etc., etc. » Il cite à ce sujet Maltebrun, MM. de Hoff, Châteaubriant, Arago, etc. C'est là certainement de l'érudition perdue, car je n'ai pas dit le contraire. Dans la supposition que le bassin de la mer ait été *agrandi* et *creusé*, je n'ai pu concevoir un tel effet sans admettre que de violentes commotions et de grands changemens dans le sol de la vallée ont dû *ravager la plaine*, et la couvrir de cendres et de scories qui détruisirent la végétation, comme dit l'Ecriture.

Il me paraît inutile de discuter plus au long les diverses objections de M. Canéto; car elles pèchent toutes par le même défaut. J'aime mieux rappeler l'état exact de la discussion, tel que je l'ai indiqué dans mon article du *Journal des savans*.

Une vallée, qui court du N. au S. de la mer Morte à la mer Rouge, semble être un prolongement de la première. Cette vallée, qui porte deux noms, au N. celui d'*El-Gor*, au midi celui d'*El-Araba*, coupe par le milieu un système de montagnes qui s'étend au loin à droite et à gauche; les vallées qui le sillonnent

débouchent dans la première, et y apportent les eaux qui tombent dans ces montagnes.

Si les versans de ces vallées sont dirigés vers la mer Rouge, ce sera une preuve manifeste que les eaux se sont toujours rendues dans cette mer : dès lors, il y a toute raison de croire que le Jourdain a jadis suivi cette direction, et qu'il a existé un tems où la mer Morte n'existait pas, du moins où elle était peu considérable, le surplus de ses eaux ayant un écoulement. On expliquerait, ai-je dit, la cessation de cet écoulement, en admettant que des commotions, ayant bouleversé le sol, auront *creusé* et *agrandi* le bassin de la mer Morte, et élevé un bourrelet montagneux qui se sera opposé à la sortie du fleuve. Rien n'empêche que ces commotions aient été liées à la catastrophe rapportée dans la Bible, ce qui donne une époque historique à ces changemens.

Telle est l'opinion que les géographes et les géologues ont admise depuis la découverte de l'Ouadi-el-Araba, que j'avais moi-même professée dans mon cours de 1832, et sur laquelle il m'est venu les doutes que j'ai exposés dans mon article, afin d'appeler sur ce point l'attention des voyageurs. Or voici ce qui a suggéré ces doutes :

Sur la carte de M. de Laborde, j'ai remarqué que, du seul côté où ce voyageur a observé les courans qui descendent dans les Ouadi-El-Gor et El-Araba, les versans n'ont pas la même direction ; à partir d'environ 15 lieues de la mer Rouge, les vallées débouchent dans la direction du S. O., c'est-à-dire de cette mer ; mais, qu'à partir de ce point, elles se dirigent au N.O., c'est-à-dire vers la mer Morte, ce qui est conforme à la carte de Burckhardt.

Si le fait est exact, il en faudra conclure qu'il y a dans cette vallée longitudinale deux versans différens, dont le point de partage se trouverait à l'endroit où la direction change; par conséquent, que le bassin de la mer Morte a bien pu être *agrandi* et *creusé*, mais non *formé*, lors de la catastrophe qui a détruit les villes de la Pentapole, en d'autres termes, que l'existence de cette mer est *antérieure* à la catastrophe dont il s'agit.

M. Canéto nie cette conséquence dans le cas même où l'observation serait exacte. Il pense que ce double versant pourrait

lui-même avoir été formé lors de cette catastrophe, car le texte sacré dit qu'elle bouleversa *au loin* le sol de la vallée, *subversit civitates has, et omnem circa regionem.* Il force évidemment le sens de ce texte; le *omnem circa regionem*, ou *καὶ πᾶσαν τὴν περίχωρον* n'a jamais été entendu, et ne peut s'entendre que des *environs de ces villes*, de *toute la plaine* où elles étaient situées, et non du pays qui s'étend au S. de la mer Morte jusqu'à 20 ou 30 lieues de chaque côté, pays qui n'avait rien de commun avec celui qui avait mérité la colère céleste. Le passage de Strabon, qu'il cite (liv. 17; lisez liv. 16, p. 763, 764), est contre lui; puisque ce texte se rapporte uniquement à la vallée du lac Asphaltite. On concevra bien que des tremblemens de terre soulèvent ou abaissent telle montagne, mais non qu'ils changent la direction des vallées et les versans de toute une région montagneuse. Et si les recherches des voyageurs confirment plus tard que les eaux d'une grande partie de ce système de montagnes se rendent dans la mer Morte, il en faudra conclure, je le répète, que le bassin de cette mer est antérieur à la catastrophe rapportée dans la Bible.

Pour tout homme qui n'est pas absolument étranger à la géographie physique, la conclusion est forcée; mais elle dépend de la réalité du fait, à savoir de la *direction des versans;* or, c'est sur cette réalité que j'ai appelé l'attention des voyageurs. Après avoir fait ressortir les indications qui l'appuient, je les ai invités à la vérifier autant qu'ils le pourront, d'abord, en parcourant les vallées El-Araba et El-Gor, dans toute leur étendue, pour s'assurer qu'elles forment deux versans; ensuite, en examinant la direction des vallées transversales; car toute la question est là. Je me suis contenté de la poser, sans avoir la prétention de la résoudre; vous jugerez de ma réserve par le passage suivant : « Telle est la considération de géographie physique qui » *me semble* s'opposer à l'opinion commune, à laquelle j'ai déjà » montré que les textes bibliques sont plutôt *contraires* que *favo*» *rables.* Je regrette que MM. Linant et Laborde se soient ar» rêtés en chemin, et n'aient pas, selon le conseil de Burck» hardt, exploré la vallée (d'El-Araba) dans toute sa longueur; » nous aurions le relevé complet de tous les vallons latéraux. » Nous saurions encore si, à partir d'un certain point, le versant

» de l'Ouadi-el-Araba change, et si la pente se dirige vers la » mer Morte. C'est une recherche tout à fait digne d'un voya» geur, et je m'estimerais heureux, si le *doute que j'émets ici* » avait pour *résultat* de donner à quelque explorateur instruit, » le désir de *résoudre définitivement* cette question intéressante. »

Vous voyez, Monsieur, que ce qu'on appelle *mon opinion* n'est pas une *opinion*. C'est un *doute* que j'émets, dans l'espoir qu'on lèvera une difficulté qui m'embarrasse. Jugez de l'utilité qu'il y a toujours à signaler les *desiderata* de la science, puisque déjà mon article a fait naître la lettre de M. Callier, insérée dans le *Journal des Savans* et dans l'*Echo du Monde savant*, lettre où l'on voit que cet habile explorateur avait conçu les mêmes doutes que moi, en voyageant sur les lieux, et cela d'après des indices très-frappans, qui donnent beaucoup de poids à ma propre observation. J'engage M. Canéto à lire cette lettre, qui lui est restée inconnue aussi bien que mon article; et puisqu'il tient, et avec toute raison, aux témoignages des voyageurs *judicieux et désintéressés*, il ne pourra manquer d'être frappé d'une confirmation qui est venue si à propos, et surtout des faits intéressans dont M. Callier nous a donné connaissance.

Au reste, je suis loin de me contenter de cette confirmation, toute satisfaisante qu'elle puisse paraître à d'autres. Elle ne fait qu'exciter en moi, davantage, le désir de voir d'autres voyageurs, marchant sur les traces de M. Callier, étudier, sur les lieux mêmes, ce point intéressant de géographie physique, dont j'ai demandé la solution à leur zèle et à leurs lumières.

Je suis convaincu que M. Canéto, qui aime la science et la vérité, s'associera à mon vœu, et qu'il est aussi disposé que je le suis moi-même, à recevoir et à admettre le résultat *quelconque* qui sera le fruit de leurs recherches, pourvu que ce résultat se présente avec les caractères d'une certitude suffisante.

Paris, 8 septembre 1836.

LETRONNE.

Histoire.

ESSAIS HISTORIQUES

SUR LA VILLE D'ÉTAMPES (SEINE-ET-OISE),

Avec des planches, des notes et des pièces justificatives; par Maxime de MONT-ROND, ancien élève de l'école des Chartes [1].

Au milieu de ce déluge de productions littéraires, la plupart bizarres ou informes, dont la presse inonde le monde chaque jour, souvent l'esprit fatigué cherche à s'abriter en paix à l'ombre de quelqu'une de ces œuvres modestes, faites avec calme et conscience, et qui sont le fruit des laborieuses recherches d'un historien. Là, en effet, il se repose volontiers dans la lecture d'un travail vraiment utile; et si ce travail a pour objet quelqu'une des époques brillantes de notre histoire nationale, ou seulement s'il présente la monographie de l'une des villes de la France, le lecteur y prend naturellement ce vif intérêt qui s'attache toujours aux récits et gestes de nos aïeux.

C'est un ouvrage de ce dernier genre que nous venons annoncer aujourd'hui. M. de Mont-Rond, jeune écrivain, naguère élève à l'École des Chartes, s'est proposé de retracer les annales de la ville d'Étampes, voisine de la capitale. Étampes, qui figure avec honneur dans l'histoire générale de la France, méritait en effet d'avoir elle-même son histoire particulière. Plusieurs pages brillantes de nos fastes nationaux se rattachent par divers liens à sa destinée. « Robert-le-Pieux, Louis-le-Gros, Philippe-» Auguste, Saint-Louis, n'ont-ils pas, dit l'historien, honoré de » leur séjour la gracieuse vallée d'Étampes? Visitée par plusieurs

[1] Tome I. Prix, 4 fr. A Paris, chez Debécourt, libraire, rue des Saints-Peres, n° 69.

»pontifes de Rome, elle a vu les Suger, les S. Bernard, ces
»gloires de la Gaule religieuse, apparaître dans son sein, et y
»recevoir les hommages éclatans dus à leurs vertus. La gloire
»militaire ne fut pas non plus étrangère aux habitans de ces
»bords : plusieurs siéges, soutenus avec vigueur par la ville et
»le château, attestent la bravoure qu'ils surent déployer dans
»mainte occasion. Enfin, si l'on recherche des souvenirs de
»chevalerie, de courtoisie ou de beauté, ils s'y montreront en
»foule : les noms de Louis XII, de François Ier, de Henri IV, se-
»ront plus d'une fois mêlés dans nos écrits; tandis que ceux
»d'Anne de Bretagne, Claude de France, Anne de Fesselen,
»Diane de Poitiers, etc., tour à tour comtesses ou duchesses
»d'Étampes, pourront aussi revêtir de quelque éclat l'histoire
»de la ville dont nos princes leur avaient fait hommage, comme
»un noble gage de leur amour [1]. »

Tels sont les récits divers que M. de Mont-Rond a entrepris d'écrire, en puisant aux sources originales, et en recueillant les documens sur ce sujet, épars dans nos *Mémoires,* nos *Chartes,* ou nos *Vieilles Chroniques.* C'est une œuvre utile et méritoire que celle de compulser ainsi les archives poudreuses des tems passés, pour en faire surgir quelques rayons, qui viennent enfin répandre un peu de jour sur divers points trop long-tems demeurés obscurs du sol de notre France. Notre siècle a compris le besoin d'éclairer de nouvelles lueurs chaque partie d'une terre, partout si fertile en souvenirs : aussi depuis quelques années de nombreux travaux ont-ils été accomplis dans ce noble but. De pareilles œuvres seront toujours dignes d'estime et d'encouragement. Quant aux habitans de la ville d'Étampes, ils liront, avec un plaisir mêlé d'un vif intérêt, ces *Essais historiques,* qui leur découvriront plus d'un fait curieux survenu dans cette cité, leur décriront avec détail les richesses archéologiques de quelques-uns de leurs monumens, et leur retraceront enfin les nobles faits d'armes accomplis par leurs pères. Mais hâtons-nous d'ajouter que cet ouvrage n'a point un caractère tellement local qu'il ne puisse être lu aussi avec fruit par tous ceux qui s'occupent d'histoire. Plusieurs faits d'un intérêt géné-

[1] *Préface*, p. vj, vij.

ral s'y rencontrent. Ainsi le lecteur, bien qu'étranger aux lieux dont parle l'historien, ne lira pas sans attendrissement le chapitre XI, consacré tout entier à retracer avec de touchans détails le triste épisode des malheurs de la reine Ingelburge, dont les murs du château d'Étampes furent long-tems la sombre prison. Chacun verra aussi avec plaisir, dans cet ouvrage, les détails historiques du célèbre concile national, convoqué à Étampes, l'an 1130, par les soins de Louis-le-Gros. Quelques pages de ce récit sont consacrées à l'illustre saint Bernard, qui fut l'âme de ce concile, et dont la sublime éloquence obtint en ce jour un éclatant triomphe. En citant quelques fragmens de ce chapitre, nous donnons à la fois, à nos lecteurs, une idée du style de l'historien, et de la teinte morale et chrétienne qui anime son ouvrage.

Après la mort du pape Honorius, Innocent II et Anaclet se disputaient le trône pontifical. Un schisme naissant menaçait l'Église, quand Louis-le-Gros, pour obvier à ce malheur, convoqua à Étampes tous les prélats de son royaume.

......« On regrette, poursuit l'auteur, que l'histoire n'ait »point indiqué dans quel édifice vinrent siéger les pères de ce »concile, mais on peut croire, avec quelque fondement, que »ce fut dans l'église de Notre-Dame, alors comme aujourd'hui, »la plus grande et la plus belle entre toutes celles de la ville. »Qu'on se figure donc, au milieu de cette vaste nef, pleine en»core des souvenirs du pieux Robert, son royal fondateur, la »nombreuse assemblée de tout l'épiscopat des Gaules! Qu'on se »représente tant de prélats, accourus de tous les points du »royaume, prêtant en silence une oreille attentive à la parole »entraînante et sublime d'un homme du désert, l'oracle de son »siècle et l'arbitre des rois! Certes, un pareil spectacle devait »avoir un vénérable caractère, un aspect imposant; et c'est »quelque honneur pour la ville d'Étampes, d'avoir été le »champ où une si importante querelle a reçu son heureux »dénouement.

»Mais quel est ce mortel dont la voix puissante va maîtriser »ainsi tous les cœurs, et les entraîner dans les voies de la jus»tice et de la vérité? C'est l'un de ces hommes que la Provi»dence fait naître aux époques critiques, comme pour retenir

» la société ébranlée, et l'empêcher d'aller se briser dans l'abîme » que les passions, l'erreur ou l'ignorance ont creusé sous ses » pas. Entre tous ces hommes, dont l'influence et l'ascendant » merveilleux sur l'esprit de leur siècle ont frappé les regards » des historiens, on doit ranger l'illustre saint Bernard. Ce » noble descendant des Châtillon et des Montbard, dédaignant » de bonne heure un monde dont ses talens, sa grâce et sa » beauté l'auraient rendu l'idole, avait quitté le château de son » père, et, comme une timide colombe, s'était envolé au désert. » Mais le monde qu'il abandonnait accourait à lui; plus il se » cachait, plus sa renommée, répandue au loin, le forçait sou- » vent à sortir de sa retraite, pour se mêler au conflit des peu- » ples, et apporter la paix partout où la discorde soufflait sa » fureur. Bernard n'avait que trente ans encore, et déjà il n'y » avait, en Europe, aucune nation qui ne l'eût pris pour média- » teur, aucune église qui n'eût imploré l'appui de ses lumières. » Fléau des hérésies, la terreur des seigneurs injustes et des prin- » ces criminels, il avait, par sa seule présence, suspendu la mar- » che des armées victorieuses. Plus d'une fois, il fut l'arbitre des » conseils des rois. Il faisait déposer à son gré les évêques et les » magistrats, et lorsqu'il voyait un de ses disciples, s'asseoir, » sous le nom d'Eugène, sur le trône du Vatican, il aimait, lui, » vainqueur de tous les obstacles, à revenir, simple et pauvre, » au fond de sa solitude. Là, demandant à Dieu le pardon de sa » gloire, Bernard, jeune amant de la nature et de la joie des » anges, savourait à loisir les charmes divins de la vérité; son » âme fougueuse et tendre, rêveuse et sensible, puisait de nou- » velles forces dans le silence du désert; il composait des Traités, » des discours sublimes; veillait sur les soixante monastères » qu'il avait fondés, et bien qu'invisible au monde, il semblait » le gouverner encore par la force de son esprit et l'autorité de » sa vertu [1]. »

Tel est l'homme extraordinaire entre les mains duquel l'auguste assemblée convoquée à Étampes, va remettre le soin de prononcer une décision; tous sont d'avis de s'en rapporter à ses lumières. Pressé par le roi Louis-le-Gros de se rendre au con-

[1] *Guill.*, *Vita S. Bern.* — *Villefore*, *Vie de S. Bernard.* — *Gibbon.* — *Fleury.* — *Baronius.* — *S. Bern. Epist.*, etc.

cile, Bernard s'était mis en marche, non sans beaucoup de frayeur et de tremblement, comme plus tard il l'avouait lui-même [1]. Il comprenait toute la gravité de sa mission et le grand péril qui menaçait l'Église. Mais durant sa route, des images consolantes vinrent remplir de confiance l'âme de l'humble solitaire. L'histoire de sa vie rapporte qu'il aperçut en songe, durant la nuit, une vaste basilique, où, dans un accord unanime, de nombreuses voix chantaient les louanges de Dieu [2]. Il ne douta point, alors, qu'une paix heureuse ne fût sur le point de succéder au trouble. Plein de foi et d'espérance, il arrive à Étampes. Après s'être recueilli dans le jeûne, et préparé par la prière, à recevoir le secours divin, il se rend à l'assemblée. Dans un profond silence, chacun des assistans attendait les paroles qui allaient sortir de sa bouche, prêt à les recevoir comme l'oracle de la vérité. Il se lève enfin, et entrant aussitôt dans le fond de la cause, il examine tour à tour, avec le plus grand soin, l'ordre de l'élection des deux pontifes, leur mérite personnel et la réputation de chacun d'eux. Bernard avait été lié autrefois avec Anaclet. Ce nouveau pontife, proclamé à Rome, appuyé par la noblesse et le peuple de cette ville, et maître de l'église de Saint-Pierre, avait en outre entraîné dans son parti les rois de Sicile et d'Angleterre [3]; mais cette puissance n'était que le fruit de son intrigue. L'élection d'Innocent, au contraire, outre qu'elle avait la priorité sur celle de son rival, était due tout entière à son savoir, à sa piété et à ses éminentes vertus. Après un mûr examen sur les prétentions des deux rivaux, Bernard prononça donc en faveur du pape Innocent II, et l'assemblée des prélats, entraînée par ses discours, ratifia sur-le-champ, d'une voix unanime, cette importante décision [4].

[1] .... Sicut posteà fatebatur, nec mediocriter pavidus et tumebundus advenit, periculum quippè et pondus negotii non ignorans. (Bern. abbas in *Vitâ S. Bernardi*, lib.)

[2] In itinere tamen consolatus est eum Deus, ostendens ei in visu noctis ecclesiam magnam concorditer in Dei laudibus concinnentem, undè speravit pacem sine dubio proventuram. (*Vita S. Bernardi.*)

[3] *Chron. Bene., et diplom.*, apud Baron. — *Chron. Cass.*, t. IV.

[4] *Vita S. Bernardi.* — *Fleury.* — *Villefore.* — Le P. Racine, *Abr. de l'hist. ecclés.*, t. V, p. 35. — *Concil.*, t. XXVII. — *Chron.*, Maurin.

Le roi et tout son royaume reconnurent alors, pour légitime successeur de saint Pierre, celui que venait de reconnaître le concile d'Étampes. Ce monarque se rendit aussitôt, avec la reine et son fils aîné, à l'abbaye de Fleury-sur-Loire, où se trouvait en ce moment Innocent II; là, se prosternant à ses pieds, il lui donna des preuves manifestes de son obéissance filiale. Ce pontife s'étant rendu à Chartres, Henri, roi d'Angleterre, que les conseils de Bernard avaient détaché d'Anaclet, vint le trouver dans cette ville, et reconnut pareillement sa suprême autorité [1].

Ce fut peu de tems après ce mémorable événement, que ce même pontife, ainsi que nous l'avons vu plus haut, visita l'abbaye de Morigny, et demeura plusieurs jours au sein de cette vallée d'Étampes, où il venait de recevoir un si beau triomphe. Mais qu'était devenu l'homme puissant dont ce triomphe était l'ouvrage? Après avoir, au rapport des chroniques, signalé sa présence en ces lieux par quelques-uns de ces prodiges de bienfaisance, qui lui étaient familiers, il s'était dérobé aux acclamations des peuples de ces bords [2]. Il avait repris, avec une ardeur nouvelle, le cours de ses travaux; et parcourant des contrées étrangères, il s'efforçait d'éteindre, de sa voix éloquente, le feu naissant d'un schisme dont il avait si heureusement délivré sa patrie.

C'est avec cet esprit et avec ce ton grave et doux qu'est écrite toute cette histoire. M. de Mont-Rond est un de ces jeunes gens qui font de la science historique en communion avec nos doctrines, avec les doctrines de l'Église; c'est dire que tous ses ouvrages sont utiles et agréables à lire.

P.

[1] *Vita Ludov. Gros.*, apud Sugerium.

[2] .... Reddidit tamen illic (Stampis) auditum surdo, phrenetico quem ligatum attulerant, mentem; mulieribus duabus visum, alteri quidem unius oculi, alteri utriusque.....

(*Ex actis sanctorum et illustrium virorum gestis.* —Rec. des hist. de Fr., t. XIV.)

Critique philologique.

ABUS DES SYSTÈMES ÉTYMOLOGIQUES.

Dans notre article sur le monument de la *Croix de Palenque* [1], nous nous sommes élevés contre la manie de certains écrivains qui veulent *symboliser* tous les faits, *allégoriser* tous les auteurs, et arriver ainsi à *anéantir* toutes les histoires. Nous avons en particulier reproché ce dangereux système à Bergier, à Court de Gebelin ; nous avons dit surtout comment une fois lancés dans ces voies arbitraires, il n'est presque plus possible de s'arrêter, et l'on tombe dans l'*allégorisme* de l'*Origine des cultes* de Dupuis. Nous avons en particulier signalé la mauvaise tendance de certains écrivains qui, sous l'influence de quelques auteurs allemands, et en particulier de *Creuzer*, veulent ne voir dans nos croyances que des symboles, sous le prétexte qu'ils trouvent quelques faits semblables ou analogues dans les traditions de l'Orient. La religion a peu à redouter les attaques de ces écrivains, qui se trompent toujours, parce qu'ils sont dominés par cette opinion erronée, que la croyance de l'*Église chrétienne* n'a commencé qu'avec *Jésus-Christ*. Nous qui savons le contraire, et qui prouvons tous les jours avec plus d'évidence que les croyances orientales ne sont que des *souvenirs* de l'ancienne révélation faite à l'homme, nous sommes peu effrayés de ces attaques. Nous croyons même avoir prouvé dans nos observations sur l'explication allégorique donnée par le docteur Constancio, au sujet de la *Croix de Palenque*, combien il est facile de renverser l'échafaudage de ces analogies et de ces similitudes. Cependant, pour montrer encore plus la futilité de cette méthode, nous allons citer une *plaisanterie* [2] faite par un homme de talent, qui a

[1] Voir le N° 72, t. XII, p. 252.

[2] Au reste, il est bon de faire observer que cette *plaisanterie* est

caché son nom, et qui prouve à la face des *allégoriseurs* et des symbolistes, que Napoléon Bonaparte n'a jamais existé !—Nous avions hésité un moment à insérer cette pièce, publiée déjà par plusieurs journaux quotidiens, à l'insérer, dis-je, dans un journal aussi *sérieux* que les *Annales ;* mais les observations de quelques amis, jointes à l'utilité réelle de cette réfutation, nous y ont décidé.

PREUVES SANS RÉPLIQUE QUE NAPOLÉON BONAPARTE N'EST QU'UN ÊTRE ALLÉGORIQUE QUI N'A JAMAIS EXISTÉ.

« Napoléon Bonaparte, dont on a dit et écrit tant de choses, n'a pas même existé. Ce n'est qu'un personnage allégorique. C'est le Soleil personnifié; et notre assertion sera prouvée, si nous faisons voir que tout ce qu'on publie de Napoléon-le-Grand est emprunté du grand astre.

Voyons donc sommairement ce qu'on nous dit de cet homme merveilleux.

On nous dit :

Qu'il s'appelait Napoléon Bonaparte ;

Qu'il était né dans une île de la Méditerranée ;

Que sa mère se nommait Lætitia ;

Qu'il avait trois sœurs et quatre frères, dont trois furent rois ;

Qu'il eut deux femmes, dont une lui donna un fils ;

Qu'il avait sous lui seize maréchaux de son empire, dont douze étaient en activité de service ;

Qu'il mit fin à une grande révolution ;

renouvelée d'une attaque semblable, faite contre le système de Court de Gebelin par M. Gudin de la Brunellerie, qui, sous le nom de *frère Paul, ermite*, publia dans le *Mercure* de janvier 1780, une piquante réfutation de ce système. Court de Gebelin l'inséra avec une *réponse* das le 8e volume de *Son Monde primitif*; et M. le marquis de Fortia l'a reproduite dans le 5e volume de *Son Histoire de Hainaut*, p. 404. — L'abbé Legros, prévôt de Saint-Louis-du-Louvre et abbé de Saint-Acheul, avait entrepris de prouver que le système de Court de Gebelin menait à l'incrédulité et à l'athéisme, dans deux opuscules intitulés : *Analyse des ouvrages de J.-J. Rousseau et de Court de Gebelin*, par un solitaire, *Genève*, 1785, et *Examen des systèmes de J.-J. Rousseau et de M. Court de Gebelin*, 1786.

Qu'il triompha dans le Midi, et qu'il succomba dans le Nord;

Qu'enfin, après un règne de douze ans, qu'il avait commencé en venant de l'Orient, il s'en alla disparaître dans les mers occidentales.

Reste donc à savoir si ces différentes particularités sont empruntées du Soleil, et nous espérons que quiconque lira cet écrit en sera convaincu.

Et d'abord, tout le monde sait que le Soleil est nommé Apollon pas les poètes : or, la différence entre Apollon et Napoléon n'est pas grande, et elle paraîtra encore bien moindre si on remonte à la signification de ces noms ou à leur origine.

Il est constant que le mot Apollon signifie *exterminateur*; et il paraît que ce nom fut donné au Soleil par les Grecs, à cause du mal qu'il leur fit devant Troie, où une partie de leur armée périt par les chaleurs excessives et par la contagion qui en résulta, lors de l'outrage fait par Agamemnon à Chrysès, prêtre du soleil, comme on le voit au commencement de l'Iliade d'Homère. La brillante imagination des poètes grecs transforma les rayons de l'astre en flèches enflammées que le dieu irrité lançait de toutes parts, et qui auraient tout exterminé si, pour apaiser sa colère, on n'eût rendu la liberté à Chryseïs, fille du sacrificateur Chrysès.

C'est vraisemblablement alors et pour cette raison que le Soleil fut nommé Apollon; mais quelle que soit la circonstance ou la cause qui ait fait donner à cet astre un tel nom, il est certain qu'il veut dire exterminateur.

Or, *Apollon* est le même mot qu'*Apoléon*. Ils dérivent de *Apolluo* Ἀπολλυω ou *Apoleo* Ἀπολεω, deux verbes grecs qui n'en font qu'un, et qui signifient *perdre*, *tuer*, *exterminer*; de sorte que, si le prétendu héros de notre siècle s'appelait *Apoleon*, il aurait le même nom que le Soleil, et il remplirait d'ailleurs toute la signification de ce nom, car on nous le dépeint comme le plus grand exterminateur d'hommes qui ait jamais existé. Mais ce personnage est nommé Napoléon, et conséquemment il y a dans son nom une lettre initiale qui n'est pas dans le nom du Soleil. Oui, il y a une lettre de plus, et même une syllabe; car, suivant les inscriptions qu'on a gravées de toutes parts dans la

capitale, le vrai nom de ce prétendu héros était *Néapoléon*. C'est ce que l'on voit notamment sur la colonne de la place Vendôme.

Or, cette syllabe de plus n'y met aucune différence. Cette syllabe est grecque, sans doute, comme le reste du nom, et en grec *nè* νη ou *nai* ναι, est une des plus grandes affirmations que nous pouvons rendre par le mot *véritablement*. D'où il suit que Napoléon signifie : véritablement exterminateur, véritable Apollon. C'est donc véritablement le Soleil.

Mais que dire de son autre nom ? Quel rapport le mot *Bonaparte* peut-il avoir avec l'astre du jour ? On ne le voit point d'abord ; mais on comprend au moins que, comme *Bonaparte* signifie *bonne partie*, il s'agit sans doute là de quelque chose qui a deux parties, une bonne, et l'autre mauvaise ; de quelque chose qui, en outre, se rapporte au Soleil Napoléon. Or, rien ne se rapporte plus directement au Soleil que les effets de sa révolution diurne, et ces effets sont le jour et la nuit, la lumière et les ténèbres ; la lumière, que sa présence produit ; et les ténèbres, qui prévalent pendant son absence. C'est une allégorie empruntée des Perses. C'est l'empire d'Oromaze et celui d'Arimane ; l'empire de la lumière et des ténèbres ; l'empire des bons et des mauvais génies ; et c'est à ces derniers, c'est aux génies du mal et des ténèbres que l'on dévouait autrefois par cette expression imprécatoire : *Abi in malam partem*. Et si, par *malâ parte*, on entendait les ténèbres, nul doute que par *bonâ parte* on ne doive entendre la lumière. C'est le jour, par opposition à la nuit. Ainsi on ne saurait douter que ce nom n'ait des rapports avec le Soleil, surtout quand on le voit assorti avec Napoléon, qui est le Soleil lui-même, comme nous venons de le prouver.

2° Apollon, suivant la mythologie grecque, était né dans une île de la Méditerranée (dans l'île de Délos) ; aussi a-t-on fait naître Napoléon dans une île de la Méditerranée, et de préférence on a choisi la Corse, parce que la situation de la Corse, relativement à la France, où on a voulu le faire régner, est la plus conforme à la situation de Délos relativement à la Grèce, où Apollon avait ses temples principaux et ses oracles.

Pausanias, il est vrai, donne à Apollon le titre de divinité égyptienne ; mais pour être divinité égyptienne, il n'était pas

nécessaire qu'il fût né en Égypte ; il suffisait qu'il y fût regardé comme un dieu, et c'est ce que Pausanias a voulu nous dire ; il a voulu nous dire que les Égyptiens l'adoraient, et cela encore établit un rapport de plus entre Napoléon et le Soleil ; car on a dit qu'en Égypte Napoléon fut regardé comme revêtu d'un caractère surnaturel, comme l'ami de Mahomet, et qu'il y reçut des hommages qui tenaient de l'adoration.

3° On prétend que sa mère se nommait Lætitia. Mais sous le nom de *Lætitia,* qui veut dire la joie, on a voulu désigner l'Aurore, dont la lumière naissante répand la joie dans toute la nature ; l'Aurore qui enfante au monde le Soleil, comme disent les poètes, en lui ouvrant avec ses doigts de rose les portes de l'Orient.

Encore est-il bien remarquable que, suivant la mythologie grecque, la mère d'Apollon s'appelait *Leto,* ou Lètô, Λητω. Mais si de *Leto*, les Romains firent *Latone*, mère d'Apollon et de Diane, on a mieux aimé, dans notre siècle, en faire *Lætitia,* parce que *lætitia* est le substantif du verbe *lætor* ou de l'inusité *læto,* qui voulait dire inspirer de la joie.

Il est donc certain que cette *Lætitia* est prise, comme son fils, dans la mythologie grecque.

4° D'après ce qu'on en raconte, ce fils de Lætitia avait trois sœurs, et il est indubitable que ces trois sœurs sont les trois Grâces, qui, avec les Muses, leurs compagnes, faisaient l'ornement et les charmes de la cour d'Apollon, leur frère.

5° On dit que ce moderne Apollon avait quatre frères. Or, ces quatre frères sont les quatre saisons de l'année, comme nous allons le prouver. Mais d'abord qu'on ne s'effarouche point en voyant les saisons représentées par des hommes, plutôt que par des femmes. Cela ne doit pas même paraître nouveau, car en français, des quatre saisons de l'année, une seule est féminine : c'est l'automne ; et encore nos grammairiens sont peu d'accord à cet égard. Mais en latin, *autumnus* n'est pas plus féminin que les trois autres saisons. Ainsi, point de difficultés là-dessus. Les quatre frères de Napoléon peuvent représenter les quatre saisons de l'année, et ce qui suit va prouver qu'ils les représentent réellement.

Des quatre frères de Napoléon, trois, dit-on, furent rois, et

ces trois sont : le Printems, qui règne sur les fleurs ; l'Été, qui règne sur les moissons, et l'Automne, qui règne sur les fruits. Et comme ces trois saisons tiennent tout de la puissante influence du Soleil, on nous dit que les trois frères de Napoléon tenaient de lui leur royauté et ne régnaient que par lui. Et quand on ajoute que, des quatre frères de Napoléon, il y en eut un qui ne fut pas roi, c'est parce que, des quatre saisons de l'année, il en est une qui ne règne sur rien : c'est l'Hiver.

Mais si, pour infirmer notre parallèle, on prétendait que l'Hiver n'est pas sans empire, et qu'on voulût lui attribuer la triste *principauté* des neiges et des frimas, qui, dans cette saison fâcheuse, blanchissent nos campagnes, notre réponse serait toute prête ; c'est, dirions-nous, ce qu'on a voulu nous indiquer par la vaine et ridicule principauté dont on prétend que ce frère de Napoléon a été revêtu après la décadence de toute sa famille, principauté qu'on a attachée au village de *Canino* de préférence à toute autre, parce que *canino* vient de *cani*, qui veut dire : les cheveux blancs de la froide vieillesse, ce qui rappelle l'Hiver ; car, aux yeux des poètes, les forêts qui couronnent nos côteaux en sont la chevelure, et quand l'hiver les couvre de ses frimas, ce sont les cheveux blancs de la nature défaillante dans la vieillesse de l'année.

Cùm gelidus crescit *canis* in montibus humor.

Ainsi, le prétendu prince de *Canino* n'est que l'Hiver personnifié, l'Hiver qui commence quand il ne reste plus rien des trois belles saisons, et que le Soleil est dans le plus grand éloignement de nos contrées envahies par les fougueux *enfans du Nord*, nom que les poètes donnent aux vents qui, venant de ces contrées, décolorent nos campagnes et les couvrent de blancheur ; ce qui a fourni le sujet de la fabuleuse invasion des peuples du Nord dans la France, où ils auraient fait disparaître un drapeau de diverses couleurs dont elle était embellie, pour y substituer un drapeau blanc qui l'aurait couverte tout entière, après l'éloignement du fabuleux Napoléon. Mais il serait inutile de répéter que ce n'est qu'un emblême des frimas que les vents du Nord nous apportent durant l'hiver, à la place des couleurs que le Soleil maintenait dans nos contrées avant qu'il ne se fût

éloigné de nous par son déclin vers le Midi, toutes choses dont il est facile de voir l'analogie avec les fables ingénieuses que l'on a imaginées dans notre siècle.

6° Selon les mêmes fables, Napoléon eut deux femmes. aussi en avait-on attribué deux au Soleil. Ces deux femmes du soleil étaient la Lune et la Terre; la Lune, selon les Grecs (c'est Plutarque qui l'atteste), et la Terre, selon les Égyptiens, avec cette différence bien remarquable que, de l'une (c'est-à-dire de la Lune), le Soleil n'eut point de postérité; et que, de l'autre, il eut un fils, *un fils unique*, c'est le petit *Horus*, fils d'Osiris et d'Isis, c'est-à-dire du Soleil et de la Terre, comme on le voit dans l'histoire du ciel, tome 1, pages 61 et suivantes. C'est une allégorie égyptienne, dans laquelle le petit *Horus*, né de la terre fécondée par le Soleil, représente les fruits de l'agriculture; et précisément on a placé la naissance du prétendu fils de Napoléon au 20 mars, à l'équinoxe du printems, parce que c'est au printems que les productions de l'agriculture prennent leur plus grand développement.

7° On dit que Napoléon mit fin à un fléau dévastateur qui *terrorisait* toute la France, et qu'on nomma l'hydre de la révolution. Or, une hydre est un serpent, et peu importe l'espèce, surtout quand il s'agit d'une fable. C'est le serpent Python, dragon monstrueux, qui était la *terreur* de la Grèce, et qui fut étouffé par Apollon, lorsqu'il était encore dans son berceau, et c'est pour cela qu'on nous dit que Napoléon commença son règne en étouffant la révolution française, aussi chimérique que tout le reste; car on voit bien que révolution est empruntée du mot latin *revolvo*, qui indique la situation d'un serpent roulé sur lui-même. C'est Python, et rien de plus.

8° Le célèbre guerrier du 19e siècle avait, dit-on, douze maréchaux de son empire à la tête de ses armées, et quatre en non-activité. Or, les douze premiers (c'est bien entendu) sont les douze signes du zodiaque, marchant sous les ordres du Soleil Napoléon, et commandant chacun une division de l'innombrable armée des étoiles, qui se trouve partagée en douze parties, correspondant aux douze signes. Tels sont les douze maréchaux qui, suivant nos fabuleuses chroniques, étaient en activité de service sous l'empereur Napoléon, et les quatre au-

tres vraisemblablement sont les quatre points cardinaux, qui, immobiles au milieu du mouvement général, représentent fort bien la non-activité dont il s'agit.

Ainsi, tous ces maréchaux, tant actifs qu'inactifs, sont des êtres purement symboliques, qui n'ont pas eu plus de réalité que leur chef.

9° On nous dit que ce chef de tant de brillantes armées avait parcouru glorieusement les contrées du Midi; mais qu'ayant trop pénétré dans le Nord, il ne put s'y maintenir. Or, tout cela caractérise parfaitement la marche du Soleil.

Le Soleil, on le sait bien, domine en souverain dans le Midi, comme on le dit de l'empereur Napoléon. Mais ce qu'il y a de bien remarquable, c'est qu'après l'équinoxe du printems, le Soleil cherche à gagner les régions septentrionales en s'éloignant de l'équateur. Mais au bout de *trois mois* de marche vers ces contrées, il rencontre le tropique boréal qui le force à reculer et à revenir sur ses pas vers le Midi, en suivant le signe du Cancer, c'est-à-dire l'*Ecrevisse*, signe auquel on a donné ce nom (dit Macrobe), pour exprimer la marche rétrograde du Soleil dans cet endroit de la sphère; et c'est là-dessus qu'on a calqué l'imaginaire expédition de Napoléon vers le Nord, vers Moscou, et la retraite humiliante dont on dit qu'elle fut suivie.

Ainsi, tout ce qu'on nous raconte des succès et des revers de cet étrange guerrier, ne sont que des allusions relatives au cours du Soleil.

10° Enfin, et ceci n'a besoin d'aucune explication, le Soleil se lève à l'Orient et se couche à l'Occident, comme tout le monde le sait. Mais pour des spectateurs situés aux extrémités des terres, le Soleil paraît sortir le matin des mers orientales, et se plonger, le soir, dans les mers occidentales. C'est ainsi, d'ailleurs, que tous les poètes nous dépeignent son lever et son coucher; et c'est là tout ce que nous devons entendre, quand on nous dit que Napoléon vint par mer de l'Orient (de l'Égypte), pour régner sur la France, et qu'il a été disparaître dans les mers occidentales après un règne de douze ans, qui ne sont autre chose que les douze heures pendant lesquelles le Soleil brille sur l'horizon.

Il n'a régné qu'un jour, dit l'auteur des *Nouvelles Messéniennes,*

en parlant de Napoléon, et la manière dont il décrit son élévation, son déclin et sa chute, prouve que ce charmant poète n'a vu, comme nous, dans Napoléon qu'une image du Soleil, et il n'est pas autre chose. C'est prouvé par son nom, par le nom de sa mère, par ses trois sœurs, ses quatre frères, ses deux femmes, son fils, ses maréchaux et ses exploits; c'est prouvé par le lieu de sa naissance, par la région d'où il vint en entrant dans la carrière de sa domination, par le tems qu'il employa à la parcourir, par les contrées où il domina, par celle où il échoua, et par la région où il disparut, pâle et *découronné*, après sa brillante course, comme le dit le poète *Delavigne*.

Il est donc prouvé que le prétendu héros de notre siècle n'est qu'un personnage allégorique dont tous les attributs sont empruntés du Soleil; et par conséquent, Napoléon Bonaparte, dont on a dit et écrit tant de choses, n'a pas même existé, et l'erreur où tant de gens ont donné tête baissée, vient d'un *quiproquo*: c'est qu'ils ont pris la mythologie du 19e siècle pour une histoire.

P. S. Nous aurions encore pu invoquer, à l'appui de notre thèse, un grand nombre d'ordonnances royales, dont les dates certaines sont évidemment contradictoires au règne du prétendu Napoléon; mais nous avons eu nos motifs pour n'en pas faire usage.

Philosophie.

PHILOSOPHIE DE LA TRADITION,

PAR MOLITOR.

.... The unwritten, as wellas the written word.
Moore's travels.

Importance de la tradition.—Enseignée dès les premiers tems.—Tradition orale, tradition écrite.—Conservation de la tradition orale chez les Juifs, dans la *Thorah*.—Symboles cachés dans les vieux écrits des rabbins.

Après avoir reçu corps, esprit et âme, pour consommer l'ouvrage de nous-mêmes, la liberté nous fut donnée pour mériter; et comme nous ne pouvons rien seuls, le Verbe créateur nous accompagne toujours, en réfrénant toutefois en faveur de notre liberté, la toute-puissance de son action. Cette voix divine, qui créa et révéla dès le commencement, a un écho dans le monde; cet écho, c'est *la Tradition*. Ce n'est donc que par cette parole religieusement écoutée, répétée et suivie, que nous pourrons terminer, Dieu aidant, l'œuvre de notre sixième jour, et mériter le *repos* du septième.

Les *Annales* ont souvent recueilli de précieux restes d'antiquités religieuses chez les nations païennes. Leurs lecteurs les ont vus avec plaisir, parce que ce sont des traits physiologiques qui doivent servir à l'histoire de l'humanité et à la reconstruction de son unité fractionnée; ils n'offrent toutefois que des notes isolées et sans harmonie, des débris fossiles péniblement exhumés par les ouvriers de la science. Ces traditions me rappellent nos routes romaines qui disparaissent et se montrent, s'effacent pour reparaître encore; il n'y a que l'érudit qui soit capable d'en retracer la vieille et primitive direction. — Mais il existe une autre voix qui roule dans le monde parallèlement à l'humanité qu'elle vivifie, semblable au Nil qui tombe du ciel, au dire d'Homère, et coule à travers l'Égypte en la fécondant. — Elle a laissé dans le passé un sillon lumineux, qui éclaire le présent, et que verra l'avenir : colonne mystérieuse, elle aura brillé dans le désert de la vie depuis la création jusqu'à la con-

sommation des siècles. Le premier homme et Noé, Abraham et Moïse, les prophètes et Jésus-Christ, l'Église et ses saints, forment pour nous cette échelle mystérieuse qui va de la terre au ciel, et sur laquelle des anges montent et descendent, apportant aux hommes les communications de Dieu. Entre chacune de ces fortes voix, il y a mille échos qui les répètent sur toutes les latitudes. — Quiconque cherche dans la sincérité de son âme est amené tôt ou tard à cette ligne doctrinale, le long de laquelle se régit l'humanité tout entière. Voyageurs, pour la plupart, *sans préoccupation aucune*, les savans se recueillent aujourd'hui; et quand ils voient leur labeur aboutir à une pièce dont nous avons le type, à un fait que nos pères nous racontent, ils entrent dans la voie catholique. C'est plus spécialement pour eux, ce me semble, que Tertullien disait : *Fiunt non nascuntur.* — Or, cette tradition catholique, semblable à un char qui imprime deux traces sur la route, s'avance sur deux lignes parallèles : l'*Écriture* et *la Parole*; ou plutôt la Parole et l'Écriture qui est à la fois la manifestation extérieure et la fixation de l'idée et du passé, merveilleuse simultanéité, dont le besoin se fit sentir à l'homme dès les premiers jours, qui reconnaît la parole pour aînée, et qui ne put jamais, surtout dans son enfance, marcher sans l'aide de sa divine sœur. L'Écriture fut un corps dont l'âme était la parole. On voulut parler aux yeux, puisqu'on peignit le langage; mais toute peinture étant hiéroglyphique, et tout croquis sans vie, il fallut de toute nécessité un esprit pour animer l'une, et un cicérone pour expliquer et développer l'autre. La tradition orale fit cette double fonction. Le père expliquait à son fils, les vieillards à la tribu, les mystères de chiffres sans voyelles, l'histoire et la philosophie des noms propres, le mystère de la lettre; enfin, ils faisaient parler des signes muets, et jusqu'à la pierre dressée sur le chemin, comme un souvenir. Chaque trait était donc un thème que l'on déroulait aux jeunes hommes, et c'est ainsi qu'ils étaient initiés aux paroles de l'antiquité, aux mystères de l'intelligence primitive.

Les livres, quand il y en eut, ne furent que des listes, des titres, des sommaires, de simples propositions, un mot des mille choses qui étaient dans la vaste mémoire de l'écrivain patriarcal. C'était à lui et aux docteurs à faire jaillir du caillou l'étin-

celle cachée, et sortir du germe tout ce qu'il contenait de fleurs et de feuillages. Les écoles furent constituées d'après le modèle de l'enseignement primitif; celles des Grecs et d'Italie en ont long-tems conservé un souvenir; l'écrit était un motif, ou, si vous aimez mieux, le parvis d'un sanctuaire où l'on ne pénétrait que par l'initiation. Si l'on découvrait quelque vieux écrit druidique, ce qui n'est point probable, il me paraît certain qu'il aurait le laconisme du symbole et de la mystérieuse réserve d'un disciple de Pythagore. Il y avait donc en dehors de la ligne sémitique une tradition orale, même pour la science.

Ceci posé, nous comprenons la nécessité des deux traditions, l'obligation imposée aux Juifs de *scruter la Thorah,* et l'institution d'écoles destinées, dès avant Esdras et Samuel, au développement des *mystères* qu'elle contient. Pour être admis à la contemplation de l'invisible, et mériter l'honneur de la haute initiation, il fallait être pur, avoir l'habitude de la vertu et de l'amour de Dieu; on n'était admis à comprendre que par la sainteté, ce qui semble expliquer pourquoi, dans la langue hébraïque, l'*intelligence* paraît dépendre de la *crainte du Seigneur*. Salomon disait que c'était *la gloire des rois de scruter le Verbe* [1]. Il y avait donc quelque chose à y découvrir; bien plus, nous avons la conviction qu'il ne pouvait pas en être autrement dans les écrits d'une langue semblable à celle des Juifs. Il devait y avoir des choses cachées sous la phrase, comme il y en avait sous le mot et la lettre. N'avons-nous pas vu dans notre article sur la chute de l'homme un monde d'idées établies sur une base commune? Qu'elles y aient été condensées par leur attraction mutuelle, les lois de la tradition, ou Dieu même, peu importe; ces groupes sont de véritables pyramides hiéroglyphiques, autour desquelles les hommes des premiers âges lisaient l'histoire dans la vaste étendue de sa signification. Derrière le voile des lettres on voit l'aurore des dogmes qui devaient se développer dans la marche de l'humanité. L'Être absolu apparaît; *Lui* se fait voir; les personnes divines se montrent, comme dans l'enfance, la triple puissance de l'homme; l'innocence d'Adam, sa chute, le sacrifice [2], la rédemption, l'incarnation. l'immortalité de

[1] *Prov.*, xxv, 2.

[2] Nous donnerons un jour un article de philologie sur le Sacrifice; ce sera la suite du fragment sur la Chute de l'homme.

l'homme; on entrevoit même l'*agneau-vérité,* le juste, identifié avec la souffrance, et la croix comme signe mystérieux de l'avenir. On aperçoit ces grandes figures dogmatiques sous l'hiéroglyphisme hébraïque, au sein de la langue que parlait le fils de Jéthro et Ismaël, dont les descendans nous offrent les beaux débris, depuis le fond de l'Arabie et de la Perse, jusqu'à Maroc et à la Gambie.

Or, ce ne sont que des mots isolés qui disent ces merveilles. Que serait-ce donc si nous nous permettions de lire les livres de Moïse, ces mêmes expressions soumises à une dépendance logique et *syntaxale,* racontant dans des propositions successives les choses qu'elles montrent déjà? Que serait-ce donc si *la Thorah* nous était expliquée, développée, commentée par un prophète, à l'aide des traditions orales? En un mot, si un héritier de ces vieilles paroles brisait sous nos yeux les sceaux des *Volumen,* et déchirait le voile du mystère écrit, que ne trouverions-nous pas dans ces traditions qu'ils tenaient des patriarches, de Moïse, de Josué et des soixante-et-dix vieillards? Bien des choses qui nous paraissent difficiles à expliquer, nous deviendraient intelligibles; nous verrions clairement que le livre de Moïse était l'arche qui contenait en son sein, comme en synthèse, le monde entier des idées religieuses.

Mais si les prophètes sont morts et leurs écoles perdues, si la tradition orale des Juifs ne peut plus nous être intégralement racontée, toujours est-il qu'elle existe encore en substance, et que nous pouvons en retrouver de précieux souvenirs dans les livres des Rabbins, les héritiers naturels des écoles juives.

Quand le temple fut détruit et les Juifs dispersés, ils sentirent le besoin de réunir leurs richesses traditionnelles et de relier *la Thorah,* comme un vieux volume dont on craint de perdre les pages. Des docteurs se mirent donc à l'œuvre : les uns pour écrire ce que la mémoire gardait dans les familles savantes, les autres pour compter toutes les lettres, les versets, les pages et les chapitres de la Loi, comme on démonte, numérote et dépose, à côté les unes des autres, toutes les pièces d'une machine dont on ne veut plus se servir. C'est ainsi que l'on vit naître la *Massore* et la *Mischna,* à laquelle on peut joindre son complément la *Gemare*, pour avoir le corps des choses rabbiniques, et comme l'inventaire du mobilier matériel de la synagogue

décédée. Ajoutez encore quelques *médrachins* aux deux derniers ouvrages, et vous aurez douze gros in-f°, *dolmens* thalmudiques aussi massifs que les pierres de nos druides, et aussi peu connus que leurs secrètes doctrines.

N'allez pas croire pourtant, amis lecteurs, que ce ne soit qu'un simple recueil de lois et de décisions, quelque chose d'analogue à nos *coustumes* provinciales ; on dirait au contraire une collection de mémoires, où les personnages sont posés et agissent souvent comme dans un drame. Mais ce qui nous intéresse le plus, nous autres catholiques, c'est moins la partie extérieure et purement légale des Ecritures juives, que l'enseignement traditionnel *doctrinal* de ses docteurs, et dans ses trois sens historiques, moral et *mystique*, c'est le dernier qui doit plus spécialement fixer notre attention, parce qu'il représente l'*esprit et le Saint des Saints*. « . . . La mystique, dit l'auteur de la *Philosophie* »*de la Tradition*, s'élevant au-dessus des rapports du monde »visible et passager, planait sans cesse dans la sphère de l'Eter- »nel. » Or cette haute doctrine c'est la *Cabale*, dont nous devons négliger la partie pratique et superstitieuse, pour ne nous attacher qu'à la *théorie*, qui se composait des traditions patriarcales sur le saint mystère de Dieu et des personnes divines, sur la création spirituelle et la chute des anges, sur la création de l'homme, sa chute, les voies divines qui tendent à sa réintégration ; enfin c'est la vue merveilleuse de *Mercabah*, ce *char* céleste que dirige la divinité.

Si nous nous rappelons maintenant que tous les mystiques juifs enseignent que la Bible renferme les mystères de la Cabale, en termes clairs ou sous le voile des *Ramsim*, ou signes *indicatifs*, lesquels rendent si souvent difficiles les épîtres de S. Paul, nous sentirons l'importance de nous initier aux secrets de cette haute tradition, aujourd'hui surtout que les vieux sanctuaires des nations révèlent au monde leurs images les plus intimes, et qu'on voit apparaître le dogme de la Trinité aux portes de l'Orient, quelques centaines d'années avant J.-C. Depuis Jockannan, plus d'un demi-siècle avant l'ère chrétienne, jusqu'à nous, il y a de nombreux matériaux; parmi ceux que l'on connaît, le *Bahir* et le *Sohar* tiennent la première place ; mais où sont les torches qui doivent nous éclairer au milieu de cette obscure et

mystérieuse forêt ? La langue hébraïque, qui s'est en quelque sorte apprivoisée, est-elle en notre pouvoir[1] ?

En attendant que nous ayons eu la force de faire un pas vers la langue patriarcale, l'Allemagne nous offre un homme capable de nous consoler, ayant avec la simplicité de la foi la puissance de l'érudition et de la science ; Molitor est peut-être encore plus profond philosophe qu'il n'est habile hébraïsant. Les vues de cet homme distingué me rappellent le regard d'aigle que notre Bossuet jetait sur les faits de l'histoire universelle, des hauteurs de la Religion catholique. Sa *Philosophie de la Tradition* n'a pas été comprise par les uns, elle a fait appeler par les autres *traditore* le *traduttore* qui nous l'a donnée en français ; enfin, justice ne lui a pas encore été rendue. C'est un livre plein de choses qui sont fortement liées entre elles, malgré l'apparence d'un décousu anti-philosophique. Si nous ne nous trompons, le livre de Molitor est le programme philosophique des travaux qu'il nous prépare, c'est la page d'introduction de sa vie scientifique, comme le magnifique vestibule du temple qu'il va construire. C'est la vie de l'humanité, depuis la révélation primitive jusqu'à cette consommation dernière, alors que le ciel et la terre se rouleront ensemble, et que tous les mondes, *après avoir passé par le cercle de la glorification de la nature, se seront rencontrés dans celui de la paisible et bienheureuse éternité.* Pendant cette longue carrière, l'humanité est menée par le *Verbe* qui est sa voie et sa vie, parce qu'il est la vérité. Nous n'essaierons pas d'analyser la *Philosophie de la Tradition*, de peur de faire de la peine à M. Molitor, en morcelant son œuvre ; c'est un petit livre qui demanderait plutôt à être expliqué et développé ; mais c'est un travail qui ne peut être parfaitement exécuté que par celui qui en a tracé la synthétique expression. Aussi Molitor prépare-t-il l'explication de la Cabale, et d'autres travaux qui seront une bonne fortune pour les esprits actifs qui *vont en recherche d'une religion*, et pour le Catholicisme lui-même, parce que sa démonstration la plus philosophique, c'est la tradition, ou l'*histoire*, pour dire comme M. Laurentie. ROSSIGNOL.

[1] Il faut pourtant espérer des jours meilleurs : l'édition des *Études hébraïques facilitées* s'épuise, et l'auteur reçoit des lettres de félicitations de différens points de la France.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

FRANCE. PARIS. — *Sentiment des évêques de France sur l'influence et l'autorité qu'ils doivent conserver dans la direction des petits séminaires.* M. Sauzet, ministre des cultes, adressa dernièrement à MM. les évêques de France une circulaire dans laquelle il leur demandait de lui faire connaître quelles étaient les mesures qui leur paraissaient les plus propres à assurer la prospérité de ces établissemens. Voici, d'après l'*Ami de la Religion*, les *points principaux* de la réponse à cette circulaire :

1° Les évêques seuls doivent êtres juges de la capacité et de la moralité des supérieurs et des professeurs des petits séminaires.

2° Eux seuls doivent exercer la surveillance sur les études, les mœurs et la discipline.

3° Les entraves apportées à l'administration de ces établissemens par la fixation du nombre des élèves, de leur costume et de la qualité des professeurs et supérieurs, doivent disparaître.

4° Le projet de loi ne fixant nulle part le nombre des institutions privées, il n'y a non plus aucun motif de fixer celui des petits séminaires, outre que cette fixation serait contraire à l'esprit qui anime la nouvelle loi, elle trouverait dans les circonstances des localités des difficultés qui la rendraient presque toujours fort arbitraire.

5° Quant aux prêtres qui seraient appelés par leurs évêques à diriger des institutions privées, ou qui s'ingéreraient d'eux-mêmes à les diriger, on croit devoir demander qu'ils ne soient pas soustraits aux juges naturels de leur conduite, et que leur capacité soit appréciée par leurs évêques respectifs,et,si l'on veut, par leurs pairs dans le sacerdoce, auxquels se réunirait le recteur ou un délégué. Il n'y aurait point là de privilége proprement dit, mais une mesure sage, facile à justifier, puisque les autres instituteurs seront jugés par un jury analogue à leur position dans la société.

6° Pour ce qui regarde la rétribution universitaire, si la nouvelle loi la maintient, on demanderait que l'exemption fût accordée, ou généralement pour les élèves qui se préparent à l'état ecclésiastique, ou spéciale-

ment du moins pour un nombre déterminé sur une base assez large, afin de faciliter aux évêques le moyen de combler les vides du sanctuaire.

7° On demanderait que les petits séminaires, reconnus comme *établissemens publics* ou *écoles spéciales*, continuassent à jouir de la capacité légale d'acquérir, de recevoir des legs, donations, etc., ainsi que les grands séminaires et autres établissemens ecclésiastiques ou religieux.

8° Enfin, que les élèves, après avoir terminé leur cours de philosophie dans les séminaires, soient aptes, comme les élèves des autres institutions, à recevoir les grades pour toutes les facultés, sans être obligés de recommencer leur cours de philosophie.

Si une liberté aussi raisonnable était accordée, on aurait l'espoir de voir renaître dans le clergé ces fortes, ces solides, ces utiles, ces consciencieuses études que mille circonstances favorisaient autrefois, et que l'on ne peut plus espérer de développer que dans un système d'instruction; tel que celui qu'il est facile à la législature d'accorder aux petits séminaires.

—On lit dans l'*Echo du Monde savant*: Nous avons déjà signalé un grand nombre de séminaires dans lesquels on s'occupe avec ardeur de l'étude des sciences naturelles. Notre correspondance nous fournit à cet égard, sur les établissemens ecclésiastiques du diocèse d'Autun, des détails que nous nous plaisons à publier. Le grand séminaire possède, depuis environ dix ans, un très-beau cabinet de physique; pendant leur cours de philosophie, qui est de deux ans, les élèves, après avoir suivi les cours de mathématiques, de physique et de chimie, s'y occupent de l'étude de la botanique, de la minéralogie et de la géologie. Dans les petits séminaires du même diocèse, dont l'un est à Autun et l'autre à Semur en Briennais, on a ouvert depuis peu des cours de ces mêmes sciences, afin d'initier de bonne heure les élèves à ces mêmes études. On y a joint de plus un cours d'entomologie qui offre aux jeunes disciples un moyen de rendre plus agréables les longues promenades d'été.

— *Rareté des livres au 15e siècle. Zèle des évêques et des moines pour l'instruction.* — Nous remarquons dans une notice de M. Rédet, publiée par la Société des antiquaires de l'Ouest, sur le *grand Gauthier* ou *Cartulaire de l'évêché de Poitiers*, une charte latine, de 1420, qui montre combien les livres étaient rares à cette époque, et notamment les *dictionnaires*. Cette charte fait connaître les obligations que les Jacobins de Poitiers avaient contractées en reconnaissance des bienfaits qu'ils avaient reçus de Simon de Cramaud, évêque de Poitiers; ce qui portait surtout les religieux à exalter la générosité du prélat, était le don qu'il leur avait fait d'un *dictionnaire* en deux volumes.

« Tout nouvellement encore, disent-ils, il a voulu mettre le comble à

»ses bontés pour nous, en nous faisant une aumône si honorable, si dé-»lectable, si utile, si féconde, d'un prix si inestimable : nous voulons »parler du livre en deux gros volumes, appelé *Dictionnaire,* qu'il nous a »donné de sa pure et franche volonté, pour l'ornement de notre biblio-»thèque et pour l'utilité et le profit des religieux de notre couvent. »

En témoignage de la reconnaissance dont ils étaient pénétrés pour une si grande faveur, ils arrêtèrent, en assemblée capitulaire, que Simon de Cramaud aurait part aux mérites de toutes les prières et bonnes œuvres; que chaque année, à perpétuité, ils célébreraient un service funèbre en son honneur, et qu'après sa mort, ils inscriraient son nom dans le martyrologe avec une notice ainsi conçue : « Le même jour est mort très-ré-»vérend père en Jésus-Christ monseigneur Simon de Cramaud, évêque »de Poitiers et cardinal de la sainte Eglise romaine, le bienfaiteur et le »père de ce couvent, qui, entre autres biens dont il l'a comblé, lui a »fait don d'un livre du plus grand prix en deux volumes, appelé *Dic-»tionnaire*, et enchaîné dans la bibliothèque, pour lequel ce couvent est »obligé de célébrer aujourd'hui son anniversaire. »

Nouvelles des Saint-Simoniens établis en Egypte. — Des nouvelles d'Alexandrie de la fin de juin annoncent que les Saint-Simoniens qui avaient accompagné le père Enfantin en Egypte, ont à peu près disparu de la scène. Ils étaient vingt-un; l'un d'eux est mort des suites d'une maladie ordinaire, cinq autres ont été enlevés par la peste; quatre ont abjuré publiquement la religion chrétienne et ont embrassé le Mahométisme; un autre a disparu, et trois ont quitté l'Egypte pour se rendre dans d'autres parties de l'Orient. Un de ces derniers, qui ne sait pas un mot d'arabe et qui ne s'est pas fait turc, s'est mis à la tête de la grande caravane des pélerins de l'Occident, pour les accompagner à la Mecque. Comme cette caravane n'est pas encore de retour, on ignore ce qui lui est arrivé. Les autres sont attachés au service des routes, des hôpitaux, et deux se sont voués à l'enseignement public. Le père Enfantin est seul resté sans emploi : il est soutenu par ses frères, et particulièrement par Soliman Pacha (ancien colonel Selves).

Découverte de la tête d'un animal gigantesque. — C'est pour la science un véritable événement que la découverte d'une tête entière et bien conservée du *Dinotherium* ou tapir gigantesque, animal fossile dont la taille égalait celle des plus grands éléphans, et dont on ne possédait que quelques débris. Cette découverte, sur laquelle une lettre adressée par M. Kaup à M. Blainville donne de curieux détails, a été faite, à *Eppelsheim*, par un Société que dirige le docteur Klippstein. M. Kaup travaille à la description et à la représentation de cette tête précieuse. Son Mémoire sera accompagné d'une notice géologique par M. de Klippstein.

La Société qui a entrepris ces fouilles a l'intention, pour se dédommager, de vendre la tête du *Dinotherium*, après en avoir fait préalablement une exposition à Paris et à Londres, si elle est encouragée par les corps savans; dans ce cas, la tête du *Dinotherium* quitterait Darmstadt au mois de novembre prochain, passerait par les Pays-Bas pour arriver à Paris et se rendre à Londres, où elle se trouverait en janvier ou en février.

L'intérêt qu'offrira au public et aux savans l'exposition de ce précieux fossile est incontestable, et nous invitons les sociétaires d'Eppelsheim à ne pas abandonner leur entreprise; nous osons leur garantir l'appui des réunions savantes et celui du public, qui ne manquera pas de se rendre en foule pour faire visite à l'un des plus énormes représentans de l'ancien monde.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS. — *Caractères hébraïques observés dans la cavité d'un bloc de marbre.* — Un fait fort singulier, et qui donnerait gain de cause à ceux qui soutiennent que la langue hébraïque est la langue primitive, a été annoncé à l'Académie des sciences, dans la séance du 22 août. M. le secrétaire a lu une lettre de M. Brown, professeur de géologie à Philadelphie, dans laquelle il annonce qu'en sciant un bloc de calcaire primitif, provenant d'une carrière du comté de Montgommery (état de Pensilvanie), on a découvert, à l'intérieur, une cavité remplie d'une matière noire pulvérulente, et qu'il désigne sous le nom de carbone primitif. Cette matière enlevée, le fond de la cavité, qui était parfaitement plan, présentait plusieurs signes en relief, dont la réunion *figurait distinctement deux lettres de l'alphabeth hébraïque.* Il paraît que cet objet a fixé l'attention des naturalistes américains, et M. Brown, qui est devenu possesseur de ce fragment de calcaire, offre de le faire venir à Paris pour le soumettre à l'examen des géologues.

L'Académie décide qu'on donnera suite à cette proposition, lorsque, par l'intermédiaire de M. Warden, correspondant de M. Brown, on aura d'autres détails sur cette singularité.

OCÉANIE.

ILE DE TONGA. — *Traditions sur Caïn et Abel, — sur la dispersion des hommes et sur la race Nègre.* — Nous avons déjà parlé, daprès le voyage du capitaine d'Urville (tome VIII, p.27), de la tradition qui a été conservée dans les îles de la mer du Sud, des événemens racontés dans les premiers chapitres de la Genèse. Nous y ajoutons quelques nou-

veaux détails qui sont rapportés par un baleinier anglais, nommé Pierre Martynns, lequel a passé six mois dans l'île de Tonga, et y est devenu *éguy*, c'est-à-dire *chef*, et qui, par conséquent, a été en état de mieux connaître les croyances de ces peuples. Voici les récits que nous trouvons dans le *Courrier Français* du 13 de ce mois :

« Les traditions religieuses, quoique confuses et se débattant dans une inextricable fétichisme, ont aussi çà et là quelques éclairs de révélation et quelques côtés lumineux. Par exemple, l'histoire de *Caïn* et d'*Abel* se trouve presque littéralement reproduite dans une légende tonga. Voici ce curieux morceau : « Le dieu *Tangaloa* et ses deux fils allèrent habiter *Bo-*
« *lotou*. Ils y avaient demeuré long-tems, quand *Tangaloa* parla ainsi à
» ses deux fils : — Allez avec vos deux femmes, et habitez dans le
» monde à *Tonga*. — « divisez la terre en deux, et habitez séparément.»
« Ils s'en allèrent. Le nom de l'aîné était *Toubo* ; celui du cadet, *Vaka-*
» *Ako-Ouli*. Le cadet était fort habile. Le premier, il fit des haches, des
» colliers de verre, des étoffes de *papa-languis* et des miroirs. *Toubo* était
» bien différent ; c'était un fainéant. Il ne faisait que se promener, dor-
» mir et convoiter les ouvrages de son frère. Ennuyé de les demander, il
» pensa à le tuer, et se cacha pour cette mauvaise action. Il rencontra un
» jour son frère qui se promenait, et l'assomma. Alors leur père arriva
» du *Bolotou*, enflammé de colère, puis il lui dit : « Pourquoi as-tu tué
« ton frère ? Fuis, malheureux, fuis. » Ensuite *Tangaloa* adressa la pa-
» role à la famille de *Vaka-Ako-Ouli* : — Lancez vos pirogues, faites
» route à l'est, vers la grande terre. Votre peau sera blanche comme
» votre âme ; vous serez habiles, vous ferez des haches, toutes sortes de
» bonnes choses et des grandes pirogues. » Puis Tangaloa dit au frère
» aîné : « Vous serez *noir*, car votre âme est mauvaise, et vous serez dé-
» pourvu de tout. Vous n'aurez point de bonnes choses, et vous n'irez
» point à la terre de votre frère. Comment pourriez-vous y aller avec vos
» mauvaises pirogues ? Mais votre frère viendra quelquefois commercer
» avec vous. »

Que de choses en ce morceau ! continue Pierre Martynns, le meurtre d'Abel, la punition de Caïn, la scission des bons et des méchans, l'histoire de la dispersion des hommes et du contraste des races.

Bibliographie.

L'Education maternelle, ou Entretiens sur la Religion et la Morale, accompagnée d'une action et de récits qui en rendent la lecture facile; 2 vol. in-12; à Lyon et à Paris chez Périsse. Prix : 4 fr.

Nous n'avons pas besoin de répéter combien l'éducation est importante pour les futures destinées de l'homme; suivant qu'il aura été instruit et *formé*, à son entrée à la vie, il prendra la voie droite, ou la voie de perdition. La force de l'éducation est si puissante que l'on peut bien dire que c'est un véritable miracle, que de voir un homme se réformer, quand il en aura une qui n'est pas bonne. Nous croyons donc faire plaisir aux mères de famille en leur indiquant ces deux volumes comme renfermant un plan d'éducation suivi, et donnant sur la plupart des sciences qui doivent entrer dans l'éducation des enfans, des principes courts et succincts, à la vérité, mais sûrs et présentés avec une simplicité qui n'exclut ni la solidité ni la profondeur, et qui ne peut que plaire aux jeunes esprits pour lesquels ce livre est fait.

— *Le comte de Stolberg à ses enfans*, traduit de l'allemand par l'abbé S.. A Paris et à Lyon chez Perisse frères, libraires; in-18. Prix : 75 c.

Cet opuscule, où se retrouve tout l'esprit de Stolberg, peut être considéré comme un véritable testament adressé à ses enfans, et dans lequel il leur laisse ce qu'il a de plus cher au monde, sa foi en Jésus-Christ. On peut aussi considérer ce discours comme le prélude de son *Histoire de la religion de Jésus-Christ*. On y trouve ces élans de génie, et surtout cette piété onctueuse, cette foi si vive, qui caractérisent ses ouvrages.

—*Stephanantea*, ou *Hommage à Marie*, joli vol. in-18; chez Perisse frères. A Paris et à Lyon. Prix : 1 fr.

C'est ici une de ces productions où ceux qui recommencent à se tourner vers Marie trouveront à se nourrir; c'est une véritable couronne de fleurs, comme le dit le titre : quoique écrit en prose, on peut dire que ce petit livre est rempli de cette poésie qui rafraîchit en même tems le cœur et l'esprit.

— Ulfilas *veteris et novi Testamenti versionis gothicæ fragmenta* quæ supersunt ad fidem codd. castigata, latinitate donata, adnotatione criticâ instructa, cum glossario et grammaticâ linguæ gothicæ, conjunctis curis ediderunt C. de Gabelentz et J. Loebe. 2 vol. in-4°. Altemburgi (Altembourg en Saxe), 1836. Prix : 25 fr.

—Obadiæ (*Abdiæ*) *oraculum in Idumæos*, hujus populi historia prescripta, et versionibus antiquissimis commentariisque tam patrum Ecclesiæ quam interpretum recentiorum adhibitis, in linguâ latinâ translatum et enucleatum; auctore Heudewerk; in-8°. Ragiomonti (Kœnigsberg, en Prusse), 1836. Prix : 5 fr.

—*Ursprung und Verfall saemmtlocher Moenchsorden*, ou Origine, grandeur, décadence et condition actuelle de tous les ordres religieux de moines en Orient et en Occident; par de Biedenfeld. 2. vol. in-8°, avec 77 gravures coloriées, et une table chronologique et synchronistique de l'origine de 471 congrégations. Weimar, 1836, chez Wigt.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 76. — 31 Octobre 1836.

Statistique religieuse.

SECTES RELIGIEUSES
AUX ÉTATS-UNIS;
LEUR NOMBRE, LEURS RITS ET LEURS FIDÈLES.

Nous trouvons dans un des derniers N°s de la *Revue Britannique* un article sur les sectes des Etats-Unis, qui nous a paru devoir intéresser nos lecteurs. Tous savent en effet que c'est dans ce pays qu'a lieu le mouvement le plus prononcé et le plus salutaire vers les croyances catholiques : de nouveaux évêchés y sont devenus nécessaires; les conversions y sont si nombreuses et si fréquentes que l'on pourrait dire que ce sont les fidèles qui manquent de prêtres, et non les prêtres qui manquent de fidèles. Or, c'est une chose bien digne d'attention que de connaître quel est le nom et le nombre des sectes qui y sont opposées au Catholicisme; quels sont les individus qui les composent; comment elles se forment, se gouvernent et se dissolvent. Et c'est ce que fait parfaitement connaître l'article que nous citons ici, lequel est l'œuvre d'un protestant, comme on pourra le reconnaître à différentes expressions de son travail, d'ailleurs important et rempli de modération.

A. B.

« Les doctrines des nombreuses sectes religieuses de la république des États-Unis de l'Amérique du Nord, leurs tendances, leur administration, leurs rits, les salaires de leurs divers clergés, tout cela forme un ensemble de questions très-curieuses et sur lesquelles on n'a pas encore en Europe des renseignemens bien précis ni des idées bien nettes. C'est cependant un spec-

tacle inouï que cette expérience réalisée sur une aussi grande échelle : un peuple de *quatorze millions* d'âmes qui prend parti librement dans les questions théologiques, dont chaque fraction adopte franchement la couleur qui lui plaît, et qui, sans secousses et sans troubles, répartit sa religiosité en un grand nombre de sociétés dogmatiques toutes dissemblables ! Les religions d'Etat y sont inconnues. La loi assure à toutes une égale protection, n'en rétribue aucune, et laisse chaque habitant obéir aux impulsions de sa conscience. Tous ces traits divers forment un ensemble qui ne s'est encore jamais rencontré dans l'histoire des nations. Nous allons essayer de faire connaître la physionomie de ces différentes associations, en puisant dans les principaux recueils de statistique américaine les renseignemens divers qui pourront servir à éclaircir cette grande et intéressante question. L'énumération pure et simple des sectes n'offrirait aucun intérêt ; un tel renseignement ne dirait rien à l'esprit, et serait fort obscur pour la plupart de nos lecteurs. Il faut voir ces sectes en détail, étudier les principes de leur dogme, et remonter aux causes qui les ont fait naître.

Toutes les sectes américaines sont des branches plus ou moins anciennes de la grande *révolution protestante*, qui s'est opérée dans le *seizième siècle*. Toutes ont la prétention de professer le Christianisme primitif, tel qu'il fut fondé par le Sauveur, et enseigné par les apôtres ; mais toutes ont eu, pour origine incontestable, les systèmes d'idées dogmatiques, qui furent annoncées par les *réformateurs*, dont ils furent les promoteurs et les soutiens. Ainsi les opinions *luthériennes*, *calvinistes*, *anabaptistes*, *sociniennes*, sont toutes fidèlement représentées et encore pleines de vie dans les États-Unis d'Amérique. Que l'on se figure la vieille Europe dogmatique du seizième siècle, renonçant tout-à-coup aux guerres religieuses, aux persécutions, aux fâcheuses alliances du sacerdoce et de la politique, et se rangeant spontanément sous la loi d'une liberté et d'une égalité absolues, tout en conservant la ferveur de ses dogmes : on aura alors l'idée du tableau que présente aujourd'hui la république des Etats-Unis sous le point de vue religieux. Mais, pour bien comprendre cette singulière organisation, fille de la foi et de la liberté, il faut, dresser à la fois la liste des sectes américaines, se rappeler les

nuances principales des opinions dogmatiques des premiers docteurs et des premières sociétés protestantes, qui ont toutes étendu leurs rameaux sur les rivages du Nouveau-Monde. C'est cette statistique comparée que nous nous proposons de tracer.

Le dernier recensement officiel de la population des Etats-Unis est de 1830, et ce ne sera qu'en 1840 que le sixième recensement général de la république sera exécuté. On estime aujourd'hui le chiffre général de la population à 14,000,000 au moins [1]; mais toutes les tables statistiques et les documens officiels sont encore basés sur le recensement de 1830, qu'il faut conserver provisoirement. D'après ce travail, les vingt-huit états renferment 12,866,920 habitans, dont 10,857,889 hommes libres, et 2.009,031 esclaves. Les noirs et les hommes de couleur, esclaves aux Etats-Unis, figurent pour des chiffres importans dans plusieurs des églises de la république; ce serait donc une erreur grave de faire abstraction de cette classe dans un dénombrement religieux Américain.

SEPT SECTES CALVINISTES.

Ce sont les doctrines enseignées à Genève, vers 1540, par un réfugié Français, prieur de Noyon, en Picardie, Jehan Calvin, qui servent encore aujourd'hui de signe de ralliement aux plus nombreuses et aux plus importantes communautés de l'Amérique du Nord. Deux traits principaux distinguent partout le Calvinisme : son dogme et sa discipline, ou, en d'autres termes, son enseignement et son organisation. Son dogme est très-arrêté, très-sombre, et tranche avec une hardiesse inouïe les questions philosophiques les plus incertaines et les plus grandioses. D'après les idées que Calvin a développées dans son livre fondamental, *De l'Institution Chrétienne,* il faut que ses disciples admettent les propositions dont voici le résumé très-concis : 1° que, par la chute du premier homme, le genre humain est complètement dépravé, et que son crime est imputé à toute sa postérité, d'où procèdent la mort et l'éternelle misère ; 2° que

[1] On peut juger d'avance du résultat du cens de 1840, si l'on se rappelle que la population officielle des Etats-Unis, qui s'est élevée, en 1830, à 12,800,000 âmes, était en 1780 de 3,900,000, et en 1820, de 9,600,000.

Dieu a choisi, avant la création du monde, par décret immuable et par pure grâce, un certain nombre d'hommes qu'il a prédestinés au salut, tandis que le reste du genre humain est prédestiné à la perdition; 3° que Jésus-Christ, par sa mort, n'a satisfait que pour les péchés des élus ou prédestinés; 4° que tous ceux que Dieu a prédestinés au salut reçoivent du Saint-Esprit, au tems marqué, l'état de grâce; 5° enfin que ceux que Dieu a une fois appelés et élus ne peuvent jamais déchoir de leur état de grâce.

Le Calvinisme se distingue encore par l'importance qu'il met à la doctrine de la *satisfaction* ou de l'*expiation*, sacrifices au moyen desquels Jésus-Christ a satisfait à la justice de Dieu.

Tels sont les points principaux de la dogmatique calviniste, dogmatique qui s'appuie principalement sur le fatalisme, mais dont la sombre rigueur ne tarda pas à être considérablement adoucie, dans tous les pays réformés, en Amérique comme ailleurs, par les Calvinistes eux-mêmes.

Cependant, aux Etats-Unis, les sectes calvinistes, proprement dites, figurent aujourd'hui pour près du quart de la population : elles comptent 4,785 églises, 3,755 ministres et 3,905,500 fidèles à peu près. Cette première grande division des sectes Américaines est encore plus remarquable par sa discipline que par son dogme, qui est en général fort mitigé. L'organisation presbytérienne s'y montre encore avec ses formes de gouvernement habiles et absolues. On sait que cette organisation fut l'une des œuvres les plus hardies et les mieux conçues de Calvin, qui sentit le besoin de créer à la fois le dogme et la législation de la réforme, dont il fut un des chefs. Pour donner à son ouvrage une longue durée et une organisation forte, il institua le *code presbytérien* ou *gouvernement synodal*. Le premier élément de cette ingénieuse ramification de pouvoirs fut, suivant les idées de Calvin, le *consistoire*, représentation immédiate de l'Eglise, composé de ministres et de laïques; plusieurs Eglises, réunies par leurs députés pasteurs et laïques, forment le *presbytère américain* et *écossais*, que Calvin nommait *colloque;* les presbytères ou colloques d'une province forment le *synode provincial;* et enfin les députés de toutes les provinces ecclésiastiques aboutissent à la dernière et plus haute juridiction, le *synode national*, que les

Américains nomment l'*assemblée générale*. On conçoit facilement que ce gouvernement collectif, qui s'exerce par des assemblées, auxquelles sont soumises toutes les Eglises éparses, doit pouvoir porter une surveillance active, générale et perpétuelle sur le corps tout entier, et qu'au moyen de la hiérarchie de ses assemblées religieuses d'abord communales, ensuite provinciales et enfin nationales, il a les yeux partout. Il n'arrive aucun écart, soit moral, soit dogmatique, dont il ne puisse être informé, et contre lequel il ne puisse sévir. Aussi, cette représentation démocratique, inventée et promulguée par Calvin, quoique contraire à la liberté d'examen et à l'indépendance pastorale individuelle, est le plus fort gouvernement qui soit sorti de la réformation. On y reconnaît l'empreinte caractéristique du génie organisateur et absolu de Calvin. Qu'on ajoute à ce dogme et à cette discipline les usages d'un rit très-simple, les communions, les jeûnes, un culte très-nu et même austère, une liturgie très-courte ou même nulle ; pas d'ornemens, pas de cérémonies, pas de musique, pas d'autels ; aucune pompe pour les sépultures, et on aura une idée du Calvinisme presbytérien dans toute sa pureté.

1° Presbytériens de l'Assemblée générale.

Les *Presbytériens de l'Assemblée générale* des Etats-Unis, ou Calvinistes, soumis au gouvernement d'un *synode national* sans appel, forment la première classe des sectes calvinistes, et comptent près de 2,000,000 de fidèles. Cette vaste société est nombreuse dans les états du centre des Etats-Unis ; mais elle se montre surtout dans ceux du sud et de l'ouest, et presque pas dans les états de la Nouvelle-Angleterre [1], où domine encore l'ancienne organisation puritaine. Les presbytériens calvinistes convoquent leur synode national annuellement à Philadelphie. Leur clergé se compose de 1,914 ministres, auxquels il faut ajouter 421 prédicateurs et candidats suffragans, ce qui porte le personnel ecclésiastique de cette secte à 2,335 membres.

Les traitemens de ces ministres varient dans les divers

[1] La Nouvelle-Angleterre est formée des états les plus anciennement peuplés, qui ont servi de noyau à la Confédération : le Maine, New-Hampshire, Vermont, Massachussetts, Rhode-Island, Connecticut.

états. Dans la ville même de New-York, les traitemens ne sont guère au-dessous de 1,000 dollars (5,300 fr.) ni au-dessus de 3,000 dollars (15,900 fr.). A Philadelphie, les ministres ont aussi de 1,000 à 3,000 dollars, et, dans la campagne, la moyenne est au-dessous de 400 dollars (2,120 fr.). Dans la Virginie, la moyenne paraît être au-dessous de 500 dollars (2,650 fr.). Dans la Géorgie, les ministres des villes reçoivent de 1,000 à 2,000 dollars (5,300 fr. à 10,600 fr.); mais, dans l'Etat en général, la moyenne des traitemens ne paraît pas dépasser 250 dollars (1,325 fr.). Dans l'Ohio, la moyenne est de 400 dollars (2,120 fr.).

Les souscriptions que cette Eglise consacre annuellement au service des missions étrangères (*missionary funds*) s'élèvent à 114,687 dollars (607,841 fr.), et ses dépenses pour ses écoles particulières (*education funds*) sont de 60,909 dollars (322,817 fr.). Voici quel est le nombre des ministres et des églises qui appartiennent à cette secte dans plusieurs états de l'Union.

Etats.	Ministres.	Eglises.
New-York	500	173
Pennsylvanie	337	475
Virginie	90	117
Caroline du Nord	69	132
Caroline du Sud	64	90
Géorgie	45	75
Tennessee	90	120
Ohio	224	370
Indiana	67	109

2° Presbytériens du Cumberland.

Après l'Eglise presbytérienne, nous trouvons les *Presbytériens du Cumberland*, communauté assez importante, moins par le nombre de ses adhérens que par le zèle violent et tumultueux qui les anime. Elle représente le côté le plus fanatique et le plus austère du vieux Calvinisme. Au milieu d'elle, l'idée terrible de la prédestination absolue règne sans adoucissement. Cette secte aux Etats-Unis date de l'année 1810. Elle dut son origine à un démêlé entre le presbytère de Cumberland et le synode de Kentucky, qui, conformément aux réglemens calvinistes, exigeait

des études classiques chez les nouveaux ministres. Le presbytère déclara que l'inspiration valait mieux que la science, et il en résulta un schisme à la suite duquel les presbytériens, dits du Cumberland, se répandirent principalement dans les états du Tennessee, de Kentucky, de l'Alabama et du Missouri. C'est une des sectes les plus dogmatiques et les plus superstitieuses de la république.

3. Eglise réformée Allemande.

Deux autres Eglises, nombreuses et florissantes, se placent dans le groupe presbytérien calviniste. Formées toutes deux de la descendance de nombreux réfugiés hollandais, belges et allemands, elles professent un Calvinisme doux et éclairé, tout pénétré, en quelque sorte, des souvenirs de leur ancienne patrie. L'*Eglise Réformée Allemande* est surtout répandue dans la Pennsylvanie et l'Ohio; ses ministres prêchent pour la plupart en allemand, et leurs traitemens varient de 200 à 800 dollars (1,060 à 4,240 fr.)

4° Eglise Hollandaise.

L'*Eglise Hollandaise*, communauté calviniste synodale, est répandue principalement dans les états de New-York, de Pennsylvanie et de New-Jersey. Dans ce dernier état, où elle compte 48 églises et 42 ministres, le traitement de ces derniers est, en dehors des villes, de 500 dollars (2,650 fr.), et, dans les villes, de 1,200 à 2,000 dollars (6,360 à 10,600 fr.). L'annuaire de l'état de New-Jersey de 1834 estime que l'entretien total de chaque Eglise réformée Hollandaise, y compris le traitement du pasteur, ne dépasse pas 650 dollars (3,445 fr.).

5° Presbytériens Associés. — 6° Réformés Associés.

Deux autres communautés, plus rigides que la grande famille calviniste presbytérienne en général, existent dans un assez grand nombre d'États ; ce sont deux églises voisines : les *Presbytériens Associés* et les *Réformés Associés*. Cette association date d'un schisme, arrivé en 1733, dans l'église nationale d'Ecosse, et qui, plus tard, se propagea rapidement dans le Nouveau-Monde ; ce sont des communautés instruites et respectables. L'Eglise Réfor-

mée Associée publie un recueil périodique, et a un séminaire florissant à Pittsburg.

7° Congrégationalistes Orthodoxes.

Les *Congrégationalistes Orthodoxes* forment une des familles religieuses les plus puissantes et les plus nombreuses des Etats-Unis. Près de 1,300,000 fidèles ont hérité du dogme de la ferveur des anciens puritains anglais, qui, chassés de leur patrie, vinrent fonder la plupart des établissemens de la Nouvelle-Angleterre. A l'exception de Rhode-Island, tous les états du centre, le New-Hampshire, Massachussetts, le Connecticut, professèrent le *dogme calviniste*, mais rejetèrent la *discipline synodale* de Calvin. Ces sectaires républicains adoptèrent le principe : que chaque église a en elle-même tout ce qu'il faut pour se gouverner; que nulle d'entre elles ne doit dépendre d'une assemblée quelconque, qu'enfin chacune, sauf une liaison générale toute de charité et d'amour, doit être strictement souveraine et *indépendante*. C'est cette forme disciplinaire ou plutôt cette abolition de toute autorité ecclésiastique, que l'on nomme la forme *congrégationaliste* ou *indépendante*, et qui est adoptée par les sociétés religieuses les plus éclairées et les plus progressives des Etats-Unis.

HUIT SECTES BAPTISTES.

Ces sectes Baptistes forment la seconde grande division des familles religieuses des Etats-Unis. On a souvent appelé ces chrétiens *anabaptistes*; mais c'est à tort. Ils ne *rebaptisent* point. Le dogme des *baptistes* est en général un *calvinisme* adouci, mais ils en diffèrent par certaines institutions rationnelles. Ils soutiennent que le baptême ne doit être administré qu'à ceux qui peuvent faire profession réelle de leur foi au Christianisme, et qui s'engagent à se conduire d'après ces principes, aussi n'administrent-ils le baptême qu'aux *adultes* et après un enseignement convenable. Les baptistes américains comptent 4,011 ministres et 7,489 églises ou communautés, auxquelles se rattachent 3,332,500 fidèles. Nous ne comprenons ici ni les églises des *Mennonites*, ni les établissemens de la singulière secte monastique des *Tunkers*. La secte baptiste déjà si nombreuse prend chaque jour un rapide accroissement; ainsi d'après le *Baptist Annual Register* de 1833, cette église a vu le nombre de ses communians augmenter de 48,224

sur celui de 1831. Toute l'église baptiste américaine adopte la discipline *congrégationaliste* ou *indépendante*. Elle est formée des descendans d'une foule de réfugiés des plus antiques sectes de la réformation, et des débris féconds des Wicklefites, des Lollards, des Anabaptistes, et même des Vaudois et Albigeois, qui tous rejetaient le baptême des nouveau-nés. La grande famille des *Baptistes Généraux Américains* convoque tous les trois ans une *convention générale*, qui s'occupe des affaires communes sans pouvoir jamais imposer ses décisions. Les baptistes sont surtout nombreux dans les états du Maine, où ils ont 222 églises; dans le Massachussets, 189; dans le New-York, 605; dans la Virginie, 455; dans la Géorgie, 909; dans le Kentucky, 484. Le nombre des ministres est en général fort au-dessous des besoins; leur traitement dans les grandes villes, par exemple à Boston, peut s'élever à 1,800 dollars (9,540 fr.); mais la moyenne ne dépasse guère 400 dollars (2,120 fr.).

2° Baptistes Arméniens *ou du* libre arbitre. — 3° Du Septième jour. — 4° Des six principes. — 5° Les Emancipateurs.

Autour de la grande secte des baptistes calvinistes, se groupent les *Baptistes Arméniens* ou du *libre arbitre*, qui nient la prédestination et la corruption absolue de l'homme, et qui ont de nombreuses églises dans le Maine et le New-Hampshire; les *Baptistes du Septième Jour (Seventh Day Baptists)* qui observent le samedi au lieu du dimanche, et dont les communautés sont éparses dans le New-York, la Virginie et l'Ohio; les *Baptistes des six Principes (Six principle Baptists)*, qui rédigent en six chefs distincts leur confession de foi; enfin, la petite secte des *Emancipateurs (Emancipators)*, qui exigent de leurs membres la manumission totale des esclaves.

6° Les Chrétiens.

Dans la famille baptiste figure aussi l'église des *Chrétiens*, secte assez moderne, et qui a fait cependant des progrès étonnans. On pense qu'elle prit naissance vers 1804, à Portsmouth dans l'état de New-Hampshire, par suite des prédications d'un éloquent ministre baptiste, Elias Smith. Ces fidèles abjurent toute appellation de noms de secte ou d'homme, et ne veulent prendre

d'autre titre que celui de *chrétiens* proprement dits [1]. Ils n'exigent d'autre épreuve de foi qu'une déclaration d'adhésion à la religion chrétienne. Ils ne baptisent que les adultes. Leurs vues larges et tolérantes les ont exposés au reproche de tiédeur et d'indifférentisme, parce que leur dogme n'est plus le vieux Calvinisme, dont ils ont réformé la sévère théologie. Ils rejettent la plupart des dogmes, dits orthodoxes, et notamment la doctrine de la prédestination et celle de la trinité. On pourrait donc les classer parmi les sectes presque entièrement rationalistes. Leur discipline n'est pas moins libérale que leur dogme : ils sont indépendans, sauf la juridiction officieuse d'une assemblée centrale.

7° Eglise Mennonite.

L'*Eglise Américaine Mennonite* professe les doctrines du réformateur Menno Simon, qui régularisa et corrigea, vers 1536, tout ce qu'il y avait d'outré et de fanatique dans la théologie des Anabaptistes de Munster; cette communauté est surtout répandue en Pennsylvanie. Elle professe que la vertu des membres de l'église est la marque la plus sûre de la vérité du dogme, et qu'il faut pratiquer la tolérance la plus absolue, en n'exigeant jamais de confession de foi, ni d'épreuves dogmatiques. Les Mennonites américains ne baptisent que les adultes, et sont opposés à la guerre, aux sermens, et à la peine de mort. Leur croyance est en général un Calvinisme fort modéré; beaucoup d'entre eux sont *anti-trinitaires*. Ce sont les fils d'une foule de réfugiés d'Europe, arrivés d'Angleterre, de Belgique, de Suisse, et notamment de Patzau en Bohême.

8° Les Dunkers *ou* Tunkers.

La plus singulière des sectes américaines est sans contredit celle des *Dunkers* ou *Tunkers*, de la colonie d'Euphrata, située dans un site pittoresque, à 20 lieues de la ville de Philadelphie. Ces sectaires, dont le nom vient de l'allemand *tunken*, qui signifie *tremper*, *plonger*, baptisent les adultes par immersion totale, particularité qu'ils ont de commun avec quelques autres sectes

[1] Pour se distinguer des autres fidèles qui, dans une multitude de contrées se nomment *chrétiens*, ces sectaires américains affectent d'écrire ainsi le titre qu'ils prennent, *Christ-ians*.

baptistes. Le fondateur de cette secte est Conrad Peysel, qui, en 1724, se retira dans une solitude, afin de se livrer sans distraction à ses méditations ascétiques. Il en résulta bientôt la petite ville d'Euphrata, ombragée aujourd'hui de mûriers gigantesques qui protègent une foule de petites maisons en bois, habitées par les Tunkers; elles sont disposées sur deux lignes parallèles, et les sexes y vivent séparément. Euphrata ne comptait, en 1777, que 500 cabanes; de nos jours la colonie se compose de 30,000 fidèles au moins; chiffre considérable quand on songe à la rigueur de l'établissement. Les Tunkers professent la communauté des biens. Ils portent toujours une longue robe traînante, avec ceinture et capuchon, comme les religieux de St.-Dominique. Ils se laissent croître les cheveux et la barbe. La communauté est composée d'hommes et de femmes. Les Tunkers ne mangent de la viande que dans les rares occasions de leurs festins en commun ou *Agapes*, seules réunions où les deux sexes se rencontrent. Leur nourriture habituelle se compose uniquement de racines et de végétaux. Ils habitent des cellules et couchent sur la dure. Les Tunkers sont célibataires; le mariage les sépare de la colonie, sans rompre les liens de la communauté spirituelle. Les autres sectes américaines leur reprochent leurs mortifications stériles, et les accusent de croire aux œuvres de surérogation. Les Tunkers nient la transmission héréditaire du péché originel. Ils n'admettent point non plus les peines éternelles, et ne baptisent que les adultes; ils s'interdisent d'ailleurs toute résistance, toute part quelconque à la guerre, aux procès, à la défense personnelle, et à toute propriété d'esclaves; ils pensent que la récompense des âmes des justes après la mort consistera à annoncer l'Evangile dans le ciel à ceux qui n'ont pu l'entendre sur la terre. Les *Tunkers* d'Amérique sont de véritables *moines* protestans.

DEUX SECTES MÉTHODISTES.

Les doctrines du Méthodisme occupent une place très-importante dans les religions des États-Unis. En Angleterre, de 1730 à 1741, deux hommes, d'une grande éloquence, d'une infatigable activité, et d'une conviction fanatique, Wesley et Whitefield, profitèrent de l'abattement et de la tiédeur de la religion officielle de l'État, pour répandre un dogme plus populaire et

mieux fait pour enthousiasmer les masses. Ils allèrent prêcher jusqu'en Amérique, où le succès qui suivit leurs efforts, dépassa même celui qu'ils avaient obtenu dans leur patrie. Ils insistèrent surtout sur le salut par la foi, sur la puissance des conversions instantanées, et sur l'assurance complète et indubitable que le fidèle peut acquérir une réconciliation consommée et sans retour entre Dieu et lui. On sait que rien n'entraîne plus au fanatisme que de pareilles doctrines. Les classes inférieures adoptèrent les idées de Wesley avec un entraînement sans exemple.

1° Eglise Méthodiste Épiscopale.

L'organisation de cette secte révèle les prévisions habiles du fondateur, qui eut toujours une préférence marquée pour le régime épiscopal. Il y a près de 2,800,000 méthodistes aux États-Unis. C'est peut-être la plus active et la plus remuante de toutes les sectes. Elle se nomme l'*Église Méthodiste Épiscopale*, et est divisée en 22 circonscriptions, dites *conférences annuelles*, formées de tous les ministres résidens ou voyageurs ; chaque conférence particulière envoie des députés à la *conférence générale*, qui a l'autorité suprême, et se réunit tous les quatre ans. Cette dernière élit six évêques, qui sont chacun évêque de toutes les églises de la république, et dont les fonctions consistent principalement à administrer les ordres inférieurs, et à voyager sans cesse au milieu de ce vaste territoire. Ce sont, ainsi que les prédicateurs, de véritables inspecteurs généraux essentiellement nomades. Les honoraires des ministres méthodistes sont réglés d'après leur code officiel, *la discipline*. Ils ne peuvent, sous les peines les plus sévères, ni vendre des liqueurs spiritueuses, ni posséder des esclaves. Chaque prédicateur-voyageur reçoit 200 dollars (1,060 fr.) pour ses honoraires; de plus, il est défrayé de ses frais de voyage et de ses dépenses de pension dans tous les lieux où il stationne. La société méthodiste alloue annuellement 100 dollars à la femme de chaque prédicateur, 16 dollars par enfant au-dessous de 7 ans, et 24 dollars par enfant de 7 à 14 ans. Les ministres vieux ou infirmes, et les veuves, ont des pensions de retraite. D'après les rapports officiels de 1834, il paraît que les méthodistes épiscopaux sont répartis dans tous les états, mais qu'ils sont surtout groupés sous les confé-

rences suivantes : à Philadelphie, 55,325 ; à Baltimore, 52,448 ; et dans celle de l'Ohio, 58.864. Cette société chrétienne s'est distinguée de la manière la plus honorable par le zèle qu'elle a déployé dans l'œuvre dangereuse d'évangéliser les esclaves noirs ; aussi elle compte dans la république des États-Unis 83,156 hommes de couleur, membres de son Eglise. Le seul état de la Caroline du sud en renferme 22,788. C'est le plus beau trophée des prédications méthodistes.

2° Méthodistes Associés *ou* Protestans.

A côté des méthodistes épiscopaux, se place le corps des *Méthodistes Associés* ou *Protestans ;* ce corps de chrétiens, régulièrement organisé à Baltimore en 1830, professe le même dogme que ses frères, mais rejette l'épiscopat, et admet les laïques à la *conférence générale*, contrairement aux principes du Méthodisme pur. Ces deux croyances se sont en général répandues de préférence chez les classes populaires dépourvues d'éducation classique. D'ailleurs, tous ces méthodistes, à l'exception de quelques-uns qui appartiennent à l'Eglise Associée, s'éloignent de l'ancien Calvinisme, et admettent les idées du libre arbitre de l'homme.

TROIS SECTES RATIONALISTES.

Il faut classer dans la division générale des sectes rationnelles les deux grandes familles des *Unitaires* et des *Universalistes*...

1° Les Unitaires.

Leur dogme consiste dans la profession du Christianisme rationnel ; sa tendance marquée est de ranger les doctrines chrétiennes sous les lois de la raison et de l'intelligence. Leur nombre s'accroît rapidement. Dans le seul état de Massachussetts on compte 120 ministres et 130 églises unitaires. Il y en a un assez grand nombre dans les états du Maine, de New-Hampshire et de New-York. Les ministres de cette communauté figurent au nombre des plus distingués et des plus savans des États-Unis. Mais leurs idées sont plutôt répandues parmi les classes supérieures que dans les masses. Dans la ville de Boston leurs traitemens varient de 1,200 à 2,500 dollards (6,360 fr. à 13,250 fr.) ; au-dehors, et dans l'Etat en général, on estime la moyenne de leurs traitemens à 700 dollards (3,710 fr.). Ce

sont peut-être les ministres les mieux rétribués de toute la république.

2° Les Universalistes.

Tout près du dogme unitaire, se place la *Doctrine Universaliste*, dont les disciples font encore aujourd'hui de notables progrès. Leur nombre, assez mal connu d'ailleurs, dépasse probablement un demi-million d'âmes. Les Universalistes pensent que leur système réconcilie les théories opposées de Calvin et d'Arminius; renonçant aux sombres idées de la prédestination et de la damnation éternelle, ils affirment que le Christ a enseigné, et qu'il est mort pour *tous* les hommes, et que par conséquent, il doit conduire *tous* les hommes à un état final de sainteté et de bonheur. De là résulte la théorie philosophique de la *restauration universelle* de tous les hommes, suivant les idées de l'Église Universaliste américaine, dont le docteur Chauncy, de Boston, a donné l'exposition la plus complète. La discipline des Universalistes est indépendante ou congrégationaliste; ils convoquent tous les ans leur *convention générale* à Oxford (Massachussetts), qui est composée de six députés laïques, et de quatre députés clercs, envoyés par chacune des onze *sous-conventions* que forment leurs Eglises. La convention générale n'a qu'une autorité *officieuse* sur les Eglises individuelles. En général, cette secte manque de ministres. Les traitemens varient de 300 à 1,500 dollards (1,590 fr. à 7,950 fr.); la moyenne de ceux du Massachussetts est de 500 dollars (2,650 fr.).

3° Les Quakers ou Amis.

Il faut maintenant placer l'ancienne et respectable secte des *Amis* (*Quakers*), presque au nombre des familles rationalistes des États-Unis Les Amis existent dans tous les états de la république; ils forment une partie notable de la population de la Pennsylvanie, où le plus distingué de leurs apôtres, Guillaume Penn, jeta les bases d'une législation à jamais célèbre. Nous ne retracerons pas les doctrines et les pratiques si connues des Quakers. En Amérique, la société a été profondément divisée par un schisme récent. On comptait environ 200,000 Quakers orthodoxes dans la république, lorsque les prédications d'un

éloquent ministre de la société, Elias Hicks, décidèrent la masse des Amis à rejeter la doctrine de la *trinité*, et à se déclarer *Unitaires*. On pense que les deux tiers des anciens Quakers sont passés du côté du dogme rationnel; il est du moins certain, d'après un rapport publié à Wheeling, en Virginie, qu'il existait en 1829 aux États-Unis, 56,026 Unitaires-Hicksites contre 28,904 orthodoxes; le reste de la société ne se prononce point. Cette division a présenté des particularités fort curieuses dans quelques Etats. Ainsi, dans l'état de New-Jersey, les Quakers avaient 45 maisons d'assemblées; aujourd'hui, il y en a 25 occupées par les Unitaires, 5 par les Orthodoxes, et 15 simultanément par les deux opinions. Les Quakers n'ont point de clergé salarié. Les dépenses ecclésiastiques de cette société se bornent à entretenir les maisons d'assemblées, dont la simplicité est extrême, et à réparer les cimetières. Quant aux aumônes, la société n'en fait pas; car dans son sein il n'y a point d'indigens. Dans plusieurs Etats, les Amis possèdent d'anciennes donations, qui ont pour but de subvenir aux frais d'éducation des enfans pauvres; l'aisance générale dont jouit cette secte, rend l'exécution de cette clause à-peu-près impossible; il en résulte que ces hommes respectables, pour rester fidèles aux intentions des donateurs, se voient forcés de consacrer ces fonds à l'entretien d'enfans pauvres, choisis dans les autres sociétés chrétiennes des États-Unis.

CINQ SECTES DIVERSES.

1° Eglise Episcopale Anglicane.

L'ancienne Eglise Anglicane britannique, fondée par les parlemens de la mère-patrie, dut nécessairement exercer une forte action sur les colonies protestantes d'Amérique. Il en résulta une *Eglise Anglicane Protestante Américaine*, c'est-à-dire, une *Eglise Protestante Episcopale*, établie aux Etats-Unis, et absolument semblable à celle d'Angleterre, seulement aussi pauvre que sa sœur aînée est riche. C'est une des communautés les plus respectables de la république. Elle professe le Calvinisme, moins la doctrine de Calvin sur la prédestination, c'est-à-dire, qu'elle se rapproche des idées d'Arminius. Dans les états de New-

York, de Virginie, et de Pennsylvanie, l'église épiscopale compte 181,065 membres, et 56 ministres. Ce sont les seules provinces où elle domine presque toutes les autres sectes. Elle a 17 évêques, et se réunit en *convention générale* tous les trois ans. Le traitement de ses ministres s'élève jusqu'à 2,500 dollars (13,250 fr.) dans les grandes villes; mais on estime la moyenne de ces honoraires à 600 dollars (3,180 fr.).

2° Eglise Evangélique Luthérienne.

L'*Eglise Evangélique Luthérienne* doit être citée parmi les sectes les plus nombreuses des Etats-Unis. Elle est composée principalement des descendans d'une foule de réfugiés allemands, et se divise en neuf *synodes*, dont les plus considérables sont ceux de la Pennsylvanie et de l'Ohio; elle professe un Luthéranisme très-tolérant. Quatre académies-séminaires sont ouvertes à ses étudians. Dans l'Etat de l'Ohio, les ministres de cette secte prêchent habituellement en langue allemande, et leurs traitemens s'élèvent depuis 200 jusqu'à 800 dollars (1,060 fr. à 4,240 fr.).

Il faut aussi inscrire au nombre des sectes des Etats-Unis, trois petites sociétés religieuses, assez insignifiantes quant au nombre de leurs fidèles, mais fort remarquables par l'originalité de leur dogme.

3° Eglise Morave ou des Frères-Unis.

La première est l'*Eglise Morave* ou des *Frères-Unis*, qui s'établit d'abord en Moravie, et qui fut chassée de Bohême par la persécution la plus cruelle. Le Nouveau-Monde devint une terre de liberté pour ces hommes, qui avaient fondé une colonie florissante à Hernhutt, en Lusace, et qui comptent Jean Hus et Jérôme de Prague au nombre des martyrs de leur foi. Leur doctrine est en général celle de Luther; mais leur discipline est épiscopale. Leurs églises, groupées dans l'état de Pennsylvanie, forment une espèce de colonie patriarcale et industrielle.

4° Eglise Millénaire ou des Shakers.

La seconde de ces sectes est bien plus bizarre. C'est l'*Eglise Millénaire* ou des *Shakers*, dont les rits étranges et convulsionnaires datent de l'origine des Quakers anglais, et de la commu-

nication spirituelle avec les prophètes des Cévennes. Nous ne pouvons nous arrêter à décrire ici les doctrines et les rits de cette société extraordinaire, qui se montra aux Etats-Unis en 1770, sous la conduite d'une femme pleine d'éloquence, Anne Lee. Disons seulement qu'elle a pour principe la communauté absolue des biens, le célibat, et une vie active et très-industrielle.

5° Eglise de la Nouvelle Jérusalem.

Dans la Pennsylvanie et l'Ohio surtout, on remarque d'assez nombreuses communautés, qui adhèrent aux mystiques et poétiques révélations d'Emmanuel Swedenborg: ce sont les *Eglises de la Nouvelle Jérusalem*.

ÉGLISE CATHOLIQUE.

L'*Eglise Catholique* figure pour un chiffre important dans les sociétés religieuses des Etats-Unis. Les premiers colons européens des états de Maryland, des Florides, de la Louisianne et du Missouri, étaient tous catholiques, et dans la Nouvelle-Angleterre, on estime la population appartenant à cette communion, à 20,000 âmes. Aujourd'hui la congrégation catholique, à quelques exceptions près, principalement dans les grandes villes, se compose de paysans, de manœuvres et d'artisans, presque tous irlandais; car les émigrations d'Europe n'amènent guère que des protestans [1]. Il y a 12 évêques catholiques aux Etats-Unis : celui de Baltimore est métropolitain. D'après le *Catholic Almanac* de 1835, les catholiques des Etats-Unis ont 8 colléges, 16 séminaires et 33 couvens de femmes. On estime que le traitement des prêtres catholiques atteint la moyenne de 450 dollars (2,385 fr.) dans le diocèse de Charleston, qui comprend les états de la Caroline du sud et du nord, ainsi que celui de la Géorgie. La tendance dogmatique du clergé catholique des Etats-Unis est en général ultramontaine; il publie plusieurs journaux, et a pour principal organe *le Jésuite*.

Nous allons maintenant résumer dans un seul tableau, les principaux faits numériques relatifs à chaque secte.

[1] Nous n'avons pas besoin de faire observer que les documens du journaliste sur les Catholiques sont très-inexacts. Voir dans la *Table générale* ce que nous avons dit sur les progrès du Catholicisme aux Etats-Unis. (*N. du D.*)

TABLEAU

Des différentes sectes religieuses existant dans l'Union, avec le nombre de leurs églises, de leurs ministres et de leurs fidèles.

DÉSIGNATION DE CHAQUE SECTE.	Ministres.	Églises.	Communians.	POPULATION totale.
SECTES CALVINISTES.				
Presbytériens de l'assemblée gén[ale].	1,914	2,648	246,964	1,920,500
Presbytériens du Cumberland.....	400		60,000	300,000
Eglise hollandaise réformée.	167	197	22,515	125,000
Eglise presbytérienne associée.....	70	169	12,886	100,000
Eglise réformée associée..........	43	100	10,000	
Eglise allemande réformée........	186	600	30,000	200,000
Congrégationalistes orthodoxes....	975	1,071	129,756	1,260,000
SECTES BAPTISTES.				
Baptistes calvinistes généraux.	3,110	5,888	384,859	2,743,000
Baptistes arminiens..............	342	546	25,276	150,000
Baptistes du septième jour........	32	32	4,258	20,000
Baptistes des six principes.........	12	23	2,137	20,000
Chrétiens..	300	1,000	30,000	275,000
Mennonites......................	200		30,000	120,000
Dunkers d'Euphrata..............	40	40	3,000	30,000
Baptistes émancipateurs..........	15		600	4,500
SECTES MÉTHODISTES.				
Eglise méthodiste épiscopale.	2,458		638,784	2,600,000
Méthodistes associés	70		30,000	175,000
SECTES RATIONALISTES.				
Eglise unitaire	165	187	?	276,000
Eglise universaliste..............	300	600	?	500,000
SECTES DIVERSES.				
Eglise épiscopale protestante..	697	800		600,000
Eglise évangélique luthérienne.	194	627	59,787	400,000
Moraves.........................	33	24	2,000	7,000
Eglise de la nouvelle Jérusalem....	33	27	?	5,000
Eglise des amis..................		500	?	200,000
Eglise millénaire	45	15	?	6,000
Eglise catholique................	340	383	?	800,000
TOTAL.....	12,141	15,477	1,423,822	12,867,000

OBSERVATIONS DIVERSES.

On pourrait faire beaucoup de remarques curieuses sur le résumé de tous ces chiffres. Nous nous contenterons d'un très-petit

nombre d'observations. En examinant ce tableau, on s'étonnera sans doute de la disproportion qui existe entre le chiffre des communians et celui des populations totales des sectes dont ils font partie. Ainsi, en retranchant le nombre des catholiques, on trouve que, sur 12,000,000 d'âmes, aux États-Unis, les registres réunis des sectes ne comptent guère que 1,420,000 communians, ou 1 sur 9. Cette particularité s'explique par un fait fort clair et encore plus commun sans doute en Europe qu'en Amérique : c'est que chaque secte ne compte rigoureusement au nombre de ses membres que les seuls communians adultes, tandis que la masse de chaque société religieuse n'accomplit point régulièrement ses devoirs pieux.

Quant au nombre total des ministres, qui, d'après notre tableau, s'élève à 12,141, diverses augmentations, signalées par les statistiques particulières des sectes, prouvent que ce nombre est trop faible. Le chiffre 13,000 approche davantage de la vérité. En estimant la moyenne des traitemens à 500 dollars, on arrive à ce résultat, que les honoraires du personnel d'un clergé de 13,000,000 d'habitans, sont de 6,500,000 dollars ou 34,450,000 fr. Il y aurait ainsi, suivant ces chiffres, un ministre pour 985 fidèles, et une église pour 831 fidèles. On voit que le budget des cultes aux États-Unis, qui est entièrement rempli par des dons volontaires, est bien plus richement doté, toute proportion gardée, que celui de la France. Ce fait paraîtra bien plus saillant encore, si l'on se rappelle qu'il existe aux États-Unis des sociétés uniquement vouées à des objets de pieux prosélytisme, qui récoltent des sommes fort considérables; qu'un mouvement très-important de librairie théologique s'y opère, et qu'enfin on y publie près de 150 recueils périodiques religieux, qui tous se placent à un grand nombre d'exemplaires. Ainsi, le *New-York Baptist Register*, expression de la secte des Baptistes, et qui s'imprime à Utica, compte 7,000 souscripteurs. Le *Christian Advocate*, journal méthodiste, qui s'imprime à New-York, a 32,000 abonnés. Les autres journaux méthodistes comptent environ 3,000 abonnés. Enfin, le *Gospel Advocate* et le *Trumpet Magazine*, tous deux organes des Universalistes, ne comptent pas moins de 5 à 6,000 souscripteurs. La *société biblique américaine*, dans son exercice de 1835, a recueilli 100,800 dol-

lars (534,240 fr.). Dans la même année, le *bureau des commissaires américains pour les missions étrangères* [1] a reçu 152,000 dollars (805,600 fr.). En ajoutant à ces sommes les recettes des autres sociétés missionnaires qui fleurissent sous le patronnage des sectes baptistes, méthodistes épiscopales et protestantes épiscopales, ainsi que le produit de la société américaine pour la distribution des *tracts* ou petites brochures religieuses et de la *Société des écoles religieuses du dimanche*, on arrive à la somme de 680,000 dollars ou 3,604,000 fr. environ, qu'il faut ajouter au budget annuel des différens cultes américains. Un journal catholique (*The Jesuit, or Catholic Intelligencer*), après avoir fait le calcul de la recette et de la dépense des sociétés bibliques, a prouvé que chaque exemplaire de la Bible coûtait 8 dollars (42 fr. 40 c.). « On a proposé publiquement, ajoute-t-il, aux » directeurs de ces établissemens d'imprimer pour eux à un prix » bien inférieur : ils ont refusé cette offre. » Quant à ces petites brochures, appelées *tracts*, les sociétés instituées à cet effet les distribuent *gratis*, mais proportionnellement aux aumônes qu'elles ont reçues pour cet objet.

RÉTRIBUTION DES MINISTRES.

D'après toutes les statistiques particulières des divers états de la république, les croyans, dont les ministres sont le mieux rétribués, sont ceux qui appartiennent aux sectes congrégatio-

[1] *American Board of commissioners for foreign missions*. C'est la principale société missionnaire des Etats-Unis. Elle envoie ses prédicateurs dans le monde entier, depuis la Syrie, la Perse, Siam et la Chine, jusque chez ses voisins, les tribus sauvages du Mississipi et de l'Ohio. Un trait fort original de cette société, c'est que non-seulement elle envoie des missionnaires prêcher les nations, accompagnés de leur femme et enfans, mais qu'elle leur adjoint des fermiers, des médecins, des maîtres d'école, des instructeurs industriels de tous métiers et enfin des imprimeurs. Elle emploie même des médecins ayant reçu les ordres sacrés, et aussi médecins laïques. Ainsi on lit dans les pages de ses rapports, ce bizarre titre de colonne : *Physicians not ordained*, médecins non consacrés. La société compte neuf pasteurs qui sont en même tems docteurs en médecine. Au reste le même zèle se montre chez d'autres sectes. L'*Association unitaire* d'Amérique ayant annoncé en 1833 qu'elle se proposait de nommer un *secrétaire missionnaire* avec la fonction spéciale de parcourir les Etats-Unis, on leva sur-le champ 10,000 dollars (53,000 fr.) pour les dépenses du traitement.

nalistes et unitaires; ensuite à celles des presbytériens et des épiscopaux. Ainsi on estime que l'état de New-Jersey (population, 320,823) dépense par an 120,000 dollars (636,000 fr.) pour le traitement de ses ministres et l'entretien des églises, ce qui donne une somme moyenne de 480 dollars (2,544 fr.) par église et par ministre. Toutefois cette moyenne paraît varier beaucoup suivant les états. Dans la Caroline du nord (population, non compris les esclaves, 492,900 âmes), on estime la dépense totale pour le clergé à 75,000 dollars seulement. La situation religieuse de la Caroline du Sud nous explique pourquoi ce dernier chiffre est si peu considérable. La secte baptiste a, dans cet état, 314 églises et 156 ministres. Or, la grande majorité de ces pasteurs ne reçoit aucun traitement. Il paraît que les provinces à esclaves ne sont pas généreuses envers les prédicateurs d'une religion d'égalité et d'émancipation. On peut dire cependant que le système de la contribution volontaire pour le clergé a parfaitement réussi aux Etats-Unis, malgré les prédictions contraires des théoriciens d'Europe. Dans les états qui touchent aux déserts du monde, et en général dans les nouveaux établissemens, il y a très-peu de ministres établis, et ceux qui ont assez de dévoûment pour habiter ces solitudes, sont fort mal payés; mais nul clergé de la chrétienté n'est mieux traité, ni plus considéré que dans les anciens états de la république. Ainsi, dans l'état de Massachussetts, il est certain qu'il y a environ 800 ministres de toutes sectes, ce qui fait sur la population (610,400 âmes), plus d'un pour 1000 fidèles, et ces 800 pasteurs vivent tous dans l'aisance. La moyenne de leur traitement paraît être de 500 dollars au moins (2,650 fr.), et à Boston, il s'élève à 2,500 dollars (13,250 fr.). Ces sommes proviennent des souscriptions volontaires, de la location des bancs dans les églises, et assez souvent même de biens fonciers, fruit d'anciennes donations; quelquefois, du consentement général des habitans, les municipalités imposent aux propriétaires domiciliés une contribution religieuse proportionnelle. »

(American Observer.)

Critique historique.

HISTOIRE

DES DERNIERS PHARAONS ET DES PREMIERS ROIS DE PERSE,

SELON HÉRODOTE,

Tirée des livres prophétiques et des livres d'Esther; par M. de Bovet, ancien archevêque de Toulouse, 2 vol. in-8°, à Avignon, chez Séguin, éditeur, et à Paris, chez Adrien Leclere. Prix, 2 fr.

Difficultés pour trouver Assuérus époux d'Esther. — C'est Darius fils d'Hystaspe, d'après M. de Bovet.—Réfutation d'Hérodote.—Méthode de M. de Bovet. — Nitétis est Esther. — Qui est Mardochée? — Cambyse et son expédition en Egypte. — Explication de l'histoire de Darius. — Examen critique de la méthode de M. de Bovet.

Quand l'illustre précepteur du grand dauphin lui eut nommé, dans ses savantes leçons, et Cyrus et le plus grand empire qui fut jamais, il s'arrêta devant la difficulté de concilier l'histoire profane avec l'histoire sacrée. Est-elle aujourd'hui franchement résolue? Depuis S. Jérôme et Sulpice-Sévère jusqu'à M. de Bovet, il n'y a tentative qui n'ait été faite, opinion qu'on n'ait soutenue. Astyage, aïeul du fondateur de l'empire des Perses, Darius, fils d'Hystaspe, Artaxercès-Longuemain, Mnémon et cet autre Artaxercès qui vit naître Alexandre, l'érudition a évoqué presque tous les grands rois pour trouver le mari d'Esther, et le protecteur des Juifs. Comme à Thèbes et à Memphis, il y a entre Suse et Ecbatane bien des ombres à chasser; et, si l'on faisait l'histoire des efforts de la science autour de la question proposée, il n'y aurait pas d'impertinence, ce nous semble, à demander à l'auteur, après l'avoir lu : Où est l'Assuérus de la belle Juive? car voici l'aigle de Meaux qui s'abat en présence de la difficulté, et regarde indécis.

Cependant, quoiqu'on n'en convienne pas, plusieurs marques signalent Darius, fils d'Hystaspe; Bossuet le disait [1], dom Calmet

[1] *Disc. sur l'histoire universelle*, page 56.

l'a cru, et, pour nous borner, Feller a fini par le reconnaître [1]. M. de Bovet se met à la suite de ces vigoureux champions, et, sans négliger leurs vieilles armes et toutes les ressources de leur sage tactique, il se croit plus en sûreté sous l'égide de Guérin-du-Rocher. C'est donc tout cuirassé d'hébreu qu'il milite pour Darius, fils d'Hystaspe, auquel il veut rendre la fille adoptive de Mardochée, que, dans ces derniers tems, il a vue avec scandale dans le palais d'Artaxercès-Longuemain [2].

Cette Iliade n'est qu'un épisode de l'œuvre du savant évêque. L'auteur des *Derniers Pharaons et des premiers rois de Perse* s'attaque à Hérodote, comme il s'était attaqué à Manéthon dans ses *Dynasties égyptiennes*. Il fait une saisie chez le *vrai* père de l'histoire, comme Las Case l'appelle, et nous laisse conclure son affinité avec le mensonge, ce qu'avaient pensé, bien des siècles avant nous, à Rome et chez les Grecs, Pline-le-Naturaliste et le géographe Strabon. Le Darius d'Hérodote, aux yeux de M. de Bovet, n'est qu'un travestissement de quelques passages des livres saints. Bien plus, tout ce que l'historien grec dit de Cambyse et des Smerdis, les détails et les historiettes dont ils sont si singulièrement entourés, ne sont que des bévues et des broderies, dont le principe et le canevas se trouvent dans le livre d'Esther et quelques passages des prophètes. Au dire du savant prélat, tout le troisième livre d'Hérodote, ce que Ctésias et autres ont de semblable à ce texte, n'est qu'une suite de déguisemens, de grossières ignorances des interprètes primitifs, des altérations manifestes du livre hébreu, faites tantôt avec, tantôt sans intention.

Pourtant il ne faut pas croire que M. de Bovet dispute aux rois le fait de leur existence; mais, s'il ne va pas jusqu'à leur ôter la réalité de leur apparition sur le trône des Perses, il les déshabille, à proprement parler, il leur enlève toute couleur, toute forme; il ne reste rien de ce qui manifeste la vie. Gloire

[1] Nicéphore, Constantin Zonarès, Suidas, Vivès, Bellarmin, Cajétan Ménochius, etc., se sont déclarés pour Artaxercès Ier; St. Jérôme, Bède, au livre des six âges, quelques docteurs, Peirerius, Torniel, réclament Mnémon, Artaxercès II; Serarius, Artaxercès III; Marsham, Darius le Mède; Ussérius croit reconnoître Astyage, père de Cyaxares aïeul maternel de Cyrus.

[2] M. de Bovet, *Introduction*.

et honte, conquêtes et défaites, il ne leur laisse rien. Après leur avoir fermé la bouche et lié les quatre membres, l'exécuteur les jette nus sur leur trône, au sein de leur cent-vingt-sept satrapes, comme de royales et gigantesques statues dans les ruines anciennes de Palenque.

Ainsi, les premiers rois de Perse, jusqu'à la guerre des Scythes, qui n'est pas elle-même sans difficultés [1], sont réduits à la vanité de leurs noms. M. de Bovet s'arrête en présence de Darius entrant en Europe. Aussi-bien les faits deviennent d'un intérêt plus général, et l'on pouvait presque voir de la Cadmée défiler les bataillons persans sur le pont de Mandroclès, et découvrir le chapiteau des colonnes commémoratives.

Voici donc encore une histoire à refaire, si Mgr. de Toulouse dit vrai. Toute la vie de Cambyse, de Smerdis et une partie de celle de Darius est réduite à une liste presque aussi maigre que les canons du prêtre égyptien. L'auteur a tué historiquement ces potentats asiatiques, et dispersé leurs trompeuses dépouilles.

Voyons sa manière de procéder : elle est simple. Il ouvre le troisième livre d'Hérodote, et lit la phrase de son auteur ; il la développe et la commente, comme ferait un professeur expliquant le Virgile de Scarron ou de la Monnoye avec les héxamètres de l'original. Il suit le cours du récit historique, s'arrête presque à chaque paragraphe ; il va lentement pour tenir son imagination en bride et fixer l'attention des lecteurs, qui savent combien il est facile de se faire illusion, quand on a vécu longtems avec une idée qu'on a pris plaisir à caresser. Il cherche d'ailleurs à professer sans enthousiasme le cours d'histoire que commença, sous Louis XVI, le jésuite Guérin, dont le nouvel evhémerisme ne voyait dans les mythologies et les histoires anciennes qu'une mauvaise traduction des faits bibliques.

Déroulons donc cette suite non interrompue de métamorphoses qui se font et se défont pour se refaire, comme les nuages qui changent incessamment leur forme ; faisons défiler rapidement devant nous cette mascarade historique de rois, de reines, de guerriers, de conspirateurs et de chevaux, plus ou moins bien déguisés sous le costume juif et les lambeaux de leurs écritures. Nous le répétons, il y a sous le masque des individus réels. Les rois de M. de Bovet ne sont pas des illusions

[1] *M. de Bovet*, tom. II, page 103.

pures, comme ceux du chef de l'école; celui-ci réduit en poudre la plupart des Pharaons, l'autre met à nu ses victimes couronnées, leur nom à la main, et les laisse sur la place publique attendre qu'un passant les couvre de leur véritable et propre manteau.

Et d'abord apparaît Nitétis. — Soulevez le voile, ami lecteur, semble dire M. de Bovet, vous allez reconnaître la juive Esther. L'une et l'autre viennent d'un pays étranger pour être épouses d'un roi. Orphelines, filles uniques et adoptives, belles toutes les deux, si Nitétis est vêtue comme la fille d'un roi, Esther porte des habits de reine, pour être présentées l'une et l'autre à un monarque persan. La première a le secret de sa naissance, la seconde l'ordre de faire un secret de la sienne; le roi ignore celle de Nitétis en l'épousant, comme Assuérus celle de la nièce de Mardochée. L'une la révèle pour animer le prince contre celui qui a fait périr son père; l'autre pour l'armer contre le tyran qui voulait exterminer son peuple. De part et d'autre on voit une rivale; la Cassandane de l'historien grec se plaint du mépris dont elle est l'objet et des honneurs réservés à l'esclave étrangère; Vasthi, dans le texte hébreu, est rejetée pour la belle Esther.

Immédiatement après cette figure, voici venir celui que Ctésias appelle Tanyoxercès, qu'Hérodote et Aristote nomment Smerdis, le même qu'Eschile, Jules Pollux et Xénophon désignent sous les dénominations de Mardus, Merjis, Spergius Tanaoxarès. Or, prenez la longuevue de M. de Bovet, vous allez lire : — Mardochée, l'homme juif, le fils de Jaïr, fils de Sémée, fils de Cis de la race de Jemini [1]; — et voici comment : Hérodote ne dit-il pas que ce fils de Cyrus fut attiré à la chasse par son frère, ou bien encore sur le bord de la mer Rouge, où il fut par lui précipité? Or cette histoire est une mauvaise traduction du texte hébreu; car, dit l'auteur, *bn iair* (fils de Jaïr), a été confondu avec *bin-iâr* (dans le bois). N'est-il pas évident qu'il fut tué dans une partie de chasse? — Continuons : — *bn qis ais iminì* (fils de Cis de la race de Jémini), — a été pris pour *bn qs imim* (en passant les mers). Ce qui veut dire évidemment que Cambyse mena son frère sur les bords de la mer Rouge, et qu'il l'y

[1] *M. de B.* tom. I page 44 et 45.

précipita. — Cette explication ne fera pas beaucoup de conquêtes, si nous en jugeons par l'effet qu'elle produit sur nous, et nous sommes persuadé que, si le savant prélat n'avait pas eu d'autres moyens de trouver l'oncle d'Esther dans Hérodote, il eût laissé les premiers rois de Perse jouir en paix de leur vie historique, ne fût-ce qu'à titre d'une prescription de plus de deux mille ans. Mardochée se trouve plus facilement dans le règne des Mages ; son rôle et sa position s'y reconnaissent. Cette femme qui, du palais où elle est enfermée, correspond au dehors avec son père, et en reçoit des instructions ; ces mages que l'on poursuit de tous côtés dans la ville, et dont le massacre ne dura qu'un jour ; ce jour de fête établi en mémoire de l'événement, et qui est une des plus grandes solennités des Perses ; l'édit de Smerdis qui exempte ses sujets de tributs et de subsides pendant trois ans ; le meurtre de cet usurpateur qui s'exécute dans l'intérieur du palais ; la cavalcade enfin des sept conjurés ; tout cela, dit M. de Bovet, ne rappelle-t-il pas autant de traits du livre d'Esther ?

En passant sur le terrain du Mage, nous avons devancé la marche de l'auteur, car Cambyse n'a pas encore été nommé ; ce personnage à double face, qui semble posé pour le tourment de l'historien. C'est un homme juste et modéré, c'est un furieux, un extravagant, un imbécile, un ivrogne. Mais passons à quelque chose de plus important, je veux dire la fameuse expédition d'Egypte.

A quelle époque est-elle fixée ? — Les Perses firent la conquête de ce pays sous le règne de Cambyse, au rapport d'Hérodote et de Ctésias ; Xénophon l'attribue à Cyrus. Tous les historiens sont partagés entre ces deux opinions, ou ils ont cherché à les réunir par des suppositions et des explications plus ou moins probables. M. de Bovet se sépare des uns et des autres ; et, comme il n'y a parmi les anciens qu'une seule conquête de l'Egypte, il reconnaît celle de Nabuchodonosor, annoncée par les prophètes, en termes si clairs et si énergiques : — « Je viens » à toi, Pharaon, roi d'Egypte, grand dragon couché au milieu » de tes eaux...... La terre d'Egypte sera désolée, l'épée la ravagera de Migdol à Syène..... Je livrerai Pharaon Ephrée, roi » d'Egypte, entre les mains de ceux qui cherchent à lui ôter la

» vie,..... entre les mains de Nabuchodonosor..... Il ne se relè-
» vera pas;.... car la terre d'Egypte deviendra une solitude...[1] »

Cette conquête étant signalée à la foi catholique et prouvée à la science, celle de Cambyse ou de Cyrus, comme l'on voudra, n'est plus alors qu'un conte; et c'est précisément la foi de l'auteur. Les Chaldéens furent maîtres de l'Egypte, tant qu'ils le furent à Babylone; et leur puissance une fois abattue par Cyrus, le Nil désolé et sans force depuis sa défaite, échut tout naturellement au vainqueur de son vainqueur. Il dut en être ainsi, car les Egyptiens, captifs sur l'Euphrate depuis 571, rentrèrent dans leur pays après quarante ans; et la prétendue conquête se trouve précisément être un acte de bienfaisance de Cyrus, ou le premier acte d'autorité de son successeur. Ce calcul, fait d'après les documens de la Bible, dont notre siècle commence à respecter la voix, nous semble un argument que les amis d'Hérodote auront de la peine à renverser. Les chiffres ont une puissance despotique devant laquelle il faut se taire.

C'est donc le roi de Babylone qui a fait la désastreuse et unique conquête de l'Egypte; les Perses ont pris possession, dès Cyrus, d'un pays conquis avant eux. En devenant maîtres de l'Egypte, ils n'ont pas détruit un royaume qui n'existait plus, dont les habitans avaient été ou passés au fil de l'épée ou pour la plupart emmenés captifs, un pays où *le jour était devenu tout noir*, comme dit le prophète, et *qui avait été anéanti par les mains de Nabuchodonosor*. Les Perses ont donc, au contraire, en renvoyant les Egyptiens captifs, rendu à l'Egypte une force, une existence qu'elle n'avait pas encore recouvrée.

Quant au récit des historiens grecs, M. de Bovet le trouve dans le travestissement du texte des prophètes Ezéchiel et Jérémie, précisément aux chapitres où il s'agit des malheurs de Mezraïm; c'est l'application franche du système de Guérin-du-Rocher. Au fond du creuset de ce philologue les contes se font histoire à l'aide de quelques évolutions de lettres et de mots. C'est ainsi que fait le savant prélat; plaise à Dieu qu'il ne nous reste plus de doute après la lecture de son ouvrage! Qui ne rirait de tout ce que dit Hérodote de l'expédition de Cambyse? Les cruches mises en réquisition pour apporter l'eau du Nil au

[1] *Ezéchiel*, 29, et 30; — *Jérémie* 44, et 46.

désert, cet immense canal fait de peaux de bœufs crues et cousues ensemble dans la longueur de douze journées de marche, si je me souviens bien; la pluie qui ne tombe jamais à Thèbes, les Macrobiens et leurs tables du soleil, les ceps d'or et la fontaine de Jouvence, ces cadavres renfermés dans des colonnes de verre creuses, pour laisser voir le mort sans en respirer les cadavéreuses exhalaisons, ne sont-ce pas de véritables folies? Elles purent plaire aux Grecs conteurs, mais elles nous semblent devoir être rangées à côté de celles qui excitèrent l'hilarité des Pisons en commençant la lecture de l'Art poétique. Grande serait notre reconnaissance si l'érudition de M. de Bovet les pulvérisait, et jetait une vive lumière parmi les mille contradictions et mystères historiques que l'on rencontre lorsqu'on abandonne les Ecritures ou qu'on les subordonne à l'imagination et à l'ignorance des enfans de la Grèce.

Il nous reste une figure à envisager. C'est toujours un costume d'emprunt qui la couvre, les mêmes lambeaux d'Esther, texte primitif vingt fois commenté, tourné, retourné dans le troisième livre d'Hérodote, Darius fils d'Hystaspe, va comme ses prédécesseurs, déposer quelques fleurons de la couronne qu'on lui a faite.

La fécondité du conteur est inépuisable; nous assistons à une suite de variations sur le même thême, à des airs nouveaux si l'on veut, mais au milieu desquels l'auteur croit entendre l'écho hébraïque qui forme à ses oreilles comme une basse continue ou un accompagnement obligé. — Darius élu par l'adresse de son écuyer, c'est le triomphe de Mardochée travesti; la Vasthi biblique devient la première femme du monarque; les cinq autres depuis Atosse, l'Adassa juive, jusqu'à Phratagune, la fille de l'Euphrate ou la prisonnière à Babylone, ne sont que des souvenirs de la reine Esther, dont on a divisé des dépouilles pour en couvrir des mannequins. Cette kyrielle de femmes est, aux yeux de M. de Bovet, une véritable collection de poupées habillées par les enfans du paganisme avec les débris de la robe royale d'Esther, et du manteau du fils de Jaïr [1]. Ainsi, ce cheval par la grâce duquel Darius est fait roi, n'est qu'un conte

[1] Passim.

tissu avec la marche triomphante de Mardochée au soleil levant ; le récit hérodotique du siége de Babylone et le fameux stratagème de Zopyre ne sont que des bévues ou des singularités du genre de la mule qui fait un poulain, et des fourmis indiennes aussi grosses que des renards [1].

M. de Bovet ne croit pas plus à l'expédition de Darius dans l'Inde qu'au périple de Scylax, son éclaireur; pas plus à l'existence passée et future de la jonction de la Méditerranée et des golfes arabiques, qu'à cet autre périple fait, au tems de Nécos, par des Phéniciens autour de l'Afrique. L'un n'est à ses yeux qu'un commentaire tout fantastique de quelques mots du livre d'Esther; l'autre, un emprunt fait à l'histoire de Salomon [2].

Il serait tems de nous arrêter ; nous sommes pervenus, après avoir traversé les deux volumes de M. de Bovet, aux portes de la vérité historique pour l'histoire de la Perse. — En résumé, Nabuchodonosor est le véritable conquérant de l'Egypte, Cambyse et les Mages des réceptivités; Darius une figure mixte, partie obscure, partie brillante, ou si l'on aime mieux, un roi de Perse mort par la tête, et vivant par les pieds.

Cependant nous ajouterons quelques lignes. L'ouvrage de M. de Bovet se compose de trois élémens bien distincts, quoique confus et entremêlés les uns dans les autres : des réflexions, les rapports historiques et le travail sur l'hébreu. La première partie, négligée par l'auteur, se glisse dans ses pages presque à son insu, et semble s'y cacher comme la science modeste. Ces remarques et réflexions, qui se trouvent comme perdues dans l'ouvrage de M. de Bovet, eussent été pour nous le point de départ, et peut-être la boussole qui nous eût servi de guide. Réunies, augmentées et classées, elles auraient pour supplément et preuves probables les rapports historiques et les analogies des textes. Ces rapports, et surtout leur suite, parallèlement tracée, les suspensions et les reprises, fixeront l'attention des lecteurs qui ont lu l'*Histoire véritable des tems fabuleux;* mais feront-ils plus de conquêtes que ceux du savant Jésuite? Moins encore probablement. Il y a plus de traits frappans dans le maître que dans le disciple, et, si quelque laborieux soli-

[1] *Hérod.* liv. IV.

[2] III liv. *des Rois*. IX. 26. X, 22 ; lisez chap. IX.

taire s'engage dans le labyrinthe de l'examen avec le fil ourdi par M. de Bovet, nous doutons qu'il en revienne satisfait de son excursion. Et puis, à l'aspect du pauvre texte hébreu, mis sur le chevalet, où il est tiraillé en tous sens, — *omnibus modis trahunt, vexant*, — nous dirons que l'auteur trouvera bien des incrédules, ou au moins des lecteurs entraînés d'un côté par les réflexions d'une critique ordinairement pressée, et repoussés de l'autre par le langage hébraïque, par ces expressions violentées, véritables chevaux de frise, jetés là tout exprès pour entraver la marche. Nous estimons beaucoup ce que nous appelons la première partie, et admettons volontiers ses résultats historiques ; nous avons moins de foi en la seconde, encore moins en la troisième, parce que les rapports des choses sont plus du ressort de l'imagination que de l'esprit, et que l'hébreu, brassé par un système et tyranniquement réduit à trois ou quatre lettres, est obligé, comme la terre du potier, à se courber sous la main qui le travaille.

Que l'on ne croie point toutefois que nous ayons l'intention de défendre Hérodote. Eveillé par les grandes commotions de la conquête, il se mit à écrire ; mais ce fut, et ce devait être, sous l'influence de l'imagination, plus que d'après les données d'un esprit philosophe. Aussi charme-t-il par un récit éloquemment merveilleux ; il se laisse aller au plaisir de conter aux Grecs assemblés ses populaires aventures. Hérodote rappelle involontairement Stace récitant ses vers pour charmer le peuple, et en lisant ses neuf livres on regrette de ne pas voir à d'importantes époques la sagesse lumineuse de Polybe. Ce que la plupart des Grecs ont écrit de l'antiquité a paru douteux aux plus sages des Grecs eux-mêmes. Aristote les appelle *conteurs*, et Platon accuse leur profonde ignorance des choses anciennes, en les appelant des *Enfans* [1].

C'est que les Grecs ont écrit tard, dit Bossuet, et que voulant divertir par les histoires anciennes la Grèce toujours curieuse, ils les ont composées sur des mémoires confus qu'ils se sont contentés de mettre dans un ordre agréable, sans trop se soucier de la vérité [2]. — En effet, comment ne pas suspecter

[1] Platon, dans le *Timée*. — Arist. *Polit.* V. 10.

[2] *Disc. sur l'hist. univer.* pag. 46.

la fidélité du père de l'histoire, après l'avoir surpris disant positivement des choses qu'il affirme avoir vues et qu'il n'a pas vues? Comment croire par exemple qu'il est allé à Thèbes, quand il n'en parle pas, ou qu'il en dit un mensonge? Comment croire qu'il est allé à Eléphantine et à Syène, quand il fait l'incrédule sur une autre projection de l'ombre dans la partie méridionale de l'Afrique [1] ?.... Nous ne finirions pas si nous voulions interroger ses neuf muses.

Mais ce que dit Bossuet : *les Grecs ont écrit tard*, — ne peut servir d'excuse à Hérodote pour les premiers rois de Perse, s'il n'en dit que des contes comme le croit M. de Bovet. Car on ne se trompe ni si grossièrement ni si impunément sur une époque qui nous touche; or Hérodote vint au monde six ans après la journée de Marathon; il touchait donc le fils d'Hystaspe, et le Mage et Cambyse. Il est difficile de supposer que les Grecs, qui confinaient en quelque sorte l'empire du Roi des Rois, qui voyaient le géant étendre ses longs bras sur l'Asie et l'Afrique, qui se trouvaient dans ses armées et jusqu'à sa cour, aient ignoré l'histoire de la Perse. Du tems d'Hérodote et d'Eschile, qui jouait les Perses, on ne voyageait déjà plus seulement pour commercer, mais on quittait son foyer tout exprès pour voir et s'instruire, de l'aveu même de notre historien. Miltiade était du siècle des premiers rois persans, et Hérodote était plus voisin de Cyrus, Cambyse et Darius que nous le sommes de Charles-Quint, Cromwell et Louis XVIII. Les rois de Perse étaient-ils donc d'impuissans et imperceptibles dynastes relégués dans une des gorges des Altaï ou les sables de quelques déserts? Ces grands conquérans, ces puissans monarques qui étaient les Rois comme *la Ville* était Rome, la *Bible* le livre des livres; qui possédaient le Tigre et l'Euphrate, le Nil et le Taurus; qui avaient la Syrie et la Phénicie, qui entamaient l'Inde d'un côté, l'Europe de l'autre, ces Rois des Rois souverains de cent-vingt-sept [2] satrapies, eussent été inconnus aux Grecs, Hérodote eût osé inventer une histoire qui n'était pas la leur, ou rédiger les récits menteurs des prêtres égyptiens! Hérodote, dans toute l'assemblée des Hellènes, n'eût pas trouvé un

[1] *Hérod.* IV. 42.

[2] *Esther*, chap. I.

homme, un vieillard pour l'accuser ! Hérodote lui-même, asiatique, voyageur et écrivain, n'aurait pas, connu les grands rois de l'Asie, ces ambitieux géans qui avaient les ongles sur son propre berceau ! L'auteur, ce nous semble, aurait dû, dissiper ces nuages qui s'opposent à lui ; nous dire pourquoi les Juifs, haïs et persécutés partout, sont-ils tout à coup estimés et reconnus comme la source unique de la vérité historique, au lieu d'écrire sans cesse : *on n'a pu, est-il impossible, il se peut, on peut croire ou supposer.* Les suppositions et toutes les formules du possible, sont assurément quelque chose, mais elles n'ont pas toujours assez de force pour opérer la conviction.

Enfin comment les interprètes d'Hérodote, lesquels ne savaient pas l'hébreu, de l'aveu de M. de Bovet, ont-ils cru faire de l'histoire en faisant sciemment des bévues et des contresens en face du texte biblique ? Quelque stupides qu'on les suppose, il est bien difficile de croire qu'ils se regardassent comme de fidèles traducteurs, eux qui se trompaient sur tous les mots ! aussi bien sur le nom des *Juifs* et des *Hébreux* que sur la suite de leur histoire ! Si l'on dit qu'ils voulaient l'altérer, nous répondrons que les raisons n'en sont pas évidentes, que le troisième livre d'Hérodote n'a point la tournure d'un livre conçu d'après des altérations travaillées à dessein; un égyptien, ou un grec écrivant avec cet esprit l'histoire d'un peuple qu'il détestait, s'y serait pris tout différemment ; on ne se venge pas en citant les belles actions de ses ennemis et en se flagellant soi-même.

En résumé, l'ouvrage de M. de Bovet est un de ces efforts d'érudition et de critique, qui démontrent un homme profondément versé dans l'histoire ancienne et dans la philologie biblique; mais nous présumons que quand même il dirait vrai, la démonstration de cette vérité ne saurait être faite. Cependant tout commentateur d'Hérodote ou de la Bible doit lire son ouvrage. S'il n'emporte pas la conviction, au moins, il peut faire concevoir des doutes salutaires. D'ailleurs, nous disons de lui ce que *Annales* ont dit de Guérin-du-Rocher dans le N° précédent.

ROSSIGNOL.

SYSTEME FIGURÉ DES CONNAISSANCES HUMAINES,

SELON L'ENCYCLOPÉDIE.

ENTENDEMENT.

MÉMOIRE.

- HISTOIRE
  - SACRÉE (Histoire des prophéties).
  - Ecclésiastique.
  - CIVILE ancienne et moderne
    - Histoire civile proprement dite.
    - Histoire littéraire.
      - Mémoires.
      - Antiquités.
      - Histoire complète.
  - NATURELLE.
    - Uniformité de la nature.
      - Histoire céleste.
      - Histoire
        - des Météores.
        - de la Terre et de la Mer.
        - des Minéraux.
        - des Végétaux.
        - des Animaux.
        - des Elémens.
    - Ecarts de la nature.
      - Prodiges célestes.
      - Météores prodigieux.
      - Prodiges sur la terre et sur la mer.
      - Minéraux monstrueux.
      - Végétaux monstrueux.
      - Animaux monstrueux.
      - Prodiges des élémens.
    - Usages de la nature. Arts. Métiers. Manufactures.
      - Travail et usages de l'Or et de l'Argent.
        - Monnayeur.
        - Batteur d'or.
        - Fileur d'or.
        - Tireur d'or.
        - Orfèvre.
        - Planeur.
        - Metteur en œuvre, etc.
      - Travail et usages des Pierres fines et précieuses.
        - Lapidaire.
        - Diamantaire.
        - Joailler, etc.
      - Travail et usages du Fer.
        - Grosses forges.
        - Serrurerie.
        - Taillanderie.
        - Armurerie.
        - Arquebuserie, etc.
      - Travail et usages du Verre.
        - Verreries.
        - Glaces.
        - Miroitier.
        - Lunetier.
        - Vitrier, etc.
      - Travail et usages des Peaux.
        - Tanneur.
        - Chamoiseur.
        - Peaussier.
        - Gantier, etc.
      - Travail et usages de la Pierre, du Platre, de l'Ardoise, etc.
        - Architecture pratique.
        - Sculpture pratique.
        - Maçon.
        - Couvreur, etc.
      - Travail et usages de la Soie.
        - Tirage.
        - Moulinage.
        - Ouvrages, comme Velours, Droguets brochés, etc.
      - Travail et usages da la Laine.
        - Draperie.
        - Bonneterie, etc.
      - Travail et usages, etc.
        - etc.

RAISON.

- PHILOSOPHIE.
  - MÉTAPHYSIQUE GÉNÉRALE, OU ONTOLOGIE, OU SCIENCE DE L'ÊTRE EN GÉNÉRAL, DE LA POSSIBILITÉ, DE L'EXISTENCE, DE LA DURÉE, etc.
  - SC. DE DIEU.
    - Théologie naturelle.....
    - Théologie révélée.......
      - Religion, d'où, par abus, Superstition.
    - Science des esprits bien et mal faisans...
      - Divination.
      - Magie noire.
  - SCIENCE DE L'HOMME.
    - Pneumatologie universelle, ou Science de l'ame...
      - Raisonnable.
      - Sensitive.
    - LOGIQUE.
      - Art de penser
        - Appréhension... Science des idées.
        - Jugement...... Science des propositions.
        - Raisonnement... Induction.
        - Méthode....... Démonstration.
      - Art de retenir.
        - Mémoire...
          - Naturelle.
          - Artificielle..
            - Prénotion.
            - Emblème.
        - Supplémens de la mémoire.
          - Écriture....
          - Imprimerie.
            - Alphabet..
            - Chiffres...
              - Arts d'écrire, d'imprimer, de lire, de déchiffrer.
                - Orthographe
      - Art de communiquer.
        - Science de l'instrument du discours.
          - Grammaire.
            - Signes....
              - Gestes. ....
                - Pantomime.
                - Déclamation
              - Caractères
                - Idéaux.
                - Hiéroglyphiques.
                - Héraldiques ou Blason.
            - Prosodie.
            - Construction.
            - Syntaxe.
            - Philologie.
            - Critique.
            - Pédagogie
              - Choix des études.
              - Manière d'enseigner.
        - Science des qualités du discours.
          - Rhétorique.
          - Mécanique de la poésie, ou Versification.
    - MORALE
      - Générale
        - Science du bien et du mal en général.
        - Des devoirs en général, De la vertu, De la nécessité d'être vertueux, etc.
      - Particulière.
        - Science des lois, ou jurisprudence
          - Naturelle.
          - Economique.
            - Commerce intérieur, extérieur; de terre, de mer.
          - Politique.
  - SCIENCE DE LA NATURE.
    - MÉTAPHYSIQUE DES CORPS, OU PHYSIQUE GÉNÉRALE : De l'étendue, de l'impénétrabilité, du mouvement, du vide, etc.
    - MATHEMATIQUES.
      - Pures.
        - Arithmétique.
          - Numérique.
          - Algèbre......
            - Elémentaire.
            - Infinitésimale.
              - Différentielle.
              - Intégrale.
        - Géométrie...
          - Elémentaire. (Architecture militaire. Tactique.)
          - Transcendante. (Théorie des courbes.)
      - Mixtes.
        - Mécanique...
          - Statique......
            - Statique proprement dite.
            - Hydrostatique.
          - Dynamique...
            - Dynamique proprement dite.
            - Ballistique.
            - Hydrodynamique.
              - Hydraulique.
              - Navigation. Architecture navale
        - Astronomie géométrique.
          - Cosmographie.
            - Uranographie.
            - Géographie.
            - Hydrographie.
          - Chronologie.
          - Gnomonique.
        - Optique.....
          - Optique proprement dite.
          - Dioptrique. Perspective.
          - Catoptrique.
        - Acoustique.
        - Pneumatique.
        - Art de conjecturer. (Analyse des hasards.)
      - Physico-Mathématiques.
    - Physique particulière
      - Zoologie.....
        - Anatomie
          - Simple.
          - Comparée.
        - Physiologie.
        - Médecine.
          - Hygiène.
            - Hygiène proprement dite
            - Cosmétique (Orthopédie)
            - Athlétique (Gymnastique)
          - Pathologie.
          - Séméiotique.
          - Thérapeutique.
            - Diète.
            - Chirurgie.
            - Pharmacie.
        - Vétérinaire.
        - Manége.
        - Chasse.
        - Pêche.
        - Fauconnerie.
      - Astronomie physique. | Astrologie..
        - Astrologie judiciaire.
        - Astrologie physique.
      - Météorologie.
      - Cosmologie..
        - Uranologie.
        - Aérologie.
        - Géologie.
        - Hydrologie.
      - Botanique....
        - Agriculture.
        - Jardinage.
      - Chimie......
        - Chimie propremt dite (Pyrotechnie, Teinture, etc.)
        - Métallurgie.
        - Alchimie.
        - Magie naturelle.

IMAGINATION.

- POÉSIE.
  - SACRÉE. PROFANE.
    - Narrative..
      - Poëme épique.
      - Madrigal.
      - Epigramme.
      - Roman, etc.
    - Dramatique.
      - Tragédie.
      - Comédie.
      - Opéra.
    - Parabolique.
      - Allégories.
  - MUSIQUE....
    - Théorique.
    - Pratique.
    - Instrumentale.
    - Vocale.
  - PEINTURE.
  - SCULPTURE.
  - ARCHITECTURE CIVILE.
  - GRAVURE.

EPERNAY, IMPR. DE WARIN-THIERRY ET FILS.

Sciences.

TABLEAU DES CONNAISSANCES HUMAINES,

D'APRÈS L'ENCYCLOPÉDIE.

Dans un de nos derniers N^os [1] nous avons offert à nos lecteurs le système des sciences humaines, tel qu'il a été formulé par M. Ampère; c'est le dernier qui ait été inventé par l'esprit humain; nous donnons aujourd'hui celui qui fut essayé dans le dernier siècle par ces hommes fameux, qui, voulant renverser la religion de Jésus, voulurent remplacer le mot de *catholique* par celui d'*encyclopédique*. Leurs efforts ont été impuissans; nous, qui nous rions aujourd'hui de leurs attaques, nous exposerons à tous les yeux leurs *grandes vues* sur la classification des sciences. C'est un document important pour l'histoire de l'esprit humain; c'est d'ailleurs une pièce essentielle, et qui doit entrer dans un ouvrage qui renfermera tout ce que l'homme a essayé de conquérir dans le domaine de l'intelligence.

Au reste, nous n'avons pas besoin d'avertir que nous n'adoptons pas ce système, pas plus que celui de M. Ampère. Pour nous tout système qui ne prend pas Dieu et la révélation pour premier fondement et première source de la vérité, sera à nos yeux un de ces amusemens de l'esprit humain, qui n'avancent en rien l'instruction ou le bonheur de l'humanité, et que nous consignons dans nos pages, pour prouver combien la science qui est séparée de Dieu et de la révélation est vaine et obscure, se contredisant et se démentant perpétuellement elle-même.

A. B.

[1] Voir le N° 72, t, XII, p. 390 des *Annales*.

Linguistique.

FAMILLE DES LANGUES THRACO-PÉLASGIQUES

OU GRECO-LATINES.

Nous avons déjà offert à nos lecteurs [1] le tableau de toutes les *langues sémitiques*; nous complétons ce document aujourd'hui en insérant le tableau de la famille de toutes les langues *gréco-latines*, c'est-à-dire de toutes celles qui ont servi à former les langues modernes de notre Europe. Nous pensons que ce sera une chose curieuse et utile à la fois que de pouvoir connaître les sources les plus reculées de notre langage, et de suivre les innombrables divisions qu'il a subies dans la suite des tems. C'est là que l'on retrouvera toutes nos langues modernes, classées méthodiquement par familles et par pays.

Cet article, ainsi que le précédent sur les *langues sémitiques*, sera complété par une *grande planche*, que nous donnerons dans notre N° de décembre, laquelle offrira un specimen de tous les *caractères* et de tous les *alphabets* de la plupart des langues, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours. Ce *tableau*, qui n'existe nulle part, sera, nous l'espérons, d'un grand secours à nos lecteurs pour se former une idée nette de la parenté des langues grecques avec les langues sémitiques, c'est-à-dire des langues qui s'écrivent de *gauche à droite* avec celles qui s'écrivent de *droite à gauche*. On y verra surtout avec évidence comment l'alphabet *grec* ou *cadméen* n'est autre chose que l'alphabet *phénicien* ou *sémitique*, dont les lettres ont été *retournées*. Nous avons préféré réunir tous ces alphabets dans une seule grande planche, attachée à un seul N°, plutôt que de les diviser par parties dans chaque N° : c'est pour cela que quelques-uns de nos cahiers n'ont pas de lithographies; mais nos lecteurs ne perdront rien de leurs droits.

[1] Voir le N° 22, dans le t. IV, p. 272, des *Annales*.

Les langues *thraco-pélasgiques* se divisent en quatre grandes divisions qui sont la *traco-syrienne*, l'*étrusque*, la *pélago-hellénique* et l'*italique*. Nous donnons aujourd'hui les trois premières; dans un second article nous donnerons la quatrième, qui, à elle seule, a été plus féconde que les trois autres. — Nous commençons par l'introduction, qui offre un abrégé de l'histoire de la Grèce et de sa langue.—Cet article est extrait, comme le précédent sur la langue sémitique, du magnifique *Atlas ethnographique* de M. Balbi.

A. B.

Premier Article.

« Les sciences, comme la lumière, nous sont venues de l'Orient. L'ancienne Grèce les transmit à une grande partie de l'Europe, et son influence dure encore dans nos langues, nos arts et nos goûts. Dès le xxe siècle avant l'ère chrétienne, Argos nous montre ses rois, son idiome; et cet idiome, commun à toute la religion hellénique, ne lui est pas venu par le même chemin que ses lois : il y eut donc une influence antérieure; l'histoire ne nous l'a pas dévoilée; elle nous laisse ignorer la chaîne des rapports incontestables qui lient, par les langues, la Grèce primitive avec l'antique Indostan. Inachus l'ignorait peut-être aussi, et quatre siècles après lui, Athènes, Thèbes et Argos avaient reçu les colonies phéniciennes et égyptiennes que les fortunes diverses de Cécrops, Cadmus et Danaus y avaient amenées. La Grèce s'ouvrit alors à l'influence des arts et des lettres : des héros parurent après les dieux, et les entreprises aventureuses de ces hommes divinisés firent grandir les peuples en les attirant sur leurs traces. Il en naquit aussi des sages qui comprirent, un peu mieux que ces héros, la nature du génie humain : ils prêchèrent Dieu, et enseignèrent quelques manières de l'honorer; les plus zélés, associant la poésie à leurs enseignemens, répandirent par ses charmes les préceptes de morale qu'ils étaient allés apprendre dans l'Orient. Orphée célébra les dieux, les bienfaits de l'agriculture et l'utilité des arts. Des cités et des royaumes s'élevèrent sur différens points; les alliances entre les grandes familles firent naître des rivalités,

et la Grèce d'Europe se mêla par des guerres et des traités aux puissances de l'Asie. Une femme les arma l'une contre l'autre; les peuples s'entrégorgèrent; Ménélas fut vengé par la ruine d'Ilium, par la destruction de l'empire et de la famille de Priam, et cet événement mémorable, qui demeure comme le sommet des certitudes historiques pour l'Occident, serait peut-être oublié sans le génie d'Homère. De nouveaux intérêts naquirent des malheurs d'une seule ville; ils opérèrent une révolution générale dans l'état des rois et des peuples, les uns chassés de leurs trônes et s'exilant sur des rivages étrangers; les autres ayant formé de nouvelles alliances, ou s'étant donné d'autres lois. Les Héraclides, bannis autrefois du Péloponèse, le reconquirent sur les descendans de Pélops; Codrus fut le dernier roi d'Athènes, pour avoir donné asile aux vaincus, et les républiques furent substituées presque partout au gouvernement monarchique. La turbulence naturelle aux nouvelles formes politiques, poussa les peuples dans des entreprises lointaines. Les Ioniens pénétrèrent dans l'Asie-Mineure; des sages entreprirent de régulariser les nouvelles existences sociales, et les poètes de les adoucir, en dirigeant vers les vertus publiques des passions indomptées. Lycurgue donna sa législation à Sparte, et Homère ses poèmes à l'univers. L'institution des jeux olympiques ne fut d'abord qu'une des expressions du caractère national; elle devait être par la suite un flambeau pour les obscurités de l'histoire. Tyrtée et Terpandre chantent leurs vers au milieu des fracas des guerres messéniennes; Thalès, Solon, Dracon, Anaximandre, Alcée et Sapho étudient tous les besoins de l'homme, ou cherchent à les charmer. Pythagore, élève de Thalès et de l'Egypte, étudie la véritable nature des choses, et cherchant, hors de sa patrie opprimée, le repos nécessaire à ses méditations, fonde dans un canton de l'Italie une école nouvelle de civilisation. Des écoles rivales s'élèvent dans la Grèce, et dès-lors s'offre à notre admiration ce spectacle inconnu depuis, d'un peuple peu nombreux, et qui n'occupant qu'un territoire exigu, se prépare à combattre les plus puissans rois de l'Asie, tandis que ses philosophes s'essayent à toutes les théories naturelles et spéculatives, ses poètes à tous les genres de compositions, ses artistes à des chefs-d'œuvres,

et ses guerriers à tous les triomphes. Miltiade s'immortalise à Marathon par sa victoire, et Léonidas aux Thermopyles par sa mort. Hérodote, Thucydide créent une gloire nouvelle par la perfection de leurs ouvrages, et le théâtre d'Athènes offre l'unique exemple d'être redevable au même siècle et aux mêmes hommes, de son origine et de toutes ses perfections; Eschyle, Euripide et Aristophane furent contemporains : en même tems Hippocrate tirait la médecine de la philosophie, et laissait à ses successeurs des préceptes aussi souvent dédaignés que ses exemples; Pindare montait sa lyre au ton digne des héros et des dieux; Platon continuait Socrate condamné à la ciguë pour avoir voulu sauver sa patrie de l'invasion des sophistes, et Phidias, par son Jupiter, ajoutait à la religion des peuples. C'était le siècle de Périclès, et la plus belle langue du monde avait déjà montré tous ses chefs-d'œuvre. Le rétablissement de la démocratie chez les Athéniens soumit bientôt la souveraineté du peuple à la tyrannie des orateurs; Eschine et Démosthènes balancent les destins de la patrie; Athènes combat contre Lacédémone, Lacédémone contre Thèbes, Thèbes contre Platée; la Perse demeure spectatrice de ces divisions; Philippe les épie du haut de son trône de Macédoine, il s'y mêle bientôt, et l'épée d'Alexandre, son fils, réalise les projets de sa politique. Celui-ci étonne l'Orient par ses victoires, le charme par l'éclat de ses qualités, et sa mort précoce lègue à l'Europe et à l'Asie tous ses généraux pour leurs nouveaux rois. La Syrie et l'Egypte leur obéissent durant trois siècles; et la Grèce se débat dans les convulsions où la précipitent des rivalités inextinguibles, jusqu'à ce que se montra par tout à la fois Rome, la véritable héritière de l'empire d'Alexandre.

Elle était née, sept siècles auparavant, sur les bords du Tibre, au centre de l'Italie, et au milieu de peuples depuis long-tems mêlés à des colonies diverses d'origine, soumis à des formes régulières de gouvernement, honorant la patrie et ses dieux, cultivant les arts et la poésie, connaissant l'écriture, observant les astres, et fondant sur leur marche harmonieuse la science oiseuse des augures et de la divination. Née au sein de cette civilisation, Rome fut civilisée de même dès son origine. C'était une ville étrusque qui adopta les dieux, le culte et

les usages des Etrusques, apprit leurs opinions et leurs pratiques, imita leurs exemples, parce qu'elle ne savait pas en créer d'autres; se donna des rois comme eux, fonda son empire sur le glaive, triompha de toutes les rivalités, les soumit en peu de tems, s'agrandit de ses conquêtes, perfectionna ses institutions publiques par son propre génie; donna l'exemple de tous les crimes et de toutes les vertus; mit son salut dans sa valeur, et se sauva en effet d'Annibal et de Brennus. Leurs expéditions mémorables avaient fait connaître à Rome l'Afrique, l'Espagne, la Gaule et la Germanie; elles lui en montrèrent les chemins, et ces régions furent des domaines de Rome. L'Italie de l'Est et du Sud ne connut plus d'autre maître, et bientôt la Grèce, a dit Horace, reçut ce féroce vainqueur, et donna les arts et les lettres au sauvage Latium. Rome n'avançait pas dans leur culture, depuis qu'elle avait anéanti par sa force leurs progrès chez les Etrusques : l'esclavage tue l'esprit des peuples, et Rome ne régnait que par les armes. La Grèce lui dévoila d'autres exemples qu'elle ne se montra pas jalouse d'imiter. Les chefs-d'œuvre de la Grèce n'étaient pour elle que des trophées militaires; elle en délaissa tout l'honneur aux Grecs qu'elle payait, aux esclaves ou aux affranchis qui voulurent copier les Grecs. Mais les leçons de la Grèce soumise devaient aussi produire leurs fruits dans Rome triomphante. Elle ouvrit ses écoles aux Romains, et Rome eut bientôt une littérature propre, imitée d'abord de ses maîtres, mais qui créa à son tour, dans un idiome consanguin de celui des vaincus; mais qui, imposé à tous les peuples soumis, devint bientôt universel comme ses victoires, eut ses phases de perfection et de décadence, put bientôt opposer Virgile à Homère et à Théocrite; Térence à Aristophane, Sénèque à Euripide, Horace à tous les poètes lyriques de la Grèce; Tacite, Tite-Live, César et Cicéron à tous ses prosateurs. L'imitation s'y montre sans doute, mais l'invention s'y produit également, et cette invention en fait une autre littérature, parce que c'était une autre civilisation. Les heureux efforts de l'esprit et du goût y ont succédé au naturel et à la vigueur des sentimens. La corruption et la décadence de l'empire devaient amener la corruption et la décadence des lettres; et de toutes les conquêtes de Rome, ses lois et sa langue lui survivent seules aujourd'hui

dans les contrées méridionales qu'on a qualifiées d'Europe Latine. L'Italie a conservé ses traditions nationales ; la Grèce, pénétrée jusqu'à ses racines par le pouvoir de Rome, a perdu les siennes ; l'Espagne qui en avait reçu de plusieurs côtés, les a vu disparaître par l'effet de ses invasions successives ; mais en Catalogne surtout, les impressions romaines ont résisté au cimeterre des Maures africains. De nouveaux idiomes ont été créés par des littératures nouvelles : l'italien, le roman, le portugais et l'espagnol naquirent avec les nouveaux Etats. Le génie de la poésie leur assura par des chefs-d'œuvre un rang légitime parmi les langues dont la logique, l'analogie et les richesses suffisent à toutes les inspirations du goût et de l'imagination, à tous les besoins de la philosophie, de la morale et de la politique. L'Italie donna les premiers modèles, le Portugal eut son Camoëns, l'Espagne son Caldéron, et les troubadours, par les accens de leur luth, tantôt amoureux, tantôt satirique, enchantaient les loisirs des cours, et la solitude des châteaux. Une époque nouvelle se montra ainsi dans l'esprit humain ; sa puissance résista à toutes les oppressions ; des révolutions sanglantes, la barbarie plus cruelle et plus calamiteuse encore, l'ont éprouvée sans l'abattre ; les sociétés nouvelles se fondent enfin sur les préceptes qu'ont consacrés à la fois le tems et les infortunes publiques.....

Le domaine géographique de ces langues ne saurait être tracé avec précision, vu les changemens considérables qu'ont subis les confins des nations grecque et romaine, qui ont parlé les deux idiomes les plus répandus de cette famille, et les immenses colonies fondées dans le 16e siècle et les suivans par les Espagnols, les Portugais et les Français, et par le grand ascendant acquis plus tard par la langue de ces derniers. Ne regardant les idiomes greco-latins que dans leur état actuel, on peut dire que leur domaine géographique embrasse la plus grande partie de la Turquie d'Europe, et une petite partie de l'Asiatique, toute l'Italie avec ses îles, une partie de la Suisse, du Tyrol, de l'Istrie, de la Dalmatie, de la Hongrie et de la Transylvanie, presque toutes les monarchies Française et Espagnole et toute la Portugaise ; en outre une grande partie des établissemens ultra-européens, des Espagnols, des Portugais et

des Français, et une partie même de ceux des Anglais. En attendant qu'on détermine une foule de points encore douteux, nous croyons qu'on pourrait classer tous les nombreux idiomes compris dans cette famille d'après les quatre branches suivantes :

THRACO-ILLYRIENNE, ainsi nommée, parce qu'on y comprend les langues parlées anciennement par les nombreux peuples Thraces et Illyriens établis dans l'Asie-Mineure, à l'ouest du fleuve Halys, et en Europe dans toute sa partie orientale, depuis le Norique, occupé par des peuplades celtiques, jusqu'aux embouchures du Danube et du Dnieper, et même au-delà. Depuis long-tems tous ces peuples se sont éteints ou fondus avec d'autres. En voici les principaux :

Les *Phrygiens*, qui occupaient la partie centrale de l'Asie-Mineure, à laquelle ils ont donné leur nom, et leurs frères les *Bryges*, qui demeuraient dans la Thrace; les Phrygiens passent pour avoir appris aux Grecs une partie du culte, la musique et la danse;

Les *Troyens*, qui doivent une si grande célébrité à la muse du divin Homère;

Les *Bithyni*, qui ont possédé le royaume de Bithynie;

Les *Lydiens*, auxquels on attribue l'invention de la monnaie, des jeux gymnastiques et de plusieurs arts; dans le VIe siècle avant Jésus-Christ ils étaient la nation dominante dans l'Asie-Mineure, et leur roi Crésus, si célèbre par ses trésors, osa disputer à Cyrus l'empire de l'Asie;

Les *Cariens*, si remarquables par leur marine, qui les rendit maîtres de toutes les mers voisines; leur langue était, avec la phrygienne et la lydienne, la plus répandue dans l'Asie-Mineure, avant que les colonies grecques y eussent introduit leur idiome;

Les *Lyciens*, établis dans la Lycie, et dont l'alphabet a été si savamment illustré par M. Saint-Martin;

Les *Cimmerii*, qui étaient les plus septentrionaux et les plus orientaux de tous les Thraces; ils habitaient au nord de la mer Noire et de la Mæotide (mer d'Azof) dans les pays qui correspondent actuellement au gouvernement de la Tauride de Kherson, d'Iekatherinoslaw, et à une partie du territoire des Cosaques du Don; ils y fondèrent plus tard le royaume du Bos-

phore, qui dura pendant huit siècles, jusqu'à Constantin-le-Grand, et dont les principaux monumens ont été publiés par MM. Raoul-Rochette et Kochler;

Les *Tauri*, qui donnèrent leur nom à la Krimée (Chersonesus Taurica), et si renommés par leur cruauté;

Les *Thraces*, proprement dits, qui, avec les *Mæsi*, divisés en un grand nombre de tribus, habitaient la Thrace; plusieurs tribus des peuples connus sous les noms de *Daces* ou *Getes*, qui occupaient les pays correspondant aujourd'hui à la Bessarabie, à la Transylvanie, à la Moldavie, à la Valachie, et à une partie de la Hongrie jusqu'au Theis;

Les *Macedoniens*, établis dans le royaume de Macédoine, qui sous Philippe devinrent la première puissance de la Grèce, et sous Alexandre furent la nation dominante dans la vaste monarchie fondée par ce grand conquérant;

Les *Illyriens* anciens, établis le long de la mer Adriatique, et divisés en plusieurs peuplades, parmi lesquelles on remarque les *Dalmati* et les *Istri*;

Les *Pannoniens* ou *Pæones*, établis dans la Pannonie;

Les *Venetes*, qui paraissent être une colonie illyrienne établie dans l'Italie septentrionale, le long de la mer Adriatique;

Les *Siculi*, qui, après avoir possédé une grande partie de la péninsule Italique, se sont établis en Sicile, à laquelle ils ont donné leur nom. C'est dans cette branche, que, d'après les savantes recherches que M. Malte-Brun vient de faire, il paraît plus convenable de placer la langue

Albanaise, Skip ou Schype, parlée dans l'Albanie et autres contrées par les *Skipatar*, *Arvenesce*, nommés *Arnaut* par les Turcs, et connus généralement sous le nom d'*Albanais*. Ils forment la population principale de l'Albanie, et sont répandus dans toute la Turquie d'Europe, surtout dans la Romélie, la Bulgarie et la Macédoine; d'autres Albanais nommés *Clementins* vivent à Herkoveze et Niknicze, dans les confins militaires Slavons de l'empire d'Autriche, où ils se sont établis en 1737; et d'autres, nommés et crus à tort *grecs*, demeurent dans les environs de Celso, Reggio, Lecce et autres endroits dans le royaume de Naples, et dans les environs de Messine, dans celui de Sicile, pays où ils se sont retirés en 1461, 1532 et 1744. Les principales

tribus de l'Albanie paraissent être les *Guegues* dans la Haute-Albanie ; les *Mirdites* et les *Toskes* (les *Toxides* de M. Pouqueville) dans l'Albanie-Moyenne ; les *Chomi* (les *Choumi* du major Leake), et les *Liapi* (*Iapy* de M. Pouqueville) dans la Basse-Albanie. Au milieu des incertitudes qui enveloppent encore tout ce qui a rapport à cette langue, il nous semble qu'on pourrait y distinguer au moins trois dialectes principaux ; celui de la *Haute-Albanie*, qui est censé être le plus pur ; celui de la *Basse-Albanie*, qui est mêlé de plusieurs mots grecs ; celui d'*Italie*, qui contient beaucoup d'expressions et de locutions italiennes.

D'après les savantes recherches que M. Malte-Brun vient de faire, la *langue skip* est composée de la manière suivante : un tiers de grec ancien, particulièrement du dialecte éolique ; un tiers de latin, celte, slavon et autres langues européennes du centre et de l'occident ; et un tiers d'origine jusqu'à présent inconnue, mais que le savant philologue que nous venons de nommer conjecture devoir appartenir aux langues inconnues de la Thrace et de l'Asie-Mineure, et surtout à l'ancien illyrien. Malgré ses rapports avec le latin, le grec et le slavon, l'*albanais* est beaucoup moins riche en formes que les deux derniers, et ses formes sont moins régulièrement dérivées l'une de l'autre. Il n'a, ni les mots composés du grec, ni les constructions hardies du latin ; il emploie aussi beaucoup de mots auxiliaires. L'adjectif a des articles prépositifs ; la déclinaison des pronoms est très-complète, très-régulière, et présente quelques analogies avec le latin dans la première et deuxième personne. L'imparfait, le prétérit, le futur conditionnel, l'impératif, l'infinitif et le participe se forment par flexion ; les autres tems se forment à l'aide des auxiliaires *avoir* et *être* ; celui-ci sert à former le passif avec l'infinitif actif. Ce dernier mode est toujours précédé de l'article *me*, lorsque le sens est actif, et de *meou*, lorsqu'il est passif ou réciproque.

Les Albanais emploient trois alphabets différens pour écrire leur langue, savoir : l'*alphabet albanais* ou *ecclésiastique*, que M. Malte-Brun croit avoir été inventé par des prêtres chrétiens, entre le 3e et le 4e siècles ; il est composé de 30 lettres, offrant de grandes ressemblances avec les caractères phéniciens,

hébreux, arméniens, palmyréniens, et autres, et pas avec les bulgares et mésogothiques; il paraît être tombé en désuétude depuis long-tems. L'*alphabet grec*, dont ils se servent dans leurs communications épistolaires, mais en donnant une valeur spéciale à certaines combinaisons de lettres. L'*alphabet italien moderne* ou *latin moderne*, dans lequel sont écrits les livres publiés par la *Propaganda* en cette langue; on a ajouté 4 lettres particulières aux caractères italiens pour représenter les sons des deux *th* doux et fort des Anglais, l'*u* des Français, l'*l* redoublé des Espagnols, et un autre son fortement sifllé. La littérature albanaise est très-pauvre, ou du moins très-peu connue, et se réduit à quelques livres de religion, à des grammaires et à des vocabulaires. Elle possède cependant des chants nationaux, dont quelques-uns remonteraient au-delà des tems de Scanderberg. On prétend que dans la Haute-Albanie, il existe plusieurs inscriptions qui pourraient être d'une grande importance pour l'histoire et l'ethnographie.

ETRUSQUE. Malgré les incertitudes qui enveloppent tout ce qui regarde l'origine des *Etrusques*, il paraît encore plus probable de les classer dans cette famille, que de les mettre, avec Fréret, parmi les nations celtiques, ou bien de les compter avec le savant Ciampi parmi les peuples slaves. En attendant qu'on décide cette grande question, nous croyons qu'on pourrait classer dans cette branche la langue

ETRUSQUE, parlée jadis par les *Etruriens* ou *Etrusques*, nommés aussi *Tyrrhenes* par les Grecs, mais qui, selon Denis d'Halicarnasse, s'appelaient eux-mêmes *Rhasenæ*. Cette nation paraît être un mélange de Celtes Rhaeti, avec les Aborigènes de l'Italie. C'est un des peuples les plus remarquables de l'antiquité par sa religion et par sa législation, sur lesquelles se formèrent celles des Romains, par sa philosophie, par ses connaissances astronomiques, physiques et médicales, par ses arts et par sa marine, qu'on dit avoir rivalisé avec celles des Phéniciens et des Cariens. Les Etrusques formaient une grande fédération, qui, à l'époque de sa plus grande puissance, embrassait, outre l'Etrurie, le pays des Ombriens, des Lyguriens, des Osques et des Campaniens, et s'étendait sur les mers et les îles voisines. Les Gaulois, au nord, et les Romains, au sud,

détruisirent cette puissance. Quelques fragmens extraits par Varon, les fameuses tables Eugubines, qui exercèrent tant la sagacité de Lanzi, la grande inscription de quarante-cinq vers, que le savant Vermiglioli vient d'illustrer, et quelques autres monumens écrits sont, avec des ruines de bâtimens, des hypogées, des vases, des statues et des médailles, tout ce qui nous reste de la littérature et des monumens de ce peuple célèbre. On ne saurait fixer avec précision l'époque à laquelle l'étrusque cessa d'être parlé; on le parlait encore sous les règnes d'Auguste et de Claude. L'alphabet étrusque était le même que l'alphabet primitif des Grecs, savoir, il n'avait que seize lettres; on l'écrivait de droite à gauche.

PELASGO-HELLENIQUE, ainsi nommée parce qu'on y comprend les idiomes parlés anciennement par les fameux Pélasges et Hellènes, nations d'origine incertaine, et qui depuis long-tems, ainsi que tous les peuples compris dans cette branche, se sont éteintes ou fondues avec d'autres nations. Voici les principaux peuples qu'il paraît le plus probable de classer dans cette branche : les *Pélasges*, qui, selon MM. Otfrid Muller, sont les indigènes primitifs de la Grèce et de l'Italie; les *Leleges*, qui, selon M. Raoul-Rochette, sont une colonie asiatique venue en Grèce; les *Perrhèbes*, qui occupaient une partie de la Thessalie; les *Thesprotes* et les *Molosses*, les deux principaux peuples de l'Epire, contrée qui joua un rôle si brillant sous le fameux Pyrrus; les *Crétois*, qui durent leur puissance et leur célébrité à la sagesse des lois promulguées par Minos; les *Œnotres*, qui émigrèrent en Italie; les *Arcadiens*, qui demeuraient dans l'Arcadie; les *Tyrrhènes*, qui possédaient une partie de l'Italie; les *Hellènes*, nommés antérieurement *Græci;* cette petite peuplade de la Thessalie est remarquable pour avoir donné son nom à toute la nation célèbre, dont la langue était l'

HELLÉNIQUE OU GRECQUE ANCIENNE, parlée jadis dans la Grèce et ses dépendances, et plus tard dans une grande partie de la Sicile, de la Basse-Italie, de l'Asie-Mineure, de la Syrie, de l'Egypte et ses dépendances, dans une partie de la Gaule Narbonnaise, etc., etc. Parmi les peuples qui formaient cette nation célèbre, les *Athéniens*, les *Lacédémoniens*, les *Thébains* et les *Achéens* sont les plus remarquables pour avoir été, chacun à son tour, le

peuple prépondérant de toute la Grèce. Viennent ensuite les peuples descendus des nombreuses colonies fondées par les Grecs, parmi lesquelles les plus anciennes sont les riches établissemens le long de la côte occidentale de l'Asie-Mineure et des îles voisines, fondés : par les *Eoliens*, dont le principal était Mitylène dans l'île de Lesbos; par les *Ioniens*, dont les plus importans étaient la magnifique Ephèse, et Milet, et Phocée, si remarquables dans le 7ᵉ et 6ᵉ siècle avant J.-C. par leur commerce, leur marine et leurs colonies, la première dans la mer Noire, la seconde dans l'Occident; par les *Doriens*, dont les plus considérables étaient la superbe Halicarnasse, et Rhodes, si célèbre par son code maritime, et son colosse, et devenue si riche et si puissante aux tems des Ptolémées. Les autres colonies se trouvaient placées de la sorte : *sur les côtes de la Propontide* : Bysantium, qui, nommée plus tard Constantinople par son restaurateur, devint la capitale de l'empire d'Orient; Cizycus, Chalcedon, etc., etc.; *sur les côtes de la mer Noire*: Cherson, dont le gouvernement républicain dura jusqu'en 840; Héraclée, Synope, Dioscurias, Phanagoria, Tanaïs nommée ensuite Tana, Olbia, etc., etc., toutes très-florissantes par leur commerce, surtout les quatre dernières; *sur les côtes de la Thrace :* Sestus, Ægospotamos, etc., etc.; *sur les côtes de la Macédoine :* Amphipolis, Olynthus, Potidea, etc., etc.; *sur les côtes de la Magna Græcia* ou *Basse Italie* : Tarente et Crotone très-riches et puissantes; Sibaris si remarquable par ses richesses, par sa grande population, et dont le luxe passa en proverbe; Rhegium, Cumæ, Néapolis, etc., etc.; *sur les côtes de la Sicile :* Syracuse, la plus importante de toutes les colonies grecques, et qui joua un si grand rôle sous son roi Hieron; Agrigente, si remarquable par la magnificence de ses bâtimens; Gela, Canana, Messana, etc., etc.; *sur la côte méridionale de la Gaule:* Massillia (Marseille), si importante par sa marine, par son commerce, et plus tard par sa culture; Antipolis, etc., etc.; *sur les côtes de la Lybie en Afrique :* Cyrène, capitale d'un royaume florissant; Barca, etc., etc.; enfin Calaris et Olbia *en Sardaigne*, Alaria *en Corse*, et Saguntum et autres *sur la côte orientale de l'Espagne.*

Pendant la domination macédonienne, l'hellénique a été la langue parlée à toutes les cours des descendans d'Alexandre, et

celle que parlaient toutes les personnes de distinction dans tous les pays soumis aux Macédoniens; plus tard il a été aussi cultivé par tous les sujets les plus distingués de l'empire Romain, et a été l'idiome dominant dans l'empire d'Orient jusqu'à sa chute, époque à laquelle il fut cultivé avec une nouvelle ardeur en Occident. C'est dans cette langue, qu'en 270 avant Jésus-Christ a été faite la *Septuaginte*, ou la fameuse version des *Septante*. Sa littérature, qui comprend les plus belles productions de l'esprit humain, est une des plus riches du monde, et offre le spectacle presque unique d'une série d'écrivains, qui se sont suivis depuis Homère jusqu'à la moitié du 15ᵉ siècle. La langue grecque est une des plus flexibles, des plus riches et des plus harmonieuses du globe; ses formes grammaticales sont presque identiques à celles du latin, à la formation et au perfectionnement duquel elle a beaucoup contribué; elle a le nombre duel et l'article qui manquent à ce dernier; sa conjugaison est plus riche et plus régulière; sa construction est plus conforme à l'ordre logique grammatical, et elle jouit de la faculté illimitée de faire autant de mots composés qu'elle veut.

M. Malte-Brun distingue dans le grec ancien deux idiomes différens relativement aux tems où ils furent parlés. L'*Hellénique primitif*, qui est rapproché du pélasgique, et qu'il subdivise en trois principaux dialectes, savoir: l'*Arcadien*, le *Thessalien* avec le *grec macédonien vieux ?* et l'*Œnotrien*, transporté en Italie et mêlé au latin.

L'*Hellénique des tems historiques*, qu'il subdivise en quatre dialectes principaux et en plusieurs variétés. Ces dialectes sont l'*Eolien vieux*, rapproché de l'œnotrien; c'est celui qu'Homère nomme la *langue des Dieux*. Le *Dorien ancien*, descendu de l'éolien; c'est la langue de Sapho, de Pindare, etc.; il comprend le *Laconien* parlé dans la célèbre république de Sparte, et le *Dorien poli* de Syracuse; c'est la langue de Théocrite, etc., etc. L'*Ionien ancien* ou l'hellénique adouci par les nations commerçantes; c'est la langue d'Homère, restée classique pour la poésie épique; ce dialecte comprend l'*Ionien d'Asie*, encore plus adouci; c'est la langue d'Hérodote; et l'*Ionien d'Europe*, resté plus mâle, et dont l'*Idiome attique* est la branche principale; c'est la langue classique des orateurs et du théâtre. Le *Grec lit-*

téral commun, ou l'idiome attique épuré et fixé par les grammairiens d'Alexandrie ; c'est la langue commune de toute la Grèce, de l'Orient et du beau monde de Rome, jusqu'à l'invasion des Barbares.

L'alphabet primitif des Grecs n'avait que 16 lettres, qui sont identiques à celles des Etrusques et des Latins; par la suite on lui en ajouta 8 autres, ce qui porta leur nombre total à 24, sur lesquelles 7 étaient des voyelles. Cet alphabet est le même qui sert à écrire le romeïka, et il a servi à former les alphabets slavon, russe et quelques autres. Depuis le déclin de la littérature grecque ancienne, la langue parlée par le peuple des provinces grecques de l'empire Romain, s'est élevée peu à peu à la dignité de langue écrite, comme la *latina rustica* dans les provinces occidentales. Elle est aujourd'hui connue sous le nom de

ROMEÏKA APLO-HELLÉNICA ou GRECQUE MODERNE. C'est la langue que parlent les *Grecs* actuels, dont le plus grand nombre vit dans l'empire Ottoman, surtout dans la Morée (Péloponèse), la Livadie (Grèce proprement dite), la Thessalie, dans l'île de Candie et dans celles de l'Archipel, dans une partie de l'Albanie, de la Macédoine, de la Romélie (Thrace), de l'Asie-Mineure, de l'île de Chypre, et par quelques Grecs établis dans la Valachie, la Moldavie, la Syrie et l'Egypte. Le romeïka est aussi la langue que parlent presque tous les habitans des îles Ioniennes, plusieurs milliers de Grecs établis dans les empire Russe et Autrichien, et quelques centaines de Maïnotes, dans l'île de Corse, dans les environs d'Ajaccio. Les plus savans philologues nationaux et étrangers, ont des opinions très-différentes sur les principaux dialectes de la langue parlée. M. Malte-Brun, qui a fait beaucoup de recherches sur ce sujet, y distingue deux dialectes principaux, subdivisés en plusieurs sous-dialectes. Dans le *Romeïka* il comprend les sous-dialectes de *Constantinople* ou des *Fanariotes;* de *Saloniquc;* de *Ianina;* d'*Athènes ;* d'*Hydra*, mêlé d'albanais, etc., etc.; dans l'*Eolodorien* il distingue le *Tzakonite*, parlé dans les monts Zarex, à l'est de Sparte ; le *Maïnote* ; le *Sphakiote* dans l'île de Candie ; le *Kimariote*, mêlé d'albanais et de slave ; le *Zagorien* ; le *Chypriote*, etc., etc., etc.

On ne saurait fixer avec précision l'époque à laquelle le ro-

meïka, se séparant de l'hellénique, revêtit la forme d'un langage neuf et indépendant. Ce qu'il y a de certain, c'est que tous ceux qui s'adressaient plus particulièrement au peuple, s'éloignaient de la langue écrite, et se servaient de la langue parlée, qui est véritablement la langue d'aujourd'hui, sauf certaines modifications.

Les ouvrages les plus anciens sont : des homélies populaires, des traductions ou imitations des romans de chevalerie du moyen-âge, et des ouvrages d'imagination les plus répandus alors en France, tels que *Sindbad*, les fables de Bidpay, le *Castoiement*, les *Sept-Sages*, etc., etc., des chroniques métriques, telles que vient de publier M. Buchon sur l'établissement des Français en Morée, et enfin des chansons relatives à toutes les habitudes de la société nouvelle. Depuis la fin du siècle dernier, les Grecs ont traduit une grande quantité des meilleurs ouvrages français, anglais, italiens et allemands. On compte déjà près de 6,000 volumes imprimés dans cette langue, surtout à Venise, à Vienne, à Paris, à Trieste et à Odessa. Avant la révolution actuelle, on imprimait à Vienne un journal littéraire intitulé : *Hermès* ou *Mercure*, et un journal politique, le *Télégraphe d'Orient*, qui tous les deux se sont continués pendant plusieurs années. On a publié aussi à Paris quelques journaux littéraires; mais ces diverses entreprises ont cessé depuis 1821, et ont été remplacées par trois journaux politiques publiés dans le pays même. Un autre journal politique est publié à Corfou, en grec et en italien. »

BALBI, *Tableau n° 12*.

Droit ecclésiastique.

DU DROIT MATRIMONIAL,

CHEZ LES PROTESTANS [1].

Heu ! primæ scelerum causæ mortalibus ægris
Naturam nescire Deum.
Sil. Ital. 4 *Bel. Puni.*

Situation des esprits égarés par le Protestantisme. — Cri de détresse d'un journal protestant contre les outrages faits au mariage. — Il est outragé dans les cantiques, les romans, les théâtres. — Législation sur l'adultère. — Sur le divorce. — Sur les filles-mères. — Formalités des procès de divorce. — La politique même conseille de revenir à l'ancien droit catholique. — Considérations de M. Deluc. — Conclusion.

Il y eut dans le siècle passé de nombreux enfans prodigues, qui coururent le monde en *se faisant comme des dieux*. Aujourd'hui les feux de l'orgie s'éteignent ; la faim et la soif se font sentir à ces volontaires exilés du foyer paternel, et de toutes parts arrivent, demandant le pain et le vin de leur enfance, des hommes attristés et pauvres, qui ont accompli le pénible et dangereux pélerinage des erreurs. Heureux, si après avoir parcouru une longue carrière de douleurs, ils revenaient tous au banquet ! mais, le plus souvent, les individus ou les générations qui ont commencé la désertion périssent dans les souffrances, le désespoir ou une sorte d'enthousiasme de folie ; ce n'est qu'après le passage de cette justice de Dieu que d'autres individus et d'autres générations, guidés par la providence, plus encore que par le repentir et la raison, reviennent prendre leur place à la table et au champ du père de famille.

[1] Ueber die heutige Gestalt des Eherechts... Berlin. Cet ouvrage *sur le droit métrimonial actuel...*, a été recommandé à l'attention des lecteurs par les *Annales* de Rome. C'est à son apparition que la *Gazette politique de Berlin* donna le passage dont nous allons parler.

Ce fait est grave et plus éloquent que des phrases sorbonniennes dans l'histoire apologétique de la foi contre la raison. Que signifient, je vous le demande, les prétentions dogmatiques d'un homme devant la grande voix de l'expérience, et cette palinodie, que l'on pourrait appeler l'acte de foi de la raison trompée, et ces cris jetés dans la forêt du doute par des âmes égarées, souffrantes et sincères? Pour arriver au ciel, elles auront, comme le poète de Florence, traversé avec la raison les torturantes angoisses de son enfer.

Il y a donc de bien belles études à faire au sein de notre société de transition. Le tems des syllogismes est passé; tout ce que l'on a pu dire dans les deux camps pour ou contre la philosophie indépendante et le protestantisme, qui n'en est qu'une contrefaçon, a été dit et répété; à nous Catholiques à voir et à méditer les résultats des principes, à admirer la force divine de la vérité, qui, pour se défendre, n'a souvent qu'à jouer un rôle passif; à nous de tout considérer, afin d'écrire, à la suite de Bossuet, l'histoire providentielle de la vérité religieuse, avec plus d'intelligence, s'il est possible, que, parmi nous, de La Barre et Gien et le poète Cramer chez les Allemands. La tradition en Religion est et sera toujours une puissance colossale; Napoléon le savait et était catholique, lorsqu'il disait : « Si une » religion avait existé dès le commencement, je la croirais véri» table [1]. » Comme l'auteur du Discours sur l'histoire universelle, et l'illustre prisonnier de Sainte-Hélène, Molitor l'a senti, et il ira plus loin et plus haut que Bengel et le littérateur Saxon. La France religieuse aussi mettra son mot à côté des lignes de son Bossuet. La *Revue de Dublin* ne s'arrêtera pas aux vues de Griw sur la Providence, et Rome se prépare déjà à recueillir tous ces témoignages divers, et à les éprouver ou les compléter dans ses *Annales des sciences religieuses*. On ne peut plus douter du mouvement catholique de l'Europe; il se fait sentir jusqu'au sein du protestantisme, comme dans les écoles de philosophie; c'est une manifeste réaction de la foi contre la raison isolée; car on a vu l'édifice social ébranlé par le rationalisme, et au fond des principes humains un germe de barbarie et de mort.

Il y a bientôt deux ans que la *Gazette hebdomadaire politique* de

[1] *Mémor. de Ste.-Hélène.*

Berlin a jeté son cri d'effroi du fond de l'Allemagne, à l'aspect des outrages faits par le rationalisme aux droits sacrés du *mariage*; c'est qu'en effet il ne s'agit pas seulement ici d'une vague théorie religieuse : quiconque porte la main sur une vérité catholique attaque les bases sociales et se déclare ennemi de la civilisation. Or la *Gazette* a vu loin; elle a plongé bien bas dans l'Océan des maux que son protestantisme a faits, et elle a dit, comme cette voix du temple condamné : *Sortons d'ici! sortons d'ici!*—Puisse l'homme qui a eu le courage de crier : Malheur! malheur à la ville! malheur à tout le peuple! avoir la force de se faire entendre à la ville, au peuple; puisse-t-il bien comprendre lui-même ses propres paroles, afin de n'être pas obligé de crier bientôt : *Malheur à moi-même!*

Nous espérons que les amis des *Annales* liront avec plaisir la traduction de cet article si remarquable de la *Gazette protestante*. Déjà le *Catholique* [1], autre journal d'outre-Rhin, a remarqué le passage qui nous a frappé; M. Reisach l'a cité à l'Italie, en y ajoutant d'excellentes notes [2]; il convient surtout aux *Annales de philosophie chrétienne*, parce qu'elles ont pour mission spéciale de faire connaître l'état des doctrines et des croyances des enfans de l'erreur, et de signaler le retour qui s'annonce partout vers cette mère chérie.

Après avoir établi l'opinion des rationalistes qui fuient les choses de l'esprit pour se coller à la terre, et ne voient que les résultats palpables et l'utilité matérielle et instantanée, l'auteur continue :

« Les politiques idéalistes se multiplièrent sur ce terrain stérile, proclamant l'accroissement de la population, des maisons d'industrie et de commerce, le progrès de l'agriculture et des arts, le premier et le plus noble but que puisse avoir un gouvernement. Ils considérèrent comme moyen l'homme et ses plus intimes relations, le mariage lui-même et jusqu'à la Religion.

» Cette chute, la plus profonde que puisse faire l'esprit de l'homme, cette erreur funeste, qui a poussé parmi nous de si fortes racines, exerçait sur le *droit matrimonial* une influence

[1] 1834, liv. IX, page 261.

[2] Dans les *Annales des sciences religieuses*, n° 8.

plus grande que tout ce que l'on peut imaginer. Lisez le passage suivant d'un rescrit souverain de 1780 [1]. Il a eu, et a toujours sur la législation et la pratique du droit matrimonial de l'Allemagne, une influence aussi grande que funeste. Il y est dit : « Qu'on ne doit pas opposer trop d'obstacles à la dissolu- » tion du mariage, parce que ce serait paralyser la force pro- » ductive des individus. Quand les deux parties ont l'une pour » l'autre un éloignement prononcé, qu'il n'y a plus d'espoir que » les cœurs se réconcilient et s'unissent, ils n'engendrent plus, » et cela est nuisible à la population. Si au contraire, le divorce » intervient, et que la femme prenne un nouveau mari, il de- » vient plus probable qu'il y aura des enfans, etc., etc.... » — Cette mesquine façon de penser ne pouvait pas contenter les cœurs même à cette époque; mais d'un autre côté, l'état social attaqué déjà vigoureusement par ces folles raisons, fut dominé encore par je ne sais quelle tendresse humaine, sensuelle, par tout ce que la concupiscence a de plus mou et de plus grossier. Ces deux puissances, qui provenaient en dernière analyse d'une source unique, je veux dire de la chair rebelle à l'esprit, se donnaient amicalement la main, et s'aidaient mutuellement.

« — L'auteur de la nature en créant l'homme, lui donna » l'instinct du plaisir, et, pour mener douce et joyeuse vie, il » lui alluma au cœur tendres flammes d'amour. »

« Ces paroles sont extraites d'un livre de *cantiques*, composé par ces illuminateurs du siècle, pour être chantés avec accompagnemens d'orgue, dans une église du rit évangélique. Si tel était l'esprit qui dominait dans le sanctuaire, que pouvait donc être la pratique de l'extérieur?

» Un déluge de romans et de comédies profanaient la sainte parole de l'*amour*, qui fut jetée aux sales plaisirs de la chair; leur satisfaction se peignait sous les couleurs les plus séduisantes, et le mariage n'avait plus d'autre but que celui de la procurer. Aussi, était-il aussitôt rompu, quand le plaisir n'était pas atteint. Comme les romans et les comédies ne parlaient d'autre bonheur que du mariage heureux, ils ne connaissaient de mal que le mariage malheureux, bien entendu qu'ils donnaient à ces expressions la signification la plus ignoble. Bientôt la mo-

[1] Il fut publié par le roi de Prusse.

rale des théâtres prit la place de la morale chrétienne. L'adultère, ce nom que l'Ecriture donne à l'abandon du dieu qui appelle l'Eglise son épouse; l'adultère, la source de tout péché, et des maux qui nous inondent de toutes parts; l'adultère, avec lequel on se familiarisait, sanctionné qu'il était par l'exemple de quantité d'hommes et de femmes de condition princière, doués de tout ce que peut donner de faveurs, le monde, la fortune et l'esprit; l'adultère ne se joua pas seulement du glaive des tribunaux suprêmes et de la voix de l'Eglise; on le justifia en quelque sorte, en le regardant comme une attraction naturelle et réciproque [1].

»La bénédiction sacerdotale avait beau réclamer, on ne niait pas moins, ou on oubliait que le mariage fût d'institution divine, que l'on est tenu de respecter ce que Dieu a réuni; il ne venait pas même à l'esprit que la profanation et la dégradation sensuelle des mariages, l'impunité et les priviléges accordés à l'adultère, et la facilité du divorce, sont la cause d'innombrables mariages malheureux. Pourtant c'était une chose croyable *à priori et à posteriori*.

»Cette facilité de divorce, et le jeu que l'on se faisait des délits de la chair, sont les symptômes certains des fortes secousses et des brèches qu'a souffertes notre droit matrimonial. Le droit matrimonial protestant ancien ne reconnaissait d'autre raison de divorce que l'*adultère* et le *malicieux abandon*; et, bien que dans l'Allemagne protestante, la pratique moderne devînt de plus en plus relâchée en matière de divorce, cependant on faisait tous ses efforts pour ramener à ces deux raisons toutes les autres, peu à peu approuvées par l'usage. Mais aujourd'hui on est moins scrupuleux sur ces principes, le droit actuel permet de rompre, d'un commun consentement, un mariage *stérile*, et il admet comme raison suffisante de divorce l'invincible *antipathie* de l'un des époux.

»On a d'ailleurs égard à des raisons le plus ordinairement simulées, parce qu'elles n'ont rien d'injurieux, et qu'elles n'ont de preuves qu'elles-mêmes; souvent ce sont des actes illusoires ou des stratagèmes médités, comme par exemple le simple abandon de la femme.

[1] Allusion au fameux roman de Goèthe.

» Ainsi, tous les mariages féconds ou stériles, tombent sous le caprice effréné des parties, qui peuvent, dix, vingt, trente, quarante fois de suite contracter et rompre leur mariage; car il ne faut, pour se marier, et pour le procès de dissolution, que quelques jours ou quelques semaines. Le droit matrimonial semble les couvrir de sa protection, et légitimer ces actes anti-sociaux, et s'il ne le fait pas encore ouvertement, nous le devons aux restes des mœurs chrétiennes et à l'influence prolongée de l'ancien droit matrimonial. Mais ces freins si utiles perdent chaque jour de leur énergie, principalement dans les classes inférieures de la population des grandes villes. Quiconque fréquente les tribunaux sait bien qu'un très-grand nombre d'époux passent avec rapidité pour la seconde, la troisième et même la quatrième fois, de l'état de mariage à l'adultère, de l'adultère au divorce, et du divorce à un nouveau mariage; et ces époux demandent avec confiance, et obtiennent des tribunaux et de l'Eglise, gratuitement, ou avec une facile dispense, la confirmation légale de ce trafic, devenu par l'usage une véritable habitude. C'est ainsi qu'on demande la confirmation de quelque contrat de vente ou d'achat.

» Le divorce est un peu plus difficile quand l'une des parties le demande, et que l'autre s'y oppose; encore est-il facile en ce cas de mettre l'adversaire dans la dure nécessité de consentir au divorce à force de mauvais traitemens, par le refus de nourriture, le malicieux abandon, voire même par l'adultère. Si l'on objecte que l'adultère qui a voulu le divorce, ne peut contracter avec la partie coupable, il est facile de s'apercevoir que cet obstacle est inutile, quand l'adultère n'est pas nommé dans le procès, et supposé qu'il le soit, on peut facilement en obtenir la dispense du Consistoire. C'est surtout aux maris qu'il est facile de se servir de cet expédient contre les femmes; aussi, ces cas sont choses ordinaires, et leur nombre est si considérable, les circonstances si horribles, que les auteurs *humains* de ce système de droit matrimonial en seraient épouvantés; car ils vivaient à une époque où les effets de ces maximes n'avaient pas encore eu le tems de se développer, et les mœurs chrétiennes, celui de perdre leur force parmi les classes inférieures. — Il est rare que l'on ait quelques punitions à redouter, puisque non-seulement ces délits, mais encore l'adultère d'un homme libre est exempt

de peine quelconque, et celui d'un homme marié ou d'une femme mariée, n'est passible de châtiment que lorsque la partie offensée en a fait la demande avant le divorce : c'est très-rare, malgré la prodigieuse multitude de divorces que l'adultère occasionne. Car avant le divorce, la partie offensée, si c'est la femme surtout, le plus souvent a beaucoup à craindre ou beaucoup à espérer, et elle se soucie peu d'obtenir la punition après le divorce. Aussi est-ce un phénomène très-rare de voir un adultère puni, même dans les grandes villes, où il y a tous les jours des preuves judiciaires et des aveux de ces sortes de crimes ; le juge, blasé sur toutes ces choses, les enregistre avec indifférence et sans impression aucune, ne trouvant rien, dans le droit matrimonial et criminel, qui puisse motiver la moindre peine, ou seulement une parole sévèrement accentuée. La partie innocente ne peut demander à la partie coupable qu'un accommodement pécuniaire, encore n'a-t-il pas lieu quand le coupable est pauvre, qu'il sait mettre son bien à l'abri de toutes prétentions, et forcer l'innocent à les déposer avant le divorce.

» Mais la complaisance du siècle dernier ne se contenta pas de libérer l'adultère de toute espèce de châtiment; à ses yeux toutes les filles séduites apparaissent sous ce costume romanesque, dont le poète Bürger a su couvrir sa *fille du ministre de Taubenheim* [1]. Elles sont considérées comme les victimes de cette lutte que les plus nobles, les plus tendres et les plus forts penchans de la nature ont à soutenir contre les cruels préjugés de l'Eglise, annonçant aux fornicateurs et aux adultères qu'ils ne peuvent partager le royaume de Dieu.

» Les idées que l'on avait sur l'accroissement de la population ne coopéraient pas moins à l'œuvre du divorce; ces législateurs qui voulaient s'élever à la hauteur de l'esprit du tems, se proposèrent d'éviter l'*infanticide*, et crurent qu'il n'y avait pas de meilleur moyen de parvenir à ce but, que de laver de leur infamie les filles-mères ; c'était leur assurer un accommodement, donner à l'adultère une récompense, et à celles qui se livraient

[1] Ce poète, peut-être encore plus immoral qu'élégant, cherche à exciter l'intérêt et la pitié pour une malheureuse qu'il a trouvée dans son imagination pour être séduite, pour commettre un infanticide et être condamnée à mort.

après avoir obtenu la promesse du mariage, tous les droits d'une légitime épouse. N'est-ce point un pas gigantesque vers l'abolition totale du mariage, que cette législation qui ne le distingue pas du brutal plaisir? Je veux bien que cette dernière détermination n'ait pas encore passé dans la pratique; mais la raison s'en trouve dans nos mœurs, qui ne sont pas encore tombées si bas. Au reste, la législation et les tribunaux déclarent expressément, lorsqu'ils prononcent une sentence conforme à cette détermination, que ces restes de régularité dans nos mœurs sont fondés sur des préjugés qu'il faut abolir.

»Si maintenant nous considérons qu'aujourd'hui le procès du divorce ne répond nullement à l'importance ni à la sainteté de son objet, il sera facile de comprendre que, dans un tel état de cause, la sainteté du mariage est dans un grand péril. Le procès s'ouvre par une tentative de réconciliation faite par le pasteur; c'est un beau, mais bien faible reste de l'ancien procès matrimonial. Que peut-on attendre, surtout dans les grandes villes, de quelques paroles d'un ministre, quand tous les liens de charité et de soumission à l'Eglise ont été rompus? quand le pasteur lui-même connaît à peine la majeure partie de son troupeau, et que la discipline ecclésiastique s'est entièrement perdue? En dépit des difficultés, les pasteurs devraient cependant employer toutes les ressources de leur zèle et de la charité, pour accomplir avec bonheur, une des principales parties de leur ministère.

»En effet, qu'y a-t-il à espérer d'un procès entre époux, quand les tentatives de réconciliation ont été inutiles? Les tribunaux inférieurs, sont composés de l'unique personne du juge, jeune référendaire, le plus souvent; or c'est à lui qu'est dévolu le droit de discuter les procès de divorce, et de prononcer des décisions: chose qui ne s'était jamais vue en Germanie, que depuis trente ans. C'est entre les mains de ce seul homme qu'est remise la décision quand les parties sont d'accord. On raconte que dernièrement un ministre, devant un tel juge, obtint en quelques heures la dissolution de son mariage.

»La chose ne fut pas portée au tribunal supérieur, ce ministre ayant renoncé au for privilégié. C'est un abus qu'on vient d'abolir. Il alla donc avec sa femme devant le juge ordinaire de pre-

mière instance. Il était muni d'une attestation de son collègue, déclarant que toutes tentatives de réconciliation avaient été inutiles. Quand il eut donné les raisons du divorce, qui furent aussitôt prouvées par l'aveu des deux parties, la sentence fut prononcée, écrite et publiée. Les parties renonçant à l'appel, tout fut fait.

»Toutefois on se tromperait en supposant que devant les tribunaux supérieurs, où les affaires sont traitées en réunion, on procède autrement pour le divorce. Souvent ces procès sont examinés par de jeunes commençans, dans des salles que la foule remplit. Les sales expressions des accusations et des témoignages mutuels, qui exigent de l'attention et de la gravité, sont exposées à l'hilarité de la multitude accourue pour entendre. Les procès matrimoniaux sont presque toujours mis au nombre des bagatelles, pour lesquelles il ne faut pas perdre beaucoup de tems. La persuasion où l'on est qu'il est impossible d'opposer une digue au caprice des parties et aux péchés qui troublent la paix des mariages est la raison de ce mode de procédure, et en explique et en excuse même le relâchement.

»Les plus fortes contraventions à ce droit matrimonial, déjà si lâche, sont affranchies de tous frais et de toute punition, quand les parties sont d'accord, parce qu'il n'y a personne pour avertir les magistrats et les tribunaux. Aussi le procès de divorce n'est-il plus qu'une simple formalité, qui expose et la sainteté du mariage et la dignité des tribunaux, qui ne sont en quelque sorte que les très-humbles serviteurs des parties. Aussi est-il quelquefois arrivé que des hommes recommandables ont douté qu'il leur fût permis en conscience de coopérer de leur côté à l'exécution d'un tel droit matrimonial, et de faire exécuter les sentences de divorce.....

»Or, ce droit matrimonial n'a guère plus d'un demi-siècle d'existence. C'est peu de chose quand il s'agit des effets d'un système de législation. Que n'avons-nous donc pas à attendre de l'avenir?

»De si tristes circonstances réveilleront certainement dans tous les hommes, quelles que soient leurs opinions, le désir de revenir à l'ancienne sévérité du droit matrimonial, ne fût-ce que dans des vues purement politiques. Je sais qu'il est toujours

dangereux de changer par des lois les relations juridiques établies; mais il faut considérer d'un autre côté qu'il s'agit d'un système arbitrairement introduit par une législation moderne, qui est en opposition avec les principes chrétiens et ceux d'une saine politique. En vain attendrait-on du tems l'amélioration des choses; le péril devient toujours plus imminent; la ruine s'avance rapidement et menace la famille et l'état. Il faut des moyens pour ainsi dire mécaniques, puisque les moyens dynamiques seraient d'une complète inutilité. Quand un membre est gangréné, à quoi bon les moyens internes? il faut avoir recours à l'amputation. Quelque tombée que soit l'opinion publique, et avilies les mœurs actuelles, la moderne législation les dépasse de beaucoup; il faudra nécessairement la changer, à moins que nous ne regardions l'adultère comme chose indifférente, et faisions marcher de front le mariage et l'impudicité? »

— Vous venez d'entendre le cri de détresse d'une embarcation malheureuse, incessamment poussée contre les écueils; ses hommes au désespoir, au lieu de chercher l'étoile qu'ils ont perdue en rejetant le Catholicisme, font un appel à la force pour manœuvrer contre vents et marées sur l'Océan où ils ont déchaîné les tempêtes. Ils ont beau faire; ils est impossible de conserver la stabilité de l'union matrimoniale, quand on n'en admet pas dogmatiquement l'indissolubilité. Les faiseurs des articles de Smalkalde ont mis leur pensée singulièrement humaine, à la place de celle de Dieu, en mettant le lien conjugal sous la puissance d'un juge, et en traitant civilement un acte essentiellement religieux; ils ont incliné ce que le Créateur avait solidement établi; force est que l'édifice s'écroule, aucune force humaine n'arrêtera la puissance fatale qui le pousse vers la destruction.

Si la tradition avait été quelque chose pour les prétendus érudits de l'Allemagne à l'époque de Luther, ils auraient compris l'inviolabilité d'une doctrine aussi vieille que le monde. Une suite non interrompue de monumens les plus authentiques, en Orient et en Occident, prouve que la matière qui nous occupe a toujours été soumise à la juridiction ecclésiastique; le *jus divinum* précédait toujours l'*humanum jus*, quand ils intervenaient

ensemble. Mais on avait pour principe de ne vouloir pas comprendre, et de dire Non, quand Rome disait Oui; — le protestant Willam Robertson l'a dit avant nous. Peut-être donnerons-nous un jour aux lecteurs des *Annales* quelques articles de tradition sur l'important sujet du mariage ; en attendant, laissons parler un sage du Protestantisme, le savant M. Deluc. Ses paroles, qui ont toute la gravité d'un magistrat catholique, inspirées aussi par l'horreur des conséquences de la doctrine individuelle, nous seront à la fois une espérance pour l'avenir, et un aveu de plus arraché par la force actuellement visible de la vérité, aux adversaires de notre immortelle Religion.

« J'ai frémi, dit-il, toutes les fois que j'ai entendu discuter » philosophiquement l'article du mariage. Que de manières de » voir, que de systèmes, que de passions en jeu! On nous dit » que c'est à la législation civile d'y pourvoir; mais cette législa- » tion n'est-elle donc pas entre les mains des hommes dont les » idées, les principes changent ou se croisent? Voyez les acces- » soires du mariage, qui sont laissés à la législation civile; étu- » diez, chez les différentes nations et dans les différens siècles, » les variations, les bizarreries, les abus qui s'y sont introduits; » vous sentirez à quoi tiendrait le repos des familles et celui de » la société, si les législateurs humains en étaient les maîtres » absolus. Il est donc fort heureux que, sur ce point essentiel, » nous ayons une loi divine, supérieure au pouvoir des hommes. » Si elle est bonne, gardons-nous de la mettre en danger en lui » donnant une autre sanction que celle de la Religion. Mais il » est un nombre de raisonneurs qui prétendent qu'elle est détes- » table; soit : il en est pour le moins un aussi grand nombre qui » soutiennent qu'elle est sage, et auxquels on ne fera pas chan- » ger d'avis. Voilà donc la confirmation de ce que j'avance; » savoir : que la société se diviserait sur ce point, selon la pré- » pondérance des avis en divers lieux. Cette prépondérance » changerait par toutes les causes qui rendent variable la légis- » lation civile; et ce grand objet qui exige l'uniformité et la » constance pour le bonheur et le repos de la société, serait le » sujet perpétuel des disputes les plus vives. La Religion a donc » rendu le plus grand service au genre humain, en portant sur » le mariage une loi sous laquelle la bizarrerie des hommes est

» forcée de plier; et ce n'est pas là le seul avantage que l'on retire » d'un code fondamental de morale, auquel il ne leur est pas » permis de toucher [1]. »

En dépit des raisons de M. Deluc et de tout ce que le Catholicisme peut dire, en dépit de Mirabeau lui-même, dans sa *Monarchie prussienne* [2], de l'éloquent ouvrage de M. de Bonald et des faits qui élèvent la voix contre le principe philosophique ou protestant, M. Eichhorn, professeur de Berlin, dans ses *Principes du droit canonique des Catholiques et des Protestans en Allemagne*, vient de se laisser entraîner par le torrent; il met encore le pouvoir public avant la doctrine du Christ et le for intérieur. D'après ses principes, un gouvernement doit se conformer *à l'état actuel* de la morale, plutôt qu'aux lois immuables de la morale enseignée par Dieu même.

Quoi qu'il en soit, il n'en reste pas moins prouvé qu'en matière de droit matrimonial encore, la doctrine protestante est un principe de dissolution, et que les déchiremens des familles, qui annoncent celui des sociétés, épouvantent l'Allemagne protestante : elle comprend enfin que nous dépendons tous et en tout de Dieu, c'est-à-dire de la vérité, de la justice et de la morale ; en un mot de la Religion, sans laquelle il n'existe ni vertu réelle, ni droits inviolables, ni société positive.

ROSSIGNOL.

[1] *Lettres sur l'Hist. de la terre et de l'homme*, tom. 1, p. 48.

[2] Mirabeau a dit en parlant de la réponse du prince de Kaunitz en faveur de l'autorité civile sur le mariage : « C'est le plus grand attentat de la puissance politique contre la religieuse. » *Monarch. Pruss.* tom. 7, pag. 83. — Fouché a dit dans son discours sur la religion nationale un mot qui restera : « *Les lois civiles ne peuvent jamais créer la morale.* »

Discipline ecclésiastique.

DU POUVOIR DES ÉVÊQUES
ET DE CELUI DES PRÊTRES.

A M. le Directeur des Annales de Philosophie chrétienne.

J'ai lu, Monsieur, avec beaucoup d'attention, les Leçons que M. J. J. Ampère a professées l'hiver dernier au collége de France, et que le *Journal de l'Instruction publique* a recueillies dans ses colonnes. C'est là que, sous le titre de *cours de littérature française*, le professeur a fait une revue de la plupart des Pères de l'église, en portant sur chacun d'eux des jugemens qu'il est impossible d'approuver dans leur généralité. Ce n'est pas qu'il ne faille rendre hommage aux études de M. Ampère ; très-souvent il relève avec beaucoup de bonne foi et de discernement, même avec bonheur, les exquises beautés des écrits de ces premiers défenseurs du Christianisme. Mais que de choses incomprises, que de points de vue qu'il n'a pu saisir, que d'erreurs matérielles et flagrantes sur le dogme, sur la discipline, même sur l'histoire de ces premiers tems ! Et cependant on ne peut nier que ses intentions ne soient bonnes ; on voit sans peine qu'avant de monter dans sa chaire, le professeur a fait une étude sérieuse des auteurs dont il parle ; assez souvent même il se passionne pour eux. Que lui a-t-il donc manqué pour parler impartialement et justement des docteurs de l'Eglise et de leurs doctrines ? Ce qui lui a manqué, c'est ce qui manque à tous nos professeurs, et à tous nos jeunes savans, à MM. Michelet, Jouffroi, Lerminier, Thierry, Letronne, etc., c'est d'avoir étudié la controverse chrétienne et les théologiens des 16e et 17e siècles.... Oh ! je sais bien aussi ce qui manque à ces théologiens... Je les ai lus ; ils sont surchargés de questions oiseuses, et saturés d'Aristotélicisme. Ils sont secs, diffus, quasi barbares ;

La Scolastique a étouffé chez eux l'imagination; mais il ne faut pas les mépriser ou les négliger pour cela : dans leurs livres se trouve le dépôt sacré de la foi et de la doctrine. Bien plus dans ces livres se trouve aussi le dépôt de la *science*. Car il n'est pas de difficulté de dogme ou de discipline à laquelle ils n'aient répondu, et à laquelle ils n'aient fait de *bonnes* réponses. La parole est sans coloris et sans grâce, mais les termes sont justes et les expressions exactes ; ils ont surtout la science complète de l'ensemble ; et il n'est pas de question un peu obscure qu'ils ne sachent éclaircir par la comparaison des passages analogues, ou par la citation d'autres auteurs qui ont traité les mêmes matières. En accusant l'Eglise, nos professeurs font maintenant ce que faisaient jadis les Protestans : lorsqu'ils ont trouvé, dans leurs lectures, un texte des Pères qui semble contredire la croyance ou la pratique actuelle de l'Eglise, ils s'en emparent, le citent, le commentent, et en font un trophée de science contre l'Eglise ; mais ils ne savent pas que le même Père ou un autre, a écrit un texte entièrement opposé à celui qu'ils citent ; ils ne savent pas qu'il y a dans un autre un troisième texte qui accorde parfaitement les deux textes qui semblent opposés. Voilà ce que nos professeurs ne connaissent pas, voilà ce qu'ils trouveraient dans les ouvrages de théologie les plus usuels et les plus didactiques ; en sorte que ces trophées de science sont pour les chrétiens qui ont étudié leur religion de véritables *trophées d'ignorance*.

Ce que je dis ici en général s'applique en particulier au passage que je vais citer de M. Ampère. On verra par cet exemple combien sont fondés les reproches que je fais à nos doctes professeurs :

Originairement les évêques n'étaient pas supérieurs aux prêtres. Dans la première Eglise les πρεσβύτεροι ou *anciens* et les ἐπίσκοποι ou *inspecteurs*, étaient *également* pasteurs de la petite communauté de fidèles au soin desquels ils s'étaient voués. Saint Paul recommande à son disciple Tite d'établir dans chaque ville un *inspecteur* ou *évêque* n'ayant qu'*une seule femme*. Mais bientôt ces inspecteurs absorbèrent en eux presque toute l'administration et le droit de voter, et ainsi se forma peu à peu dans les églises une aristocratie épiscopale. Pendant les trois premiers siècles la hiérarchie n'existait pas, mais elle se forma pendant que s'élevait

l'aristocratie. Au quatrième siècle tout a changé. Au point où nous sommes arrivés, l'épiscopat était parvenu à son maximum de puissance. Cependant à cette époque encore il y a des réclamations au dedans de l'Eglise en faveur de *l'égalité* primitive du clergé. Arius proteste contre la suprématie des évêques, et un concile de Carthage déclare qu'ils sont égaux aux prêtres hors de l'Eglise. Mais ces protestations tardives, quoique fondées, n'empêchèrent pas la marche des choses. Les évêques étaient déjà trop importans. Ils avaient dès l'origine le nom de *πάππας*, *pères*, qu'un seul d'entre eux a conservé, car c'est de là que vient le mot *pape*; ils prirent alors celui de *seigneurs*, despotes, δεσπότης. Dans l'espace de trois cents ans ils avaient grandi tant au dedans vis-à-vis des prêtres qu'au dehors vis-à-vis des empereurs. Cet immense pouvoir se personnifie dans quelques hommes remarquables comme saint Ambroise; encore l'évêque de Milan est-il un des soutiens les plus modérés de cette puissance [1].

On le voit, il serait difficile d'accumuler plus d'erreurs en moins de lignes; je ne prétends pas les relever ou les réfuter toutes; il faudrait un trop grand nombre de pages, je me bornerai à signaler à vos lecteurs la principale, celle qui regarde l'autorité des évêques et des prêtres.

D'abord il est clair que M. J. J. Ampère est *presbytérien* : il renouvelle toutes les questions soulevées dans l'Eglise sur la juridiction et la hiérarchie, questions si souvent réfutées, et anciennement, contre les sectateurs d'*Aerius*, et plus tard contre les protestans et contre les partisans de la constitution civile du clergé. Voilà les doctrines que soutient M. Ampère ; et cependant, il faut le dire, il est possible, et probable même, qu'il ne se doute seulement pas de toutes ces oppositions ; peut-être même croit-il être bon et exact catholique en prononçant des paroles si extraordinaires ; car c'est là ce que font quelquefois nos savans !

Examinons sommairement cette question :

L'autorité et la prééminence des évêques sur les prêtres, c'est-à-dire l'établissement de la hiérarchie, vient de Jésus lui-même, lorsqu'il institua des *Apôtres* et des *Disciples* ; que les apôtres fussent au-dessus des disciples, que les évêques représentent les apôtres, et les prêtres, les disciples, c'est là, un point de

[1] *Journal de l'Instruction publique*, 1836, N° 58, p. 461.

discipline qui a été unanimement reçu dans l'Eglise, et que les pères, notamment S. Jérôme et S. Cyprien, ont toujours soutenu. Si tous ces points n'ont été clairement définis que vers le 4e siècle, c'est que l'Eglise n'a jamais fixé les termes exacts du dogme et de la discipline que lorsqu'il y a eu des esprits récalcitrans qui les ont niés; mais en les établissant, elle n'a jamais manqué de prouver que cela s'était ainsi pratiqué auparavant et toujours [1].

Il est bien vrai pourtant que les évêques ont été appelés quelquefois simplement *prêtres* ou *anciens*, *πρεσβύτεροι*, et qu'aussi les simples prêtres étaient appelés *évêques*, c'est-à-dire *inspecteurs*, *ἐπίσκοποι* [2]; mais il faut savoir et il faut dire qu'on ajoutait ordinairement une épithète qui faisait distinguer la différence qu'il y avait dans la dignité et la hiérarchie. Ainsi on appelait les *évêques*, *grands prêtres*, *summi sacerdotes*, ou *prêtres du premier ordre*, *sacerdotes primi ordinis*, et les *simples prêtres*, on les appelait *secundi ordinis sacerdotes*, *sacerdotes secundi*, *prêtres du second ordre*, *prêtres inférieurs* [3].

D'ailleurs dans l'Eglise primitive il y a toujours eu des fonctions qui étaient exclusivement réservées aux évêques, entre autres celle de *prêcher*. S. Paul dit expressément qu'il n'avait pas été envoyé pour *aptiser*, mais pour *évangéliser* [4]. Aussi fallait-il une permission expresse pour qu'un prêtre pût monter en chaire et annoncer la bonne nouvelle au peuple. Les fidèles

[1] Nous avons donné toutes les preuves de la continuité de la hiérarchie durant les quatre premiers siècles de l'Eglise, dans les tomes VII, p. 23, VIII, p. 270 et IX, p. 17 des *Annales*. (*Note du Directeur.*)

[2] S. Pierre donne le nom *d'évêque* à Jésus-Christ lui-même, ce qui certes ne veut pas dire qu'il n'ait pas plus d'autorité que les évêques. (1 *Epist.* ch. V, v. 1.)

[3] Sur tous les différens noms donnés aux évêques dans la première Eglise, voir Mamachius, Orig. et antiq. Christian., lib. 4, ch. 4, t. 2. Consulter sur ces questions Tertullien, *de Bapt.* num. 17. — S. Ambroise ou plutôt S. Hilaire *in epist. ad Ephes.* chap. 4, coll. 286, tom. 4. des *œuvres d'Ambroise*, *Venise*, 1750. — Voir en outre Léon-le-Grand, *Serm.* 48, — et dom Calmet, *in Pauli Epist. ad Philip.* — Le jurisconsulte Jacob Gothofred, *in paratit.* Cod., Theod., *de episcopis et clericis.* — Et le P. Petau, *de eccles. hierarch.* lib. 1.

[4] 1 ad Corinth., ch. 1, v. 17.

connaissaient si bien ce point de doctrine et de hiérarchie, qu'ils furent presque scandalisés quand ils entendirent Origène prêcher à Césarée, et S. Chrysostome à Antioche; bien plus, quand S. Augustin reçut de son évêque Valerius la charge de prêcher au peuple de Carthage, les évêques d'Afrique s'en formalisèrent, et en firent des reproches à Valerius, qui eut besoin de se défendre en citant l'exemple de plusieurs autres évêques, qui avaient donné une semblable autorisation à leurs prêtres [1]!

Il est bien vrai pourtant que la prééminence des évêques fut attaquée au 4e siècle, non point par *Arius*, comme le dit, ou comme on le fait dire à M. Ampère, mais par *Aerius*. Or, quelle fut l'origine de cette dispute?

Aerius était un simple prêtre, moine obscur de l'Arménie. Un de ses collègues, Eustache, ayant été élevé sur le siége de Constantinople, Aerius en conçut de la jalousie, et pour s'en venger, il commença à soutenir que les évêques n'avaient pas plus de pouvoir que les prêtres, et n'étaient pas leurs supérieurs en dignité. Or, il faut remarquer qu'il n'attaqua pas le pouvoir des évêques, comme nouveau dans l'Eglise, mais comme déraisonnable et absurde, quoique aussi ancien que le Christianisme; c'était l'*égalité*, prêchée, non au nom de l'Evangile, mais au nom de la raison humaine. S. Epiphane, qui vivait de son tems, et qui l'a réfuté, ne fit pas autre chose que de lui opposer la tradition primitive, constante et universelle de l'Eglise [2].

Les partisans d'Aerius furent en petit nombre; cependant il en existait encore quelques-uns du tems de S. Augustin, qui en parle comme d'hommes de peu d'importance, et qui les réfute par les mêmes raisons qu'avait déjà employées saint Epiphane [3].

Je me demande maintenant, et tous les lecteurs des *Annales* se demanderont avec moi, comment il se fait que M. Ampère

[1] Voir sur cette question *Possidonius, in vitâ Augustini*, ch. 5, tom. x des *œuvres de S. Augustin*, Venise, 1733, et surtout la *Lettre de S. Augustin à Aurelius*, n° 41, tom. II., Venise, 1729.

[2] Voir *Hérésie* 75e.

[3] Voir *lib. de hæresibus, cap.* XXXV.

vienne sans discussion, et avec tant d'assurance, soutenir le sentiment de cet hérétique obscur, contre l'autorité de si graves docteurs?

Il y aurait encore bien d'autres erreurs à relever dans ce court passage. Ainsi, on pourrait apprendre à M. Ampère, que l'*homme d'une seule femme, unius uxoris vir*, μιᾶς γυναικὸς ἄνδρα, dont parle saint Paul, ne signifie pas un homme marié à une seule femme, ce qui ferait supposer que la polygamie était usitée chez les premiers chrétiens, mais *un homme veuf d'une seule femme*; ainsi, on pourrait lui apprendre que tous les prêtres grecs s'appellent encore *papes*, et qu'il n'est pas juste de faire entendre qu'un *seul* s'est approprié ce nom; mais ce sont là des choses connues de tous ceux qui ont lu l'histoire du Christianisme, et d'ailleurs, je craindrais de dépasser les limites d'une simple lettre. Je bornerai donc là mes observations, elles suffisent pour faire voir combien il faut se défier des assertions si tranchantes de nos professeurs de Paris, malgré tout leur talent, que je suis loin de leur contester; M. Ampère, en particulier, n'a étudié la question de la hiérarchie que dans MM. Guizot, Schoëll, Michelet. C'est bien, très-bien de lire ces auteurs, mais il faut lire aussi les scholastiques; ils lui apprendront bien des choses qu'il ignore.

J'ai pensé, M. le Directeur, que vous pourriez accueillir favorablement ces observations, et qu'elles seraient bien reçues des lecteurs d'un journal qui, autant par sa science que par sa modération et sa sagesse, a pris une place si distinguée dans la science, et a donné un organe si précieux à la science chrétienne.

Je suis, etc.

L'Abbé d'Alg...

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

FRANCE. PARIS. — *Découverte d'un nouvel agent pouvant fournir une force d'une valeur incalculable. — Air réduit à l'état de solide.* — L'Académie des sciences a été témoin, dans sa séance du 2 octobre, de l'un des faits les plus curieux que les sciences puissent présenter ; il lui a été offert de gros *morceaux d'air solidifié* : chacun a pu les toucher, les prendre dans la main, les voir se dissiper, s'échapper des doigts en reprenant leur état gazeux sans laisser aucune trace ; on a divisé ces morceaux, on les a distribués, chacun a pu les goûter et sentir l'impression du froid extraordinaire que produit un gaz solidifié en repassant à l'état d'air : on a remarqué avec surprise qu'une substance dont le contact congèle le mercure et l'esprit de vin, et fait descendre le thermomètre à 90 degrés au-dessous de zéro, était loin de produire sur nos organes la sensation du froid que l'on attendait ; il semblerait que nos sens ne sont pas faits pour apprécier un tel abaissement de température.

Ce n'est pas précisément de l'air atmosphérique, de l'air tel que nous le respirons, qui a été soumis en morceaux à l'examen de l'Académie.

L'air est composé de trois gaz, *d'oxigène*, *d'azote* et d'un peu de *gaz acide carbonique* : les deux premiers ne sont que des corps simples, dont le mélange entre eux en certaine proportion et avec un peu de gaz acide carbonique, constitue *l'air atmosphérique*. C'est ce gaz acide carbonique, autrefois connu sous le nom d'*air fixe*, que l'on a comprimé, dont on a rapproché les molécules au point de le faire couler d'abord en eau, puis ensuite de le solidifier, comme l'eau elle-même se solidifie en se gelant.

Pour comprendre ce phénomène, il faut se rappeler que l'état des corps de la nature n'est que relatif, qu'il dépend entièrement des circonstances environnantes. Ainsi tel corps solide, comme le plomb, par exemple, devient liquide par l'élévation de la température, et se transformerait en vapeur à une chaleur beaucoup plus forte ; l'eau passe successivement de l'état liquide à l'état solide, puis s'évapore et s'échappe dans l'air, suivant la température de l'atmosphère ; tous les corps solides de la terre pourraient donc être liquides et même gazeux, et réciproquement tous les liquides et les gaz pourraient se condenser et demeurer à

l'état solide, si notre globe venait à s'échauffer ou à se refroidir prodigieusement.

On n'était pas encore parvenu à liquéfier, ni surtout à solidifier un gaz répandu dans la nature comme le *gaz carbonique*; c'est à M. Thilorier que l'on doit cette découverte, l'une des plus curieuses assurément, et peut-être l'une des plus importantes qui se soient faites depuis bien des années. Qui peut en effet calculer les applications de cette nouvelle puissance donnée à l'homme, de cette force immense mise entre ses mains, sous un petit volume, qu'il peut trouver partout, et qui n'a besoin, pour se développer, ni de combustible ni de chaleur?

Si l'eau réduite en vapeur produit de si puissans effets dans la machine à feu, que sera-ce d'un gaz à l'état solide, qui, par sa propre nature, s'échappe et reprend son état gazeux dès qu'on lui rend la liberté, et sans le secours de la chaleur? C'est à l'aide de corps qui passent alternativement d'un volume à un autre, qui, n'occupant qu'un petit espace, peuvent tout à coup envahir un espace dix, cent, mille fois plus grand, que l'on soulève des masses, qu'on les projette au loin, que l'on met en mouvement d'immenses machines, que l'on surmonte tous les obstacles. La poudre et la vapeur ne sont pas autre chose : l'acide carbonique solide est une force du même genre, supérieure sans doute lorsqu'on sera parvenu à la régler.

C'est dans un énorme cylindre de fonte, capable de supporter une pression de plus de soixante atmosphères, que M. Thilorier obtient le gaz carbonique liquide. En laissant échapper ce gaz liquéfié au travers d'un très-petit ajustage, on le voit se répandre sous la forme d'une vapeur neigeuse; il suffit alors de diriger le jet de cette vapeur dans une boîte de ferblanc pour la voir se réunir, s'amasser, et bientôt on peut la recueillir, la presser comme la neige ordinaire, et la déposer dans un vase de verre. C'est sous cette forme que l'acide carbonique solide a été présenté à l'Institut par M. Dulong, auquel M. Thilorier en a remis successivement plusieurs masses qu'il obtenait de son appareil, placé dans un cabinet voisin de la salle des séances.

— *Nouvelle carte de l'Asie centrale, d'après les travaux des missionnaires catholiques.* — M. Landresse a soumis au jugement de l'Académie une carte de l'Asie centrale, que M. Klaproth a dressée en prenant pour base les relevés faits par les missionnaires de Pékin, en exécution des ordres de l'un des derniers empereurs chinois, et qu'il a complétée en y ajoutant les notions puisées à des sources plus récentes, particulièrement dans les écrivains de la Chine. Les connaissances de M. Klaproth en histoire, en géographie et dans les langues de l'Orient, ses recherches minutieuses, l'ont conduit à un ensemble de résultats que personne en

Europe n'eût pu se flatter d'obtenir. Il signale avec soin l'emplacement occupé par des nations célèbres, fixe la position de lieux ignorés jusqu'ici, et détermine la configuration du sol dans des contrées immenses presqu'inconnues. Vingt ans d'études et de recherches lui ont à peine suffi pour la confection de cette carte. Il en a conféré avec des savans, et son travail, après sa mort, vient d'être l'objet d'une dernière révision. Cependant on n'a pas voulu le livrer à la publicité avant de s'être éclairé des lumieres de l'Académie. — Une commission a été nommée pour examiner la carte de M. Klaproth.

— *Monument élevé à la mémoire de Champollion-le-jeune.* — M. le baron Chaudruc de Crazannes vient de publier d'intéressans détails sur un monument élevé à Figeac en l'honneur de Champollion. C'est un obélisque égyptien, du style le plus sévère et le plus pur, en pierre grise et d'un granit très-dur et très-fin, extraite d'une carrière voisine de Figeac. (D'après cette indication, on peut supposer que cette pierre est une *eurite.*) Cet obélisque a 8 mètres 02 centimètres de haut. Il porte l'inscription suivante.

« *A la mémoire de* F.-J.-T. CHAMPOLLION, *qui, le premier, pénétra » dans les mystères de l'écriture et des monumens de l'antique Egypte, et » qui fut enlevé à la science par une mort prématurée, le* 4 *mars* 1832. *Il » était né à Figeac le* 23 *septembre* 1791. »

— *Hommage rendu par Champollion le jeune à la Bible.* — A la suite de cette nouvelle, nous croyons devoir publier la lettre suivante, que M. Champollion écrivit à M. Wiseman, et dans laquelle l'illustre égyptologue montre le respect qu'il porte à la Bible. Cette lettre, qui n'était pas connue en France, est extraite des *Conférences sur la Religion*, que M. Wiseman a faites l'hiver dernier à Londres, et qui paraîtront bientôt en francais chez le libraire Vaton, rue du Bac.

« Paris, le 23 mai 1827.

« J'aurai l'honneur de vous adresser sous peu de jours une brochure contenant le résumé de mes découvertes historiques et chronologiques. C'est l'indication sommaire des dates certaines que portent tous les monumens existant en Egypte, et sur lesquels doit désormais se fonder la véritable chronologie égyptienne.

» MM. de San Quintino et Lanci trouveront là une réponse péremptoire à leurs calomnies, puisque j'y démontre qu'aucun monument égyptien n'est réellement antérieur à l'an 2200 avant notre ère. C'est certainement une très-haute antiquité, mais elle n'offre rien de contraire aux traditions sacrées, et j'ose dire même qu'elle les confirme sur tous les points. C'est en effet en adoptant la chronologie et la succession des rois données par les monumens égyptiens, que l'histoire égyptienne concorde

admirablement avec les livres saints. Ainsi, par exemple, Abraham arriva en Egypte vers 1900, c'est-à-dire sous les rois pasteurs ; des rois de race égyptienne n'auraient pas permis à un étranger d'entrer dans leur pays. C'est également sous un roi pasteur que Joseph est ministre en Egypte, et y établit ses frères, ce qui n'eût pu avoir lieu sous des rois de race égyptienne. Le chef de la dynastie des Diospolitains, dite la XVIIIe, est le *rex novus qui ignorabat Joseph* de l'Ecriture-Sainte, lequel, étant de race égyptienne, ne devait point connaître Joseph, ministre des rois usurpateurs ; c'est celui qui réduisit les Hébreux en esclavage.

» La captivité dura autant que la XVIIIe dynastie, et ce fut sous Ramsès V, dit Aménophis, au commencement du quinzième siècle, que Moïse délivra les Hébreux. Ceci se passait dans l'adolescence de Sésostris, qui succéda immédiatement à son père, et fit ses conquêtes en Asie, pendant que Moïse et Israël erraient pendant quarante ans dans le désert. C'est pour cela que les livres saints ne doivent point parler de ce grand conquérant. Tous les autres rois d'Egypte nommés dans la Bible se retrouvent sur les monumens égyptiens, dans le même ordre de succession et aux époques précises où les livres saints les placent. J'ajouterai même que la Bible en écrit mieux les véritables noms que ne l'ont fait les historiens grecs. Je serais curieux de savoir ce qu'auront à répondre ceux qui ont malicieusement avancé que les études égyptiennes tendent à affaiblir la croyance dans les monumens historiques fournis par les livres de Moïse. L'application de ma découverte vient au contraire invinciblement à leur appui.

» Je compose dans ce moment-ci le texte explicatif des obélisques de Rome, que Sa Sainteté a daigné faire graver à ses frais. C'est un vrai service qu'elle rend à la science, et je serais heureux que vous voulussiez bien mettre à ses pieds l'hommage de ma reconnaissance profonde. »

Nous avons cité cette lettre avec le plus grand plaisir, comme preuve des sentimens personnels de M. Champollion. Cependant nous devons faire observer que, dans un ouvrage plus récent, les *Lettres sur l'Egypte*, M. Champollion soutient le système des dynasties de Manéthon, que M. de Paravey croit être inconciliables avec la chronologie biblique.

— *Découverte d'un monument curieux sur l'histoire de France.* — M. Ernest Falconnet a signalé à l'institut historique l'existence, dans la bibliothèque d'Aix en Provence, d'un manuscrit précieux sur l'histoire de France, dont les auteurs jusqu'ici ne semblent pas avoir fait usage. Cet ouvrage, de Guillaume Crietn et René Maceil, est divisé en douze tomes, et porte pour titre : *Chroniques de France, en vers héroïques, depuis Pharamond jusqu'au roi François* Ier. Ce volume, très-remarquable, mais malheureusement déparcillé, semble être un manuscrit royal : il est sur

parchemin, écrit avec ce soin religieux et cette vénération de la forme que les religieux du moyen-âge apportaient à la description des œuvres de leur époque. Il est, en outre, orné d'enluminures curieuses et de grandes lettres peintes et historiées sur fond or et azur, représentant des fleurs et des sujets gracieux, tels que la typographie de nos jours essaie d'en représenter dans ses productions les plus luxueuses. Cet in-folio, qui finit à la mort de Louis-le-Gros, arrivée en 1180, peut soutenir la comparaison avec ce que le Midi a de plus précieux en manuscrits, même avec le *Mariage de Robin et Marotte*, l'une de ses plus anciennes *Bergeries*, et les *Heures du roi René*.

ROUEN. — *Découverte d'un ciboire antique.* — Tout récemment une femme des environs de Rouen a trouvé un vase du moyen-âge, en cuivre rouge, de forme circulaire, d'un peu plus de deux pouces de diamètre sur dix-huit lignes d'élévation. Ce vase est évidemment de la nature de ceux dans lesquels on portait autrefois le viatique aux malades dont la demeure était éloignée de l'église. La paroi extérieure du vase est décorée d'un fort bel ornement courant, dont les rinceaux s'arrondissent en volutes. Au centre de chacune d'elles se trouve un beau fleuron en forme de lotus, dont les détails sont indiqués par de profondes guillochures. Le fond de l'ornement est en émail, de couleur bleu-céleste, et l'ornement en or moulu, d'une telle épaisseur que, malgré l'oxydation du cuivre sur lequel il est appliqué, cet or a conservé le plus brillant éclat. L'intérieur de la boîte était également doré, mais en plein. Malgré l'état de mutilation dans lequel se trouve cette espèce de ciboire, il n'en est pas moins un témoignage fort curieux de l'habileté de nos pères dans l'émaillerie et les moyens d'employer l'or à l'enrichissement de ce bel art.

ITALIE. ROME. — Les *Annales des sciences religieuses* publient la profession de foi suivante, qui honore autant la Religion que le célèbre physicien de qui elle émane :

« J'ai toujours tenu et je tiens pour unique, vraie et infaillible, la sainte religion catholique, remerciant sans cesse le bon Dieu de m'avoir donné une telle foi, dans laquelle je me propose fermement de vivre et de mourir, avec une vive espérance d'obtenir la vie éternelle. Je la reconnais pour un don de Dieu, pour une foi surnaturelle ; cependant je n'ai pas négligé les moyens humains de m'y affermir de plus en plus, et de dissiper tous les doutes qui pourraient me tenter, l'étudiant attentivement dans ses fondemens, et cherchant les raisons pour et contre dans les livres qui la défendent et dans ceux qui l'attaquent. De là naissent des argumens plus forts qui la rendent très-croyable, même à la raison ; de sorte que tout esprit non perverti par les vices et les passions, tout esprit bien fait, ne peut pas ne pas l'embrasser et ne pas l'aimer.

»Puisse cette déclaration, qu'on peut rendre publique, comme on voudra, car je ne rougis point de l'Evangile, produire quelque bon fruit! »

Ces paroles sont tirées d'un écrit de Volta, daté de 1815, et sont rapportées par Cicéri, de Côme, dans *les Deux Journées d'août*; Milan, 1830, pag. 182.

Ouvrages condamnés. — Par décret du 24 juillet dernier, la congrégation de l'*Index* a condamné et mis à l'index des livres prohibés, les ouvrages suivans :

Philosophie des Révélations, adressée à M. le professeur Lerminier, par A. Chaho, de Navarre ; — La *Maçonnerie considérée comme le résultat des religions égyptienne, juive et chrétienne*, par le F. M. R. de S. ; — *Examen du Mosaïsme et du Christianisme*, par M. Reghellini de Scio ; — *Paroles d'un homme, dédiées au croyant de La Mennais*, par Harro Harring ; — *Au-delà du Rhin*, par E. Lerminier ; — *Annales du monde, ou Fastes universels de tous les tems et de tous les lieux de la terre*, accompagnées de tableaux généraux et particuliers, et de tables alphabétiques des hommes et des choses, par le moyen desquels ce livre devient un répertoire encyclopédique historique ; — Le *Code de la fortune; Des Bénéfices ecclésiastiques, laïques et mixtes*, par le docteur en lois Isidore Carli ; — Le *Voile levé sur les tristes aventures du Père Jean de Capistran*, ancien général des Frères mineurs ; — *Poésies lyriques* de François de Borja Garçao Stockler ; — *Vie scandaleuse des papes* ; — Feuilles imprimées et répandues contre la religion catholique, sous ces titres : *Différences principales entre la religion protestante et la catholique romaine* ; La *Valesane* ; La *Voie de salut* ; Un *Bref et clair examen de deux pactes ; Réflexions sérieuses ; Progrès du péché; Abrégé de la Bible, qui montre ce qu'elle contient et ce qu'elle enseigne* ; et autres écrits semblables ; — *Histoire de Rome*, par Maurice Monti, professeur au Lycée diocésain de cette ville.

Le livre sur *les Bénéfices*, les *Poésies lyriques* et l'*Histoire de Rome*, ont été condamnés avec la formule *donec expurgetur*, ou *donec corrigatur*. L'auteur de ce dernier ouvrage l'a condamné de lui-même d'une manière louable et solennelle avant le jugement.

Par décret du 22 septembre, approuvé par Sa Sainteté le 3 octobre, et publié le 7 du même mois, ont été prohibés les ouvrages suivans : *Œuvres de Henri Heine* ; Reisebilder, *Tableaux de voyage; de la France*, par le même ; *de l'Allemagne*, par le même ; — *Christ et Peuple*, par M. Auguste Signier ; — *Histoire du progrès et de l'extinction de la réforme en Italie*, traduite de l'anglais de Thomas Maccrie ; — *Destinée sociale*, par Victor Considérant; — Les *Nouvelles transactions sociales, religieuses et scientifiques*, par Virtumnius (M. Just Muiron); — *Parole de Provi-*

dence, par mademoiselle Clarisse Vigoureux ; — *Cours d'études* pour l'instruction du prince de Parme, par l'abbé de Condillac ; — *Instructions secretes* de la compagnie de Jésus, avec des additions importantes, ouvrage imprimé avec un faux nom de ville, — *Souvenirs*, *impressions*, *pensées et paysages pendant un voyage en Orient*, *ou notes d'un voyageur*, par A. de Lamartine ; — *Jocelyn, épisode trouvé chez un curé*, par le même ; — *Lettres de Pétrarque*, traduites en italien, par François Ranalli.

ASIE.

ILE DE CEYLAN. — *Etat de la Religion dans ce pays.* — L'île de Ceylan renferme environ 200,000 Catholiques indigènes, et leur nombre s'accroît d'année en année. L'autorité spirituelle y était exercée jusqu'ici par l'archevêque de Goa ; mais l'état de la Religion en Portugal a déterminé le Saint-Siége à prendre des nouvelles mesures pour les besoins spirituels des Catholiques de l'île. Ils étaient dirigés depuis près de 80 ans par les pères de l'Oratoire de la congrégation de Saint-Philippe de Néri. Le pape, en confirmant leurs pouvoirs, les a soustraits à la juridiction de l'archevêque de Goa, et a créé pour l'île un vicariat apostolique qui relèvera immédiatement du Saint-Siége ; dom François Xavier, membre distingué de la congrégation, et depuis long-tems supérieur de la mission, a été nommé vicaire apostolique, sous le titre de Thoumace *in partibus infidelium*. Le bref qui l'institue a été envoyé au père Saint-Léger, vicaire apostolique de Calcutta, pour être mis à exécution. L'évêque élu devait se rendre à Madras pour y être sacré par M. O'Connor, évêque arrivé depuis peu dans cette mission. On attendait de ce nouvel ordre de choses de nouveaux avantages pour la religion de ce pays.

IRAC-ARABI. — *Babylonie. Nouvelles de l'expédition sur l'Euphrate.* — L'expédition du colonel Chesney va beaucoup mieux que ne semblait le faire présager la funeste aventure arrivée à un de ses bateaux à vapeur, et dont nous avons parlé dans le t. XIII, N° 73, page 80.

Voici ce qu'on lit dans le *Courrier anglais* :

Il paraît que le colonel Chesney est parvenu à recouvrer le bateau à vapeur qu'il avait perdu, et qu'il a atteint Bassora avec les deux bateaux. Il annonce qu'il compte plus que jamais sur le succès de son entreprise. Le gouvernement indien avait résolu d'expédier la malle de septembre par l'intermédiaire du colonel. Le *Hugh-Lyndsay* la conduira à Bassora ; un bateau à vapeur se rendra à Scanderoun pour la recevoir.

INDE. — *Etat, travaux et influence des missionnaires protestans.* — Nous trouvons dans l'*Echo du Monde savant* l'extrait suivant des voyages

du malheureux Jacquemont, mort, comme l'on sait, victime de son zèle pour les sciences.

« Nous relevons, dit ce journal, dans la 6e *livraison* du voyage de M. Jacquemont, dans l'Inde, une note sur la manière d'être des missionnaires protestans établis dans ces régions. On sait que ces missionnaires procurent à la science de précieux documens, étant en possession d'observer des lieux souvent inaccessibles aux explorateurs; et l'on est curieux de connaître leur vie, dont on exagère très-souvent les rigueurs.

» En voisins, dit M. Jacquemont, nous nous présentâmes chez le vieillard, M. Carey; nous le trouvâmes lisant la Bible; il nous montra sa bibliothèque qui est fort belle, quelques beaux dessins d'insectes et de plantes qu'il fait faire près de lui par des peintres natifs, mais où les détails de l'organisation manquent habituellement; et nous nous remîmes en marche avec lui pour aller à son jardin.... Il est petit, mais si bien ordonné qu'un très-grand nombre de plantes y trouvent place. Trente jardiniers au moins sont nécessaires à son entretien. Diverses constructions ingénieuses y sont établies pour modifier le climat en faveur des espèces qui ne pourraient absolument s'y accommoder. Celles du Cap sont cultivées sur une couche élevée à quelques pieds au-dessus du sol, dans un encaissement de maçonnerie : on les préserve ainsi de l'humidité qui les ferait périr; un abri les garantit de la pluie. Ailleurs, sont cultivées quelques plantes des Moluques, si sensibles au froid qu'elles périraient ici chaque hiver, si elles n'étaient protégées par des écrans pendant la nuit, pour empêcher le refroidissement par rayonnement. Tout cela doit être fort dispendieux, et M. Carey n'a point pour se défrayer l'admirable ressource de la Compagnie : ce n'est qu'un pauvre missionnaire!

» Le plus bel arbre de son jardin est un *Corypha umbraculifera*, qu'il a planté il y a vingt ans, et qui vient de fructifier pour la première fois. Cet effort le fait périr.

» Une odeur fade et détestable se répandit tout-à-coup dans l'air, tandis que nous nous promenions dans le jardin, et se dissipa pareillement. C'était un souffle de l'ouest qui apportait les émanations des jungles. Chacun s'alarma, et cria au *jungle smell*, comme on crie au feu. C'était, dit-on, tout ce qu'il faut pour être saisi d'une fièvre pernicieuse. Une des personnes qui se trouvaient là, acclimatée, si l'on s'acclimate en quinze ans dans ce pays, se trouva incommodée le soir, et dut quitter la table avant le dessert; j'ignore ce qui en est advenu.

» Nous revînmes quand la nuit nous chassa du jardin; la soirée était délicieuse. Nous rencontrâmes des domestiques qui menaient deux chevaux fumans de sueur; et nous distinguâmes en même tems deux grandes figures blanches comme la neige. On me dit que l'inconnu était M. *Mac*,

un missionnaire, et que, sans mystère, il se promenait paisiblement avec sa femme, après avoir couru à cheval avec elle. Et ils s'étonnent de ne pas faire de conversion ! ils ont une femme, des chevaux, des domestiques ; ils habitent une maison commode, et ils se disent missionnaires !

» Quelques missionnaires catholiques courent le monde à pied et nu-pieds, pour convertir les infidèles ; ils en ont converti beaucoup. Ils s'y prennent comme les apôtres, et comme eux souvent ils ont réussi. Les missionnaires anglais, et d'une manière générale, les missionnaires chrétiens protestans, attendent patiemment chez eux que les infidèles se présentent. M. Carey, missionnaire, ne sort pas de sa maison pour convertir les Indous. Qu'est-ce que cela lui rapporterait? Mais, malgré son âge, il va chaque semaine à Calcutta, pour donner, au fort William, une leçon de bengali aux pupilles de la Compagnie, qui le paie amplement. M. Mac, missionnaire assistant, prêche la parole de Dieu aux polissons qui viennent chez lui pour l'entendre ; pour la prêcher il ne se dérange pas, mais pour la chimie, c'est une autre affaire ; il court jusqu'à Calcutta après un auditoire : mais il faut payer pour entrer. »

»La suite de cette relation nous montre les missionnaires protestans, sédentaires et intéressés, ce que l'auteur explique à très-juste droit par le seul fait qu'ils sont mariés et chargés de famille ; et les missionnaires catholiques, au contraire, laborieux, voyageant beaucoup, et souvent capables de courage et de générosité, leur but, libre d'entraves, étant de vivre en apôtres et d'en imiter les sublimes vertus. »

AMÉRIQUE.

PÉROU. — *Vases et dessins antiques introduits par les Phéniciens.* — Dans une des séances de la Société des antiquaires de Londres, M. Kempe a fait voir les dessins de vingt-deux vases et lampes peintes, trouvées dans les tombeaux des Incas au Pérou. La plupart sont remarquables par leur similitude avec les ustensiles du même genre trouvés dans les sépultures de l'Egypte ; quelques-uns ont la forme des modèles grecs, et d'autres ressemblent aux amphores romaines. Il est bien connu que les Egyptiens ont communiqué leurs poteries et divers autres arts aux Grecs et par ceux-ci aux Romains. M. Kempe pense qu'ils ont été introduits dans l'Amérique méridionale par les Phéniciens, parce que ces hardis navigateurs possédaient de très-grands vaisseaux ; et, par le nombre et la grandeur de leurs rames et des voiles de leurs navires, ils pouvaient, comme avec nos modernes bateaux à vapeur, marcher contre vent et marée. Il ajoute que leur ignorance de la boussole était compensée par l'étendue de leurs connaissances en astronomie nautique ; de sorte qu'il considère comme très-possible qu'ils aient pu visiter les côtes du Pérou.

Bibliographie.

Deux chanceliers d'Angleterre, Bacon de Vérulam et S. Thomas de Cantorbéry, par M. A. F. Ozanam, vol. in-8°, à Paris, chez Debécourt, et à Lyon, chez Périsse frères. Prix, 5 fr.

Nous rendrons compte prochainement de cet ouvrage d'un de nos rédacteurs. Nous pouvons dire dès ce moment que c'est là un de ces travaux consciencieux qui honorent les jeunes gens de notre époque et de nos croyances. Car M. Ozanam est un de ces hommes qui ont dévoué leur plume à la cause catholique; son livre offre cela de curieux qu'il est en opposition sur quelques points avec le dernier ouvrage de M. de Maistre sur la philosophie de Bacon.

— Η *τῆς Αειπαρθένου Μαριας Λειτουργια*, Officium parvum Beatæ Mariæ Virginis, vol. in-32, à Paris chez Gaume, à Nancy chez Senef, et à Besançon chez Montarsolo libraires. Prix, 1 fr. 50 c.

Nous avons annoncé dans un de nos derniers numéros plusieurs livres de piété traduits en grec, entre autres *l'Imitation de J.-C.*, et le *Mois de Marie*; aujourd'hui nous recevons de Nancy, un joli petit volume, contenant *l'Office de la Sainte Vierge*, grec et latin, d'un format très-commode et fort bien imprimé. Tous ceux qui connaissent la langue grecque, et qui sont encore *dévots à Marie*, doivent avoir ce petit volume, qui d'ailleurs porte l'approbation de Mgr. l'Evêque coadjuteur de Nancy.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 77. — 30 Novembre 1836.

Littérature Contemporaine.

FLAVIEN,

OU DE ROME AU DÉSERT;

Par M. Alexandre Guiraud, membre de l'Académie française [1].

Nos lecteurs le savent, vouées avant tout aux grands intérêts de la Religion et de la Science, les *Annales* s'occupent fort peu de cette foule d'ouvrages d'art et d'imagination que le malheureux goût du public et la manie, plus malheureuse encore, qu'on a d'écrire et de se faire imprimer, multiplient tous les jours parmi nous d'une manière si déplorable. Faisant trève un moment à leurs graves et austères travaux, elles ne consentent à en mentionner quelques-uns que lorsque les beautés qu'ils renferment, les dangers qu'ils cachent, ou le bruit qu'ils font, nous obligent à les faire connaître à nos amis.

M. Guiraud a un droit tout spécial de figurer dans nos pages : poète et écrivain distingué, se faisant gloire de puiser ses plus douces inspirations dans nos croyances, et de consacrer à Dieu la part de génie qu'il en a reçue, il est un de ceux qui concourent aussi à ranimer les sentimens religieux dans les cœurs, et à les faire aimer. Disciple de M. de Châteaubriand, comme lui il se plaît à retracer les bienfaits, les charmes, les consolations du Christianisme et à les revêtir de séduisantes images. Sa tragédie des *Machabées* a sa place toute marquée à côté de celle de *Moïse*. L'une et l'autre sont un reflet, un écho, faible si l'on veut, mais pourtant fidèle de nos livres sacrés. Ses *élégies* et ses autres *poèmes* respirent le même parfum de foi

[1] Trois volumes in-8° ; à Paris, chez Levavasseur. Prix, 22 fr. 50 c.

et de pureté. Il y règne surtout je ne sais quelle mélancolique et pieuse harmonie qui en rend la lecture douce, quoiqu'elle ne soit pas tout-à-fait sans danger pour les jeunes imaginations, à cause des émotions qu'elle excite.

Dans son livre de *Césaire*, ou *Révélation*, qu'il a publié il y a six ou sept ans déjà, M. Guiraud était entré plus avant dans les grandes sources de drame et de poésie que les croyances chrétiennes ont ouvertes à l'esprit humain. Enfin l'ouvrage qui va faire le sujet de notre examen, *Flavien*, ou *de Rome au désert*, achève d'établir de frappans rapports entre son auteur et le chef de la littérature moderne.

En effet, *Flavien* est évidemment un pendant des *Martyrs*. Dans bien des endroits, les traces d'imitation sont sensibles; et il y a certainement plus d'une description, plus d'un passage, qui ne seraient pas désavoués par le chantre d'Eudore et de Cymodocée.

Le but de M. Guiraud, dans cette nouvelle production, est tout ensemble de faire voir l'abîme de misère, de dissolution et d'abrutissement où les cultes païens et les systèmes philosophiques avaient conduit l'homme et la société, et de prouver que le Christianisme seul est venu redonner un peu de vie à ce double cadavre ; et, l'arrêtant au bord de la tombe qui allait l'engloutir, le remettre debout et le faire marcher dans cette voie de perfectionnement et de progrès qu'il n'a pas cessé depuis de parcourir sous la puissante influence de ses célestes doctrines. Appréciant à leur juste valeur les chimériques utopies de Condorcet et de Herder sur les destinées de l'humanité, et profondément convaincu de cette vérité, que les faits et la raison proclament de concert, qu'*il y a deux mondes dans l'histoire*, selon la pittoresque expression de Châteaubriand, *l'un au delà, l'autre en deçà de la Croix ;* que le premier est le monde de la *décadence*, le second le monde de la *régénération*, que sans J.-C. c'en était fait de l'univers moral et même politique, qu'à lui seul recommence une ère toute nouvelle, il a voulu démontrer ces grandes vérités, en peignant à grands traits une des époques des annales du genre humain les plus propres à les faire ressortir : le troisième siècle.

Son ouvrage, qui n'est cependant, nous dit-il, qu'une espèce

de préface en action d'un travail infiniment plus important qu'il prépare depuis une dizaine d'années sur cette question fondamentale, contient réellement un tableau complet et très-animé de cette période historique.

D'un côté, sont reproduits, avec de bien vives et trop vives couleurs parfois et une singulière énergie de pinceau, tous les vices, toutes les fureurs, tous les désordres de cette vieille société romaine qui va crouler dans le sang et la boue, ivre de débauches, et écrasée sous le poids de son anarchie et de ses crimes; de l'autre, les vertus, la beauté, la puissance de cette autre société, qui, du fond des Catacombes, s'avance, calme et assurée; au milieu de cette orgie, de ces ruines, de ces révolutions sanglantes, de ce chaos de licence et de despotisme, de cette effroyable confusion de doctrines et de principes, réorganisant le pouvoir, rétablissant partout l'ordre et la liberté, recueillant, consolant, adoucissant tous les maux, indiquant à l'homme la véritable fin de son existence, ramenant l'harmonie dans son esprit par les dogmes qu'elle prêche, et la paix dans son cœur par ses préceptes et ses lois; sauvant, en un mot, tout un monde qui allait périr.

C'est un tableau très-fortement contrasté et plein de grandeur et d'intérêt.

Pour le rendre plus vivant et plus attachant encore, M. Guiraudy a joint une intrigue assez compliquée, à l'aide de laquelle la position morale du monde, au troisième siècle, vient se dérouler sous vos yeux, ainsi que la plupart des événemens et des personnages de l'époque.

Avant de signaler quels sont ces événemens, ces personnages, et de faire l'analyse de cette intrigue, qu'on nous permette deux observations préliminaires. Et d'abord, il nous semble que M. Guiraud a donné trop de place dans sa narration aux *horreurs* des cirques et des amphithéâtres. Quoiqu'il soit bien vrai qu'il n'a pas *forcé la couleur de ce qui s'y passait d'étrange, de barbare*; quoiqu'il soit bien vrai encore que *la moitié de la vie s'employait là, à cette époque*, comme ces peintures fatiguent par leur monotonie et leur dégoûtante *férocité*, nous pensons qu'il eût mieux valu qu'elles revinssent moins souvent sous sa plume.

Nous eussions désiré ensuite, quoique, lorsqu'on a lu l'histoire

et les pères de l'Eglise, il soit facile de reconnaître ce qu'il y a de vrai, d'historique dans son poème, nous eussions désiré, disons-nous, qu'il eût indiqué les sources où il a puisé les faits réels qu'il raconte et les détails qu'il donne. Les raisons qu'il apporte pour se justifier de ne l'avoir pas fait ne nous paraissent pas suffisantes. Sans doute, il ne fallait pas entasser ces notes au bas des pages de *Flavien*, ce qui en aurait entravé et ralenti la lecture; mais qui l'empêchait de les rejeter à la fin des volumes, où plus d'une personne les aurait parcourues avec plaisir et profit?

Voici maintenant, accompagné de courtes remarques et de quelques citations, le rapide résumé de l'ouvrage :

L'an de la fondation de Rome 988, et 237 de J.-C., éclate en Afrique une de ces révolutions, dejà bien communes, bien fréquentes alors. Un préteur est assassiné à *Adrumet*, petite ville près de Carthage; et les meurtriers, pour échapper au châtiment dont les menace la vengeance de l'empereur Maximin, vont, dans Thysdrus, offrir sa pourpre aux deux Gordiens, père et fils, descendans des Gracques et de Trajan. Ceux-ci l'acceptent, après une inutile résistance. Le sénat approuve leur élection, et Maximin est proscrit, comme ennemi de la patrie.

Cependant Capellien, gouverneur de Numidie, demeuré fidèle à Maximin, vient assiéger Carthage, où se trouvent les deux Gordiens, et remporte sur eux une facile victoire; le jeune Gordien perd la vie dans le combat, le vieux se pend de ses propres mains, n'ayant régné que trente-six jours.

Le sénat ne se tient pas pour battu et nomme deux autres empereurs, Maxime et Balbin. Un troisième Gordien, petit-fils de l'ancien, et fils du second, âgé de treize ans seulement, leur est adjoint en qualité de *César*, et Maximin continue à errer au loin avec une armée qui ne marche qu'avec peine sous ses étendards.

Bientôt la guerre civile s'allume dans Rome; des assauts, des combats, des incendies ont lieu. La présence seule du jeune Gordien mit fin au tumulte. Les *deux partis se calmèrent*, dit l'auteur des Études Historiques, *à la vue de la pourpre ornée de l'innocence et de la jeunesse.* Le Thrace (Maximin) vient à son tour mettre le siége devant Aquilée; mais il y est poignardé,

ainsi que son fils. Un messager se hâte de porter à Rome leurs têtes; car c'est ainsi que se transmettaient alors les nouvelles de la défaite d'un ennemi. Il trouve le peuple au théâtre. Le spectacle cesse à l'instant, et on court dans les temples rendre grâces aux Dieux!

Délivrés de leur terrible et barbare compétiteur, Maxime et Balbin ne tardent pas à payer eux-mêmes leur dette sanglante aux caprices des *prétoriens*. On les arrache de leurs palais dans un moment où toute la ville est occupée de la célébration des jeux capitolins, et on les égorge avec toutes sortes d'outrages. Le troisième Gordien demeure l'unique maître de l'empire.

Ce prince règne peu : il marche contre Sapor, roi des Perses et fils de cet Artaxercès qui avait relevé, quelques années auparavant, le fameux empire de Cyrus, et le défait en plusieurs rencontres, secondé par son beau-père Mysithée, homme plein de valeur et de talent; mais ce dernier étant empoisonné par Philippe qui le remplace dans sa charge de préfet de prétoire, l'empereur périt bientôt aussi de la manière la plus ignominieuse, victime de ce même Philippe.

Pendant que tout cela se passait dans le monde politique, le monde religieux n'offrait pas un spectacle moins digne d'attention. La foi du *Crucifié* poursuivait le cours de ses magnifiques triomphes. Fabien gouvernait l'Eglise de Rome, Tertullien brillait en Afrique, Origène, élève de S. Clément, enseignait à Alexandrie, en Egypte, avec un éclat, une distinction telle que chrétiens, païens et philosophes accouraient également pour l'entendre. Plusieurs vierges illustres y souffraient le martyre, et les terres voisines commençaient à se peupler de solitaires.

Quant à l'idolâtrie, elle allait se décomposant de plus en plus. Les signes de vie qu'elle donnait de tems en tems n'étaient que les violentes convulsions de sa longue agonie. Le peuple y tenait encore, il est vrai, parce qu'elle favorisait sa frénétique passion pour les spectacles, les combats de gladiateurs, les jeux de la place publique et des amphithéâtres, ces jeux sanglans où tant d'hécatombes d'êtres humains furent immolés à ce despote cruel qui ne savait que vociférer : *Panem et Circenses!* ou : *Les chrétiens aux bêtes!* Mais les grands, les riches, les

beaux-esprits s'en étaient depuis long-tems détachés. Les uns avaient perdu toute croyance, et s'étaient jetés dans un stupide scepticisme, dont l'origine remontait, chez eux, au poète Lucrèce. Les autres couraient tour-à-tour aux diverses folies qui surgissaient de toutes parts, à la magie, aux enchantemens des Thessaliennes, aux mystères de Mythra, introduits en Italie, vers la fin de la république, ou du tems de Trajan. Les plus sages en apparence faisaient un dernier effort pour se cramponner à la philosophie platonicienne, à laquelle Ammonius et Plotin essayaient de rattacher les intelligences flottantes, en en faisant une espèce d'éclectisme, assez semblable à celui qu'on a tenté naguère de ressusciter parmi nous.

Au récit détaillé de ces grands événemens, qui, comme on le voit, sont fidèlement calqués sur l'histoire, à l'exception de ce qui regarde l'établissement de la vie érémétique, que, par un anachronisme volontaire et avoué, il avance peut-être de quelques années; au récit, disons-nous, de ces grands événemens, l'auteur a mêlé, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, les aventures toutes de sa création, d'un jeune patricien, d'une jeune chrétienne, d'une impératrice et d'un gladiateur gaulois qui s'y trouvent plus ou moins impliqués. C'est même là le fond de son ouvrage, et comme le centre autour duquel tout le reste vient se grouper.

Flavien, le jeune patricien, est un de ces Romains que les passions du cœur et des sens, les malheurs de leur patrie, le profond sentiment des absurdités du polythéisme, qui était dans l'impuissance la plus absolue de satisfaire ni leur esprit, ni leur âme, et la vue des merveilles et des doctrines du Christianisme naissant impressionnaient de la manière la plus vive. Il réfléchit, il résume en lui toute la physionomie, toutes les faces de son siècle. Son cœur est vraiment une parfaite image de la terre qui le porte; c'est une véritable arène où viennent retentir et se renouveler toutes les luttes, toutes les agitations, toutes les souffrances dont cette terre était le théâtre, jusqu'au moment où la Croix s'en empare, et le poussant au désert, lui rend l'espérance et la paix.

Principal auteur de la révolution qui a jeté les deux Gordiens sur le trône, écoutons comment il parle du tableau qu'offrait

alors la croyance à la vieille idolâtrie; nous connaîtrons aussi quel est le ton et le style de M. Guiraud.

Nous sommes arrivés, s'écrie-t-il au sein d'un banquet où de nombreux amis l'entourent, à une singulière époque de désordre : Le monde n'a plus de maîtres légitimes, ni sur la terre, ni dans les cieux. Quelques soldats ou quelques amis se rassemblent, et ils nomment un empereur; le monde le reçoit de leurs mains. Quelques fanatiques se rencontrent, et créent un Dieu : s'ils sont riches, ils lui élèvent un temple, et l'Olympe romain l'adopte. De tous côtés, les esprits en travail enfantent des systèmes ; des femmes , qui se disent inspirées, parcourent l'Orient, et lisent l'avenir dans le bouillonnement d'un vin qui fermente, dans les rêves d'un sommeil maladif, dans les entrailles d'un nouveau-né. D'autres cherchent dans les astres, les destins des particuliers et des empires, et se font chèrement payer leurs mensonges. Quelques-uns demandent la fin de ce monde , et condamnent, pour la hâter , la reproduction de l'espèce ; d'autres plus insensés, aiment mieux se laisser mutiler par les bourreaux, et répandre tout leur sang dans l'amphithéâtre, qu'un peu d'encens au pied d'une statue. Initiés, galiléens, philosophes, cyniques, gnostiques, platoniciens, chacun a son parti , ses sectateurs, son culte enfin : il n'y a que les vieilles idoles du Capitole, qui ont des prêtres et non pas des adorateurs ; on les dote au sénat, le pontife les promène sérieusement, et la foule qui n'y croit pas, se presse à leurs cérémonies saintes, comme à un spectacle, où le dieu qu'elle adore est ce qui l'occupe le moins [1] ....

Tout-à-coup se présente à ses regards, dans ce même festin, une jeune esclave d'Egypte, pour laquelle il s'éprend d'une subite passion. L'ayant obtenue de son maître, il met tout en œuvre pour la faire correspondre à son amour; mais *Néodémie* est à demi-chrétienne, et elle lui oppose une résistance qui le frappe de respect et de vénération. Dès cet instant cependant nous nous sentons pressés d'adresser un grave reproche à M. Guiraud; c'est de trop se complaire dans des peintures dont le moindre péril est d'amollir les âmes, d'y réveiller des sentimens qui peuvent perdre toute une vie. On voit bien qu'il s'efforce, autant qu'il est en lui, d'être chaste et pur dans tout ce qu'il dit; mais il ne l'est certes pas toujours. L'aventure, par exemple, du palais d'Héliogabale, la promenade sur le lac d'Albanum, qui en rappelle une autre bien tristement célèbre,

[1] Tom. 1, p. 28.

l'incident des lieux infâmes, les réflexions de la multitude à l'occasion de l'étrange épisode du gouverneur de Naples, n'auraient jamais dû se rencontrer dans un semblable livre. Nous savons bien que c'étaient les mœurs du tems; mais tout ce qui a existé n'est pas bon à dévoiler, au moins dans certains ouvrages. En beaucoup d'autres pages, M. Guiraud se montre aussi trop amollissant, trop passionné; il ne se souvient pas assez qu'il veut faire lire son livre à toute la jeune génération actuelle... Mais continuons notre analyse.

Obligé, après la victoire de Capellien, de quitter l'Afrique, de partir pour Rome avec le jeune Gordien qu'on lui a confié, Flavien voit, dans une révolte de matelots et un incendie causé par la foudre, cette humble et timide esclave, qui l'a suivi par dévouement, devenir miraculeusement son sauveur et celui du pauvre orphelin placé sous sa tutelle. Au milieu des pompes et des enivremens de la capitale du monde, elle seule encore parvient à le consoler des peines secrètes qui le rongent, en l'initiant à quelques-uns des oracles de nos divines écritures, et en lui révélant la vanité, le néant des grandeurs humaines.

Néodémie, assise au pied d'un haut palmier, dont les branches isolées ombrageaient une large étendue de gazon, et tenant sur ses genoux un manuscrit déroulé, lisait et méditait alternativement, et puis, laissait glisser le livre jusqu'à terre pour rêver... Flavien, qui l'aperçut, après avoir traversé une longue allée de platanes, s'arrêta aussitôt, comme si toutes ses pensées eussent été ramenées soudainement sur un seul objet; il la contempla quelque tems en silence, s'approcha d'elle sans faire de bruit, et s'asseyant à ses côtés, avant que la jeune fille eut tourné ses regards vers lui : Néodémie, lui dit-il, quel est ce livre qui vous jette dans une rêverie si profonde ?

Elle rougit à cette question, et peut-être au son de cette voix qu'elle ne croyait pas si près d'elle, et relevant son livre avec empressement, elle le roula à moitié, et le tint pressé contre son sein.

— Je ne pensais pas, répondit-elle, que ces pompeuses cérémonies vous permissent de rentrer sitôt dans votre palais.

— Je les ai abandonnées à mes collègues du sénat et aux pontifes, préférant, comme vous, le calme de ce jardin spacieux à l'agitation tumultueuse du Champ de Mars.

— Vous avez quitté le jeune César...... et sa mère?

— Sa mère n'a pu soutenir un tel spectacle, et je l'ai ramenée dans la maison de Pompée.

— Voyez-vous, seigneur, les grandes ombres de ce palmier, que le soleil couchant allonge déjà jusqu'au péristyle de votre palais? elles grandiront une heure encore, et s'effaceront après pour toujours. La gloire de vos empereurs, tout dieux qu'ils sont, n'a ni plus de durée ni plus de consistance.

— Vous êtes bien jeune pour de si grandes réflexions, Néodémie : est-ce votre lecture qui vous les a inspirées? Et ne voulez-vous permettre que je puise à la même source que vous, une philosophie si précoce et si vraie!

Et en parlant ainsi, il tirait doucement à lui le rouleau qu'elle retenait toujours en lui disant :

— Vous porteriez des regards profanes sur des choses saintes; nos livres sacrés nous sont même interdits à nous, chrétiens peu éprouvés; et je n'en possède que quelques extraits rassemblés par notre Origène, afin de nous servir de règle et d'enseignement dans toutes les situations de la vie. Je n'ai jamais lu que dans ce livre, et pourtant je ne crois pas qu'aucun autre au monde, console comme celui-là tous ceux qui souffrent, soit esclaves, soit orphelins.

— Eh! qui n'a pas besoin d'être consolé, dit Flavien? Pensez-vous, si votre livre a été composé par un sage, que chacun ne doive pas y trouver, selon sa position, les préceptes dont il a besoin?

— Oui, sans doute, seigneur; et le roi Salomon, qui a proclamé le plus haut les vanités de la vie, habitait des palais plus somptueux que les vôtres, et montait comme vos empereurs sur des chars d'ivoire traînés par des éléphans......

Flavien ouvrit machinalement le livre, que Néodémie lui avait abandonné, et il lut tout haut le chapitre suivant, sur lequel le hasard lui avait fait tomber les yeux: «Que retire l'homme de tout le travail qui »l'occupe sous le soleil? Une génération passe, une autre vient; mais la »terre demeure éternellement; le soleil se lève et se couche, et il retourne »en son lieu, et c'est là que renaissant, il tourne par le midi et fléchit »vers l'aquilon, mais l'esprit parcourt l'univers en tournoyant, et re»vient sur ses propres circuits.

»Toutes les choses sont difficiles, et l'homme ne saurait les expliquer »par des paroles. L'œil ne se rassasie point de regarder, et l'oreille ne se »lasse pas d'entendre.

»Qu'est-ce qui fut? ce qui doit être. Qu'est-ce qui s'est fait? ce qui »doit se faire encore.

» Rien de nouveau sous le soleil, et nul ne peut dire: voilà qui est »nouveau; car cela a déjà été dans les siècles écoulés avant nous.»

La simplicité et l'autorité de ces paroles frappèrent d'étonnement Flavien, et il se demandait à quel homme, sur cette terre, il avait été donné

de parler avec tant de puissance et de vérité? surpris et ému tout ensemble, il ouvrit une seconde fois le livre, et il lut :

« La sagesse est meilleure que la force, et l'homme prudent que le »courageux.......»

Un bruit de trompettes, mêlé de cris confus, se fit entendre en ce moment; et Flavien dit à Néodémie, qui semblait écouter avec une attention curieuse :

—C'est le signal des jeux funèbres, on appelle sans doute les gladiateurs.

—Quoi pour s'égorger autour du bûcher! ainsi donc, ou vivans ou morts, vos empereurs veulent toujours un tribut de sang, des meurtres pour un avénement, des meurtres pour un apothéose!.... Quelle escorte pour leurs âmes, qui s'en vont au tribunal de Dieu, que celles de toutes ces âmes qui y montent avec elles en les maudissant! [1] ....

C'est ici que vient cette magnifique scène des quatre cents Juifs conduits deux à deux au supplice, et maudissant Rome avec les terribles accens de leur prophète-roi, scène qu'on a mise à bon droit au-dessus même du tableau du gladiateur mourant de Byron, dans Childe-Harold, tout sublime qu'il est.

Entraînée par la reconnaissance et par sa propre faiblesse, contre laquelle le baptême et une profession plus complète du Christianisme ne l'ont pas encore prémunie, Néodémie consent à reconnaître Flavien pour époux; mais elle lui a tant parlé de sa religion céleste; elle exerce un tel ascendant sur son âme, qu'il se décide à se faire instruire de la foi chrétiennne, et se rend avec elle dans le modeste asile d'où l'évêque de Rome dirige et consomme la conquête de l'univers. Laissons de nouveau parler l'auteur.

Derrière les jardins de Néron, à côté du tombeau d'Anicius-Probus, s'élevait une maison de peu d'apparence, appuyée au Janicule; c'était l'oratoire bâti par saint Anaclet, au-devant de la grotte où avaient été déposés les corps des martyrs égorgés dans le cirque, et plus tard celui de saint Pierre, crucifié non loin de là. Une enceinte murée s'étendait autour de cette maison, et dans cette enceinte, se faisaient distinguer quelques cellules, et au milieu d'elles, une plus haute.

Celle-là était occupée par l'évêque de Rome, et les autres par tous ceux qui, de divers points du monde chrétien, venaient le consulter sur les questions de doctrine, ou lui rendre compte des progrès de la foi. Un immense platane, qui s'élevait du pied de l'oratoire, en couvrait le faîte

[1] Tom. 1, p. 256.

d'ombre et de paix, et sous cet ombrage se rassemblaient les confesseurs, pour recevoir de la bouche du successeur de Pierre, les traditions de la parole sainte, et en demander la pénétration à toutes ces reliques de martyrs que l'esprit de vérité avait animés.

Deux grands cyprès marquaient l'entrée de cette enceinte, et sur un des côtés, étendait ses branches dépouillées un vieux palmier qui semblait s'être épuisé à fournir aux fidèles de quoi honorer les tombeaux des martyrs.

Au dehors de l'enceinte, se faisaient remarquer, appuyées contre le mur, quelques cabanes ou réduits en bois, couvertes de chaume; elles servaient de refuge à des vieillards infirmes, qui, sans elles, n'auraient eu d'asile que dans les eaux du Tibre; et les plus hautes matrones de Rome, qui confessaient la foi du Christ, ne craingnaient pas d'aller les visiter pour y porter des aumônes et des consolations.

Ainsi la Croix avait été élevée pour que toutes les infirmités de ce monde vinssent se grouper autour d'elle.

Plus de deux cents mendians de tout sexe, rendus impotens par l'âge ou la maladie, se pressaient à la porte d'entrée, ou pour mieux dire, s'étaient rangés en bon ordre et sur deux files des deux côtés, pour y recevoir les secours des fidèles.

— Ce sont les gardes de notre prince, dit Néodémie à Flavien, qu'un tel spectacle étonnait. Et après avoir franchi ensemble le seuil de la porte, sur lequel Néodémie fit le signe de la croix, ils allèrent se mêler aux nombreux chrétiens rassemblés sous le haut platane, au milieu desquels l'évêque de Rome, debout et la tête nue, vaquait aux grandes affaires de l'église de Jésus-Christ.

— Cet évêque était Fabien, alors dans la maturité de l'âge, cachant sous un extérieur grave, une mansuétude peu commune, et recevant avec cette humilité du serviteur de Dieu, qui n'ôtait rien à l'autorité du pontife, les hommages qu'on venait rendre de toutes parts à sa haute vertu. La manière miraculeuse dont il avait été élevé au siége apostolique, ajoutait encore à la vénération des fidèles, qui se plaisaient à reconnaître en lui l'élu direct et spécialement marqué de l'Esprit-Saint......

Au moment où Flavien et Néodémie arrivèrent, Fabien conférait du schisme d'Afrique avec un évêque de Thysdrus qui lui faisait part des progrès des novateurs; il lui donnait mission d'aller combattre ces erreurs coupables, et lui indiquait les armes que les saintes doctrines lui fournissaient pour cela; — car, ajouta-t-il, avant d'anathématiser nos frères, nous devons épuiser tous les moyens de persuasion, qui peuvent les ramener à nous.

A peine l'évêque s'était retiré que Trophime, (prêtre de Rome) perça la foule, amenant avec lui et encourageant par d'affectueuses paroles,

une femme qui le suivait, les yeux baissés, et qui s'arrêta à quelque distance, les bras croisés sur la poitrine, et toute tremblante. Flavien reconnut le saint vieillard qu'il avait vu près de Néodémie dans le cirque, et celle-ci chercha, en laissant tomber son voile sur son visage, à cacher la rougeur qui le couvrait.

—Voici, dit Trophime à Fabien, une pécheresse qui demande à être instruite et à faire pénitence pour mériter un jour le pardon de ses fautes.

—Qu'elle les confesse! dit Fabien.

Et la femme, gardant sa posture humiliée, dit d'une voix entrecoupée de sanglots :

—Prenez pitié de moi, vous qui daignez m'admettre; je suis adultère; livrée, par mon époux à toute la rigueur des lois, voilà une année entière que, reléguée dans une étroite cellule, près du portique d'Octavie, je suis abandonnée en punition de mon crime, à l'impudique brutalité des esclaves et des histrions. Aujourd'hui, ce saint homme est entré chez moi, et en le voyant je me suis mise à pleurer comme à l'ordinaire, et j'ai agité d'une main défaillante, la cloche qui est suspendue au-dessus de ma cellule, et qui doit retentir autour des lieux où l'on nous tient enfermées, toutes les fois que s'accomplit notre châtiment; mais cet homme m'a dit: est-ce sur votre faute que vous pleurez ou sur votre malheur. Mon malheur vient de mon crime, lui ai-je répondu, et c'est mon crime que je déteste. Alors il a ajouté des choses dont la vertu consolante pénétrait mon âme, comme si c'était pour la première fois que j'entendais une voix humaine. Au lieu de me traiter comme les autres, il m'a rassurée; au lieu de me menacer des dieux, il m'a parlé d'un Dieu qui pourrait pardonner un jour mon repentir. Et moi, j'ai cru à toutes ces paroles; et je veux croire à son Dieu plus miséricordieux que les nôtres, et je me suis échappée durant la nuit de ma cellule, et je me soumettrai à toutes les expiations qui me seront imposées, parce qu'aucune ne sera aussi cruelle que celle qu'une horrible loi me faisait subir.

—Femme, répondit le saint évêque, la parole de Dieu te sera enseignée comme tu le demandes; mais tu feras trois ans de pénitence, pendant lesquels tu viendras tous les mois, prosternée au seuil de cette église, implorer les prières et la pitié de nos frères; tu jeûneras au pain et à l'eau trois fois la semaine, et durant quarante jours avant la sainte Pâque, comme il te sera indiqué..... Tu dévoueras le reste de ta vie à soigner tes frères malades ou infirmes, et à distribuer en aumônes le produit du travail de tes mains : et à ce prix tu seras réconcillée avec Dieu, et aucune souillure ne demeurera plus alors ni sur ton âme ni sur ton corps qu'il a fait à son image, pour lui être uni un jour. Suis le prêtre Trophime, et va en paix.

Flavien écoutait ces paroles avec une indicible surprise ; et Néodémie laissait échapper des larmes de ses yeux sous le voile qui la couvrait.

Aussitôt s'avança un homme, dont le costume et le teint basané annonçaient qu'il venait d'Egypte. Il présenta à Fabien un rouleau de papyrus qu'il tenait dans sa main droite, et lui dit : le prêtre Origène d'Alexandrie envoie à votre sainteté ce traité qu'il vient d'écrire sur le saint Evangile de Jean, afin qu'elle daigne examiner s'il ne renferme rien de contraire à la foi orthodoxe, et aux traditions apostoliques.

— Nous recevons toujours avec une véritable joie, répondit Fabien, les livres que l'Esprit saint inspire à notre cher frère Origène ; nous les examinerons avec soin, et si nous y découvrions des erreurs touchant la doctrine, nous ne doutons pas de son empressement à les effacer : recommandez-lui seulement, vous qu'il a mandé vers nous, d'éviter toute division avec son évêque, et de ne pas agiter notre église d'orient qui nous est d'autant plus chère que c'est en elle qu'a brillé au commencement, le premier rayon de la foi.

A l'Egyptien succédèrent deux envoyés, l'un venu de la Bretagne, l'autre des villes de Perse et d'Ethiopie, tous deux annonçant à l'évêque de Rome que le nom de Jésus-Christ se répandait miraculeusement chez les peuples barbares, et lui demandant des confesseurs nouveaux pour remplacer ceux que la fureur de la populace, ou plus souvent la jalousie des prêtres et des gouverneurs, avait égorgés.

— C'est une mission de gloire et de mort que j'ai à donner ici, au nom du Christ, dit Fabien : où sont ceux qui se présentent pour la remplir ?

Et plus de dix chrétiens s'avancèrent à la fois avec une sorte d'embarras, ou plutôt d'humilité tout évangélique, craignant de présumer trop bien d'eux-mêmes en demandant ce glorieux apostolat.

Fabien choisit les quatre premiers, et leur dit d'aller dans l'église se joindre à d'autres chrétiens, destinés comme eux à prêcher la foi, et de se préparer par la prière à la mission qu'ils allaient recevoir.

Flavien avait reconnu parmi eux, un jeune sénateur de mœurs irréprochables, qu'on disait livré à l'étude de la philosophie platonicienne ; il distingua aussi dans la foule plusieurs matrones, mères, ou sœurs de nobles Romains : mais là il n'y avait que des adorateurs du Christ ; et nul, au dehors de cette enceinte, ne devait se souvenir de la dignité de ceux qui y étaient rassemblés.

Une de ces matrones, Paula, veuve du dernier préfet de Rome, qui lui avait laissé de grands biens, dont la source n'était pas très-pure, puisqu'il avait été l'agent de Maximin dans les égorgemens et les confiscations auxquels avait servi de prétexte la conspiration de Magnus, Paula, en habit de veuve chrétienne, s'approcha de Fabien, et lui dit :

— Je viens, père des fidèles, je viens rendre compte de la manière dont j'ai exécuté vos ordres, touchant les trésors que mon époux m'a laissés, et qui appartiennent plus qu'à moi à l'église souffrante du Christ.

Quatre cents malades ou vieillards, deux cents de chaque sexe, sont logés dans mon palais du mont Cœlius, et servis par mes esclaves, sous ma propre direction : j'ai aussi destiné ma maison de Tusculum, avec les terres qui en dépendent, à recueillir et alimenter ces enfans que la misère ou la barbarie expose, durant la nuit, dans les rues de Rome, et que mes esclaves vont y chercher, pour que les membres de Jésus-Christ ne soient pas abandonnés au froid et à la faim, pendant que nous avons des festins somptueux et des lits de pourpre. Dix diaconesses ou veuves sont attachées au soin de ces enfans, auxquels elles enseignent Jésus crucifié ; et deux saints vieillards viennent aussi tous les jours expliquer les mystères de la croix aux malades de mon palais, d'où ne s'échappe plus une seule plainte depuis que l'agonie du jardin des Oliviers et les souffrances du Calvaire y sont connus.... Cela est-il bien ainsi, mon père ?

— O ma fille! répondit l'évêque, les richesses de ce monde sont pesantes; et il est rare qu'elles n'entraînent pas leurs possesseurs dans l'abîme. L'usage que vous faites des vôtres les absout, et, au lieu de vous être un sujet de scandale et de désordre, la bénédiction des pauvres les consacrera dans vos mains. Persévérez donc avec constance ; car, je vous le dis, au nom de celui qui n'a jamais trompé, ce que vous donnerez sur cette terre à ceux qui souffrent et pleurent vous sera rendu au centuple dans le ciel. Allez, et que la grâce de Dieu vous accompagne !

Flavien regardait et écoutait sans proférer une parole, tant son attention était vivement excitée par toutes ces choses. Voici, se disait-il en lui-même, où la société humaine donne encore quelques signes de vie : nos empereurs se disputent les lambeaux d'une pourpre déjà salie tant de fois que les peuples n'ont plus de respect pour elle; la trahison les environne : toutes sortes de craintes et de défiance les obsèdent ; ils savent qu'ils marchent vers un abîme; seulement, ils en alongent et en décorent le chemin le plus qu'ils peuvent...

Ce pontife, au contraire, le cœur attaché à de hautes espérances, marche droit et ferme ; ce prêtre est plus maître de la terre que nos Césars, car il commande aux intelligences et aux sentimens de cœur, et il possède des paroles qui apaisent toutes les révoltes. Nos institutions s'altèrent ou même s'effacent ; le pouvoir, en quelque main qu'il soit, chancelle ; et cet empire, malgré ses proportions colossales, a peine à se tenir debout... Mais ici la vie est abondante; elle coule à pleine sève, et le jeune palmier qui s'élève aura de magnifiques et vastes rameaux. Ici revit, encore en germe, une nouvelle Rome; ce germe maintenant enfermé dans une cellule, ira

grandissant, se développant, et culbutera un jour nos palais pour se faire place... ; car le Dieu de Rome est ici [1].

Fidèle à l'austère discipline de l'Eglise, à cette époque, Fabien blâme doucement Néodémie d'avoir uni son sort à celui d'un idolâtre qui peut la perdre, et d'avoir ainsi violé la promesse sacrée qu'elle avait faite à son Dieu de ne vivre que pour lui. Il l'invite, avec des paroles toutes paternelles, à laver sa faute dans les larmes de la pénitence; mais Flavien ne pouvant comprendre la sainte sévérité de ce langage, entraîne son épouse hors du temple, et lance l'anathême contre une religion qui paraît si dure et si exclusive.

Cependant Néodémie, repassant dans son âme les éloquentes paroles du pontife, se sent saisie d'un insurmontable remords, et la grâce triomphant en elle de la nature, elle se dérobe secrètement de la demeure de son maître, et va s'ensevelir dans une profonde solitude.

Désespéré de sa perte, et fatigué d'ailleurs de Rome, où rien ne peut répondre aux besoins de son intelligence et de son cœur, Flavien prend la résolution d'en sortir, d'aller en Campanie se faire initier au culte deMythra dont on lui fait espérer le terme de ses fluctuations et de ses douloureuses angoisses. Mais il se voit repoussé du sanctuaire de Mythra, comme adultère et homicide. C'est alors qu'il retrouve Néodémie, et une *voix intérieure*, *qui* retentit *au fond de ses entrailles, lui criant* que *celui-là ne peut être le vrai Dieu*, *qui ne sait pas pardonner,* il s'embarque pour Alexandrie, afin d'aller voir s'il ne rencontrera pas dans les écoles des philosophes dont elle abonde, ce qu'il cherche, le repos de son esprit et la satisfaction des besoins impérieux de son âme. La description de cette ville est un des plus beaux morceaux de l'ouvrage.

La premièrè ville de l'empire, après Rome, était Alexandrie. C'était la seconde capitale du monde; elle pouvait même, à cette époque, prétendre à une sorte de primauté; car si Rome avait ses empereurs, Alexandrie avait ses philosophes; et, dans l'état des esprits au troisième siècle, en présence de la fortune impériale qui penchait ébranlée à chaque secousse

[1] Tom. II, p. 145.

prétorienne, en face des doctrines spiritualistes dont l'Orient conquis inondait l'Occident vainqueur, comme pour le dominer à son tour, la puissance avait passé des armes aux idées. Alexandrie possédait donc une prééminence marquée sur les autres cités du monde, parce qu'en elle résidait, comme en un sanctuaire, le dépôt des traditions antiques de Memphis et de Thèbes, qui semblaient s'être rapprochées de la mer, afin qu'il fût plus facile à tous les peuples, que le soin du commerce attirait dans ce port, de puiser à pleines mains dans ces trésors de science amassés et légués par les descendans du grand Hermès.

Ce dépôt même s'était enrichi par une sorte d'échange continu avec les mythes des autres nations, surtout depuis la communication des Saintes Ecritures, faite aux Gentils par la traduction des Septante, et ce retentissement de la parole divine, qui, propagée par les disciples du Christ, remplissait le monde depuis deux siècles. Aussi le tems était venu, pour la sagesse égyptienne, de ne plus demeurer stationnaire, et son destin était de s'épurer et de s'élever, jusqu'à ce qu'elle vînt se confondre et se perdre dans cette sagesse suprême d'où elle émanait, et que Jésus, sur la montagne, avait hautement proclamée.

Sous le rapport de ses mœurs, Alexandrie n'appartenait en quelque sorte, ni à l'Europe ni à l'Asie, ni même à l'Afrique. Vaste bazar ouvert à toutes les nations, ce qu'il y avait d'africain dans son soleil, dans l'ardeur ou le caprice de ses habitans, se modifiait singulièrement par le frottement des mœurs indigènes contre celles de tous les autres peuples, presque aussi nombreux que celui d'Egypte dans sa spacieuse enceinte. Ce n'était ni la rudesse emportée de la populace de Carthage, ni la mollesse de celle d'Antioche, ni l'insolente gravité de celle de Rome : c'était un peu de tout cela, mais surtout une rare inconstance, une incroyable facilité de passer du rire à la fureur, de la débauche aux graves entretiens, du calme philosophique à la plus effrénée turbulence.

Ce qui faisait de ce peuple un peuple à part dans tout l'empire, c'est qui si ailleurs, on s'excitait, on se divisait, on luttait pour des intérêts ou des avantages matériels, là, on se passionnait pour des idées ou des systèmes, et toute cette violence populaire s'attachait le plus souvent à la défense d'un point de doctrine, au triomphe d'une abstraction. Ces habitudes d'un exercice intellectuel, cette juste apréciation des hommes et des choses, que donnaient à cette population mélangée, les leçons des philosophes, la rendaient par fois insolente et moqueuse envers la fortune et la puissance : aussi Caracalla, qui prenait au sérieux tout ce qui attaquait sa divinité, lui fit chèrement payer quelques railleries piquantes. Toute la jeunesse assemblée dans le stade, tous les possesseurs des maisons où l'on avait logé des troupes, tout ce qui se trouva dans les rues,

femmes, enfans ou vieillards, tout fut égorgé, à jour marqué, à heure fixe, pour l'expiation d'un mot plaisant. Caracalla lui-même se lassa de compter les morts, et il écrivit au sénat, en lui annonçant le châtiment qu'il avait infligé, que peu importait le nombre des citoyens immolés, puisque tous avaient mérité de l'être.

Mais, comme toutes les villes du monde fournissaient à la population d'Alexandrie, le passage d'un empereur, tout sanglant qu'il pût être, ne pouvait guère y laisser de longs vides; et peu après le carnage, ses écoles, ses théâtres, ses cirques, ses bibliothèques, ses quatre mille bains, étaient assiégés comme auparavant, de curieux, de savans, de philosophes, et de voluptueux.

A Alexandrie comme à Rome, tous les dieux étaient accueillis, par ce que là, plus qu'en aucun lieu du monde, toute divinité, quel que fût son nom, ou sa figure, n'était qu'un symbole, un hiéroglyphe à forme humaine, dont les seuls prêtres et quelques initiés avaient le secret. A Alexandrie, le Dieu principal, le grand Dieu s'appelait Sérapis, comme Osiris ou Horus, en d'autres cités de l'Egypte; mais le Sérapis Alexandrin, que le soleil saluait à son lever, en le baisant sur la bouche, comme pour lui rendre hommage, ce Dieu géant, à la formation duquel la terre avait fourni tous ses métaux, et la mer ses coraux et ses perles, dominait tous les autres dieux, quoique le plus moderne, ou peut être comme plus moderne, car le symbole en était le plus étendu et le plus complet. Son temple qu'entourait la plus vaste bibliothèque du monde, sous les portiques duquel la philosophie platonicienne s'était développée et transformée, était le dernier boulevard où se retranchait l'orgueil humain, s'étayant de la science traditionnelle et surtout de celle acquise par les travaux et les méditations de l'esprit antique; et la base en semblait si solidement établie qu'il ne fallait rien moins pour l'ébranler et le ruiner, que cette puissance irrésistible de la parole divine, dont un seul cri, poussé sur le calvaire, fendit les rochers et fit trembler au loin la terre de Judée [1].

A Alexandrie, Néodémie donne son sang pour la foi, et Flavien, que les discours de Timothée et de Plotin n'ont pu ni convaincre, ni satisfaire, cédant à ceux du grand Origène qui ouvre ses yeux à la lumière, dit au monde un éternel adieu, et, se dépouillant de ses richesses et de sa chlamyde d'or, s'enfuit dans la Thébaïde, qui seule *expiant Carthage, Rome, Parthénope* et *Alexandrie*, devint pour lui l'avant-coureur de cette

[1] Tome III, p. 101.

félicité, de cette paix qu'il avait vainement cherchées partout jusque-là, et qu'il ne tarda pas à aller goûter, dans toute leur plénitude, à la source même d'où elles émanent.

Il nous resterait, pour compléter notre compte-rendu, à parler du rôle du gladiateur gaulois, qu'on a généralement loué, comme une création originale et grandiose, mais qui nous paraît, à nous, un peu exagéré, un peu invraisemblable, et de celui de Faustine que nous avons rangée au nombre des personnages inventés par l'auteur, vu le peu de vestiges que cette princesse a laissés dans l'histoire. Le sublime épisode de Tertullien à Carthage, celui du Juif qui se rencontre sur le vaisseau de Flavien, les descriptions du golfe de Naples et des rives enchantées de Baies, celles des jeux du Cirque, du martyre des vierges d'Egypte, dont les principaux détails sont empruntés au martyre de Blandine et de Perpétue, du combat du gladiateur contre le tigre, et mieux encore, les tableaux que M. Guiraud nous fait des cérémonies chrétiennes, des vertus des fidèles et de la vie angélique du *désert*, mériteraient aussi quelque chose de plus qu'une simple mention; mais cela nous conduirait trop loin, et il est bien tems que nous nous arrêtions.

Répétons-le donc en finissant : Le livre de M. Guiraud est, dans son genre, un des plus remarquables qui aient paru depuis long-tems. A part quelques rares néologismes, quelques termes qui sentent trop l'érudit, et quelques légères négligences qu'on fera aisément disparaître dans une deuxième édition, telles que celles-ci qui se présentent assez souvent : *je craignais, j'avais peur que son amour s'en affoiblît ;* il est fort bien écrit : le style en est presque toujours pur, abondant, harmonieux. C'est celui des bons modèles, comme on a dû s'en convaincre par les extraits multipliés que nous avons donnés.

Sous le rapport moral qui, pour tout auteur catholique, doit incontestablement l'emporter sur celui de l'art et de la forme, l'ouvrage que nous venons d'examiner, si on excepte quelques passages dont nous avons signalé l'amollisante influence, est bien propre à rectifier les idées d'un grand nombre de personnes qui parlent du Christianisme sans le connaître, outre qu'il achèverait de prouver, si la chose était encore nécessaire,

que le Christianisme est la plus féconde, la plus inspiratrice de toutes les croyances.

Notre siècle a plus d'un point d'analogie avec celui où vivait Flavien. Qui sait dès-lors si quelque âme égarée, malade, souffrante, comme la sienne, ne sera pas tentée de demander, à son exemple, la paix et le bonheur à la seule foi qui les lui ait données à lui-même! Ce serait là sans doute, pour le cœur tout chrétien de M. Alex. Guiraud, la plus belle, la plus douce des récompenses terrestres qu'il pourrait recevoir pour le noble emploi qu'il fait de son talent.

Ded....

Histoire primitive.

TRADITIONS CHINOISES

MISES EN RAPPORT AVEC LES TRADITIONS BIBLIQUES.

Troisième Article.

Réponse à M. de Paravey. — Objections contre l'hypothèse de ce savant, qui ferait des Chinois un assemblage de colonies assyriennes. — Identité de la civilisation patriarchale et de la civilisation Chinoise. — Conformités entre la constitution politique, religieuse, domestique, de l'ère patriarchale, et celle de la Chine, au tems de Confucius. — Contrastes radicaux de la Chine avec l'Assyrie : point d'esclaves en Chine, point de castes, etc. — Résumé des vrais principes sur la question. — Réponses à quelques difficultés proposées par M. de Paravey. — Conclusion.

D'après ce que nous avons exposé dans les articles précédens [1], il serait inutile d'insister pour amener le lecteur à concevoir combien il importe d'étudier à fond le peuple Chinois. Et en effet, si ce peuple est, comme nous croyons l'avoir déjà établi, comme nous le démontrerons plus précisément encore tout à l'heure, un type précieux et permanent de la haute antiquité, il est certain que l'étude approfondie de sa constitution primordiale et de ses traditions, doit offrir à ceux qui s'occupent des questions d'origine, un intérêt bien puissant. De plus, s'il doit résulter du rapprochement de ces mêmes traditions avec celles des Hébreux, que les faits primitifs consignés dans nos livres saints n'étaient pas inconnus de ceux qui ont fondé l'empire de la Chine, les hommes de

[1] *Annales de Philos. Chrét.*, N°s 68 et 69, t. XII, p. 119 et 221, févr. et mars 1836.

foi pourront tirer eux-mêmes parti de cette circonstance ; ils se prévaudront à bon droit contre l'incrédulité de ce nouvel hommage rendu à la vérité biblique par un témoin non suspect, par un peuple qui a vécu si long-tems à part, concentré fortement en lui-même, ramassé en soi, pour parler la langue de Bossuet. Et comme ce témoignage aura d'autant plus de poids qu'il se rapproche davantage des tems primitifs, on ne doit pas s'étonner que nous attachions de l'importance à mettre en relief l'antiquité de la nation Chinoise.

Du reste, les savans s'accordent à dire que cette nation est une des plus anciennes qui existent.

Nous n'avons pu dissimuler néanmoins que l'antiquité du peuple Chinois a trouvé quelques contradicteurs : nous avons parlé de M. de Guignes, et nous avons discuté son opinion. Aujourd'hui M. de Paravey se présente, et déclare nettement qu'il entend s'inscrire en faux contre les titres sur lesquels les Chinois s'appuient pour fonder leur ancienneté. La protestation d'un savant de ce mérite devait attirer notre attention ; et quoiqu'elle n'ait pas eu l'effet, au moins jusqu'à ce jour, d'ébranler notre conviction intime, il nous siérait mal de n'en tenir aucun compte, et de paraître la regarder comme non avenue.

Dès-lors, et malgré l'impatience que nous éprouvons d'aborder enfin les institutions, les coutumes, les traditions primitives, telles qu'elles sont indiquées ou décrites dans les livres des Hébreux, il nous paraît être de convenance, si ce n'est pas une chose de toute nécessité, de présenter quelques observations sur le contenu des notes insérées par M. de Paravey, à la suite du premier article que nous avons publié dans les *Annales* sur les traditions chinoises.

Nous avions établi sur une très-large base, c'est-à-dire, ce nous semble, sur des considérations du premier ordre, l'opinion généralement admise, et que nous avons nous-mêmes embrassée, de la haute antiquité des Chinois. Nous avions, en examinant successivement la langue, l'écriture, la grammaire de cette nation singulière, montré qu'on doit être naturellement induit à penser qu'un peuple qui fait usage d'une pareille langue, d'une écriture de cette sorte, d'un système gramma-

tical aussi peu développé, est nécessairement un peuple très-ancien.

Une langue qui est restée pure et sans mélange, qui ne compte qu'un très-petit nombre de mots radicaux, tous monosyllabiques, lesquels, en entrant dans la composition de cette foule de mots dont la langue est formée, conservent encore leur caractère de monosyllabes, est, certes, une langue unique dans l'univers ; elle répond en outre parfaitement à l'idée qu'on se fait d'une langue primitive : or, voilà ce qu'est la langue chinoise. Aussi pourrions-nous citer les noms de plusieurs hommes instruits, qui ont cru pouvoir soutenir, à l'aspect de ce monument de la haute antiquité, que la langue chinoise est sans doute celle que l'on parlait universellement avant la construction de Babel. Sans aller jusque-là, nous pensons qu'il est permis de dire, avec un de nos savans missionnaires, que la langue chinoise est très-probablement la seule des premiers âges qui soit encore vivante [1].

Le système grammatical des Chinois a quelque chose aussi de très-particulier, et l'on voit sans peine que ce doit être également une conception primitive. Il est d'une si grande simplicité, et d'ailleurs il s'éloigne tellement des formes grammaticales adoptées successivement par les autres peuples, à mesure que les rapports logiques ont été plus développés, mieux sentis, qu'on peut dire encore à l'occasion de ce système, ce que nous disions tout à l'heure en parlant de la langue, que c'est un précieux débris de la civilisation primitive, dont on chercherait vainement ailleurs qu'en Chine un exemplaire aussi bien conservé ; seulement il y a lieu de s'étonner que les Chinois, en maintenant une forme grammaticale aussi simple, aient pu arriver à l'expression nette de la pensée, avec toutes les modifications dont elle est susceptible ; et cependant ils y sont parvenus [2].

[1] Voir un mémoire du P. Cibot, t. VIII des *Mém. concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, etc., des Chinois.* Nous invoquerons souvent cette collection précieuse, dans la suite de ce travail.

[2] Sur le système grammatical des Chinois, V. Abel-Remusat, *Mélanges Asiat.*, t. I. art. XVI.

De même, en ce qui regarde le système graphique ou l'écriture, les Chinois sont restés au point où en étaient vraisemblablement les hommes quand ils entreprirent la construction de la tour de Babel; c'est-à-dire qu'ils n'ont pas su d'abord reconnaître, et ensuite qu'ils n'ont pas voulu franchir la limite qui sépare l'écriture hiéroglyphique de l'écriture alphabétique; tandis que tous les peuples de la terre, les Babyloniens, les Assyriens, les Persans, les Égyptiens eux-mêmes, bien des siècles avant le commencement de l'ère chrétienne, ont commencé à faire usage de l'écriture alphabétique.

Ces considérations nous ont paru puissantes; et comme elles peuvent servir au besoin de contre-forts aux annales sacrées de la Chine (qui ont par elles-mêmes une valeur intrinsèque, et qui constatent de leur côté l'antiquité du peuple Chinois), nous avons été amené à conclure que la nation Chinoise remonte par son origine à des tems rapprochés du déluge [1].

M. de Paravey, sans attaquer nos prémisses, a cru qu'il pouvait nier la conséquence; et en effet, si nous avons bien saisi l'esprit et le sens des remarques qu'il a faites, il nous semble qu'il laisse subsister les bases sur lesquelles s'élève notre système, s'étant attaché par dessus tout à en détruire le couronnement.

Ainsi nous lisons dans la note 18[e] ces mots : « Nous ne refusons pas à la langue ni à l'écriture chinoises le nom de primitives, mais nous le refusons au peuple comme habitant de la Chine actuelle.... »

D'autre part, il ne nous a point paru que M. de Paravey entendît contester au système grammatical des Chinois son caractère de simplicité primitive. Enfin sur ce qui regarde les annales sacrées de la Chine, c'est-à-dire, le Chou-king, M. de Paravey va peut-être plus loin que nous, car voici comme il s'exprime : « Faites bien attention que je ne nie pas le Chou-king, ni aucun

[1] Aux inductions tirées de la langue, de l'écriture et de la grammaire, nous avions ajouté les réflexions analogues qu'un premier et rapide coup d'œil sur la religion nous avait fournies. Comme nous devons ramener tout à l'heure la grande question du système religieux des Chinois, nous ne récapitulons point ici ces réflexions, pour éviter les redites.

» des faits en petit nombre qu'il contient ; je dis seulement que » ces faits s'appliquent à d'autres pays. Ainsi je rends plus que » personne hommage à ce livre précieux, et j'y admets même » une chronologie que M. R... semble n'y pas reconnaître.»

Nous avions donc raison de dire que M. de Paravey a respecté nos données fondamentales, et qu'il a seulement essayé de faire voir que nous ne sommes point autorisé suffisamment à tirer de ces données des conclusions favorables à la haute antiquité de la nation Chinoise.

Cependant il est si naturel, lorsqu'on a vérifié que la langue, l'écriture, la grammaire, en usage chez un peuple, datent des premiers âges, d'en conclure que ce peuple est primitif ; il paraît d'ailleurs tellement conforme aux règles de la saine critique, si ce peuple présente des annales, et surtout des annales sacrées, d'y chercher son histoire, qu'on a peine à concevoir que le contraire puisse être soutenu.

C'est ce qu'entreprend toutefois M. de Paravey, à l'égard de la nation Chinoise ; et alors il est obligé de supposer que la langue, l'écriture et la grammaire des Chinois sont des emprunts faits à une nation étrangère, dont les annales ensuite seraient venues se placer en tête de l'histoire de la Chine, au moyen d'une espèce de larcin dont Confucius serait l'auteur. D'autres pourront se charger de justifier la mémoire de Confucius sur ce point; mais en ce qui nous regarde, nous devons nous borner à faire ressortir quelques-unes des difficultés qui se présentent à l'encontre de cette hypothèse.

Et d'abord, s'il fallait ne voir dans le peuple Chinois, ainsi que l'indique M. de Paravey, qu'un assemblage des colonies assyriennes, persanes, arabes et autres, constamment en guerre entre elles, dont le chef suprême aurait résidé dans l'Assyrie ou dans la Perse ; si cet état de choses existait encore à l'époque où vivait Confucius, s'il s'est prolongé jusqu'à la fin de la troisième dynastie (c'est-à-dire de la dynastie des Tchéou, que M. de Paravey dit être assyrienne), et enfin s'il n'a cessé qu'au milieu du 3e siècle avant notre ère, près de cent années après les conquêtes d'Alexandre, on devrait trouver dans les annales de la Chine, ou tout ou moins dans celles de l'Assyrie ou dans la Perse, quelques traces de ces rapports entre les

colonies chinoises et le grand empire qui s'était élevé sur les rives de l'Euphrate; or, jusqu'ici, personne n'en a découvert, que je sache. De plus, et en suivant toujours l'hypothèse de M. de Paravey, il n'y a plus moyen de s'expliquer COMMENT le le système graphique en usage depuis plus de mille ans avant notre ère dans les pays d'où M. de Paravey fait venir les colonies qui ont peuplé la Chine, *système qui consistait à peindre les* SONS *et non plus les* IDÉES, n'avait pas sur-le-champ prévalu, et loin de là serait démeuré tout-à-fait étranger à la Chine; COMMENT le système grammatical des Chinois n'aurait pas été calqué sur celui des Assyriens, des Perses ou des Arabes; COMMENT la langue chinoise, formée des dialectes de toutes les diverses colonies, après qu'elles eurent été rassembiées en un seul faisceau par par Chi-hoang-ti, le fondateur de la quatrième dynastie, présente encore aujourd'hui le caractère d'une langue primitive; COMMENT, en un mot, le peuple Chinois, qui n'aurait vécu de sa propre vie qu'à partir d'une époque très-rapprochée de notre ère, offre cependant, en ce qui constitue le fond de la nationalité, tant d'élémens purs et primitifs. Ce sont là, en effet, des explications bien difficiles à donner; car il est certain que du moment qu'on fait du peuple Chinois, un amas de débris, son unité si compacte, son originalité qui se produit sous tant de formes diverses, deviennent un problème insoluble.

Cependant, M. de Paravey se flatte qu'il en donnera lui-même la solution très-prochaine; en attendant, il invite ceux qui seraient disposés au doute à cet égard, à suspendre un jugement anticipé. Sa conviction personnelle repose, dit-il, sur des élémens qui ne sont connus que de lui; quand il aura mis le public dans la confidence entière des travaux auxquels il se livre, quand son système aura reçu tout le développement dont il est susceptible, il sera beaucoup mieux apprécié.

Voilà ce qu'annonce M. de Paravey; et je crois pouvoir dire que je suis du nombre de ceux qui accueilleront avec un grand empressement les communications qu'il doit faire. Je suis convaincu par avance que le travail qu'il prépare répandra sur l'histoire de l'ancien monde de très-vives clartés; j'en ai pour garans, indépendamment du renom qu'il s'est acquis dans les sciences, les travaux par lui déjà accomplis. Je m'attends

donc à trouver dans l'ouvrage de M. de Paravey, des aperçus neufs, des rapprochemens ingénieux, des vérités précieuses. Mais je me persuade en même tems, que tout ce qu'il y aura de vrai dans le système de ce savant laborieux, pourra se concilier mieux qu'il ne l'imagine peut-être, avec le sentiment qui attribue aux Chinois une antiquité très-reculée. Ce qui me porte à le croire, c'est qu'il est impossible que deux vérités, lors même qu'elles présenteraient entre elles d'abord une apparence de contradiction, ne finissent point par s'accorder. Or, comme il me paraît extrêmement difficile, pour ne pas dire absolument impossible, qu'on parvienne jamais à dépouiller le peuple Chinois de son titre de peuple primitif, nul système, à mes yeux, ne peut être vrai, s'il n'arrive point à se concilier avec ce grand fait historique. Si l'on était tenté de voir dans ce que je viens de dire, l'indice d'une prévention, je prierais de considérer qu'on ne saurait qualifier ainsi une conviction qui se fonde sur des raisons de la plus grande force. N'eussé-je à faire valoir, en effet, que celles qui ont été déjà déduites, on serait forcé de convenir qu'elles sont, en pareille matière, imposantes et décisives. Et cependant, il en est d'autres qui se tirent d'un ordre de considérations différent, et que nous n'avons point encore abordées. Nous allons les proposer; on verra que la question, sous quelque point de vue qu'elle se présente, appelle toujours la même solution [1].

Jusqu'ici, en approfondissant ce qui constitue et caractérise le peuple Chinois, nous avons en quelque sorte laissé en arrière le côté moral des choses, pour nous attacher exclusivement au côté matériel. Ainsi, nous avons insisté sur les inductions qui

[1] Là s'arrête proprement la rédaction définitive de M. Riambourg. Il venait d'achever la lecture de ce morceau à un ami (M. Nault, ancien procureur général à Dijon), lorsqu'une apoplexie foudroyante l'a frappé le 16 avril 1836. Ainsi les dernières lignes que M. Riambourg ait tracées ont été pour les *Annales*. C'est ici littéralement sa dernière pensée. — L'article a été achevé d'après des notes autographes et un commencement de rédaction trouvés dans les papiers de cet homme à jamais regrettable; M. Th. Foisset a dû se charger de ce travail, d'après le vœu exprimé par l'auteur, qui lui a légué tous ses manuscrits.

ressortent du langage, de l'écriture et de la grammaire des Chinois, mais en glissant plus qu'il ne convient sur les institutions, les coutumes, la religion de ce peuple singulier. C'est par là pourtant que s'est décélé à nous tout d'abord le caractère primitif si profondément empreint sur la physionomie de la nation Chinoise.

Et en effet, n'est-ce pas un fait culminant et qui domine toute cette discussion, qu'au centre de l'Asie, en remontant par delà l'époque qui a marqué le commencement des grands empires, on trouve les institutions patriarchales? N'est-il pas avéré, du moins pour les chrétiens, auxquels s'adresse exclusivement le présent article, qu'elles ont été le point de départ de toutes les nations, puisque c'était, avant Babel et la dispersion, les seules que connût le genre humain, et qu'ensuite elles ont régi long-tems la plupart des tribus qui se sont étendues au loin sur la surface de la terre? Or, un peuple qui conserve, à l'heure où j'écris, le fond des mœurs et des institutions patriarchales, sans que les siècles, les révolutions, les conquêtes, l'invasion même de doctrines étrangères, aient eu la puissance d'en effacer les principaux traits, est, ce semble, un peuple dont il faut chercher la racine dans les profondeurs de l'antiquité la plus reculée. Nous sommes donc toujours ramenés au même point, bien que par une route différente.

Tâchons donc, à l'aide des meilleurs documens que nous ait légués l'antiquité, de nous faire une idée vraie de l'institution patriarchale dans sa simplicité primitive.

Que nous dit la Genèse, c'est-à-dire, sans contredit, le plus ancien livre qui se soit conservé parmi les hommes ?

Dieu a créé le genre humain, il l'a fait naître d'un seul couple.

Doués d'une longévité qui maintenant semble prodigieuse, mais dont la tradition s'est perpétuée sur presque tous les points du globe [1], les hommes des premiers âges se sont rapidement multipliés, sont tombés dans une extrême corruption, et ont péri dans les eaux d'un déluge universel. Une famille seulement

[1] V. les témoignages accumulés par Eusèbe, *Prépar. évangél.*, ch. IX.

a été sauvée, par grâce spéciale d'en haut; et du chef de cette famille, a été engendré tout ce qui existe d'hommes aujourd'hui sur la terre. Ainsi, les hommes sont tous frères, bien qu'il y ait trois races distinctes, parce que Noé avait trois fils. Ceux-ci perpétuèrent les élémens de la civilisation anté-diluvienne, qui reposait tout entière sur l'institution patriarchale.

Quand le genre humain fut réduit à une famille enfermée dans l'arche, évidemment Noé concentrait en sa personne tous les pouvoirs: il était roi, pontife et juge. Pontife, à la sortie de l'arche, il s'empresse d'offrir un sacrifice au Seigneur [1]. Juge, il condamne un fils coupable [2]. Accordez-lui maintenant les longs jours qui furent donnés aux premiers hommes de l'ère post-diluvienne, laissez croître sa race avec les chances de propagation qui ont été calculées par Euler, et le patriarche se trouvera le père de plusieurs tribus; et s'il lui convient de se décharger sur ses fils et ses petits-fils de l'exercice habituel du pouvoir, en se réservant une sorte d'arbitrage et de patriarchat suprême, qui empêchera qu'on ne le désigne alors par le titre de Patriarche des patriarches, de Chef des chefs, de Roi des rois? Ainsi a-t-il dû advenir de Noé; car, ayant survécu 350 ans encore au déluge, il se trouvait à sa mort à la tête d'une postérité immense, surtout si l'on adoptait la chronologie samaritaine, ou celle des Septante, qui ne placent qu'après lui l'entreprise de Babel et la dispersion.

Ce caractère de royauté patriarchale est plus marqué encore dans Abraham. Ne le voyons-nous pas tour à tour faisant la paix ou la guerre, et sacrifiant au Seigneur [3], accumulant ainsi les fonctions les plus essentielles des monarchies primitives, celles qu'Homère nous montre dans ses héros, et le père de l'histoire grecque dans les princes des tems les plus anciens? N'arme-t-il pas trois cent dix-huit de ses serviteurs, et ne défait-il pas le roi des Elamites et ses trois auxiliaires [4]? Ailleurs

[1] GENES., VIII, 20.

[2] *Ibid*, IX, 25.

[3] *Ibid.*, XII, 7 et 8. — XV, 9 et 10. etc., etc.

[4] *Numeravit expeditos vernaculcs suos* CCCXVIII..... *et divisis sociis, irruit* etc. (*ibid.* XIV, 14).

il conclut une alliance avec le roi de Gérara [1]; plus loin c'est Isaac renouvelant cette alliance [2], ou Jacob offrant la sienne au roi de Sichem [3].

La suprématie paternelle, source de cette royauté antique, en réglait la transmission avec une souveraine autorité. Le patriarche désignait son successeur. C'était presque toujours l'aîné de ses fils; mais, quand il dérogeait à cette prééminence attachée à la primogéniture, la volonté de l'auteur commun faisait loi. Qui ne sait l'histoire d'Esaü et de Jacob?

La religion était la pierre angulaire de cet édifice: la bénédiction du patriarche mourant sacrait en quelque sorte celui qui devait entrer après lui en possession des prérogatives patriarchales; il y a dans ce pouvoir de bénir et de maudire, dont l'exercice était délégué d'en haut et ratifié dans le ciel, quelque chose d'infiniment supérieur à la notion moderne que nous nous sommes faite de la royauté.

Du reste, la religion patriarchale était fort simple. L'unité de Dieu, la foi à sa providence, l'obligation de lui rendre un culte, l'usage des offrandes et des sacrifices, le dogme de la chute originelle et de l'immortalité de l'âme [4]; d'autres dogmes qui apparaissaient dans un lointain plus obscur, l'idée de la Trinité divine et celle de la Rédemption [5]; tels étaient les traits

[1] *Dixit Abimelech et Phicol, princeps exercitûs ejus, ad Abraham : .... jura per Deum ne noceas mihi et posteris meis stirpique meæ* (l'identité de la famille et de la nation est ici palpable)... PERCUSSERUNTQUE AMBO FŒDUS. (*Ibid.* XXI, 22—27).

[2] GEN. XXVI, 28—31.

[3] *Ibid.* XXXIV, 8—10.

[4] Indépendamment des textes récemment cités par les *Annales* (N° 75 ci-dessus, p. 166), qui ne connaît ces fameux versets de Job : Scio quod *Redemptor meus vivit et in novissimo die de terrâ surrecturus sum.... Quem visurus sum ego ipse... et non alius... reposita est hæc spes mea in sinu meo* (JOB, XIX, 25—27).

[5] Sur le dogme de la Trinité, on se rappelle le 1er verset de la Genèse, dont la traduction littérale serait : *in principio*, DII *creavit*; puis le verset 26 : FACIAMUS *hominem ad imaginem et similitudinem* NOSTRAM; puis surtout le verset 22 du chap. 3, *et ait Deus : ecce Adam quasi* UNUS EX NOBIS *factus est, sciens bonum et malum.* Aussi J.-C. ne parle-t-il

fondamentaux de ces croyances primordiales. L'une des plus importantes était celle d'intelligences supérieures à l'homme, les unes honorées comme ministres du Dieu suprême, et les autres redoutées comme malfaisantes [1].

Les mœurs rappelaient en beaucoup de points la fraternité originelle de tous les hommes. Dans l'ère patriarchale, les castes sont inconnues; la noblesse ne se montre pas encore; l'hospitalité est une sorte de religion. On voit déjà des esclaves au tems d'Abraham; mais il ne paraît pas qu'ils fussent traités avec inhumanité.

Le mariage était un lien sacré; mais, comme dans ces âges reculés la prompte propagation du genre humain était la loi suprême, la polygamie était permise, et l'épouse frappée de stérilité n'hésitait pas à offrir à son époux une concubine pour qu'il ne restât pas sans postérité [2].

Le respect des ancêtres était grand; chaque famille avait sa sépulture traditionnelle [3] où étaient embaumés les corps des aïeux. Un deuil solennel honorait la mémoire de ceux qui n'étaient plus [4].

Certes, il serait difficile d'assigner l'époque précise où l'institution patriarchale a cessé d'être en vigueur; il est notoire toutefois qu'elle a disparu d'assez bonne heure, bien que les clans Gaulois et les tems héroïques de la Grèce et de Rome en retracent de nombreux vestiges. Les rois des poëmes homériques, les *pasteurs des peuples*, comme les appelle l'Iliade [5]

nulle part de la trinité comme d'un dogme nouveau; il nomme les trois personnes divines sans s'y arrêter, comme rappelant des idées bien connues (Matth. XXVIII, 19 et *aliàs passim*).

[1] GENÈSE, III, 1—24; XVI, 9—12; XIX; XXII; XXVIII, 12; XXXII, 1 et 2; JOB, I et II. etc. etc.

[2] GENÈSE, XXV, 2; XXX, 3 et 9.

[3] GENÈSE, XXIII, 3—20, XXV, 9, XLIX, 29—31, 1, 13.

[4] *Et mortua est* (Sara) *in civitate Arbec..... venitque Abraham ut plangeret et fleret eam. Et cùm surrexisset* AB OFFICIO FUNERIS..... (*ibid.* XXIII, 2—3). *Mortua est filia Sue, uxor Judæ, qui* POST LUCTUM *consolatione susceptâ, ascendebat ad tonsores ovium suarum*, (XXXVIII, 12). *Veneruntque ad Aream Arad..... ubi celebrantes exequias* PLANCTU MAGNO ET VEHEMENTI IMPLEVERUNT SEPTEM DIES (*ibid.* L., 10).

[5] Chant I, v. 263.

sont encore, à beaucoup d'égards de vrais patriarches. Mais ne s'est-elle pas maintenue quelque part, cette condition première de l'humanité, sinon tout-à-fait intacte, du moins assez semblable à elle-même pour qu'il soit impossible de la méconnaître ? C'est ce qui reste à vérifier.

N'est-il pas constant qu'il existe, à l'est de l'Asie, un peuple qui se considère littéralement comme une famille immense [1], dont l'empereur est moins le maître que le père ? « Le souverain, dit Confucius, doit gouverner ses états comme il gouverne sa propre famille, il doit regarder ses sujets comme ses enfans. Quand le grand Ou-ouang envoya le sage Tcheou-koung, son frère, en possession du royaume de Lou, qu'il lui donnait pour apanage, sa seule instruction fut celle-ci : *Aimez votre peuple, comme une tendre mère aime son petit enfant* [2].» C'est ce qui a fait dire à un orientaliste contemporain, M. d'Eckstein, que la Chine présente, même de nos jours « ce singulier phénomène d'un régime purement domestique, d'un gouvernement qui coexiste avec les familles sans proprement les régir, d'une société sans autre lien en un mot que l'esprit patriarchal.»

L'administration publique de la Chine n'a d'autre pivot que les devoirs des pères et des enfans. L'empereur porte le nom de père et mère de l'empire. Un vice-roi est le père de la province où il commande ; un mandarin, de la ville qu'il gouverne. «Pour accomplir les devoirs d'un bon sujet, dit Confucius, il ne faut que remplir les devoirs d'un bon fils Le souverain est réputé fils du Ciel (voici bien la consécration du pouvoir par la Religion) ; les sujets sont réputés fils du souverain : si celui-là se comporte en père tendre, et ceux-ci en fils respectueux et obéissans, tout sera bien réglé dans l'empire [3]. »

Veut-on une ressemblance de plus avec la théocratie patriarchale ? En Chine, l'empereur est, exclusivement à tous autres, le grand-prêtre de la nation ; il a seul le droit de sacrifier pu-

[1] Ce sont les propres mots des *Mémoires concernant les Chinois*, tom. VI, p. 331.

[2] TA-HIO, article 9, extrait des *Mémoires* précités, VI, 332.

[3] TA-HIO, art. 10, *ibid.* — Ceux-là même qui doutent que le *Ta-hio* soit de Confucius, attribuent ce livre à un de ses disciples immédiats. Voir la *Biogr. univ.*, article *Confucius*, par Grosier.

bliquement au Ciel. La sacerdoce n'a jamais été séparé de l'autorité suprême, et les Chinois ont toujours été si intimement convaincus qu'ils n'ont pas d'autre grand-prêtre que leur souverain, qu'ils ne conçoivent pas même que la chose puisse être autrement [1]. C'est de même qu'ils ont eu bien de la peine à comprendre ce que voulaient dire les ambassadeurs hollandais, parlant de leur république.

L'empire chinois est héréditaire. Le fils aîné succède au père; celui qui est né de la première et légitime épouse, de celle qui a eu le titre d'impératrice, est de droit préféré à ses frères [2], comme Isaac à Ismaël. Néanmoins l'empereur peut désigner un autre de ses fils; seulement, en ce cas, la désignation doit être faite du vivant du père [3].

Quant à la religion, tous les auteurs qui ont écrit sur la Chine, disent unanimement qu'après la dispersion des peuples, quelques descendans immédiats de Noé, ayant pénétré du côté de l'Orient, jetèrent les fondemens de l'empire Chinois, et y portèrent la religion de leurs pères. Ils font même cette observation, dit Fréret, qu'elle s'y est maintenue dans sa pureté (nous entendons la religion du prince et du gouvernement) depuis la fondation de ce peuple jusqu'à nos jours, tandis que l'idolâtrie a régné dans tout l'univers [4].

L'Être-Suprême est donc le seul objet du culte civil des Chinois. Ils l'adorent comme principe souverain de toutes choses, sous les deux noms de *Chang-ti* et de *Tien*, qui, dans leur langue, signifient également souverain Empereur. « C'est, dit le » Chou-king, *le Créateur de tout ce qui existe.* Il est indépendant » et tout-puissant; il connaît jusqu'aux plus intimes secrets » des cœurs; *il veille sur l'univers, où rien n'arrive sans son ordre;*

[1] *Mém. concernant les Chinois*, VI, 335. — Ces *Mémoires* qui forment seize volumes in-4° (Paris, 1775—1791) sont cités même par un rationaliste Allemand, M. Schlosser (*Hist. univ. de l'Antiquité*), comme ce qu'il y a de plus neuf et de meilleur : on y trouve, ajoute-t-il, tout ce que l'on peut désirer. M. de Paravey, d'ailleurs, les invoque lui-même avec prédilection.

[2] *Mém. concernant les Chinois*, VI, 336.

[3] *Ibid.*, 337.

[4] *Mém.*, V, 53.

» il est saint. Il exerce des punitions signalées sur les méchans, » sans épargner les rois, qu'il dépose dans sa colère. Les calamités publiques sont des avertissemens qu'il emploie pour exciter les hommes à la réformation des mœurs, qui est la plus » sûre voie pour apaiser son indignation [1]. » Ne croit-on pas entendre un écho lointain des prophètes de l'ancienne loi ?

Lorsqu'on accusa les Chinois de rendre leurs hommages aux cieux matériels, ou du moins à l'efficace céleste destituée d'intelligence et inséparable du ciel même, l'empereur Kang-hi, par un édit solennel, qui fut déposé dans les archives des lois, voulut faire connaître la vraie religion de l'empire. Voici ses paroles :

« Ce n'est pas au Ciel visible et matériel qu'on offre des sa- » crifices, mais seulement au Seigneur et à l'Auteur du ciel et » de toutes choses. C'est pourquoi la tablette, devant laquelle on » sacrifie, porte cette inscription : « *Au Chang-ti*, c'est-à-dire, » au Souverain Seigneur. C'est par respect qu'on a coutume de » l'invoquer sous le nom de *Ciel-Suprême*, de même que, par » respect, on n'appelle pas l'empereur par son nom, mais on » dit : *Les degrés de son trône*, *la cour suprême de son palais* [2]. »

Kang-hi ne se contenta pas de cette déclaration, qui pouvait être tenue pour son opinion personnelle : il assembla les grands de l'empire, les premiers mandarins, les principaux lettrés. Tous déclarèrent solennellement que : « En invoquant le *Tien*, » ils invoquaient l'Être-Suprême, le *Seigneur du Ciel*, qui voit » tout, qui connaît tout, et dont la providence gouverne cet » univers [3]. »

Lisez tous les voyageurs et les missionnaires. Ils vous diront tous que les Chinois adorent aussi, *mais d'un culte subordonné*, les esprits inférieurs, qui dépendent du premier Être, et qui, suivant la même doctrine, président au villes, aux rivières, aux montagnes [4], etc., etc.

[1] *Ibid.* [2] *Ibid.* 54 et 55.

[3] *Ibid.*, 55. — Il n'en était pas moins digne de la sagesse du S. Siége de prévenir toute équivoque dans l'esprit des peuples en exigeant, comme le fit le pape Clément XI, qu'on se servît de ces mots *le Seigneur du Ciel*.

[4] *Ibid.*

Ils rendent aussi un culte aux ancêtres ; mais l'empereur Kang-hi disait au légat Mezzabarba, dans une audience publique : « Il faut que vous ayez une bien petite idée des Chinois, » si vous pensez qu'ils croient que les esprits, les âmes de leurs » ancêtres, soient présentes dans les tablettes et les cartouches » qui portent leurs noms [1]. »

Ce n'est pas tout. On lit dans Confucius : « Que la raison est » un présent du Ciel, mais que *la concupiscence l'a déréglée* [2] ; » et d'anciens commentateurs des Kings ajoutent que, « *dans l'état du* » *premier Ciel*, l'homme était uni en dedans à la souveraine rai- » son, et pratiquait au dehors toutes les œuvres de la justice ; » mais que, *s'étant révolté contre le Ciel*, l'harmonie générale fut » troublée, et que les maux et les crimes inondèrent la face de la » terre [3]. »

On connaît le fameux texte de Lao-tseu : « le *Tao* a produit un, » un a produit deux, deux ont produit trois, et trois ont produit » toutes choses [4]. » On sait aussi la tradition si remarquablement attestée par Confucius : « Moi, Khiêou, j'ai entendu dire que » *dans les contrées occidentales*, il y aurait un saint homme, qui, » sans exercer aucun acte de gouvernement, préviendrait les » troubles ; qui, sans parler, inspirerait une foi spontanée ; » qui, sans exécuter de changement, produirait naturellement » un océan d'actions méritoires...... Moi, Khiêou, j'ai entendu » dire que c'était là le véritable Saint [5]. »

[1] *Ibid.* 67. — Voir aussi dans les *Lettres édifiantes* (édit. de Toulouse, 1811, tom. XXI, p. 139) l'instruction par laquelle l'empereur déclare l'objet de son culte : « Quand on invoque les esprits, que prétend-on ? » Tout au plus emprunter leur entremise pour représenter au *Tien* la » sincérité de notre respect et la ferveur de nos désirs. » — Nous sommes loin d'affirmer que ces notions soient celles du peuple, mais elles déposent du moins du sens primitif du culte des aïeux à la Chine.

[2] Extrait du TA-HIO. Voir le livre intitulé : *Morale de Confucius*, p. 50.

[3] Ce sont les paroles mêmes de Tchouang-tsé et de Hoai-nan-tsé, d'après les anciens sages Vou-tsé et Lié-tsé. — (Ramsay, *Discours sur la Mythologie*, p. 146.—148.)

[4] Cité par de Guignes (*Mém. de l'ac. des Inscr.* t. LXXI) et par les *Mém. concernant les Chinois*, v. 56.

[5] *L'invariable Milieu*, trad. d'Abel-Rémusat, note, p. 145. L'auteur

Certes, de si étonnantes identités entre les traditions patriarchales et celles des Chinois, ne sont point purement fortuites. Et qu'on ne dise pas que ces derniers viennent d'Assyrie; car, de tous les souvenirs qui nous ont été transmis sur l'Assyrie, il n'en est pas un seul qui nous présente le gouvernement de cette contrée comme purement patriarchal, pas un surtout qui nous montre les Assyriens exempts d'idolâtrie dans aucune période de leûr histoire, et qui n'atteste au contraire à quel point la superstition les avait envahis et corrompus au tems où leur puissance commençait à se répandre au dehors, au tems où il put leur être donné de former des colonies.

N'y eût-il donc que ce qu'on vient de voir, n'y eût-il que ce caractère essentiellement patriarchal du gouvernement chinois, n'y eût-il enfin que cette identité de la plus ancienne religion de la Chine et de celle des patriarches, l'hypothèse de M. de Paravey, qui ne voit dans ce pays qu'un éparpillement de colonies assyriennes, sans cohésion entr'elles avant Alexandre, nous semblerait de plus en plus inadmissible. Mais ce qui nous reste à dire est plus concluant encore.

De tems immémorial, l'Assyrie, l'Egypte, la Chaldée, la Perse (toutes les contrées auxquelles M. de Paravey rattache tour à tour ou tout ensemble, assez confusément, suivant nous, la population chinoise), ont eu des esclaves. La Genèse elle-même, n'indique pas l'époque où la servitude a commencé sur la terre, ou plutôt le texte saint la fait presque contemporaine de l'époque postdiluvienne, par le terrible anathème porté par Noé contre Chanaan : *Maledictus Chanaan ! Servus servorum erit fratribus suis* [1]. En parlant d'Abraham, Moïse distingue formellement les serviteurs nés sous sa tente et ceux qu'il avait achetés, *vernaculos et emptitios* [2], et l'historien sacré consigne cette

chinois de la glose sur cet ouvrage va jusqu'à dire que le *saint* était attendu depuis 3000 ans (*ibid.* p. 158 — 160) — Chose singulière, c'est précisément pour avoir été à la recherche de ce *saint qui devait paraître à l'occident*, que la Chine est devenue idolâtre. Les envoyés de l'empereur Ming-ti, députés *ad hoc* l'an 65 de J.-C., crurent avoir trouvé *le saint* dans le dieu Fo, qui n'est autre que Bouddha. Ils rapportèrent avec cette idole toutes les superstitions du lamaïsme, dont la Chine est restée infectée.

[1] *Gen.*, IX, 25.

[2] *Gen.*, XVII, 12.

distinction sans étonnement, comme un fait passé dans les mœurs publiques.

En Chine, au contraire, c'est la liberté qui est ancienne, c'est l'esclavage qui est nouveau. Ecoutez le *Fong-sou-tong*, parlant d'après les *Kings* et les annales : « Il n'y avait point d'es- » claves dans l'antiquité, ni hommes ni femmes; les premiers » qui furent esclaves furent des coupables, qui perdirent la li- » berté par des travaux et la prison en punition de leurs » crimes [1] ! » Les prisonniers de guerre et ceux qui se vendaient par misère, sont d'un tems postérieur. Maintenant il y a peu d'esclaves à la Chine; encore sont-ils traités doucement, se marient de bonne heure, et ne sont jamais séparés de leurs femmes.

Le régime des castes, tout puissant aux lieux où M. de Paravey place les origines de la nation Chinoise [2], est encore plus étranger à la Chine que l'esclavage. Non-seulement il n'y en a pas trace dans les annales et dans les mœurs de ce peuple patriarchal, mais la noblesse de race y est inconnue, et les colléges des prêtres n'y datent que de l'an 265 après J.-C. Comment M. de Paravey explique-t-il cette anomalie si étrange entre les Chinois et ceux qu'il fait leurs ancêtres ?

Nous négligeons à dessein de nombreuses analogies entre les mœurs chinoises et les mœurs patriarchales; la prédilection des Chinois pour l'agriculture, qu'ils assurent être aussi ancienne que l'empire [3]; la polygamie interdite en Egypte [4] et permise par Confucius [5], avec cette singulière coutume qui décerne à la femme stérile, à l'âge où tout espoir de fécondité lui manque, le choix d'une concubine pour donner des enfans à son mari [6]; enfin le deuil des parens, réduit par l'empereur à vingt-sept mois, durant lesquels on s'abstient de toute fonction publique.

[1] *Mém. concernant les Chinois* II, 410.

[2] HÉRODOTE. I, n° 260. — STRAB. XVI, 1082, et XVII, 1136.

[3] La vie agricole était celle de Noé : *cœpitque Noé*, vir agricola, *exercere terram* (GEN. IX, 20).

[4] HERODOTE, lib. II, n. 92.

[5] *Mém. concernant les Chinois*, VI, 307.

[6] *Mém.* II, 392.

Ce n'est point en effet par des coïncidences de détail, par le rapprochement minutieux de quelques similitudes qui peuvent être dues au hasard, ou qui s'expliquent par la nature des choses; ce n'est point par des étymologies en petit nombre, et plus ou moins élastiques d'ailleurs, que se vident les questions d'origine ; c'est bien plutôt par les traits fondamentaux de la physionomie d'un peuple, par sa religion, par sa langue, par sa constitution sociale, en un mot, par ce qui caractérise une nationalité, par ce qui fait qu'un peuple est lui et non pas autre, par ce qui constitue son individualité au milieu du genre humain. Ici, rien de fortuit, rien d'accidentel, rien qui prête à un système conçu *à priori*, mais un type d'originalité radicalement établi.—Ces principes rappelés, le lecteur jugera de quel côté est la vérité.

M. de Paravey nous a fait quelques objections, mais aucune de ses observations n'entame l'ordre d'idées où nous nous étions placé.

Il a la ferme persuasion d'avoir découvert en Chine une partie de l'histoire de la Chaldée et de la Babylonie, et même quelques vestiges de l'histoire antédiluvienne [1]. Pour l'histoire de la Chaldée et de Babylone, il nous sera permis d'attendre ses preuves. Quant à l'histoire antédiluvienne, les découvertes de M. de Paravey seraient pour nous et non contre nous, puisque nous soutenons que le peuple Chinois est le meilleur dépositaire des traditions primitives après le peuple Hébreu, et que c'est là précisément ce qui nous a conduit à regarder les Chinois comme un peuple primitif.

Bien plus, M. de Paravey reconnaît formellement que la langue parlée par les Chinois, est une langue primitive [2], que leurs livres le sont également [3], et il ne veut pas que la nation soit identique à sa langue et à ses livres ! Il la compare aux États-Unis d'Amérique. Mais que dirait-il, si on lui soutenait que l'histoire de la Grande-Bretagne, perdue au sein de la mère-patrie, s'est exclusivement conservée aux États-Unis, ou celle d'Espagne au Mexique?

[1] *Annales de Phil. Chrét.* XII, 133, note 2.

[2] *Ibid.* 136, note 16.

[3] *Ibid.* 241, note 24.

Voici une autre difficulté : « Voyez, nous dit-on, Confucius dans tous ses voyages, il ne va jamais auprès de l'empereur ni à sa cour, mais de principauté en principauté, c'est-à-dire, de colonie en colonie; si l'empereur eût été en Chine, comment ne se serait-il pas présenté à lui? Qui a pu le retenir, sinon l'immense éloignement de la cour impériale, qui résidait en Assyrie ou en Perse? » Nous répondrons d'abord que que le fait allégué n'est point exact. Après son séjour dans le royaume de Tsi, Confucius se rendit à la ville capitale ou impériale, où résidaient les empereurs de la dynastie des Tchéou, et y passa près d'un an [1]. En second lieu, si au déclin de la race de Charlemagne, un sage eût parcouru la France, alors si démembrée, et qu'il fût allé en Lorraine, en Bourgogne, et dans les provinces méridionales, sans visiter Laon, véritable capitale de Louis d'outre-mer, qu'en conclurait-on légitimement contre l'ancienneté des Francs?

La seule objection spécieuse que M. de Paravey nous adresse est, suivant nous, celle qu'il tire de l'absence de monumens cyclopéens dans la Chine. Mais on cessera d'en être surpris, si l'on fait attention que cette particularité tient à la constitution géologique du pays. La Chine, en effet, manque de ces blocs énormes, de ces immenses monolythes, dont les carrières d'Égypte ont permis de couvrir le royaume de Sésostris. C'est à ce défaut de matériaux qu'il faut attribuer l'indigence des monumens chinois. La grande muraille commencée l'an 303 avant J.-C., les nombreux canaux qui fertilisent l'empire du Milieu, ces *hou* de treize étages, élevés par l'empereur Chi-hoang-ti, prouvent assez que si l'architecture chinoise n'était pas réduite à la brique, elle aurait aussi ses pyramides. Mais comment M. de Paravey n'a-t-il pas su que, dans son hypothèse même, cette absence de monumens dans la Chine, n'admet d'autre explication plausible que l'absence des matériaux? autrement ces colonies qui connaissaient les monumens de la mère-patrie, n'auraient-elles pas au moins tenté de les contrefaire, sinon de les égaler?

Ainsi, plus on creuse ce sujet, plus on compare les considérations alléguées de part et d'autre, l'importance capitale des

[1] *Biographie universelle*, t. IX, p. 412, article *Confucius*.

unes et l'infériorité des autres, plus on se sent pressé de rendre hommage à l'antiquité de la nation Chinoise. Plus aussi l'étude de la langue et des livres de ce peuple acquiert de prix à nos yeux, puisque, les Hébreux seuls exceptés, nous trouvons en lui le plus irrécusable témoin, l'écho le moins affaibli des traditions premières du genre humain. Nous ne saurions donc trop exhorter les hommes de science et de foi, à ne point se lasser d'explorer une mine si précieuse, et, si nous n'avons pas été assez heureux pour que M. de Paravey admît nos prémisses, nous sommes assuré du moins qu'il ne démentira pas nos conclusions.

Par feu M. Riambourg.

RÉPONSE DE M. DE PARAVEY

A L'ARTICLE PRÉCÉDENT.

Autant nous avons admiré, dans la discussion des questions purement philosophiques, le noble caractère, les vues élevées, et la force de logique de feu M. Riambourg, autant nous avons craint qu'il ne s'égarât, quand, après une étude de la Chine, nécessairement superficielle, il a entrepris d'énoncer ses idées sur les traditions et les antiquités de ce vaste empire.

Il sentait lui-même les hautes difficultés de cet examen ; et il nous écrivit, pour nous prier de lui indiquer les sources où il pouvait puiser.

Nous nous empressâmes de le faire ; mais, en même tems, nous lui observions que, *sans une connaissance suffisante des noms et des caractères chinois,* cette étude ne pouvait que fort peu l'éclairer.

Les livres sur la Chine abondent ; et leur simple lecture absorberait plus de cinq à six années d'étude ; mais, comme, dans aucun de ces livres, les noms propres de lieux et de personnes, *bien que tous significatifs*, ne sont traduits ; comme d'ailleurs, aucun commentaire convenable n'a accompagné ces ouvrages divers, il en résulte que les hommes, même les plus éclairés, n'osent avoir, *sur l'antiquité de la Chine*, aucune opinion ; que les Sylvestre de Sacy, et les Hammer, ces deux princes

de la littérature orientale, se taisent, quand il est question de cet empire; et que nul Européen n'a encore porté, sur les traditions hiéroglyphiques conservées dans ce pays lointain, un coup-d'œil ferme et assuré.

Juger la Chine, par les livres originaux eux-mêmes, comme le faisaient les Gaubil, les Prémare, les Amyot, les Cibot, les Parennin, les Lamiot : ce n'est, d'ailleurs, rien juger.

Bien que leur science, dans la langue moderne, fût admirable, et leur permît, non-seulement d'entendre les Kings, et les autres ouvrages scientifiques les plus difficiles, mais encore de composer, en chinois, des livres que les lettrés de Péking admirent encore, il manquait à ces saints et savans apôtres du Christianisme, une science, qui existe à peine de nos jours, et dont était privé également notre éloquent adversaire, le président Riambourg.

Ni cet homme de bien, ni ces savans Jésuites et Lazaristes, non plus que M. Rémusat, ni aucun de ses élèves, n'avaient fait, en effet, une étude approfondie de l'Egypte, telle qu'elle nous apparaît enfin, ni de la Perse et de l'Assyrie, dont les antiquités nous sont à peine connues. Le savant M. de Guignes le père, et le docte Mairan [1], avant lui, avaient bien, il est vrai, entrevu quelques-uns des nombreux rapports qui ont intimement uni l'antique Égypte à la Chine; mais nul, avant nous, n'avait encore sondé les rapports bien plus nombreux, qui ont existé entre les deux empires antiques d'Assyrie et de Perse, c'est-à-dire, celui de la grande Sémiramis, suivi, après un grand intervalle de soumission à l'Egypte, par ceux de Sardanapale, de Cyrus et de Darius, et entre le prétendu empire du milieu, c'est-à- dire celui du Fleuve-Jaune, ou du *Hoang-ho*.

Le père *Cibot* seulement, dans un des excellens Mémoires

[1] Voyez SA LETTRE AU P. PARENNIN, in-8°, Paris, 1759. Voyez aussi la savante dissertation du P. Amyot, intitulée, *Lettre de Péking*, Bruxelles, 1765, et dans laquelle il compare les Hiéroglyphes Egyptiens, ici, fort mal figurés, avec les anciens caractères analogues, usités en Chine : ce docte missionnaire, est bien loin de rejeter les idées d'une écriture commune aux deux peuples. Sa dissertation, tirée à part, et accompagnée de planches nombreuses, se trouve aussi dans le premier volume, de la collection in-4°, des mémoires concernant les Chinois. Paris, 1774, p. 275.

qui terminent la précieuse collection, publiée par ordre du ministre, M. Bertin, avait montré, avec des détails étendus, que l'antique cérémonial de la cour du roi Assuérus, tel qu'il est décrit dans le livre d'Esther, était identique avec celui que l'on suit encore en ce moment à la cour impériale, à Péking : et s'il eût connu le bel ouvrage *sur la Perse actuelle et la Babylonie*, publié par notre noble et savant ami, Sir Robert Ker-Porter ; s'il eût eu en sa possession le docte livre du savant Hager, *sur les Briques* de Babylone, à peine connues de nos jours, il n'eût pas hésité, homme d'un puissant génie, comme il le fut, à reconnaître ces origines assyriennes et persanes, que nous assignons, non vaguement, mais avec des détails très-précis [1], à une grande partie des principautés indépendantes, ou des colonies assyriennes et égyptiennes de la Chine, colonies qui, agglomérées, seulement après la destruction de l'empire grec de Bactriane, ont formé la courte dynastie des Tsin, et l'empire plus puissant des *Hans* qui ont succédé aux *Tsin*.

Dans les bas-reliefs de *Bissutoun*, vers *Kirman-schah*, et *Hamadan*, centre antique de la Médie et de l'Assyrie, M. Riambourg, en effet, aurait pu voir, si les livres et les dessins admirables de sir R. Ker-Porter, lui avaient été connus, le Roi des rois figuré, avec des dragons brodés sur ses riches vêtemens, et une sorte de bonnet collant sur sa tête, costume tout pareil au costume actuel et royal des empereurs de la Chine et du Japon [2] : et dans le savant Mémoire (encore manuscrit) de l'abbé *Lamiot*, Lazariste, il eût pu voir nos idées, sur l'identité des hiéroglyphes de Babylone et de ceux de la Chine, entièrement confirmées. L'abbé Lamiot qui a résidé vingt ans à Péking, nous ayant communiqué ce précieux Mémoire (composé par lui, quand la Société royale de Londres lui eût envoyé le livre savant de

[1] Voyez *l'introduction à notre essai sur les Lettres et les chiffres*, avec les citations marquées, au bas des pages.

[2] Un jour, à la Bibliothèque de l'arsenal, nous fîmes remarquer ces analogies étonnantes de costume, à M. de *St-Martin*, et il en fut vivement frappé. — Les caractères chinois, rangés sous la clef du *dragon* long, n'ont aussi pu être composés qu'à Babylone, où les livres de Daniel nous montrent les Dragons, objet d'un culte, comme ils le sont encore en Chine.

Hager), après avoir reçu, en 1827, notre *Essai sur l'origine unique et hiéroglyphique des lettres et des chiffres de tous les peuples.*

Soit par ce livre, soit par notre correspondance, il connaissait parfaitement alors nos idées, relativement à l'intercallation, dans l'histoire de la Chine, des dynasties assyriennes, égyptiennes et persanes; et, bien qu'il eût analysé, la plume à la main, l'immense Géographie et Statistique, publiée par la dynastie actuelle, celle des Tsing, ou de Mantchoux, qui règne en ce moment à Péking, jamais il ne s'est élevé contre nos idées; mais il nous avouait, avec sa candeur ordinaire, que ni l'antique Égypte, ni l'antique Assyrie, ne lui étaient assez connues, pour pouvoir arrêter ses idées sur les faits nombreux qui établissent les rapports intimes de ces contrées avec la Chine, et que nous avons recueillis le premier.

Ces faits, jusqu'à ce jour, sont de deux natures; les uns tiennent à la forme et à l'origine des plus antiques constellations, et les *Annales* ont cité quelques-uns de nos résultats à cet égard [1], résultats qui avaient suffi pour convaincre les doctes secrétaires de l'Académie des Sciences, MM. Cuvier et Delambre, et leur respectable collègue M. Ampère [2]; les autres tiennent à l'origine des alphabets divers, que nous tirons tous des cycles d'heures et de jours, encore usités en ce jour même, en Chine, mais dont la véritable patrie est l'Assyrie, et la Babylonie primitive.

Nous n'avons pu, à cet égard, obtenir un jugement de MM. les membres de l'Académie des Inscriptions, mais l'Europe impartiale jugera à son tour leur silence, et notre ouvrage déjà écoulé, presqu'en son entier, suffit seul pour faire apprécier leur étrange réserve.

Déjà le docte M. de Hammer, l'auteur de la nouvelle *Histoire de l'empire Ottoman*, ce savant, également versé dans l'Arabe, dans le Turc, et dans le Persan, nous écrit qu'il est fort disposé à adopter nos idées, relativement aux trois premières dynasties

[1] Voir, dans le N° 42, tom. VII, p. 449, l'article où l'on prouve que *toutes les figures zodiacales de tous les peuples ont la même origine venant du centre de l'Asie.*

[2] Voir le rapport de M. de Delambre sur nos travaux astronomiques, inséré dans le N° 19, tom. IV, p. 39 des *Annales.*

de la Chine, qu'il croit persanes, arabes ou égyptiennes, et assyriennes; ce suffrage précieux nous assure celui de tous les orientalistes dignes de ce nom [1].

Viendrons-nous, maintenant, discuter avec détail, quelques-unes des objections qu'on nous oppose? apprendrons-nous à ceux qui croient connaître la Chine, qu'il y a eu dans cet empire, dès qu'il a commencé à exister réellement, dans les plaines du Pei-Ho et du Hoang-Ho, des esclaves, des eunuques comme en Assyrie, et même aussi des castes? que l'on ouvre les dictionnaires et les histoires, et l'on verra s'évanouir ces prétendues difficultés, rassemblées si péniblement pour nous être opposées, et déjà indiquées d'ailleurs par le P. Parennin.

Tous les Dictionnaires chinois, en effet, distinguent, dès la haute antiquité, quatre à cinq classes ou castes, qui sont 1°, celle des *lettrés* ou *des prêtres*, SSE; 2° celle des *guerriers* et *laboureurs*, VOU et NONG; 3° celle des *marchands*, CHANG; 4° celle des *artisans*, KONG,

[1] Voici ce que nous écrit (à la date du 22 septembre dernier), cet illustre orientaliste, à qui nous avions communiqué nos remarques, sur son savant mémoire manuscrit en 400 pages, *relatif aux Antiquités de la Perse*, mémoire que nous avons analysé en son entier.

« Ignorant le chinois, nous dit-il, je suis cependant frappé de l'idée » mère à laquelle se rattachent toutes *vos découvertes historiques*. Il me » paraît en effet très-possible que plusieurs des premieres dynasties Chi- » noises, n'appartiennent point à cet empire, mais qu'elles contiennent » l'histoire des dynasties contemporaines, Persanes et Egyptiennes.

» La manière étrange dont les Chinois estropient tous les noms étran- » gers, est bien faite (outre la traduction du sens de ces noms tous signi- » ficatifs) pour masquer l'identité de ces noms, aux yeux de ceux qui ne » sont pas philologues de profession, et même aux yeux des philologues » qui n'ont pas aprofondi comme vous, Monsieur, tous les abîmes de la » mythologie et de l'ancienne histoire du monde.

» Quoique je n'aie jamais pensé à retrouver les dynasties Persanes » et Egyptiennes, dans les dynasties Chinoises, j'ai été plus d'une fois » surpris de la maniere dont les historiens Chinois estropient les noms » de Souverains Turcs, que le *P. Hyacinthe* et d'autres veulent faire pas- » ser pour des Tartares, et je conçois très-bien qu'il en soit de même des » anciens Rois Persans et Egyptiens.

» C'est un nouveau flambeau, dont vous éclairez, Monsieur le Chevalier, » les ténèbres de l'ancienne Histoire. »

et c'est ce que l'on nomme SSE-MIN, ou les *quatre castes de sujets*. Ainsi, dans la prétendue histoire de la Chine, on cite les rois *Vou-ting*, et *Vou-ye*, de la deuxième dynastie, et leur titre *Vou*, indique qu'ils étaient spécialement de la caste des guerriers *Vou*, tandis que le roi *Ven-vang*, et le prince célèbre *Tchéou-kong*, de la troisième dynastie, celle des Tchéou, étaient, eux, de la classe des prêtres ou des lettrés *sse*, ou *wen*, qui signifie également lettré.

Or dans l'antique histoire de la *Perse*, on voit précisément le fameux roi DJEMSCHID, qui n'est autre que l'un des OSIRIS des Egyptiens, et l'un des NINUS assyriens, et qui répond au célèbre roi SIANG, de la première dynastie, prétendue chinoise, celle des *Hia*, instituer ces quatre castes ou classes, qui se retrouvent d'ailleurs dans l'histoire de tous les anciens empires de l'Asie, et qui sont issues de la tête, des épaules, des cuisses et des jambes du fabuleux *Brahma*, nous disent les fables absurdes des Indoux.

Rien, ici, n'est donc particulier à l'Egypte, où l'on cite aussi des rois, tantôt de la caste des lettrés ou des prêtres, tantôt de celle des guerriers.

Et quant au système de l'esclavage, ignore-t-on qu'encore actuellement, en Chine, les hommes dans la misère, se vendent eux-mêmes pour *esclaves*, NOU, dont le nom est de toute antiquité dans les livres Chinois? Ne sait-on pas que dans plusieurs villes du sud du Céleste empire, de jeunes filles sont élevées avec soin, pour être vendues, et entrent dans les harems des mandarins, où elles sont gardées par des eunuques, exactement comme en Perse et en Turquie? comment ne voit-on pas, au contraire, que ceci confirme nos idées, au lieu de les ébranler le moins du monde?

Quant à cette religion des patriarches, ce culte du vrai Dieu, conservé seulement en Chine, nous affirme-t-on, oublie-t-on que les Persans aussi, détruisaient toutes les idoles de la Grèce, et que Cyrus, d'origine israélite par les femmes, suivant certains auteurs orientaux, protégeait spécialement les Juifs, adorateurs du vrai Dieu, tandis que *Daniel*, le prophète des Hébreux, était chef des *mages* à Babylone et à Suze.

Daniel, il nous semble, n'était pas idolâtre, et comme l'ont fait nos savans missionnaires, quand ils ont reconnu dans les

Kings ou les livres sacrés de la Chine, des traces du culte du vrai Dieu, ce prophète, CHEF DES MAGES, savait sans doute comprendre les livres savans et hiéroglyphiques de Babylone, et y retrouver des traces de la pure et primitive religion d'*Adam*, de *Noé* et d'*Abraham*.

Comme il arrive dans tous les foyers primitifs de civilisation, d'arts et de lumière, cette religion des patriarches, s'était sans doute altérée profondément à Babylone, et s'était altérée alors beaucoup plus qu'elle ne l'était, quand les primitives colonies partirent de cette contrée centrale pour aller en Chine, et y porter les KINGS ou les *livres sacrés*; et dès lors, il est tout simple que ces livres emportés de si loin, et à une époque aussi reculée, nous offrent moins de traces, que les auteurs grecs et romains, d'une monstrueuse idolâtrie; mais c'est précisément cette simplicité des Kings, qui fait la force de notre système.

Maintenant, à Rome ni en Italie, on ne parle plus le latin, et serait-on fondé pour cela à nier que la *Valachie*, dont il est resté la langue vulgaire, n'est pas une colonie romaine établie par Trajan?

En règle générale, au contraire, plus une colonie est antique, plus elle s'est séparée par des distances immenses de sa métropole, et plus on doit y retrouver la langue, l'écriture, les mœurs et le culte des habitans de cette métropole antique. C'est ce que nous supposons pour la Chine, en particulier, qui a reçu des colonies assyriennes, non-seulement à la ruine de cet empire d'Assyrie, sous Sardanapale, mais encore, bien long-tems auparavant, lors de la ruine du premier empire d'Assyrie, celui des Hia, des histoires prétendues chinoises.

Reste enfin une dernière objection, à laquelle nous étions loin de nous attendre, nous l'avouerons.

Nous avons dit: nous reconnaissons qu'un empire est antique, quand il nous offre, comme l'Egypte, la Babylonie, la Phénicie, la Perse et les environs de la mer Caspienne, des monumens colossaux, des pyramides, soit en briques, soit en grès, des obélisques en granit, des murs cyclopéens, plus ou moins bien conservés; or, l'empire Chinois, de l'aveu de l'ambassade de lord Maccartney, et de l'aveu de missionnaires, qui sont actuellement à Paris, et qui ont traversé le *Ssc-tchuen*, et les parties

les plus anciennes de la Chine, manque entièrement de ces monumens, et ne présente que sa grande muraille, que l'on sait être moderne, et postérieure à Alexandre.

Et ici, que nous répond-on ? On nous apprend que ce vaste empire, que traversent plusieurs chaînes de monts dérivés des hautes sommités du Thibet, et qui sont couverts de neiges éternelles, manque de granit et de pierre convenable pour élever des monumens durables ! Mais ce n'est pas en bois, il nous semble, qu'est construite la Grande Muraille, seul monument un peu considérable en Chine, nous le repétons : et n'eût-on même que la ressource des briques, ignore-t-on que la tour de Babel, ou le Birs Nemrod, construite entièrement en briques séchées au soleil simplement, existe encore, non loin de Bagdad, et de *Hillah*, ou *Lilaq*, en Samaritain [1] ? Ne sait-on pas que les pyramides de Sakkara, en Egypte, sont également bâties en briques, et cependant ont traversé plusieurs milliers d'années ?

Nous n'ignorons pas, qu'à l'instar des Romains dans les Gaules, les colonies Assyriennes et Egyptiennes, perdues dans les forêts des vastes contrées de la Chine, ont bâti leurs *temples*, et même leurs *obélisques*, leurs *arcs de triomphe* en bois ; et il y a fort long-tems que nous avons, avec le docte Hager, reconnu que ces temples, prétendus propres à la Chine, n'étaient qu'une grossière imitation de ceux de l'Egypte et de la Grèce, étant, comme ces derniers, précédés de colonnes et de degrés, étant en outre accompagnés de Sphynx ou de Lions grossiers, *qui dénotent seuls une origine Assyrienne*, et offrant aussi, en avant de ces Lions extérieurs, des Obélisques, construits seulement en bois, nous le répétons : mais qui ne voit pas que ces constructions elles-mêmes appuient notre système, au lieu de l'ébranler, et montrent, en Chine, des colonies faibles et languissantes, au lieu d'un peuple primitif, et remontant jusqu'aux tems voisins du Déluge ?

Architecture, agriculture, arts libéraux, langue, écriture, mœurs, usages, monnaies, habits, instrumens de musique, de pêche, etc., etc., nous avons tout examiné, soit en Egypte, dans les vastes ouvrages publiés depuis trente ans, et que nous pos-

[1] Voir dans le *N°* 65, t. xi, p. 375 des *Annales*, le dessin et la description de ce curieux reste de l'antique Babylone.

sédons, soit en Perse et en Assyrie, où nous avons fait surtout une étude spéciale des débris de Babylone, de Suze et de Persépolis, et des Cylindres, si précieux et si rares, dont trop peu ont été publiés; or, nous n'hésitons pas à le déclarer, rien, dans toutes ces connaissances, n'est particulier à la Chine.

Ainsi, l'écriture chinoise offre les petites coquilles qui se pêchent aux *Maldives*, pour la clé des monnaies PEY, et, en Chine, ces coquilles n'existent pas; et, si leur histoire parle de Deniers en cuivre, elle les fait frapper précisément à l'époque où les Darius faisaient fondre en Perse les monnaies qui portent leur nom.

On connaît toutes les fables que débitent les Persans sur le cheval du roi *Gustasb*, qui est celui non moins célèbre de DARIUS HYSTASPIS, et sur le fameux cyprès planté, sous ce roi, par Zoroastre; or précisément les listes, prétendues Chinoises, mettent à cette époque un roi, *Kingvang*, dont le nom hiéroglyphique rend encore raison de toutes ces fables des prêtres mages.

Les Briques et les Cylindres babyloniens, étant écrits en caractères hiéroglyphiques, comme le reconnaît M. de Sacy lui-même, il est donc évident que, jusqu'aux tems d'Alexandre au moins, cette mystérieuse et ingénieuse écriture était usitée en Perse, chez les mages, aussi bien qu'en Egypte aussi, et en Chine, où existaient des colonies de l'Asie Centrale.

Nous le répétons, l'étude des hiéroglyphes, conservés en Chine, est la clef de toute l'antiquité, même Egyptienne et Assyrienne; et il est déplorable de voir la savante Allemagne s'occuper tant des fables Indiennes, tandis qu'en Chine seulement, elle trouverait la clef de tous les mystères de l'ancien monde.

Paris, 30 novembre 1836.

CHer DE PARAVEY.

Littérature contemporaine.

HISTOIRE
DE SAINTE ÉLISABETH DE HONGRIE,
DUCHESSE DE THURINGE (1207—1233).

Par le comte de Montalembert, pair de France [1].

Premier Article.

Il n'était pas rare autrefois, au beau tems des croisades et de la chevalerie, de voir quelque guerrier, quelque personnage environné de tout l'éclat de la renommée, de la fortune, de la jeunesse, abandonner le théâtre de ses exploits, et se dérober tout-à-coup aux regards. Cette disparition subite était le plus communément enveloppée de mystère. Revêtu d'armes ignorées, ou même changeant la cuirasse contre le camail des pélerins, il chevauchait de ville en ville, traversait des pays lointains, courait de grands risques, exposait sa vie ou sa liberté aussi précieuse que la vie; tantôt pour aller réparer au loin quelque flagrante injustice, tantôt poussé par des desirs de retraite et d'expiation, ou par la seule dévotion de vénérer dans leurs châsses les reliques des saints. Enfin, après bien des travaux obscurs, bien des combats ignorés du monde, il regagnait le manoir paternel, et brillait d'un courage plus calme et plus viril, d'une vigueur accrue par les fatigues, et d'une vertu rudement éprouvée.

Quelque chose de semblable vient de se passer à nos côtés. L'un de nos meilleurs champions dans la guerre des doctrines qui divise ce siècle, célèbre déjà par de vigoureux coups de

[1] Superbe volume grand in-8°, prix 12 fr., à Paris chez Debecourt, libraire, rue des Saints-Pères, n° 69.

lance, et dont la jeunesse et l'invincible ardeur rappelait à divers égards, dans l'ordre intellectuel, certains héros favorisés des poëmes chevaleresques, s'est un jour, sur un signe du chef des chrétiens, retiré de la mêlée. On n'entendit plus sa voix, ni le retentissement de son armure dans les joûtes quotidiennes; d'autres pensées s'étaient emparées de son âme. Du haut du ciel était descendue sur lui une douce figure de femme et de sainte; les traits les plus aimables de l'innocence, de la simplicité, de la pureté de vierge, d'épouse et de mère, de la joie inaltérable au sein des plus cruelles douleurs, de l'amour des pauvres porté jusqu'à une sorte de délire et d'autres vertus que le ciel envie à la terre, lui donnaient un charme inconnu peut-être parmi les Anges de Dieu. Il fut donc saisi d'un violent amour pour elle, il la choisit pour sa patrone et sa dame, entreprit à son honneur une véritable croisade, et ne voulut retoucher le sol de la patrie, que chargé d'assez de dépouilles pour lui dresser un monument digne d'elle.

Mais plutôt, écoutons-le raconter lui-même avec un charme inexprimable, par quel enchaînement de circonstances il fut conduit à faire et à accomplir son vœu, digne des siècles de foi.

Le 19 novembre 18.., un voyageur arriva à Marbourg, ville de la Hesse électorale, située sur les bords charmans de la Lahn; il s'y arrêta pour étudier l'église gothique qu'elle renferme, célèbre à la fois par sa pure et parfaite beauté, et parce qu'elle fut la première de l'Allemagne où l'ogive triompha du plein cintre, dans la grande rénovation de l'art au 13e siècle. Cette basilique porte le nom de Sainte-Elisabeth; et il se trouva que ce jour-là était le jour même de sa fête. Dans l'église, aujourd'hui luthérienne, comme tout ce pays, on ne voyait aucune marque de solennité; seulement, en l'honneur de ce jour, et contre l'habitude protestante, elle était ouverte, et de petits enfans y jouaient en sautant sur des tombes. L'étranger parcourut ses vastes nefs désertes et dévastées, mais encore jeunes de légèreté et d'élégance. Il vit adossée à un pilier la statue d'une jeune femme en habit de veuve, au visage doux et résigné, qui, d'une main tenait le modèle d'une église, et de l'autre donnait une aumône à un malheureux estropié: plus loin, sur des autels nus, et dont nulle main sacerdotale ne vient jamais essuyer la poussière, il examina curieusement d'anciennes peintures sur bois à demi effacées, des sculptures en relief mutilées, mais les unes comme les autres profondément empreintes

du charme naïf et tendre de l'art chrétien. Il y distingua une jeune femme effrayée, qui faisait voir à un guerrier couronné son manteau rempli de roses; plus loin, ce même guerrier découvrant avec violence son lit, y trouvait le Christ couché sur la croix; plus loin encore, tous deux s'arrachaient avec une grande douleur des bras l'un de l'autre; puis on voyait la jeune femme, plus belle que dans tous les autres sujets, étendue sur son lit de mort, au milieu de prêtres et de religieuses qui pleuraient; en dernier lieu, des évêques déterraient un cercueil sur lequel un empereur déposait sa couronne. On dit au voyageur que c'étaient là des traits de la vie de sainte Elisabeth, souveraine de ce pays, morte il y avait six siècles à pareil jour dans cette même ville de Marbourg, et enterrée dans cette même église. Dans une obscure sacristie, on lui montra la châsse d'argent, couverte de sculptures, qui avait renfermé ses reliques jusqu'au moment où l'un de ses descendans, devenu protestant, les en avait arrachées et jetées au vent.

Sous le baldaquin en pierre qui couvrait autrefois cette châsse, il vit que chaque marche était profondément creusée; et on lui dit que c'était la trace des pélerins innombrables qui étaient venus s'y agenouiller autrefois, mais qui, depuis trois siècles, n'y venaient plus. Il sut qu'il y avait bien dans cette ville quelques fidèles et un prêtre catholique, mais ni messe ni souvenir quelconque pour la Sainte dont c'était ce jour-là même l'anniversaire. La foi, qui avait laissé son empreinte profonde sur la froide pierre, n'en avait laissé aucune dans les cœurs.

L'étranger baisa cette pierre creusée par les générations fidèles, et reprit sa course solitaire; mais un doux et triste souvenir de cette Sainte délaissée dont il était venu, pélerin involontaire, célébrer la fête oubliée, ne le quitta plus. Il entreprit d'étudier sa vie; il fouilla tour-à-tour dans ces riches dépôts d'antique science, que la docte Allemagne offre en si grand nombre. Séduit et charmé chaque jour davantage par ce qu'il apprenait sur elle, cette pensée devint peu à peu l'étoile directrice de sa marche. Après avoir épuisé les livres et les chroniques, et consulté les manuscrits les plus négligés, il voulut, comme l'avait fait le premier des anciens historiens de la Sainte, interroger les lieux et les traditions populaires. Il alla donc de ville en ville, de château en château, d'église en église, chercher partout les traces de celle qui a été de tout tems nommée dans l'Allemagne catholique *la chère sainte Elisabeth*. Il essaya en vain de visiter son berceau à Presbourg, dans la lointaine Hongrie; mais du moins il put séjourner dans ce célèbre château de Wartbourg, où elle vint tout enfant, où elle vécut jeune fille, et puis mariée avec un époux tendre et pieux comme elle; il put gravir les rudes sentiers par où elle allait distribuer aux pauvres, ses plus chers amis, d'inépuisables aumônes. Il la suivit à Creuzburg, où

elle fut mère pour la première fois ; au monastère de Reinhartsbrunn, où il lui fallut quitter, à vingt ans, son époux bien-aimé, qui allait mourir pour le tombeau du Christ ; à Bamberg, où elle trouva un asile contre de cruelles persécutions ; sur la sainte montagne d'Andechs, berceau de sa famille, où elle apporta en offrande sa robe de noces, lorsque d'épouse tendrement chérie elle fut devenue veuve errante et exilée. A Erfurth, il approcha de ses lèvres le pauvre verre qu'elle a laissé en souvenir d'elle à d'humbles religieuses. Enfin à Marbourg, où elle consacra les derniers jours de sa vie à des œuvres d'une héroïque charité, et où elle mourut à vingt-quatre ans, il revint prier sur sa tombe profanée, et recueillir péniblement quelques souvenirs de la bouche d'un peuple qui a renié avec la foi de ses pères le culte de sa bienfaitrice.

Ce sont les fruits de ces longues recherches, de ces pieux pélerinages, que renferme ce livre.

Souvent, en errant dans nos villes récrépies ou dans nos campagnes dépeuplées de leurs anciens ornemens, et d'où s'effacent chaque jour les monumens de la vie des aïeux, la vue d'un débris qui a échappé aux dévastateur, d'une statue couchée dans l'herbe, d'une porte cintrée, d'une rose défoncée, vient éveiller l'imagination ; la pensée en est frappée, non moins que les regards ; on s'émeut, on se demande quel rôle ce fragment a pu jouer dans l'ensemble ; on se laisse entraîner involontairement à la réflexion, à l'étude : peu à peu l'édifice entier se relève aux yeux de l'âme ; et, quand cette œuvre de reconstruction intérieure s'est accomplie, on voit l'abbaïe, l'église, la cathédrale, se redresser dans toute sa noblesse, toute sa beauté ; on croit errer sous ses voûtes majestueuses, mêlé aux flots du peuple fidèle, au milieu des pompes symboliques et des ineffables harmonies du culte antique.

C'est ainsi que celui qui a écrit ce livre, ayant voyagé long-tems dans les contrées étrangères et les siècles passés, a ramassé ce débris, et qu'il l'offre à ceux qui ont la même foi et les mêmes affections que lui, pour les aider à reconstruire dans leur pensée le sublime édifice des âges catholiques [1].

Dominé par ces idées, l'auteur vit bientôt que tout en demeurant fidèle à son premier plan, qui était d'écrire une vie de Sainte, un livre de piété et d'édification, son travail serait incomplet s'il ne commençait par initier le lecteur à la connaissance de cette époque, au milieu de laquelle sainte Elisabeth passa, semblable à une vision céleste. Il fallait bien, en effet, montrer la bienheureuse princesse dans ses rapports avec le

[1] *Introduction*, page 1.

siècle, dont la vie si animée eut tant d'influence sur la sienne, et sur laquelle elle réagit si puissamment, à son tour, par son exemple et par ses bienfaits. De là une vaste peinture, pleine de mouvement et de couleur, de ce 13ᵉ siècle, où la gloire des âges chrétiens atteignit son plus haut période, et que M. de Montalembert résume en ce peu de mots, qu'il nous permettra d'arracher d'une composition dont l'ensemble fait le principal mérite.

« A l'Orient, la prise de Constantinople et la ruine de l'empire Grec par une poignée de Francs; en Espagne, Las Navas de Tolosa et saint Ferdinand; en France, Bouvines et saint Louis; en Allemagne, la gloire et la ruine des Hohenstaufen; en Angleterre, la grande Charte; au sommet du monde chrétien, le grand Innocent III et ses héroïques successeurs : en voilà assez, ce nous semble, pour assigner à l'époque de sainte Elisabeth une place mémorable dans l'histoire de l'humanité : et si nous en cherchons les idées fondamentales, il sera facile de les trouver, d'une part, dans cette magnifique unité de l'Eglise, qui était en même tems une universalité à laquelle rien n'échappait, qui proclamait dans ses plus augustes mystères, comme dans ses moindres détails, la suprématie définitive de l'esprit sur la matière, qui consacrait plus qu'elle ne l'avait jamais été la loi de l'égalité parmi les hommes, et qui, en garantissant au plus pauvre serf la liberté du mariage et la sainteté de la famille, en lui assignant dans ses temples une place à côté de ses maîtres, surtout en lui ouvrant l'accès de toutes ses propres dignités, creusait un abîme entre sa condition et celle de l'esclave le plus favorisé de l'antiquité. En face d'elle, le pouvoir laïc, l'empire, la royauté, souvent profané par les passions de ceux qui en étaient dépositaires, mais retenu par mille liens dans la voie de la charité, trouvant partout dans ses écarts les barrières élevées par la foi et l'Eglise; n'ayant pas encore appris à se délecter dans les législatures générales, qui trop souvent écrasent le génie des nations sous le niveau d'une uniformité stérile; chargé au contraire de veiller au maintien de tous les droits individuels et des coutumes saintes des ancêtres, au développement régulier des besoins locaux et des inclinations particulières; enfin présidant à cette grande organisation féodale qui était fondée tout entière sur le sentiment du devoir, comme entraînant le droit à sa suite, et qui donnait à l'obéissance toute la dignité d'une vertu et tout le dévouement d'une affection. Les horreurs commises par Jean-sans-Terre pendant sa longue lutte contre l'Eglise, la misérable décrépitude de l'empire Bysantin, montrent assez ce qu'eût été la puissance laïque, livrée à elle-même à cette époque, tandis que son alliance avec

l'Eglise donnait au monde des saints couronnés, comme S. Louis et S. Ferdinand : c'est ce qu'on n'a jamais vu depuis.

Voilà pour la vie politique et sociale de ce siècle ; la vie de l'âme et des croyances, la vie intérieure, en tant qu'on peut la distinguer de celle qui précède, nous offre un spectacle plus grand et plus merveilleux encore, et qui se rattache bien plus entièrement à la vie de la Sainte dont nous avons écrit l'histoire. A côté de ces grands évènemens qui changent la face des empires, nous verrons des révolutions plus complètes et plus durables encore dans le royaume des esprits ; à côté de ces illustres guerriers, de ces saints assis sur le trône ; nous verrons l'Eglise enfanter et envoyer à la recherche des âmes d'invincibles conquérans et des armées de saints recrutés dans tous les rangs de la société chrétienne [1].

S. Dominique et S. François d'Assise avec leurs deux puissantes phalanges, cinq autres grands ordres, tous nés dans les trente premières années de ce siècle, une foule d'autres fondations religieuses plus restreintes ; *enfin, l'immense population des tiers-ordres de S. Dominique et de S. François, où pouvaient entrer toutes les personnes mariées et engagées dans le siècle, qui voulaient se rapprocher de Dieu ; c'était la vie monastique introduite dans la famille et la société.* — Cette longue énumération des saints et des institutions religieuses, pourra peut-être surprendre ceux qui n'ont étudié l'histoire que dans des livres fort répandus, et encore classiques parmi nous ; et néanmoins, on ne saurait assez le redire avec le judicieux écrivain :

Tout homme qui aura étudié avec la moindre attention le moyen-âge, saura parfaitement que ce sont là les véritables pivots de la société d'alors ; que la création d'un ordre nouveau était alors pour tous les esprits un événement bien plus important que la formation d'un nouveau royaume ou la promulgation d'une législation savante ; que les saints étaient alors les véritables héros du peuple, et qu'ils absorbaient à peu près toute la popularité de l'époque. Ce n'est qu'après avoir apprécié le rôle que jouaient dans l'opinion publique la piété et les miracles, ce n'est qu'après avoir étudié et compris la carrière de S. François et de S. Dominique, qu'on peut se rendre compte de la présence et de l'action d'un Innocent III et d'un S. Louis [2].

[1] *Introduction*, p. XL.

[2] *Introduction*, pag. LXIII.

C'est avec cette haute intelligence que M. de Montalembert a compris le monde du treizième siècle, sur lequel s'exerçait l'empire de la foi et de la pensée catholique, toujours combattue dans son développement, mais tirant de ces luttes mêmes une force et une fécondité nouvelles. Il en suit la profonde empreinte dans les progrès des sciences, dans les productions de l'art et de la poésie, encore trop peu connues, quoique si dignes de l'être, et dont nous avons ici un répertoire à peu près complet et embelli par une riche imagination.

On pourrait craindre, après cette exposition un peu éblouissante, que l'intérêt de l'ouvrage ne fût absorbé par celui de l'Introduction, et que la vie si simple d'une jeune princesse ne contrastât faiblement avec le drame brûlant de l'Europe chrétienne. Nous nous reposons sur la lecture des premiers chapitres, pour détruire tout fâcheux pressentiment à cet égard. Cette vie, en effet, si courte qu'elle soit, *offre une réunion peut-être unique des phases les plus diverses, des traits les plus attrayans et les plus graves à la fois, que peut renfermer la vie d'une chrétienne, d'une princesse et d'une sainte.* Elle se divise en deux parts bien tranchées; l'une passée au sein des grandeurs, dans les plus douces jouissances de la famille et de la souveraineté; l'autre remplie par les douleurs, le veuvage, l'exil, l'abandon, l'absolu dénuement; toutes deux consacrées par un amour de Dieu et du prochain, que tous les événemens extérieurs viennent enflammer et épurer toujours davantage.

L'histoire de sainte Elisabeth nous la représente d'abord enfant presqu'à la mamelle, transportée dans un berceau d'argent massif, avec le pompeux cortège d'une ambassade solennelle, du fond de la Hongrie, à la cour de Thuringe, *la plus brillante et la plus poétique de l'Allemagne.* A peine arrivée dans ce nouveau séjour, où de merveilleuses prédictions l'avaient devancée, elle est fiancée au jeune fils du landgrave, et il serait difficile d'imaginer un plus charmant tableau, que celui de deux enfans couchés, dès leur première entrevue, au même berceau, s'appelant du nom de *frère* et de *sœur*, croissant dans la plus douce intimité et dans toutes sortes de vertus. Bientôt cette union eut ses épreuves à surmonter. Dieu voulait approcher de bonne heure des lèvres d'Elisabeth la coupe d'amertume qu'elle devait

épuiser plus tard. Il se forma une redoutable ligue contre cette pauvre jeune fille à peine âgée de douze ans, seule et orpheline dans une cour étrangère. Ses goûts humbles et modestes, sa simplicité, sa charité surtout, que le monde qualifiait de prodigalité insensée, lui suscitèrent des ennemis dans ceux-là même qui étaient ses protecteurs naturels. On parlait de retirer la parole donnée, de renvoyer ignominieusement à son père la princesse de Hongrie; mais la douceur d'Elisabeth, le caractère ferme, et l'inébranlable attachement de son fiancé, vinrent à bout de ces obstacles. — Les noces sont célébrées au milieu des réjouissances de la cour et du peuple.

« Après trois jours de fêtes, dit M. de Montalembert, les deux jeunes époux se retrouvèrent, appartenant désormais l'un à l'autre. Louis avait vingt ans, Elisabeth n'en avait que treize; tous deux innocens par le cœur encore plus que par l'âge, tous deux unis par l'esprit et la foi encore plus que par la chair, ils s'aimèrent en Dieu, nous dit-on, d'un incroyable amour, et c'est pourquoi les saints Anges demeuraient autour d'eux. »

Suivent un petit nombre d'années embellies par une prospérité qui dépasse de beaucoup la mesure communément départie aux hommes, et dont la Sainte expiait les douceurs par la pratique de toutes les œuvres de miséricorde et d'une dure pénitence.

Pour séparer deux cœurs si parfaitement et si saintement unis, il ne fallait rien moins que le plus fort de tous les motifs sur l'âme d'un chevalier et d'un chrétien : l'appel de la *croisade*, dont le nom faisait encore lever en masse les nations entières. A la voix du pape et de l'empereur, ou plutôt à l'*ordre de Dieu*, aucune pensée de résistance ne pouvait entrer dans l'esprit du duc Louis; toutefois le cœur et les entrailles n'en étaient pas moins déchirés. Il faut lire dans l'ouvrage même, les précautions que prit le bon duc pour cacher, le plus long-tems possible, sa détermination à son épouse, et comment celle-ci trouva le signe des croisés dans l'aumônière du prince. Il faut voir encore le rendez-vous général du départ, le discours du landgrave qui l'avait précédé; enfin, ce départ même mêlé de tristesse et de joie, et surtout la séparation d'Elisabeth et de son époux.

Sa bien-aimée Elisabeth était encore auprès de lui, car elle n'avait pu se résigner à recevoir ses adieux en même tems que tous les autres, et elle avait obtenu de pouvoir l'accompagner jusqu'à la frontière de Thuringe. Ils chevauchaient ainsi à côté l'un de l'autre, le cœur accablé de tristesse. Ne sachant plus comment parler, la jeune duchesse ne faisait que soupirer. Arrivée à la frontière du pays, elle n'eut pas le courage de le quitter là, et fit encore une journée de route à ses côtés, puis une seconde, vaincue et entraînée par la douleur et l'amour. A la fin de cette seconde journée, elle déclara qu'elle ne savait pas si elle pourrait le quitter jamais, ou si plutôt elle n'irait pas avec lui jusqu'au bout. Cependant il lui fallut enfin céder; et cet amour divin qui est fort comme la mort, vainquit dans ces deux tendres et nobles cœur, l'amour de la créature. Le sire de Varila, grand échanson, s'approcha du duc, et lui dit: « Monseigneur, il est tems; laissez partir madame la duchesse, il faut bien que cela soit. » A ces mots les deux époux fondirent en larmes, et s'embrassèrent en palpitant, avec des sanglots et des gémissemens qui émurent tous les assistans. Cependant le sage sire de Varila insistait et cherchait à les séparer; mais ces deux âmes, qui s'étaient si tendrement et si intimement aimées, adhéraient l'une à l'autre avec une invincible force dans ce moment suprême.

A la fin Louis se surmonta, et donna le signal du départ.

Il montra à la duchesse un anneau qu'il portait au doigt, et qui lui servait de cachet pour ses lettres secrètes: «Elisabeth, lui dit-il, ô la plus » chère des sœurs! regarde bien cet anneau que j'emporte avec moi, où » est gravé, sur un saphir, l'agneau de Dieu avec sa bannière; que ce soit » à tes yeux un signe sûr et certain pour tout ce qui me regarde, celui » qui t'apportera cette bague, chère et fidèle sœur, et qui te racontera que » je suis en vie ou bien mort, crois à tout ce qu'il te dira. » Puis il ajouta: « Que le Seigneur te bénisse, chère petite Elisabeth, sœur bien aimée, mon » doux trésor, que le Seigneur très-fidèle garde ton âme et ton courage; » qu'il bénisse aussi l'enfant que tu portes sous ton cœur; nous en ferons » ce dont nous sommes convenus ensemble. Adieu; souviens-toi toujours » de notre vie commune, de notre tendre et saint amour; ne m'oublie » jamais dans aucune de tes prières; adieu; je ne puis plus rester. » Et il partit, et laissa sa bien-aimée entre les bras de ses dames; elle le suivit long-tems de ses regards, puis, à demi morte, tout inondée de larmes, et au milieu des lamentations de ses compagnes, s'en retourna vers Wartbourg, portant dans son cœur le pressentiment qu'elle ne le reverrait plus.

Revenue dans ses tristes foyers, elle se dépouilla sur-le-champ de son

costume royal, pour prendre avec un trop juste désespoir, les habits de veuve, qu'elle ne devait plus quitter [1].

Peu de mois après, le landgrave Louis mourait dans les murs d'Italie, à une égale distance de sa sainte épouse, dont il s'était arraché avec tant d'angoisse, et de cette terre sainte que ses os mêmes ne purent toucher.

A dater de ce moment, tout change dans la vie d'Elisabeth. Ce n'est plus cette jeune femme, épouse, mère fortunée, assise sur un trône qu'environnent l'amour des peuples, le dévouement des serviteurs, la renommée et la gloire extérieure. Bornons-nous à transcrire l'intitulé de quelques-uns des derniers chapitres.

« *Comment la chère sainte Elisabeth apprit la mort de son mari, et de ses grandes angoisses et tribulations.*

Comment la chère sainte Elisabeth fut chassée de son château avec ses petits enfans, et réduite à une extrême misère, et de la grande ingratitude et cruauté des hommes envers elle.

De la grande pauvreté où vécut la chère sainte Elisabeth, et comment elle redoubla d'humilité et de miséricorde envers tous les hommes. » etc.

Le spectacle de tant de revers saisirait ailleurs d'une extrême pitié; le cœur serait serré, opprimé par la tristesse; mais ici, ces impressions, d'abord excitées, font bientôt place à d'autres sentimens. On n'ose plaindre Elisabeth, calme et joyeuse sous la main de Dieu; on sent que quelque chose manquerait à sa couronne, si les plus cruelles souffrances n'en venaient rehausser l'éclat. Elle embrasse la pauvreté, le mépris, comme des grâces signalées. A la place de son époux, si amèrement pleuré, elle en trouve un autre qu'elle ne peut plus perdre. Aussi c'est en vain que les protecteurs qui lui restent, l'engagent à chercher un appui du côté du monde, qu'ils veulent l'élever plus haut que jamais, et jusque sur le trône de Frédéric II :

« Sire, répond-elle à l'évêque de Bamberg, son oncle, qui la pressait » sur ce point, j'ai eu pour Seigneur un mari qui m'a tendrement aimée, » qui a toujours été mon loyal ami; j'ai eu part à ses honneurs et à sa puis- » sance, j'ai eu beaucoup de bijoux, de richesses et de joies de ce monde; » j'ai eu tout cela; mais j'ai toujours pensé ce que vous-même savez bien »

[1] Hist., etc., p. 131.

» que la joie du monde ne vaut rien. C'est pourquoi je veux quitter le » siècle, et payer à Dieu ce que je lui dois, les dettes de mon âme. Vous savez » bien que toutes les aises mondaines ne produisent que douleurs et tour- » mens, et la mort de l'âme. Sire, il me tarde beaucoup d'être en la com- » pagnie de Notre Seigneur. Je ne lui demande plus qu'une chose sur la » terre : j'ai deux enfans de mon Seigneur [1], qui seront riches et puissans; » je serais bien joyeuse et bien reconnaissante envers Dieu, s'il m'aimait » assez pour les amener à lui [2]. »

Les plus légitimes, et, l'on peut dire, les plus saintes affections perdaient peu à peu de leur empire, dès-lors qu'elles rentraient dans l'ordre purement humain. Elle avait déjà éloigné ses enfans, qu'elle se reprochait d'aimer avec trop de passion. Le roi de Hongrie, apprenant l'état où sa fille se trouvait réduite, lui envoya un seigneur de sa cour, pour la ramener auprès de lui.— « Dites à mon seigneur père, répondit Elisabeth, que je me » trouve plus heureuse dans cette vie méprisable, qu'il ne peut » l'être dans sa pompe royale, et que, bien loin de s'affliger à » cause de moi, il doit bien plutôt se réjouir de ce qu'il a un en- » fant au service du grand Roi des cieux et de la terre. »

Comment n'être point frappé de la conformité qui existait entre notre sainte et l'un de ses plus illustres contemporains, qui est aussi un des plus grands saints de l'Eglise catholique, le bienheureux François d'Assise. Depuis long-tems Elisabeth était liée de relations avec ce *glorieux pauvre du Christ*, par l'accueil qu'elle fit aux premiers Franciscains venus en Allemagne. François, de son côté, avait répondu par l'envoi

[1] Elle parlait de ceux qui n'étaient pas destinés à la vie monastique, de son fils Hermann et de sa fille aînée Sophie.

[2] La bone dame sainte et bele...
Ains li a dit en grand doucher.
Sire iou ai eu signor
Ki estoit mes loiaux amis
Et ses honors et grans delits
Ai eu, et mainte richece,
Maint bel ioel mainte liece.
Tout cou eu iou, mais ie pensai
Autre chose que vous dirai :
Vous meismes le savez bien,
Joie del monde ne valt rien....
Par cou voel le siecle laissier,
Et ce que doi a Dieu paier.
Cest lame que li doins daoite....
Sire moult longuement me tarde
Que soie en la compaignie
Nostre signor a compaignie.
De mon signor ai ij enfans ;
Chascun sera riche puissans;
Je seraie lie et joyeuse
Et envers Dieu tres gracieuse
Sil mavoit faite tel amor
Quils fuissent à mon creator.

Le moine Robert, MS. 1862. *Histoire*, etc., p. 177.

de son *pauvre vieux manteau*, la seule chose au monde qu'il pût donner, et la plus précieuse que pût recevoir Elisabeth. Elle chercha dès-lors à s'envelopper de plus en plus de l'esprit du saint patriarche, qui semblait lui avoir été légué avec son humble vêtement ; et, pour mieux s'y conformer, elle voulut prendre solennellement son habit, et renouveler, en face du monde, les vœux d'obéissance, de chasteté et d'absolue pauvreté, qu'elle avait si souvent faits dans son cœur.

Il semble dès-lors qu'il ne manquait plus à cette âme, pour s'envoler au-dessus des Anges, que les épreuves qu'elle eut à subir de la part de celui-là même auquel le souverain pontife avait expressément confié sa direction intérieure, personnage austère, venu pour donner à cette conscience, déjà si éclatante, un dernier et inexprimable lustre, et qui ne trouvait d'autre moyen de purifier la volonté de la pénitente, qu'en s'opposant aux plus sublimes impulsions de sa charité.

Ce mot de charité nous rappelle que nous avons à peine parlé de cette vertu favorite, qui formait le fond et comme la substance du cœur de sainte Elisabeth, à laquelle elle doit sa physionomie propre, et peut-être sa plus grande élévation aux yeux de Dieu comme à ceux des hommes. Les traits délicieux et innombrables, dont son histoire est pleine, ne sauraient être reproduits ici. Mais ce qui frappe surtout, c'est que, si, dans sa haute fortune, la sainte avait toujours tendu à se rapprocher des pauvres, à se faire pauvre et petite comme eux ; si, par mille ingénieux moyens, elle s'était complu à leur voiler son rang, comme à cacher à tous l'abondance de ses aumônes ; si, en un mot, elle avait pratiqué sa chère vertu humblement ; — dans sa pauvreté, elle voulut le faire royalement et avec magnificence :

« Quand elle eut reçu les cinq cents marcs que le duc Henri lui envoyait (c'était là tout ce qui lui restait de sa fortune, de tous ses biens dotaux, des vases, étoffes d'or et d'argent, des bijoux et pierreries, qu'elle avait déjà donnés), elle résolut de les distribuer aussitôt aux pauvres, en une seule fois et le même jour. »

Pour donner à sa charité une extension proportionnée à la grandeur de la somme dont elle voulait disposer, elle fit publier dans tous les lieux à vingt-cinq lieues à l'entour de Marbourg, que tous les pauvres

eussent à se réunir au jour fixé dans une plaine près de Wehrda, ce village où elle avait elle-même passé les premiers tems de sa pauvreté volontaire.

Au jour indiqué on vit paraître plusieurs milliers de mendians, d'aveugles, d'estropiés, d'infirmes et de pauvres des deux sexes; et en outre une foule nombreuse, avide d'assister à un spectacle si merveilleux. Pour maintenir l'ordre au milieu de cette multitude, ainsi que pour établir une stricte justice dans la distribution des secours parmi les indigens trop souvent impatiens et désordonnés, la duchesse avait disposé un nombre suffisant d'officiers et de serviteurs robustes, avec ordre de faire rester chacun à la place qu'il occupait, de peur que quelques-uns ne trouvassent moyen de recevoir deux fois l'aumône destinée à chaque pauvre, au préjudice de leurs compagnons. Elle ordonna que ceux qui transgresseraient cette défense auraient les cheveux coupés sur-le-champ. Une jeune fille, nommée Radegonde, remarquable par l'extrême beauté de sa chevelure, ayant été saisie comme elle s'éloignait du lieu où elle s'était d'abord placée, on lui coupa les beaux cheveux qu'elle portait flottans sur ses épaules, selon l'usage des filles de Marbourg. En se voyant ainsi traitée, la jeune fille se mit à pleurer et à se lamenter à haute voix. On la mena à la duchesse, qui, après l'avoir félicitée de ce que la perte de sa chevelure l'empêcherait de prendre part désormais aux réjouissances profanes, lui demanda avec l'instinct profond des âmes saintes, si elle n'avait jamais conçu le projet de mener une vie meilleure. «Il y a long-tems, répondit Radegon-» de, que je me serais consacrée au Seigneur en prenant l'habit religieux, » s'il ne m'avait pas trop coûté de sacrifier la beauté de mes cheveux. » A ces mots, Elisabeth pleine de joie, s'écria : « Alors je suis plus heureuse » de ce qu'on te les a coupés, que je ne le serais si mon fils était élu empe-» reur des Romains ! » Elle prit ensuite chez elle cette pauvre fille, qui, obéissant à l'avertissement qu'elle avait involontairement reçu en ce jour, se consacra au service de Dieu et des pauvres dans l'hospice de la duchesse.

Cependant la distribution des aumônes annoncées, se faisait avec une grande régularité à toute cette multitude, par l'entremise de personnes sûres et fidèles qu'Elisabeth avait préposées à cet office. Elle-même présidait à cette répartition, passait de rang en rang, et servait tous ces pauvres, les reins ceints d'un linge, comme J.-C. avait servi ses disciples. Elle errait au milieu de ce vaste assemblage d'hommes, toute glorieuse et heureuse de ce bonheur dont elle était la cause, le visage serein et tranquille, la joie dans le cœur, et sur les lèvres des paroles douces et affectueuses. Malgré le misérable costume qu'elle avait adopté, aux yeux éblouis de ceux dont elle soulageait la souffrance, elle parut resplendissante comme le soleil, et couverte de vêtemens blancs comme la neige [1].

[1] *Hist.*, p. 227.

C'est qu'en effet, la transfiguration immortelle commençait déjà ; quelques jours encore d'une vie glorifiée par d'insignes miracles, et *la chère sainte Elisabeth, étant âgée de vingt-quatre ans, fut conviée aux noces éternelles.*

Les histoires ordinaires des hommes s'arrêtent à leur dernier soupir ; il n'en est pas ainsi des Saints, dont la mort reçoit dans l'Eglise de Dieu, le nom de *naissance*. Pénétré de cette idée si profondément chrétienne, l'historiographe de sainte Elisabeth a dû la suivre au-delà du trépas. Il n'a pas craint d'exposer devant notre siècle incroyant, les prodiges par lesquels Dieu révéla la puissance de sa nouvelle épouse ; ni les pompes de sa canonisation, qui fut la proclamation authentique sur terre, de son triomphe céleste. Il a voulu encore vénérer la trace des vertus d'Elisabeth dans les divers membres de sa famille, où ses exemples et ses prières firent éclore de si beaux fruits de sainteté, et jusque dans la multitude des monumens élevés à sa mémoire. Mais apprécions particulièrement le zèle persévérant de M. de Montalembert à reproduire la liturgie de la Sainte. Les dernières pages de son livre renferment une réunion d'Hymnes, Proses, Antiennes, et toutes sortes de prières que l'Eglise lui a adressées en tems et lieux divers ; recueil précieux, autant par la rareté des morceaux, que comme vestiges d'ancienne poésie chrétienne. On nous saura gré d'en citer quelques stances qu'on peut considérer comme une brillante apothéose inspirée par le génie chrétien, dont les productions ne passent pas. Car celles-ci, qui peuvent être citées parmi les moins connues, sont bien sûrement chantées encore quelque part dans le monde catholique, aujourd'hui même, dix-neuf novembre, jour de la fête de la chère Sainte.

Decorata novo flore, Christum mente, votis, ore Collaudet Ecclesia.	Décorée d'une fleur nouvelle, que l'Eglise chante les louanges du Christ, d'esprit, de cœur et de bouche.
Nova nobis lux illuxit, Nova stella quam produxit Nobilis Hungaria [1]...	Une nouvelle lumière nous a lui, une nouvelle étoile venue de la noble Hongrie [1]...
Gaude, Sion, quod egressus [2]	Sion, réjouis-toi ; car ton ancienne

[1] Du missel des Prémontrés, imprimé à Paris, 1530.

[2] Dans l'*Elucidatorium ecclesiasticum*, liv. IV, ed. 1548. — Selon le commentateur, on félicite l'Eglise de ce que de nouveaux saints viennent lui rendre tout l'éclat des premiers siècles.

A te decor et depressus
Tui nitor speculi
Rediviva luce redit :
O et alpha quod accedit
Jàm in fine sæculi.

beauté et l'éclat terni de ton miroir brillent d'une splendeur renaissante.

Car celui qui est l'alpha et l'oméga, approche avec la fin des siècles.

Poma prima primitivos
Deus sanctos adhuc vivos
Vidit in cacumine.
Ut extremos addat primis,
Quamvis stantes nos in imis
Suo visit lumine.

Dieu vit les saints des premiers tems comme des fruits précoces attachés au haut de l'arbre.

Quoique nous soyons dans les branches inférieures, il nous a regardés aussi, afin de réunir ceux qui sont les derniers à ceux qui sont les premiers.

Sed præ multis te respexit ;
Odor tuus hunc allexit
Et saporis puritas.
Ut de regum ramis nata
Justè verè sis vocata
Tu Dei saturitas [1].

Mais il vous a aperçue entre tous, ô vous qui l'avez attiré par l'odeur et la saveur de votre pureté.

Vous qui, née d'une tige royale, avez été justement appelée *Saturité de Dieu.*

Gaudent astra matutina
Quod in hora vespertina
Ortu novi syderis,
Cœli sydus illustratur ;
In quo terræ designatur
Novi signum fœderis....

Les astres du matin se réjouissent de voir se lever dans une heure avancée une nouvelle étoile,

Dont l'éclat illumine le ciel et signifie à la terre une nouvelle alliance.

Eia Mater, nos agnosce,
Libro vitæ nos deposce
Cum electis inseri.
Ut consortes tuæ sortis
Et à pœnis et à portis [2]
Eruamur inferi. Amen.

O Mère ! reconnaissez vos enfans ; demandez que nous soyons insérés avec les élus au livre de vie.

Et qu'associés à votre sort, nous soyons sauvés des peines et des portes de l'enfer. Amen.

Dans un second article, nous considérerons l'ouvrage de M. de Montalembert, sous le rapport purement historique, et nous essaierons de prouver combien la Vie des Saints est nécessaire à étudier, pour bien connaître l'histoire moderne.

Alexis C.

[1] C'est là la signification d'Elisabeth, selon l'étymologie hébraïque. *Elisabeth, quæ interpretatur saturitas Dei mei, quæ in pauperibus et infirmis consuevit Dominum sæpiùs saturare.*—Lettre du pape Grégoire IX à la reine de Castille.

[2] Ce vers, qui paraît au premier coup-d'œil renfermer un pléonasme, nous semble une manière poétique et concise d'exprimer l'enfer et le purgatoire, appelé quelquefois dans les prières de l'Eglise *porta inferi.*

Paléontologie.

DESCRIPTION ET FIGURE DU MÉGATHÉRIUM,

ANIMAL FOSSILE DE L'AMÉRIQUE DU SUD.

Le comte de Bridgewater, qui mourut en février 1829, consacra par son testament une somme de 8,000 livres sterling (200,000 francs), augmentée des intérêts, pour récompenser la personne ou les personnes qui auraient composé et publié des ouvrages sur le pouvoir, la sagesse et la bonté de Dieu, démontrés par la création; ces ouvrages, imprimés et publiés à mille exemplaires au moins, devaient exposer tous les argumens rationels, comme la variété et la structure des créatures de Dieu, dans les règnes animal, végétal et minéral; les effets de la digestion et de l'assimilation; le mécanisme de la main de l'homme, etc. Les auteurs chargés de faire ces ouvrages étant au choix du président de la Société royale de Londres, celui-ci chargea de composer huit *Traités-Bridgewater* huit savants jouissant déjà d'une grande réputation.

Ce sont : 1° M. *Th. Chalmers*, sur les Rapports des objets extérieurs avec la constitution morale et intellectuelle de l'homme;

2° M. *John Kidd*, sur les Rapports des objets extérieurs avec la constitution physique de l'homme;

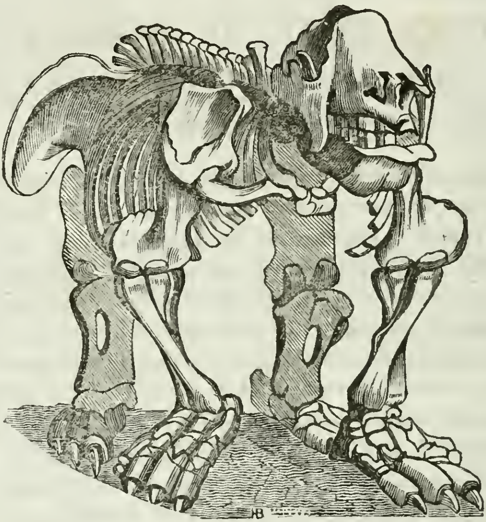
3° M. *W. Whewell*, sur l'Astronomie et la Physique générale;

4° *Sir Ch. Bell*, sur la Main, son mécanisme, etc.;

5° M. *Peter-Marck Roget*, sur la Physiologie animale et végétale;

6° M. *Buckland*, sur la Géologie et la Minéralogie;

7° M. *W. Kirby*, sur l'Histoire, les mœurs et les instincts des animaux;



LE MÉGATHÉRIUM,

ANIMAL FOSSILE DE L'AMÉRIQUE DU SUD.

8° M. *W. Prout*, sur la chimie, la météorologie et les fonctions de la digestion.

Tous ces traités avaient été publiés depuis quelque tems, et la plupart même avaient eu plusieurs éditions, excepté celui de M. *Buckland*, qui vient seulement de paraître en deux volumes in-8°, dont le dernier contient 87 planches. L'auteur s'est efforcé d'y réunir tout les faits les plus curieux et les plus importans de la palæontologie, et sous ce rapport on peut le regarder comme un livre du plus grand intérêt, et l'on doit surtout désirer qu'une traduction française en soit prochainement publiée. En attendant, nous croyons faire une chose agréable à nos lecteurs en leur présentant l'extrait suivant que nous empruntons à l'*Echo du monde savant*, qui l'a traduit de l'anglais, et qui l'a publié ainsi que la gravure que nous donnons ici dans son N° 46, 19 novembre dernier :

« Dans la classe des mammifères, M. Buckland s'est arrêté à décrire le *Dinothèrium* dont nous avons eu déjà occasion de parler plusieurs fois, et le *Mégathèrium*, ce colosse de l'ancien monde, animal des plus singuliers, dont le squelette ne se trouve que dans l'Amérique méridionale, et qui était remarquable par la force de ses membres, par ses énormes pieds antérieurs armés d'ongles propres à creuser la terre, et surtout par la cuirasse osseuse qui recouvrait la peau et qui avait une épaisseur de 3/4 de pouce à 1 pouce et 1/2.

Chacun des os de cet énorme quadrupède présente des particularités qui, au premier coup d'œil, paraissent s'accorder difficilement, mais qui deviennent intelligibles quand on les considère dans leurs relations mutuelles, et par rapport aux fonctions de l'animal.

La grandeur du *Mégathèrium* excède plus celle des autres édentés vivans dont il est voisin, que la taille d'aucun autre fossile ne dépasse celle de ses congénères vivans. Avec la tête et les épaules du Paresseux, il présente, combinés dans ses jambes et dans ses pieds, les caractères du Fourmilier, du Tatou et du *Chlamyphorus*. Il est même encore plus semblable au Tatou et au Chlamyphorus, en raison de son armure osseuse. Ses han-

ches sont larges de plus de 5 pieds, et son corps est long de 12 pieds et haut de 8 : ses pieds ont un yard (0 mèt. 914) de longueur, et sont terminés par les ongles les plus gigantesques; sa queue était probablement revêtue par l'armure commune et beaucoup plus large que la queue d'aucun autre mammifère vivant ou fossile. Ainsi grossièrement taillé et pesamment armé, il ne pouvait ni courir, ni sauter, ni grimper, ni s'enterrer sous le sol; et, dans tous ses mouvemens, il doit nécessairement avoir été fort lent. Mais à quoi eût servi une rapide locomotion à un animal que ses occupations, consistant à déterrer des racines pour s'en nourrir, rendaient surtout stationnaire? Et qu'était-il besoin d'agilité pour fuir ses ennemis à une créature dont la carcasse gigantesque était enclose dans une cuirasse impénétrable, et qui, d'un seul coup de son pied ou de sa queue, pouvait, en un instant, avoir démoli le Couguar ou le Crocodile? A l'abri dans l'enveloppe de son armure osseuse, quel était l'ennemi qui eût pu livrer bataille à ce Léviathan des Pampas? ou à quelle plus puissante créature pouvons nous attribuer la cause de l'extirpation de sa race? »

(*Echo du monde savant*).

Éducation.

LETTRES A UNE MÈRE

SUR L'ÉDUCATION DE SON FILS;

Par M. Laurentie, ancien inspecteur général des études [1].

Influence des femmes sur l'éducation des enfans. — Comment la mère doit diriger son fils dans le collége, — A son entrée dans le monde. — Améliorations dans l'éducation de la femme.

« D'ordinaire la femme est exclue de l'éducation de l'homme ; » je veux montrer qu'elle doit y prendre au contraire la plus » grande part. C'est au nom du Christianisme que j'exposerai » cette idée... Tout est grave dans un tel sujet ; tout y est touchant, » religieux et pur. Je ne ferai point un livre de flatterie pour les » femmes ; je ferai, s'il se peut, un livre de vérité et d'utilité » pour elles et pour nous-mêmes. »

C'est par ces paroles graves et vraies que M. Laurentie commence son livre; et nous y applaudissons de grand cœur. Oui, la femme est trop exclue de l'éducation ; oui, elle doit y prendre la plus grande part; et c'est dans le Christianisme seul qu'elle peut avoir cette part dans l'éducation. Toutes les fois que l'Education ou la Religion sera philosophique, c'est-à-dire un grand effort de l'esprit, et je ne sais quel arrangement pénible de raisonnemens et de pensées, alors la femme sera bannie de l'éducation ; et c'est malheureusement ce qui arrive dans la plupart de nos éducations de collége et de philosophie. On apprend aux jeunes gens la Religion autrement que ne la leur apprend leur mère, autrement que celle-ci ne peut la leur apprendre. De là le mépris des jeunes gens pour la religion de leur mère : de là le mépris de la philosophie pour la religion des femmes. Rousseau le leur dit tout net : *Toute fille doit avoir la religion de sa mère, toute femme celle de son mari.*

[1] Vol. in-18, à Paris, chez Lagny, libraire, rue Bourbon-le-Château, n° 1. Prix, 1 fr. 25 c.

Comment remédier à ce malheur? comment rendre à la mère l'autorité qu'elle doit avoir sur ses enfans en Education et en Religion? Ce n'est pas tout-à-fait sous ce point de vue tout philosophique que M. Laurentie a traité la question; et cependant la mère qu'il veut former sera précisément celle qui pourra ressaisir cette autorité de science et de raison qu'elle doit avoir sur son fils. Ecoutons donc cet ami de la jeunesse et de l'enfance; sa parole est douce, compatissante, tolérante, et cependant profonde et exacte.

Et d'abord voici le premier effet de l'influence toute providentielle de la femme sur l'homme :

La femme montre d'avance à l'homme des êtres nouveaux qui bientôt viendront peupler le foyer. Alors l'homme sent pour la premiere fois son autorité véritable. Jusque-là il avait pu avoir de vagues idées sur le pouvoir humain aussi bien que sur la liberté. A présent il commence à pressentir la réalité des choses. Déjà il comprend le commandement, tel que Dieu l'a fait, et la soumission, telle qu'elle doit être pour que la famille soit conservée.

Et de là il arrive que tel homme qui avait méconnu tous les liens sociaux se retourne de lui-même vers des idées morales. Peut-être il se croit encore assez puissant de raison pour se passer de certaines croyances qu'il a long-tems méprisées. Mais il y a au fond de son âme une voix qui l'avertit de les faire rentrer dans la famille, pour y établir par elles son autorité. N'avez-vous pas vu beaucoup d'exemples de cette sorte? Le monde en est plein; et ce n'est pas l'inconstance humaine qui fait ces changemens; et l'amour de la domination ne les fait pas davantage. Ce qui les fait, c'est une action secrète de Dieu, qui veut que la société humaine ne périsse point.

Voici donc que par son union avec la femme, l'homme entre dans les conditions mystérieuses de l'ordre humain.

Tant que l'enfant est en bas-âge, l'autorité de sa mère est incontestable et aussi incontestée; mais arrive bientôt le *deuxième âge de l'enfance*, qui n'est pas encore l'*adolescence*, cet âge que l'Eglise appelle l'*âge de raison*, c'est-à-dire l'époque où l'indépendance se réveille, où le germe des passions se met à fermenter, où la mère hésite sur les moyens qu'elle doit employer pour contenir un fils qui s'impatiente du joug. C'est l'époque où les mères commencent à sentir leur impuissance, et cette première secousse de l'intelligence qui se révolte contre elles,

les effraie plus et leur est plus douloureuse que les premiers tressaillemens de leur enfant dans leurs entrailles.

Or c'est ici que M. Laurentie veut leur montrer une autre influence que celle du commandement. « Songez, leur dit-il, que »le commandement vous échappe, et cependant vous avez à »garder toute votre action. »

Mais comment garder cette action sur un être qui secoue ses chaînes, et qu'un collége va même dérober à leur vue ? M. Laurentie ne traite pas la question du collége, qu'il avait déjà traitée dans ses *Lettres à un père.* Quoiqu'il nous paraisse un peu trop exagérer les difficultés de l'éducation particulière, nous ne la traiterons pas non plus ; car nous convenons que l'éducation du collége est une nécessité à une époque comme la nôtre, où si peu de pères, et encore moins de mères, sont dignes ou capables d'élever leurs enfans.

Suivons donc M. Laurentie : c'est un de ces hommes qui voient clairement et franchement le mal de notre siécle : « Dieu »vous a fait une grande mission, dit-il à la femme, celle de »conserver l'esprit de famille. » Or, conserver l'*esprit de famille*, avec l'éducation hors de la maison, avec l'éducation du collége, nous l'avouons toujours, nous avons reculé devant cette difficulté, lorsqu'elle s'est présentée à nous. Grâces soient rendues à l'auteur, s'il nous donne le moyen d'opérer ce grand résultat ; grâces lui soient rendues encore, quand il n'y réussirait pas entièrement, et qu'il ne ferait que diminuer le mal.

Et d'abord se présente le choix du collége : M. Laurentie n'hésite pas ; c'est à la mère qu'il dit : Choisissez la maison à laquelle vous devez confier votre enfant ; ne faites pas comme ces mères qui les déposent au premier établissement connu, comme un bâtard que l'on dépose au premier *tour* ouvert par l'autorité publique. Choisissez le collége, non pas celui qui affiche le plus grand air de *science*, pure charlatanerie des maîtres que cela, mais celui où votre fils deviendra le *plus homme de bien*, une maison d'*études élégantes et chrétiennes.* Venez dans cette maison. examinez ; tout vous parlera ; regardez ces jeunes élèves qui y sont déjà ; interrogez leurs yeux, leurs gestes, leurs joies ; voyez s'il y a encore les signes de bonté et de pudeur qui doivent se retrouver dans tous les cœurs de jeunes gens ; voyez s'il y a du respect pour vous-même : un œil de

mère apprendra plus par cet examen que dans tous les *Prospectus.* Fuyez ces maisons où le maître, véritable geolier, n'ose vous faire voir ses élèves qu'à la dérobée, où il vous les montre, comme des bêtes fauves, à travers une grille de fer, tristes, pâles, riant à votre vue d'un rire impudent, et où les *réglemens* ne vous permettent pas, parce que vous êtes *femme*, de passer au milieu d'eux. Fuyez cette maison, vous dit M. Laurentie; — et nous aussi nous vous disons : Fuyez.

Essayez ensuite de lui faire considérer le collége, non comme une punition, mais comme une nouvelle famille, plus grande, plus sociale; — et puis, quand l'enfant y sera admis, alors commence encore pour la mère une autre mission, celle de faire naître et d'entretenir avec son fils une correspondance, dans laquelle il fasse connaître ses peines, ses plaisirs, ses succès, ses penchans, ses défauts. Et à tout cela la mère doit appliquer le baume des conseils, des encouragemens et des reproches maternels, qui doivent tenir l'enfant dans la ligne du devoir, et contribuer ainsi à lui former le cœur, tandis que ses maîtres lui forment l'esprit.

Nous convenons que, une fois l'enfant sorti de la famille, c'est le seul moyen de lui faire goûter et aimer quelques-unes de ces traditions qui ne devraient jamais se perdre. Mais quelles mères sont capables de ces soins assidus? Quelles mères sont assez instruites de ces traditions et assez fermes pour parler d'honneur et de Religion, et pour parler avec ce ton et cette science qui en imposent au jeune collégien, infatué de son latin, de son grec et de ses mathématiques? C'est là la difficulté; et cependant nous avouons que nous connaissons quelques-unes de ces mères; il faut désirer qu'il s'en forme d'autres; et le livre de M. Laurentie pourra y contribuer.

Et ici M. Laurentie fait ressortir avec sollicitude combien doit être grande l'attention de la mère à rechercher et à connaître la vocation de son enfant. Nous ne pouvons nous empêcher de citer le passage qui a rapport à ce point essentiel.

La plupart des hommes ne sont malheureux, que parce qu'ils se sont trompés ou qu'on les a trompés sur la nature de leurs facultés, ou de leurs goûts même. Car sur ce point l'illusion est facile, et en même tems elle est désastreuse. A de telles erreurs s'attache une fatalité qui pèse ensuite sur toute la vie.

La vocation est la première étude à faire pour la conduite de son avenir. La vocation n'est pas un caprice ; elle est une inspiration ; et si Dieu a des moyens mystérieux de la faire connaître à l'âme pieuse qui se renferme en elle-même et s'isole des vanités, il a voulu encore qu'elle pût être connue à des signes extérieurs et manifestes ; et ces signes, ce sont certaines aptitudes de l'intelligence, certaines facultés sensibles et presque saisissables qui se révèlent dès les premiers ans, et qu'il s'agit de suivre ensuite et de fortifier pour en faire quelque chose de puissant et de distinctif. S'il y avait eu erreur dans la première impulsion donnée à cette vie d'homme, toute là suite en eût été bouleversée ; et qui osera dire que la plupart des grandes monstruosités de notre époque, ces grands crimes, ces suicides, ces énormités de tout genre, ne sont pas l'effet direct et inévitable d'une erreur de cette sorte ? On pousse l'homme à des destinées qui sont contraires à la nature de ses talens, on le met donc comme en combat avec lui-même. On lui crée une vie factice, où rien ne doit être vrai. De là une contrainte déplorable et une violence fatale. De là des ennuis cruels, et des désespoirs sombres et terribles. Il eût été si facile de le laisser aller à la pente naturelle de ses goûts ! Sa vie en eût été si douce et si bien remplie ! Mais on s'est mépris ! La vanité a fait le choix de sa carrière. On a pris pour une inspiration ce qui n'était qu'un caprice, et pour un talent ce qui n'était qu'un souhait. Ainsi il s'est aventuré en des efforts qui bientôt ont trahi ses vœux. Il n'y a pas d'autre explication aux affreux dénouemens qui se rencontrent aujourd'hui si souvent dans les choix de vocation. L'homme n'est malheureux que parce qu'il ne se connaît pas. S'il se connaissait, il se ferait sa place dans la vie ; et il la tiendrait jusqu'au bout avec dignité et avec profit, sans se laisser aller à la poursuite de chimères trompeuses et d'espérances fugitives.

C'est dans le livre qu'il faut lire les sages conseils que donne l'auteur aux mères de famille pour leur apprendre à ouvrir l'âme de leur enfant à l'amitié, à lui faire distinguer celle qui est fausse de celle qui est droite, c'est-à-dire qui est chrétienne. Il faut voir avec quelle délicatesse il parle de la sensibilité. Citons encore :

Et sans l'inspiration chrétienne, qu'est-ce que la sensibilité? une illusion : quoi ! vous diront quelques-uns, si je ne suis pas chrétien, je ne serai pas même sensible ! *Si je ne suis pas chrétien* ! Et qui est-ce qui peut dire qu'il n'est pas chrétien? qui est-ce qui se sent de force à se dépouiller de toutes les influences dont le Christianisme l'a enveloppé dès son début dans la vie? qui est-ce qui pourra rejeter loin de lui ce vêtement de lumière, devenu comme une partie de sa nature par l'éducation? L'homme se nourrit d'étranges pensées de vanité. Voici le Christianisme qui nous

prend tous au berceau, et qui doucement nous inspire, comme à notre insu, ses vertus les plus tendres et ses pensées les plus bienveillantes; et puis, arrivés à l'âge des ingratitudes, quelques-uns disent que le Christianisme n'est pour rien dans leurs émotions. Aveugles philosophes! s'il en était ainsi, qui peut dire ce que seraient leurs émotions, sous la loi dévorante de l'orgueil et de l'égoïsme ?

Oui sans doute, et je le redis : hors du Christianisme la sensibilité a dû constamment se perdre dans l'amour de soi. Et sous le Christianisme même, la sensibilité qui ne s'inspire pas de la religion, devient aisément un faiblesse ou une mensonge.

Ensuite il faut que la mère lui fasse distinguer le vrai courage, qui est presque identique au mot vertu, d'avec le faux courage, celui que la colère fait éclore, que l'imagination exalte, et qui si souvent a de si funestes résultats; je veux dire ces morts prématurées et sanglantes qui désolent les familles et déshonorent le nom d'homme et de chrétien. Le vrai courage s'exerce contre l'adversité, contre les ingratitudes, contre la douleur, et c'est une vertu que l'on apprend; et personne ne sait mieux l'apprendre à un fils que sa mère, à l'homme que la femme.

Mais voici d'autres soins suivis d'autres conseils : il s'agit de prévenir les écarts d'une imagination trop exaltée, d'exercer l'enfant à la vaincre et à la régler par des études exactes et précises, et à tenir sa pensée droite et toujours éclairée par la lumière de la vérité.

Les passions ont un chapitre particulier qu'il faut lire en entier, pour bien apprendre comment de ces mouvemens désordonnés, qui sont cependant l'occasion de la gloire de l'homme, on peut aussi faire ressortir ses plus solides vertus.

Mais enfin son fils est sorti du collége, et il est entré dans la vie. Là encore les devoirs et la place de la mère sont bien marqués; guider son enfant, ne pas trop le retenir, pour qu'il goûte un peu par lui-même le vide et la futilité des plaisirs, et qu'il sente la gêne des devoirs de la société, puis le soutenir et lui donner du courage; car cette âme si bouillante, qui entrait dans le monde comme pour en faire sa conquête, se trouve souvent découragée lorsqu'elle se sent envéloppée de ces mille toiles d'araignée que la civilisation actuelle, avec sa vieille decrépitude, et ses devoirs factices, a tendues autour d'elle. Oui, alors il faut lui donner du courage pour lui faire retrouver cette

force, bien plus grande qu'on ne pense, qui consiste à faire avec tranquillité, presqu'avec indifférence, tout ce que fait le commun des hommes, et à renfermer soigneusement en soi si quelque pensée généreuse fermente dans votre âme.

C'est avec la même délicatesse et la même finesse de tact que M. Laurentie apprend à la mère comment elle doit faire connaître à son fils quelles sont les manières qu'il faut rechercher ou prendre dans les salons et au milieu du monde, et quel fil il doit tenir pour ne pas se perdre dans ce conflit effrayant d'opinions humaines, de bien et de mal, que nous voyons au milieu de notre société moderne. Ecoutons encore.

Pourtant il faut que le jeune homme ait son jugement assuré au milieu de cette confusion. C'est la raison des tems passés qui doit lui être une règle. Ne craignez pas qu'il paraisse sortir de son siecle, en interrogeant les siècles d'autrefois. Sans méconnaître les transformations qui passent incessamment sur l'humanité, il ira à l'expérience des vieux tems pour mieux juger la marche des tems nouveaux. Cette expérience est nécessaire en toutes choses, dans les questions de morale et dans les questions d'art, et l'esprit de votre enfant sera toujours exempt d'erreur grave, s'il s'accoutume à soumettre les opinions contemporaines à la grande épreuve de la raison universelle. L'homme est bien chétif lorsqu'on le met en regard de l'humanité.

On conviendra que ce sont là de bons et salutaires conseils. Il faut en dire autant du chapitre où l'auteur cherche à prémunir les jeunes gens contre cette bizarre manie de quelques faux esprits de notre siècle, qui veulent à toute force être chrétiens, mais qui se donnent le droit de façonner un christianisme à leur guise et à leur volonté.

Il y a, en cette espèce de transaction entre le ciel et la terre, quelque chose de profondément blessant pour la dignité, et le jeune homme, avec sa loyauté généreuse, devra le sentir. Ainsi, il ne se peut point qu'il accepte du Christianisme je ne sais quoi de vague, une pensée générale, une inspiration sociale, une sorte de morale sans réalité; et que, se satisfaisant par ce semblant de croyance, il imagine pouvoir s'affranchir de toutes les vertus pratiques de la vie chrétienne : il y a là une duplicité qui doit répugner à sa candeur. Il y a un défaut de courage qui bientôt ressemblerait à de l'hypocrisie. A vous, tendre mere, il appartient de l'affermir contre cette contagion de faiblesses. Que ce soit pour votre enfant un *point d'honneur* de rester chrétien réellement, que sa parole enfin exprime sa vie.

C'est là un harmonieux et saint accord : le divin Platon en avait pressenti le charme, lorsqu'il disait de l'homme de bien, qu'il est *le seul excellent musicien qui rend une harmonie parfaite, non pas avec une lyre, mais avec tout l'ensemble de sa vie* [1]. Mais cette harmonie n'a sa plénitude que dans la pratique du Christianisme.

M. Laurentie finit son livre en émettant deux assertions qu'il ne développe pas, mais qui nous paraissent d'une grande vérité. La première, que la femme a une mission expresse et marquée pour la perpétuité de la religion, et la seconde, qu'une éducation nouvelle, plus en harmonie avec les connaissances et les besoins du moment, est nécessaire à la femme. Nous sommes de son avis, et cependant nous ne l'appuyons pas des mêmes raisons ; « L'homme dit-il, a déserté sa grande mission de con- » servation sociale, et cette mission est passée à la femme. » Nous ne croyons cela exact ni en théorie ni en pratique : en théorie, si l'homme désertait son poste, et abandonnait sa mission, tous les efforts de la femme seraient par là même, non-seulement vains, mais inhabiles. La société, et en particulier les jeunes gens, ont surtout besoin d'être éclairés, instruits ; ils ont besoin de véritable science et de véritable enseignement. Comment la femme instruira-t-elle l'enfant et l'homme, si elle n'est aidée, soutenue, instruite elle-même par l'homme ? Serait-il juste de la charger seule du soin de débrouiller l'erreur, de remettre la science à sa place, de ramener l'ordre et la clarté dans l'esprit de l'homme ? Non, évidemment non. Il ne faut pas même dire cela ; car il est de ces pères sans force et sans courage qui seraient très-capables de vous prendre au mot, et de se décharger sur leur femme du soin de leurs enfans. Il faut, au contraire dire, ce qui est vrai, c'est que, si l'homme abandonnait sa mission, non-seulement l'éducation de son enfant serait négligée, perdue, mais l'esprit de sa femme même se couvrirait de nuages, et la mère et l'enfant tomberaient à la longue dans un abîme dont ils ne pourraient se relever.

Quant à la pratique, il n'est que trop vrai qu'un grand nombre d'hommes ont abandonné leur mission ; mais il y en a aussi, grâces à Dieu, un nombre plus grand qu'on ne pense, qui, selon leurs forces et leurs facultés, remplissent leurs véritables devoirs de pères. Ces devoirs sont plus faciles et plus simples

[1] Plat. *Lachès* ou de la Valeur.

qu'on ne le croit communément, aussi-bien pour l'homme que pour la femme. Ils consistent à transmettre à leurs enfans une foi et une religion positives et non métaphysiques, traditionnelles et non philosophiques. Or, tout cela est à la portée de l'homme comme de la femme. Et cependant nous avouons qu'il faut quelque étude pour apprendre ces devoirs. Mais un grand nombre d'hommes, et aussi un grand nombre de mères de famille et de jeunes personnes, s'y forment tous les jours; c'est ce que nous appelons un véritable progrès. Ce progrès, quoi qu'on en dise, est grand. L'éducation des femmes en particulier est loin de ce qu'elle était au 18e siècle. Alors elle était toute de mots, de paroles; c'était de l'esprit, et non de l'instruction, que l'on faisait. Maintenant il y a changement; mais les tems sont loin encore où cette éducation sera complète, surtout sera assortie. Que de jeunes gens, que de jeunes personnes surtout, qui, après avoir reçu les premières bases d'une instruction solide et chrétienne, laissent évanouir en fumée leurs plus heureuses dispositions, courent après les illusions du bel-esprit, au lieu de s'instruire, et se reposent à éplucher des phrases ou des mots, vaine pâture de salon! Mais, nous le répétons, ce perfectionnement, pour être long, pour être différé, n'est pas perdu; nous en avons la ferme confiance. Si notre siècle ne le voit pas, ce sera le siècle suivant; et le livre de M. Laurentie y aura contribué; car il pense comme nous sur la direction à donner à l'éducation, et nous pensons comme lui dans l'espoir qu'il manifeste par ce dernier passage :

En notre tems, l'office de la femme est devenu manifeste en ce qui regarde la conservation et la perpétuité des saintes traditions de la religion. A la femme nous devons de voir la vieille foi rester forte et vivace au milieu des impiétés, ou de l'indifférence religieuse, fléau des siècles qui tombent. Par la femme, le Christianisme préside encore là à l'ordre des familles. Par elle l'homme est arrêté dans la logique fatale de ses opinions : la femme modère l'erreur; elle modère la passion et la frénésie. Et, sans la femme, que seraient les générations? que serait l'avenir?

A. BONNETTY.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

FRANCE. *Efforts du clergé catholique pour former des instituteurs religieux.* — Tout en louant le zèle que le gouvernement déploie depuis quelque tems pour l'instruction élémentaire, on a souvent à regretter que les maîtres qu'il donne aux petites communes ne soient pas assez chrétiens ; mais voici que le clergé prend l'initiative, et se propose de faire ce que le gouvernement est hors d'état, avec son pouvoir, d'accomplir lui-même. Voici ce qu'on écrit des *Mées* (diocèse de Digne).

«Mgr. l'évêque vient d'appeler trois frères de l'*instruction chrétienne* de la maison de Saint-Laurent sur Sèvres (Vendée), pour diriger le noviciat qu'il fonde en ce moment dans notre petite ville des Mées. C'est le premier établissement de ce genre dans le midi. Nous allons faire un appel à toute la province pour avoir des secours et des novices. L'importance, et je le dirai, la *nécessité* de cette œuvre, est trop vivement sentie, pour que le succès puisse en être douteux. C'est sur la demande du conseil municipal de notre ville, et en considération d'une allocation qui, avec le produit des souscriptions, s'élève à près de 10,000 fr., que cet établissement nous a été accordé. Un vaste local, très-bien situé, se prépare pour le recevoir. Le prix de la pension des novices est de 250 fr. par an. On ne les reçoit pas avant l'âge de 16 ans. La durée du noviciat est de deux ans ; on ne le prolonge que quand il y a lieu.

» Les communes qui nous aideront de leurs secours seront servies les premières, et selon l'importance de leur quotité.

»Veuillez, Monsieur, dans l'intérêt du bien immense que cet établissement peut et doit produire, si Dieu le bénit, lui consacrer quelques lignes dans votre journal, et le recommander aux personnes que le zèle pour les bonnes et grandes œuvres de la religion anime, et qui aiment à y concourir de leur générosité et de leurs prières.

»J'ai l'honneur d'être, etc., JORDANY,

Curé et commissaire épiscopal. »

ITALIE. ROME. — M. l'abbé de Luca, directeur des *Annales des Sciences religieuses*, recueil savant dont nous avons déjà fait connaître plusieurs travaux, vient d'être nommé *consulteur de l'Index*. On sait que

les consulteurs de l'Index sont des théologiens éminens auxquels on donne des livres à examiner pour en faire leur rapport à la congrégation. Ils sont consultés, mais n'ont point voix délibérative.

Nous annonçons avec d'autant plus de plaisir cette nomination, que nous avons déjà cité dans notre N° d'août, l'opinion pleine de bienveillance de M. l'abbé de Luca sur les travaux de nos *Annales de philosophie.*

AUTRICHE. VIENNE. — La congrégation des *Méchitaristes* attire en ce moment l'attention des Autrichiens; elle est occupée à construire un couvent spacieux et une nouvelle église. On sait que cette société ecclésiastique arménienne, qui professe la religion catholique, fut fondée à Constantinople en 1701 par le prêtre arménien Méchitar (consolateur), et se distingua dès son origine par un soin particulier pour l'avancement de la théologie. Poursuivi par l'esprit de secte, Méchitar s'embarqua en 1715 avec onze disciples pour se rendre à Venise, où la congrégation reçut à perpétuité du sénat l'île de Saint-Lazare, en qualité de don, et où elle construisit alors une église et un couvent. Elle s'est distinguée jusqu'à ce jour par son activité littéraire, et a fondé une académie arménienne et nationale à St.-Lazare. Elle fut installée à Vienne en 1810, avec l'approbation impériale, et après que les Méchitaristes, résidant à Trieste, eurent été éloignés par le gouvernement français d'alors. A Vienne on lui accorda le ci-devant couvent des capucins. Elle acheta ces bâtimens en 1813, et c'est sur leur emplacement qu'elle élève aujourd'hui ses nouvelles constructions.

Nos lecteurs savent déjà qu'un de nos rédacteurs, M. E. Boré, est membre de cette savante académie.

Traduction d'une bible en langue mantchoue. — Il y a déjà quelque tems que la *Gazette d'Etat de Prusse* a annoncé que M. de Lippossoff, membre de la Société biblique anglaise et étrangère, avait terminé sa traduction du Nouveau Testament, en langue mantchoue. M. de Lippossoff, qui réside aujourd'hui à Saint-Pétersbourg, a passé la plus grande partie de sa vie à Péking et dans plusieurs autres capitales de l'Asie. Le travail auquel il vient de mettre la dernière main doit être imprimé sur papier chinois et avec tout le luxe possible.

AFRIQUE.

COLONIE FRANÇAISE. ALGER. *Décadence de la religion mahométane.* —Un allemand a écrit d'Alger à la *Gazette d'Augsbourg* une lettre dont nous publions l'extrait suivant, qui prouve que tous les esprits clairvoyans ont le pressentiment fondé de voir bientôt advenir la fin du

règne de l'islamisme en orient. Après avoir dit tous les embellissemens matériels que la ville a subis, il ajoute :

« Quelles que soient les tristes peintures que les adversaires de la colonie fassent de l'état d'Alger, ce magnifique pays est en train de régénération et de prospérité, et son avenir est plein d'espérances. Laissez grandir ces jeunes enfans maures qui s'exercent déjà à parler français, et une autre génération que celle des brigands obstinés qui désolent la campagne viendra peupler ce pays, le plus beau peut-être et le plus fécond de la terre. La vieille haine meurt avec les vieux Maures. Une révolution extraordinaire, dont l'avénir recueillera les fruits, se fait au sein des peuples mahométans. Les efforts réunis du sultan Mahmoud, de Méhémet-Ali et de Rundjet-Sing, qui sont, sans le vouloir peut-être, les instrumens de la Providence, tendent à ouvrir une route à la civilisation chrétienne au sein de l'islamisme ; et ce vieux séjour de la piraterie, cette postérité des fondateurs de l'Alhambra, redevenue barbare, sera, comme les autres peuples qui partagent sa croyance, entraînée dans la crise de notre siècle, et prendra part à cette réforme générale des peuples mahométans. »

ÉGYPTE. ALEXANDRIE. *Collection d'antiquités appartenant à M. Minaut.* — Voici quels sont les objets les plus remarquables qui se trouvent dans la collection de M. Minaut, consul de France à Alexandrie, et que cet antiquaire a fait venir en France.

1° Les quatre grands vases funéraires, en albâtre, qui ornaient le tombeau du roi Psammetique II.

2° Une statue, plus grande que nature, de l'historien Hérodote, en marbre de Paros, trouvée dans les ruines de *Panium*, à Alexandrie.

3° Une statue en bronze d'Antinoüs, provenant des ruines de Zifteh.

4° Une colonne tronquée en granit rose, portant l'inscription monumentale des caractères de Syène, qui a été le sujet d'une savante dissertation de M. Letronne, dans ses recherches pour servir à l'Histoire de l'Egypte.

5° Un vase en bronze représentant les attributs du culte de Bacchus. La perfection et le fini de l'exécution, qui décèlent la main d'un grand maître, le font regarder comme l'ouvrage original de Lysippe, fondeur privilégié d'Alexandre-le-Grand. Cette composition a été reproduite sur le vase colossal, en marbre, connu sous le nom de vase de Warwick. La nature du lieu où il a été découvert, fait supposer qu'il a été caché à la fin de la dynastie des Lagides. C'est au soin qu'on y a mis qu'il doit sa miraculeuse conservation.

6° La table généalogique et chronologique d'Abydos, découverte en 1818 par M. Binkos, étudiée, expliquée et commentée par Champollion,

et qui est universellement regardée comme le monument le plus intéressant et le plus précieux qu'on ait tiré des ruines de la vieille Egypte, depuis la célèbre pierre de Rosette.

» Les sables avaient recouvert ces restes précieux (la table généalogique) ; les chercheurs de matériaux et de moëllons les avaient regardés comme des pierres sans aucun prix, et comme n'appartenant pas à cette classe de monumens que, sur un mémoire de Champollion, et sur ma demande expresse, le vice-roi a donné l'ordre de respecter, sous les peines les plus sévères, ordre qui a déjà sauvé le grand temple de Denderah, et qu'il vient de renouveler, dans l'intention de former lui-même un musée au Caire.

» Ce projet, conçu un peu tard, a fait prohiber l'exportation de toute espèce d'antiquités et d'objets d'art. La mesure est exécutée rigoureusement, et il ne sortira plus rien de l'Egypte. J'avais tous les droits acquis à une exception ; aussi, est-ce là ce que j'ai réellement et véritablement obtenu. C'est encore trop peu : Méhémet-Ali m'a pour ainsi dire prévenu, et a donné les ordres les plus larges et les plus absolus. Ce n'est pas moi personnellement, c'est la France qu'il considérait dans cette circonstaance. »

Société scientifique en Egypte. — Une feuille anglaise, *The London Athenæum*, rapporte ce qui suit : « Nous venons d'apprendre par des lettres d'Egypte que plusieurs des Anglais les plus distingués qui demeurent dans ce pays ont formé, sous la direction de M. Waln, une association qui portera le nom de *Société Egyptienne*, et dont le but sera de faciliter les recherches des savans qui voudront explorer la vallée du Nil. Les premiers travaux de cette société ont eu pour objet l'établissement d'une bibliothèque, qui contiendra les meilleurs ouvrages que l'on a écrits sur l'Orient. Cette bibliothèque sera placée au Caire. En outre, les membres de la société rassemblent avec le plus grand soin tous les documens qui concernent l'Egypte et les contrées voisines. Nous espérons recevoir bientôt les réglemens de cette institution.

» Les amis de la science ne seront pas les seuls à se réjouir de la formation de la société Egyptienne ; les amis de la religion partageront leur joie. L'Egypte est comme un immense répertoire, où l'on a déjà découvert, dans ces derniers tems, un grand nombre de faits qui confirment les récits des Saintes Ecritures. Pour n'en citer qu'un exemple, la découverte de Champollion est l'un de ces événemens qui deviennent, entre les mains de la Providence, un moyen puissant, quoique secondaire, d'avancer la cause de la vérité révélée, et tout établissement qui tend à faciliter les recherches scientifiques dans le pays des Pharaons, doit recevoir un bon accueil de la part des Chrétiens. »

AMÉRIQUE.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. *Journal rédigé par un indien.* — Les Indiens natifs du Nouveau-Monde, ont imité l'*homme blanc* ; ils font des journaux, et un journal *Cherokee*, imprimé, partie en dialecte du pays et partie en anglais, instruit maintenant les soldats rouges dans les arts de la civilisation. Ce journal est intitulé le *Phœnix Cherokee* et il est entièrement rédigé par un *cherokee*. Il paraît qu'on s'était imaginé que l'éditeur était aidé par un blanc dans sa rédaction, et cette supposition a donné lieu à celui-ci d'insérer dans son journal la note suivante : « *Aucun blanc ne prend part à la direction de ce journal ; personne, soit blanc ou rouge, autre que l'éditeur ostensible n'a écrit depuis le commencement du Phœnix, une demi-colonne des matières qui ont été publiées sous le nom de l'éditeur.* » Cela fait grand honneur à l'intelligence des tribus indiennes de l'Amérique.

Bibliographie.

Le 8e volume de la *Traduction de la Bible, avec le texte en regard*, par M. S. Cahen, vient de paraître. Il contient le 1er et le 2e livre *des Rois*. A Paris, chez l'auteur, Vieille-Rue-du-Temple, n° 78. Prix : 6 fr. le volume.

On trouve séparément chez M. Cahen :

Réflexions sur le culte des anciens Hébreux dans ses rapports avec les autres cultes de l'antiquité, par S. Munk, à 3 fr.

Notice sur les Samaritains, suivie d'une autre sur la femme hébreue et sur le mariage chez les Juifs modernes, à 2 fr.

La Religion expliquée catholiquement, et défendue contre les erreurs théologiques les plus accréditées en Europe, par M. . . de la Maine. — Nous nous empressons d'annoncer cet ouvrage pour prévenir nos lecteurs que c'est un pauvre et pitoyable ouvrage, et qu'ainsi ils ne se laissent pas tromper par le titre, qui semble orthodoxe. C'est une espèce de factum moitié philosophique, moitié protestant, ou plutôt ce sont les rêveries d'un jeune homme que je ne sais quelle envie de célébrité, a égaré. Nous y reviendrons dans le prochain cahier.

Histoire abrégée du moyen-âge, suivie d'un tableau chronologique et ethnographique, par Engelhardt, in-8°; à Paris, chez Hachette, libraire Prix : 5 fr.

Analyse des neuf livres de la *Chronique de Sanchoniaton*, avec des notes par *Wagenfeld*, et précédée d'un *avant-propos*, par *Grotefend*, traduit de l'allemand par Ph. Lebas, in-8°, avec *fac simile*; à Paris, chez Paulin, libraire. Prix, 6 fr. — Nous avons déjà eu occasion de parler de la découverte de l'ouvrage de Sanchoniaton ; nous ne ferons pas un extrait de cette analyse ; parce qu'après avoir été accueillie avec quelque faveur, tout-à-coup de profonds critiques, et en particulier Grotefend lui-même, qui l'avait exaltée, ont émis des doutes, ou plutôt ont excusé M. Wagenfeld d'avoir composé un roman. Nous attendons que ce jeune élève en théologie s'excuse de l'accusation portée contre lui, ce qui ne peut tarder; et alors nous porterons un jugement définitif sur son livre.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 78. — 31 Décembre 1836.

Linguistique.

FAMILLE DES LANGUES GRECO-LATINES.

Deuxième Article.

Nous donnerons ici la deuxième partie de l'article [1] de M. Balbi sur la famille des langues thraco-pélasgiques ou gréco-latines. Nous sommes assurés que nos abonnés liront avec plaisir les curieux détails qui y sont contenus sur l'origine et la division de la plupart de nos langues européennes modernes.

DE LA LANGUE ITALIQUE ET DE SES DÉRIVÉS.

« ITALIQUE. Ainsi nommée par M. Malte-Brun, parce qu'elle comprend les langues que parlaient les *Aborigènes* ou *Opiques* (fils d'*Ops*, la terre) de l'Italie, langues qui sont la souche des idiomes modernes compris dans cette branche. Ces peuples sont : les *Euganei*, qui occupaient les pays où s'établirent après les Veneti ; les *Ausones*, qui occupaient une partie du Latium ; les *Lucani* et les *Brutii*, établis dans la Lucania et le Brutium ; les *Piceni*, dans le Picenum ; les *Marsi*, dans une partie de l'Abruzze actuel ; les *Latini*, les *Sabini* et les *Samnites*, qui occupaient le Latium, la Sabine et le Samnium ; ces trois peuples étaient devenus célèbres, avant que Rome eût acquis un nom et du pouvoir. M. Malte-Brun penche à croire que du mélange de ces trois derniers idiomes, d'abord avec l'hellénique primitif, surtout de l'Œnotrien, et ensuite avec l'Éolien vieux et le Do-

[1] Voir le N° 76 ci-dessus, p. 270.

rien ancien, se soit formée la langue que parlaient les *Romains*, et qui est connue sous le nom de *Langue latine*. Voici les langues que l'ethnographie distingue dans cette branche :

1° La langue latine, sa grammaire et ses monumens.

Latine. C'était la langue écrite et commune au beau-monde de l'Italie et de tout le vaste empire Romain; elle était très-différente de la *lingua plebeia* ou *rustica*, parlée dans les campagnes de la péninsule, et par les personnes des classes inférieures dans les Espagnes, les Gaules et autres provinces. Ses formes grammaticales sont grecques, quoique moins parfaites. La déclinaison n'a pas d'article et se fait par flexion; la conjugaison est riche en modes et en tems, et se passe de l'aide des pronoms personnels; pour tous les tems de l'actif elle n'a besoin d'aucun verbe auxiliaire, mais elle en a un seul pour quelques tems du passif, qui cependant se fait, comme en grec, par flexion. Moins harmonieux et moins riche en participes que le grec, très-pauvre en mots composés et par fois obscur, le Latin est plus concis que ce dernier, et a sa construction beaucoup plus libre. Les monumens latins les plus anciens que l'on connaisse sont :

1° Une chanson que les *fratres Arvales* chantaient dans leurs sacrifices annuels; elle paraît remonter jusqu'au tems de Romulus;

2° Quelques fragmens des lois de Numa conservés dans Festus, et quelques autres des anciens hymnes que chantaient les *Salii*, conservés par Varon;

3° La loi des Douze Tables, qui remonte à l'année 454 avant Jésus-Christ;

4° L'inscription de L. Cornelius Scipio Barbatus, qui est de l'an 298 av. J.-C.;

5° Les inscriptions de la colonne rostrale de Duilius, élevée à l'occasion de la victoire navale remportée sur les Carthaginois l'an 261 de la même période.

La littérature latine, imitée de celle des Grecs, est très-riche dans toutes les branches du savoir, et est avec la grecque, la source de laquelle découlent les littératures des nations modernes de l'Europe. Son époque la plus brillante est le siècle

d'Auguste. C'est dans cette langue que saint Jérôme a fait la *Vulgata* ou la traduction latine de la Bible, dont on se sert dans l'église catholique. Le bouleversement de l'empire Romain dans le 5e siècle fit naître une espèce de latin corrompu et mêlé d'un grand nombre de mots barbares, nommé la *Basse Latinité*, qui, jusqu'au 14e siècle, a été presque exclusivement la langue écrite dans tout l'Occident. Dans les 14 et 15es siècles la littérature latine refleurit encore, surtout en Italie, mais ce ne fut, pour ainsi dire, que pour contribuer au perfectionnement des langues modernes, qui, cultivées avec autant d'ardeur que de succès par les auteurs nationaux, parvinrent à reléguer la latine aux seuls ouvrages d'érudition.

Maintenant, à l'exception de la Pologne et de la Hongrie où plusieurs personnes la parlent encore assez purement dans la vie commune, on peut considérer le Latin comme une langue morte, n'étant plus employée que dans la lithurgie catholique, dans la médecine, à la cour de Rome dans plusieurs affaires, et dans la littérature de toutes les nations civilisées de l'Europe.

L'alphabet latin se compose de 23 lettres, qui arrondies par les Italiens, les Français, etc., sont employées par tous les peuples de l'Europe, à l'exception des Grecs, des Russes et autres, qui ont des alphabets particuliers. Ce même alphabet latin, avec la forme gothique qu'il a prise sous la plume des écrivains du moyen-âge, est employé par les Allemands, les Danois, les Bohêmes et autres peuples Slaves; selon quelques auteurs, ses lettres capitales, tronquées et rendues carrées pour en faciliter la sculpture sur le bois et sur le marbre, formèrent l'alphabet runique, employé jadis dans tout le nord de l'Europe.

2° La langue Romane ou Romana Rustica et ses dialectes.

Romane ou Romana Rustica, parlée dans les beaux tems de Rome, par les basses classes de la société, dans tout le midi de l'Europe Romaine, la Grèce et quelques autres pays exceptés. Après avoir subi des modifications plus ou moins considérables, la Romane paraît encore subsister dans les dialectes vulgaires qu'on parle dans une grande partie de l'Espagne, de la France, de la Suisse et dans quelques cantons de l'Italie.

Voici, selon M. Champollion Figeac ses principaux dialectes, classés d'après ces quatre régions.

En Espagne on parle : le *Catalan*, dans la Catalogne et à Alghero en Sardaigne; c'est dans ce dialecte que dans les 10e et 13e siècles a été écrit l'ancien code maritime;

Le *Valencien*, dans le royaume de Valence; ce dialecte se distingue par sa grande douceur et par son harmonie;

Le *Mayorquain*, dans les îles Baléares;

En France on parle le *Languedocien*, dans les départemens du Gard, de l'Hérault, dans une partie des Pyrénées Orientales; dans ceux de l'Aude, de l'Arriège, de la Haute-Garonne, du Lot-et-Garonne, du Tarn, de l'Aveyron, du Lot, du Tarn-et-Garonne; ce dialecte est doux et agréable;

Le *Provençal*, dans les départemens de la Drôme, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, des Hautes et Basses-Alpes, du Var, et en Italie dans le comté de Nice; ce dialecte est vif et âpre;

Le *Dauphinois*, dans le département de l'Isère; ce dialecte, comme le lyonnais, est monotone et traînant, et participe de ce dernier, du savoisien et du provençal;

Le *Lyonnais*, dans les départemens du Rhône, de l'Ain et partie de celui de Saône-et-Loire;

L'*Auvergnat*, dans les départemens de l'Allier, de la Loire, Haute-Loire, Ardèche, Lozère, du Puy-de-Dôme et du Cantal; quelques-unes de ses variétés offrent les sons les plus désagréables et les plus rudes de cette langue;

Le *Limousin*, dans les départemens de la Corrèze, Haute-Vienne, Creuse, de l'Indre, du Cher, de la Vienne, Dordogne Charente, Charente-Inférieure et dans partie de celui de l'Indre-et-Loire; ce dialecte est moins harmonieux que le languedocien;

Le *Gascon*, dans les départemens de la Gironde, des Landes, des Hautes et Basses-Pyrénées et du Gers; ce dialecte est traînant et criard.

En Suisse on parle le *Romanique* ou *Celto-Romanique* (romanisch, churwaelsch, rhaetisch), où il faut distinguer :

Le *Rhétien*, parlé dans plus de la moitié du canton des Grisons, et dans une vallée limitrophe dans le Tyrol; il se subdivise

en plusieurs variétés, dont les principales sont celles de *Schams*, de *Heinzenberg*, de *Domlesch*, de *Oberhalbstein* et de *Tusis*, parlées dans le Haut-Pays ;

Le *Rumonique* des plaines et des montagnes, qui est le romanique le plus pur, et que l'on parle vers les sources du Rhin ;

Le *Ladinum*, parlé à Coire et dans la vallée de l'Inn, et qui a le plus d'analogie avec l'Italien ;

Et le *Gardena* dans la vallée de Groeden dans le cercle de Botzen en Tyrol ;

L'*Helvétique*, parlé dans une partie du canton de Fribourg dans les trois variétés nommées *Gruverin*, *Quatzo* et *Broyar* dans le Haut-Pays, dans le pays du Milieu, et dans le Pays-Bas ;

Le *Valaisan*, dans une partie du canton de Valais.

Dans les états du roi de Sardaigne on parle : le *Savoisien*, dans la Savoie, où il offre beaucoup de variétés ;

Et le *Vaudois* dans les vallées de Lucerne, Perosa ou Cluson et san-Martino dans la province de Pinerolo dans le Piémont.

On pourrait ajouter à tous ces dialectes le jargon connu sous le nom de *Lingua Franca*, qui, selon M. Malte-Brun, est un mélange, dont le catalan, le limousin, le sicilien et l'arabe forment la majeure partie ; ce jargon est parlé dans toutes les grandes villes marchandes, le long des côtes de la Méditerranée, dans l'empire Ottoman et dans les Etats Barbaresques par les Européens et par les indigènes adonnés au commerce.

La littérature romane, qu'on pourrait aussi nommer la *littérature des troubadours*, à cause du nom donné à ses poètes, a beaucoup contribué à la formation des littératures italienne, française, espagnole, portugaise, et même de celle de l'ancien haut-allemand, et est la plus ancienne de toutes. Les chartes des communes et quelques traductions des livres pieux sont ses plus anciennes pièces en prose ; les poésies des troubadours sont ses plus anciennes pièces en vers ; on en trouve dès le 10e siècle. Le languedocien, le provençal, le limousin, le catalan et le valencien, sont les dialectes dont la littérature est la plus riche. Les 12e et 13e siècles sont l'époque la plus brillante de la langue romane ; elle était alors plus ou moins cultivée dans la plus grande partie de l'Europe, par les plus

beaux génies de toutes les classes, depuis les moines jusqu'aux aventuriers, aux guerriers et aux princes; mais c'est surtout aux cours des comtes de Provence, de Toulouse et de Barcelonne que vécurent ses poètes les plus distingués.

Du mélange de la langue romane avec les divers idiomes germaniques, slaves et autres, il s'est formé depuis le 10e siècle les cinq langues suivantes :

5° La langue Italienne; sa grammaire, ses 15 dérivés.

Italienne, par les *Italiens* dans presque toute l'Italie et les îles qui en dépendent géographiquement; dans le canton du Tessin, et en partie de ceux des Grisons et du Valais en Suisse, et dans une partie du Tyrol méridional; en outre on parle italien et illyrien dans les villes de l'Istrie et de la Dalmatie, et italien et romeïka dans celles des îles Ioniennes et dans l'île de Tine; l'italien est aussi très-commun à Constantinople et dans quelques autres villes marchandes de l'empire Ottoman.

La grammaire italienne nous paraît offrir plus de singularités qu'aucune autre de ses sœurs; elle peut former un seul mot de deux, de trois et même de quatre, en fondant ensemble des verbes, des pronoms, des articles, des prépositions, des négations et des adverbes. Par ses augmentatifs et diminutifs, par l'emploi des verbes à l'infinitif comme des substantifs, par la différente manière de placer les pronoms personnels, et par la variété des formes qu'elle donne au participe présent, elle peut exprimer des nuances particulières de la pensée, qu'il serait très-difficile de faire sentir dans ses langues sœurs et en beaucoup d'autres. Elle peut former des superlatifs par la répétition de l'adjectif et de l'adverbe. Très-libre dans sa construction, elle peut comme la latine, l'allemande et autres, disposer les mots selon l'ordre relatif au sentiment qui prédomine dans l'âme de celui qui parle. L'Italien est peut-être l'idiome parlé le plus mesuré et le plus cadencé qu'on connaisse; ses syllabes ont une quantité tellement prononcée, que l'on peut composer dans cette langue les hexamètres et pentamètres des Latins, par les mêmes combinaisons de longues et de brèves. C'est aussi pour donner plus d'harmonie à ses phrases, surtout dans la poésie, qu'elle varie de différentes manières la

forme et le son des mots par le changement, le retranchement ou l'addition de certaines lettres ; cependant on peut lui reprocher d'avoir des paroles un peu trop longues, comme le sont la plupart des adverbes et les troisièmes personnes du pluriel du conditionnel. L'Italien est très-riche en expressions figurées, et le langage poétique diffère beaucoup de celui employé dans la prose. Il paraît qu'on doit faire remonter vers le 11[e] siècle la formation de la langue italienne. Sa littérature est la première qui se soit formée lors de la renaissance des lettres, et a beaucoup contribué aux progrès littéraires des nations modernes de l'Europe ; riche dans toutes les branches du savoir, elle abonde peut-être un peu trop en poésies. Après avoir brillé dans les 14[e] et 16[e] siècles, et être restée dans la décadence jusqu'à la moitié du 18[e] siècle, elle a repris une nouvelle vie dans ces derniers tems. La richesse de sa littérature, les chefs-d'œuvre de sa poésie et la supériorité de sa musique vocale, ont répandu le goût de cette langue parmi toutes les nations civilisées de l'Europe, et même parmi les classes élevées des habitans des principales villes du Brésil.

La Langue écrite, qui n'est nulle part généralement parlée, est commune à toutes les personnes bien élevées, et diffère beaucoup de la langue vulgaire, qui se subdivise en un grand nombre de dialectes, dont voici les principaux :

Le *Piémontais* et le *Gênois*, mêlés de plusieurs mots français, et dont le second s'approche le plus du provençal ;

Le *Milanais* ou *Lombard-propre ;* il a les sons *eu*, *u* et *j*, et l'*n* nasal des Français, qu'on retrouve aussi dans le génois et le piémontais ;

Le *Bas-Lombard*, parlé dans le Bressan, le Crémonais, le Mantouan, les duchés de Parme et de Modène, le Ferrarais, etc. ; on n'y trouve pas les sons français du Milanais, quoiqu'il en approche beaucoup ;

Le *Bolonais* et le *Bergamasc*, parlés dans les provinces de ce nom ; ils sont les plus rudes de tous ;

Le *Vénitien*, qui est le plus doux, et dans lequel il faut distinguer, outre le *vénitien propre*, parlé à Venise et ses environs, le *vénitien continental*, parlé avec des nuances différentes depuis l'ancien Dogado jusqu'au Mincio, et le *vénitien maritime*, parlé

aussi avec des nuances différentes dans les villes de l'Istrie, du Littoral Hongrois, de la Dalmatie, des îles Ioniennes, et de quelques îles de l'Archipel;

Le *Frioulain*, mêlé de plusieurs mots romaniques, français et slaves;

Le *Tyrolien*, parlé dans les hautes vallées de Fassa ou Evaes, de Livinalongo ou Buchenstein, de Enneberg, de Badia ou Abtey; il diffère beaucoup de l'italien parlé dans le reste du Tyrol, et est peut-être le plus corrompu de tous les dialectes italiens;

Le *Toscan Vulgaire*, parlé en plusieurs sous-dialectes dans le grand duché de Toscane, le duché de Lucques, devenu la langue de la littérature et du beau monde en Italie, mais il se distingue (surtout tel qu'on le parle dans le Florentin) par les fortes gutturales *ha*, *he*, *hi*;

Le *Romain*, parlé à Rome, et avec des nuances différentes dans la partie méridionale de l'Etat du pape; c'est le plus pur, après le Toscan, sur lequel il a même l'avantage d'une prononciation plus douce;

Le *Sabin* avec l'*Abruzze*, parlés dans la Sabine et les Abruzzes;

Le *Calabrais* et l'*Apulien* ou *Pugliese*, très-incultes et rudes, parlés dans les Calabres et la Pouille;

Le *Tarentin*, mêlé de plusieurs expressions grecques, et parlé à Tarente et ses environs;

Le *Napolitain*, parlé en plusieurs sous-dialectes à Naples et dans les provinces voisines; il est remarquable pour avoir la littérature la plus riche de tous les dialectes italiens;

Le *Sicilien*, mêlé de plusieurs mots d'origine arabe, grecque et provençale; on peut le regarder comme la souche de la poésie italienne;

Le *Sarde*, parlé dans presque toute l'île de Sardaigne; on le dit mêlé de plusieurs mots grecs, français, allemands et Espagnols. Presque tous ces dialectes possèdent des livres imprimés sur différens sujets; quelques-uns même ont des dictionnaires, des grammaires, des comédies et même des poèmes; la fameuse épopée du Tasse a déjà été traduite en bellunais, bergamasc, bolonais, calabrais, génois, milanais, napolitain, pérousin et vénitien.

4° La langue Française ; son étendue, son importance, ses monumens, sa grammaire, ses cinq dialectes.

FRANÇAISE, par les *Français* dans presque toute la France septentrionale ; par les *Vallons* et les *Flamands* dans les provinces Neerlandaises de la Flandre orientale, du Hainault, de Namur et une partie de celles de Luxembourg, de Limbourg, de Liège et du Brabant ; par les *Suisses* dans les cantons de Genève, de Vaud, de Neufchâtel, partie de Berne et dans presque tout celui de Fribourg ; en outre par les habitans des îles de Gersey et Guernesey, dépendant de l'Angleterre ; dans quelques parties des empires Russe et Autrichien (en Moravie, dans le comté de Torontal en Hongrie), et de la monarchie prussienne par des colons Français ; dans l'Asie, l'Afrique et l'Amérique Françaises, dans les îles Seichelles, de France, Sainte-Lucie, Tabago et dans le Bas-Canada, dans l'Afrique et l'Amérique Anglaises ; dans la partie occidentale de la république d'Haïti (la ci-devant partie française de Saint-Domingue), et dans plusieurs parties des Etats-Unis d'Amérique, surtout dans les Etats de Louisiane, d'Illinois et de Mississipi.

La grande influence politique des Français depuis Louis XIV, surtout de nos jours, et la richesse de leur littérature, ont rendu le FRANÇAIS ÉCRIT OU ACADÉMIQUE la LANGUE SOCIALE et POLITIQUE DE L'EUROPE, et par conséquent de tous les pays du globe, où les Européens ont des établissemens.

Il paraît qu'on doit faire remonter au 11ᵉ siècle les premières productions en cette langue, qui a été pour ainsi dire formée par les *trouvères* de la Normandie, de la Picardie, de l'Artois, de la Flandre, de la Champagne et d'une partie de la Bretagne. Depuis le 11ᵉ jusqu'au 14ᵉ siècle, cette langue, connue alors sous les noms de *Romane Française*, *Vieux Français* ou *Langue des trouvères*, a été parlée et écrite en Angleterre, en Ecosse, dans une partie de l'Italie, de l'Espagne et de la Grèce. Ses plus anciens ouvrages sont : les Vies des Saints, mises en vers par le chanoine Thibaut au 11ᵉ siècle ; les Prières et le Psautier, traduit à la même époque par ordre de Guillaume-le-Conquérant ; le fameux *Amadis* ; le roman de *Horn*, ou Hunlaf, traduit de l'anglo-saxon vers le milieu du 12ᵉ siècle ; l'*Alexandriade*, qui paraît être de

la même époque. Les comtes de Champagne et de Flandre, et les duc de Normandie d'abord, ensuite François I[er] qui introduisit le français dans les tribunaux à la place du latin, contribuèrent beaucoup au progrès de cette langue, qui sous Louis XIV, paraît avoir atteint son plus grand point de perfection.

La langue française, dont un cinquième des mots semble dériver du bas-allemand, est peut-être la seule langue vivante qui soit fixée. Douée d'un rhythme très-délicat, mais réel, pauvre en adjectifs et en participes, manquant de diminutifs, d'augmentatifs, et de superlatifs qui abondent dans ses sœurs, elle est très-riche en modifications de tems, les surpasse toutes dans la précision, et dispose toujours ses phrases selon l'ordre logique grammatical. Le grand nombre de ses mots à acceptions différentes, quoique analogues ou semblables dans leur orthographe ou dans leur prononciation, la rend comme l'anglaise et quelques autres, très-propre aux jeux d'esprit et aux épigrammes. Les *désinences* du français sont un de ses élémens principaux, celui même qui souffre le moins d'exceptions. La langue écrite, qui diffère beaucoup du vieux français, diffère aussi beaucoup des dialectes vulgaires, tels qu'on les parle dans les campagnes, quoique ces derniers s'affaiblissent sensiblement dans les villes par l'influence de l'éducation, du théâtre et de la lecture des journaux; la langue parlée s'approche continuellement de la langue écrite, qui tous les jours diffère moins de la langue vulgaire, et qui est presque identique avec celle que parlent les personnes bien élevées.

Voici d'après M. Champollion-Figeac les principaux dialectes du français :

Le *Picard*, le *Flamand*, le *Normand* et le *Vallon* ou *Rouchi*, parlés dans la Picardie, la Flandre Française et Neerlandaise, la Normandie et dans les provinces Neerlandaises de Namur et de Liège ;

Ces quatre dialectes sont remarquables pour être la souche de cette langue, ayant donné ses premiers écrivains;

Le *Français vulgaire*, le *Breton-français*, le *Champenois*, le *Lorrain*, le *Bourguignon*, le *Franc-Comtois*, le *Neufchatelois*, l'*Orléanais*, l'*Angevin* et le *Manceau*, parlés dans l'île de France, une

partie de la Bretagne, dans la Champagne, la Lorraine, une partie de la Bourgogne, dans la Franche-Comté, dans le canton de Neufchatel en Suisse, dans l'Orléanais, l'Anjou et le Maine. Tous ces dialectes possèdent des ouvrages de différens genres, en prose et en vers, et quelques-uns ont même des dictionnaires.

On pourrait ajouter à ces dialectes le *jargon* que parlent les *esclaves nègres* dans les colonies françaises, remarquable par le grand nombre de mots étrangers qu'il a adoptés, par l'altération qu'il a fait subir aux français, et par l'absence de toute construction grammaticale.

La littérature française a produit des modèles dans tous les genres de composition. Les sublimes inspirations de l'ode et de la tragédie, le piquant enseignement de la comédie, les plus légers badinages de l'esprit, toutes les inspirations du sentiment, la gravité des sciences, les spéculations de la philosophie, la pompe de l'éloquence en offrent plusieurs de genres divers. Le siècle de Louis XIV les a presque tous légués à notre âge; les afféteries du règne suivant ne réussirent pas à les faire oublier, et de nos jours, la France, engagée dans toutes les entreprises d'une civilisation qui grandit et se consolide, imprime à sa langue son propre caractère, qui sait toujours mêler l'agréable à l'utile.

5° La langue Espagnole ou Castillanne ; sa grammaire, ses monumens, ses dialectes.

Espagnole ou Castillane, par les *Espagnols* dans la plus grande partie de l'Espagne, et, avec quelque différence de prononciation et l'adoption de quelques mots étrangers, par leurs descendans dans l'Océanie, l'Afrique et l'Amérique Espagnoles; en outre par les nombreux Juifs espagnols répandus dans l'empire Ottoman et autres états de l'Europe, et de la côte septentrionale de l'Afrique, et par les habitans d'origine espagnole de l'île de la Trinité dans l'Amérique anglaise, des Florides et de quelques endroits de la Louisiane dans les Etats-Unis, et de la partie orientale de St.-Domingue dans la république d'Haïti. Cette langue est aussi commune à tous les habitans des villes de l'Espagne, où l'on parle les langues basque et romane. La langue écrite et polie est presque identique dans ses formes

grammaticales à la romane et à la portugaise, et diffère peu de l'italienne; elle est très-riche et harmonieuse, quoiqu'elle ait des sons gutturaux et aspirés qui lui viennent de l'arabe, idiome auquel elle emprunta beaucoup de mots.

Il paraît qu'on peut faire remonter jusqu'au 11e siècle l'origine de cette langue, puisqu'on prétend que c'est dans ce siècle que furent composées les romances, dont la réunion forme le *Cid;* ce poème, celui en l'honneur de St.-Dominique de Silos, écrit par Berceo au commencement du 13e siècle, et les poésies du prince D. Juan Manuel, sont, avec quelques autres écrits, les pièces les plus anciennes de cette langue, qui avait déjà atteint une certaine perfection dès le 13e siècle, sous les règnes de Ferdinand III et d'Alphonse X; le premier l'introduisit dans les affaires publiques, et y promulgua même son code; le second l'employa dans une partie de ses compositions. La littérature espagnole est très-riche et variée. Les règnes de Charles-Quint et de Philippe II, sont le siècle d'or du castillan; dans cette époque brillante de la nation espagnole, plusieurs savans étrangers cultivaient une langue qui dominait alors également dans la littérature et la politique. Depuis elle est tombée en décadence. Elle a repris de l'essor sous Philippe V, et surtout pendant le règne de Charles III, époque où elle vit naître une foule d'ouvrages importans dans la belle littérature et dans les sciences; cet essor s'est conservé jusqu'à présent. La rime *asonante*, qui consiste dans l'identité des voyelles des deux dernières syllabes, forme un trait caractéristique de la poésie espagnole.

Les dialectes du castillan diffèrent très-peu les uns des autres; en voici les principaux, et ceux qui passent pour s'éloigner le plus de la langue écrite :

Le *dialecte de Tolède*, qui est le plus pur, et qui, depuis Charles-Quint, est devenu la langue de la cour et du beau monde;

Celui de *Léon* et des *Asturies*, remarquable pour être la souche de la langue espagnole;

L'*Aragonais*, qui s'approche le plus des dialectes romans catalan et valencien; il a des locutions particulières, et sa littérature était très-florissante avant Charles-Quint;

L'*Andalous*, qui a retenu le plus de racines arabes;

Le *Murcien*, qui participe à la fois du castillan et du roman;

Le *Galicien* ou *Galego*, qu'on regarde comme la souche de la langue portugaise, et qui réellement a plus d'analogie avec cette dernière qu'avec la castillane;

L'*Ultra-atlantique*, parlé dans toutes les possessions d'outre-mer; il se distingue par l'adoption de plusieurs mots étrangers, et par des différences remarquables de prononciation.

Nous ferons observer que l'espagnol est une des langues les plus répandues du monde; qu'en Amérique elle est, après l'anglaise, celle qui est parlée par le plus grand nombre d'habitans, où elle est même le seul idiome européen qui soit parlé sur toutes les hautes plaines du Nouveau-Monde.

6° La langue Portugaise; sa grammaire, ses dialectes.

Portugaise, par les *Portugais* dans le Portugal et l'archipel des Açores, et avec quelques différences de prononciation et l'adoption de quelques mots étrangers, par les Juifs portugais établis à Hambourg, à Amsterdam, en Tyrol et autres parties de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique; en outre par les descendans des Portugais dans l'Asie, l'Afrique, l'Océanie et l'Amérique Portugaises.

Cette langue est aussi riche et concise que toutes ses sœurs; elle a emprunté quelques mots à l'arabe et au français; il paraît même qu'elle doit à ce dernier le son du *g* et les syllabes nasales; elle est sonore, douce, et exempte des aspirations et des sons gutturaux de l'espagnol, mais la fréquence des *hiatus*, et du son nasal moderne en *ão*, nuit à son harmonie. On pourrait faire remonter jusqu'au 11e siècle l'origine de cet idiome. Ses plus anciennes pièces sont: les fragmens d'un poème sur l'occupation de l'Espagne par les Arabes, qu'on attribue au roi Rodrigues; une chanson de Goncalo Hermigues, composée vers le commencement du 11e siècle; une autre faite par un anonyme sous le règne du comte Henri, celle d'Egas Moniz Coelho écrite sous le règne de Alphonse Ier; plusieurs anciennes lois et autres pièces antérieures au roi Denis; enfin les fragmens du *Cancioneiro*, dont une édition a été donnée à Paris, en 1823, par son Exc. M. Stuart, ambassadeur de S. M. Britan-

nique. Cette langue fit des progrès considérables sous le règne du sage Denis, qui l'écrivit avec élégance, mais elle ne fut fixée que peu de tems après le règne d'Edouard; le 16e siècle fut son âge d'or. La littérature portugaise, qui doit à Camoens une des plus belles épopées qui existent, est aussi variée et presque aussi riche que l'espagnole, quoique beaucoup moins connue. Après un long sommeil, la littérature et la langue portugaises prirent un nouvel essor sous le règne mémorable de Joseph; essor qu'elles conservèrent depuis.

On peut dire que le portugais n'offre aucune différence de dialectes, mais seulement des variétés. Celles qui s'éloignent le plus de la langue écrite, sont les variétés du *Minho*, de l'*Algarve* et des Açores en Europe, du *Brésil* en Amérique, du *Congo* et de *Mozambique* en Afrique, et de *Goa*, et de *Macao* en Asie. On pourrait cependant regarder comme un dialecte du portugais, le jargon connu sous le nom de *Lingoa géral*, qu'on parle le long des côtes orientale et occidentale de l'Afrique, surtout dans la Sénégambie et la Guinée, et le long de celles de Ceylan et des Indes; jargon, qui reproduit en Afrique et en Asie, le phénomène offert par la *lingua franca*, sur les bords de la Méditerranée, et qui atteste l'ancienne puisssance des Portugais dans ces régions éloignées.

7° La langue Valaque ou Daco-Latine; sa grammaire, ses 4 dialectes.

Valaque ou Daco-Latine, par les *Rumanje* ou *Roumouni*, plus connus sous le nom de *Valaques*, peuple qui paraît être formé du mélange des anciens colons Romains, établis dans la Dacie et la Thrace, avec les nations slaves et autres, qui les ont habitées.

La conjugaison de cette langue est plus compliquée que celle de toutes ses autres sœurs; le pluriel du substantif diffère beaucoup du singulier; elle place l'article le plus souvent après le nom, avec lequel il ne forme qu'un seul mot, et parfois, comme l'italienne, elle réunit les pronoms personnels au verbe : elle a aussi beaucoup d'augmentatifs et de diminutifs comme l'espagnol, l'italien et le portugais, mais elle forme ses superlatifs et ses comparatifs à la manière du français; elle exprime le passif par les pronominaux réfléchis. Sa littérature est très-pauvre et ne con-

siste qu'en quelques livres ascétiques, des dictionnaires, des grammaires, quelques poésies populaires et la traduction de la Bible dans le dialecte qu'on parle en Moldavie.

Parmi le grand nombre de dialectes offerts par cette langue, qui est la plus inculte de toutes ses sœurs, les suivans nous paraissent être les plus remarquables :

Le *Roumonique*, qu'on pourrait appeler le *Valaque propre*, parlé en Valachie, et avec des différences peu considérables en Moldavie, dans l'empire Ottoman, dans la province de Bessarabie, et par quelques milliers de colons dans les gouvernemens de Iekaterinoslaw et de Kherson, dans l'empire Russe; ce dialecte passe pour être le plus pur;

Le *Valaque Hongrois*, parlé avec de grandes différences par les Valaques de l'empire d'Autriche, nommés *Kalibasses* en Transylvanie, où ils forment environ la moitié de la population, et dans la Bukovine, où ils sont encore plus nombreux; par d'autres Valaques établis dans les Confins Militaires, où ils forment plus d'un neuvième de la population, et par d'autres encore, qui vivent dans la Hongrie, où on les trouve en majorité dans les comtés de Torontal, Arad, Krassova et Temes, et en minorité dans ceux de Bihar, Szathamar, Marmaros, Ugosta, Szabolts, Csanad et Bekes;

Le *Macédo-Valaque*, parlé dans la Hongrie, par les *Macédo-Valaques*, plus connus sous le nom de *Zinzaren*; on les trouve surtout à Pest, Miskolcz, Semplin et Neusatz : on a publié une grammaire dans ce dialecte, qui offre beaucoup de mots grecs;

Le *Kutso-Valaque*, parlé en différens sous-dialectes dans plusieurs parties de la Turquie-d'Europe, au sud du Danube; c'est le plus corrompu; selon Thunmann sur 16 mots, 8 sont latins, 3 grecs, 2 goths, slaves et turks, et 3 d'une langue qui a beaucoup d'affinité avec l'albanaise.

Le 15ᵉ siècle offre l'époque pendant laquelle la nation valaque joua un rôle assez important, surtout pendant le long règne d'Etienne. La plupart des Valaques se servent de l'alphabet latin pour écrire leur langue; ceux de Moldavie, depuis Alexandre II, emploient l'alphabet servien.

Observations générales.

Toutes ces langues ont besoin de l'article pour distinguer les cas du nom, et des verbes auxiliaires pour former le passif et plusieurs tems passés de l'actif. A l'exception de la française, et jusqu'à un certain point de la valaque, elles peuvent toutes se passer des pronoms personnels dans la conjugaison. Elles sont toutes très-pauvres en mots composés; mais l'Italienne, et après elle l'espagnole et la portugaise, ont un grand nombre de diminutifs, d'augmentatifs et de superlatifs, qui manquent presque entièrement à la française; la valaque et la romane, qui forment les superlatifs comme cette dernière, abondent beaucoup en augmentatifs et en diminutifs. Tous ces idiomes, à l'exception du français, offrent des réunions de pronoms au verbe, et l'espagnole, la portugaise et l'italienne, peuvent retrancher les deux dernières syllabes de l'adverbe, lorsqu'il est suivi immédiatement d'un autre. Dans la romane, l'italienne et la valaque, l'écriture ne diffère pas de la prononciation; celle-ci diffère le plus de la première dans la française; cette différence est moins grande dans l'espagnole et la portugaise. L'espagnol contient le plus grand nombre de racines latines; le français leur a fait subir le plus d'altération, et le valaque en a retenu quelques-unes qui ne se retrouvent point dans ses sœurs. »

BALBI, *tableau n° 12.*

Polémique.

DE LA PRÉTENTION
DE FAIRE UN NOUVEAU CHRISTIANISME.

Singuliers ouvrages de M... de la Marne. — Véritable nom de cet auteur. — But de cet article. — Méthode de M. Machet de la Marne. — Erreurs qu'il reproche à l'Eglise. —Les livres saints ne sont pas inspirés. — L'Eglise n'est par infaillible. — Liste ridicule des erreurs de l'Eglise. — Observations sur M. de Lamartine. — Observations sur M. de la Mennais.

Si nous n'avions considéré que la valeur intrinsèque de l'ouvrage dont nous allons rendre compte et de l'auteur que nous voulons faire connaître, nous n'aurions certes pas écrit le présent article; car que d'auteurs et d'ouvrages aussi mauvais que ceux-ci que nous passons sous silence. Si donc nous avons cru devoir en parler dans les *Annales*, c'est moins par l'importance de l'ouvrage que par sa relation avec certaines erreurs accréditées dans quelques esprits, et aussi par certaines singularités de la vie et des travaux de l'auteur. Aussi espérons-nous que ce que nous allons en dire sera utile à deux sortes de personnes : à celles qui croient qu'il suffit de quelque droiture dans le cœur et de quelque étude dans l'esprit pour pouvoir lire l'Ecriture sainte et les Pères de l'Eglise, et se faire une Religion ; et aussi à celles qui imprudemment, sans choix et sans mesure, attaquent quelques abus qui peuvent se trouver dans l'Eglise catholique, et s'en vont, jetant dans les esprits, en paroles de feu, l'espoir d'un Christianisme nouveau, indépendant, et presque séparé de l'Eglise. Car, il faut qu'on le sache, voici un *Christianisme nouveau*, un Christianisme qui se dit catholique, séparé des abus, introduits par l'ignorance des docteurs du moyen-âge

et par le zèle de la superstition. Il est curieux et utile, disons-nous, de voir ce que c'est que ce Christianisme ; mais il est nécessaire d'abord de dire un mot de l'auteur et de ses précédens ouvrages, annoncés et recommandés souvent par des journaux orthodoxes, sous le pseudonyme de M... *de la Marne.*

Il y a long-tems que nous connaissons les ouvrages de M... *de la Marne.* Déjà, dès 1829, il rédigeait un journal mensuel intitulé l'*Eclair*, dans lequel il relevait avec un zèle ardent et quasi puritain les scandales que le pouvoir, soit laïque soit ecclésiastique, laissait commettre dans Paris, et combattait à outrance pour prouver que toutes les opérations magnétiques et somnambuliques étaient purement et simplement une opération directe et immédiate du Diable. Puis, en 1830 et 1831, il fit paraître deux brochures ayant pour titre : *La légitimité des Bourbons expliquée d'après la religion et l'histoire*; — et *Devoirs religieux et politiques dans les tems de révolution et d'anarchie*; il nous souvient que nous ne voulûmes pas *annoncer* ces opuscules, dont le second prétendait établir qu'il n'était pas permis de payer l'impôt au roi Louis-Philippe. En 1833, M... *de la Marne* fit paraître un ouvrage plus important, *La Religion constatée universellement à l'aide des sciences et de l'érudition modernes*; 2 gros volumes in-8°. C'était le fruit de plusieurs années de recherches sur les religions antiques et étrangères. Bien que les citations fussent fort courtes, et nécessairement incomplètes, nous l'*annonçâmes* avec bienveillance, en faisant nos réserves contre la dernière partie, où l'auteur déployait une grande érudition pour prouver l'intervention du diable dans les faits du magnétisme et du somnambulisme. En 1835 parurent les *Dangers du magnétisme animal*, brochure in-8°. Enfin, dans le courant de l'année dernière, nous furent adressés deux *Tableaux*, dont l'un était appelé LA SCIENCE SUPRÊME; *Choix d'instructions propres à faire connaître et pratiquer la Religion*; — et LA VRAIE SAGESSE; *Choix de réflexions sur les vérités capitales de la Religion*, que nous refusâmes d'annoncer. L'auteur de tous ces ouvrages anonymes ou pseudonymes était M. *Machet*, *natif du département* DE LA MARNE.

Nous avions de lui une connaissance personnelle qui nous l'avait offert comme un jeune homme d'étude, de solitude et de mœurs austères, s'occupant activement de bonnes œuvres :

et souvent nous l'avions vu dans une des églises de Paris, assistant aux offices de l'Eglise en tête du chœur, et participant même aux mystères les plus sacrés de la Religion : franchement nous le croyions un bon chrétien, ayant quelques idées singulières et une conscience un peu trop timorée.

Quel n'a donc pas dû être notre étonnement lorsque nous avons ouvert les deux volumes qu'il nous a fait adresser tout récemment, et portant pour titre : *La Religion expliquée catholiquement, et défendue contre les erreurs théologiques les plus accréditées en Europe*, et pour variante sur le titre, *défendue contre la Superstition!* Alors nous avons voulu lire l'ouvrage, et, nous l'avouons, il nous a fait d'abord sourire de pitié; puis nous avons cru y reconnaître une leçon à donner à quelques hommes, et nous avons pris la peine d'en faire l'analyse. Nos lecteurs vont juger si nous nous sommes trompé.

Voici d'abord quel est le projet de M. Machet; nous citons ses paroles :

« Recueillir attentivement les instructions du Christ, de ses » Apôtres et des premiers écrivains de la chrétienté..., puis se renfermer dans les limites des deux siècles magnifiques qui suivent » de plus près le jour où le Christ quitta la terre... La Religion est » divisée en dogme, morale et culte; chaque doctrine de chacune » de ces parties est exposée séparément; une *enquête* en *constate* » l'origine céleste, et des *observations* en *expliquent* la nature [1]. »

Telle est la mission que s'est donnée M. Machet; le pauvre jeune homme ne se doute pas que ce qu'il fait, a déjà été fait par cent et par mille têtes toutes aussi fortes et aussi bien intentionnées que la sienne; et surtout dans son appareil de preuves, il ne se doute pas qu'il escamote, ou passe sous silence la seule question importante, précisément celle sur laquelle les protestans et les catholiques disputent depuis 300 ans; question, au reste, que l'expérience a résolue en faveur des catholiques. Cette difficulté est celle-ci :

Tous les passages de la Bible, même les plus clairs, sont susceptibles de différens sens, ou peuvent être symbolisés, allégorisés, ainsi que les écrits des Pères et les Docteurs de l'Eglise. Qui a le droit de donner le véritable sens, qui sera juge lors-

[1] Tome 1, page 8.

qu'il y aura désaccord dans l'interprétation entre nous et ceux qui nous liront? Vous dites, vous, M. Machet, que vous allez soumettre la religion à une *enquête*; qui vous prouve que vous la ferez juste et entière? suffit-il de le vouloir pour avoir la capacité de le faire? Où sont vos moyens *pour constater* l'origine de la religion? Quelle peut être pour nous la valeur de vos *observations* et de vos *explications*? ce que vous faites, un autre n'a-t-il pas le droit de le faire, et un autre encore, et ainsi à l'infini? D'ailleurs, qu'est-ce à dire que de vouloir consulter la Bible et les écrits des Pères? êtes-vous assuré que tout a été écrit? et si tout n'a pas été écrit, où trouver le reste, si ce n'est dans la tradition de l'Eglise? et si vous refusez l'autorité de la tradition, à quelque époque que ce soit de l'histoire de l'Eglise, qui vous prouvera que pendant cette époque, la Bible et les Pères n'ont pas été altérés? — Et puis, voyez où cela vous conduit; si vous vous attribuez l'autorité de décider la croyance en ce qui regarde le Christ et son Eglise, de quel droit m'empêcherez-vous de décider ce qui regarde Dieu lui-même? si vous élaguez l'Eglise, qui m'empêche d'élaguer le Christ, d'élaguer Dieu? si vous allégorisez ce passage et encore celui-ci, qui m'empêchera de symboliser cet autre et cet autre? — et ainsi tout croule?

Voila le seul point de la difficulté entre les catholiques et les protestans, entre les croyans et les incroyans, entre les chrétiens et les philosophes; et l'auteur, inexpérimenté jeune homme, ne s'en est pas douté.

Donc, comme nous le disions en commençant, son livre est sans portée, sans valeur auprès de la jeunesse actuelle, croyante ou incroyante; car elle sait fort bien qu'il faut se soumettre à l'Eglise, ou ne se soumettre à personne. Que l'on porte les noms glorieux de la Mennais, Lamartine, Chateaubriand, ou le nom obscur de Machet, natif du département *de la Marne*, cela est tout un. *Car il n'est point d'autre nom que celui du Christ, donné sous le ciel, par lequel nous puissions être sauvés* [1] de la gehenne en ce monde et en l'autre.

Commençons donc à expliquer la curieuse entreprise de M. Machet; et d'abord il nous apprend que l'*Eglise* n'est pas comme

[1] *Actes des Apôtres*, ch. IV, v. 12.

le dit le Catéchisme, la Société des fidèles, réunie sous un premier pasteur, qui est le pape; cette définition ne lui a pas plu; par conséquent, il l'a changée, et il *entend par l'Eglise, uniquement le corps sacerdotal institué par Jésus-Christ;* d'ailleurs il accorde la succession constante et non interrompue des pasteurs; « un des faits historiques les mieux avérés, les plus notoires, c'est, dit-il, que la société enseignante, instituée par » Jésus-Christ, s'est perpétuée jusqu'à présent sans interruption [1] »; il admet encore la hiérarchie du pape qui a succédé à S.-Pierre, des évêques qui ont succédé aux apôtres, et des diacres qui remplacent les disciples.

Or, cette Eglise, non-seulement s'est perpétuée, mais encore elle a toujours enseigné la vérité: « Depuis la fondation de l'E- » glise, dit M. Machet, il suffit, pour avoir une connaissance » exacte de la Religion, d'apprendre d'elle les enseignemens » dont le Christ l'a constituée dépositaire immortelle [2]; aussi, » continue-t-il un peu plus bas, durant tous les siècles qui nous » séparent de celui où vécut le divin Rédempteur, on a pu pui- » ser en ses enseignemens une connaissance *abondante* de la Re- » ligion. Il suffisait d'aller dans le royaume de l'Eglise, se pen- » cher au bord des eaux *saines* qui l'arrosent sans *jamais tarir*. » Et aujourd'hui encore il n'est pas besoin d'autres *recherches* ni » d'autres peines [3].

Jusqu'ici voilà qui est assez orthodoxe, et aussi on ne s'attendrait guère à ce qui suit :

« Mais, dit-il, ainsi que les fleuves, dans leur cours, per- » dent *un peu* de leur pureté primitive; de même des traditions » sociales....... Elles ne passent pas sur les plages bourbeuses » de l'humanité sans se *troubler en quelques points*....... Il ne faut » donc point s'attendre à retrouver dans l'Eglise, à toutes les » époques indistinctement, l'ensemble des doctrines chrétiennes » absolument tel qu'il était aux tems apostoliques, absolument » intact, absolument pur [4]. »

[1] Tome I, p. 40.
[2] Pag. 55.
[3] Page 60.
[4] Pag. 61.

Ainsi donc, l'enseignement de l'Eglise n'est point absolument *intact*, absolument *pur*, et cependant elle a toujours donné une connaissance non-seulement suffisante, mais *abondante*, de la religion, et ses eaux *saines* ne tarissent jamais. C'est ainsi que raisonne M. Machet. Que si on lui demande comment les fidèles ont pu connaître l'enseignement intact et pur, *absolument* parlant, il répondra, 1° « qu'il a toujours été *possible* de vérifier cet enseignement de l'Eglise, en comparant ses instructions présentes avec ses instructions passées; 2° que, si après avoir examiné, il restait encore des doutes, on aurait du moins acquis une *certaine probabilité* qui suffit pour se déterminer en cas de besoin [1]. »

Ainsi, vous tous qui cherchez la vérité sur la Trinité, sur la présence réelle, sur la durée des peines de l'enfer, sachez qu'il vous suffit sur ces points, qu'il vous soit *possible* d'examiner, et dans tous les cas, contentez-vous de la *probabilité* que vous avez raison ; M. Machet l'a décidé ; que si vous insistez, M. Machet vous dira à la fin que *tous ne sont pas tenus d'avoir une égale connaissance de la Religion* [2] ; que par conséquent il importe peu que vous croyiez un peu plus ou un peu moins, et que si vous insistiez encore, et vous lui disiez qu'alors il était inutile que Dieu se révélât à nous, puisqu'il n'a pas assez *pourvu à la connaissance, à la conservation et à la publicité perpétuelles de la religion qu'il avait établie* ; alors M. Machet revient par une logomachie inconcevable à l'Eglise, et s'écrie : « D'une part l'histoire..., et de l'autre l'Église tient ouvert, en ses mains affectueusement étendues vers nous, le trésor de science que lui légua le Christ au sortir de ce monde [3] »; oubliant qu'il vient de dire que ce trésor n'est ni *intact* ni *pur*. Mais c'est ainsi que raisonne M. Machet.

Ainsi nous voilà bien avertis et surtout bien prémunis contre l'erreur. Après ce préambule nécessaire M. Machet entre en matière, et divise son œuvre en deux parties; dans la première il établit les dogmes de son Eglise, et dans la deuxième il expose et combat les erreurs de la nôtre.

En établissant sa religion, M. Machet se pose comme docteur,

[1] Pag. 61. [2] Pag. 62. [3] Pag. 64.

révélateur, Messie. C'est une chose inconcevable, comment un homme qui a encore quelque sens, peut ainsi sérieusement trancher sans hésitation les plus grandes difficultés, et définir ce que tous les docteurs chrétiens ont abordé avec tant de circonspection. Ainsi il change les termes et la définition de l'union du Verbe à la nature humaine; il définit que cette union ne doit plus exister dans le ciel; il reforme les Pères de l'Eglise, les écrivains sacrés, saint Paul en particulier; il ne reconnaît à personne le droit de gêner ou de limiter la liberté de l'homme, pas même pour défendre sa vie..... Mais nous allons revoir tout cela dans la seconde partie, consacrée à exposer au grand jour les *erreurs de l'Eglise.* M. Machet se charge de les relever toutes, de les rectifier avec certitude, et d'établir la vraie orthodoxie; car, dit-il, nous avons parcouru le royaume de l'Eglise, et lorsque nous avons vu quelques opinions qui ont voulu prendre le rang des doctrines célestes, « alors, saisissant sur le sol gra-»nitique de l'orthodoxie quelques fragmens de vérité, nous les »poussons vers les plus avancées des opinions usurpatrices. Ils »tombent, atteignent, renversent et emportent brisées ces té-»méraires rivales des opinions antiques [1]. »

La première erreur signalée dans l'Eglise est celle qui croit à l'*inspiration des auteurs de la Bible*; M. Machet nous assure que cela n'est pas, et qu'aussi les auteurs de la Bible n'ont pas plus d'autorité que les historiens profanes; d'ailleurs tout l'Ancien Testament est rempli d'erreurs, de faussetés, et même souvent d'impiétés. Il l'accuse en particulier d'avoir non-seulement autorisé, mais prescrit l'oppression et la violence; et en preuve il cite les lois de Moyse, qui ont déterminé les punitions à infliger aux méchans, le précepte de la circoncision et même le conseil du sage, de *corriger avec la verge le fils récalcitrant;* il l'accuse encore de brigandage, de meurtre, et d'homicide, et il cite en preuve les guerres ordonnées par Moyse, et la peine de mort prononcée contre l'assassin et le voleur de nuit.

Après avoir renouvelé toutes les accusations de ces hérétiques, qui voulaient prouver par là que l'Ancien Testament était l'œuvre du mauvais Principe, M. Machet s'écrie en finissant :

[1] Tome I, p. 9.

« O vous, âmes chrétiennes, en qui palpite une tendre piété,
» n'abaissez pas sur les pages de l'Ancien Testament la pureté
» sainte de vos regards : elle en serait souillée. Laissez ce livre
» sanglant dans la bibliothèque des érudits [1]. Oui, la Bible cause
» *plus de mal que de bien* ! Oui, l'Ancien Testament est *un poison* [2] ! »

On pourrait croire d'après cela que M. Machet admet au moins que le Nouveau Testament est inspiré, et que tout ce qu'on y trouve doit faire foi. Mais tant s'en faut : il y a à la vérité une morale plus douce, une morale qui est meilleure aux yeux infaillibles de M. Machet; mais rien n'y est divin, rien décidé, rien irréfragable, tout doit passer devant le respectable tribunal de M. Machet; aussi il argue de faux ou d'inconvenance, les évangélistes et les apôtres; saint Paul surtout reçoit de la part de ce jeune homme de vertes leçons : ainsi à propos des paroles sévères qu'il adressa à un magicien, « in-
» sultes inexcusables, lui dit M. Machet, *car il y a obligation à res-*
» *pecter les méchans comme les justes* [3]. » A peine si Jésus lui-même trouve grâce à ses yeux; si M. Machet ne lui fait pas la morale à propos du reproche d'*hypocrisie* adressé aux Pharisiens, c'est que M. Machet prétend qu'on a mal compris et mal traduit Jésus. Il leur dit seulement, hommes *affectans* et non point *hypocrites*, et M. Machet passe à Jésus d'avoir dit *affectans* [4]. Car sur le point des injures, M. Machet est d'une rigidité ultra-puritaine. Ainsi il ne veut pas que l'on cite en justice, il damne le ministère public qui dévoile aux regards les crimes cachés; il damne les témoins qui disent le mal qu'ils ont vu commettre. « Telle est la
» pauvre justice des hommes! Elle poursuit une faute par d'autres
» fautes, ajoute du mal au mal, et elle nomme cela réparer [5] ! »

Au reste on se ferait difficilement une idée du point extrême où M. Machet porte le respect qu'il accorde à l'homme et à tout ce qui lui appartient; partant du principe que l'homme *naît indépendant*, il en tire toutes les conséquences en vrai *libéral*. Ainsi il ne reconnaît aucun devoir d'enfant, ou de père, ou d'épouse, ou de sujet; on n'est tenu qu'aux devoirs auxquels on s'est *person-*

[1] Tome II, p. 79.
[2] *Ibid.*, p. 80.
[3] Tom. I, p. 248,
[4] Pag. 246, à la note de la
[5] Tome I, p. 252.

nellement engagé ; par conséquent il condamne emprisonnemens, chaînes, esclavage, conscriptions ; toutes ces contraintes sont injustes et frappées de réprobation ; toute guerre, tout combat est défendu. Mais si un assassin attaque votre vie, — n'importe ; fuyez si vous pouvez ; retenez-le ; esquivez le coup ; mais c'est un crime satanique, que de repousser la violence par la violence. « Parer les coups ou s'y soustraire, voilà tout ce que la » Religion permet [1]. » Il n'est pas même permis d'empêcher quelqu'un de se donner la mort, ou de tomber dans l'enfer...... Un homme ivre ou dans le délire, veut se détruire, eh bien, il faut respecter sa volonté, d'après M. Machet ; mais je le calomnie sur ce point, car il prévient qu'on le peut retenir, pourvu qu'on lui en ait demandé la *permission* avant l'ivresse ou l'accès [2].

Il en est de même des guerres ; que si vous dites qu'une nation ennemie peut venir vous attaquer, voici ce que répond M. Machet : nous le citons de peur qu'on ne croie que nous n'analysons pas fidèlement son opinion.

« Il est aussi des moyens licites de sûreté à employer, au lieu » de combattre meurtrièrement. La législation divine n'interdisant aucun acte de simple défensive, tout homme peut, sans » se rendre coupable, environner sa demeure d'obstacles qui » empêchent l'approche d'un ennemi, se couvrir le corps d'une » armure préservatrice du fer et du feu, parer les coups d'un agresseur, le repousser des lieux qu'il a envahis. On peut, en cas » d'attaque redoutable, se porter secours les uns aux autres, se » réunir et se défendre ensemble. Quelles que fussent la violence et la férocité de l'ennemi, plusieurs peuples auraient, en » agissant de concert, assez de forces pour le vaincre, sans user » d'autres moyens que de ceux-là [3]..... » C'est là ce qui s'appelle de la tolérance et de la philantropie !!!

Après la *Bible* vient le tour de l'*Eglise* ; il ne s'agit plus ici de savoir si le pape est infaillible ou non, M. Machet ne s'arrête pas à si peu de chose, il prononce, lui, que l'Eglise n'a jamais joui d'*aucune infaillibilité*. A ses jugemens il accorde seulement une *dé-*

[1] Tome I, p. 204.
[2] Pag. 205.
[3] Tome II, p. 273.

férence profonde, mais non sans discernement ni réserve; car toute l'Eglise peut se tromper, comme se sont trompés les auteurs de l'Ancien Testament et les apôtres eux-mêmes. A la vérité elle s'est crue elle-même infaillible, mais M. Machet lui déclare que cette prétention n'est que l'effet d'une des *faiblesses ordinaires à l'humanité* [1]. D'ailleurs, cette infaillibilité serait-elle incontestable, il n'y aurait à la nier aucune espèce d'hétérodoxie [2].

Quant aux raisons, non-seulement elles *affluent*, mais elles *mugissent*, style de M. Machet.

Avec ces principes, il est clair que rien ne peut arrêter cet imprudent réformateur. — Aussi lui parle-t-on du pouvoir qui a été donné à l'Eglise de *lier* et de *délier*, il répond que cela ne signifie que le pouvoir d'*enseigner le bien* et de *prêcher contre le mal* [3]; — que si on lui dit que sans cela les controverses seraient éternelles, il répond qu'aussi il est impossible qu'il en soit autrement. « L'Eglise, dit-il pour dernier mot, prétendue infaillible, a cent fois failli. Elle a failli dans le dogme, » failli dans la morale, failli dans le culte. Elle a failli au grand » jour et à la face des peuples; elle a failli gravement et déplo» rablement [4]. »

Or, quelles sont ces erreurs; ce sont tout simplement les opinions qui déplaisent à M. Machet; il cite bien la Bible, les Pères, l'Eglise; mais comme aucune autorité entière ne leur est accordée, en définitive il ne nous reste que la sanction de M. Machet pour notre Christianisme nouveau. Ceci, comme on voit, n'a plus besoin d'être réfuté; ce n'est donc plus que par curiosité, que nous exposons la théorie de la doctrine; nous la trouvons dans les reproches qu'il fait à l'Eglise, et les erreurs qu'il signale. Ces erreurs sont 1° le péché originel; selon M. Machet, tout ce qui est dit d'imperfection, de faiblesse, ne se rapporte qu'à la faiblesse matérielle.

2° La nécessité de la confession pour les péchés commis avec connaissance.—M. Machet veut bien que l'on se confesse, mais il n'y a là, ni sacrement, ni absolution, ni pardon.

3° La nécessité du baptême. — Ce n'est qu'une vaine formalité, non nécessaire au salut, mais à l'admission dans l'Eglise,

[1] Tome II, p. 83. [2] Page 84. [3] Page p. 89. [4] Page 113.

qui est le *règne des cieux*; c'est ainsi qu'il faut entendre le *royaume des cieux* de l'Evangile. « L'idée que l'ablution exprime, »la leçon qu'elle donne à l'esprit, voilà en quoi consiste toute »l'efficacité de ce rite sur les âmes [1] »; tout ce que l'Eglise a ajouté à cela, ce ne sont que des *hyperboles emphatiques qui indignent le bon sens* de M. Machet [2].

4° La croyance aux péchés véniels : — suivant M. Machet, il n'y a pas si petite coulpe qui ne soit mortelle. « Dès que du sein »de la volonté humaine, il vient à naître un péché, quel qu'il »soit, la religion le marque du sceau de la réprobation, et »l'enfer est encouru, l'enfer avec ses supplices sans terme [3].

5° L'institution de la fête des saints Innocens.

6° La doctrine des indulgences.

7° Le dogme de la présence réelle dans l'Eucharistie : — M. Machet a eu une révélation nouvelle sur ce grand dogme de l'Eglise. D'abord tel qu'il est cru, il est absurde, et cela vient de ce qu'on n'a pas compris les paroles de Jésus, qui sont pourtant bien simples ; lorsqu'il a dit : *ceci est mon corps*, il a dit vrai ; seulement il a oublié d'ajouter mon corps *adoptif*, mais la chose était si claire, qu'il n'a pas jugé à propos de l'expliquer. En sorte qu'il n'y a plus là ni divinité, ni humanité, mais seulement une substance terrestre, que Jésus-Christ a regardée comme son corps. Ceci, comme l'on voit, ne renferme aucun mystère, et il n'y a plus rien de divin ; aussi M. Machet se met-il fort à l'aise avec l'Eucharistie. « Lors donc que, sans avoir satis»fait aux conditions prescrites par l'Eglise à quiconque désirera »participer à ce sacrement, comme d'être à jeûn et de s'être »confessé, l'on va recevoir avec respect ce sacrement, on ne »commet point de sacrilége, mais on se rend coupable de vol ; »puisque le pain et le vin eucharistiques de l'Eglise sont des »biens qui lui appartiennent, des biens que personne n'a le »droit de prendre sans son consentement [4]. Bien plus, si même »sans être baptisé on allait y participer, ce ne serait encore »qu'un *simple larcin* [5]. » Toutes ces interprétations font sourire

[1] Tome I, p. 426.
[2] *Ibid.*, p. 435.
[3] Tome II, p. 231.
[4] Tome I, p. 338, note 1
[5] Tome I, p. 457.

de pitié; mais quand nous nous sommes souvenus que nous avions vu souvent M. Machet participer à cet auguste mystère dans l'église *Saint-Jacques du Haut-Pas*, et que peut être en ce moment même, il y participe encore, sous le prétexte de ne faire qu'un *simple larcin*, — le larcin de la partie matérielle de l'Eucharistie! — notre conscience de chrétien a été profondément émue, en pensant à l'effroyable injure commise de sang-froid à l'égard du corps et du sang du Seigneur Jésus.

Continuons donc, malgré notre répugnance, à signaler quelques-unes des erreurs que M. Machet impute à l'Eglise; c'est le plus sûr moyen, selon nous, de prouver l'imprudence de ceux qui se font une fausse gloire de saper l'autorité de l'Eglise, pour la donner aux hommes, qui ressemblent à M. Machet.

8° Une des erreurs que M. Machet reproche à l'Eglise ce sont ses décisions sur les mariages clandestins. — Ils doivent être permis; car l'homme et la femme sont libres, tant pis pour ceux ou celles qui se laissent tromper par des intrigantes ou des méchans.

9° Il veut que les mariages entre parrain et marraine, et filleule ou filleul soient permis.

10° Il la blâme d'avoir annulé les vœux faits à Dieu avant l'âge de 16 ans. — Ils sont valides suivant le docteur Machet.

11° Le droit canon ordonne de punir par la perte de leur dignité, ceux qui ont soldé des assassins. — M. Machet argue cela comme un acte de violence et d'injustice.

12° La défense d'imprimer les mauvais livres, ou l'ordre de les livrer et de les brûler, sont à ses yeux de véritables vols ou attaques contre la propriété légitime.

13° L'obligation imposée au ravisseur de doter la jeune fille qu'il a enlevée, est encore à ses yeux un véritable vol; sont encore réputés vols et brigandages toutes les amendes prononcées par les tribunaux; la ratification de la vente des biens des émigrés, et toute contrainte contre les personnes, même celle qui ordonnait la peine de l'emprisonnement contre les ecclésiastiques coupables de fornication.

14° On doit regarder comme une série de sacriléges toutes les prières ordonnées par l'Eglise pour les autorités qui n'étaient pas légitimes, telles que la République, Napoléon, etc.; les ser-

mens de fidélité que les évêques ont prêtés à ces puissances, etc.

15° Enfin il faut encore regarder comme un sacrilége abandon des droits de Dieu, la permission donnée par l'Eglise de vaquer le dimanche à certaines occupations. M. Machet proscrit l'étude tant des sciences que des arts; le dessin, la chasse, la pêche, le jeu de paume, du trictrac, des cartes; il donne vacances entières aux écoliers, en leur défendant de faire leurs *pensum*. Enfin il s'élève surtout contre l'abominable coutume de demander un sou pour les chaises d'église. Ce sont là les erreurs qui prouvent que l'Eglise a failli, beaucoup failli, et M. Machet, rempli de *tristesse* et d'*horreur*, déclare que, *dégoûté*, *la plume lui tombe des doigts*; — et cependant, ainsi qu'il l'a fait pour la Bible, qu'il n'a cessé de citer, malgré qu'elle ne soit d'aucune autorité, tout cela ne l'empêche pas de proclamer l'Eglise, l'*envoyée du Christ, sa légitime interprète, son ambassadrice unique près du genre humain* [1].

On comprend bien que nous ne nous arrêterons pas à réfuter toutes ces misérables utopies; c'est même beaucoup que de les avoir analysées dans les *Annales*, qui ne s'occupent que d'ouvrages graves, et ayant quelque poids et quelque influence sur les esprits; mais, comme nous l'avons dit au commencement, il nous a semblé qu'il était utile en ce moment de remettre sous les yeux de nos lecteurs un exemple de ce que peut l'esprit humain, même rempli de science et de bonne volonté; car notre impartialité nous oblige à dire qu'il y a une érudition effrayante dans les deux principaux ouvrages de M. Machet, et une personne qui le connaît particulièrement, nous assure qu'il croit de la meilleure foi du monde avoir fait une œuvre bonne et même pie. Nous avons voulu aussi faire voir ce que pouvait être ce nouveau Christianisme, dont quelques auteurs nous annoncent l'advenue. Ces Christianismes nouveaux pourront être différens de celui de M. Machet; mais à coup sûr, ils ne seront pas fondés sur d'autres principes. On y voit le *respect* accordé à *Dieu*, l'adoption des croyances universelles, une véritable religion *humanitaire;* on y voit aussi la *tolérance* et la *philantropie* poussées jusqu'au dernier terme, la *liberté* de l'homme

[1] Tome II, p. 143.

respectée jusque dans ses écarts. Il y a même un projet d'association universelle, pour empêcher de faire la guerre. On pourra former de plus beaux projets de réforme sociale et d'organisation chrétienne, mais le livre de M. Machet sera toujours là, comme la plus curieuse parodie de tous les plans de réforme qui seront faits en dehors de l'Eglise et sans la divine autorité de son nom.

Puissent de telles aberrations vous faire voir le danger de vos paroles, vous qui formulez en vers harmonieux des croyances sans suite, sans liaison, et qui après venez dire à ceux qui vous reprochent vos erreurs que vous les avez formulées sans trop savoir ce que vous vouliez dire [1].

Et vous, naguère encore la terreur des idéologues, des incrédules et des indifférens; vous qui, jusqu'à ce jour, avec une indomptable tenacité, vous étiez posé comme un mur d'airain contre tous les détracteurs de l'Eglise, et comme le soutien et le vengeur de tous ses droits; vous que nous avons vu vous réjouir de vos combats et de vos persécutions, les endurer pour elle, et qui, maintenant encore, voudriez la voir glorieuse et triomphante des disputes et des erreurs humaines! D'où vous est venu ce subit tremblement de votre foi? pourquoi ces conseils qui ressemblent si fort à des blessures, et ces plaintes qui sont comme de cruels reproches, et ces prédictions qui annoncent la mort? D'où vous est venu ce découragement final qui vous a fait mettre aux enchères publiques ces livres rassemblés et conservés avec tant d'amour et de sollicitude? d'où vient que vous les vendez publiquement, comme un industriel dégoûté qui cesse son commerce, ou un ouvrier fatigué qui vend ses plus chers, ses plus précieux outils? Que cherchez-vous? Qu'avez-vous à nous donner? Parlez : que voulez-vous dire quand vous nous annoncez que *le Christianisme auquel doivent se rattacher les peuples, ne sera pas celui qu'ON leur présente sous le nom de Catholicisme* [2]? Qui voulez-vous désigner par ce ON; sont-ce quelques voix isolées; est-ce l'Eglise? Si ce ne sont que quelques voix isolées, laissez-

[1] Voir dans l'article qui suit la *réponse que M. de Lamartine* a faite aux reproches qui lui avaient été adressés.

[2] *Affaires de Rome* sur l'abbé de la Mennais, p. 302.

leur faire un peu de bruit, et puis elles s'en iront bientôt; si c'est l'Eglise, expliquez-vous encore. Voulez-vous dire qu'il y a bien des choses à réformer et à corriger, mais qui ne touchent ni à son existence, ni à l'autorité de son chef, ni à sa divine constitution ?... Mais tout le monde sera d'accord avec vous. Seulement laissez-lui le soin de choisir elle-même le tems et les moyens convenables à opérer ces réformes et ces changemens : ce qu'elle a fait dans le passé vous est un garant de l'avenir. Voyez depuis l'époque de la réforme; voyez depuis les derniers tems de la régence; voyez depuis notre révolution, que de choses que l'Eglise a changées ou réformées. Nous le savons, vous voulez la gloire de l'Eglise et le bonheur des peuples; et, parce que l'Eglise n'a pas répondu à vos vœux, parce qu'elle n'a pas libéré les peuples, vous poussez sur l'une et sur les autres tantôt des gémissemens, attendrissans et déchirans comme ceux d'une mère à qui un ravisseur enlève sa fille, ou des rugissemens, effrayans comme ceux de la lionne qui défend ses lionceaux. Dans votre ardeur du bien, vous vous laissez emporter hors de votre voie. Rassurez-vous; jamais l'Eglise n'a manqué aux peuples. Qui les a jamais plus véritablement aimés qu'elle? qui leur a fait un bien profitable et durable, si ce n'est elle? Nous en avons la ferme assurance, que les peuples se constituent dans l'avenir en république ou en monarchie, l'Eglise ne manquera ni aux uns ni aux autres; et, quelles que soient leurs préventions actuelles, c'est toujours à elle que s'adresseront ceux qui voudront se donner à eux-mêmes un peu de tranquillité, et à leurs institutions un peu de stabilité. Cela s'est toujours fait ainsi dans le passé, et cela se fera encore dans l'avenir. Permettez-nous de vous le dire, vous semblez trop avoir oublié ces choses. Jonas avait prêché Ninive, et, comme elle n'avait pas voulu se convertir, il lui prédit sa ruine; et, sortant de la ville, il s'assit sur une montagne isolée pour voir l'effet de sa prédiction. Mais Dieu eut pitié de son peuple, et ne lui fit pas le mal qu'il avait résolu de lui faire; et il dit à Jonas qui se plaignait : *Crois-tu que ta colère soit juste* [1]?... Et vous aussi, comme Jonas, vous vous êtes assis en je ne sais quelle place, qui paraît n'être plus dans l'Eglise, et là,

[1] *Jonas*, ch. III, v. 10, v, IV. 4.

vous semblez attendre les jugemens éternels. Mais connaissez-vous les desseins de Dieu ? Espérez-vous qu'il vienne, comme à Jonas, vous les manifester ? Ne craignez-vous pas qu'il ne veuille vous faire connaître ses vues sur l'Eglise et sur les peuples, que dans *la maison de votre éternité* ; alors que la science est inutile et le consentement infructueux ! Que de choses que nous voudrions connaître, nous aussi ; mais il est des tems difficiles, où le chrétien doit vivre d'espérance et de foi. Dans une navigation lointaine, il est des momens critiques où le capitaine impose silence à tous les passagers ; on le voit alors exposer à la fureur des vagues ses plus chers matelots ; il les verra même d'un air sec disparaître dans l'ouragan : bien plus, prenant lui-même la hache, il coupe les cordes les plus solides, et arrache les mâts les plus forts, l'orgueil de son vaisseau. Mais c'est ainsi qu'il sauve son navire et les passagers qui lui ont été confiés. Ayons donc tous ensemble confiance en l'Eglise, confiance en Dieu, non pas selon notre vue, mais contre notre vue, et nous serons tous ensemble sauvés. — Que ces paroles ne vous soient point amères ; car, si nous avons été de vos amis, au moins nos paroles n'ont jamais été flatteuses à votre égard. Nous vous aimions comme le défenseur de notre foi, et de notre espérance, et nous le disons tout haut, nous sentons redoubler notre amour en ce moment critique, où vous semblez sur le point de vous derober à jamais à nos croyances, à nos espérances et à notre amour. Restez avec nous. Car, à qui irez-vous hors de l'Eglise ? — Pour nous, une invincible conviction nous attache à elle ; car, hors d'elle, nous ne trouvons plus que doutes, aberrations, folies, niaiseries, c'est-à-dire, toutes les erreurs et les faiblesses de M. Machet, natif du département *de la Marne*.

A. BONNETTY.

Polémique.

EXPLICATIONS

DONNÉES PAR M. DE LAMARTINE SUR SES OPINIONS RELIGIEUSES.

La critique franche et loyale que nous avons faite des opinions émises par M. de Lamartine, dans *son voyage en orient*, et dans son poëme de *Jocelyn,* nous impose le devoir de publier la *réponse* qu'il a faite aux différentes attaques dont il a été l'objet, et qu'il a insérée dans l'édition in-18, qui a paru, de son nouveau poëme; nous y ajoutons quelques remarques et quelques réflexions.

« Quelques personnes ont cru voir dans *Jocelyn* deux intentions sur lesquelles l'auteur doit s'expliquer : un plaidoyer contre le célibat des prêtres, une attaque à la religion; ces personnes sont dans l'erreur. Quant au célibat des prêtres, quelles que puissent être à cet égard les opinions de l'auteur, opinions qui ne seraient pas même une hérésie, puisque l'Eglise romaine reconnaît le mariage des prêtres catholiques dans l'Orient, l'*idée* de faire d'un poëme une controverse en vers pour ou contre tel ou tel point de discipline, *n'est pas même entrée dans sa tête* [1].

» Quant à une attaque au christianisme catholique, ce serait méconnaître également et l'*instinct* du poète, et le *tact* moral de l'homme, que de supposer une intention de polémique hostile dans un ouvrage de poésie pure, dont l'unique mérite, s'il en avait un, serait le sentiment moral et religieux dont chaque vers est imbibé.

[1] Nous nous permettrons de faire observer à M. de Lamartine qu'il ne s'agit nullement de savoir si cette *idée lui est entrée dans la tête*, mais si elle ressort des paroles qu'il a consignées dans son livre; or ces paroles expriment cette idée. Comment se fait-il qu'il ait prononcé les *paroles* sans avoir dans la tête les *idées* qu'elles représentent ?

»S'il y a quelque chose au monde de libre et d'inviolable, c'est la pensée et la conviction : l'auteur n'a point ici à faire profession de foi; mais il fait profession de vénération, de reconnaissance et d'amour pour une religion qui a apporté ou résumé tout le mystère de l'humanité, qui a incarné la raison divine dans la raison humaine, qui a fait un dogme de la morale et une législation de la vertu, qui a donné pendant deux mille ans une âme, un corps, une voix à l'*instinct* religieux de tant de milliards d'êtres humains, une langue à toutes les prières, un mobile à tous les dévouemens, une espérance à toutes les douleurs. Alors même *qu'il pourrait différer sur le sens plus ou moins symbolique de tel ou tel dogme* de cette grande communion des esprits, pourrait-il jamais, sans ingratitude et sans crime, *être hostile* à une religion qui fut le toit de son enfance, qui fut la religion de sa mère, qui lui a tout appris à lui-même des choses d'en haut, et souiller de sable ou de gravier ce pain de vie dont se nourrissent et se fortifient tant de millions d'âmes et d'intelligences [1] ?

»Ce ne sera jamais sa pensée. Ce ne fut pas sa pensée en écrivant ce livre; il n'en a eu qu'une : inspirer l'adoration de Dieu, l'amour des hommes et le goût du beau et de l'honnête, à tous ceux qui sentent en eux ces nobles et divins *instincts*. Les controverses engendrent souvent les disputes, et l'intelligence aussi doit avoir sa charité.

»Enfin, on m'a accusé ou loué de *panthéisme* [2]; j'aimerais au-

[1] Nous n'avons jamais accusé M. de Lamartine d'être *hostile* au Christianisme. Au contraire, nous avons souvent rendu justice à ses intentions; mais nous l'avons accusé de ne pas connaître le Christianisme; nous l'avons accusé de vouloir le refaire et le façonner à sa guise, en nous donnant un Dieu, un Christianisme nouveau, autres que ceux de l'Eglise; et malheureusement lorsqu'il dit qu'*il pourrait différer sur le sens plus ou moins symbolique de tel ou tel dogme*, cela nous confirme dans notre idée. Les *dogmes* ne sont point des *symboles* que chacun puisse expliquer à *son gré*. L'Église a fixé clairement la signification de ceux qu'il est nécessaire de croire. On ne peut refuser d'admettre ceux-là sans cesser d'être chrétien. Quant à ceux sur lesquels l'Eglise n'a rien défini, l'explication est libre, et ils ne peuvent offrir matière à objection.

[2] Si l'on a accusé ou loué l'auteur de *panthéisme*, c'est qu'en effet

tant qu'on m'accusât d'athéisme, cette grande cécité morale de quelques hommes, privés, par je ne sais qu'elle affliction providentielle, du premier sens de l'humanité, du *sens* qui voit Dieu. Parce que le poète voit Dieu partout, on a cru qu'il le voyait en tout. On a pris pour panthéisme aussi le mot de saint Paul, ce premier commentateur du Christianisme : *In illo vivimus, movemur et sumus*. C'est le mien. Mais refuser l'individualité suprême, la conscience et la domination de soi-même à celui qui nous a donné l'individualité, la conscience de nous-mêmes et la liberté, c'est refuser la lumière au soleil, et la goutte d'eau à l'Océan. Non, mon Dieu est le Dieu de l'Evangile, le *Père qui est au ciel*, c'est-à-dire, qui est partout.

» Mais en voilà trop sur un petit livre, qui ne doit rien soulever de si lourd, qui ne doit rier toucher de si haut. »

Mais on ne vous a pas reproché seulement de faire du panthéisme, ou de condamner le célibat des prêtres, on vous a surtout reproché de vouloir faire un nouveau Christianisme, un Christianisme rationel, sans église, sans pape, qui ne devait avoir, selon vos propres paroles, qu'*un Dieu, un et parfait pour dogme, la morale éternelle pour symbole, l'adoration et la charité pour culte* [1]. Voilà le vrai reproche qu'on vous a fait, et malheureusement vous ne jugez pas à propos de vous expliquer sur ce point, qui était cependant de la plus grande importance. Pourquoi ce silence? Voyez, vos amis vous interrogent, ils veulent savoir qui vous êtes, s'ils sont encore en *communion* avec vous, ou si vous n'êtes qu'un de ces hommes qui, ne connaissant pas le Christianisme, en ont fabriqué un vain, arbitraire, inutile, comme sont tous les christianismes qui se sont séparés de l'Eglise. Une réponse précise les comblerait de joie.

D'ailleurs, pourquoi ne pas veiller sur les paroles que vous

ses paroles expriment cette croyance. Or, ici il ne suffisait pas de protester contre l'interprétation que l'on donne à ses paroles, il fallait, en faisant cette nouvelle édition, changer les paroles mêmes. C'était un devoir. Cependant nous acceptons avec plaisir les explications de M. de Lamartine quand il dit que son Dieu est le Dieu de l'Evangile.

[1] Voir dans notre N° 56, t. x, p. 419, et dans le *Voyage en Orient*, t. III, p. 261.

employez quand vous voulez parler philosophie ou religion ? Ainsi, dans les courtes paroles que nous venons de citer, que signifient les *instincts divins en religion* dont vous nous parlez ? quelle règle en tirez-vous? chacun n'a-t-il pas son *instinct* qu'il peut vous opposer? et qu'est-ce que c'est encore que le *sens* qui voit Dieu ? pourquoi le refusez-vous à quelques hommes ? est-ce que c'est par un *sens* que vous avez connu Dieu ? si votre mère, si la société ne vous avaient pas conservé et transmis l'idée de Dieu, si l'Eglise ne vous l'avait pas annoncée pure de toute erreur, votre *sens* vous aurait donné à coup sûr un autre Dieu, ou plutôt ne vous en aurait donné aucun. Ce sont là des notions qui sont d'une clarté telle que personne ne saurait plus en douter; pourquoi allez-vous imprudemment les soulever, et faire voir ainsi que votre éducation philosophique et religieuse date d'un autre âge, du siècle dernier ?

A. B.

Histoire naturelle.

COMMUNICATIONS FAITES A L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

PAR M. DE PARAVEY,

SUR QUELQUES DÉCOUVERTES MODERNES QUI AVAIENT ÉTÉ CONNUES DES ANCIENS.

Les Diamans découverts récemment, dans les monts Ourals, étaient connus des Géographes Turcs, aussi-bien que les mines d'or, des mêmes contrées, mines que cite déjà Hérodote.—Les Éléphans fossiles sont signalés par les Arabes et les livres chinois. — Pierre qui attire la pluie. — Bézoars. — Aurore boréale. — Observations de Physique de l'Empereur *Kaug-hy*.

Le 3 novembre dernier, M. *de Paravey*, qui venait de lire et d'analyser un des plus savans ouvrages de M. *de Hammer,* baron *de Purgsthal*, adressa au président de l'Académie des Sciences la lettre suivante, qui lui paraissait renfermer quelques rapprochemens assez curieux :

Monsieur le Président,

La découverte de *mines* abondantes d'*or* et de *platine*, et celles de *véritables diamans*, dans les contrées reculées des monts Ourals, est un fait qui s'est passé de nos jours, mais qui aurait pu s'effectuer beaucoup plutôt, si un gouvernement véritablement libéral avait ordonné la traduction des auteurs orientaux, qui traitent de Géographie positive et d'histoire, et qui ne s'occupent pas seulement de la Mythologie, et d'une poésie plus ou moins emphatique.

Dans les origines russes de M. le baron *de Hammer*, notre honorable ami et correspondant, je vois en effet (page 69) que le géographe Turc *Hadji-Khalfa*, dans son djihan-numa, annonce positivement que, chez les *Kimaks* ou *Kaimaks*, tribu Turque,

nomade, riche en bœufs et en brebis mais privée de chameaux, et campant dans les forêts, *on trouve des métaux précieux en abondance, et aussi des* DIAMANS.

Or, dans le même ouvrage (page 6), M. *de Hammer*, citant un autre auteur (Arabe d'origine), parle des mêmes peuples *Kaimaks*, et nous apprend que le *Volga*, ou l'*Etel*, les séparait des peuples *Ghouzes*, autre peuplade Turque.

Leur territoire étant d'ailleurs (page 69) donné comme très-vaste, et de plus d'un mois de marche en étendue, il est facile de concevoir que ces peuples nomades parcouraient les forêts des *monts Ourals*, et campaient sur les bords de la rivière *Kama*, qui leur aura donné son nom, ou qui aura reçu le sien d'eux, et qui, non éloignée de ces monts, se jette, on le sait, dans l'*Etel* ou le *Volga*.

Déjà *Hérodote* nous apprenait que les Massagètes, qui guerroyaient dans ces contrées, avaient les freins et les ornemens des selles de leurs chevaux en or, mais il ne nous parle pas des *Diamans*, retrouvés par feu le *comte Polier*, d'après les indications de M. de Humboldt, dans les *montagnes* appartenant à la comtesse *Schouwalof*.

Cette communication seule, me semblerait mériter quelque attention de l'Académie, puisqu'elle nous montre les Turcs, et surtout les Arabes, qui venaient les convertir, comme ayant étudié les contrées les plus reculées du nord de l'Asie, un peu mieux que nous ne le supposions jusqu'à ce jour.

Mais j'ai encore d'autres faits analogues à citer à l'Académie; les Cartes Chinoises originales de la Tartarie et des contrées voisines, que j'ai calquées à Londres, en 1830 et 1831, placent vers le lac KOLY-WAN, qui dépend maintenant de la Russie, une antique tribu nomade de peuples, appelés 骨 *Ko*- 利 *ly*, et dont le nom signifie *profitant* (*ly*) *des os* (*Ko*); ce peuple avait donc été amené par les Arabes, civilisateurs et explorateurs de ces contrées, à rechercher et à vendre les défenses fossiles d'éléphans et d'hippopotames, qui se trouvent dans ces contrées lointaines du nord; et ces éléphans, en effet, sous le nom de 鼢 *Fen*- 鼠 *chu*, ou de *Rats* (*chu*), *cachés, vivant sous terre* (*fen*), sont décrits dans les PEN-TSAO, ou livres d'histoire naturelle de

la Chine ; et ce nom ancien du peuple *Ko-ly* explique le nom actuel du pays et du lac *Koly-wan*.

Bien plus, et ici je prie de se rappeler que l'on a long-tems nié qu'il pût tomber des pierres du ciel et que *cependant il en tombe*, tous les auteurs orientaux, Arabes, Turcs ou Persans [1], sous le nom de Pierre Raida, ou de *Pierre de Pluie*, qui est le *Jade* des Turcs, ou le 玉 *yu* des Chinois, parlent d'une Pierre célèbre, que *Noé* donna à Japhet, et celui-ci à Turc, son fils aîné, ou à Ouze, ou Rous, ses autres fils ; pierre, qui avait la vertu de provoquer la pluie, et qui fut l'objet de guerres sanglantes chez les Tribus Turques du Nord ; et ici, le géographe turc, *Hadji-kalfa*, à l'article de ces peuples *kaïmaks* ou *kimas*, riches en or et en diamans, dit aussi : « *que dans leur pays se trouve une Pierre, qui,* » *mise dans l'eau, attire infailliblement la pluie* [2]. »

On sourira sans doute à cette assertion ; mais, avant *Franklin*, on souriait aussi, quand lisant Ctésias, médecin d'*Artaxercès*, on le voyait, parlant de l'Inde, y citer des épées ou pointes en fer, qui, fichées en terre, appelaient la foudre, et détournaient la grêle.

Les hommes sages doutent, mais ne nient pas, et une étude plus attentive, une chimie plus perfectionnée, nous apprendra peut-être un jour, quelle était la pierre Raida des Turcs et des Monts Ourals, qui savait attirer la pluie [3].

[1] Voir, p. 30 et p. 52, *Origines russes*, Hammer.

[2] Page 69, *ibid.*

[3] Depuis l'envoi de cette lettre à l'Académie des Sciences, nous avons encore trouvé, dans l'*Encyclopédie japonaise*, liv. xxxvii, celui qui traite des animaux domestiques, section 5e, une autre pierre, à laquelle les livres chinois et mongols attribuent la propriété *vraie* ou *fausse* d'attirer la pluie ; c'est *la concrétion biliaire*, qui naît entre le foie et la vésicule du fiel, dans certains quadrupèdes, concrétion nommée Tsa-ta ou Tcha-ta, en chinois, et *Basara*, ou aussi *Noota*, en japonais, et qui n'est autre chose que le *Bézoar*, pierre à laquelle on attache de grandes vertus dans tout l'Orient. Le *Bézoar* du chien, est nommé *Inou-no-tama*, en japonais, et le chien s'appelle *Inou* ; ainsi *Tama*, en japonais, est encore un des noms du Bézoar. Des chimistes habiles, tels que M. *Gay-Lussac*, devraient peut-être examiner avec quelque soin, ce qu'il y a de vrai, dans toutes ces fables débitées, sur les *Bézoars*, c'est-à-dire sur les

Je terminerai ces communications par un fait plus moderne et plus positif; je veux parler de l'aurore boréale du 18 octobre dernier, qui fut observée aussi, vers *Saintes*, dans une voiture, où je me trouvais. Maintenant, une multitude de personnes signalent l'apparition de ces importans phénomènes; mais, dès la plus haute antiquité, ils ont été observés et annotés, puisque dans la Sphère Hiéroglyphique et Chaldéenne, conservée en Chine, la partie du ciel, *toujours visible autour du pôle nord* (pour notre hémisphère, et une latitude moyenne de 36° environ), est nommée Tseu-wey-kong, ou *palais du fluide subtil et violet, Tseu*, et qu'on y met non-seulement l'Empereur et sa Cour terrestre, mais encore toute la Cour Céleste.

L'époque où ces dénominations s'établirent, est très-reculée, et serait difficile à fixer; mais l'ouvrage, déjà cité, de notre docte ami M. de *Hammer*, nous fournit une curieuse description d'une *aurore boréale*, observée au nord de la Bulgarie, par un envoyé musulman, et cela avant 1160 de J.-C., époque où fut écrit le livre des Merveilles des créatures, par *Ahmed* de *Tous*, auteur persan.

Ayant parlé de la *Bulgarie où le jour n'offre que deux heures d'obscurité*, et même où, vers le solstice, on est dix jours sans avoir de nuits (page 72), ce même auteur cite la *Tribu Turque* des *Bedjnak* ou *Patzinagues*, située encore plus au nord, chez qui il fait très-froid, dit-il. et dont les brebis, c'est-à-dire les rennes, mangent de la neige (c'est-à-dire, savent paître sous la neige), et, faisant parler l'envoyé musulman qui pénétra chez ces peuples : « Dès la première nuit de mon arrivée, dit cet envoyé, *je vis que l'horizon était rouge,* puis je vis des nuages noirs » qui descendaient et qui tombaient l'un sur l'autre, comme » des cavaliers avec leurs épées dégaînées; après quelque tems » les nuages se séparèrent, et je demandai au prince des *Bedjnaks*, ce que c'était, car je n'en savais rien. Il me dit : ce sont » des armées de *dives* ou démons qui se font la guerre, et en » effet, dit l'envoyé, je les ai vus ainsi. »

Basara, des livres du Japon. *Gemelli Carceri* (T. III, p. 366) vante surtout ceux des singes de l'intérieur de la grande île, si peu connue, de Bornéo.

Actuellement on n'y voit plus ces combats, si familiers aux Arabes et aux Musulmans de cette époque; mais, malgré tous les progrès des sciences, on n'a pas encore, *il me semble*, expliqué complètement ces curieux phénomènes.

J'ai cru que les Savans, dignes de ce nom, trouveraient quelqu'intérêt à ces notes historiques, recueillies en voyageant moi-même, dans des pays un peu moins lointains, et j'ai l'honneur d'être, etc.

Le Membre du Corps royal du Génie des Ponts-et-Chaussées,

Ch^er DE PARAVEY.

A cette lettre, qui a excité une certaine émotion, dans le sein de l'Académie, et dont la *Presse* seule, parmi les journaux, a rendu un compte exact et convenable, M. de Paravey a, depuis, ajouté la note suivante, tirée du Tome IV, page 481, des Mémoires concernant les Chinois.

« Le froid, dit l'empereur Kang-hy, est extrême et presque » continuel, sur les côtes de la mer du nord, au-delà du fleuve » *Tai-kong-kiang*; c'est sur cette côte qu'on trouve l'animal » 鼢 *Fen* 鼠 *chu*, dont la figure ressemble à celle du *rat*, (*chu*), » mais qui est gros comme un éléphant : il habite dans des ca» vernes obscures, et il fuit sans cesse la lumière; il donne un » ivoire qui est aussi blanc que celui de l'éléphant, mais qui est » fort aisé à travailler, *et qui ne se fend pas. Sa chair est très-froide* » et excellente pour rafraîchir le sang.

» L'ancien livre *Chin-y-king* parle de cet animal en ces termes : » Il y a dans le fond du nord, parmi les neiges et les glaces qui » couvrent ce pays, un rat (*chu*), qui pèse jusqu'à mille livres; » sa chair est très-bonne pour ceux qui sont échauffés.

» Le *Tsée-chou* le nomme *Yen-chou* (ou rat *Chu*, caché comme » la taupe, *Yen*); » et il parle d'une autre espèce qui n'est pas si grande : « il n'est grand, dit-il, que comme un buffle; il s'en» terre comme les taupes (en Chinois dites *Yen*), il fuit la lu» mière, et reste presque toujours dans ses souterrains. On dit » qu'il mourrait, s'il voyait la lumière du soleil et même celle de » la lune. »

Nous avons vérifié ces textes, dans l'Encyclopédie Chinoise,

liv. III, section 21 et 27, et nous y avons trouvé, en outre, qu'il est sans queue (ce qui s'applique peut-être à la taupe, dont il a le nom *Yên*), que sa couleur est noire, et que son nez ou sa *trompe est fort grande.*

Nous avons vu de plus qu'on le nomme aussi *Yn-chu*, ou rat *caché, enterré*, (Voyez *Yn*, n° 11857, Dictionn. de de Guignes, fils), et aussi *Fang-chu*, ou *le rat des limites* FANG, car les quatre limites de l'ancien empire central, celui de la Perse ou de l'IRAN, se nomment *Sse-fang*, ou les quatre côtés du carré, formant cet empire.

Nous ne rechercherons pas ici, si ce nom *Fen*, *Fang* ou *Fan*, n'a pas donné naissance, avec l'article arabe *al*, *ol*, à notre vieux terme OLI-FAN, employé pour nommer l'*ivoire* et pour *éléphant*, et si l'ENCYCLOPÉDIE JAPONAISE le décrivant, et le nommant en Chinois *Yen-chu*, et en Japonais *Bouta-nesoumi*, ou le rat (*Nesoumi*), appelé *Bouta*, n'a pas donné naissance au nom Russe *Mammouth*, qui n'est évidemment aussi qu'une altération, du nom *Béhemoth* ou *Béhemouth*, animal fabuleux des livres rabbiniques.

Mais nous renverrons, ceux qui hésiteraient à reconnaître, dans ce rat monstrueux, *Fen* ou *Fan*, le *Mammouth* des Russes et même ces *éléphans glacés*, trouvés tout entiers, avec leur chair et leur peau noire à longs poils, dans les berges des fleuves glacés de la Sibérie et examinés par l'académicien Russe *Adams*, à ce qu'en ont dit MM. *Cuvier* et *Remusat*.

Ce dernier [1] n'hésite pas à y reconnaître le *Mammouth*, grand quadrupède fabuleux des Russes, mais il n'observe pas que cet autre animal glacé, gros seulement comme un buffle, et indiqué par *Kang-hy*, ne peut être que le rhinocéros glacé, trouvé par *Pallas* en Sibérie, et dont les chiens des Tartares dévoraient les chairs conservées intactes.

Les livres conservés en Chine expliquent son existence, en ces contrées, comme s'il y vivait sous terre : les Russes en font de même, et les Indiens en ont tiré leurs fables sur ces quatre

[1] Liv. XXXIX, p. 6.

[2] Pag. 200, T. XI, *Notice et Extraits de l'Académie des Inscriptions.*

Éléphans divins, qui supportent la Terre, et qui répondent aux quatre points cardinaux, ou aux quatre limites du monde, ce qui est la traduction exacte du nom chinois *Fang*, et *Sse-fang*; mais nous ne connaissons pas encore une explication plausible de ces singuliers débris d'un autre monde.

On a voulu que ces éléphans, ayant de longs poils [1], aient pu vivre dans les climats glacés du nord, mais il leur eût fallu une autre nourriture que la mousse qui y croît seulement, et qui suffit à peine à la nourriture des rennes des Tartares et des Samoyèdes [2].

Avouons notre ignorance, même en ce jour, et parce que les Orientaux entourent de quelques fausses explications les faits importans et nombreux, qu'ils ont constatés long-tems avant que nos académies existassent, ne rejetons pas leurs traditions si précieuses, et occupons-nous plutôt à traduire leurs livres antiques, au lieu de les mépriser, comme on le fait.

Paris, 14 décembre 1836,

Ch^er^ de Paravey.

[1] On peut voir, au cabinet du Jardin-des-Plantes, à Paris, un fragment de la peau noire, et à longs poils, de ces éléphans trouvés glacés, sous les rives rongées par les glaces, des grands fleuves de la Sibérie. — Voir aussi la description de cet éléphant fossile, et l'histoire de sa découverte écrite par Cuvier, et insérée dans le tom. III, p. 262, et tom. VI, p. 154 des *Annales de Philosophie chrétienne*.

[2] On sait que les Éléphans de la cour du Grand-Mongol aux Indes, consommaient par jour, plus de 140 livres de grains, outre une grande quantité de cannes à sucre, et de feuilles de bambous.

Traditions chinoises.

ACCORD
DE MM. DE PARAVEY ET RIAMBOURG.

Au Directeur des Annales de Philosophie chrétienne.

Monsieur,

Légataire des travaux de M. Riambourg sur la philosophie et la religion, il ne peut m'être indifférent qu'on prenne le change sur sa pensée, au sujet de la Chine. C'est pourquoi je vous demande la parole.

L'auteur de *Rationalisme et Tradition*, partant de ce point (philosophiquement démontré pour lui) que l'homme est impuissant à deviner et à constituer la vérité religieuse, en avait déduit la nécessité d'une révélation primitive, et s'était vu par là même conduit à sa recherche dans les plus anciennes traditions religieuses du genre humain. L'étude comparative de ces traditions l'avait amené à proclamer l'antériorité de la préexcellence des traditions mosaïques. Mais, en même tems, il lui avait paru, qu'après le Pentateuque des Hébreux, les *Kings*, livres sacrés des Chinois, étaient le témoignage le plus précieux qui nous fût resté des croyances primordiales du monde. Il souhaitait donc que les Kings et les traditions qui s'y rattachent fussent explorés de préférence aux Védas et aux traditions si confuses de l'Inde, qui, à tort, suivant lui, préoccupent à peu près exclusivement les savans contemporains.

Telle était, sans contredit, l'idée-mère de M. Riambourg, le but suprême et culminant, la pensée finale de ses articles sur les traditions chinoises [1].

Or, c'est là aussi la conviction de M. de Paravey; n'est-ce

[1] Voir notamment le n° dernier des *Annales*, ci-dessus, p. 351.

pas lui, en effet, qui, dans le dernier N° des Annales, s'écrie : « Il est déplorable de voir la savante Allemagne s'occuper tant » de fables indiennes, tandis qu'en Chine seulement, elle trou» verait la clef de tous les mystères de l'ancien monde [1]. »

Nul désaccord, comme on voit, entre MM. Riambourg et de Paravey sur le point fondamental de la question chinoise.

Qu'importe après cela, que M. Riambourg ait cru le peuple Chinois aussi ancien que ses livres, et que M. de Paravey croie au contraire les Kings plus anciens que le peuple qui les conserve ? c'est ici une discussion accessoire et secondaire, et il ne faut pas que l'accessoire fasse oublier le principal.

Le principal, on vient de le voir, c'est l'étude approfondie des Kings et des traditions dont ils témoignent. Tous les hommes de foi doivent faire des vœux pour que les travaux des Sinologues se concentrent sur cette mine à peine ouverte, au lieu de s'éparpiller sur je ne sais combien de points de détail d'un intérêt bien inférieur, comme l'a fait trop souvent Abel-Rémusat lui-même.

Agréez, etc.

TH. FOISSET.

[1] *Ibid.*, p. 359.

Economie ecclésiastique.

PROJET DE CAISSE CENTRALE DE VÉTÉRANCE
EN FAVEUR DU CLERGÉ.

Nécessité de cette caisse. — Doit être fondée par une loi. — Les retraites ne doivent être prononcées que par les évêques. — Règles de *annuités*. — Conditions de la fondation d'une caisse de vétérance.

Depuis quelque tems les journaux ont annoncé une *banque de prévoyance* ou d'*association ecclésiastique*, ayant pour but d'offrir aux ecclésiastiques un moyen de s'assurer quelques ressources pour leurs vieilles années, si abandonnées du gouvernement et du public, et aussi si pénibles pour la plupart. Cette association, qui a été l'objet de quelques critiques de la part des journaux religieux [1], a suggéré à un de nos lecteurs, homme que sa position et ses connaissances spéciales rendent juge très-compétent en ces matières, de nous adresser l'article suivant que nous recommandons à l'attention de ceux qui sont placés à la tête de l'administration ecclésiastique. Nous avons cru que tous verraient avec intérêt un travail neuf sur un sujet si important, si urgent même, et qui mérite d'être entrepris avec ensemble et en grand, si l'on veut qu'il puisse être vraiment utile, et empêcher qu'il ne devienne l'objet de spéculations particulières.

A. B.

La condition du prêtre, lorsque l'âge et les infirmités le forcent de renoncer à l'exercice des fonctions du saint ministère, est des plus précaires et des plus malheureuses. Seul, étranger en quelque sorte au milieu du monde, c'est précisément au moment où il a le plus besoin de son modique trai-

[1] Voir l'*Ami de la Religion*, 1836, tome 91, p. 304, 320, 543.

tement pour s'entourer des soins qui lui sont indispensables, que bien souvent il s'en voit tout-à-coup frustré.

Ces considérations n'ont pas échappé à la haute sagesse, à l'active sollicitude des évêques : plusieurs ont essayé de remédier au mal en fondant des *maisons de retraite*, des *fonds d'épargnes*, ou des *quêtes* particulières pour les prêtres âgés et infirmes. Mais ces tentatives isolées sont demeurées en quelque sorte impuissantes, précisément parce qu'elles étaient isolées, précisément parce qu'elles manquaient d'une direction supérieure et légale [1].

Pour que ce projet puisse offrir un résultat capable de réparer le mal qu'il signale, il faut qu'il présente une assez grande masse de fonds; partant, il faut que la retenue sur les pensions soit imposée à tous, c'est-à-dire, qu'elle soit obligatoire. Il faut en outre que les retenues des personnes qui meurent avant d'avoir acquis des droits à la pension, soient déclarées acquises au fonds commun. De là il suit qu'il faut qu'une loi intervienne pour établir et régler cette *caisse de vétérance*.

Mais ici s'offrent plusieurs graves objections.

1° Si ces fonds sont mis entre les mains du gouvernement, n'est-il pas à craindre qu'il ne s'en empare, et que, quelque jour, si des besoins se faisaient sentir, ou si des dissentimens venaient à s'élever, le gouvernement ne mît la main sur l'argent qui lui avait été confié? A cela l'on ne peut que répondre que la loi devant déclarer que le gouvernement n'est que *dépositaire* de ces biens, ce serait un vol ouvert et manifeste que de les détourner de leur destination. Le Clergé, dans ce cas, se trouverait courir le même danger que les employés ordinaires du gouvernement, qui lui ont confié leurs retenues, que toutes les personnes qui confient leur argent à la caisse des dépôts et consignations. S'il fallait s'arrêter devant ces considérations, aucune caisse ne serait possible, car toute caisse locale et par-

[1] La plupart des idées développées dans cet article sont extraites d'un travail inséré dans la *France Industrielle*, Numéros du 25 août et 22 septembre 1836, ayant pour but de prouver la puissance de l'*association*. Son auteur, M. Jullien, l'annonce comme extrait d'un grand ouvrage inédit sur les *assurances*, les *annuités viagères*, les *tontines*, *les caisses d'épargnes*, les *banques*, les *emprunts* et l'*amortissement*.

ticulière offrira toujours les mêmes dangers, si toutefois même ils ne sont pas plus grands. Ainsi passons à une autre objection.

2° L'indépendance du Clergé ne serait-elle pas menacée s'il consentait à confier au gouvernement la répartition de cet argent? — Nous avouons que cette objection est forte pour nous, qui désirons que le sort des prêtres dépende absolument de leurs supérieurs ecclésiastiques. Aussi, faudrait-il que la loi contînt une disposition spéciale par laquelle il serait stipulé que les évêques seuls seraient les juges de tous les cas où il deviendrait convenable de donner la retraite à tel ou tel prêtre, et de la quotité à laquelle il aurait droit. Chaque évêque connaissant ses fonds prélevés sur les prêtres, connaîtrait en même tems la somme qu'il lui est permis de répartir, et en ferait ainsi lui-même, et par son conseil, la répartition. Ce serait sur sa présentation et sur sa décision que le gouvernement serait tenu de prononcer la mise à la retraite, avec telle ou telle pension qui y serait attachée. Ainsi serait garantie l'indépendance du clergé; ainsi il serait fourni aux besoins si pressans de vieillards qui ont consumé leur vie dans la plus belle mission qu'il soit donné à un homme de remplir.

Maintenant que nous avons pesé les premières bases de cette grande mesure, nous allons entrer dans quelques détails qui en feront voir la possibilité, les avantages et les moyens à prendre pour la mettre à exécution.

L'établissement d'une *Caisse centrale de vétérance* en faveur du Clergé, présenterait des facilités et des avantages que ne peuvent avoir les caisses des Administrations; ici pas de luttes matérielles, pas de blessures, pas de pensions reversibles, c'est *l'annuité viagère* dans toute sa simplicité, et cette *annuité* limitée à un tems fort court par l'âge avancé auquel elle sera concédée.

La *pension* n'est en effet pas autre chose qu'une *rente viagère*, et la rente viagère n'est elle-même qu'une *annuité* qui se résout à la mort de celui sur la tête duquel elle est constituée.

On a recours pour déterminer la valeur de l'annuité viagère à la *loi de mortalité* qui sert à déterminer la durée moyenne de la vie à chaque âge; les investigations que M. Jullien a portées sur cette partie importante de l'arithmétique sociale paraissent

dignes de fixer l'attention; elles embrassent en effet les travaux qui ont été faits par *Déparcieux* et *Duvillars* en France; de *Moivre*, *Simpson*, *Price* et *Heysham* à Londres, Northampton et Carlisle; *Wargentin* en Suède; *Susmilhe* à Vienne et à Berlin, *Muret* en Suisse, *Halley* en Silésie, *Kerseboom* en Hollande, *Wigglesworth* en Amérique. Nous allons en donner un aperçu.

Les *tables de mortalité* indiquent le nombre d'individus vivans à chaque âge. Lorsqu'on veut déterminer la vie *probable* d'un individu à un âge quelconque, on prend la moitié du nombre de vivans à cet âge; on cherche dans la table l'âge auquel correspond cette moitié, dont on déduit le premier âge, et on obtient ainsi la durée probable; à 28 ans, par exemple, sur 1000 naissances il ne reste que 512 vivans, dont la moitié 256 correspond à 66 ans, ainsi il y a autant à parier pour que contre qu'un individu de 28 ans vivra jusqu'à 66 ans, c'est-à-dire que sa vie probable sera de 66 moins 28, ou 38 ans.

Une annuité viagère de 100 fr. constituée à l'âge de 28 ans devrait durer 38 ans, et, d'après les tables de M. Jullien, elle aurait en effet, supposant l'intérêt à 4 pour cent, une valeur de 1936 fr. 78 c., et représenterait en viager 5, $\frac{1061}{1000}$ pour cent.

La valeur de l'annuité ne se détermine pas toujours, il est vrai, sur la *vie moyenne probable*; elle se calcule plus généralement sur la *vie moyenne relative* ou plutôt *réelle*, et cette vie moyenne s'obtient en additionnant le nombre de vivans depuis et y compris l'âge dont on veut connaître la vie moyenne, jusqu'à l'âge le plus avancé, et en divisant ce nombre par celui des vivans à cet âge, le résultat de cette division, moins *une demi-année* ou 0,50, est l'*âge moyen*.

Ainsi à 78 ans le nombre de vivans jusqu'à 95 ans est, d'après Kerseboom, de 799, divisé par 130, nombre de vivans de l'âge de 78 ans; il donne une durée moyenne de 5 ans et 8 mois, ce qui porte le capital de l'annuité à 541 fr. 71 c.; le *percentage* à 19 $\frac{0762}{1000}$ pour cent.

Il est facile, lorsqu'on connaît le capital de la pension, de déterminer la quotité de la prime annuelle ou de la retenue à verser pour la former, c'est une question d'amortissement; des tables indiquent le tant pour cent d'un capital quelconque à

verser chaque année pour former, au moyen de l'accumulation, ce même capital, dans un nombre d'années donné.

M. Jullien a reconnu qu'une retenue de 5 pour cent, augmentée du produit des sommes délaissées au fonds commun par des associés éliminés, doit suffire, au moyen de l'accumulation ou intérêt composé, pour former le capital de la pension; mais cette retenue, applicable seulement aux ecclésiastiques admis après la fondation de la caisse de vétérance, devrait, à l'égard de ceux admis antérieurement à cette fondation, être augmentée dans la proportion des années de service déjà accomplies ou qui restent à accomplir jusqu'à l'âge voulu pour la retraite; l'appréciation de ces proportions a été l'objet de calculs ingénieux, mais trop compliqués pour trouver leur place ici.

On voit, d'après les explications qui précèdent, que l'âge du pensionnaire sert à déterminer le capital et le percentage de la pension, que la durée des services sert à calculer la proportion des retenues, le tems pendant lequel elles doivent être versées et la puissance de l'accumulation; ainsi il est indispensable de comprendre dans les statuts les conditions d'âge et de durée de service voulues pour obtenir la pension, et M. Jullien indique pour le clergé, 65 ans d'âge, 35 ans de service, pour obtenir une pension limitée à un maximum de *deux tiers* du traitement des *trois dernières années* d'exercice.

Il ne suffit pas de connaître le capital et le percentage de la pension, la quotité de l'annuité, le maximum de la pension, il faut encore limiter le maximum en nombre et en somme des pensions à concéder chaque année, et le minimum des recettes; c'est le seul moyen de mettre la caisse à l'abri de toutes les éventualités.

Il y a deux manières de limiter le maximum des concessions : la première en calculant les éliminations par l'effet des décès et en divisant ce qui reste par le nombre des années de service; la seconde en prenant le *quart* du personnel et le *sixième* des traitemens et ensuite le 8 pour cent de ce quart et de ce 6e [1].

[1] Dans les administrations publiques, la durée du service n'est que de trente ans, et on prend pour maximum des arrérages le tiers du personnel.

Dans la première hypothèse, les éliminations étant, d'après les tables de mortalité, de 1 *un tiers pour cent* par année, laisseraient en exercice après 35 ans de service, 21,894 personnes, et ce nombre, divisé par 35, donnerait par année 625 pensions, lesquelles multipliées par les deux tiers du traitement moyen, qui est de 852, 96, soit 568, 64, demanderaient une somme de 355,390, et porteraient le maximum des arrérages à 7,812 pensions, et à 4,442,375 fr.

Dans la deuxième hypothèse on obtient les résultats suivans:

Personnel. . . .	35,000.	Traitemens. . . .	29,853,650.	Moyenne. . .	852. 96.
Maximum des arrérages, 1/4.	8,750.	1/6e.	4,975,608.		» »
Concession annuelle, 8 0/0.	700.	. . . .	398,048.	Moyenne. . .	568. 64.

D'après l'auteur, les recettes devraient être égales au montant de la concession, multiplié par 5, et s'élever à 1,776,950, et la seule retenue de *cinq pour cent* produirait 1,492,682; ainsi, au moyen des retenues supplémentaires qui seraient opérées sur les traitemens des personnes admises antérieurement à la fondation de la caisse, l'institution pourrait immédiatement fonctionner.

Nous n'entrerons pas dans de plus longs détails sur les développemens auxquels M. Jullien s'est livré au sujet de la *loi de mortalité*, de l'*accumulation*, des *éliminations*, des *extinctions*; nous renverrons à ce sujet aux articles publiés par la *France industrielle*, tout en émettant néanmoins le vœu que l'auteur veuille bien livrer à la publicité les nombreuses tables qui sont la base et la preuve de ses calculs.

Nous nous bornerons pour le moment à analyser les conditions qui doivent entrer dans les statuts d'une caisse de vétérance :

1° Etablissement d'une caisse générale de vétérance en faveur des membres du Clergé.

2° Retenue obligatoire et uniforme de cinq pour cent sur les traitemens de tous les prêtres admis au saint ministère postérieurement à la fondation de la caisse.

3° Retenues calculées d'après l'âge et la durée des services, imposées sur les traitemens des prêtres qui se trouveront en exercice au moment de la fondation de la caisse.

4° Versement des recettes à la caisse des dépôts et consignations, par les soins du directeur de la caisse de vétérance, qui serait en même tems chargé de tous les détails de la liquidation des pensions et du service des arrérages.

5° Maximum des arrérages fixé à 4,442,375 fr.

6° Maximum des concessions annuelles fixé à 625 pensions, et à 355,390.

7° Minimum des recettes fixé à 1,776,950.

8° Minimum de la durée des services et de l'accumulation fixée à 35 ans.

9° Minimum de l'âge servant à déterminer le capital et le percentage de l'annuité viagère fixé à 65 ans.

10° Moyenne des années de service et de traitement pour asseoir la pension, *trois dernières* années.

11° Maximum de la pension, *deux tiers du dernier traitement.*

12° Pension exceptionnelle en faveur des prêtres devenus infirmes avant d'avoir rempli les conditions d'âge et de service voulus pour obtenir une pension ordinaire, *un soixantième* par année de service, limités à *dix soixantièmes* pour ceux ayant moins de dix ans de service.

Il serait bien entendu toutefois, comme nous l'avons déjà dit, qu'aux évêques seuls serait réservé le droit de prononcer l'admission à la retraite, en se renfermant, quant au nombre et à la somme des pensions dont leur diocèse pourrait disposer chaque année, dans les limites posées par les statuts, et que le gouvernement n'interviendrait que comme garant du dépôt, et de la bonne administration des retenues.

Mettre à l'abri du besoin la vieillesse du prêtre, le dégager de tout souci d'avenir, ce serait servir à la fois l'humanité et la religion ; désormais affranchis de la crainte de livrer à la misère le prêtre à qui l'âge et les infirmités ne permettent plus de remplir les devoirs et de supporter les fatigues du sacerdoce, nos évêques, seuls juges de l'opportunité de la retraite, pourraient

la prononcer sans scrupule, et ne se verraient plus contraints, comme ils le sont souvent aujourd'hui, de maintenir en exercice des vieillards qui éprouvent le besoin de jouir des douceurs du repos, et de ne s'occuper que de leur propre salut.

En lisant ces lignes, où l'on se permet d'examiner la condition des prêtres sous un point de vue tout-à-fait matériel et financier, il faut nous tenir compte de l'intention toute bienveillante qui les a dictées, et le prêtre peut bien en effet, dire aussi, dans les tems malheureux où nous vivons, et cela sans déroger à l'auguste caractère dont il est revêtu : *homo sum, et nihil humani à me alienum puto.*

J. D'ENTREVAUX.

Compte-rendu.

A NOS ABONNÉS.

Détails sur le retard des derniers numéros.

Avant toutes choses nous devons prier nos abonnés de vouloir bien excuser le retard qu'ont éprouvé ces trois derniers Numéros; ce retard provient des soins longs et minutieux qu'il nous a fallu donner à la *Table générale des matières des douze volumes*, et de la prolongation d'un voyage que nous avons été obligé de faire. Nous croyions, comme nous l'avions annoncé dans notre N° de novembre, remédier à tous ces retards avec le N° de décembre; mais nous présumions trop de nos forces. La *lithographie* qui reproduit les *alphabets des anciens peuples*, et qui devait y entrer, n'a pu être achevée. On sait tout ce que le nouvel an imprime d'activité aux presses lithographiques; impossible nous a été de lutter contre ces exigences. En vain nous avons changé de dessinateur, nous n'avons pas pu la faire entrer dans ce Numéro; le nouveau dessinateur nous demande encore 15 jours pour l'achever, et alors force nous a été de la renvoyer au N° de janvier. Mais c'est qu'aussi c'est un très-grand travail que de reproduire avec une exactitude telle qu'elle puisse acquérir et mériter la confiance des savans, une planche qui représentera plus de 400 *caractères de toutes les langues antiques*; caractères dont quelques-uns n'ont jamais été gravés, qui ne sont différenciés le plus souvent que par quelques points ou quelques contours imperceptibles. Que nos abonnés veuillent donc bien nous excuser, et, comme nous, prendre patience D'ailleurs, comme cette carte doit être complétée par l'*alphabet des langues vivantes*, il sera bien plus commode de trouver ces deux planches dans le même volume, que d'être obligé d'en

feuilleter deux, pour avoir sous les yeux tout l'ensemble des caractères anciens et modernes.

De quelques lettres et suffrages adressés aux *Annales*.

Après ce préambule que nous avons jugé nécessaire, nous répondrons selon, notre habitude, aux demandes qui nous ont été faites, et mettrons ainsi nos lecteurs au courant de notre correspondance intérieure. Et d'abord de toutes parts on nous a remercié de la *Table générale des douze volumes* que nous avons envoyée aux abonnés qui avaient la collection complète. Nous avions bien senti nous-même que cette table était indispensable pour un ouvrage comme le nôtre, qui n'est pas un *traité méthodique*, mais qui est destiné à éclaircir toutes les questions que la science voudrait embrouiller, ou plus souvent encore, pour prendre acte des faits que la science de notre siècle commence à débrouiller. Comme nous l'avions annoncé, cette table, qui équivant à un Numéro, et qui, par le travail et par l'impression, nous coûte la valeur de plus de deux, a été envoyée *gratis*, sans aucune exception, et, comme nous l'avions dit aussi, n'a été envoyée qu'à ceux qui ont la collection complète. On voit donc qu'en réalité nous avons déjà donné plus de six Numéros dans ce dernier sémestre, et que si nous sommes un peu en arrière, c'est pour avoir voulu gratifier nos abonnés d'un travail qui leur était tout-à-fait nécessaire. Au reste, qu'ils veuillent bien avoir confiance en nous. Tout ce que nous leur promettons, ou tout ce que nous leur avons promis, nous le tiendrons selon nos forces. Si plus que les autres recueils nous leur demandons quelqu'indulgence, c'est qu'aussi plus que les autres nous cherchons à leur être utiles et agréables, soit par les lithographies que nous leur donnons, soit par notre Table générale des matières et par celle que nous joignons à chaque volume, travail utile, mais si long, si pénible et si fastidieux, qu'aucun autre recueil que le nôtre n'a eu le courage de l'entreprendre pour ses lecteurs.

Quant aux suffrages accordés aux *Annales*, nous ne citerons aucune des lettres qui nous sont parvenues; elles sont aussi nombreuses que celles que nous avons citées dans les comptes-rendus précédens. Nous ferons seulement mention de Mgr. Rosati, évêque de S.-Louis au Canada, qui a désiré mettre toute

notre collection dans sa bibliothèque, et aussi de M. l'abbé Le Gregeois, procureur des Missions étrangères à Macao, lequel, du fond de l'Orient, applaudit à nos travaux, et nous a envoyé comme souvenir et comme encouragement un magnifique *album chinois*, offrant le costume de l'Empereur et de toute la cour impériale, ouvrage qui a fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vu, et qu'aussi nous conservons avec une religieuse gratitude.

De quelques observations adressées aux *Annales*.

A l'occasion de l'insertion que nous avons faite du compte-rendu de la thèse soutenue par M. Vacherot, sur saint Anselme, devant la faculté des Lettres de Paris, on nous a fait savoir que ce jeune professeur de philosophie avait plus d'une fois, notamment dans le collége royal de Caen, émis des propositions qui étaient loin de s'accorder avec une rigide orthodoxie. Nous répondons à cela qu'il s'en faut de beaucoup que nous ayons mis M. Vacherot aux rang des jeunes gens, qui, comme nous et nos amis, se sont dévoués aux doctrines purement et simplement catholiques. Nous savons que la plupart des jeunes savans qui professent la philosophie dans les colléges, sont fort éloignés de *ce progrès*; nous savons surtout que tous ceux qui sortent de l'Ecole Normale sont malheureusement imbus de ces croyances vagues, élastiques, qui peuvent s'accorder avec toutes les sectes chrétiennes, et même avec quelques sectes païennes; c'est de là que nous viennent les idéalistes qui, à l'imitation de l'Allemagne, vont chercher dans l'Inde l'origine ou la raison de nos mystères, et l'explication de nos symboles. Ce sont aussi ces jeunes gens que nous avons pris à tâche de combattre, et que nous combattons. Aussi, ce n'est point comme modèle d'orthodoxie que nous avons cité M. Vacherot, non plus que M. Bach; nous en avons fait la remarque expresse. Nous les avons cités comme une preuve de la profondeur des études de nos docteurs du moyen-âge. Voyant les recherches que font ces jeunes savans dans les livres de nos vieux maîtres scholastiques, nous avons applaudi à *cette nouvelle voie dans laquelle entraient nos jeunes étudians*; c'est là tout ce que nous avons voulu dire, et c'est la seule chose, en effet, que

nous ayons dite. Bien plus, nous avons cru que cet exemple était bon à citer à nos propres professeurs de philosophie, qui prennent la peine d'étudier Descartes, Condillac, Laromiguière, et ne se doutent seulement pas des travaux et des profonds aperçus des docteurs chrétiens du moyen-âge. Nous n'avons donc rien à rétracter de ce que nous avons écrit ; mais il nous a paru nécessaire de donner ces explications aux personnes qui, connaissant les opinions particulières de M. Vacherot, auraient pu croire que nous avions voulu faire un éloge général de la direction que ce jeune philosophe imprime à ses travaux. Nous prévenons d'ailleurs que, lorsque nous citons l'extrait d'un auteur, nous sommes loin d'approuver tous ses autres écrits.

Des futurs travaux des *Annales*.

Nous avons maintenant à parler des travaux qui paraîtront dans les prochains numéros. Nous osons espérer qu'ils seront plus intéressans encore que ceux des numéros qui ont paru. — D'abord nous compléterons les publications commencées, et celles dont nous avons parlé dans notre dernier compte-rendu ; lesquelles sont :

1° Une explication ou plutôt une critique d'un monument et d'une inscription dite *atlantique* ;

2° Le compte-rendu de l'ouvrage d'Abeilard, intitulé *Sic et Non*, et de l'importante *Préface* que M. Cousin y a mise ;

3° L'examen du livre de M. Matter, intitulé : *Histoire des doctrines morales et politiques des trois derniers siècles.*

Nous avons en outre à examiner l'ouvrage de M. Salvolini, intitulé : *Analyse grammaticale raisonnée des différens textes égyptiens*, dont la première partie, contenant le *texte hiéroglyphique et démotique de l'inscription de Rosette*, vient de paraître. — A cette occasion, nous aurons aussi à analyser la *Grammaire égyptienne* de M. Champollion-le-jeune, bien que si peu de savans, (un seul à notre connaissance), aient jugé à propos de s'en occuper, depuis plus de six mois qu'elle a paru. — Nous aurons aussi bientôt à signaler l'*Explication de l'obélisque du Luxor*, à laquelle travaille M. Salvolini, et qui différera en plusieurs points de celle attribuée à M. Champollion, et que, pour cette raison, nous avons negligé de citer.

Un savant étranger, M. l'abbé Arri, membre de l'académie royale de Turin, a bien voulu enrichir nos *Annales*, auxquelles il porte un vif intérêt, d'une savante *Dissertation* sur un des passages les plus obscurs de la Bible, à savoir ce que les écrivains ont entendu quand ils ont parlé des hauts-lieux, c'est-à-dire des *Chammanins* sacrés et des *Bamoth*. Cette dissertation entrera dans le prochain numéro, et est déjà sous presse en ce moment.

M. l'abbé Sionnet, de la Société Asiatique de Paris, nous a proposé un beau travail, dans lequel il examine de nouveau, et d'après des documens inconnus jusqu'à ce jour, la question de savoir s'il faut suivre la *chronologie* qui nous a été conservée dans le *texte hébreu*, ou celle que nous ont transmise les *Septante* dans leur traduction. M. Sionnet se prononce pour le *texte hébreu*, et s'appuie sur les fragmens d'un *Pentateuque* transporté par des Juifs qui se sont fixés en Chine 300 ans avant Confucius, c'est-à-dire, près de 900 ans avant Jésus-Christ. Ce travail, dont nos lecteurs sentiront la haute portée, est destiné à jeter un grand jour sur différens points des croyances chinoises et indiennes, et à expliquer en particulier le nom de *Jehovah* que M. Abel Remusat a trouvé dans les ouvrages du philosophe rationaliste Lao-tseu, contemporain de Confucius. Le premier article paraîtra dans le prochain Numéro.

L'étude de la *langue cunéiforme* se continue et se perfectionne; M. Eugène Burnouf vient de publier l'ouvrage que nous avons annoncé à la fin de notre 10e volume. Quelques rectifications ont été faites à l'alphabet que nous avons donné alors, et quelques nouvelles lettres ont été découvertes; nous qui les premiers avons fait graver pour notre usage un corps de caractères cunéiformes, nous ferons connaître ce nouvel ouvrage et ce nouvel alphabet.

Parmi les livres nouveaux que nous avons à signaler, nous ne saurions oublier une des entreprises les plus importantes qui aient été faites dans ces derniers tems, dirigée et soutenue par M. l'abbé de Genoude; nous voulons parler de la *Traduction française des Pères grecs et latins*. Ceci n'est déjà plus un projet; les deux premiers volumes ont paru, et sont bien dignes du zèle et du talent de leur savant directeur. C'est là une œuvre qui ne saurait être trop encouragée par tous ceux qui

désirent faire refleurir parmi le clergé et parmi tous les chrétiens les belles et bonnes études, qui peuvent seules ramener parmi nous la foi des siècles passés.

On voit que ce ne sont pas les matériaux qui nous manquent, mais bien plutôt les travailleurs. Ils sont en petit nombre, car nous n'avons pas besoin de faire remarquer à nos lecteurs que nos principaux articles ne ressemblent pas à ceux de la plupart des autres journaux; ils demandent donc des rédacteurs spéciaux, lesquels remanient plus d'une fois leur travail, pour le coordonner à tout l'ensemble de nos recherches. C'est encore là quelquefois une cause de nos regrettables retards; non pas que les articles manquent, nous en avons en abondance; mais quand ils sont admis, il n'y en a pas un qui en *épreuves* n'ait besoin de rectifications, de corrections, d'améliorations. Cela est indispensable, et huit et quinze jours sont bientôt passés dans ces corrections, quoique le numéro soit ce que l'on appelle *complet* et tout *composé*. Mais nous préférons toujours différer quelques jours, afin de pouvoir vérifier, presque toujours par nous-mêmes, l'exactitude des citations, surtout quand elles sont faites en langue étrangère.

Situation et progrès des *Annales*.

Au reste, hâtons-nous de le dire, nos lecteurs n'ont pas été ingrats envers nous. Nous les avons à peu près tous conservés fidèles, et malgré son imperfection, ils continuent à porter à notre œuvre un intérêt qui nous honore, nous réjouit et nous soutient en même tems. Malgré l'apparition de plusieurs autres publications religieuses, ils n'ont cessé de s'attacher à nos travaux. Bien plus, plusieurs d'entre eux ont bien voulu nous écrire que notre publication était une œuvre à part, qui n'avait pas de rivale, et ne pouvait en avoir. Nous les remercions et les prions de nous continuer leur suffrage et leur coopération. Voici la liste de nos abonnés à la fin de ce semestre.

ABONNÉS DES *ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.*
AU 31 DÉCEMBRE 1836.

Ain.	3	*Report.*	201	*Report.*	363
Aisne.	3	Indre.	0	Rhône.	9
Allier.	1	Indre-et-Loire.	7	Saône (H.-).	7
Alpes (B.).	20	Isère.	2	Saône-et-Loire.	10
Alpes (H.).	2	Jura.	7	Sarthe.	15
Ardèche.	0	Landes.	2	Seine.	86
Ardennes.	1	Loir-et-Cher.	4	Seine-Inférieure.	6
Arriège.	2	Loire.	1	Seine-et-Marne.	4
Aube.	2	Loire (H.-).	4	Seine-et-Oise.	14
Aude.	9	Loire-Inférieure.	9	Sèvres (Deux).	8
Aveyron.	5	Loiret.	5	Somme.	8
B.-du-Rhône.	16	Lot.	2	Tarn.	5
Calvados.	16	Lot-et-Garonne.	2	Tarn-et-Garonne.	4
Cantal.	3	Lozère.	0	Var.	21
Charente.	2	Maine-et-Loire.	6	Vaucluse.	2
Charente-Inférieure.	6	Manche.	6	Vendée.	4
Cher.	2	Marne.	4	Vienne.	10
Corrèze.	2	Marne (H.-)	2	Vienne (H.-).	7
Corse.	2	Mayenne.	16	Vosges.	0
Côte-d'Or.	2	Meurthe.	20	Yonne.	2
Côtes-du-Nord.	5	Meuse.	4	Angleterre.	2
Creuse.	2	Morbihan.	10	Autriche.	2
Dordogne.	1	Moselle.	6	Belgique.	8
Doubs.	3	Nièvre.	1	Etats-de-l'Eglise.	7
Drôme.	5	Nord.	15	Prusse.	3
Eure.	13	Oise.	3	Pologne.	2
Eure-et-Loir.	2	Orne.	3	Russie.	2
Finistère.	0	Pas-de Calais.	4	Savoie.	8
Gard.	7	Puy-de-Dôme.	5	Suisse.	8
Garonne (H.-).	14	Pyrénées (B.-)	3	Asie-Mineure.	1
Gers.	9	Pyrénées (H.-)	1	Canada.	5
Gironde.	4	Pyrénées-Orientales.	1	Cayenne.	1
Hérault.	29	Rhin (B.-)	3	Etats-Unis.	3
Ille-et-Villaine.	8	Rhin (H.-).	5	Chine.	1
Total.	201	*Total.*	363	*Total général.*	640

Ainsi, le nombre de nos abonnés est augmenté de 9 sur la dernière liste. Or, comme celle-ci avait été augmentée de 28, cela fait 37 abonnés de plus pour l'année 1836. Ceci nous dispense de répondre à la personne qui, du *diocèse de Nancy* nous a écrit qu'ON avait répandu le bruit que les *Annales* allaient cesser de paraître sous leur forme actuelle, et qu'elles avaient le projet de s'unir à un autre recueil. Nous ne savons d'où a pu provenir un pareil bruit, nous ne savons si d'autres personnes ont eu le projet de réunir leur recueil au nôtre, ou désiré de réunir le nôtre au leur; tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous sommes seul propriétaire du journal, et qu'*aucune parole n'est sortie de notre bouche, pouvant autoriser un semblable bruit*; aucune proposition non plus ne nous a été faite. Nos abonnés peuvent se fier à nous, nous ne leur ferons jamais *faillite* ni de *promesses*, ni d'*argent*. Les *Annales* sont en bonne voie comme on l'a vu; mais si un jour elles devaient cesser,

nous en préviendrions long-tems à l'avance nos abonnés. Car nous le disons hautement, nous désapprouvons formellement ces manières commodes qui consistent à cesser de servir des abonnemens payés et reçus, ou à céder (c'est-à-dire, vendre avec profit pour les vendeurs,) de pauvres abonnés, à qui l'on fait savoir par une circulaire collective, qu'ils recevront à la place de celle qu'ils ont demandée, une autre publication, *également bonne*, si mieux ils n'aiment venir retirer leur abonnement au bureau du Journal; probité grande, quand on leur offre ces avantages, et politesse exquise, quand on daigne ainsi les prévenir !

Quelques avis sur le mode de paiement.

Et puisque nous sommes entrés dans ces détails, que l'on peut appeler d'administration et de famille, nous croyons devoir donner quelques avis sur les différens moyens dont on se sert pour nous faire tenir le prix des abonnemens. Plusieurs se sont servis de libraires-commissionnaires, lesquels ont envoyé force prospectus pour offrir leurs services, et puis, quand nous nous sommes présentés aux adresses indiquées, il n'*y avait plus personne*, et l'on a été obligé de payer deux fois. Nous supplions nos abonnés, dans leur propre intérêt, de ne s'adresser jamais qu'à des libraires connus, et d'exiger d'eux un reçu de notre Bureau. Ces reçus doivent être avec tête et inscription *lithographiées*. Nous n'avons donné à personne le droit de signer d'autres reçus que ceux-là. Nous disons ceci, non-seulement pour les *libraires*, mais encore pour les *voyageurs* qui font des abonnemens pour nous. Quant à ces derniers, on peut leur faire un *bon payable à terme*, pour nous être envoyé; ce n'est qu'à cette condition que nous servons les abonnemens, quand nous ne recevons pas immédiatement l'argent de nos commis-voyageurs.

Nous finissons en priant le Dieu de nos pères de bénir les efforts de nous tous, et de faire advenir le tems où tous ses enfans seront tous réunis dans une même foi.

Le directeur-propriétaire,

A. BONNETTY,

De la Société Asiatique de Paris.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

FRANCE. PARIS. *Impression de livres catholiques en langue Ottawa.* — M. Frédéric Baraga, missionnaire dans le Michigan, aux Etats-Unis, vient d'arriver en Europe pour les intérêts de sa mission. Il est envoyé par son évêque, M. Rezé, évêque du Détroit, pour différens objets, entr'autres pour faire imprimer un *livre de prières et un catéchisme en langue Ottawa.* M. l'abbé Baraga en avait déjà fait imprimer un au Détroit, mais l'édition est épuisée, et puis, l'impression est fort chère en ce pays, où les compositeurs sont encore rares. M. Baraga a espéré qu'en Europe les amis de la religion favoriseraient son projet. Les Indiens dont il est chargé ont les meilleures dispositions, mais ces dispositions ont besoin d'être entretenues. Un livre de piété dans leur langue est éminemment propre à cela. Beaucoup d'Indiens ont appris à lire, et ne veulent pas se détacher des livres qu'on leur a donnés. Ils en font un fréquent usage, et voilà pourquoi la première édition est épuisée. M. l'abbé Baraga, outre son livre de prières, veut faire imprimer une *vie abrégée de notre Seigneur* et un *catéchisme.* Son évêque, qui paraît avoir toute confiance en lui, qui lui a donné les témoignages les plus honorables, le recommande à tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la mission. M. Baraga est un prêtre du diocèse de Leybach, dans les états autrichiens ; il est employé depuis six ans dans les Etats-Unis, comme missionnaire, et est cité plusieurs fois dans les *Annales des Missions.* Il était en dernier lieu missionnaire à l'île de la Madeleine, sur les côtes du lac Supérieur, à l'extrémité occidentale des possessions américaines dans le nord.

Progrès de l'étude des sciences dans les Séminaires de Montauban et de Langres. —On écrit de Montauban, le 17 décembre : Le petit-séminaire prend chaque jour plus d'importance sous la direction intelligente et sage de M. l'abbé Gonsard. Aux cours ordinaires qui entrent partout dans le plan des études ecclésiastiques, M. l'abbé Gonsard a joint l'étude des sciences exactes, que ses élèves cultivent avec d'étonnans succès. En trois ans, un *cabinet de physique*, pourvu des instrumens les plus beaux et les plus nécessaires, s'est formé comme par enchantement. Un *cabinet d'histoire na-*

turelle est aussi remarqué par les connaisseurs. On y admire surtout une des plus belles collections de *conchiologie* que notre midi possède, et des *herbiers* dont la richesse ferait envie à des villes opulentes. On s'étonne de voir tant de projets réalisés en si peu de tems. Où donc M. Gonsard trouve-t-il ses ressources ? Dans sa bonne volonté et dans son désintéressement. Aussi Dieu bénit son œuvre, et le nombre de ses élèves n'est borné que par l'impossibilté d'en loger davantage.

Nous avons signalé, dit l'*Echo du monde savant*, un grand nombre de séminaires ouvrant à leurs élèves et des cours de géologie et des cabinets d'histoire naturelle ; nous indiquerons aujourd'hui le séminaire de Langres (Haute-Marne), où M. Guenin vient d'être chargé de faire un cours de géologie. C'est encore au musée de Saint-Bertrand de-Comminges qu'a été formée la collection de roches nécessaires pour cet enseignement.

ASIE.

INDE. POSSESSIONS ANGLAISES. *Etablissement d'une Mission de Jésuites dans le Maduré.* — Le Maduré était un royaume situé au milieu des terres dans la grande presqu'île de l'Inde en deçà du Gange, vers l'extrémité méridionale; maintenant il est soumis à la Compagnie des Indes, et forme un district compris dans la présidence de Madras. Les Jésuites y avaient établi autrefois une mission florissante ; on y comptait, dit-on, jusqu'à 150,000 chrétiens. Les *lettres édifiantes et curieuses* donnent des détails sur ce pays, sur ses mœurs et sur l'état de la religion dans cette contrée. Depuis la suppression des Jésuites, cette mission avait été fort négligée ; elle avait été d'abord confiée à des prêtres portugais, dont la conduite n'était pas toujours édifiante. En dernier lieu, la congrégation de la Propagande avait engagé le séminaire des Missions-Etrangères à se charger de cette mission. Les directeurs du séminaire y avaient consenti à regret, vu qu'ils ont déjà cinq grandes missions à fournir, et que le nombre de leurs sujets est fort restreint. Aussi ils ont applaudi au choix que la Propagande a fait des Jésuites pour diriger la mission du Maduré. Les Jésuites rentreront là en quelque sorte dans leur héritage, ils retrouveront dans le Maduré les exemples et les souvenirs de leurs anciens confrères. Déjà quatre Jésuites français sont désignés pour cette mission. Ils doivent partir prochainement.

(*Ami de la Religion.*)

CHINE. PE-KING. *Décret de l'empereur de la Chine contre le Christianisme.* — Le *Morning-Herald* cite, d'après les journaux de Canton, partis de cette ville le 28 juin dernier, le document suivant, qui prouve

que de nouvelles tribulations menacent nos frères dans le vaste empire du Milieu.

« Le trésorier Goó, le juge supérieur Vam, tous deux de la province de Canton, de l'ordre de l'Empereur : Nous faisons savoir au public en général qu'à différentes époques, des Européens ont pénétré dans l'intérieur de l'Empire pour y prêcher le Christianisme, imprimer secrètement certains livres, provoquer des réunions et tromper un grand nombre de personnes. Plusieurs Chinois se sont faits chrétiens et ont ensuite prêché eux-mêmes cette religion. Dès qu'on en eut acquis la certitude, les principaux d'entre eux furent immédiatement exécutés, leurs sectateurs reçurent ensuite leur sentence de mort dans leur prison, et ceux qui ne voulurent pas se rétracter furent bannis dans la ville habitée par les Mahométans, et condamnés à l'esclavage. C'est ainsi que dans la 50e année du règne de Kien-lung, trois Européens du nom de Lo-matan, Gai Kien-san et Pobin-luon se sont introduits dans l'intérieur de l'empire pour y prêcher leur culte, et que dans la 20e année du règne de Kea-king, les deux Européens Lam-yuo-vam et Nicolam y ont pénétré dans le même but; mais ils ont été arrêtés à différentes époques, condamnés à mort ou chassés du pays. Par les poursuites constamment dirigées contre les chrétiens, leur religion a été heureusement extirpée dans notre Empire. Mais durant le printems de l'année dernière, plusieurs bâtimens anglais ont parcouru mystérieusement les côtes de la Chine et ont distribué des livres européens [1], et comme ces livres prescrivent d'honorer le chef de cette religion, nommé Jésus, il paraît que c'est le même culte qui a été persécuté en différens tems et banni de l'Empire avec la plus rigoureuse sévérité.

Déjà un commissaire a reçu l'ordre de se rendre à Macao, habitée principalement par les Européens, où il a fait arrêter un certain Kine-a-fly, occupé à graver des livres. Ce commissaire a saisi plusieurs livres européens qui ont été apportés devant le tribunal de cette ville. Toute personne en possession de pareils livres doit les remettre dans le délai de six mois, aux autorités des divers districts, sous peine d'être arrêtée et punie très-sévèrement. Répandre la religion chrétienne des Européens, c'est tromper le peuple. Cette religion est contraire aux principes de la morale et dégrade le cœur humain; c'est pourquoi elle a été prohibée de tout tems par les lois et suivant les leçons de l'expérience qui nous ont été transmises par nos ancêtres; le passé doit servir de règle pour l'avenir.

[1] L'empereur veut sans doute parler du voyage de l'*Amherst* et des Bibles distribuées par M. *Gutilaff*, ministre protestant. Voir les détails que nous avons donnés à ce sujet dans le tom. IX, p. 159.

Vous tous qui jouissez du calme et de la paix, vous devez faire connaître la vérité et détruire l'erreur ; il est également de votre devoir d'éviter toute nouvelle secte, et de suivre la religion des rois nos ancêtres ; de cette manière, la paix et la vertu floriront dans notre Empire, et nous désirons ne trouver en vous que des sujets loyaux et fidèles dans cette époque heureuse de notre règne.

16e année, 24e jour, 4e lune. Signé : TAO-KOUANG.

Tao-Kouang est le nom de l'empereur actuel de la Chine. Nous avons déjà cité de lui une prière qu'il adressa au Ciel dans un moment où l'empire souffrait d'une grande sécheresse [1]. Au reste, ce décret même prouve que la religion chrétienne est encore vivante dans l'Empire, et que la visite de M. Gutylaff a produit quelque sensation parmi la population chinoise, si soumise et si impassible communément.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS. *Manuscrit ancien du Pentateuque.* — On voit actuellement aux Etats-Unis d'Amérique un antique et superbe manuscrit du Pentateuque, divisé en deux volumes, de deux pieds de large et de soixante de long. Il vient originairement d'Europe, et a appartenu à une famille juive de cette contrée. Par suite des guerres de Bonaparte, cette famille tomba dans une profonde misère, et fut obligée de quitter le pays. S'étant rendue en Hollande, elle y fut réduite à une telle extrémité que, malgré sa répugnance à se défaire du précieux manuscrit qui était désormais son seul bien, elle fut obligée de le mettre en gage. N'ayant pu le retirer, cette malheureuse famille le vit passer entre les mains de son créancier qui le vendit à un amateur Américain.

Une singularité de ce manuscrit, c'est qu'il est entièrement écrit sur cuir. Cette circonstance lui donne une haute antiquité, puisqu'elle le fait remonter au-delà de l'époque où le parchemin était employé dans la librairie. (*The catholic Herald.*)

[1] Tom. VII, p. 83.

Nécrologie des auteurs morts pendant le semestre.

Achaintre (Nicolas Louis), 3 juin. — 65 ans.

De Paris; littérateur distingué, l'un de ceux qui ont ranimé en France le goût des belles éditions classiques; auteur de *Cours d'humanités*; — De la première *traduction française* qui ait été faite de l'*Histoire de la guerre de Troie*, attribnée à Dictys de Crète; — D'un manuscrit grec de *S. Jean Damascène, sur la Musique*; — De diverses *Poésies*; — De diverses traductions d'*auteurs latins* des collections de Lemaire et de Panckouke. — Il laisse presque achevé un *Lexique universel* en latin, 2 vol. in-fol°, et une *Traduction* inédite *des Commentaires de César*.

Beaujour (le baron Félix de), 3 juillet. — 73 ans.

De Fréjus en Provence, pair de France, auteur de *Commerce de la Grèce*; — *Théorie des gouvernemens*, 1823; — *Voyages militaires dans l'Orient*; — *Histoire de l'expédition d'Annibal*.

Bonnardel, 28 novembre. — 77 ans.

Prêtre du diocèse d'Autun, a laissé : *Cours d'instructions familières sur les principaux évènemens de l'Ancien Testament*, *et Prônes sur l'abrégé des vérités de la foi et de la morale*, 8 vol. in-12; — *Instructions familières pour la prière du soir pendant le carême*.

Carrel (Armand), le 23 juillet. — 35 ans.

De Rouen; mort à la suite d'un duel; auteur d'un *Abrégé de l'histoire d'Angleterre*; — De nombreux articles dans la *Gazette littéraire* de 1829, — et principal fondateur et rédacteur du *National*.

Cheverus (Jean-Louis-Anne-Madeleine Lefèvre de), 19 juillet. — 68 ans.

De Mayenne, cardinal, archevêque de Bordeaux, a laissé un volume in-8° de *Statuts* pour son diocèse. On y trouve une *Instruction pour l'administration temporelle des paroisses*.

Corroy (François).

De Tabasco, au Mexique, est auteur d'excellentes *Recherches sur les antiquités de Palenque*.

Darmaing, 30 juillet. — 43 ans.

L'un des fondateurs et rédacteur en chef de la *Gazette des Tribunaux*, rédacteur en chef du *Constitutionnel*, en 1832 et 1833; un de ces hommes à petites vues, reste des philosophes du 18e siècle, qui, sous la restauration, s'étaient constitués les ennemis du clergé catholique.

Danneeker..... — 82 ans.

Célèbre sculpteur allemand, est un de ceux qui ont essayé de représenter

par la sculpture, le mythe chrétien du moyen-âge et du Christianisme. Il y a réussi plusieurs fois. Ses chefs-d'œuvre sont la *Statue du Rédempteur*; — Le *monument funèbre du comte du Leppelin*; — Les *bustes* de *Lavater*, de *Gluck* et de *Schiller*; enfin *sa propre statue*. — Il a fait aussi une *Ariadne*, mais il se repentit plus tard d'avoir consacré son tems à parfaire une œuvre païenne.

Fallot (Gustave). 6 juillet. — 29 ans.

De Montbéliard; élève de l'école des Chartes, a laissé de nombreux travaux sur l'*Ethnographie*, et une *Grammaire de l'ancienne langue française jusqu'au 13e siècle*, l'un et l'autre ouvrages encore manuscrits.

Gambard, 23 juillet. — 36 ans.

De Cette; astronome, directeur de l'observatoire de Marseille, auteur de curieuses *Observations sur les satellites de Jupiter*; il a découvert, de 1822 à 1834, *treize nouvelles comètes*.

Gregory (Daniel), 21 octobre.

Ecossais, auteur de l'*Histoire des montagnes et des îles d'Ecosse*. — Il a laissé, presque achevé, mais manuscrit, un ouvrage sur les *Mœurs et Usages particuliers des Highlanders*.

Hereau (Edme), 8 juillet. — 55 ans.

Mort à Paris; l'un des principaux rédacteurs de la *Revue encyclopédique*, secrétaire du *Bulletin universel* de M. le baron de Férussac, directeur principal, jusqu'en 1836, du *Dictionnaire de la conversation*.

Lafon (Jean-Baptiste-Hyacinthe). Août. — 70 ans

De Bordeaux; prêtre, a laissé : *Histoire de la conjuration Malet* (1814), à laquelle il avait pris une part active.

Lechevalier, 2 juillet. — 80 ans.

1er conservateur de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, astronome distingué, auteur du bel ouvrage, le *Voyage de la Troade*.

Jussieu (Antoine-Laurent de), 17 septembre. — 89 ans.

De Lyon; célèbre botaniste; professeur au Museum de Paris, inventeur de la méthode qui a remplacé celle de Tournefort et de Linné; auteur du bel ouvrage *Genera plantarum*, — et d'une *Histoire du Jardin du Roi*, depuis sa fondation jusqu'à la mort de Buffon, arrivée le 16 avril 1788.

Mauri (Ernesto)...... — 45 ans.

Italien, botaniste distingué, auteur, conjointement avec le docteur Sébastiani, du *Prodromus floræ romanæ*.

Mill...... — 62 ans.

Economiste anglais, auteur des *Elémens d'économie politique*; — *Analyse de l'esprit humain*; — *Histoire de l'Inde britannique*.

Morice (Emile) 3 novembre. — 39 ans.

Auteur d'un livre curieux, l'*Historial du Jongleur*; — *Essai sur la mise en scène*; — Différens *Articles* dans la *Revue de Paris* et la *Quotidienne*. Il rédigeait depuis cinq ans la partie de ce journal qui traite de la *politique* et des *nouvelles étrangères*.

Raynouard, 27 octobre.

Littérateur et paléographe; on lui doit les deux tragédies des *Templiers* et des *Etats de Blois*; — De plus *Histoire du droit municipal en France*; — *Choix des poésies originales des troubadours*; — *Grammaire romane*; — Le 1er volume d'un *Lexique roman*, dont le 2e est presque achevé; — Nombreux articles dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* et le *Journal des Savans*.

Rosini (Charles-Marie), 17 février. — 88 ans.

De Naples, évêque de Pouzzole, conseiller d'état et archéologue, a laissé: un discours latin *in adventu Josephi Capyci Zurlo, S. R. E. cardinalis archiepiscopi*, 1783; — *Nuovo methodo per apprendere facilmente la lingua greca*, in-8°, 1784, traduite du français; — *Oratio de vero studiorum scopo*, 1787; — *Herculanensium voluminum quæ supersunt*, 1795; — *De litterarum utilitate nullo non tempore capiendâ*, 1796; — *Dissertatio isagogica ad Herculanensium Voluminum explanationem*. 1797.

Rougier de la Bergerie (J.-B.), 13 septembre. — 79 ans.

Ecrivain agronome, auteur de: *Recherches sur les principaux abus qui s'opposent aux progrès de l'agriculture*; — *Essai sur le commerce et la paix*; — *Mémoire sur le commerce, la culture et l'emploi des chanvres et des lins*; — *Sur l'abus du défrichement*; — *Les Géorgiques françaises*; — *Histoire de l'agriculture française*; — *Cours complet d'agriculture pratique*; — *Projet de code rural*; — *Les forêts de la France*; — *Histoire de l'agriculture des Gaulois, depuis leur origine jusqu'à Jules César*; — Différens *articles* aux *Annales d'agriculture* et au tome x du *Cours d'agriculture* de l'abbé Rozier.

Roujoux (Prudence-Guillaume, baron de), 6 octobre. — 57 ans.

Né à Landerneau; auteur de *Statistique du département de Saône-et-Loire*; —*Essai sur la révolution des sciences et des beaux-arts*; — *Dictionnaire italien*; — *La Traduction de l'histoire d'Angleterre, de Lingard*; — *Histoire de Bretagne*; — *Histoire pittoresque d'Angleterre*.

Rousseau (Jean-Denis)...... — 71 ans.

De Mazère (Indre-et-Loire), prêtre et inspecteur de l'université, a laissé *Géographie ancienne*; — Traduction de l'*Art poétique* d'Horace; — Traduction des *dystiques de Muret*. — Il laisse en outre en manuscrit des ouvrages d'*Histoire*, de *Géographie*, etc.

Stagni (Alexandre), 10 juillet. — 76 ans.

De Montfalcon, dans le Frioul, a laissé: *Alcuni saggi concernenti i principali caratteri della storia ecclesiastica*, 1790; — *Dell' influenza della catholica religione sul bene del principato et della società*, 1793; — *Opera teologico-politica*, 1795, contre le synode de Pistoie; — *Il disinganno agli allievi della filosofia rivoluzionaria*, 1799. — *Ragione ed esperienza*, 1814; — *Le prove filosofico-politiche della religione*, 1832.

Shea (Daniel), 30 mai.

De Dublin, l'un des professeurs des langues orientales d'Hayleybury, traducteur de l'*Histoire des premiers rois de Perse*, par Mirkhond, 1834. Il était occupé de la traduction du *Dabistan* quand la mort est venue le surprendre.

Wilkins (Charles), 13 mai. — 86 ans.

Anglais, l'un des premiers qui ont étudié et appris le Samskrit, traducteur en anglais du *Bagharad-ghita*, 1785 —; De l'*Hito-padesa*, 1786 ; — *Grammaire samskrite*, 1808 ; — *Table des racines de la langue samskrite*, 1815.

Wittmann (Guillaume), 22 juillet. — 69 ans.

De Pleystein, dans le Haut-Palatinat, un des prêtres les plus doctes et les plus pieux de l'Allemagne, a laissé : *Observations sur l'abolition des cloîtres*, 1801 ; — *De la force obligatoire des loix de l'Eglise, relativement à l'édit de religion*, 1814 ; — *Méthode efficace pour donner de la force aux faibles et aux pusillanimes*, au moyen de l'exercice de la prière jointe à une foi vive, 1812 ; — *Pensées sur le 3e jubilé séculaire célébré par les Luthériens* en 1817 ; — *Réponse* à une attaque contre le précédent ouvrage, 1817 ; — *Un mot sur la liberté de croire et de penser*, 1818 ; — *Examen des idées fondamentales du docteur J.-B.-B. Graser pour améliorer les études scholastiques*, 1824 ; — *De la première instruction des enfans sur la religion, contre le docteur Graser*, 1825 ; — *Supplément* à l'ouvrage précédent, 1826 ; — *Justification contre la déclaration du docteur Graser* ; — *De l'impunité légale de la dissolution*, 1822 ; — *Traduction* de l'écrit intitulé : *Principes catholiques sur les mariages mixtes*, 1831 ; — Et un grand nombre d'autres *articles* insérés dans deux journaux de Wurzbourg, l'*Athanase* et l'*Ami universel de la Religion et de l'Eglise.*

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES, DES AUTEURS ET DES OUVRAGES.

(Voir à la page 5, la table des articles.)

N

O

P

FIN DE LA TABLE DU TREIZIÈME VOLUME.

Errata du treizième volume.

N° 73, page 62,	ligne 2, *a déposé*,	lisez : a déposées.
N° 74, page 88, note,	ligne 2, *ϐρεγταννικας*,	lisez : ϐρεταννικας.
N° 75, page 165,	ligne 21, *Nu-oua*,	lisez : Niu-oua.
N° 76, page 245,	ligne 17, *arméniens*,	lisez : arminiens.
id. *id.*	ligne 20, *id.*	*id.*
N° 77, page 392,	ligne 39, *ont excusé*,	lisez : ont accusé.